



MURANO 2019

MANUEL DU CONDUCTEUR et
INFORMATIONS RELATIVES À L'ENTRETIEN

Pour votre sécurité, lisez attentivement ce
manuel et gardez-le dans le véhicule.

AVERTISSEMENT RELATIF À LA PROPOSITION 65
DE L'ÉTAT DE LA CALIFORNIE

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation, l'entretien et la maintenance d'un véhicule de tourisme ou d'un véhicule tout terrain peuvent vous exposer à des substances chimiques telles que les gaz d'échappement, les oxydes de carbone, les phtalates, et le plomb, que l'État de la Californie reconnaît comme pouvant causer le cancer et des malformations congénitales ou autres lésions de l'appareil reproducteur. Pour réduire l'exposition à ces substances, évitez d'inhaler les gaz d'échappement, ne faites pas tourner le moteur au régime de ralenti sauf en cas de nécessité, faites l'entretien de votre véhicule dans un endroit bien ventilé et portez des gants ou lavez vos mains fréquemment lors de l'entretien du véhicule. Pour plus d'informations, visitez la page www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.

AVANT-PROPOS

Le présent manuel a pour objet de vous aider à comprendre le fonctionnement et l'entretien de votre véhicule afin que vous puissiez profiter longtemps d'une conduite agréable. Veuillez lire attentivement ce manuel avant de conduire votre véhicule pour la première fois.

Les détails relatifs aux garanties de votre véhicule sont stipulés dans un livret explicatif sur la garantie distinct. Le chapitre « Entretien et calendriers » du présent manuel explique en détail les programmes d'entretien et de réparation de votre véhicule. Aux États-Unis, un livret explicatif distinct, intitulé « Customer Care/Lemon Law », explique la manière de résoudre tout problème pouvant se produire avec le véhicule et informe le propriétaire de ses droits en vertu de la loi sur les véhicules défectueux en vigueur dans son État.

Un concessionnaire NISSAN se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions et à tous vos besoins d'entretien en mettant à votre service les ressources considérables dont il dispose.

En plus des options installées à l'usine, votre véhicule peut aussi être équipé d'accessoires supplémentaires installés avant la livraison. Nous vous recommandons de consulter un concessionnaire NISSAN pour obtenir de plus amples renseignements relatifs aux accessoires particuliers dont votre véhicule est équipé. Il est important que vous vous familiarisiez avec toutes les communications, les avertissements, les mises en garde et les instructions concernant l'utilisation adéquate de tels accessoires avant d'utiliser le véhicule ou l'accessoire. Nous vous recommandons de consulter un concessionnaire NISSAN pour obtenir de plus amples renseignements relatifs aux accessoires particuliers dont votre véhicule est équipé.

À LIRE EN PREMIER, POUR CONDUIRE EN TOUTE SÉCURITÉ

Veuillez lire attentivement le présent manuel du conducteur avant de prendre la route pour la première fois au volant de votre véhicule. Cette lecture vous permettra de vous familiariser avec les commandes et exigences d'entretien de votre véhicule et vous aidera à profiter de ce dernier en toute sécurité.

AVERTISSEMENT

RENSEIGNEMENTS ET RAPPELS IMPORTANTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ!

Respectez ces règles élémentaires de conduite afin d'assurer la sécurité et le confort de tous!

- **Ne conduisez JAMAIS lorsque vous êtes sous l'influence de l'alcool ou de la drogue.**
- **Respectez TOUJOURS les limites de vitesse indiquées et ne roulez jamais plus rapidement que ne le permettent les conditions de conduite.**
- **Concentrez-vous TOUJOURS entièrement sur la conduite et évitez d'utiliser des fonctions du véhicule ou d'accomplir d'autres tâches qui pourraient vous distraire.**

- Utilisez **TOUJOURS** les ceintures de sécurité et les ensembles appropriés de retenue d'enfant. Les enfants de moins de 12 ans devraient prendre place sur le siège arrière.
- Indiquez **TOUJOURS** aux occupants du véhicule la façon correcte d'utiliser les différents dispositifs de sécurité.
- Lisez **TOUJOURS** les mesures de sécurité données dans le présent manuel du conducteur.

La marque **AWD** (TI) indique le début d'un chapitre ou d'une section contenant des descriptions applicables spécifiquement aux modèles à transmission intégrale.

Comme dans tous les cas de véhicules dotés de fonctions destinées à la conduite hors route, une conduite inadéquate de votre véhicule à quatre roues motrices peut entraîner une perte de maîtrise ou un accident. Consultez la section « Mesures de sécurité pour la conduite » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel pour obtenir de plus amples renseignements.

CONDUITE HORS ROUTE ET SUR CHAUSSÉES PAVÉES

Le centre de gravité de votre véhicule est plus élevé que celui des voitures de tourisme ordinaires afin de répondre à des besoins de conduite hors route. Son comportement routier est donc différent. Comme pour tout véhicule de ce type, une conduite inappropriée peut mener à une perte de maîtrise ou à un accident.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les sections « Précautions de conduite sur route et hors route », « Pour éviter les collisions et les renversements » et « Mesures de sécurité de conduite » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

MODIFICATION DE VOTRE VÉHICULE

Ce véhicule ne doit pas être modifié. Toute modification peut compromettre ses performances, sa sécurité, ses émissions ou sa durabilité, voire enfreindre les réglementations gouvernementales. De plus, les dommages et les problèmes de rendement résultant de telles modifications risquent de ne pas être couverts par les garanties NISSAN.

À NE PAS OUBLIER PENDANT LA LECTURE DU PRÉSENT MANUEL

AVERTISSEMENT

La pose d'un appareil enfichable de diagnostic embarqué provenant du marché des pièces de rechange qui utilise le port durant la conduite normale, par exemple, la surveillance à distance de la compagnie d'assurances, les diagnostics à distance du véhicule, les systèmes télématiques ou la reprogrammation du moteur, peuvent nuire au fonctionnement des systèmes du véhicule ou les endommager. Nous ne recommandons pas et ne cautionnons pas l'utilisation d'appareils enfichables de diagnostic embarqué (OBD) provenant du marché des pièces de rechange, à moins qu'ils soient spécialement approuvés par NISSAN. La garantie du véhicule peut ne pas couvrir les dommages causés par les appareils enfichables provenant du marché des pièces de rechange.

Ce manuel contient des renseignements relatifs à toutes les fonctions et à tous les équipements disponibles pour ce modèle. Les fonctions et les équipements de votre véhicule peuvent varier selon le modèle, la version, les options sélectionnées, la commande, la date de production, la région ou la disponibilité. Par conséquent, ce manuel pourrait contenir des renseignements concernant des fonctions ou des équipements qui ne sont pas compris ou installés sur votre véhicule.

Toute l'information, toutes les caractéristiques et toutes les illustrations données dans le présent manuel étaient exactes au moment de l'impression. NISSAN se réserve le droit de modifier les spécifications, les performances ou la conception ainsi que de changer de fournisseurs de composants, sans préavis ni obligation de sa part. De temps à autre, NISSAN peut mettre à jour ou apporter des révisions à ce manuel afin de fournir aux propriétaires les renseignements les plus précis en vigueur. Lisez attentivement toutes les mises à jour de révision qui vous sont envoyées par NISSAN et conservez-les avec ce manuel pour vous assurer que tous les renseignements concernant votre véhicule sont exacts et récents. Les versions courantes des manuels du con-

ducteur et toutes les mises à jour sont également disponibles dans la section Propriétaire du site Web de NISSAN à l'adresse <https://owners.nissanusa.com/nowners/navigation/manualsGuide>. Pour toute question concernant les renseignements contenus dans votre manuel du conducteur, communiquez avec le Service de la protection du consommateur de NISSAN. Consultez la page PROGRAMME D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE NISSAN dans ce manuel du conducteur pour obtenir les coordonnées.

INFORMATION IMPORTANTE AU SUJET DE CE MANUEL

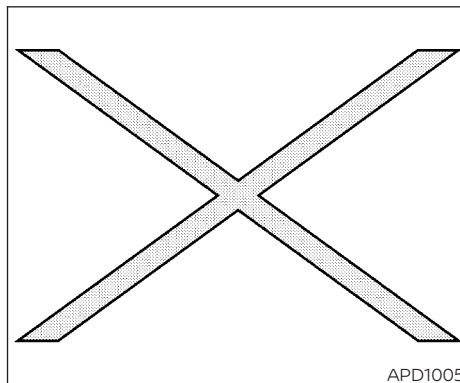
Ce manuel contient divers symboles. Ces symboles ont les significations suivantes :

AVERTISSEMENT

Ce symbole indique un risque de mort ou de blessures graves. Pour éviter ou diminuer ce risque, vous devez suivre à la lettre les instructions fournies.

MISE EN GARDE

Ce symbole indique un risque de blessures légères ou moyennes, ou de dommages au véhicule. Pour éviter ou diminuer ce risque, vous devez suivre attentivement les instructions fournies.



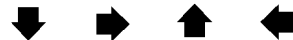
Ce symbole signifie « **Ne faites pas ceci** » ou « **Ne laissez pas ceci se produire** ».



Si une illustration présente l'une de ces flèches, cette flèche indique l'avant du véhicule.



Dans une illustration, des flèches similaires à celles-ci indiquent la direction d'un mouvement ou d'une action.



Dans une illustration, des flèches similaires à celles-ci servent à attirer votre attention sur un élément de l'illustration.

AVIS DE L'ÉTAT DE LA CALIFORNIE : PRÉSENCE DE PERCHLORATE

Certains composants du véhicule, tels que les batteries au lithium, pourraient contenir du perchlorate. L'avis se lit comme suit : « Pour le perchlorate, des consignes particulières de manutention peuvent s'appliquer. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site Web www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate/ ».

© 2018 NISSAN NORTH AMERICA, INC.

Tous droits réservés. Aucune partie de ce manuel du conducteur ne peut être reproduite ou mise en mémoire dans un système de saisie de données, ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite préalable de Nissan North America, Inc.

PROGRAMME D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE NISSAN

NISSAN S'EN SOUCIE...

NISSAN et votre concessionnaire NISSAN se sont engagés à vous servir et à vous assister, quels que soient vos besoins en matière d'automobile. Notre principale préoccupation est la satisfaction que vous tirerez de votre véhicule et de votre concessionnaire NISSAN. Votre concessionnaire NISSAN est toujours disponible pour vous aider, aussi bien pendant la vente que lors des services d'entretien.

Toutefois, si votre concessionnaire NISSAN ne peut répondre à vos questions ou si vous souhaitez adresser vos commentaires ou vos questions directement à NISSAN, n'hésitez pas à appeler, sans frais, notre Service de la protection du consommateur (NISSAN) aux numéros de téléphone suivants :

Pour les clients américains

**1-800-NISSAN-1
(1-800-647-7261)**

Pour les clients canadiens

1-800-387-0122

Le Service de la protection du consommateur vous demandera les renseignements suivants :

- Vos noms, adresse et numéro de téléphone
- Le numéro d'identification du véhicule (indiqué sur le dessus du tableau de bord, côté conducteur)
- La date d'achat
- Le relevé du compteur kilométrique
- Le nom de votre concessionnaire NISSAN
- Vos commentaires ou questions

OU

Vous pouvez écrire à NISSAN en incluant ces renseignements à :

Pour les clients américains

**Nissan North America, Inc.
Consumer Affairs Department
P.O. Box 685003**

Franklin, TN 37068-5003

ou par courriel à l'adresse :

nnaconsumeraffairs@nissan-usa.com

Pour les clients canadiens

Nissan Canada Inc.

5290 Orbitor Drive

Mississauga, (ON) L4W 4Z5

ou par courriel à :

information.centre@nissancanada.com

Si vous préférez, visitez notre site à l'adresse :

www.nissanusa.com (aux États-Unis) ou

www.nissan.ca (au Canada)

Nous apprécions l'intérêt que vous portez à NISSAN et vous remercions d'avoir acheté un véhicule de qualité NISSAN.

Table des matières

Table des matières illustrée	0
Sécurité – Sièges, ceintures de sécurité et dispositif de protection complémentaire	1
Commandes et instruments	2
Vérifications et réglages avant le démarrage	3
Systèmes de surveillance, de climatisation, audio, téléphonique et de reconnaissance vocale	4
Démarrage et conduite	5
En cas d'urgence	6
Aspect et entretien	7
Faites-le vous-même	8
Entretien et calendriers	9
Données techniques et information au consommateur	10
Index	11

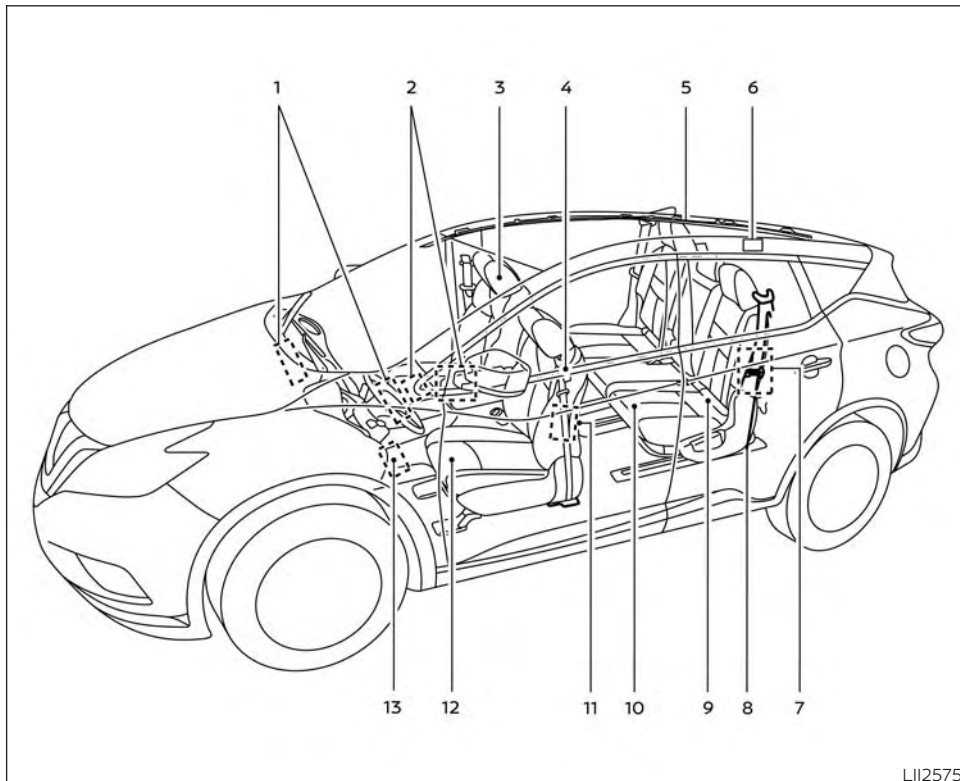


0 Table des matières illustrée

Sacs gonflables, ceintures de sécurité et ensembles de retenue d'enfant	0-2
Extérieur avant	0-4
Extérieur arrière	0-6
Habitacle	0-7

Tableau de bord	0-8
Points de vérification dans le compartiment moteur	0-10
Témoins	0-11

SACS GONFLABLES, CEINTURES DE SÉCURITÉ ET ENSEMBLES DE RETENUE D'ENFANT



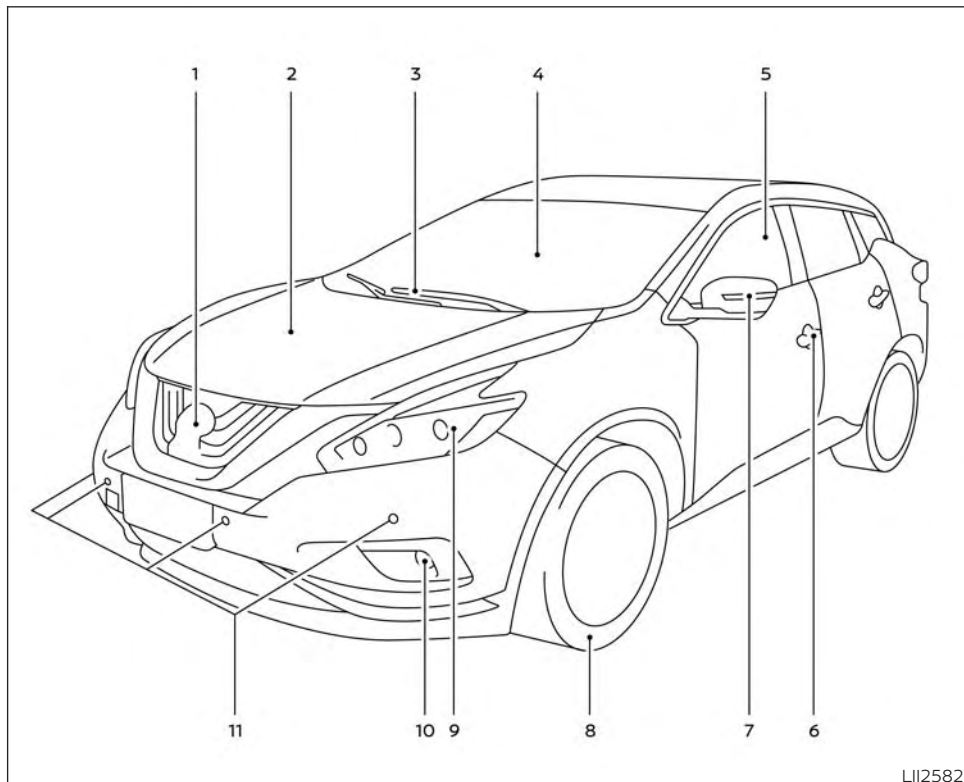
LII2575

1. Sacs gonflables avant (p. 1-54)
2. Capteur de classification du passager (capteur de poids) (p. 1-54)
3. Appuie-tête (p. 1-10)
4. Ceinture de sécurité avant avec prétendeurs et dispositif de réglage de hauteur du baudrier (p. 1-14, 1-54)
5. Rideaux gonflables latéraux et sacs gonflables en cas de renversement montés dans le toit (p. 1-54)
6. Ceinture de sécurité de la place centrale arrière (située sur le plafond) (p. 1-14)
7. Sac gonflable latéral monté dans le siège extérieur arrière (p. 1-54)
8. Point d'ancrage de la courroie d'attache supérieure du côté extérieur du siège arrière (situé au bas du dossier de siège) (p. 1-31)
9. Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant) (p. 1-31)
10. Banquette arrière rabattable (p. 1-2)
11. Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges avant (p. 1-54)
12. Sièges avant (p. 1-2)

13. Sac gonflable supplémentaire des genoux du conducteur (p. 1-54)

Reportez-vous à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

EXTÉRIEUR AVANT



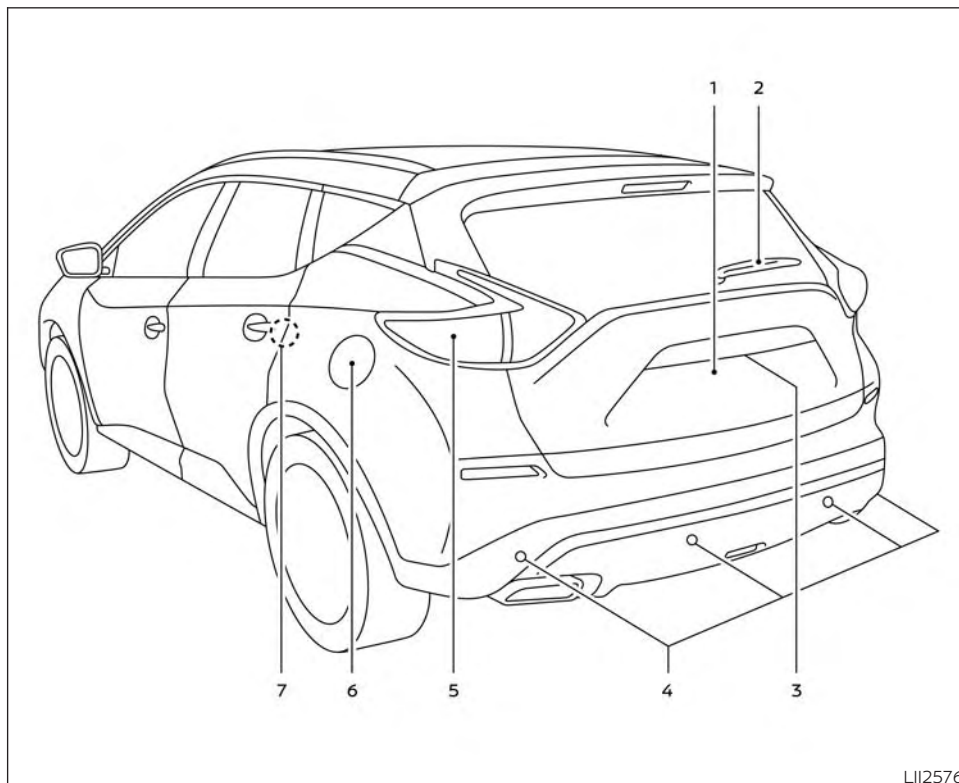
1. Caméra avant (selon l'équipement) (p. 4-13)
2. Capot du moteur (p. 3-26)
3. Commande de lave-glace et d'essuie-glace (p. 2-45)
4. Pare-brise (p. 8-19)
5. Glaces à commande électrique (p. 2-74)
6. Serrures de portière (p. 3-5)
Clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} (p. 3-8)
Clés (p. 3-2)
7. Rétroviseurs (p. 3-40)
Caméra latérale (selon l'équipement) (p. 4-13)
8. Pression des pneus (p. 8-30)
Pneu crevé (p. 6-3)
Chaînes antidérapantes (p. 8-30)
9. Remplacement des ampoules (p. 8-26)
Interrupteur des phares et des clignotants (p. 2-48)
Système de phares de jour à DEL (p. 2-48)
10. Commutateur des phares anti-brouillard (selon l'équipement) (p. 2-48)

LII2582

11. Capteurs du système de sonar
avant (selon l'équipement) (p. 5-155)

Reportez-vous à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

EXTÉRIEUR ARRIÈRE

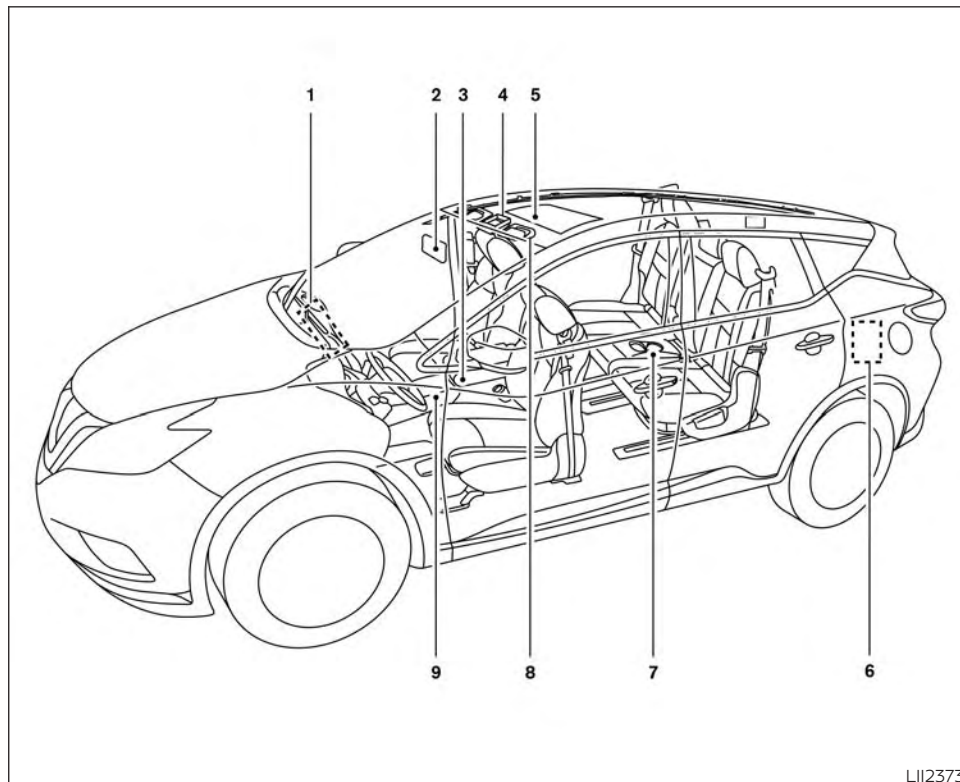


1. Caméra de marche arrière (p. 4-3)
2. Commande d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière (p. 2-45)
3. Poignée d'ouverture du hayon (p. 3-26)
4. Capteurs de neutralisation du sonar de recul (selon l'équipement) (p. 5-155)
5. Remplacement des ampoules (p. 8-26)
6. Trappe du réservoir de carburant (p. 3-34)
Recommandations concernant le carburant (p. 10-2)
Bouchon du réservoir de carburant (p. 3-34)
7. Dispositif de sécurité de portière arrière pour enfant (p. 3-5)

Reportez-vous à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

LII2576

HABITACLE

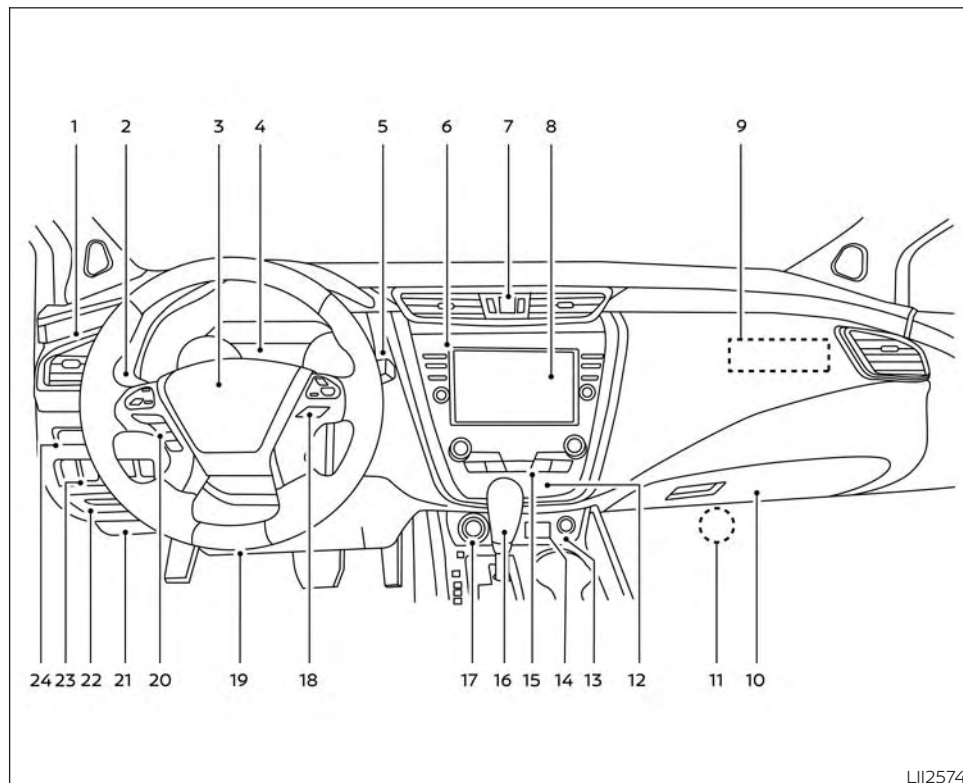


1. Boîte à gants (p. 2-66)
2. Rétroviseur (p. 3-40)
3. Compartiment de rangement de la console (p. 2-66)
4. Lampes de lecture (p. 2-80)
5. Toit ouvrant électrique (selon l'équipement) (p. 2-77)
6. Crochets pour bagages (p. 2-66)
7. Accoudoir central (p. 1-2)
8. Pare-soleil (p. 3-39)
9. Porte-tasses (p. 2-66)

Reportez-vous à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

LII2373

TABLEAU DE BORD



1. Bouche d'air (p. 4-31)
2. Commutateur des phares, phares antibrouillard (selon l'équipement) et clignotants (p. 2-48)
3. Sac gonflable supplémentaire (p. 1-54)
Avertisseur sonore (p. 2-55)
4. Instruments et jauges (p. 2-6)
Témoins (p. 2-11)
Écran multifonction (p. 2-22)
5. Commande de lave-glace et d'essuie-glace (p. 2-45)
Commande d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière (p. 2-45)
6. Commandes du système audio et d'affichage central*
7. Interrupteur de feux de détresse (p. 6-2)
8. Affichage central*
Affichage du dispositif d'aide à la navigation (selon l'équipement)*
9. Sac gonflable avant du côté passager (p. 1-54)
10. Boîte à gants (p. 2-66)
11. Sac gonflable supplémentaire des genoux côté passager (p. 1-54)

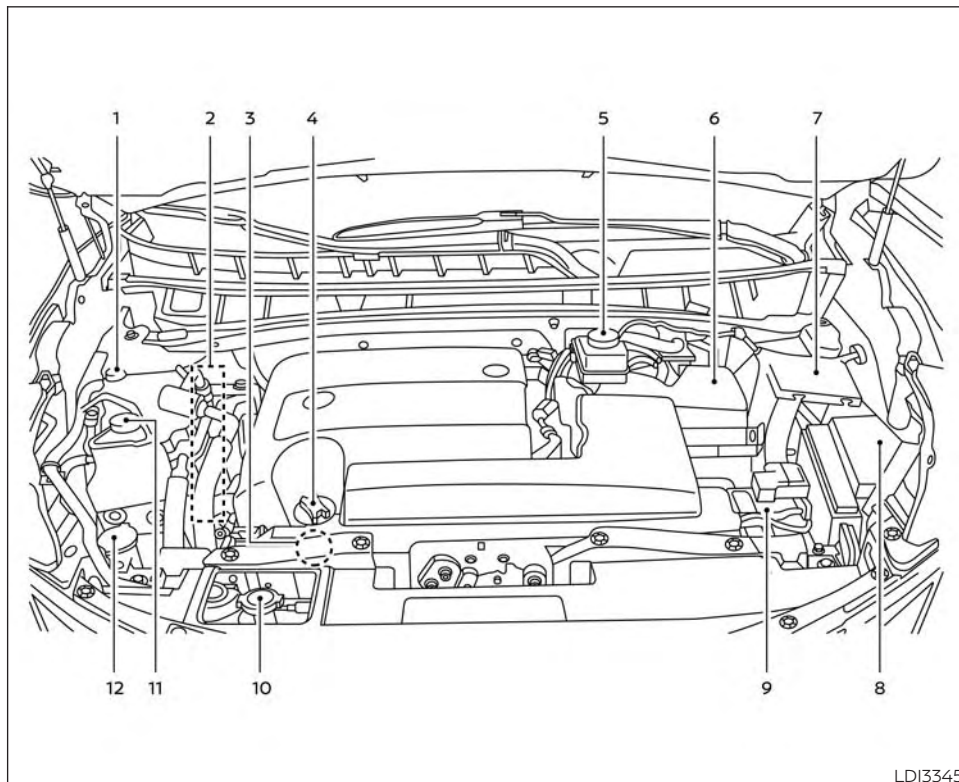
LII2574

12. Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant (p. 1-54)
13. Prise d'alimentation (p. 2-64)
14. Ports USB*
Prise AUX (auxiliaire)*
15. Commandes de chauffage et de climatisation automatiques (p. 4-32)
16. Levier sélecteur (p. 5-25)
17. Bouton-poussoir d'allumage (p. 5-18)
18. Commandes du régulateur de vitesse (selon l'équipement) (p. 5-70)
Commandes du régulateur de vitesse adaptatif (ICC) (selon l'équipement) (p. 5-73)
19. Sac gonflable supplémentaire des genoux du conducteur (p. 1-54)
20. Système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD} et commandes du système audio*
21. Commande d'ouverture du capot (p. 3-26)
Ouverture de la trappe de carburant (p. 3-34)
22. Boîte à fusibles (p. 8-21)
23. Commutateur du volant de direction chauffant (selon l'équipement) (p. 2-60)
Commutateur d'assistance dynamique du conducteur (selon l'équipement) (p. 2-60)
Commutateur du tableau de bord du hayon (selon l'équipement) (p. 3-26)
24. Commande de luminosité du tableau de bord (p. 2-48)
Commutateur de réinitialisation du compteur journalier double (p. 2-6)

* : Consultez le manuel d'utilisation du système Nissan Connect^{MD}.

Reportez-vous à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

POINTS DE VÉRIFICATION DANS LE COMPARTIMENT MOTEUR







Moteur VQ35DE



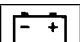
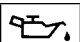


1. Réservoir du liquide de refroidissement (p. 8-5)
2. Emplacement de la courroie d'entraînement (p. 8-16)
3. Jauge d'huile moteur (p. 8-7)
4. Bouchon de remplissage d'huile moteur (p. 8-7)
5. Réservoir de liquide de frein (p. 8-12)
6. Filtre à air (p. 8-18)
7. Boîte à fusibles (p. 8-21)
8. Boîte de fusibles et fils-fusibles (p. 8-21)
9. Batterie (p. 8-14)
10. Bouchon du radiateur (p. 8-5)
11. Réservoir de liquide de direction assistée (p. 8-12)
12. Réservoir de liquide lave-glace (p. 8-13)




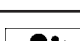
Reportez-vous à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

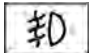


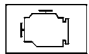
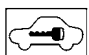
LDI3345

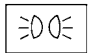


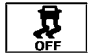
TÉMOINS

Témoin	Nom	Page
 ou 	Témoin d'avertissement du circuit de freinage anti-blocage (ABS)	2-12
	Témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique (selon l'équipement)	2-12
	Témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons (selon l'équipement)	2-13

Témoin	Nom	Page
 ou 	Témoin de frein	2-13
	Témoin de charge	2-14
	Témoin de pression d'huile moteur	2-14
	Témoin d'avertissement de basse pression des pneus	2-14
	Témoin d'avertissement principal	2-16

Témoin	Nom	Page
	Témoin de la direction assistée	2-17
	Témoin d'avertissement du système de freinage automatique arrière (selon l'équipement)	2-17
	Témoin et carillon des ceintures de sécurité	2-17
	Témoin du sac gonflable	2-18

Témoin	Nom	Page
	Témoin des phares antibrouillard avant (selon l'équipement)	2-18
	Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant	2-18
	Témoin d'assistance du feu de route (vert) (selon l'équipement)	2-18
	Témoin des feux de route (bleu)	2-19
	Témoin d'anomalie	2-19
	Témoin de sécurité	2-20

Témoin	Nom	Page
	Témoin des feux de position latéraux et des phares (vert)	2-20
	Témoin de dérapage	2-20
	Témoins des clignotants et des feux de détresse	2-20
	Témoin de NEUTRALISATION du système de contrôle dynamique du véhicule	2-21

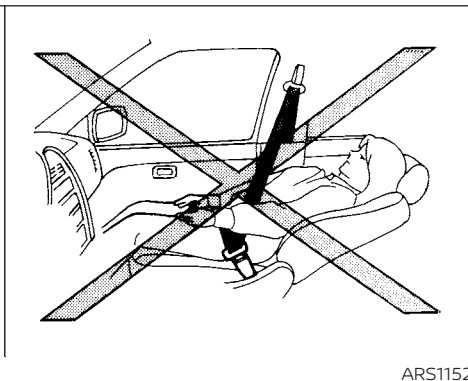
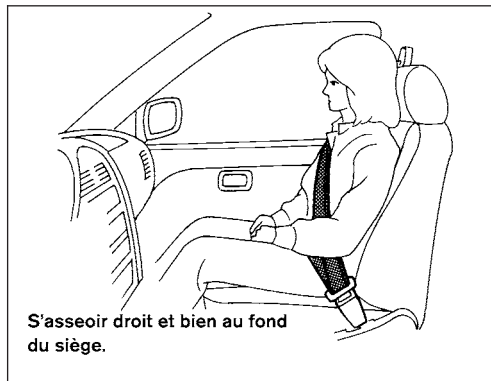
1 Sécurité – Sièges, ceintures de sécurité et dispositif de protection complémentaire

Sièges	1-2	Rallonges de ceinture de sécurité	1-26
Réglage manuel des sièges avant (selon l'équipement)	1-3	Entretien des ceintures de sécurité	1-27
Commande électrique de siège avant (selon l'équipement)	1-5	Sécurité des enfants	1-28
Réglage de la banquette arrière	1-6	Bébés	1-29
Accoudoirs	1-7	Jeunes enfants	1-29
Sièges adaptables	1-8	Enfants plus âgés	1-29
Appuie-tête	1-10	Ensembles de retenue d'enfant	1-31
Composants d'appuie-tête réglable	1-11	Précautions concernant les ensembles de retenue d'enfant	1-31
Composants d'appuie-tête non réglable	1-12	Système LATCH (Lower Anchors and Tethers for Children [points d'ancrage inférieurs et courroies d'attache pour siège d'enfant])	1-33
Retrait	1-12	Installation d'un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière au moyen du système LATCH	1-37
Pose	1-13	Installation d'un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière à l'aide des ceintures de sécurité	1-39
Réglage	1-13	Installation d'un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant au moyen du système LATCH	1-42
Ceintures de sécurité	1-14	Installation d'un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant à l'aide des ceintures de sécurité	1-46
Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité	1-14		
Témoin et carillon des ceintures de sécurité	1-17		
Femmes enceintes	1-18		
Personnes blessées	1-18		
Ceinture de sécurité à trois points d'ancrage avec enrouleur	1-18		



Sièges d'appoint.....	1-51
Système de retenue supplémentaire (SRS)	1-54
Précautions relatives au système de retenue supplémentaire (SRS)	1-54

Étiquettes d'avertissement concernant les sacs gonflables	1-78
Témoin du sac gonflable	1-79



⚠ AVERTISSEMENT

- N'inclinez pas le dossier de votre siège lorsque le véhicule est en mouvement. Ceci peut se révéler très dangereux. Dans cette position, le boudrier de la ceinture de sécurité n'est pas appuyé contre votre corps. En cas d'accident, vous pourriez être projeté contre le boudrier et subir des blessures graves au cou ou à d'autres parties de votre corps. Vous pourriez également glisser sous la ceinture sous-abdominale et subir des blessures internes graves.

- Pour bénéficier de la meilleure protection possible lorsque le véhicule est en mouvement, le dossier de votre siège devrait être en position verticale. Asseyez-vous toujours bien au fond de votre siège et à la verticale, les deux pieds sur le plancher, et réglez le siège correctement. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous au chapitre « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité » dans cette section.

- Après le réglage, assurez-vous du bon verrouillage de votre siège en faisant balancer ce dernier doucement vers l'avant et vers l'arrière.
- Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule. Ils pourraient activer par mégarde les commutateurs ou les commandes ou déplacer le véhicule. Des enfants laissés sans surveillance dans un véhicule pourraient être victimes d'accidents graves.
- Pour éviter le risque de blessures ou de décès associé à un fonctionnement accidentel du véhicule ou de ses systèmes, ne laissez pas les enfants, les personnes qui ont besoin de l'aide d'autres personnes ou les animaux sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé lors d'une journée chaude peut s'élever rapidement au point de provoquer un risque important de blessures graves ou mortelles à des personnes ou à des animaux domestiques.

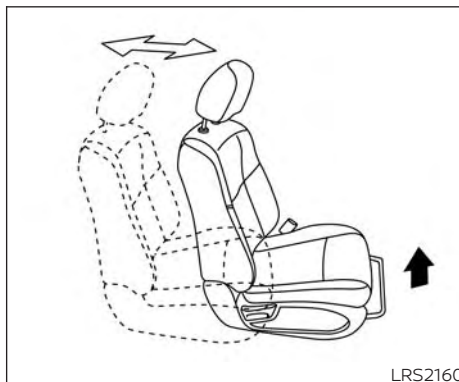
- Ne réglez pas la position de votre siège pendant que vous conduisez car la conduite d'un véhicule exige toute votre attention. Le siège pourrait se déplacer brusquement et vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.
- Le dossier ne devrait pas être incliné plus qu'il n'est nécessaire pour assurer le confort. La ceinture de sécurité est plus efficace lorsque le passager est assis au fond du siège et qu'il se tient bien droit. Si le dossier est incliné, le risque de glisser sous la ceinture sous-abdominale et de subir des blessures est accru.

⚠ MISE EN GARDE

Lorsque vous réglez la position d'un siège, assurez-vous de ne pas toucher aux pièces mobiles pour prévenir les blessures et les dommages.

RÉGLAGE MANUEL DES SIÈGES AVANT (selon l'équipement)

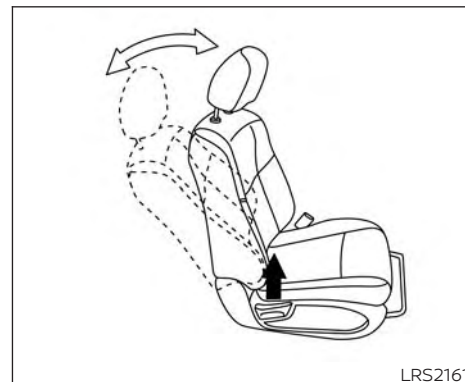
Les sièges de votre véhicule peuvent être réglés manuellement. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le réglage des sièges, veuillez vous référer aux étapes décrites dans cette section.



LRS2160

Réglage longitudinal

Tirez le centre de la barre vers le haut et maintenez-le ainsi tout en faisant glisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière jusqu'à la position voulue. Relâchez la barre pour verrouiller le siège.



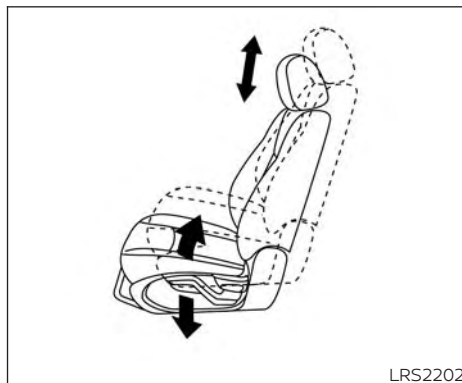
LRS2161

Inclinaison du dossier vers l'arrière

Pour incliner le dossier du siège vers l'arrière, soulevez le levier, puis adossez-vous contre le dossier. Pour redresser le dossier du siège, soulevez le levier, puis penchez-vous vers l'avant. Relâchez le levier pour verrouiller le dossier du siège.

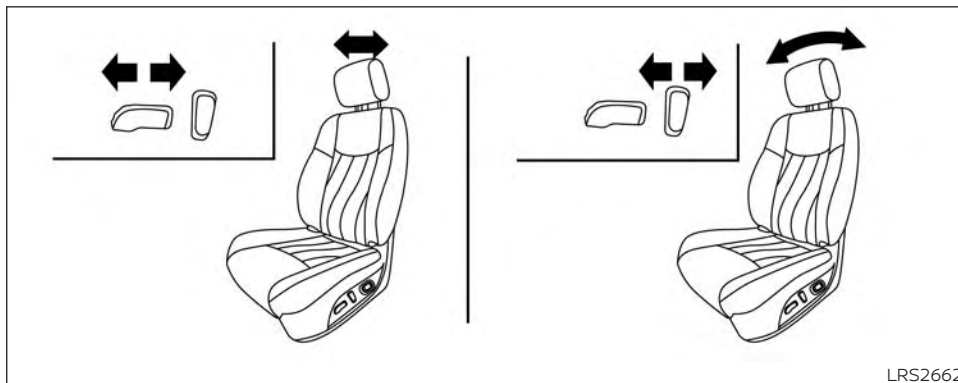
La fonction d'inclinaison permet le réglage de la position du dossier de façon à améliorer le confort des occupants de tailles différentes et l'obtention d'une meilleure position de la ceinture de sécurité. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous au chapitre « Précautions

concernant l'utilisation des ceintures de sécurité » dans cette section. De plus, le dossier peut être incliné pour permettre aux occupants de se reposer lorsque le véhicule est immobilisé et que le levier sélecteur est à la position P (stationnement).



Commande de réglage de la hauteur du siège (siège du conducteur)

Tirez le levier de réglage vers le haut ou poussez-le vers le bas pour régler la hauteur du siège jusqu'à ce que la position voulue soit atteinte.



COMMANDE ÉLECTRIQUE DE SIÈGE AVANT (selon l'équipement)

Conseils d'utilisation

- Le moteur du siège à réglage électrique est équipé d'un circuit de protection contre les surcharges à réinitialisation automatique. Si le moteur s'arrête durant le fonctionnement, attendez 30 secondes, puis activez l'interrupteur de nouveau.

- N'actionnez pas le commutateur de siège à réglage électrique pendant une longue période lorsque le moteur ne tourne pas. Cela déchargerait la batterie.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Positionneur automatique » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » de ce manuel.

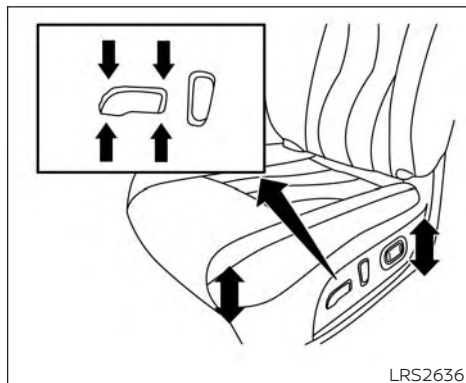
Réglage longitudinal

Déplacez la commande comme illustré pour glisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière à la position voulue.

Inclinaison du dossier vers l'arrière

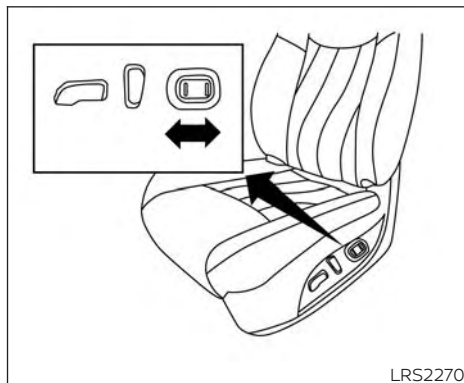
Déplacez la commande d'inclinaison comme illustré jusqu'à l'angle voulu.

La fonction d'inclinaison permet le réglage de la position du dossier de façon à améliorer le confort des occupants de tailles différentes et l'obtention d'une meilleure position de la ceinture de sécurité. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous au chapitre « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité » dans cette section. De plus, le dossier peut être incliné pour permettre aux occupants de se reposer lorsque le véhicule est immobilisé et que le levier sélecteur est à la position P (stationnement).



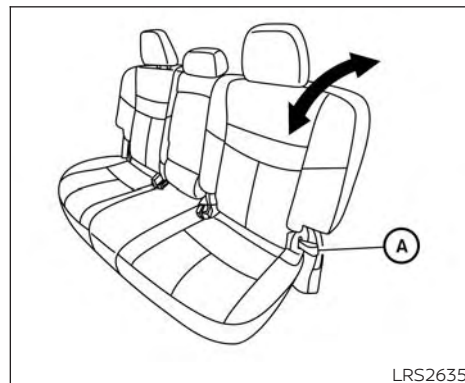
Commande de réglage de la hauteur du siège (siège du conducteur)

Déplacez le commutateur, comme indiqué, pour régler l'angle et la hauteur du coussin de siège.



Support lombaire du siège (siège conducteur)

Le siège du conducteur est muni d'un support lombaire réglable. Enfoncez le commutateur comme indiqué pour régler le support lombaire du dossier du siège.



RÉGLAGE DE LA BANQUETTE ARRIÈRE

Inclinaison du dossier vers l'arrière

Tirez la sangle d'inclinaison (A) et positionnez le dossier à l'angle désiré. Relâchez la sangle d'inclinaison après avoir positionné le siège à l'angle désiré.

La fonction d'inclinaison permet de régler le dossier selon la taille des occupants et d'obtenir une meilleure position de la ceinture de sécurité. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous au chapitre « Précautions concernant l'utilisa-

tion des ceintures de sécurité » dans cette section. Le dossier peut également être incliné pour permettre aux occupants de se reposer lorsque le véhicule est stationné.

⚠ AVERTISSEMENT

- Une fois le réglage terminé, vérifiez pour vous assurer que le siège est bien verrouillé.
- N'inclinez pas le dossier de votre siège lorsque le véhicule est en mouvement. Ceci peut se révéler très dangereux. Dans cette position, le baudrier de la ceinture de sécurité n'est pas appuyé contre votre corps. En cas d'accident, vous pourriez être projeté contre le baudrier et subir des blessures graves au cou ou à d'autres parties de votre corps. Vous pourriez également glisser sous la ceinture sous-abdominale et subir des blessures internes graves.

- Pour bénéficier de la meilleure protection possible lorsque le véhicule est en mouvement, le dossier de votre siège devrait être en position verticale et bien au fond de votre siège, les deux pieds sur le plancher, et réglez la ceinture de sécurité correctement. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous au chapitre « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité » dans cette section.



LRS2588

ACCOUDOIRS

L'accoudoir central de la banquette arrière est verrouillé en position relevée. Tirez sur l'accoudoir pour l'abaisser, comme illustré.

Pour remettre l'accoudoir en position relevée, tirez-le vers le haut jusqu'à ce qu'il soit complètement en position relevée.

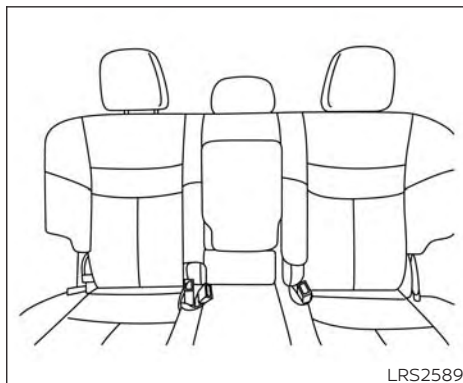
SIÈGES ADAPTABLES

AVERTISSEMENT

- Ne laissez jamais une personne prendre place dans l'aire de chargement ou sur un siège arrière en position repliée. En cas de collision, les personnes qui s'y trouvent ne sont pas retenues et elles risquent de subir des blessures graves ou mortelles.
- Ne permettez jamais à un passager de s'asseoir ailleurs que dans un siège muni d'une ceinture de sécurité. Assurez-vous que tous les passagers de votre véhicule ont pris place sur un siège et qu'ils ont bien bouclé leur ceinture de sécurité.
- Ne permettez pas à plus d'une personne de s'attacher avec la même ceinture de sécurité.
- Ne rabattez pas les sièges arrière si des passagers se trouvent à proximité ou si des bagages reposent sur ces sièges.
 - Assurez-vous que la course du siège est libre avant de déplacer le siège.

- Veillez à ne pas vous piéger les mains ni les pieds dans le siège.
- Les appuie-tête doivent être réglés correctement, car ils peuvent assurer une protection non négligeable contre les blessures en cas d'accident. S'ils ont été retirés pour quelque raison que ce soit, assurez-vous de toujours les remettre en place et de bien régler leur position.
- Si vous retirez les appuie-tête de leur emplacement pour quelque raison que ce soit, rangez-les correctement afin d'éviter qu'ils ne blessent quelqu'un ou qu'ils n'endommagent le véhicule en cas d'arrêt brusque ou d'accident.
- Après avoir remis les dossiers de la banquette de la rangée arrière en position verticale, il convient de toujours vérifier que les dossiers sont verrouillés en position verticale, en exerçant un mouvement léger de va-et-vient sur les dossiers, avant de laisser les passagers s'installer sur la banquette arrière. S'ils ne sont pas correctement verrouillés, les passagers pourraient être blessés en cas d'accident ou d'arrêt brusque.

- Fixez tous les bagages solidement pour éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. N'empilez pas les bagages plus hauts que les dossiers de sièges. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.

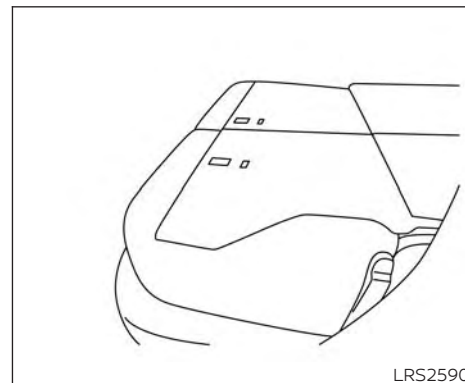


Relèvement de la banquette arrière

Avant de rabattre les sièges arrière :

- Détachez la ceinture de sécurité centrale et la boucle et fixez-les à la base de l'enrouleur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Rangement de la ceinture de sécurité centrale arrière » dans le présent chapitre.

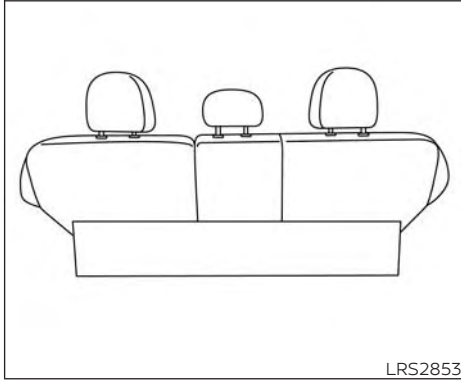
- Fixez les ceintures de sécurité sur les crochets de ceinture de sécurité sur la paroi latérale. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Crochet de ceinture de sécurité » dans le présent chapitre.
- Retirez les contenants de boisson du porte-gobelet arrière.



Pour rabattre les dossiers de siège :

1. Tirez sur la sangle du siège arrière.
- ou
2. Tirez le levier à côté de l'espace de chargement et rabattez le dossier de siège.

APPUIE-TÊTE



Pour redresser les dossiers :

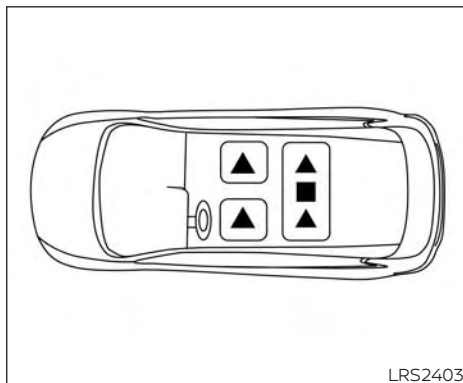
1. Relevez chaque dossier de siège et poussez-le en position verticale jusqu'à ce qu'il s'enclenche.
2. Réinstallez toujours la ceinture de sécurité centrale lorsque le siège est remis à la position verticale.

⚠ AVERTISSEMENT

- Lorsque vous remettez le dossier en position verticale, veillez à fixer la languette d'accouplement de la ceinture de sécurité centrale.
- Ne détachez pas le connecteur de la ceinture de sécurité centrale arrière à moins de devoir replier le siège arrière.
- Lorsque vous bouclez le connecteur de la ceinture de sécurité centrale arrière, assurez-vous que le dossier de siège est correctement verrouillé et que le connecteur de la ceinture de sécurité centrale arrière est fixé solidement.
- Si le connecteur de la ceinture de sécurité centrale arrière et les dossiers des sièges ne sont pas fixés correctement, des blessures graves peuvent survenir en cas d'accident ou de freinage brusque.

⚠ AVERTISSEMENT

Les appuie-tête sont des dispositifs de sécurité complémentaires aux autres systèmes de sécurité du véhicule. Ils peuvent procurer une protection supplémentaire contre les blessures dans certains types de collision arrière. Les appuie-tête doivent être réglés correctement, selon les instructions prescrites dans le présent chapitre. Vérifiez la position de votre appuie-tête si une autre personne a utilisé le siège avant vous. Ne fixez aucun article aux tiges d'appuie-tête et ne retirez pas l'appuie-tête. Ne permettez à personne de s'asseoir dans un siège dont l'appuie-tête a été retiré. Si vous avez retiré l'appuie-tête, réinstallez-le et réglez-le correctement avant qu'un passager s'assoie à cette place. Le non-respect de ces instructions peut réduire l'efficacité des appuie-tête, ce qui accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.



L'illustration montre les places assises dotées d'un appuie-tête.

▲ Indique que le siège est doté d'un appuie-tête.

■ Indique que la place assise est dotée d'un appuie-tête.

+ Indique que la place assise n'est pas dotée d'un appuie-tête (le cas échéant).

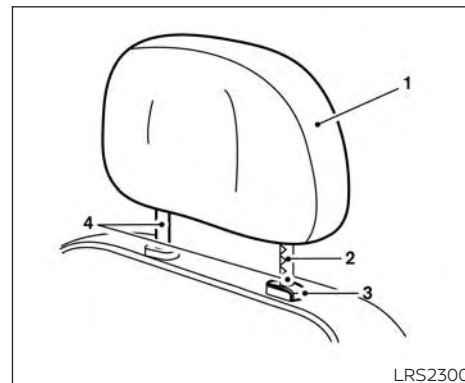
- Votre véhicule est muni d'un appuie-tête qui peut être intégré, réglable ou non réglable.

- Les appuie-tête réglables sont dotés de plusieurs encoches le long des tiges pour les verrouiller dans la position de réglage désirée.

• Réglage correct :

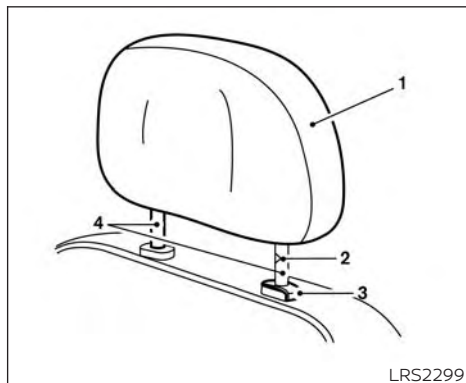
- Pour le type réglable, alignez l'appuie-tête de façon à ce que le milieu de votre oreille se trouve approximativement au même niveau que le centre de l'appuie-tête.
- Si la position de votre oreille est toujours plus élevée que l'alignement recommandé, placez l'appuie-tête à la plus haute position.

- Si l'appuie-tête a été retiré, assurez-vous qu'il est réinstallé et verrouillé en place avant de voyager assis à cette place.



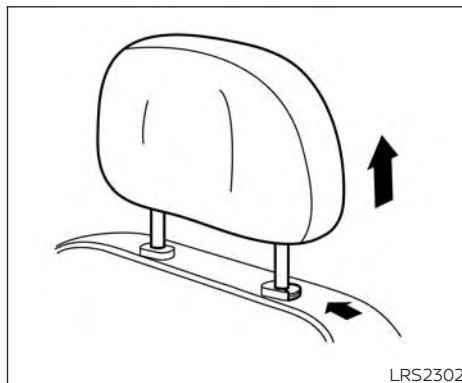
COMPOSANTS D'APPUIE-TÊTE RÉGLABLE

1. Appuie-tête amovible
2. Encoches multiples
3. Bouton de verrouillage
4. Tiges



COMPOSANTS D'APPUIE-TÊTE NON RÉGLABLE

1. Appuie-tête amovible
2. Encoche unique
3. Bouton de verrouillage
4. Tiges

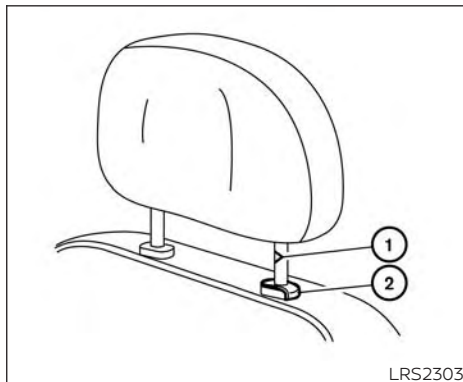


RETRAIT

Utilisez la procédure suivante pour retirer l'appuie-tête :

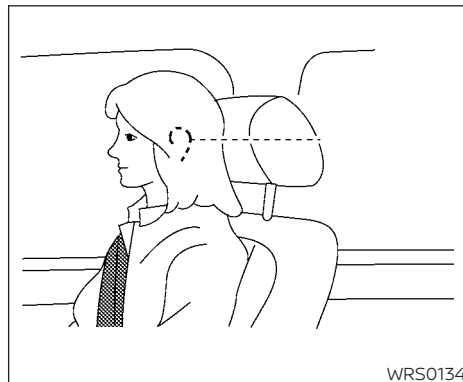
1. Tirez l'appuie-tête jusqu'à la plus haute position.
2. Maintenez le bouton de verrouillage enfoncé.
3. Retirez l'appuie-tête du dossier de siège.
4. Rangez l'appuie-tête correctement dans un endroit adéquat pour qu'il ne se déplace pas dans le véhicule.

5. Remettez l'appuie-tête en place et réglez-le correctement avant qu'un occupant ne prenne place sur le siège.



POSE

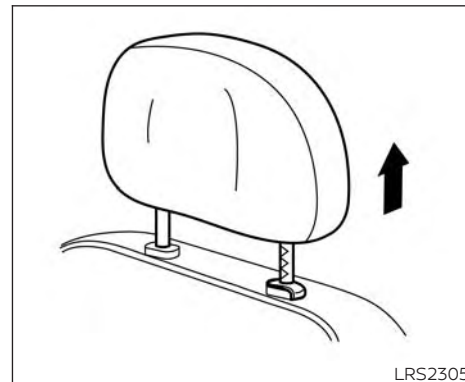
1. Alignez les tiges de l'appuie-tête avec les trous du dossier du siège. Assurez-vous que l'appuie-tête est dans le bon sens. La tige dotée d'encoches ① doit être installée dans le trou pourvu du bouton de verrouillage ②.
2. Appuyez sur le bouton de verrouillage et maintenez-le enfoncé, puis abaissez l'appuie-tête.
3. Réglez correctement l'appuie-tête avant qu'un occupant prenne place dans le siège.



RÉGLAGE

Pour l'appuie-tête réglable

Réglez la hauteur de l'appuie-tête de telle façon que son centre se trouve au même niveau que le milieu de vos oreilles. Si la position de votre oreille est toujours plus élevée que l'alignement recommandé, placez l'appuie-tête à la plus haute position.

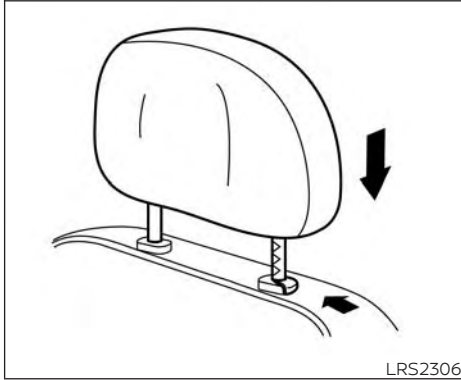


Relevage

Pour relever l'appuie-tête, tirez-le vers le haut.

Assurez-vous que l'appuie-tête est placé de façon à ce que le bouton de verrouillage soit engagé dans l'encoche avant de voyager assis à cette place.

CEINTURES DE SÉCURITÉ



Abaissement

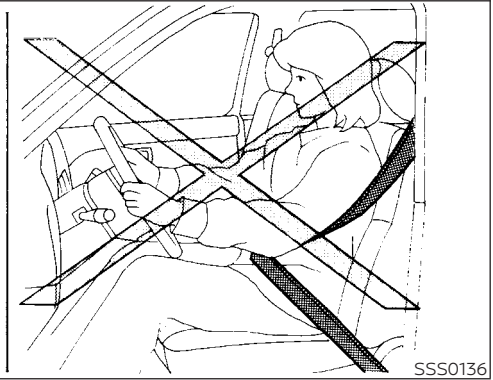
Pour l'abaisser, maintenez le bouton de verrouillage enfoncé, puis poussez l'appuie-tête vers le bas.

Assurez-vous que l'appuie-tête est placé de façon à ce que le bouton de verrouillage soit engagé dans l'encoche avant de voyager assis à cette place.

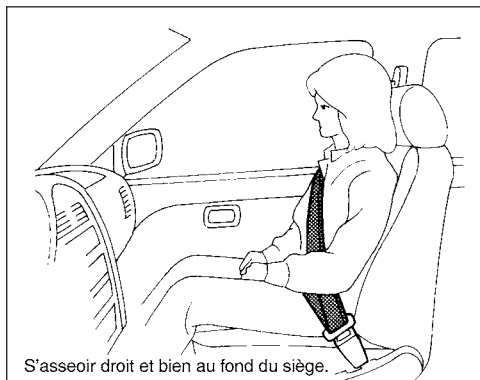


PRÉCAUTIONS CONCERNANT L'UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

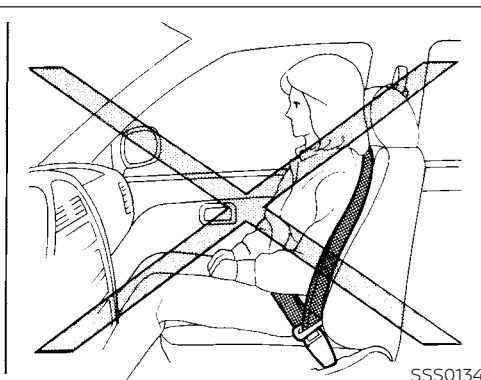
En cas de collision, les probabilités de blessures graves, voire mortelles peuvent être considérablement réduites si vous êtes assis bien au fond de votre siège, les deux pieds sur le plancher, et que vous bouclez correctement votre ceinture de sécurité. NISSAN conseille vivement à tous les occupants du véhicule de boucler leur ceinture de sécurité en tout temps pendant la conduite, même si la place qu'ils occupent est munie d'un sac gonflable.



Le port de la ceinture de sécurité pendant la conduite est obligatoire presque partout au Canada et aux États-Unis.



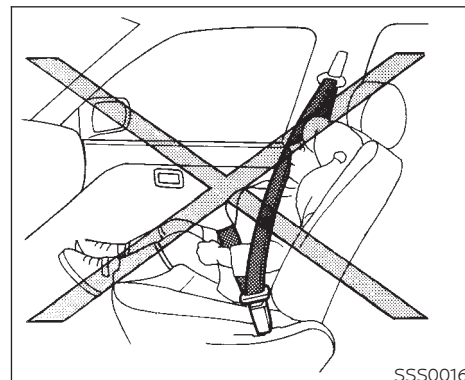
S'asseoir droit et bien au fond du siège.



SSS0134

⚠ AVERTISSEMENT

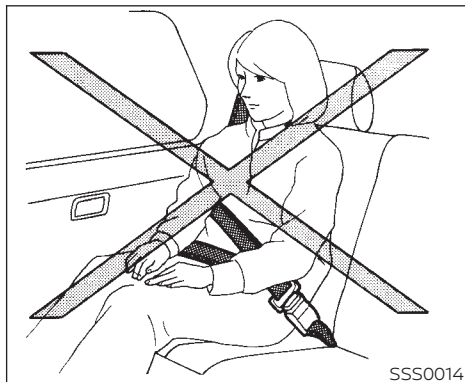
- Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité. Les enfants doivent être assis dans les sièges arrière, installés dans un ensemble de retenue approprié.



SSS0016

⚠ AVERTISSEMENT

- La ceinture de sécurité doit être serrée correctement. En cas d'accident, le non-respect de cette consigne peut réduire l'efficacité de tout le système de retenue et accroître les risques de blessures ainsi que la gravité de celles-ci. Le port incorrect d'une ceinture de sécurité peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.



⚠ AVERTISSEMENT

- **Faites toujours passer le baudrier sur votre épaule et en travers de votre poitrine. Ne faites jamais passer le baudrier derrière votre dos, sous votre bras ou sur votre cou. La ceinture de sécurité ne doit reposer ni sur votre visage ni sur votre cou, et elle ne doit pas tomber de votre épaule.**

- **Placez la ceinture sous-abdominale aussi basse et aussi serrée que possible **AU NIVEAU DES HANCHES, ET NON AU NIVEAU DE LA TAILLE.** En cas d'accident, une ceinture sous-abdominale placée trop haut peut augmenter les risques de blessures internes.**
- **Assurez-vous que la languette de la ceinture de sécurité est solidement attachée à la boucle appropriée.**
- **Ne portez pas une ceinture de sécurité bouclée à l'envers ou dont la sangle est vrillée. Elle ne pourrait plus vous protéger aussi efficacement.**
- **Ne permettez pas à plus d'une personne de s'attacher avec la même ceinture de sécurité.**
- **Le nombre de passagers à bord du véhicule ne doit jamais dépasser le nombre de ceintures de sécurité.**

- **Si le témoin des ceintures de sécurité reste allumé alors que le contact est ÉTABLI, que toutes les portières sont fermées et que toutes les ceintures de sécurité sont bouclées, il est possible que le circuit soit défectueux. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.**
- **Aucune modification ne doit être apportée aux ceintures de sécurité. Par exemple, ne modifiez pas la ceinture de sécurité et n'ajoutez pas de garnitures ou de dispositifs qui pourraient modifier le cheminement ou la tension de la ceinture. Ces opérations pourraient compromettre le fonctionnement des ceintures de sécurité. Toute modification des ceintures de sécurité peut entraîner des blessures graves.**
- **Lorsque les prétendeurs de ceinture de sécurité sont déclenchés, ils ne peuvent pas être réutilisés et il faut les remplacer en même temps que l'enrouleur. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.**

- **Toutes les ceintures de sécurité, y compris les enrouleurs et le matériel de fixation, doivent être inspectées après une collision. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. NISSAN recommande le remplacement de toutes les ceintures de sécurité activées pendant une collision, à moins que cette collision n'ait été sans gravité, que les ceintures n'aient subi aucun dommage apparent et qu'elles fonctionnent encore correctement. Les ceintures de sécurité inutilisées à la suite d'une collision doivent aussi être inspectées. Elles doivent être remplacées si un mauvais fonctionnement ou des dommages ont été décelés.**
- **Tous les ensembles de retenue d'enfant et le matériel de fixation doivent être inspectés après une collision. Respectez toujours les instructions d'inspection et de remplacement fournies par le fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant que vous utilisez dans votre véhicule. L'ensemble de retenue d'enfant doit être remplacé s'il est endommagé.**



LRS0786

TÉMOIN ET CARILLON DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Le siège du conducteur et du passager avant est équipé d'une fonction améliorée de rappel des ceintures de sécurité. Si votre véhicule est équipé d'une fonction améliorée de rappel des ceintures de sécurité, une alerte visuelle et sonore s'active si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est déboutlée lorsque le véhicule roule à une vitesse supérieure ou égale à 15 km/h (9 mi/h) dans les conditions suivantes :

- La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée.

- La ceinture de sécurité du passager avant n'est pas bouclée et le siège est occupé par un passager pendant 7 secondes après l'établissement du contact.
- La ceinture de sécurité du passager avant n'est pas bouclée et des objets ou une force extérieure sur le siège du passager font passer la classification du rappel des ceintures de sécurité sur Occupied (Occupé).

Le témoin de ceinture de sécurité clignote dans les conditions illustrées ci-dessus jusqu'à ce que la ceinture de sécurité requise soit bouclée correctement.

Un carillon d'avertissement retentit pendant environ 90 secondes ou jusqu'à ce que l'une des conditions suivantes soit remplie :

- la ceinture de sécurité déboutlée de l'occupant avant est correctement bouclée.
- La fonction de rappel des ceintures de sécurité dans le siège du passager avant ne détecte plus si le siège du passager avant est occupé.
- Le contact est coupé ou le véhicule est placé en position P (stationnement).

Les situations ci-dessous peuvent entraîner l'allumage du témoin de rappel des ceintures de sécurité et le retentissement du carillon, même lorsque le siège du passager n'est pas occupé.

- Des objets lourds se trouvent sur le siège.
- Une personne pousse ou tire le siège du passager avant.
- Un objet placé sous le siège du passager avant.
- Un objet placé entre le coussin de siège et la console centrale ou entre le coussin de siège et la portière.
- Un objet suspendu sur le siège ou placé dans la pochette du dossier de siège.
- Un ensemble de retenue d'enfant ou un autre objet s'appuyant contre l'arrière du dossier de siège.

FEMMES ENCEINTES

NISSAN recommande aux femmes enceintes de porter leur ceinture de sécurité. Serrez bien la ceinture de sécurité et veillez à ce que la portion sous-abdominale repose aussi bas que possible au niveau des hanches, et non au niveau de la taille. Placez le baudrier sur votre épaule et en travers de votre poitrine. Ne faites jamais passer la ceinture à trois points d'ancrage sur votre abdomen. Consultez votre médecin pour obtenir des renseignements spécifiques à votre situation.

PERSONNES BLESSÉES

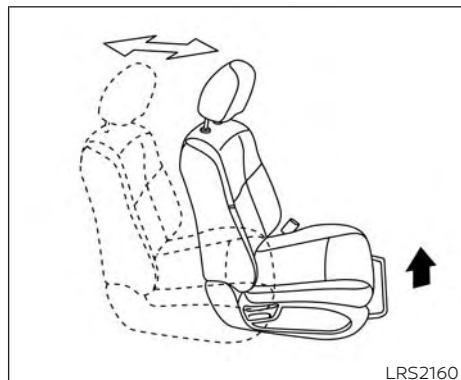
NISSAN recommande aux personnes blessées de porter leur ceinture de sécurité. Consultez votre médecin pour obtenir des renseignements spécifiques à votre situation.

CEINTURE DE SÉCURITÉ À TROIS POINTS D'ANCRAGE AVEC ENROULEUR

AVERTISSEMENT

- **Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité. Les enfants doivent être assis dans les sièges arrière, installés dans un ensemble de retenue approprié.**
- **N'inclinez pas le dossier de votre siège lorsque le véhicule est en mouvement. Ceci peut se révéler très dangereux. Dans cette position, le baudrier de la ceinture de sécurité n'est pas appuyé contre votre corps. En cas d'accident, vous pourriez être projeté contre le baudrier et subir des blessures graves au cou ou à d'autres parties de votre corps. Vous pourriez également glisser sous la ceinture sous-abdominale et subir des blessures internes graves.**

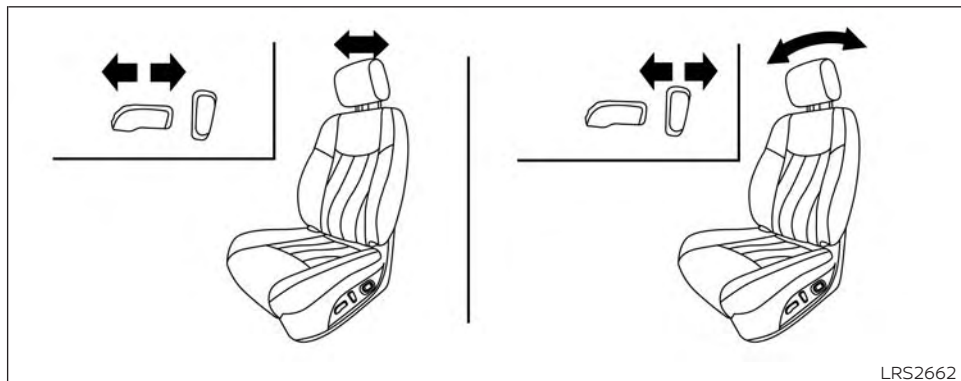
- Pour bénéficier de la meilleure protection possible lorsque le véhicule est en mouvement, le dossier de votre siège devrait être en position verticale. Asseyez-vous toujours à la verticale et bien au fond de votre siège, les deux pieds sur le plancher, et réglez la ceinture de sécurité correctement.
- Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. La plupart des places assises sont munies de ceintures de sécurité avec enrouleur à blocage automatique. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou d'un enfant lorsque le mode de blocage automatique est activé, l'enfant peut être gravement blessé ou même tué si la ceinture de sécurité se rétracte et se tend. Cela peut arriver même si le véhicule est stationné. Détachez la ceinture de sécurité pour libérer l'enfant. Si la ceinture de sécurité ne peut pas être détachée ou l'est déjà, libérez l'enfant en coupant la ceinture de sécurité à l'aide d'un outil convenable (comme un couteau ou des ciseaux) pour libérer la ceinture de sécurité.



Siège avant à réglage manuel illustré (selon l'équipement)

Bouclage des ceintures de sécurité

1. Réglez la position du siège. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Sièges » dans ce chapitre.



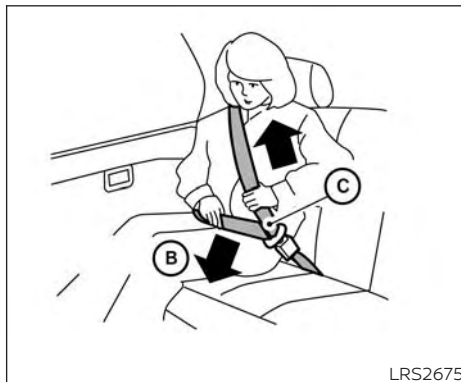
Siège avant à réglage électrique illustré (selon l'équipement)



2. Tirez lentement la ceinture de sécurité hors de l'enrouleur, puis insérez la languette dans la boucle (A) jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez la languette se verrouiller.

- **L'enrouleur est conçu pour se bloquer en cas de freinage brusque ou de collision. Si elle est tirée lentement, la ceinture de sécurité peut être déroulée et offrir une certaine liberté de mouvement lorsque vous êtes assis sur le siège.**

- Si vous ne pouvez pas sortir la ceinture de sécurité de l'enrouleur, tirez un coup sec sur la ceinture, puis relâchez-la immédiatement. Tirez ensuite doucement pour l'extraire de l'enrouleur.



LRS2675

3. Placez la ceinture sous-abdominale **bas sur les hanches et bien serrée (B)**, tel qu'illustré.
4. Tirez le baudrier vers l'enrouleur pour éliminer le jeu de la ceinture (C). Assurez-vous que le baudrier passe sur votre épaule et en travers de votre poitrine.

Les ceintures de sécurité à trois points d'ancrage du siège du passager avant et des places arrière fonctionnent en deux modes :

- Blocage d'urgence de l'enrouleur
- Blocage automatique de l'enrouleur

Le mode de blocage d'urgence de l'enrouleur permet de dérouler et d'enrouler la ceinture de sécurité pour assurer une certaine liberté de mouvement aux occupants. Le mode de blocage d'urgence bloque la ceinture en cas de décélération soudaine du véhicule ou de collision.

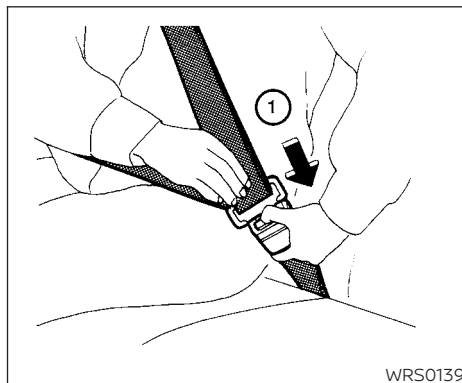
Le mode de blocage automatique de l'enrouleur ou mode de l'ensemble de retenue d'enfant bloque la ceinture de façon à maintenir un ensemble de retenue d'enfant sur le siège.

Lorsque le mode de blocage automatique est activé, la ceinture de sécurité ne peut plus être déroulée, à moins que la languette de ceinture soit détachée de la boucle et que la ceinture soit complètement rétractée. Une fois complètement rétractée, la ceinture de sécurité revient automatiquement au mode de blocage d'urgence. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous au chapitre « Ensembles de retenue d'enfant » dans cette section.

Le mode de blocage automatique de l'enrouleur ne doit être utilisé qu'aux fins d'installation d'un ensemble de retenue d'enfant. Le mode de blocage automatique ne doit pas être activé lorsqu'un passager utilise normalement la ceinture de sécurité. Si ce mode est activé, la tension dans la ceinture de sécurité pourrait être inconfortable pour le passager qui la porte. L'utilisation de ce mode modifie aussi le fonctionnement du sac gonflable du passager avant. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » dans le présent chapitre.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous bouclez les ceintures de sécurité, assurez-vous que les dossiers de siège sont bien verrouillés. S'ils ne sont pas correctement verrouillés, les passagers pourraient être blessés en cas d'accident ou d'arrêt brusque.



Débouclage des ceintures de sécurité

Pour déboucler la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de la boucle ①. La ceinture de sécurité se rétracte automatiquement.

Vérification du fonctionnement des ceintures de sécurité

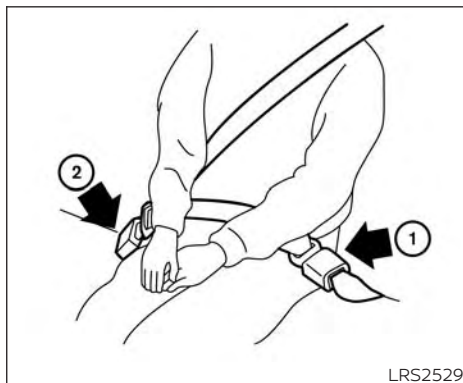
Les enrouleurs des ceintures de sécurité sont conçus pour bloquer la ceinture de sécurité dans les deux cas suivants :

- lorsque la ceinture de sécurité est tirée soudainement hors de l'enrouleur;
- lorsque le véhicule ralentit brusquement.

Pour vous assurer du bon fonctionnement des ceintures de sécurité, vérifiez-les de la façon suivante :

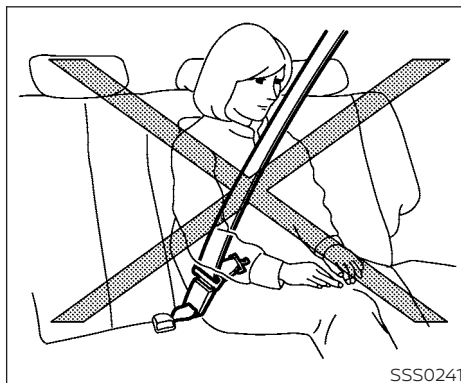
- Saisissez le boudoir et tirez-le brusquement vers l'avant. L'enrouleur doit se verrouiller et bloquer la ceinture de sécurité.

Si l'enrouleur ne se verrouille pas durant la vérification, faites vérifier le système. Il est recommandé de visiter un concessionnaire NISSAN pour cet entretien ou pour en apprendre davantage sur le fonctionnement de la ceinture de sécurité.



Ceinture de sécurité centrale arrière

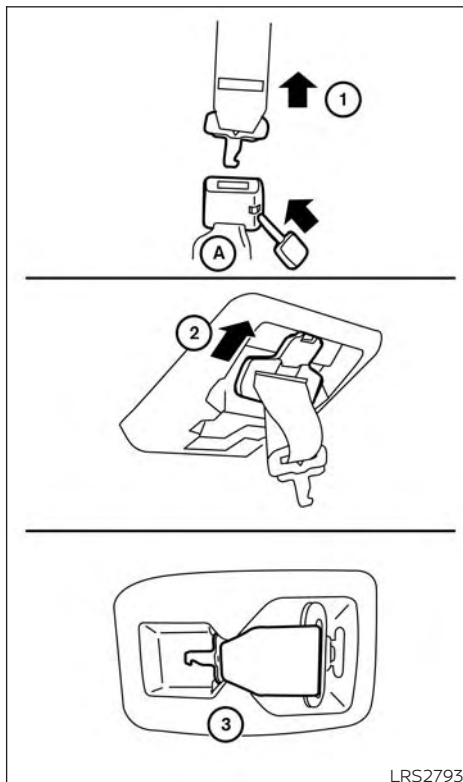
La ceinture de sécurité centrale arrière dispose d'une languette d'accouplement ① et d'une languette de ceinture de sécurité ②. Les deux languettes doivent être solidement verrouillées pour assurer le bon fonctionnement de la ceinture.



⚠ AVERTISSEMENT

- **Bouclez toujours la languette d'accouplement et la ceinture de sécurité dans l'ordre indiqué.**

- Lorsque la ceinture de sécurité est utilisée ou que vous installez un ensemble de retenue d'enfant, assurez-vous que la languette d'accouplement et la languette de la ceinture de sécurité sont bien bouclées. N'utilisez pas la ceinture de sécurité ou l'ensemble de retenue d'enfant en bouclant uniquement la languette de la ceinture de sécurité. En cas d'accident ou de freinage brusque, une telle utilisation pourrait résulter en de graves blessures.



LRS2793

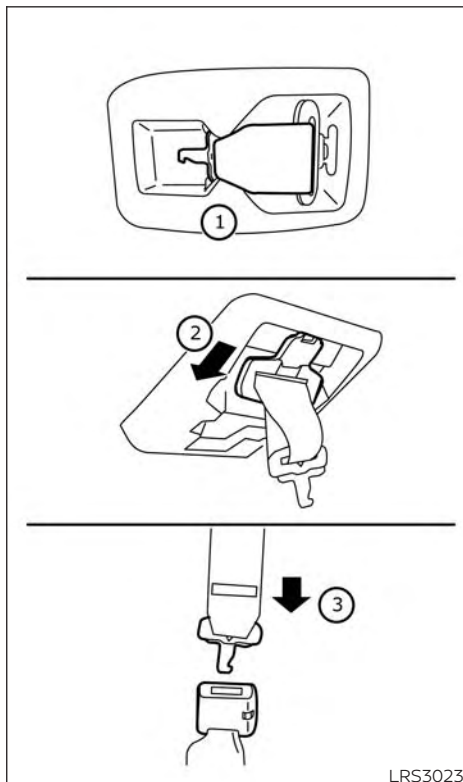
Rangement de la ceinture de sécurité centrale arrière

Lorsque l'on replie le siège arrière, il est possible de laisser la ceinture de sécurité centrale arrière s'enrouler dans une position de rangement :

1. Tenez la languette d'accouplement ① pour que la ceinture de sécurité ne se rétracte pas soudainement lorsque la languette est libérée de sa boucle d'accouplement. Libérez la languette d'accouplement en insérant un objet semblable à une clé ② dans la boucle d'accouplement.
2. Insérez la languette de la ceinture de sécurité à la première base de l'enrouleur ②.
3. Fixez ensuite la languette d'accouplement à la base de l'enrouleur ③.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne détachez pas le connecteur de la ceinture de sécurité centrale arrière à moins de devoir replier le siège arrière.**
- **Lorsque vous bouclez le connecteur de la ceinture de sécurité centrale arrière, assurez-vous que le dossier de siège est correctement verrouillé et que le connecteur de la ceinture de sécurité centrale arrière est fixé solidement.**
- **Si le connecteur de la ceinture de sécurité centrale arrière et les dossiers des sièges ne sont pas fixés correctement, des blessures graves peuvent survenir en cas d'accident ou de freinage brusque.**



LRS3023

Bouclage de la ceinture de sécurité centrale

Assurez-vous que la languette et la boucle d'accouplement de la ceinture de sécurité centrale arrière sont rattachées. Détachez-les seulement si vous souhaitez rabattre le siège arrière.

Pour attacher la boucle :

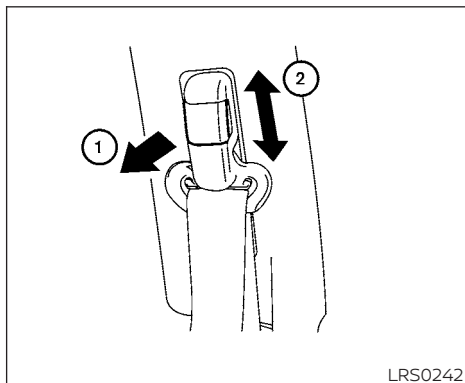
1. Libérez la languette d'accouplement de la base de l'enrouleur ①.
2. Libérez la languette de la ceinture de sécurité de la base de l'enrouleur ②.
3. Tirez sur la ceinture de sécurité et engagez la languette d'accouplement dans la boucle jusqu'au déclic ③.

La languette d'accouplement de la ceinture de sécurité centrale s'attache uniquement à la boucle d'accouplement de la ceinture de sécurité centrale.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le bouclage de la ceinture de sécurité, consultez la section « Bouclage des ceintures de sécurité » dans ce chapitre.

AVERTISSEMENT

- **Ne détachez pas le connecteur de la ceinture de sécurité centrale arrière à moins de devoir replier le siège arrière.**
- **Lorsque vous bouclez le connecteur de la ceinture de sécurité centrale arrière, assurez-vous que le dossier de siège est correctement verrouillé et que le connecteur de la ceinture de sécurité centrale arrière est fixé solidement.**
- **Si le connecteur de la ceinture de sécurité centrale arrière et les dossiers des sièges ne sont pas fixés correctement, des blessures graves peuvent survenir en cas d'accident ou de freinage brusque.**



LRS0242

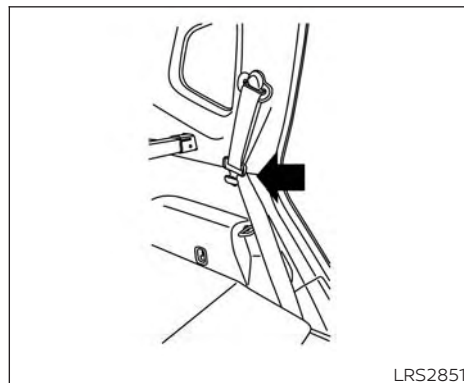
Réglage de la hauteur du baudrier (sièges avant)

La hauteur de l'ancrage du baudrier doit être réglée à la position convenant le mieux à la taille de l'occupant du siège. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous au chapitre « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité » dans cette section. Pour ajuster, tirez sur le bouton de réglage ① et déplacez l'ancrage du baudrier à la position désirée ② de sorte que la sangle passe au centre de l'épaule. La ceinture de sécurité ne doit reposer ni sur votre visage ni sur votre cou, et elle ne doit pas tomber de

votre épaule. Relâchez le bouton de réglage pour verrouiller l'ancrage du baudrier.

⚠ AVERTISSEMENT

- Une fois le réglage terminé, relâchez le bouton de réglage et essayez de déplacer l'ancrage du baudrier vers le haut et vers le bas pour vous assurer qu'il est bien verrouillé.
- La hauteur de l'ancrage du baudrier doit être réglée à la position convenant le mieux à la taille de l'occupant du siège. En cas d'accident, le non-respect de cette consigne peut réduire l'efficacité de tout le système de retenue et accroître les risques de blessures ainsi que la gravité de celles-ci.



LRS2851

Crochet de ceinture de sécurité

Si les ceintures de sécurité sont inutilisées et si vous rabattez les sièges arrière, placez les ceintures de sécurité arrière sur les crochets de ceinture de sécurité.

RALLONGES DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

Si la corpulence de la personne ou sa position de conduite rendent impossible le port normal de la ceinture de sécurité, une rallonge de ceinture de sécurité peut être achetée séparément. La rallonge de cein-

ture de sécurité allonge la ceinture d'environ 200 mm (8 po) et peut être utilisée pour :

- les sièges du conducteur et du passager avant;

Si vous souhaitez acheter une rallonge de ceinture de sécurité, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN.

AVERTISSEMENT

- **Seules les rallonges de ceintures de sécurité NISSAN, fabriquées par la même entreprise qui a conçu les ceintures de sécurité d'origine, doivent être utilisées sur les ceintures de sécurité NISSAN.**
- **Les adultes et les enfants qui peuvent utiliser la ceinture de sécurité d'origine ne doivent pas utiliser la rallonge. L'utilisation inutile d'une rallonge pourrait entraîner des blessures graves en cas d'accident.**

• N'utilisez jamais de rallonge de ceinture de sécurité pour l'installation d'un ensemble de retenue d'enfant. Si l'ensemble de retenue d'enfant n'est pas fixé correctement, l'enfant pourrait être tué ou gravement blessé en cas de collision ou d'arrêt brusque.

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

- **Pour nettoyer les sangles des ceintures de sécurité**, utilisez une solution de savon doux ou toute solution recommandée pour le nettoyage des revêtements de siège ou des tapis. Essuyez-les ensuite avec un chiffon et laissez-les sécher à l'ombre. Ne laissez pas les ceintures de sécurité se rétracter avant qu'elles soient complètement sèches.
- **Si de la saleté s'accumule dans le guide du boudrier des ancrages de ceinture de sécurité**, les ceintures de sécurité pourraient se rétracter plus lentement. Essuyez le guide du boudrier avec un chiffon propre et sec.

- **Vérifiez régulièrement le bon fonctionnement des ceintures de sécurité et des pièces métalliques**, telles que les boucles, les languettes, les enrouleurs, les câbles flexibles et les ancrages. Si vous constatez la présence de pièces desserrées ou de sangles usées, entaillées ou autrement endommagées, vous devez procéder au remplacement complet de la ceinture de sécurité.

AVERTISSEMENT

Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. La plupart des places assises sont munies de ceintures de sécurité avec enrouleur à blocage automatique. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou d'un enfant lorsque le mode de blocage automatique est activé, l'enfant peut être gravement blessé ou même tué si la ceinture de sécurité se rétracte et se tend. Cela peut arriver même si le véhicule est stationné. Détachez la ceinture de sécurité pour libérer l'enfant. Si la ceinture de sécurité ne peut pas être détachée ou l'est déjà, libérez l'enfant en coupant la ceinture de sécurité à l'aide d'un outil convenable (comme un couteau ou des ciseaux) pour libérer la ceinture de sécurité.

Les enfants ont besoin de l'aide des adultes pour être bien protégés. Ils doivent être retenus adéquatement.

En plus des renseignements généraux du présent manuel, des renseignements de sécurité au sujet des enfants sont disponibles auprès de nombreuses sources, notamment les médecins, les professeurs, les agences gouvernementales de sécurité

routière et les organismes communautaires. Chaque enfant est différent. Assurez-vous donc de transporter votre enfant de la façon la plus appropriée pour lui.

Il existe trois types élémentaires d'ensembles de retenue d'enfant :

- Ensembles de retenue d'enfant orientés vers l'arrière
- Ensembles de retenue d'enfant orientés vers l'avant
- Sièges d'appoint

L'ensemble de retenue doit être choisi en fonction de la taille de l'enfant. En général, les bébés âgés d'un an et moins et pesant moins de 9 kg (20 lb) doivent être placés dans un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière. Des ensembles de retenue d'enfant orientés vers l'avant sont disponibles pour les enfants âgés d'au moins un an qui sont trop grands pour les ensembles de retenue d'enfant orientés vers l'arrière. Les sièges d'appoint servent à favoriser le positionnement de la ceinture de sécurité à trois points d'ancrage sur un enfant qui ne peut plus utiliser un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant.

AVERTISSEMENT

Les bébés et les enfants exigent une protection particulière. Les ceintures de sécurité du véhicule peuvent ne pas s'adapter correctement à leur petite taille. Le baudrier peut passer trop près de leur visage ou de leur cou. La ceinture sous-abdominale peut ne pas s'adapter à leurs hanches. En cas d'accident, une ceinture de sécurité mal placée risque de causer des blessures graves ou mortelles. Utilisez toujours des ensembles de retenue d'enfant appropriés.

Au Canada et aux États-Unis, l'utilisation d'ensembles de retenue homologués est obligatoire pour les bébés et les jeunes enfants. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous au chapitre « Ensembles de retenue d'enfant » dans cette section.

Un ensemble de retenue d'enfant peut être fixé dans le véhicule au moyen du système LATCH (points d'ancrage inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant) ou de la ceinture de sécurité de véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous au chapitre « Ensembles de retenue d'enfant » dans cette section.

NISSAN vous recommande de faire asseoir les préadolescents et les enfants à l'arrière et de veiller à ce qu'ils soient bien retenus. Les études montrent que les enfants sont plus en sécurité s'ils sont correctement retenus sur un siège arrière plutôt que sur un siège avant.

Cette statistique est particulièrement importante si l'on considère que votre véhicule est muni d'un système de retenue supplémentaire (dispositif de sacs gonflables) pour le siège du passager avant. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous au chapitre « Système de retenue supplémentaire (SRS) » dans cette section.

BÉBÉS

Assoyez les bébés d'un an et moins dans un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière. NISSAN recommande d'asseoir les bébés dans un ensemble de retenue d'enfant conforme aux normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada ou aux normes des Federal Motor Vehicle Safety Standards des États-Unis. Choisissez un ensemble de retenue d'enfant adapté à votre véhicule et suivez toujours les instructions d'installation et d'utilisation données par le fabricant.

JEUNES ENFANTS

Les enfants âgés de plus d'un an et pesant au moins 9 kg (20 lb) doivent être assis dans un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière aussi longtemps que le permet la limite de hauteur ou de poids de l'ensemble de retenue d'enfant. Les enfants dont la taille ou le poids n'est plus conforme à la limite prescrite de l'ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière, et qui sont âgés d'au moins un an, doivent être attachés dans un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant au moyen d'un harnais. Consultez les instructions du fabricant relatives à la taille et au poids minimaux et maximaux recommandés. NISSAN recommande d'asseoir les jeunes enfants dans un ensemble de retenue d'enfant conforme aux normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada ou aux normes des Federal Motor Vehicle Safety Standards des États-Unis. Choisissez un ensemble de retenue d'enfant adapté à votre véhicule et suivez toujours les instructions du fabricant concernant l'installation et l'utilisation.

ENFANTS PLUS ÂGÉS

Les enfants doivent être attachés dans un ensemble de retenue d'enfant au moyen d'un harnais jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de taille ou de poids maximale prescrite par le fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.

Lorsque la taille ou le poids d'un enfant n'est plus conforme à la limite prescrite de l'ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant muni d'un harnais, NISSAN recommande de placer l'enfant dans un siège d'appoint disponible sur le marché afin de permettre le réglage adéquat de la ceinture de sécurité. Pour permettre le réglage adéquat de la ceinture de sécurité, le siège d'appoint doit élever l'enfant de sorte que le baudrier passe sur la poitrine et la partie centrale supérieure de l'épaule. Le baudrier ne doit pas passer sur le cou ou le visage et ne doit pas tomber de l'épaule. La ceinture sous-abdominale doit être bien positionnée sur la partie inférieure des hanches ou la partie supérieure des cuisses et ne doit pas reposer sur l'abdomen. Utilisez un siège d'appoint seulement aux places munies d'une ceinture de sécurité à trois points d'ancrage. Le siège d'appoint doit être adapté au siège du véhicule et pourvu d'une étiquette certifiant son homologa-

tion aux normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada ou aux normes de Federal Motor Vehicle Safety Standards (États-Unis).

Vous devez utiliser un siège d'appoint jusqu'à ce que vous puissiez installer correctement la ceinture de sécurité en respectant les points de vérification décrits ci-dessous :

- Le dos et les hanches de l'enfant s'appuient-ils contre le dossier du siège?
- L'enfant est-il en mesure de s'asseoir s'affaisser?
- Les genoux de l'enfant se plient-ils aisément sur le bord avant du siège, les pieds à plat sur le plancher?
- L'enfant peut-il porter la ceinture de sécurité en toute sécurité (ceinture sous-abdominale basse et ferme contre les hanches et sangle de baudrier sur le milieu de l'épaule et la poitrine)?
- L'enfant est-il en mesure d'utiliser l'appuie-tête correctement ajusté?
- L'enfant est-il en mesure de rester en position pendant tout le déplacement?



Si vous avez répondu non à une de ces questions, l'enfant doit rester attaché dans un siège d'appoint à l'aide d'une ceinture de sécurité à trois points d'ancrage.

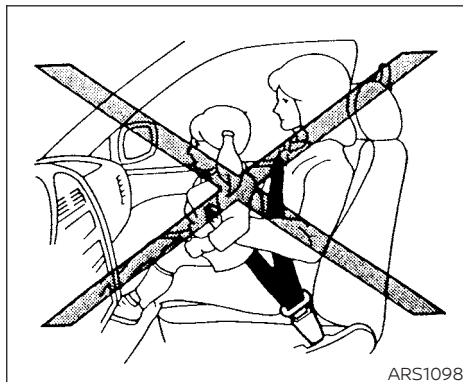
REMARQUE :

Dans certaines régions, la législation peut imposer des instructions différentes. Avant le départ, vérifiez les lois et les règlements de l'état ou de la province pour vous assurer que votre enfant utilise l'ensemble de retenue adéquat.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne laissez jamais les enfants voyager debout ou à genoux sur un siège, et ne leur permettez jamais l'accès à l'aire de chargement. En cas d'accident ou d'arrêt brusque, les enfants pourraient subir des blessures graves et même mortelles.

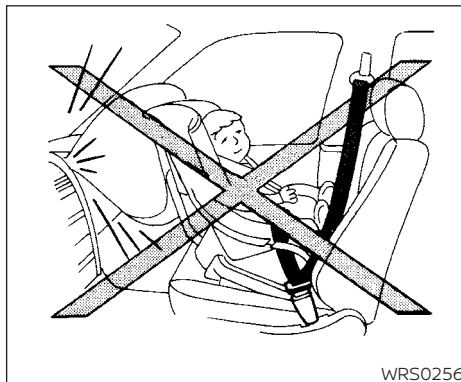
ENSEMBLES DE RETENUE D'ENFANT



PRÉCAUTIONS CONCERNANT LES ENSEMBLES DE RETENUE D'ENFANT

⚠ AVERTISSEMENT

- Le non-respect des avertissements et des instructions relatives à l'utilisation et à l'installation correctes des ensembles de retenue d'enfant pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles, aux enfants ou autres passagers, en cas d'accident ou d'arrêt brusque.



- L'ensemble de retenue d'enfant doit être utilisé et installé correctement. Suivez toujours toutes les instructions d'installation et d'utilisation fournies par le fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.
- Ne voyagez jamais avec un bébé ou un jeune enfant assis sur vos genoux. Même l'adulte le plus fort n'est pas en mesure de lutter contre les forces en jeu au cours d'une collision.

- N'utilisez jamais la même ceinture de sécurité pour un enfant et une autre personne.
- NISSAN recommande que tous les ensembles de retenue d'enfant soient installés sur le siège arrière. Les études montrent que les enfants sont plus en sécurité s'ils sont correctement retenus sur un siège arrière plutôt que sur un siège avant. Si vous devez installer un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant sur le siège avant, consultez la section « Installation d'un ensemble de retenue d'enfant à l'aide des ceintures de sécurité » dans le présent chapitre.
- Bien que ce véhicule soit muni du dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN, n'installez jamais sur le siège passager avant un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière. Un sac gonflable qui se déploie peut infliger des blessures graves, voire mortelles, à un enfant. Un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière doit être installé seulement sur le siège arrière.

- Au moment d'acheter un tel ensemble, assurez-vous qu'il est adapté à l'enfant et au véhicule. Certains ensembles de retenue d'enfant peuvent ne pas s'adapter correctement dans votre véhicule.
- Les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue d'enfant correctement installés. Les points d'ancrage ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes ou d'autres éléments ou équipements sur le véhicule. Vous pourriez endommager les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant. Les ensembles de retenue d'enfant ne seront pas correctement installés si vous utilisez des points d'ancrage endommagés et un enfant pourrait subir des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.
- N'utilisez jamais les points d'ancrage pour les ceintures de sécurité ou autres éléments.

- Un ensemble de retenue d'enfant muni d'une courroie d'attache supérieure ne doit pas être installé sur le siège du passager avant.
- Gardez le dossier aussi à la verticale que possible après l'installation de l'ensemble de retenue d'enfant.
- Pendant les trajets en voiture, les bébés et les jeunes enfants doivent toujours être assis dans un ensemble de retenue approprié.
- Lorsque l'ensemble de retenue d'enfant est inutilisé, laissez-le assujéti à l'aide du système LATCH ou d'une ceinture de sécurité. Lors d'un arrêt brusque ou d'une collision, les objets non retenus peuvent blesser les occupants ou endommager le véhicule.

MISE EN GARDE

Un ensemble de retenue d'enfant laissé dans un véhicule fermé peut devenir très chaud. Vérifiez la température des surfaces et des boucles du siège avant d'y déposer un enfant.

Ce véhicule est muni d'un système universel d'ancrages dédié aux ensembles de retenue d'enfant appelé système LATCH (Points d'attache inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant). Certains ensembles de retenue d'enfant sont munis de fixations rigides ou montées sur une sangle qui peuvent être fixées à ces points d'ancrage. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant) » dans ce chapitre.

Si vous ne détenez pas un ensemble de retenue d'enfant compatible avec le système LATCH, vous pouvez utiliser les ceintures de sécurité du véhicule.

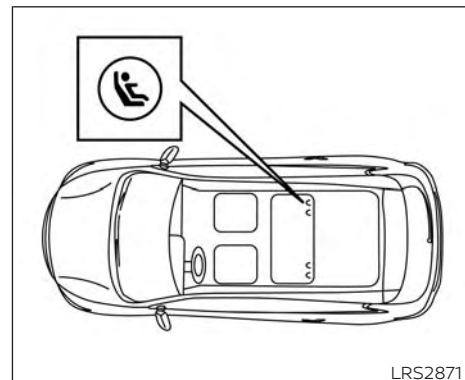
Plusieurs fabricants offrent des ensembles de retenue de bébés et de jeunes enfants de différentes tailles. Lorsque vous choisissez un ensemble de retenue d'enfant, il est essentiel de tenir compte des points suivants :

- Ne choisissez qu'un ensemble de retenue d'enfant portant une étiquette certifiant son homologation à la norme de sécurité 213 des véhicules automobiles du Canada ou à la norme de sécurité 213 de Federal Motor Vehicle Safety Standard (États-Unis).

- Assurez-vous que l'ensemble de retenue d'enfant s'adapte correctement à votre véhicule et qu'il est compatible avec le siège et la ceinture de sécurité.
- Si l'ensemble de retenue d'enfant est compatible avec votre véhicule, placez votre enfant dans l'ensemble et vérifiez-en les divers réglages pour vous assurer qu'il convient à la taille de votre enfant. Choisissez un ensemble de retenue d'enfant adapté à la grandeur et au poids de votre enfant. Respectez toujours toutes les instructions fournies.
- Si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant est de moins de 29,5 kg (65 lb), vous pouvez utiliser les ancrages LATCH ou la ceinture de sécurité pour installer l'ensemble de retenue d'enfant (non pas les deux en même temps).
- Si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (et non les ancrages inférieurs) pour installer l'ensemble de retenue d'enfant.

- Respectez les instructions d'installation de l'ensemble de retenue d'enfant fournies par le fabricant.

Au Canada et aux États-Unis, l'utilisation d'ensembles de retenue homologués est obligatoire pour les bébés et les jeunes enfants. La réglementation canadienne exige que la courroie d'attache supérieure d'un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant soit fixée au point d'ancrage désigné du véhicule.



Emplacements des points d'ancrage inférieurs du système LATCH - banquette
SYSTÈME LATCH (Lower Anchors and Tethers for Children [points d'ancrage inférieurs et courroies d'attache pour siège d'enfant])

Votre véhicule est muni de points d'ancrage spéciaux destinés aux ensembles de retenue d'enfant compatibles avec le système LATCH. Il est aussi désigné sous les noms d'ISOFIX ou de système conforme à la norme ISOFIX. Grâce à ce système, il n'est pas nécessaire d'utiliser une ceinture de sécurité du véhicule pour fixer l'ensemble

de retenue d'enfant à moins que le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant dépasse 29,5 kg (65 lb). Si le poids total de l'enfant et du dispositif de retenue pour enfant est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (et non les ancrages inférieurs) pour installer le dispositif de retenue pour enfant. Respectez les instructions d'installation de l'ensemble de retenue d'enfant fournies par le fabricant.

Les points d'ancrage inférieurs du système LATCH permettent d'installer des ensembles de retenue d'enfant aux positions suivantes seulement :

- Banquette arrière – places latérales

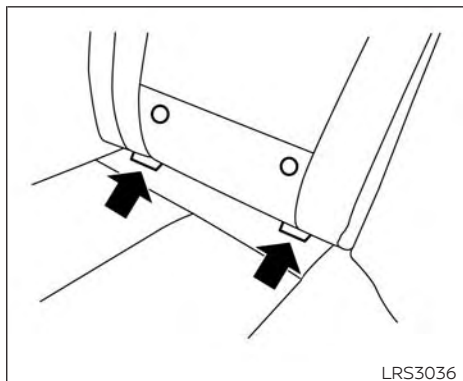
Point d'ancrage inférieur du système LATCH

AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des instructions relatives à l'utilisation et à l'installation correctes des ensembles de retenue d'enfant pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles, aux enfants ou autres passagers, en cas d'accident ou d'arrêt brusque.

- **Attachez les ensembles de retenue d'enfant compatibles avec le système LATCH uniquement aux emplacements indiqués.**
- **Ne fixez pas un ensemble de retenue d'enfant sur la place centrale de la banquette arrière en utilisant les points d'ancrage inférieurs pour siège d'enfant (LATCH). L'ensemble de retenue d'enfant n'y serait pas fixé adéquatement.**
- **Glissez vos doigts dans les ancrages inférieurs. Assurez-vous qu'ils ne sont pas entravés par une sangle de ceinture de sécurité ou par le tissu du coussin de siège. L'ensemble de retenue d'enfant ne pourra pas être fixé solidement si les ancrages inférieurs sont entravés.**

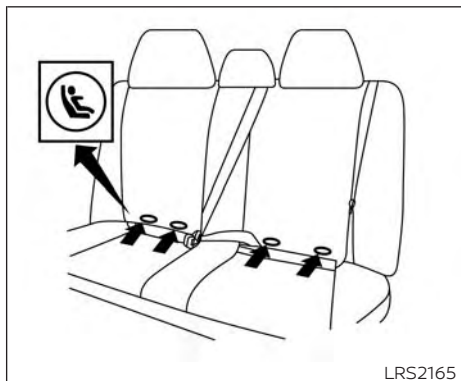
- **Les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue d'enfant correctement installés. Les points d'ancrage ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes ou d'autres éléments ou équipements sur le véhicule. Vous pourriez endommager les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant. Les ensembles de retenue d'enfant ne seront pas correctement installés si vous utilisez des points d'ancrage endommagés et un enfant pourrait subir des blessures graves ou mortelles en cas de collision.**



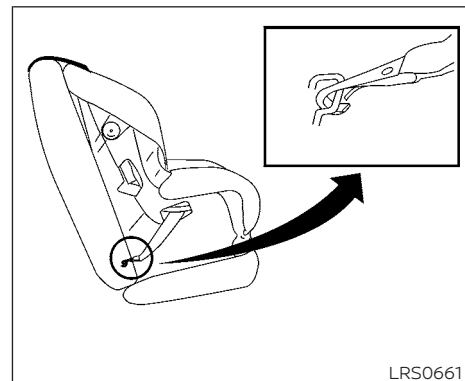
Emplacement des points d'ancrage inférieurs du système LATCH

Emplacement des points d'ancrage inférieurs du système LATCH

Les ancrages inférieurs du système LATCH sont situés aux emplacements illustrés. Une étiquette indiquant la position des ancrages inférieurs du système LATCH est apposée sur le dossier du siège.



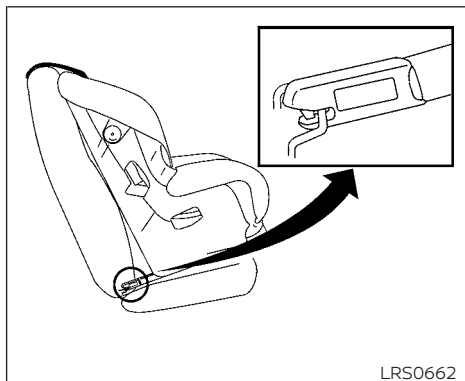
Emplacement des étiquettes du système LATCH sur la banquette arrière



Fixation montée sur sangle du système LATCH

Installation des fixations des ancrages inférieurs du système LATCH pour ensemble de retenue d'enfant

Les ensembles de retenue d'enfant compatibles avec le système LATCH comptent deux fixations rigides ou montées sur une sangle qui peuvent être fixées à deux points d'ancrage situés à certaines places dans le véhicule. Grâce à ce système, il n'est pas nécessaire d'utiliser une ceinture de sécurité du véhicule pour fixer l'ensemble



Fixation rigide du système LATCH

de retenue d'enfant. Vérifiez si votre ensemble de retenue d'enfant comporte une étiquette mentionnant la compatibilité avec le système LATCH. Ces renseignements peuvent aussi se trouver dans les directives fournies par le fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.

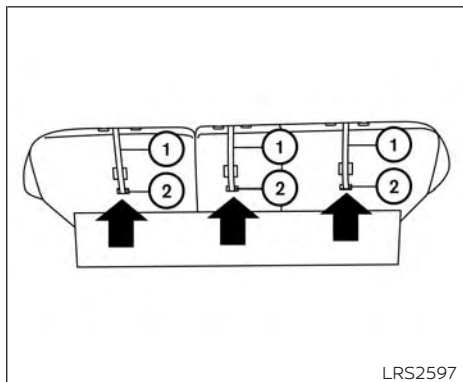
Lorsque vous installez un ensemble de retenue d'enfant, suivez rigoureusement les directives données dans ce manuel ainsi que celles fournies avec l'ensemble de retenue d'enfant.

Ancrage de la courroie supérieure

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne laissez aucun article rangé dans l'aire de chargement entrer en contact avec la courroie d'attache supérieure d'un ensemble de retenue d'enfant. Arrimez le chargement de sorte qu'il ne touche pas la courroie d'attache supérieure. Des articles mal arrimés dans l'aire de chargement peuvent entrer en contact avec la courroie d'attache supérieure de l'ensemble de retenue d'enfant et l'endommager en cas de collision. Si la courroie d'attache supérieure est endommagée, l'enfant pourrait subir des blessures graves, voire mortelles, en cas de collision.**

- **Les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue d'enfant correctement installés. Les points d'ancrage ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes ou d'autres éléments ou équipements sur le véhicule. Vous pourriez endommager les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant. Les ensembles de retenue d'enfant ne seront pas correctement installés si vous utilisez des points d'ancrage endommagés et un enfant pourrait subir des blessures graves ou mortelles en cas de collision.**



Banquette arrière

- ① Courroie d'attache supérieure
- ② Point d'ancrage

Emplacement des points d'ancrage de la courroie d'attache supérieure

Des points d'ancrage se trouvent aux endroits suivants :

- Banquette arrière à l'arrière du dossier de siège dans les places illustrées.

Si vous avez des questions au sujet de l'installation d'une courroie d'attache supérieure, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour ce service.

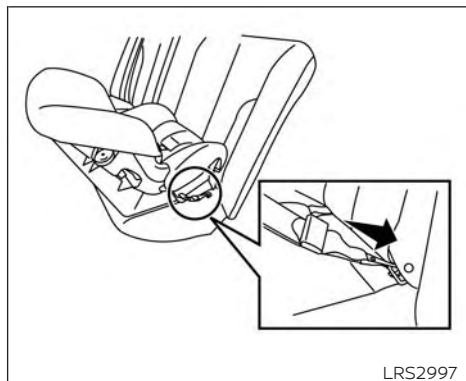
INSTALLATION D'UN ENSEMBLE DE RETENUE D'ENFANT ORIENTÉ VERS L'ARRIÈRE AU MOYEN DU SYSTÈME LATCH

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les avertissements et les mises en garde contenus dans les sections « Sécurité des enfants » et « Ensembles de retenue d'enfant » du présent manuel avant d'installer un ensemble de retenue d'enfant.

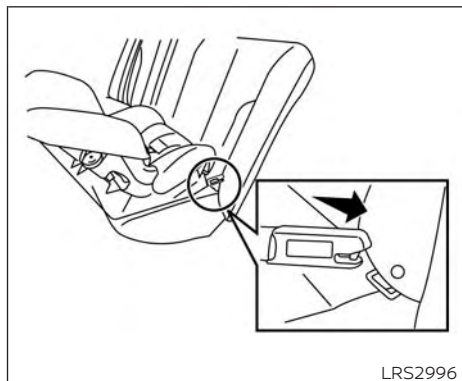
N'utilisez pas les ancrages inférieurs si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant dépasse 29,5 kg (65 lb). Si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (et non les ancrages inférieurs) pour installer l'ensemble de retenue d'enfant. Respectez les instructions d'installation de l'ensemble de retenue d'enfant fournies par le fabricant.

Suivez les étapes suivantes pour installer un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière sur les banquettes arrière à l'aide du système d'ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant :

1. Placez l'ensemble de retenue d'enfant sur le siège. Respectez toujours toutes les instructions fournies par le fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.

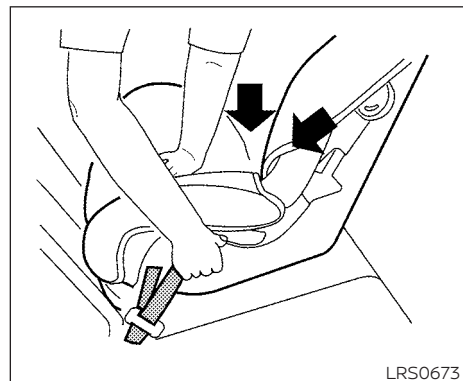


Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière, monté sur sangle, étape 2



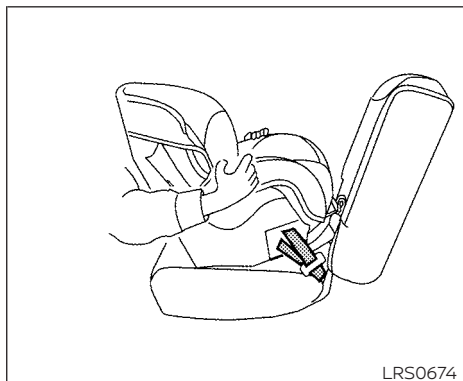
Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, fixations rigides, étape 2

2. Fixez les fixations de l'ensemble de retenue d'enfant aux points d'ancrage inférieurs du système LATCH. Assurez-vous que la fixation du système LATCH est bien fixée aux ancrages inférieurs.



Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 3

3. Dans le cas des ensembles de retenue d'enfant dotés de fixations montées sur une sangle, éliminez le jeu additionnel à partir des points d'ancrage. Poussez fermement vers le bas et vers l'arrière au centre de l'ensemble de retenue d'enfant avec la main pour comprimer le coussin et le dossier du siège du véhicule tout en serrant les sangles des points d'ancrage.



Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 4

4. Vérifiez la solidité de la fixation de l'ensemble de retenue avant d'y asseoir un enfant. Poussez-le latéralement en tenant l'ensemble de retenue d'enfant près du point d'ancrage du système LATCH. L'ensemble de retenue d'enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) latéralement. Essayez de le tirer vers l'avant et assurez-vous que la fixation du système LATCH le maintient en place correctement. Si l'ensemble de retenue est mal fixé, resserrez davantage la fixation du système LATCH, ou installez l'ensemble sur un autre siège,

puis vérifiez de nouveau la solidité de la fixation. Vous devrez peut-être essayer un ensemble de retenue d'enfant différent ou essayer de l'installer au moyen de la ceinture de sécurité du véhicule (le cas échéant). Les ensembles de retenue d'enfant ne conviennent pas à tous les véhicules.

5. Assurez-vous que l'ensemble de retenue est bien fixé avant chaque utilisation. Si l'ensemble de retenue d'enfant est lâche, répétez les étapes 2 à 4.

INSTALLATION D'UN ENSEMBLE DE RETENUE D'ENFANT ORIENTÉ VERS L'ARRIÈRE À L'AIDE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT

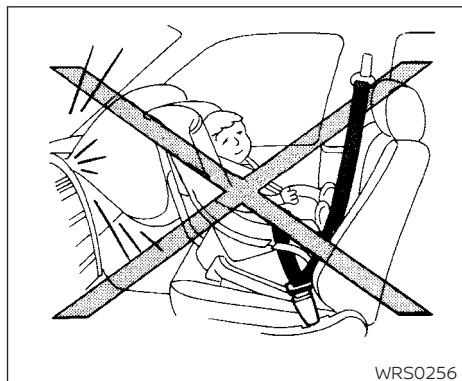
Vous devez utiliser la ceinture de sécurité à trois points munie d'un enrouleur à blocage automatique pour l'installation d'un ensemble de retenue d'enfant. L'ensemble de retenue d'enfant ne peut pas être fixé solidement si vous n'utilisez pas le mode de blocage automatique de l'enrouleur. L'ensemble de retenue risque de se renverser ou de se détacher en cas d'arrêt brusque ou d'accident, et l'enfant pourrait alors être blessé.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les avertissements et les mises en garde contenus dans les sections « Sécurité des enfants » et « Ensembles de retenue d'enfant » du présent manuel avant d'installer un ensemble de retenue d'enfant.

N'utilisez pas les ancrages inférieurs si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant dépasse 29,5 kg (65 lb). Si le poids total de l'enfant et du dispositif de

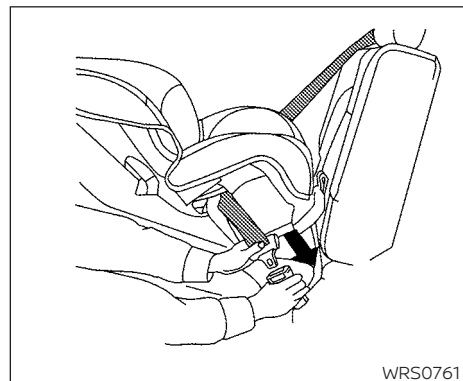
retenue pour enfant est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (et non les ancrages inférieurs) pour installer le dispositif de retenue pour enfant. Respectez les instructions d'installation de l'ensemble de retenue d'enfant fournies par le fabricant.

Exécutez les étapes suivantes pour installer un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière à l'aide des ceintures de sécurité des sièges arrière :



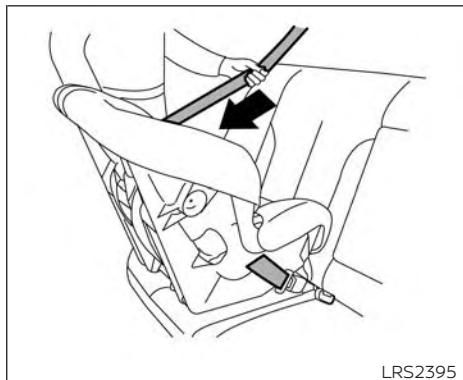
Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 1

1. **Les ensembles de retenue d'enfant doivent être orientés vers l'arrière; par conséquent, ils ne doivent jamais être installés à l'avant du véhicule.** Placez l'ensemble de retenue d'enfant sur le siège. Respectez toujours les instructions du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.



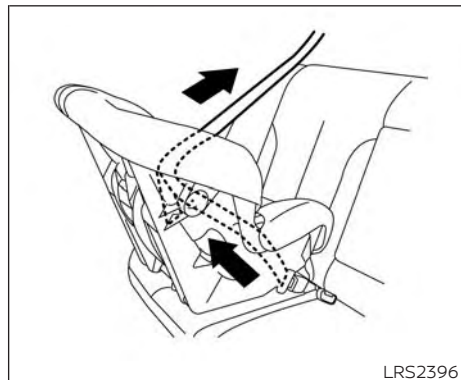
Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 2

2. Faites passer la languette de la ceinture de sécurité en travers de l'ensemble de retenue d'enfant, puis insérez-la dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez la languette se verrouiller. Respectez les instructions d'acheminement de la ceinture de sécurité du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.



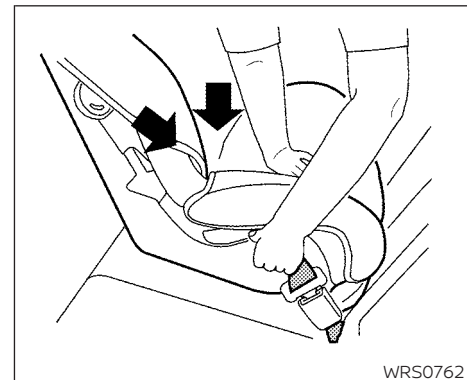
Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 3

3. Tirez sur le baudrier jusqu'à ce que la ceinture soit complètement déployée. L'enrouleur de la ceinture de sécurité passe alors en mode de blocage automatique (mode d'ensemble de retenue d'enfant). Une fois la ceinture de sécurité complètement rétractée, elle revient en mode de blocage d'urgence.



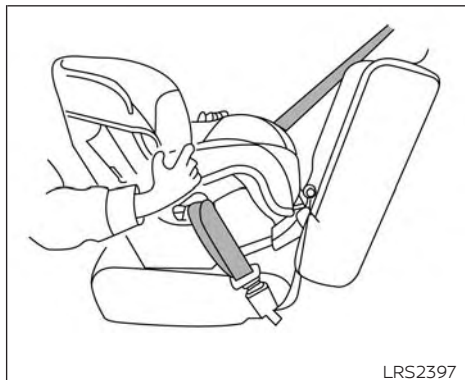
Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 4

4. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter. Tirez sur le baudrier pour éliminer tout jeu de la courroie.



Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 5

5. Éliminez tout jeu additionnel de la ceinture de sécurité; poussez fermement vers le bas, puis vers l'arrière au centre de l'ensemble de retenue d'enfant pour comprimer le coussin et le dossier du siège du véhicule tout en serrant la ceinture de sécurité.



Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 6

6. Vérifiez la solidité de la fixation de l'ensemble de retenue avant d'y asseoir un enfant. Poussez-le latéralement en tenant l'ensemble de retenue d'enfant près du trajet de la ceinture de sécurité. L'ensemble de retenue d'enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) latéralement. Essayez de le tirer vers l'avant et assurez-vous que la ceinture de sécurité le maintient en place correctement. Si l'ensemble de retenue est mal fixé, resserrez davantage la ceinture de sécurité, ou installez l'ensemble sur un autre siège, puis vérifiez

de nouveau la solidité de la fixation. Vous devrez peut-être essayer un ensemble de retenue d'enfant différent. Les ensembles de retenue d'enfant ne conviennent pas à tous les véhicules.

7. Assurez-vous que l'ensemble est fixé solidement avant chaque utilisation. Si la ceinture de sécurité n'est pas verrouillée, répétez les étapes 1 à 6.

Une fois l'ensemble de retenue enlevé et la ceinture de sécurité entièrement rétractée, le mode de blocage automatique (mode d'ensemble de retenue d'enfant) est désactivé.

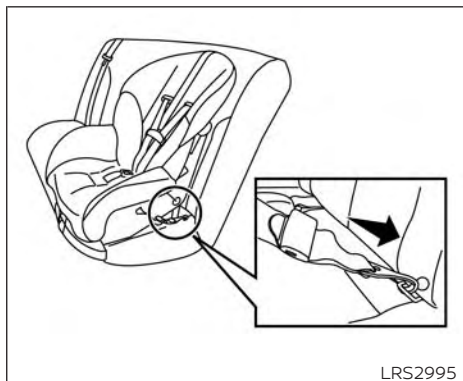
INSTALLATION D'UN ENSEMBLE DE RETENUE D'ENFANT ORIENTÉ VERS L'AVANT AU MOYEN DU SYSTÈME LATCH

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les avertissements et les mises en garde contenus dans les sections « Sécurité des enfants » et « Ensembles de retenue d'enfant » du présent manuel avant d'installer un ensemble de retenue d'enfant.

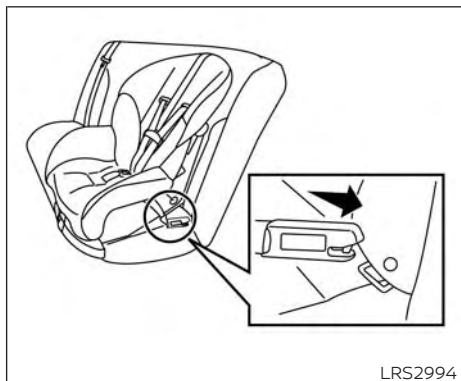
N'utilisez pas les ancrages inférieurs si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant dépasse 29,5 kg (65 lb). Si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (et non les ancrages inférieurs) pour installer l'ensemble de retenue d'enfant. Respectez les instructions d'installation de l'ensemble de retenue d'enfant fournies par le fabricant.

Suivez les étapes suivantes pour installer un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant sur les banquettes arrière à l'aide du système d'ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant :

1. Placez l'ensemble de retenue d'enfant sur le siège. Respectez toujours toutes les instructions fournies par le fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.



Ensemble de retenue orienté vers l'avant, fixations montées sur sangle - étape 2



Ensemble de retenue orienté vers l'avant, fixations rigides - étape 2

- Fixez les fixations de l'ensemble de retenue d'enfant aux points d'ancrage inférieurs du système LATCH. Assurez-vous que la fixation du système LATCH est bien fixée aux ancrages inférieurs.

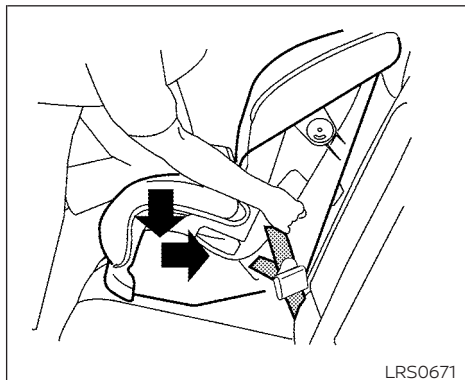
Si l'ensemble de retenue d'enfant est doté d'une courroie d'attache supérieure, acheminez la courroie d'attache supérieure, puis fixez la courroie au point d'attache. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Installation de la courroie d'attache supérieure » dans le présent chapitre.

N'installez pas d'ensembles de retenue d'enfant qui exigent l'utilisation d'une courroie d'attache supérieure à une place qui n'est pas dotée d'un point d'attache de courroie supérieure.

- L'arrière de l'ensemble de retenue d'enfant doit être fixé au dossier du siège.

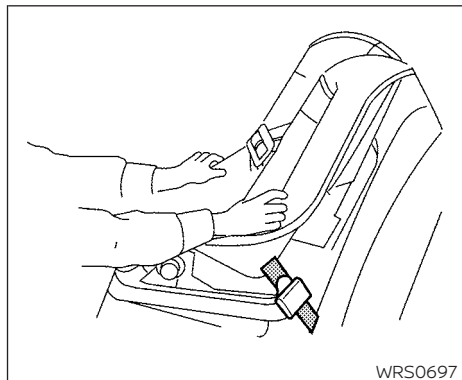
S'il y a lieu, réglez l'appuie-tête ou retirez-le de façon à pouvoir bien installer l'ensemble de retenue d'enfant. Si vous avez retiré l'appuie-tête, rangez-le en lieu sûr. **N'oubliez pas de réinstaller l'ensemble de retenue d'enfant.** Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Appuie-tête » dans ce chapitre.

Si l'appuie-tête de la place assise n'est pas réglable ou s'il nuit à l'installation de l'ensemble de retenue d'enfant, essayez une autre place assise ou un autre ensemble de retenue d'enfant.



Ensemble de retenue orienté vers l'avant, étape 4

4. Dans le cas des ensembles de retenue d'enfant dotés de fixations montées sur une sangle, éliminez le jeu additionnel à partir des points d'ancrage. Poussez fermement vers le bas et vers l'arrière au centre de l'ensemble de retenue d'enfant avec votre genou pour comprimer le coussin et le dossier du siège du véhicule tout en serrant les sangles des points d'ancrage.
5. Pour retirer tout jeu de la sangle, serrez celle-ci conformément aux instructions du fabricant.

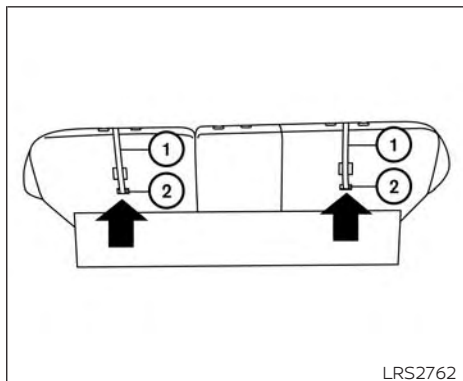


Ensemble de retenue orienté vers l'avant, étape 6

6. Vérifiez la solidité de la fixation de l'ensemble de retenue avant d'y asseoir un enfant. Poussez-le latéralement en tenant l'ensemble de retenue d'enfant près du point d'ancrage du système LATCH. L'ensemble de retenue d'enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) latéralement. Essayez de le tirer vers l'avant et assurez-vous que la fixation du système LATCH le maintient en place correctement. Si l'ensemble de retenue est mal fixé, resserrez davantage la fixation du système LATCH, ou installez l'ensemble sur un autre siège,

puis vérifiez de nouveau la solidité de la fixation. Vous devrez peut-être essayer un ensemble de retenue d'enfant différent. Les ensembles de retenue d'enfant ne conviennent pas à tous les véhicules.

7. Assurez-vous que l'ensemble de retenue est bien fixé avant chaque utilisation. Si l'ensemble de retenue d'enfant est lâche, répétez les étapes 2 à 6.



Banquette arrière

- ① Courroie d'attache supérieure
- ② Point d'ancrage

Installation de la courroie d'attache supérieure

Vous devez vous servir de la courroie d'attache supérieure d'un ensemble de retenue d'enfant lorsque vous installez un ensemble de retenue au moyen des fixations des ancrages inférieurs du système LATCH.

Fixez d'abord l'ensemble de retenue d'enfant au moyen des ancrages inférieurs du système LATCH.

Banquette arrière

PLACES LATÉRALES

1. Retirez l'appuie-tête et rangez-le en lieu sûr. N'oubliez pas de réinstaller l'appuie-tête lorsque vous retirez l'ensemble de retenue d'enfant. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Appuie-tête » dans ce chapitre.
2. Placez la courroie d'attache supérieure ① comme illustré.
3. Fixez la courroie d'attache au point d'ancrage ② comme illustré.
4. Pour retirer tout jeu de la courroie, serrez celle-ci conformément aux instructions du fabricant.

Si vous avez des questions au sujet de l'installation d'une courroie d'attache supérieure, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour ce service.

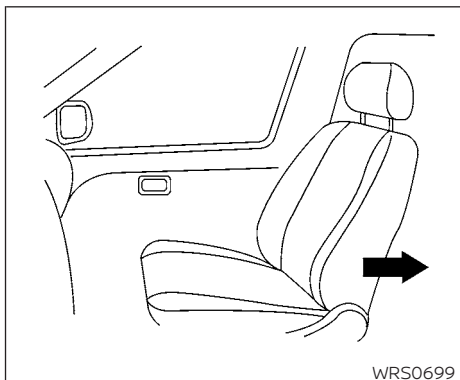
AVERTISSEMENT

Les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue d'enfant correctement installés. Les points d'ancrage ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes ou d'autres éléments ou équipements sur le véhicule. Vous pourriez endommager les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant. Les ensembles de retenue d'enfant ne seront pas correctement installés si vous utilisez des points d'ancrage endommagés et un enfant pourrait subir des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.

INSTALLATION D'UN ENSEMBLE DE RETENUE D'ENFANT ORIENTÉ VERS L'AVANT À L'AIDE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

⚠ AVERTISSEMENT

Vous devez utiliser la ceinture de sécurité à trois points munie d'un enrouleur à blocage automatique pour l'installation d'un ensemble de retenue d'enfant. L'ensemble de retenue d'enfant ne peut pas être fixé solidement si vous n'utilisez pas le mode de blocage automatique de l'enrouleur. L'ensemble de retenue risque de se renverser ou de se détacher en cas d'arrêt brusque ou d'accident, et l'enfant pourrait alors être blessé. Il a également une incidence sur le fonctionnement du sac gonflable du passager avant. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » dans le présent chapitre.



Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant (siège du passager avant), étape 1

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les avertissements et les mises en garde contenus dans les sections « Sécurité des enfants » et « Ensembles de retenue d'enfant » du présent manuel avant d'installer un ensemble de retenue d'enfant.

N'utilisez pas les ancrages inférieurs si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant dépasse 29,5 kg (65 lb). Si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant est supérieur à 29,5 kg

(65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (et non les ancrages inférieurs) pour installer l'ensemble de retenue d'enfant. Respectez les instructions d'installation de l'ensemble de retenue d'enfant fournies par le fabricant.

Respectez les étapes suivantes pour installer un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant à l'aide de la ceinture de sécurité du véhicule des places arrière ou du siège du passager avant :

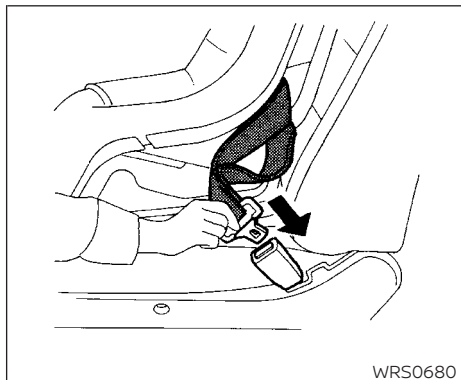
- 1. Si vous devez installer un ensemble de retenue d'enfant sur le siège avant, orientez-le vers l'avant seulement. Reculez le siège au maximum. Les ensembles de retenue de bébés doivent être orientés vers l'arrière; par conséquent, ils ne doivent jamais être installés à l'avant du véhicule.**
2. Placez l'ensemble de retenue d'enfant sur le siège. Respectez toujours les instructions du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.

L'arrière de l'ensemble de retenue d'enfant doit être fixé au dossier du siège.

S'il y a lieu, réglez l'appuie-tête ou retirez-le de façon à pouvoir bien installer l'ensemble de retenue d'enfant. Si

vous avez retiré l'appuie-tête, rangez-le en lieu sûr. **N'oubliez pas de réinstaller l'appuie-tête lorsque vous retirez l'ensemble de retenue d'enfant.** Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Appuie-tête » dans ce chapitre.

Si l'appuie-tête de la place assise n'est pas réglable ou s'il nuit à l'installation de l'ensemble de retenue d'enfant, essayez une autre place assise ou un autre ensemble de retenue d'enfant.

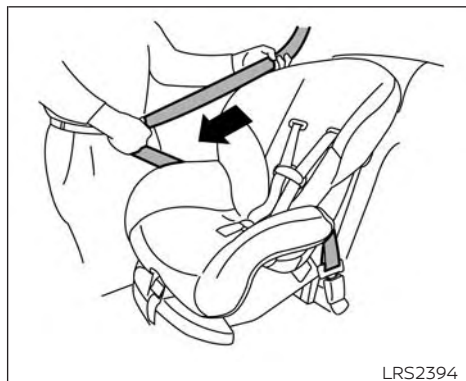


Ensemble de retenue orienté vers l'avant, étape 3

3. Faites passer la languette de la ceinture de sécurité en travers de l'ensemble de retenue d'enfant, puis insérez-la dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un dé clic et que vous sentiez la languette se verrouiller. Respectez les instructions d'acheminement de la ceinture de sécurité du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.

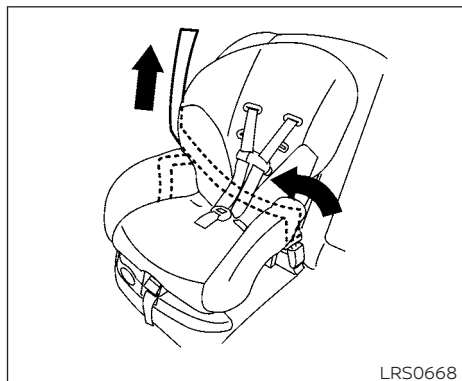
Si l'ensemble de retenue d'enfant est doté d'une courroie d'attache supérieure, acheminez la courroie d'attache supérieure, puis fixez la courroie au point d'attache. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Installation de la courroie d'attache supérieure » dans le présent chapitre.

N'installez pas d'ensembles de retenue d'enfant qui exigent l'utilisation d'une courroie d'attache supérieure à une place qui n'est pas dotée d'un point d'attache de courroie supérieure.



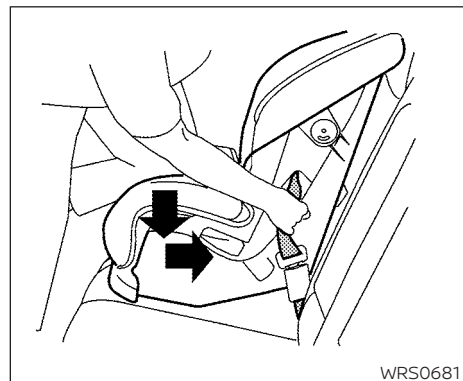
Ensemble de retenue orienté vers l'avant, étape 4

4. Tirez sur le baudrier jusqu'à ce que la ceinture soit complètement déployée. L'enrouleur de la ceinture de sécurité passe alors en mode de blocage automatique (mode d'ensemble de retenue d'enfant). Une fois la ceinture de sécurité complètement rétractée, elle revient en mode de blocage d'urgence.



Ensemble de retenue orienté vers l'avant, étape 5

5. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter. Tirez sur le baudrier pour éliminer tout jeu de la courroie.



Ensemble de retenue orienté vers l'avant, étape 6

6. Éliminez tout jeu additionnel de la ceinture de sécurité; poussez fermement vers le bas et vers l'arrière au centre de l'ensemble de retenue d'enfant avec votre genou pour comprimer le coussin et le dossier du siège du véhicule tout en serrant la ceinture de sécurité.
7. Pour retirer tout jeu de la sangle, serrez celle-ci conformément aux instructions du fabricant.



Ensemble de retenue orienté vers l'avant, étape 8


8. Vérifiez la solidité de la fixation de l'ensemble de retenue avant d'y asseoir un enfant. Poussez-le latéralement en tenant l'ensemble de retenue d'enfant près du trajet de la ceinture de sécurité. L'ensemble de retenue d'enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) latéralement. Essayez de le tirer vers l'avant et assurez-vous que la ceinture de sécurité le maintient en place correctement. Si l'ensemble de retenue est mal fixé, resserrez davantage la ceinture de sécurité, ou installez l'ensemble sur un autre siège, puis vérifiez

de nouveau la solidité de la fixation. Vous devrez peut-être essayer un ensemble de retenue d'enfant différent. Les ensembles de retenue d'enfant ne conviennent pas à tous les véhicules.

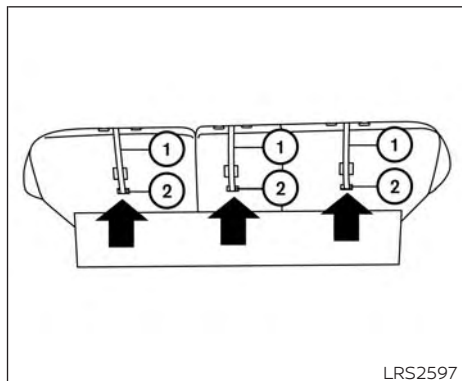
9. Assurez-vous que l'ensemble de retenue est bien fixé avant chaque utilisation. Si la ceinture de sécurité n'est pas verrouillée, répétez les étapes 2 à 8.



Ensemble de retenue orienté vers l'avant, étape 10

10. Si l'ensemble de retenue d'enfant est installé sur le siège du passager avant, placez le commutateur d'allumage à la position ON (marche). Le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant  devrait s'allumer. Si le témoin ne s'allume pas, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » dans le présent chapitre. **Placez l'ensemble de retenue d'enfant sur un autre siège.** Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Lorsque la ceinture de sécurité se rétracte complètement dans l'enrouleur après le retrait de l'ensemble de retenue d'enfant, le mode de blocage automatique (mode pour ensemble de retenue d'enfant) est désactivé.



Banquette de la rangée arrière

- ① Courroie d'attache supérieure
- ② Point d'ancrage

Installation de la courroie d'attache supérieure

Vous devez vous servir de la courroie d'attache supérieure de l'ensemble de retenue d'enfant lorsque vous installez un ensemble de retenue d'enfant au moyen de la ceinture de sécurité.

Fixez d'abord l'ensemble de retenue d'enfant au moyen de la ceinture de sécurité du siège.

Banquette arrière

PLACES LATÉRALES

1. Retirez l'appuie-tête et rangez-le en lieu sûr. N'oubliez pas de réinstaller l'appuie-tête lorsque vous retirez l'ensemble de retenue d'enfant. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Appuie-tête » dans ce chapitre.
2. Placez la courroie d'attache supérieure ① comme illustré.
3. Fixez la courroie d'attache au point d'ancrage ② comme illustré.
4. Pour retirer tout jeu de la courroie, serrez celle-ci conformément aux instructions du fabricant.

PLACE CENTRALE

1. Retirez l'appuie-tête et rangez-le en lieu sûr. N'oubliez pas de réinstaller l'appuie-tête lorsque vous retirez l'ensemble de retenue d'enfant. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Appuie-tête » dans ce chapitre.
2. Placez la courroie d'attache supérieure ① comme illustré.

- Fixez la courroie d'attache au point d'ancrage ② comme illustré.
- Pour retirer tout jeu de la courroie, serrez celle-ci conformément aux instructions du fabricant.

Si vous avez des questions au sujet de l'installation d'une courroie d'attache supérieure, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour ce service.

⚠ AVERTISSEMENT

Les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue d'enfant correctement installés. Les points d'ancrage ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes ou d'autres éléments ou équipements sur le véhicule. Vous pourriez endommager les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant. Les ensembles de retenue d'enfant ne seront pas correctement installés si vous utilisez des points d'ancrage endommagés et un enfant pourrait subir des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.

SIÈGES D'APPOINT

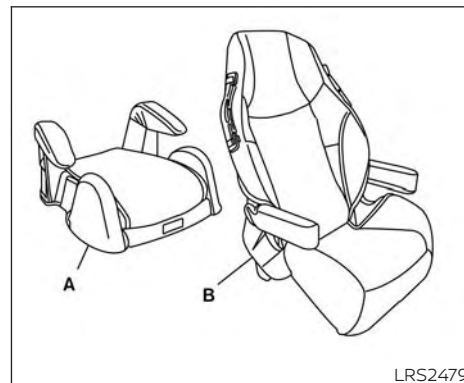
Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'installation d'un siège d'appoint dans votre véhicule, suivez les instructions décrites dans cette section.

Précautions concernant les sièges d'appoint

⚠ AVERTISSEMENT

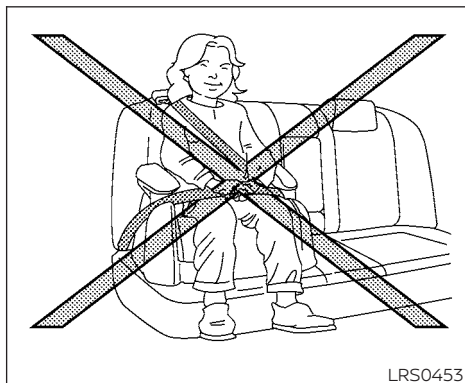
Si le siège d'appoint et la ceinture de sécurité ne sont pas installés correctement, le risque de blessures et de mort de l'enfant augmente grandement en cas de collision ou d'arrêt brusque :

- Assurez-vous que le baudrier n'approche pas le visage ou le cou de l'enfant, et que la partie sous-abdominale ne s'appuie pas contre l'abdomen.
- Assurez-vous que le baudrier n'est pas placé derrière l'enfant ou sous son bras.
- Installez un siège d'appoint seulement à une place munie d'une ceinture à trois points.



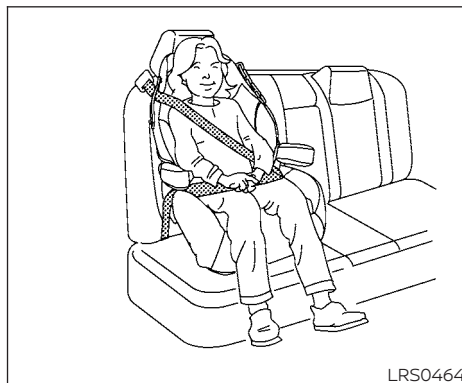
- A. Siège d'appoint à dossier bas
 B. Siège d'appoint à dossier haut

LRS2479



Plusieurs fabricants offrent des sièges d'appoint de diverses tailles. Tenez compte des considérations suivantes au moment de choisir un siège d'appoint :

- Ne choisissez qu'un siège d'appoint portant une étiquette certifiant son homologation à la norme 213 de sécurité des véhicules automobiles du Canada ou à la norme 213 de Federal Motor Vehicle Safety Standard (États-Unis).
- Placez le siège d'appoint dans votre véhicule et assurez-vous qu'il est compatible avec le siège et la ceinture de sécurité de votre véhicule.



- Assurez-vous que la tête de l'enfant est correctement soutenue par le siège d'appoint ou le siège du véhicule. Le dossier doit se trouver au moins au niveau du centre des oreilles de l'enfant. Par exemple, si vous choisissez un siège d'appoint à dossier bas, le dossier du siège du véhicule doit se trouver au moins au niveau du centre des oreilles de l'enfant. Si le dossier se trouve sous le centre des oreilles de l'enfant, utilisez un siège d'appoint à dossier haut.

- Si le siège d'appoint est compatible avec votre véhicule, assoyez l'enfant dans le siège d'appoint et vérifiez les divers réglages pour vous assurer que le siège d'appoint convient à l'enfant. Respectez toujours toutes les instructions fournies.

Au Canada et aux États-Unis, l'utilisation d'ensembles de retenue homologués est obligatoire pour les bébés et les jeunes enfants.

Les instructions de la présente section s'appliquent à l'installation d'un siège d'appoint aux places arrière ou sur le siège du passager avant.

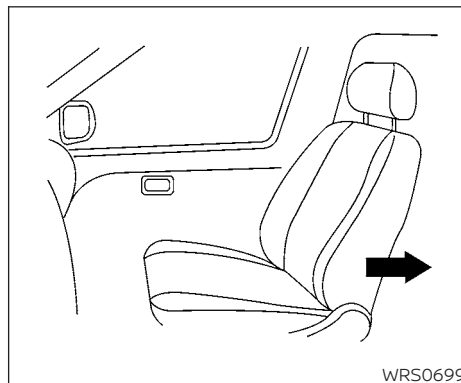
Installation d'un siège d'appoint

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter des blessures à l'enfant, ne vous servez pas du mode de blocage automatique de la ceinture à trois points d'ancrage lorsque vous utilisez un siège d'appoint avec les ceintures de sécurité.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les avertissements et mises en garde contenus dans les chapitres « Sécurité des enfants », « Ensembles de retenue d'enfant » et « Sièges d'appoint » du présent manuel avant d'installer un ensemble de retenue d'enfant.

Suivez les étapes suivantes pour installer un siège d'appoint sur les banquettes arrière ou sur le siège passager avant :



1. **Si vous devez installer un siège d'appoint sur le siège avant, déplacez le siège aussi loin que possible vers l'arrière.**
2. Placez le siège d'appoint sur le siège. Orientez-le toujours vers l'avant. Suivez toujours les instructions du fabricant du siège d'appoint.



Siège du passager avant


3. Placez le siège d'appoint sur le siège du véhicule pour qu'il soit stable.

S'il y a lieu, réglez la hauteur de l'appuie-tête ou retirez-le de façon à bien installer le siège d'appoint. Si vous avez retiré l'appuie-tête, rangez-le en lieu sûr. **N'oubliez pas de réinstaller l'appuie-tête lorsque vous retirez le siège d'appoint.** Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Appuie-tête » dans ce chapitre.

Si l'appuie-tête de la place assise n'est pas réglable et s'il nuit à l'installation du siège d'appoint, essayez une autre place assise ou un autre siège d'appoint.

4. Serrez bien la sangle sous-abdominale de la ceinture de sécurité sur la partie inférieure des hanches de l'enfant. Respectez les instructions d'acheminement de la ceinture de sécurité du fabricant du siège d'appoint.
5. Tirez le baudrier de la ceinture vers l'enrouleur pour éliminer le jeu. Assurez-vous de placer le baudrier sur la partie centrale supérieure de l'épaule de l'enfant. Respectez les instructions d'acheminement de la ceinture de sécurité du fabricant du siège d'appoint.
6. Respectez les avertissements, les mises en garde et les instructions d'installation d'une ceinture de sécurité indiqués précédemment dans la section « Ceinture de sécurité à trois points d'ancrage avec enrouleur » dans le présent chapitre.



7. Si le siège d'appoint est installé sur le siège du passager avant, placez le commutateur d'allumage à la position ON (marche). Le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant  pourrait être allumé, en fonction du poids de l'enfant ou du type de siège d'appoint utilisé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » dans le présent chapitre.

SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE (SRS)

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE (SRS)

Ce chapitre sur le système de retenue supplémentaire (SRS) contient des renseignements importants au sujet des systèmes suivants :

- Sacs gonflables avant des côtés conducteur et passager avant (dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN)
- Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges avant
- Coussin gonflable latéral monté dans le siège extérieur arrière
- Rideaux latéraux et sacs gonflables en cas de renversement montés dans le toit
- Sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur et du passager
- Ceinture de sécurité avec prétendeurs (sièges extérieurs avant et arrière)

Dispositif de sacs gonflables avant

Le dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN contribue à amortir le choc transmis à la tête et au thorax du conducteur et du passager avant lors de certaines collisions frontales.

Dispositif de sac gonflable latéral monté dans le siège avant

Ce dispositif contribue à amortir le choc transmis au thorax du conducteur et du passager avant dans certains types de collisions latérales. Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer du côté où le véhicule subit la collision.

Système de coussin gonflable latéral monté dans le siège extérieur arrière

Ce système contribue à amortir le choc transmis au thorax des passagers des places latérales arrière dans certains types de collisions latérales. Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer du côté où le véhicule subit la collision.

Système de rideaux gonflables latéraux et sacs gonflables en cas de renversement montés dans le toit

Ce système aide à amortir la puissance du choc transmis à la tête des occupants des

sièges latéraux avant et arrière dans certains types de collisions latérales. Les rideaux gonflables latéraux sont conçus pour se déployer du côté où le véhicule subit la collision. En cas de renversements, les rideaux gonflables latéraux sont conçus pour se déployer et rester gonflés pendant un court moment.

Sacs gonflables de protection pour les genoux du conducteur et du passager

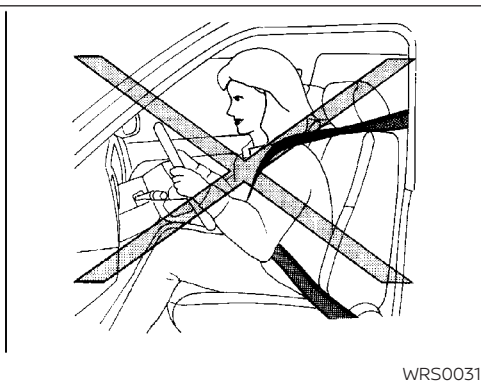
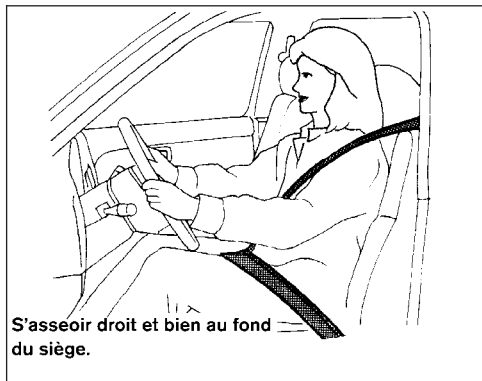
Ce système contribue à amortir le choc transmis aux genoux du conducteur et du passager avant dans certains types de collisions.

Le système de retenue supplémentaire (SRS) est conçu pour offrir, lors d'une collision, une protection **supplémentaire** à celle fournie par les ceintures de sécurité du conducteur, du passager avant et des sièges extérieurs arrière; il **n'est cependant pas destiné à les remplacer**. Les ceintures de sécurité doivent toujours être portées correctement. De plus, le conducteur doit être assis à une distance appropriée du volant, et lui et le passager doivent se tenir suffisamment éloignés du tableau de bord et des moulures des portières. Pour obtenir de plus amples renseigne-

ments, consultez la section « Ceintures de sécurité » dans le présent chapitre.

Les sacs gonflables ne peuvent se déployer que lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

Le témoin de sac gonflable s'allume une fois que le commutateur d'allumage est tourné à la position ON (marche). Si le dispositif est fonctionnel, le témoin du sac gonflable s'éteint après environ sept secondes.



⚠ AVERTISSEMENT

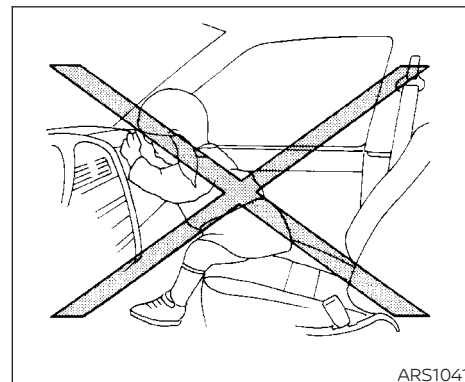
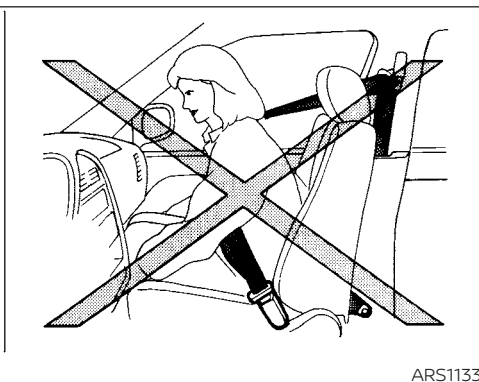
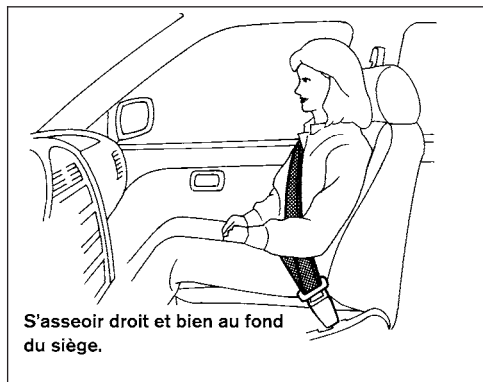
- En général, les sacs gonflables avant ne se déploient pas en cas de collision latérale ou arrière, de renversement ou de collision frontale mineure. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité afin de réduire les risques de blessures et la gravité de celles-ci en cas d'accident.

- Le coussin gonflable et le sac gonflable de protection pour les genoux du passager avant ne se déploient pas si le témoin de fonctionnement du coussin gonflable du passager est allumé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » dans le présent chapitre.

- Les ceintures de sécurité et les sacs gonflables avant sont plus efficaces lorsque les occupants du véhicule sont assis bien droit au fond de leur siège. Les sacs gonflables avant se déploient avec beaucoup de force. Malgré le dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN, les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision sont plus grands si vous n'êtes pas attaché, êtes penché en avant, assis de côté ou, de façon générale, mal assis. Le sac gonflable avant peut également vous infliger des blessures graves, voire mortelles, si vous êtes appuyé contre le module lorsqu'il se déploie. Assurez-vous d'avoir le dos bien appuyé contre le dossier de votre siège et de régler ce dernier aussi loin que possible du volant ou du tableau de bord, sans que cela ne nuise à votre confort ou à la conduite. Bouclez toujours de façon appropriée votre ceinture de sécurité.

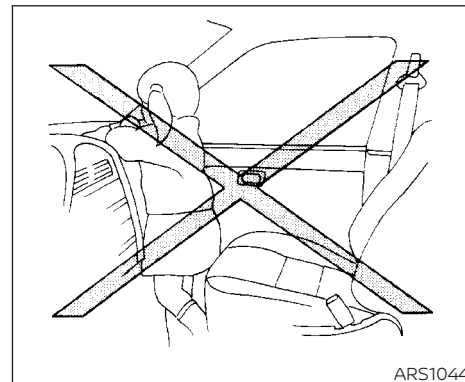
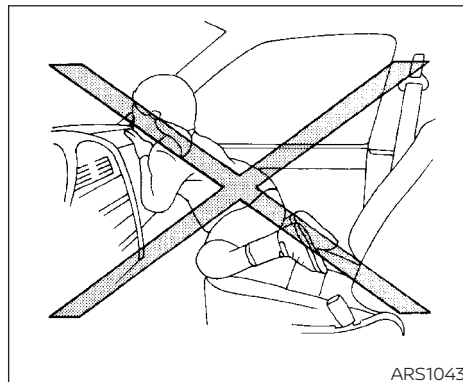
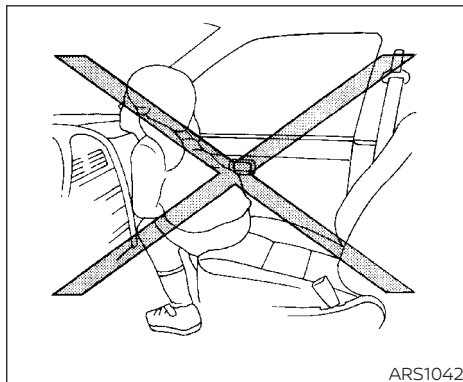
- Les boucles des ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant sont munies de capteurs qui détectent le bouclage des ceintures de sécurité. En cas de collision, le dispositif de sac gonflable perfectionné de NISSAN contrôle la force de la collision ainsi que l'utilisation des ceintures de sécurité et gonfle les sacs en conséquence. En cas d'accident, le port de la ceinture de sécurité peut réduire les risques de blessures ou la gravité de celles-ci.
- Le siège du passager avant est muni d'un capteur de classification du passager (capteur de poids) qui permet la DÉSACTIVATION du coussin gonflable et du sac gonflable de protection pour les genoux du passager avant dans certaines circonstances. Seul ce siège est muni d'un tel capteur. En cas d'accident, une bonne posture assise et le port de la ceinture de sécurité peuvent réduire les risques de blessures ou la gravité de celles-ci. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » dans le présent chapitre.

- Tenez le volant par son pourtour extérieur. Si vous placez vos mains à l'intérieur du cercle du volant, vous courez un plus grand risque de vous blesser en cas de déploiement de votre sac gonflable.



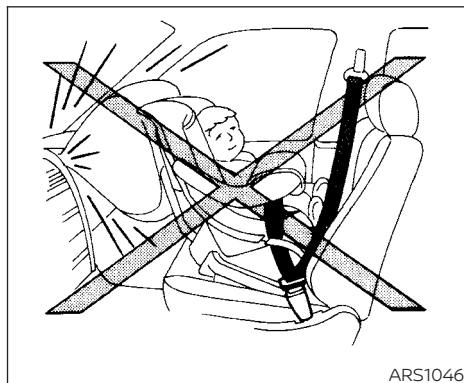
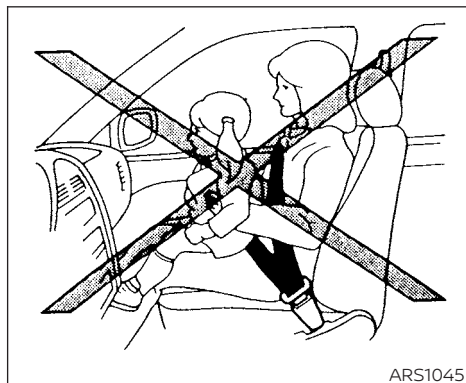
⚠ AVERTISSEMENT

- Assurez-vous que les enfants sont toujours correctement retenus pendant que le véhicule roule et ne les laissez jamais sortir les mains ou la tête par l'ouverture de la glace. Ne voyagez jamais en tenant un enfant sur vos genoux ou dans vos bras. Les illustrations donnent des exemples de positions dangereuses à ne pas adopter dans un véhicule en mouvement.



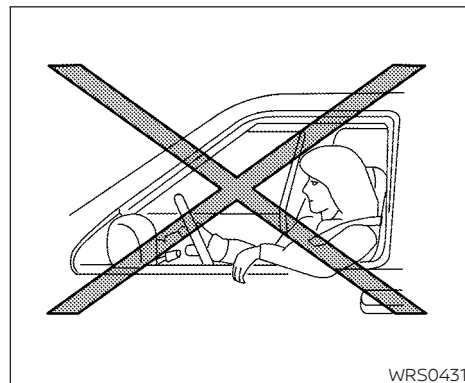
⚠ AVERTISSEMENT

- S'ils ne sont pas correctement retenus, les enfants peuvent subir des blessures graves ou mortelles au moment du déploiement des sacs gonflables avant, des sacs gonflables latéraux ou des rideaux gonflables latéraux. Dans la mesure du possible, les enfants de moins de 12 ans doivent être assis et correctement retenus sur le siège arrière.



⚠ AVERTISSEMENT

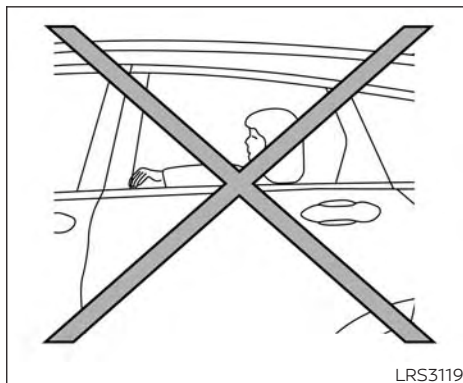
- Bien que ce véhicule soit muni du dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN, n'installez jamais sur le siège passager avant un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière. Un sac gonflable avant qui se déploie peut infliger des blessures graves, voire mortelles à votre enfant. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous au chapitre « Ensembles de retenue d'enfant » dans cette section.



⚠ AVERTISSEMENT

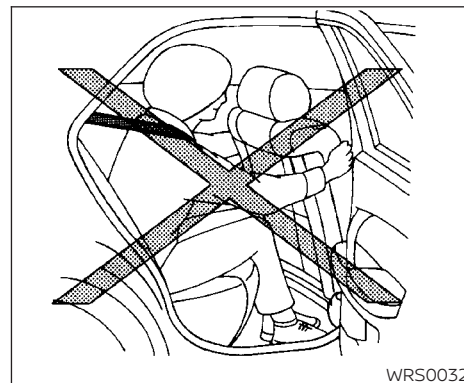
Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges avant et extérieurs arrière, et rideaux gonflables latéraux et sacs gonflables en cas de renversement montés dans le toit :

- Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux ne se déploient généralement pas lors d'une collision frontale, arrière ou d'une collision latérale de faible intensité. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité afin de réduire les risques de blessures et la gravité de celles-ci en cas d'accident.



⚠ AVERTISSEMENT

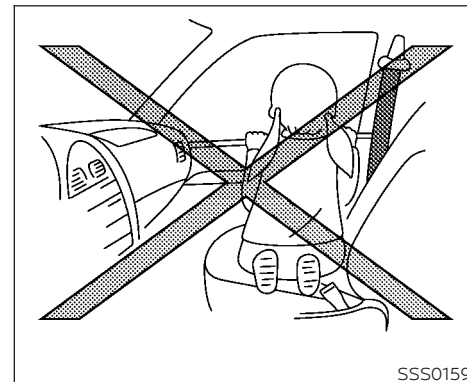
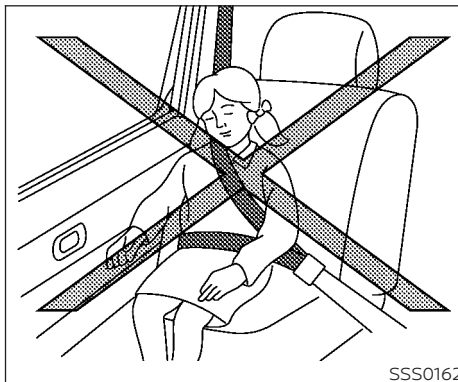
- Les ceintures de sécurité, les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux sont plus efficaces lorsque les occupants du véhicule sont assis bien droit au fond de leur siège, les deux pieds reposant sur le plancher. Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux se déploient avec beaucoup de force. Ne laissez personne placer ses mains, ses jambes ou son visage à proximité d'un sac gonflable latéral, c'est-à-dire sur le côté des dossiers des sièges avant et arrière ou près des glissières latérales du toit. Ne permettez à aucun occupant assis à l'avant ou aux places latérales arrière du véhicule de sortir la main par l'ouverture de la glace ni de s'appuyer contre les portières. Les illustrations précédentes donnent des exemples de positions dangereuses à éviter dans un véhicule en mouvement.

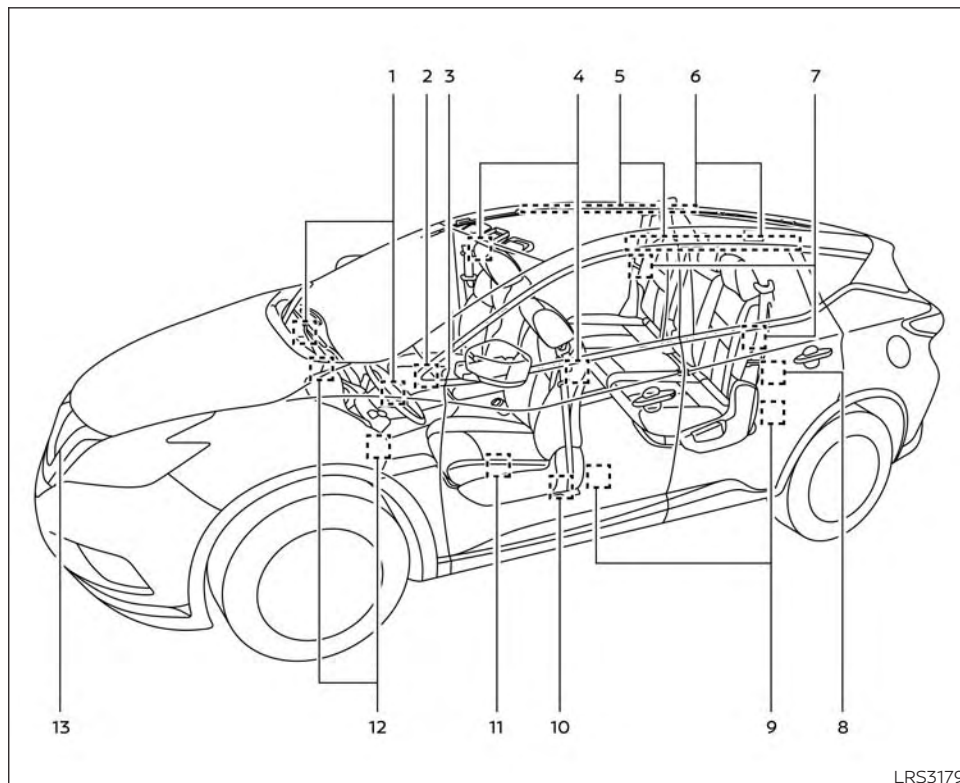


⚠ AVERTISSEMENT

- Ne tenez pas le dossier du siège avant lorsque vous êtes assis sur le siège arrière. Vous pourriez être blessé gravement en cas de déploiement du sac gonflable latéral. Soyez particulièrement prudent lorsque vos passagers sont des enfants. Ceux-ci doivent être retenus correctement en tout temps. Les illustrations donnent des exemples de positions dangereuses à ne pas adopter dans un véhicule en mouvement.

- N'installez pas de housses sur les dosiers des sièges avant et arrière. Elles pourraient entraver le déploiement des sacs gonflables latéraux.





Dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN (sièges avant)

1. Modules des sacs gonflables avant
2. Module de commande des sacs gonflables
3. Capteur de classification du passager (capteur de poids)
4. Modules des sacs gonflables latéraux montés dans les sièges avant
5. Rideaux gonflables latéraux et sacs gonflables en cas de renversement montés dans le toit
6. Modules de gonflage de rideaux gonflables latéraux et sacs gonflables en cas de renversement montés dans le toit
7. Modules de coussins gonflables latéraux montés dans les sièges extérieurs arrière
8. Ceinture de sécurité avec prétendeurs (sièges extérieurs arrière)
9. Capteurs périphériques
10. Ceinture de sécurité avec prétendeurs (sièges avant)

LRS3179

11. Capteurs de poids dans la portière (côté conducteur illustré; côté passager avant similaire)
12. Sacs gonflables de protection pour les genoux du conducteur et du passager
13. Capteur de zone de collision

AVERTISSEMENT

Respectez les mesures suivantes pour assurer le bon fonctionnement du dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN du passager.

- Assurez-vous que les passagers sur les banquettes arrière ne poussent ni ne tirent sur le vide-poche du dossier de siège.
- Ne soumettez pas le dossier de siège, l'appuie-tête ou la pochette du dossier de siège à une charge dépassant 4 kg (9,1 lb).
- Assurez-vous qu'aucune pression n'est exercée contre l'arrière du dossier de siège, comme par un ensemble de retenue d'enfant installé sur le siège arrière ou un objet placé sur le plancher.

- Assurez-vous qu'aucun objet ne soit placé sous le siège du passager avant.
- Assurez-vous qu'aucun objet n'est placé entre le coussin de siège et la console centrale ou entre le coussin de siège et la portière.
- Si un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant est installé dans le siège du passager avant, ne placez pas le siège du passager avant de sorte que l'ensemble de retenue d'enfant entre en contact avec le tableau de bord. Si l'ensemble de retenue d'enfant entre en contact avec le tableau de bord, le système pourrait déterminer que le siège est occupé et le coussin gonflable et le sac gonflable de protection pour les genoux du passager pourraient se déployer lors d'une collision. En outre, le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant pourrait ne pas s'allumer. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous au chapitre « Ensembles de retenue d'enfant » dans cette section.
- Vérifiez le bon fonctionnement du témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant.

- Si vous remarquez que le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant ne fonctionne pas tel que décrit dans le présent chapitre, faites vérifier le système de classification des occupants. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.
- Entre-temps, jusqu'à ce qu'un concessionnaire vous confirme que le système du capteur de classification du passager (capteur de poids) fonctionne correctement, faites asseoir les occupants à l'arrière.
- Ne placez pas le siège du passager avant de sorte qu'il entre en contact avec le siège arrière. Si le siège avant entre en contact avec le siège arrière, il est possible que le dispositif de sacs gonflables détermine qu'une anomalie liée au capteur s'est produite et le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant pourrait s'allumer et le témoin du sac gonflable clignoter.

Ce véhicule est équipé d'un dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN pour les sièges du conducteur et du passager

avant. Ce dispositif est conçu pour respecter les exigences d'homologation fixées par la réglementation américaine. Il est également autorisé au Canada. **Les renseignements, les mises en garde et les avertissements stipulés dans ce manuel s'appliquent toujours et doivent être respectés.**

Le sac gonflable avant du conducteur est situé au centre du volant. Le sac gonflable avant du passager avant est monté dans le tableau de bord, au-dessus de la boîte à gants. Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer en cas de collision frontale de forte intensité. Ils peuvent aussi se déployer si les forces provoquées par un autre type de collision s'assimilent à celles d'une collision frontale plus grave. Il est possible qu'ils ne se déploient pas pendant certains types de collisions frontales. Les dommages au véhicule (ou l'absence de dommages) ne constituent pas nécessairement un indice du bon fonctionnement du dispositif de sacs gonflables avant.

Le dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN surveille également les données transmises par le capteur de zone de collision, le module de commande des sacs gonflables, les capteurs des boucles des ceintures de sécurité et le capteur de clas-

sification du passager (capteur de poids). Du côté du conducteur, l'activation du générateur de gaz dépend de la gravité de la collision et de l'utilisation de la ceinture de sécurité. Du côté passager avant, le capteur de classification du passager est également contrôlé. Selon l'information reçue par le capteur, il est possible qu'un seul sac gonflable avant se déploie en cas de collision, selon la gravité de la collision et des occupants avant qui portent leur ceinture de sécurité. De plus, il est possible que le coussin gonflable et le sac gonflable de protection pour les genoux du passager avant soient désactivés automatiquement dans certaines conditions, selon le poids détecté sur le siège du passager avant et la façon dont la ceinture de sécurité est utilisée. Le témoin de fonctionnement du coussin gonflable du passager avant s'allume si le coussin gonflable et le sac gonflable de protection pour les genoux du passager avant sont NEUTRALISÉS. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » dans le présent chapitre. Le déploiement d'un seul sac gonflable avant n'indique pas un mauvais fonctionnement du dispositif.

Si vous avez des questions concernant le système de sacs gonflables, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour obtenir de plus amples renseignements sur le système. Si, en raison d'un handicap physique, vous souhaitez faire modifier votre véhicule, veuillez communiquer avec NISSAN. Les informations de contact sont fournies au début de ce manuel du conducteur.

Le déploiement d'un sac gonflable avant est accompagné d'un bruit fort, suivi d'une émission de fumée. Cette fumée n'est pas nocive et n'indique pas la présence d'un incendie. Il est cependant recommandé d'éviter de l'inhaler, car elle peut causer une irritation de la gorge ainsi qu'une sensation d'étouffement. Les personnes qui souffrent de problèmes respiratoires doivent respirer de l'air frais dès que possible.

Les sacs gonflables avant, lorsqu'ils sont combinés au port des ceintures de sécurité, aident à amortir le choc transmis au visage et au thorax des occupants des sièges avant. Ils peuvent contribuer à sauver des vies et à réduire les risques de blessures graves. Cependant, le déploiement d'un sac gonflable avant peut causer des éraflures au visage ou d'autres blessures. Les sacs gonflables avant, autres que le

sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur, n'offrent aucune protection à la partie inférieure du corps.

Même si votre véhicule est équipé du dispositif de sacs gonflables perfectionnés NISSAN, les ceintures de sécurité doivent toujours être portées correctement. Le conducteur et le passager avant doivent être assis le dos bien droit et aussi loin que possible du volant et du tableau de bord. Les sacs gonflables avant se déploient rapidement pour protéger les occupants des sièges avant. L'occupant qui se trouve trop près du module du sac gonflable avant ou encore, qui est appuyé contre ce module court de plus grands risques de blessures en raison de la force du déploiement.

Une fois déployés, les sacs gonflables avant se dégonflent rapidement.

Les sacs gonflables avant ne peuvent se déployer que lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

Le témoin de sac gonflable s'allume une fois que le commutateur d'allumage est tourné à la position ON (marche). Si le dispositif est fonctionnel, le témoin du sac gonflable s'éteint après environ sept secondes.




Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation

⚠ AVERTISSEMENT

Le coussin gonflable et le sac gonflable de protection pour les genoux du passager avant sont conçus pour se DÉSACTIVER automatiquement dans certaines circonstances. Lisez attentivement le présent chapitre pour comprendre le fonctionnement de ce dispositif. L'utilisation adéquate du siège, de la ceinture de sécurité et des ensembles de retenue d'enfant assure une protection plus efficace. En cas d'accident, le non-respect des consignes d'utilisation des sièges, des ceintures de sécurité et des ensembles de retenue d'enfant données dans ce manuel fait augmenter les risques de blessures ou la gravité de celles-ci.


Témoin de neutralisation

Le siège du passager avant est muni d'un capteur de classification du passager (capteur de poids) qui active ou désactive le coussin gonflable et le sac gonflable de protection pour les genoux du passager avant en fonction du poids détecté sur le siège du passager avant. L'état du coussin

gonflable et du sac gonflable de protection pour les genoux du passager avant (ACTIVÉ ou DÉACTIVÉ) est indiqué par un témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant  qui est situé sur le tableau de bord.

Après L'ÉTABLISSEMENT du contact, le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant s'allume au tableau de bord pendant sept secondes environ, puis

s'éteint ou reste allumé selon l'état occupé du siège du passager avant. Le témoin fonctionne comme suit :

CONDITION	DESCRIPTION	TÉMOIN DE NEUTRALISATION DU SAC GONFLABLE DU PASSAGER ()	ÉTAT DU COUSSIN GONFLABLE ET DU SAC GONFLABLE DE PROTECTION POUR LES GENOUX DU PASSAGER AVANT
Vide	Siège du passager avant vide	ON (marche) (allumé)	NEUTRALISÉ
Aucune personne / une personne	Sac ou enfant ou ensemble de retenue d'enfant ou adulte de petite taille dans le siège du passager avant	ON (marche) (allumé)	NEUTRALISÉ
Adulte	Adulte dans le siège du passager avant	OFF (hors fonction) (éteint)	ACTIVÉ

En plus des cas ci-dessus, certains objets placés sur le siège du passager avant peuvent également provoquer le fonctionnement du témoin, comme décrit ci-dessus, selon leur poids.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Fonctionnement normal » et « Dépannage » dans cette section.

Sac gonflable du passager avant

Le sac gonflable du passager avant est conçu pour se DÉACTIVER automatiquement lorsque le véhicule est utilisé dans les

conditions décrites ci-après, conformément à la réglementation en vigueur aux États-Unis. Si le sac gonflable du passager avant est DÉACTIVÉ, il ne se déploiera pas en cas d'accident. Le sac gonflable du conducteur et les autres sacs gonflables du véhicule ne font pas partie de ce dispositif.

La réglementation sur la DÉACTIVATION du sac gonflable a pour objet la réduction des blessures et des décès associés au déploiement de ces sacs lorsqu'un type de passager particulier occupe ce siège, par

exemple un enfant. Certains capteurs sont conçus spécifiquement en réponse à cette réglementation.

Le capteur de classification du passager dans ce véhicule est un capteur de poids. Il permet de détecter la présence d'un occupant ou d'un objet quelconque selon le signal de poids reçu. Par exemple, si un enfant est assis sur le siège passager avant, le dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN est conçu pour DÉACTIVER le sac gonflable du passager avant, conformément à la réglementation en vigueur. De plus, si le siège du passager accueille un

ensemble de retenue d'enfant conforme à la réglementation, le capteur détecte le poids de cet ensemble ainsi que celui de l'enfant, ce qui provoque la DÉSACTIVATION du sac gonflable.

Les adultes qui s'assoient sur le siège du passager avant et qui utilisent leur ceinture de la façon indiquée dans ce manuel ne devraient pas provoquer la NEUTRALISATION automatique du coussin gonflable et du sac gonflable de protection pour les genoux du passager avant. Il peut être mis à la position OFF (hors fonction) pour les adultes de petite taille; toutefois, si l'occupant réussit à soustraire son poids du coussin de siège, en adoptant par exemple une position déviant de la verticale, en s'asseyant sur le rebord du siège ou dans une autre position inadéquate, le capteur peut mettre le coussin gonflable et le sac gonflable de protection pour les genoux du passager avant à la position OFF (hors fonction). Assurez-vous toujours d'être bien assis et de porter la ceinture de sécurité de façon adéquate afin de bénéficier de toute la protection offerte par la ceinture de sécurité et le sac gonflable.

NISSAN vous recommande de faire asseoir les enfants de moins de 12 ans à l'arrière et de veiller à ce qu'ils soient bien retenus.

NISSAN recommande également l'utilisation d'un ensemble de retenue d'enfant ou d'un siège d'appoint adéquats et correctement installés sur un siège arrière. Sinon, le capteur de classification du passager DÉSACTIVERA le coussin gonflable et le sac gonflable de protection pour les genoux du passager avant, comme il est indiqué précédemment, pour certains ensembles de retenue d'enfant conformément aux réglementations. Si des ensembles de retenue d'enfant sont incorrectement fixés ou si le mode de blocage automatique de l'enrouleur n'est pas utilisé, l'ensemble de retenue d'enfant pourrait se renverser ou se déplacer en cas de collision ou d'arrêt brusque. Une telle utilisation pourrait également provoquer le déploiement NON PROGRAMMÉ du coussin gonflable et du sac gonflable de protection pour les genoux du passager avant. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les instructions d'installation et d'utilisation appropriées, reportez-vous au chapitre « Ensembles de retenue d'enfant » dans cette section.

Si le siège du passager avant est inoccupé, le coussin gonflable et le sac gonflable de protection pour les genoux du passager avant sont conçus pour ne pas se déployer en cas de collision. Toutefois, si des objets

assez lourds se trouvent sur le siège, le sac gonflable peut se déployer en cas de collision, puisque le capteur de classification du passager (capteur de poids) détecte le poids des objets. D'autres éléments pourraient également déclencher le déploiement du sac gonflable, tels qu'un enfant se tenant debout sur le siège, ou deux enfants occupant ce même siège, ce qui serait contraire aux instructions figurant dans ce manuel. Assurez-vous que tous les occupants du véhicule sont correctement assis et que leurs ceintures de sécurité sont bien bouclées.


Le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant vous permet de vérifier si le coussin gonflable et le sac gonflable de protection pour les genoux du passager avant sont DÉSACTIVÉS automatiquement.

Si un adulte occupe le siège du passager avant et que le témoin de fonctionnement du coussin gonflable du passager avant est allumé (ce qui indique que le coussin gonflable et le sac gonflable de protection pour les genoux du passager avant sont DÉSACTIVÉS), il s'agit probablement d'un adulte de petite taille, ou d'un adulte n'étant pas correctement assis ou ne portant pas adéquatement sa ceinture de sécurité.

Si un ensemble de retenue d'enfant doit être utilisé sur le siège avant, le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant peut s'allumer ou non en fonction de la taille de l'enfant et du type d'ensemble de retenue d'enfant utilisé. Si le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est éteint (ce qui indique que le coussin gonflable et le sac gonflable de protection pour les genoux du passager avant peuvent se déployer en cas de collision), l'ensemble de retenue d'enfant ou la ceinture de sécurité est peut-être incorrectement utilisé. Assurez-vous que l'ensemble de retenue d'enfant est bien installé, que la ceinture de sécurité est correctement placée et que l'enfant est bien assis. Si le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est toujours éteint, installez l'enfant ou l'ensemble de retenue d'enfant sur le siège arrière.

Si le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant ne s'allume pas alors que l'ensemble de retenue d'enfant, la ceinture de sécurité et l'occupant semblent correctement positionnés, il est recommandé de confier votre véhicule à un concessionnaire NISSAN. Un concessionnaire NISSAN peut vérifier l'état du système au moyen d'un outil spécial. Toutefois, jusqu'à ce qu'un concessionnaire vous

confirme que le sac gonflable fonctionne correctement, installez l'enfant ou l'ensemble de retenue d'enfant sur le siège arrière. Le dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN et le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant exigent quelques secondes pour enregistrer un changement de l'état du siège du passager avant. Il s'agit d'une situation normale qui ne révèle pas une anomalie.

Si le dispositif de sacs gonflables du passager avant présente une anomalie, le témoin de sac gonflable  , situé dans le groupe d'instruments et de jauges du tableau de bord, s'allume (clignotement ou lumière ferme). Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Fonctionnement normal

Afin que le capteur de classification du passager puisse évaluer le passager avant en fonction du poids, veuillez suivre les précautions et les étapes décrites ci-dessous :

Précautions

- Assurez-vous qu'aucun objet pesant plus de 4 kg (9,1 lb) n'est suspendu au siège ou placé dans la pochette du dossier de siège.

- Assurez-vous qu'aucun ensemble de retenue d'enfant ou qu'aucun autre objet ne soit appuyé contre l'arrière du dossier.
- Assurez-vous qu'un passager arrière ne pousse pas ou ne tire pas l'arrière du siège du passager avant.
- Assurez-vous que le siège ou le dossier de siège du passager avant n'est pas appuyé contre un objet sur le siège ou le plancher derrière celui-ci.
- Assurez-vous qu'aucun objet ne soit placé sous le siège du passager avant.

Étapes

1. Réglez le siège comme il est décrit dans le chapitre « Sièges » du présent manuel. Assoyez-vous bien droit, appuyé contre le dossier et centré sur le coussin de siège, avec les pieds reposants confortablement sur le plancher.
2. Assurez-vous qu'aucun objet ne se trouve sur vos cuisses.
3. Bouclez la ceinture de sécurité comme décrit dans la section « Ceintures de sécurité » du présent manuel. L'état de la boucle de ceinture de sécurité du passager avant est surveillé par le sys-

tème de classification du passager et est utilisé comme donnée pour déterminer l'occupation du siège. Il est donc fortement recommandé que le passager avant boucle sa ceinture de sécurité.

4. Restez dans cette position pendant 30 secondes afin de permettre au système d'effectuer la classification du passager avant que le véhicule ne se déplace.
5. Vérifiez le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant pour vous assurer que la classification est appropriée.

REMARQUE :

Le capteur du système de capteur de classification du passager de ce véhicule bloque la classification durant la conduite; il est donc important de vous assurer que la classification du passager avant est appropriée avant la conduite. Le capteur de classification du passager peut cependant recalculer le poids du passager sous certaines conditions (pendant la conduite ou à l'arrêt). Le passager avant doit donc rester assis comme décrit ci-dessus.

Dépannage

Si vous croyez que le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant présente un état incorrect :

1. Si le témoin est ALLUMÉ en présence d'un adulte assis sur le siège du passager avant :
 - Le passager est un adulte de petite taille – le témoin de sac gonflable fonctionne comme prévu. Le coussin gonflable et le sac gonflable de protection pour les genoux du passager avant sont désactivés.

Toutefois, si le passager n'est pas un adulte de petite taille, cet état peut être dû aux conditions suivantes qui peuvent perturber les capteurs de poids :

- Le passager n'est pas assis bien droit, appuyé contre le dossier et centré sur le coussin de siège, avec les pieds reposant confortablement sur le plancher.
- Un ensemble de retenue d'enfant ou un autre objet s'appuyant contre l'arrière du dossier de siège.
- Un passager arrière poussant ou tirant sur l'arrière du siège du passager avant.

- Le siège ou le dossier de siège du passager avant appuyé contre un objet sur le siège ou le plancher derrière celui-ci.
- Un objet placé sous le siège du passager avant.
- Un objet placé entre le coussin de siège et la console centrale ou entre le coussin de siège et la portière.

Si le véhicule est en mouvement, arrêtez le véhicule lorsqu'il est prudent de le faire. Vérifiez et corrigez les conditions décrites ci-dessus. Redémarrez le moteur et attendez une minute.

REMARQUE :

Une vérification du système sera effectuée pendant laquelle le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant reste allumé pendant environ sept secondes initialement.

Si le témoin reste ALLUMÉ après ce délai, il est conseillé que cette personne ne prenne pas place dans le siège du passager avant. Le véhicule doit également être vérifié dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

2. Si le témoin est ÉTEINT en présence d'un adulte de petite taille, d'un enfant ou d'un ensemble de retenue d'enfant installé dans le siège du passager avant.

Cet état peut être dû aux conditions suivantes qui peuvent perturber les capteurs de poids :

- Un adulte de petite taille, ou un enfant n'est pas assis bien droit, appuyé contre le dossier et centré sur le coussin de siège, avec les pieds reposant confortablement sur le plancher.
- L'ensemble de retenue d'enfant n'est pas correctement installé, comme il est décrit dans le chapitre « Ensembles de retenue d'enfant » du présent manuel.
- Un objet pesant plus de 4 kg (9,1 lb) suspendu sur le siège ou placé dans la poche du dossier de siège.
- Un ensemble de retenue d'enfant ou un autre objet s'appuyant contre l'arrière du dossier de siège.
- Un passager arrière poussant ou tirant sur l'arrière du siège du passager avant.

- Le siège ou le dossier de siège du passager avant appuyé contre un objet sur le siège ou le plancher derrière celui-ci.
- Un objet placé sous le siège du passager avant.
- Un objet placé entre le coussin de siège et la console centrale.

Si le véhicule est en mouvement, arrêtez le véhicule lorsqu'il est prudent de le faire. Vérifiez et corrigez les conditions décrites ci-dessus. Redémarrez le moteur et attendez une minute.

REMARQUE :

Une vérification du système sera effectuée pendant laquelle le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant reste allumé pendant environ sept secondes initialement.

Si le témoin reste ÉTEINT après ce délai, l'adulte de petite taille, l'enfant ou l'ensemble de retenue d'enfant doit être repositionné dans le siège arrière et le véhicule doit être vérifié dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

3. Si le témoin est ÉTEINT avec aucun passager et aucun objet sur le siège du passager avant, le véhicule doit être vérifié. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN dès que possible.

Autres précautions concernant les sacs gonflables avant

AVERTISSEMENT

- **Ne déposez pas d'objets sur le rembourrage du volant ou sur le tableau de bord. Ne placez pas également d'objets entre les occupants et le volant ou le tableau de bord. De tels objets pourraient se transformer en dangereux projectiles et provoquer des blessures en cas de déploiement des sacs gonflables avant.**
- **Plusieurs éléments du dispositif de sac gonflable avant seront chauds tout de suite après le déploiement des sacs. N'y touchez pas; vous pourriez vous infliger des brûlures graves.**

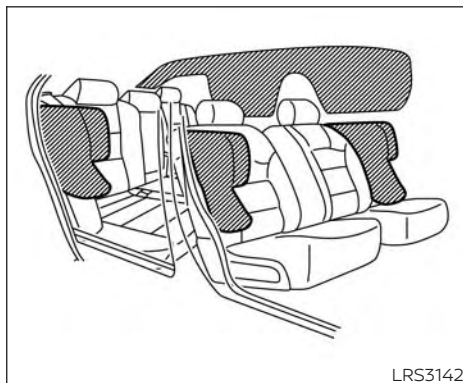
- Aucune modification non approuvée ne doit être apportée aux composants ou au câblage du dispositif de sacs gonflables. Cela vise à empêcher que les sacs gonflables ne se déploient de façon inopinée ou que le dispositif de sacs gonflables ne soit endommagé.
- N'apportez aucune modification non autorisée au circuit électrique, à la suspension ou à la structure avant de votre véhicule. Vous pourriez compromettre le fonctionnement du dispositif de sacs gonflables avant.
- Toute modification du dispositif de sacs gonflables avant peut entraîner de graves blessures. Ces altérations comprennent les modifications apportées au volant et à l'ensemble de tableau de bord, notamment l'installation d'équipement ou d'accessoires sur le rembourrage du volant et sur le tableau de bord, ou encore l'ajout de garnitures supplémentaires autour du dispositif de sacs gonflables.

- Le retrait ou la modification du siège du passager avant pourrait nuire au fonctionnement du dispositif de sacs gonflables et entraîner des blessures graves.
- La modification ou l'altération du siège du passager avant peut entraîner des blessures graves. Par exemple, ne modifiez pas les sièges avant en ajoutant du tissu ou des garnitures sur le coussin, telles des housses, si ces éléments n'ont pas été conçus spécialement pour permettre le fonctionnement du sac gonflable. De plus, ne placez aucun objet sous le siège du passager avant ou entre le coussin de siège et le dossier. Ces objets pourraient nuire au bon fonctionnement du capteur de classification du passager (capteur de poids).
- Aucune modification non approuvée ne doit être apportée aux composants ou au câblage des ceintures de sécurité. De telles modifications pourraient nuire au fonctionnement du dispositif de sacs gonflables avant. L'altération des ceintures de sécurité peut entraîner des blessures graves.

- Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour une réparation des sacs gonflables avant ou à proximité de ceux-ci. Nous vous recommandons également de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour la pose d'appareils électriques. Le câblage du système de retenue supplémentaire* (SRS) ne doit être ni modifié, ni débranché. Le dispositif de sacs gonflables ne doit pas être examiné au moyen de sondes ou d'équipement d'essai électrique non autorisés.
- Un pare-brise fissuré doit être remplacé dans les plus brefs délais dans un atelier de réparation qualifié. Un pare-brise fissuré peut nuire au fonctionnement du dispositif de sacs gonflables.

* Les connecteurs de faisceau du SRS sont facilement identifiables par leurs couleurs jaune et orange.

Si vous revendez votre véhicule, nous vous demandons d'informer l'acheteur de la présence du dispositif de sacs gonflables avant et de lui indiquer les sections appropriées dans ce manuel du conducteur.



Systemes de sacs gonflables latéraux montés dans les sièges avant et extérieurs arrière, et rideaux gonflables latéraux et sacs gonflables en cas de renversement montés dans le toit

Les sacs gonflables latéraux sont situés dans la partie latérale externe du dossier des sièges avant et extérieurs arrière. Les rideaux gonflables sont situés dans les longerons de toit. **Les renseignements, les mises en garde et les avertissements stipulés dans ce manuel doivent être respectés.** Les sacs gonflables latéraux et les

rideaux gonflables latéraux sont conçus pour se déployer en cas de collision latérale de forte intensité; ils peuvent aussi se déployer si les forces provoquées par un autre type de collision s'assimilent à celles d'une collision plus grave. Ils sont conçus pour se déployer du côté où le véhicule subit la collision. Il est possible qu'ils ne se déploient pas dans certains types de collisions latérales.

Les rideaux gonflables latéraux sont également conçus pour se déployer lors de certains types de collisions avec capotage ou de capotage imminent. À cet effet, certains mouvements du véhicule (par exemple, en conduite tout-terrain extrême), pourraient entraîner le déploiement des rideaux gonflables latéraux.

Les dommages au véhicule (ou l'absence de dommages) ne constituent pas nécessairement un indice du bon fonctionnement des sacs et des rideaux gonflables latéraux.

Le déploiement des sacs gonflables latéraux et des rideaux gonflables peut être accompagné d'un bruit assez fort, suivi d'une émission de fumée. Cette fumée n'est pas nocive et n'indique pas la présence d'un incendie. Il est cependant re-

commandé d'éviter de l'inhaler, car elle peut causer une irritation de la gorge ainsi qu'une sensation d'étouffement. Les personnes qui souffrent de problèmes respiratoires doivent respirer de l'air frais dès que possible.

Les sacs gonflables latéraux, combinés au port des ceintures de sécurité, aident à amortir la puissance du choc transmis au thorax et à la région pelvienne des occupants des sièges avant et des places latérales arrière. Les rideaux gonflables latéraux aident à amortir la puissance du choc transmis à la tête des occupants des sièges latéraux avant et arrière. Ils peuvent contribuer à sauver des vies et à réduire les risques de blessures graves. Cependant, le déploiement d'un sac gonflable latéral ou d'un rideau gonflable latéral peut causer des éraflures ou d'autres types de blessures. Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables ne protègent pas la partie inférieure du corps.

Les ceintures de sécurité doivent être portées correctement. De plus, le conducteur, le passager et les occupants des places latérales arrière doivent être assis bien droit et aussi loin que possible des sacs gonflables latéraux. Les passagers des sièges arrière doivent être assis aussi loin que

possible des moulures des portières et des longerons de toit. Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables se déploient rapidement pour protéger les occupants. De ce fait, le risque de blessures occasionnées par la force du déploiement des sacs gonflables latéraux et des rideaux gonflables latéraux peut être accru si l'occupant du siège se trouve trop près de ces modules ou encore s'il est appuyé contre ces modules au moment du déploiement. Les sacs gonflables latéraux se dégonflent rapidement après la collision.

Le rideau gonflable latéral demeure gonflé pendant un court moment.

Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables ne peuvent se déployer que si le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

Le témoin de sac gonflable s'allume une fois que le commutateur d'allumage est tourné à la position ON (marche). Si le dispositif est fonctionnel, le témoin du sac gonflable s'éteint après environ sept secondes.

AVERTISSEMENT

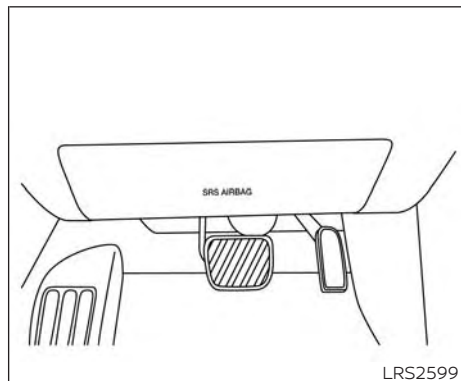
- **Ne déposez aucun objet près des dossiers des sièges avant et arrière. Ne placez pas également d'objets (parapluie, sac, etc.) entre les garnitures des portières avant et arrière et les sièges avant et arrière. De tels objets pourraient devenir de dangereux projectiles et causer des blessures en cas de déploiement du sac gonflable latéral.**
- **Plusieurs éléments des sacs gonflables latéraux et des rideaux gonflables latéraux sont très chauds tout de suite après le déploiement. N'y touchez pas; vous pourriez vous infliger des brûlures graves.**
- **Aucune modification non approuvée ne doit être apportée aux composants ou au câblage des systèmes de sacs gonflables latéraux et de rideaux gonflables latéraux. Ceci vise à empêcher le déploiement accidentel des sacs gonflables latéraux et des rideaux gonflables latéraux, ou l'endommagement des systèmes de sacs gonflables latéraux et des rideaux gonflables latéraux.**

- **N'apportez aucune modification non autorisée au circuit électrique, à la suspension ou aux panneaux latéraux de votre véhicule. Cela pourrait nuire au bon fonctionnement du système de sacs gonflables latéraux et de rideaux gonflables.**
- **Toute altération du dispositif de sacs gonflables latéraux peut entraîner des blessures graves. Par exemple, n'installez pas d'accessoires à proximité du dossier des sièges avant et arrière ou des garnitures supplémentaires, telles que des housses de sièges, autour des sacs gonflables latéraux.**

- Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour une réparation des sacs gonflables latéraux et des rideaux gonflables latéraux ainsi que sur la zone à proximité. Nous vous recommandons également de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour la pose d'appareils électriques. Les faisceaux du SRS* ne doivent être ni modifiés, ni débranchés. Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux ne devraient pas être exposés à des sondes ou à des équipements d'essai électrique non approuvés.

***Les connecteurs de faisceau du SRS sont facilement identifiables par leurs couleurs jaune et orange.**

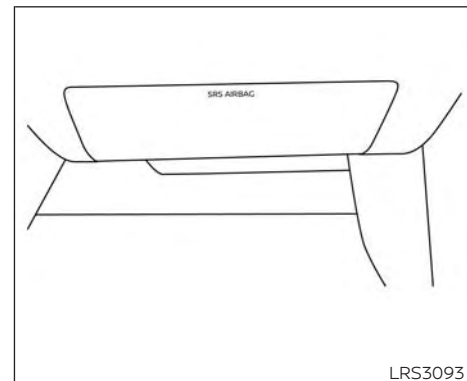
Si vous revendez votre véhicule, nous vous demandons d'informer l'acheteur de la présence des sacs gonflables latéraux et des rideaux gonflables, et de lui indiquer les chapitres s'y rapportant dans ce manuel du conducteur.



Côté conducteur

Sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur et du passager

Le sac gonflable de protection pour les genoux se trouve dans le protège-genoux du côté conducteur et du côté passager. **Tous les renseignements, les mises en garde et les avertissements stipulés dans ce manuel s'appliquent et doivent être respectés.** Le sac gonflable de protection pour les genoux est conçu pour se déployer en cas de collision frontale de forte intensité; leur déploiement est toutefois



Côté passager

possible si les forces provoquées par un autre type de collision s'assimilent à celles d'une collision frontale grave. Il est possible qu'ils ne se déploient pas dans certains cas de collisions.

Les dommages au véhicule (ou l'absence de dommages) ne constituent pas nécessairement un indice de bon fonctionnement du sac gonflable de protection pour les genoux.

Le déploiement du sac gonflable de protection pour les genoux est accompagné d'un bruit puissant, suivi d'une émission de fumée. Cette fumée n'est pas nocive et

n'indique pas la présence d'un incendie. Il est cependant recommandé d'éviter de l'inhaler, car elle peut causer une irritation de la gorge ainsi qu'une sensation d'étouffement. Les personnes qui souffrent de problèmes respiratoires doivent respirer de l'air frais dès que possible.

Le sac gonflable de protection pour les genoux aide à amortir le choc transmis aux genoux du conducteur et du passager. Il peut contribuer à réduire les risques de blessures graves. Cependant, le déploiement d'un sac gonflable de protection pour les genoux peut causer des éraflures ou d'autres types de blessures. Le sac gonflable de protection pour les genoux fournit une protection à la partie inférieure du corps.

Le sac gonflable de protection pour les genoux se déploie rapidement pour protéger les occupants des sièges. L'occupant qui se trouve trop près du module du sac gonflable, ou encore qui est appuyé contre ce module, court de plus grands risques de blessures en raison de la force de déploiement du sac gonflable de protection pour les genoux. Le sac gonflable de protection pour les genoux se dégonfle rapidement après la collision OU le sac gonflable de

protection pour les genoux demeure gonflé pendant un court moment.

Les sacs gonflables de protection pour les genoux ne peuvent se déployer que lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

Le témoin de sac gonflable s'allume une fois que le commutateur d'allumage est tourné à la position ON (marche). Si le dispositif est fonctionnel, le témoin du sac gonflable s'éteint après environ sept secondes.

AVERTISSEMENT

- **Ne placez aucun objet entre le protège-genoux et le siège du conducteur ou du passager. De tels objets pourraient devenir de dangereux projectiles et causer des blessures en cas de déploiement du sac gonflable de protection pour les genoux.**
- **Plusieurs éléments du système de sacs gonflables de protection pour les genoux seront chauds tout de suite après le déploiement du sac. N'y touchez pas; vous pourriez vous infliger des brûlures graves.**

- **Aucune modification non approuvée ne doit être apportée aux composants ou au câblage du système de sacs gonflables de protection pour les genoux. Cette précaution a pour but de prévenir les dommages ou le déploiement accidentel du système de sacs gonflables de protection pour les genoux.**
- **N'apportez aucune modification non autorisée au circuit électrique ou au système de suspension de votre véhicule. Vous pourriez compromettre le fonctionnement du système de sacs gonflables de protection pour les genoux.**
- **Toute altération du système de sacs gonflables de protection pour les genoux peut entraîner des blessures graves. Par exemple, ne modifiez pas les protège-genoux du conducteur et du passager ou n'installez pas des garnitures supplémentaires autour du sac gonflable de protection pour les genoux.**

- Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour une réparation des sacs gonflables de protection pour les genoux ou à proximité de ceux-ci. Nous vous recommandons également de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour la pose d'appareils électriques. Les faisceaux du SRS* ne doivent être ni modifiés, ni débranchés. N'utilisez pas de sondes ni d'équipement d'essai électriques non autorisés pour vérifier le système de sacs gonflables de protection pour les genoux.

* Les connecteurs ou le faisceau électrique du système de retenue supplémentaire (SRS) sont facilement identifiables par leurs couleurs jaune et orange.

Si vous revendez votre véhicule, nous vous demandons d'informer l'acheteur de la présence du système de sacs gonflables de protection pour les genoux et de lui indiquer les chapitres adéquats dans ce manuel.

Ceinture de sécurité avec prétendeurs (sièges extérieurs avant et arrière)

AVERTISSEMENT

- Les prétendeurs ne peuvent être réutilisés après leur déclenchement. La ceinture doit être remplacée au complet, y compris l'enrouleur et la boucle.
- Si le véhicule est impliqué dans une collision et les prétendeurs ne se sont pas activés, faites vérifier le système de prétendeurs et, au besoin, faites-le remplacer. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.
- Aucune modification non approuvée ne doit être apportée aux composants ou au câblage du système de prétendeurs. Cela vise à prévenir les dommages aux prétendeurs ou un déclenchement accidentel. La modification du système de prétendeurs peut entraîner des blessures graves.


- Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour une réparation du système de prétendeurs ou à proximité de celui-ci. Nous vous recommandons également de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour la pose d'appareils électriques. N'utilisez pas de sondes ni d'équipement d'essai électrique non autorisés sur le système de prétendeurs.
- Si vous devez mettre au rebut un prétendeur ou envoyer le véhicule à la ferraille, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. L'application d'une méthode incorrecte de mise au rebut peut causer des blessures.

Le système de prétendeur peut s'activer avec le dispositif de sacs gonflables dans certains types de collisions. Utilisés conjointement avec l'enrouleur de la ceinture de sécurité, les prétendeurs aident à serrer la ceinture de sécurité lorsque le véhicule subit certains types de collisions et permet ainsi de retenir les occupants des sièges extérieurs avant et arrière.

Les prétendeurs sont logés dans l'enrouleur de la ceinture de sécurité et sur l'ancrage de la ceinture de sécurité qui se trouve sur le plancher du véhicule. Ces ceintures de sécurité s'utilisent de la même façon que les ceintures classiques.

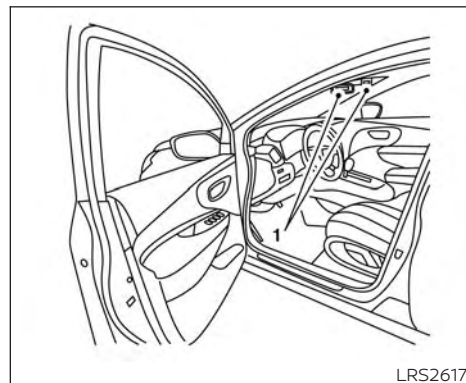
Lorsque des prétendeurs se déclenchent, de la fumée se dégage et un bruit puissant peut se faire entendre. Cette fumée n'est pas nocive et n'indique pas la présence d'un incendie. Il est cependant recommandé d'éviter de l'inhaler, car elle peut causer une irritation de la gorge ainsi qu'une sensation d'étouffement. Les personnes qui souffrent de problèmes respiratoires doivent respirer de l'air frais dès que possible.

À la suite du déclenchement des prétendeurs, les limiteurs de force libèrent la sangle de ceinture de sécurité, s'il y a lieu, afin de réduire la pression exercée sur le thorax.

Le témoin d'avertissement de sac gonflable  indique la présence d'anomalies dans le système de prétendeur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Témoin d'avertissement de sac gonflable » du présent chapitre. Si le témoin d'avertissement de sac gonflable indique une anomalie, faites vérifier le système. Nous vous recom-

mandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Si vous revendez votre véhicule, nous vous demandons d'informer l'acheteur de la présence du système de prétendeurs et de lui indiquer les sections s'y rapportant dans ce manuel du conducteur.



1. Étiquettes d'avertissement concernant les sacs gonflables SRS

Les étiquettes d'avertissement sont situées sur les pare-soleil.

ÉTIQUETTES D'AVERTISSEMENT CONCERNANT LES SACS GONFLABLES


Les étiquettes d'avertissement au sujet du dispositif de sacs gonflables avant sont apposées dans le véhicule aux endroits illustrés.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez pas un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière sur une place protégée par un sac gonflable frontal. Si le sac gonflable se déploie, il peut provoquer des blessures graves ou mortelles.



TÉMOIN DU SAC GONFLABLE

Le témoin d'avertissement de sac gonflable  , qui s'affiche au tableau de bord, contrôle les circuits des systèmes de sacs gonflables, des prétendeurs et tout le câblage connexe.

Lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON (marche), le témoin du sac gonflable s'allume pendant environ sept secondes, puis s'éteint. Ceci indique que le dispositif est fonctionnel.

Si une des conditions suivantes survient, les systèmes de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables, de sacs gonflables de protection pour les genoux et de prétendeurs doivent faire l'objet d'un entretien :

- Le témoin du sac gonflable reste allumé après la période initiale d'environ sept secondes.
- Le témoin du sac gonflable clignote par intermittence.
- Le témoin du sac gonflable ne s'allume pas du tout.

Dans ces conditions, les systèmes de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables, de sacs gonflables de protection pour les genoux ou de prétendeurs pourraient ne pas fonctionner correctement. Les ceintures doivent être vérifiées et réparées. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

AVERTISSEMENT

Si le témoin du sac gonflable est allumé, il se peut que les systèmes de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables, de sacs gonflables de protection pour les genoux ou de prétendeurs ne fonctionnent pas en cas d'accident. Pour prévenir les blessures potentielles aux occupants, faites vérifier votre véhicule dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Méthode de réparation et de remplacement

Les sacs gonflables avant, les sacs gonflables latéraux, les rideaux gonflables, les sacs gonflables de protection pour les genoux et les prétendeurs sont conçus pour se déployer une seule fois. En guise de rappel, à moins qu'il ne soit endommagé, le témoin de sac gonflable reste allumé après l'activation de l'un ou l'autre de ces dispositifs. En cas de panne, ces systèmes doivent être réparés ou remplacés aussitôt que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Assurez-vous que la personne chargée d'effectuer un entretien sur le véhicule est informée de la présence de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables, de sacs gonflables de protection pour les genoux, de prétendeurs et de pièces connexes. Le commutateur d'allumage doit toujours se trouver à la position LOCK (antivol-verrouillé) lors d'une intervention dans le compartiment moteur ou dans l'habitacle.

AVERTISSEMENT

- **Lorsqu'un sac gonflable avant, un sac gonflable latéral, un rideau gonflable ou un sac gonflable de protection pour les genoux s'est déployé, le module du sac gonflable ne fonctionne plus et il doit être remplacé. De plus, les prétendeurs déclenchés doivent aussi être remplacés. Le module du sac gonflable et les prétendeurs doivent être remplacés. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. Toutefois, le module du sac gonflable et les prétendeurs ne sont pas réparables.**

- **En cas de dommages à la partie avant ou latérale du véhicule, les dispositifs de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables latéraux, de sacs gonflables de protection pour les genoux et le système de prétendeurs doivent faire l'objet d'une inspection. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.**
- **Si vous devez mettre au rebut un sac gonflable ou un prétendeur ou encore envoyer le véhicule à la ferraille, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour ce service. L'application d'une méthode incorrecte de mise au rebut peut causer des blessures.**

- Si votre véhicule subit un impact, quelle que soit la provenance de l'impact sur le véhicule, faites contrôler votre OCS (capteur de classification du passager) pour vous assurer qu'il fonctionne toujours correctement. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. Faites contrôler l'OCS même si aucun sac gonflable ne s'est déployé sous le choc de l'impact. Si vous ne faites pas contrôler l'OCS, le sac pourrait mal se déployer en cas d'accident, ce qui pourrait entraîner des blessures ou la mort.

2 Commandes et instruments

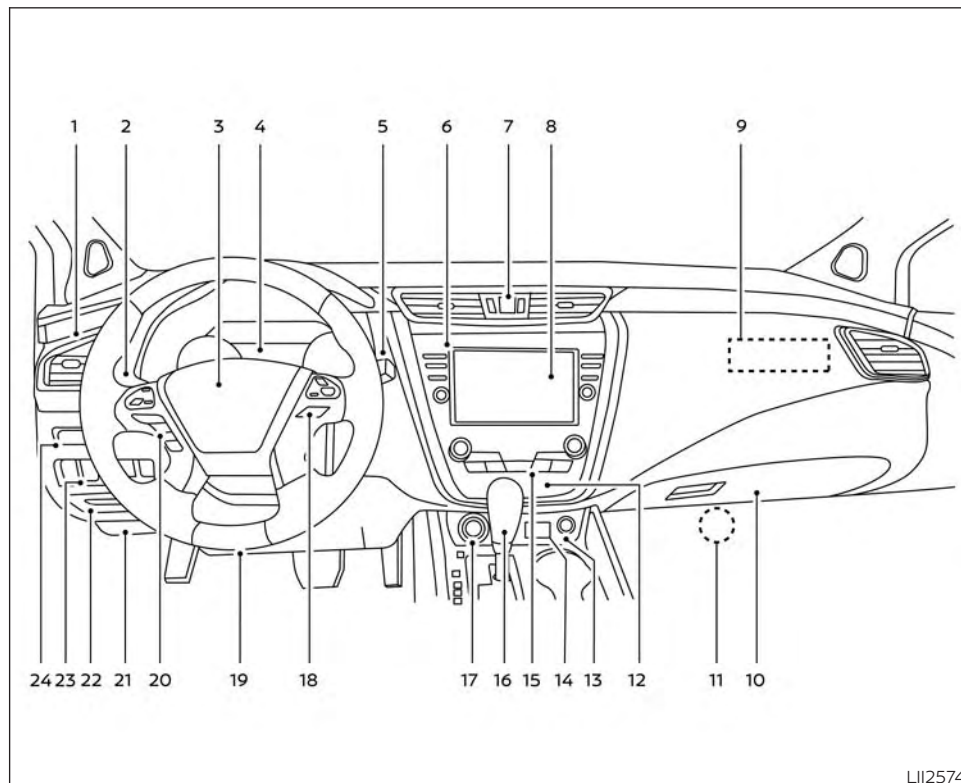
Tableau de bord	2-4	Système de sécurité du véhicule	2-42
Instruments et jauges	2-6	Système antidémarrage du véhicule NISSAN	2-44
Indicateur de vitesse et compteur kilométrique	2-6	Commutateur d'essuie-glace et de lave-glace	2-45
Compte-tours	2-8	Fonctionnement de la commande	2-45
Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur	2-8	Fonctionnement du commutateur arrière	2-46
Jauge de carburant	2-9	Interrupteur du dégivreur de lunette arrière et de rétroviseur extérieur (selon l'équipement)	2-47
Autonomie de carburant (DTE)	2-9	Interrupteur des phares et des clignotants	2-48
Témoins d'avertissement, témoins et rappels sonores	2-11	Interrupteur de commande des phares	2-48
Vérification des feux	2-12	Système de phares de jour à DEL	2-53
Témoins	2-12	Commande de luminosité du tableau de bord	2-54
Témoins	2-18	Commande de clignotant	2-54
Rappels sonores	2-21	Interrupteur des phares antibrouillard (selon l'équipement)	2-55
Écran multifonction	2-22	Avertisseur sonore	2-55
Utilisation de l'écran multifonction	2-23	Contacteurs de climatisation au siège (selon l'équipement)	2-56
Affichage au démarrage	2-24		
Settings (Réglages)	2-24		
Avertissements et témoins de l'écran multifonction	2-34		
Systèmes de sécurité	2-42		

Contacteurs de siège chauffant (selon l'équipement)	2-57	Boîte à gants	2-68
Commutateurs de siège arrière chauffant (selon l'équipement)	2-58	Compartment de rangement de la console	2-69
Interrupteur de volant de direction chauffant (selon l'équipement)	2-60	Range-lunettes de soleil au pavillon	2-69
Commutateur d'assistance dynamique du conducteur (selon l'équipement)	2-60	Porte-gobelets	2-70
Commutateur de DÉSACTIVATION du système de contrôle dynamique du véhicule ...	2-61	Bac de rangement de l'aire de chargement	2-72
Bouton d'appel d'urgence (SOS) (selon l'équipement)	2-62	Crochets pour bagages	2-72
Alerte de portière arrière	2-62	Porte-bagages (selon l'équipement)	2-73
Prises d'alimentation	2-64	Glaces	2-74
Prises d'alimentation de 12 V	2-64	Glaces à commande électrique	2-74
Commutateur d'entreposage prolongé	2-65	Toit ouvrant transparent électrique (selon l'équipement)	2-77
Rangement	2-66	Éclairage intérieur	2-80
Vide-poche de portière avant	2-66	Lampe de la console (selon l'équipement)	2-81
Vide-poches côté console (selon l'équipement)	2-66	Lampes de lecture	2-81
Pochettes du dossier de siège	2-67	Lampes individuelles	2-81
Plateaux de rangement	2-67	Éclairage du coffre à bagages	2-81
		Télécommande universelle HomeLink ^{MD} Universal Transceiver (selon l'équipement)	2-82

Programmation de la télécommande HomeLink ^{MD}	2-83
Programmation de la télécommande HomeLink ^{MD} pour le Canada et les ouvre-portails	2-85
Utilisation de la télécommande universelle HomeLink ^{MD} Universal Transceiver	2-85

Diagnostic des problèmes de programmation	2-86
Suppression de la programmation	2-86
Reprogrammation d'une seule touche de la télécommande HomeLink ^{MD}	2-86
En cas de vol du véhicule	2-87

TABLEAU DE BORD



1. Bouche d'air (p. 4-31)
2. Commutateur des phares, phares antibrouillard (selon l'équipement) et clignotants (p. 2-48)
3. Sac gonflable supplémentaire (p. 1-54)
Avertisseur sonore (p. 2-55)
4. Instruments et jauges (p. 2-6)
Témoins (p. 2-11)
Écran multifonction (p. 2-22)
5. Commande de lave-glace et d'essuie-glace (p. 2-45)
Commande d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière (p. 2-45)
6. Commandes du système audio et d'affichage central*
7. Interrupteur de feux de détresse (p. 6-2)
8. Affichage central*
Affichage du dispositif d'aide à la navigation (selon l'équipement)*
9. Sac gonflable avant du côté passager (p. 1-54)
10. Boîte à gants (p. 2-66)
11. Sac gonflable supplémentaire des genoux côté passager (p. 1-54)

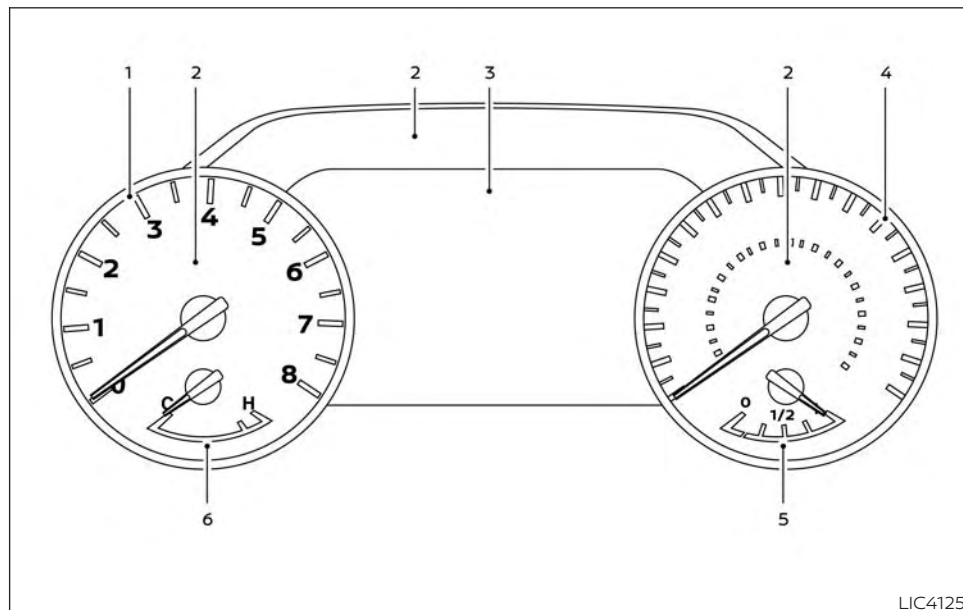
LII2574

12. Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant (p. 1-54)
13. Prise d'alimentation (p. 2-64)
14. Ports USB*
Prise AUX (auxiliaire)*
15. Commandes de chauffage et de climatisation automatiques (p. 4-32)
16. Levier sélecteur (p. 5-25)
17. Bouton-poussoir d'allumage (p. 5-18)
18. Commandes du régulateur de vitesse (selon l'équipement) (p. 5-70)
Commandes du régulateur de vitesse adaptatif (ICC) (selon l'équipement) (p. 5-73)
19. Sac gonflable supplémentaire des genoux du conducteur (p. 1-54)
20. Système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD} et commandes du système audio*
21. Commande d'ouverture du capot (p. 3-26)
Ouverture de la trappe de carburant (p. 3-34)
22. Boîte à fusibles (p. 8-21)
23. Commutateur du volant de direction chauffant (selon l'équipement) (p. 2-60)
Commutateur d'assistance dynamique du conducteur (selon l'équipement) (p. 2-60)
Commutateur du tableau de bord du hayon (selon l'équipement) (p. 3-26)
24. Commande de luminosité du tableau de bord (p. 2-48)
Commutateur de réinitialisation du compteur journalier double (p. 2-6)

* : Consultez le manuel d'utilisation du système Nissan Connect^{MD}.

Reportez-vous à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

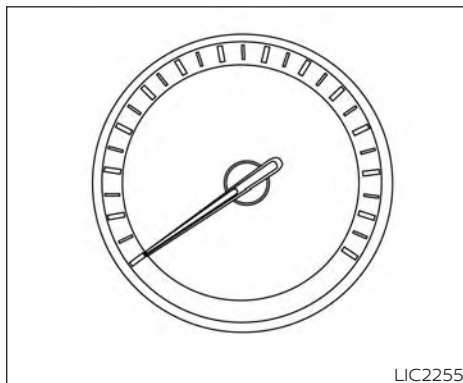
INSTRUMENTS ET JAUGES



INDICATEUR DE VITESSE ET COMPTEUR KILOMÉTRIQUE

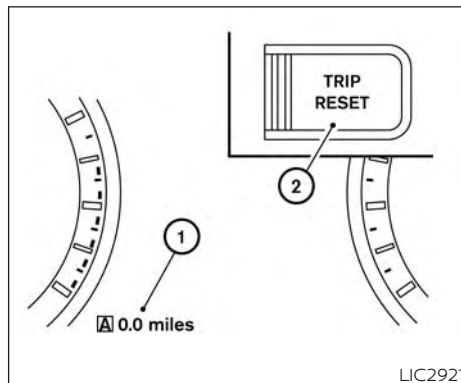
Ce véhicule est muni d'un indicateur de vitesse et d'un compteur kilométrique. L'indicateur de vitesse se trouve sur le côté droit du tableau de bord. Le compteur kilométrique se trouve dans l'écran multifonction.

- | | | | |
|----|--|----|---|
| 1. | Compte-tours | 5. | Jauge de carburant |
| 2. | Témoins | 6. | Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur |
| 3. | Écran multifonction
Compteur kilométrique
Compteur journalier double | | |
| 4. | Indicateur de vitesse | | |



Indicateur de vitesse

L'indicateur de vitesse indique la vitesse du véhicule.



Compteur kilométrique et compteur journalier double

Le compteur kilométrique et le compteur journalier double ① s'affichent à l'écran multifonction lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

Le compteur kilométrique indique la distance totale parcourue par le véhicule.

Le compteur journalier double indique la distance parcourue au cours de trajets donnés.

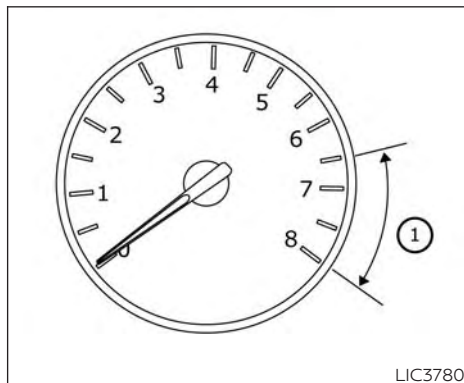
Modification de l'affichage

Appuyez sur le commutateur TRIP RESET (réinitialisation du compteur) ② sur la gauche du tableau de bord pour modifier l'affichage comme suit :

Trajet **A** → Trajet **B** → Millage du compteur kilométrique → Trajet **A**

Remise à zéro du compteur journalier

Pour remettre à zéro le compteur journalier, appuyez sur le bouton TRIP RESET ② (réinitialisation du compteur) pendant plus d'une seconde.



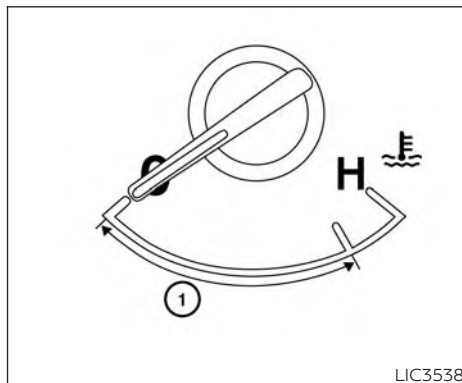
LIC3780

COMPTE-TOURS

Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (tr/min). Ne laissez pas le régime du moteur atteindre la zone rouge ①.

⚠ MISE EN GARDE

Quand le régime du moteur se rapproche la zone rouge, réduisez-le. Vous pouvez causer de graves dommages au moteur si vous persistez à le faire tourner lorsque l'aiguille se trouve dans la zone rouge.



LIC3538

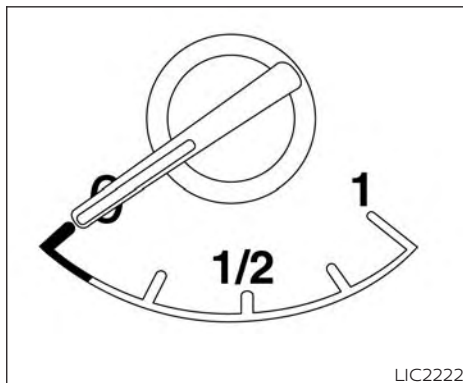
INDICATEUR DE TEMPÉRATURE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

Cet indicateur affiche la température du liquide de refroidissement du moteur. La température du liquide de refroidissement est dans la plage normale ① lorsque l'aiguille de l'indicateur se trouve dans la zone indiquée.

La température du liquide de refroidissement est fonction de la température extérieure et des conditions de conduite.

⚠ MISE EN GARDE

Si l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement se rapproche de la zone chaude (H) au bout de la plage normale, ralentissez afin de permettre au liquide de refroidir. Si l'aiguille de l'indicateur dépasse la plage normale, arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et sécuritaire de le faire. Si vous continuez de rouler alors que le moteur surchauffe, vous risquez d'endommager gravement le moteur. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les mesures à prendre immédiatement, consultez la section « Si le moteur surchauffe » dans le chapitre « En cas d'urgence » du présent manuel.



JAUGE DE CARBURANT

L'indicateur de carburant indique le niveau **approximatif** de carburant dans le réservoir.

Les freinages, les virages, les accélérations ainsi que la conduite dans une pente peuvent faire bouger légèrement l'aiguille de l'indicateur.



L'aiguille de l'indicateur descend jusqu'au repère 0 (vide) lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position OFF (hors fonction).

Le message d'avertissement de bas niveau de carburant s'affiche à l'écran multifonction lorsque le réservoir ne contient plus qu'une faible quantité de carburant.

Remplissez le réservoir de carburant avant que l'aiguille de l'indicateur n'atteigne le repère 0 (vide).

Le pictogramme  indique que la trappe du réservoir de carburant du véhicule se trouve du côté conducteur.

MISE EN GARDE

- En cas de panne sèche, le témoin d'anomalie  peut s'allumer. Faites le plein dès que possible. Le témoin  devrait s'éteindre après quelques cycles de démarrage. Si le témoin reste allumé après quelques déplacements, faites inspecter votre véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.
- Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Témoin d'anomalie » dans le présent chapitre.

AUTONOMIE DE CARBURANT (DTE)

Affiche une estimation de la distance pouvant être parcourue avant le ravitaillement. L'autonomie est calculée en fonction de l'économie de carburant, de la quantité de carburant présente dans le réservoir et de la consommation de carburant en cours.

Les changements de cycles de conduite ou de conditions peuvent faire varier l'autonomie de carburant. Par conséquent, la valeur affichée peut ne pas représenter exactement la distance pouvant être parcourue.



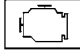

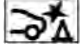



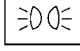



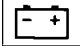


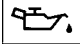



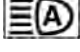


L'autonomie de carburant affiche la mention « --- » lorsque le niveau de carburant dans le réservoir baisse et que la jauge de carburant atteint le 0 (vide).

REMARQUE :

- L'autonomie de carburant après ravitaillement est estimée en fonction de l'économie de carburant récente et de la quantité de carburant ajoutée.
- Si une petite quantité de carburant est ajoutée ou le si le contact est mis au moment du ravitaillement, il est possible que la valeur affichée ne soit pas mise à jour.

- **Les conditions qui font varier l'économie de carburant font aussi varier l'autonomie de carburant estimée (conduite en ville ou sur autoroute, durée de fonctionnement au ralenti, durée de fonctionnement après démarrage à distance, terrain, météo, poids ajouté au véhicule, déflecteurs ajoutés, galerie de toit, etc.).**

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT, TÉMOINS ET RAPPELS SONORES

ABS ou  Témoins d'avertissement du système de freinage antiblochage	 Témoins de la direction assistée	 Témoins d'anomalie
 Témoins d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique (selon l'équipement)	 Témoins d'avertissement du système de freinage automatique arrière (selon l'équipement)	 Témoins de sécurité
 Témoins d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique avec détection de piétons (selon l'équipement)	 Témoins et carillon des ceintures de sécurité	 Témoins des feux de position latéraux et des phares (vert)
BRAKE ou  Témoins de frein	 Témoins du sac gonflable	 Témoins de dérapage
 Témoins de charge	 Témoins des phares antibrouillard avant (selon l'équipement)	 Témoins des clignotants et des feux de détresse
 Témoins de pression d'huile moteur	 Témoins de neutralisation du sac gonflable du passager avant	 Témoins de NEUTRALISATION du système de contrôle dynamique du véhicule
 Témoins d'avertissement de basse pression des pneus	 Témoins d'assistance du feu de route (vert) (selon l'équipement)	
 Témoins d'avertissement principal	 Témoins des feux de route (bleu)	

VÉRIFICATION DES FEUX

Lorsque toutes les portières sont fermées, serrez le frein de stationnement, bouclez les ceintures de sécurité et poussez le commutateur d'allumage à la position ON (marche) sans démarrer le moteur. Les témoins suivants (selon l'équipement) s'allument :



Les témoins suivants (selon l'équipement) s'allument brièvement, puis s'éteignent :



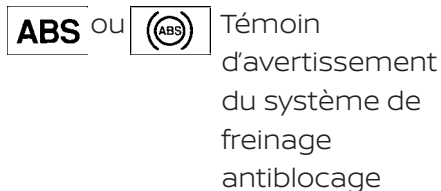
Si un témoin quelconque ne s'allume pas ou fonctionne d'une manière autre que celle décrite, il se peut qu'une ampoule soit grillée ou que le système présente une anomalie. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Certains témoins et avertissements s'affichent également sur l'écran multifonction entre l'indicateur de vitesse et le compteur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Écran multifonction » dans cette section.

2-12 Commandes et instruments

TÉMOINS

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Écran multifonction » dans cette section.



Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), le témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage (ABS) s'allume, puis s'éteint. Cela indique que le système de freinage antiblocage (ABS) est fonctionnel.

Si le témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage (ABS) s'allume lorsque le moteur est en marche, ou durant la conduite, il est possible que le système de freinage antiblocage (ABS) soit défectueux. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Lorsqu'une anomalie se produit dans le circuit de freinage antiblocage (ABS), la fonction antiblocage est désactivée. Le fonctionnement du dispositif antiblocage est alors neutralisé et votre véhicule utilise le circuit de freinage standard. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Circuit de freinage » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.



Ce témoin s'allume lorsque vous tournez le commutateur d'allumage à la position ON (marche). Il s'éteint après que le véhicule a démarré.

Ce témoin s'allume lorsque le système de freinage d'urgence automatique est DÉSACTIVÉ à l'affichage du compteur ou que le système de contrôle dynamique du véhicule est mis hors fonction.

Si le témoin s'allume lorsque le système de freinage d'urgence automatique est allumé, cela peut indiquer que le système n'est pas disponible. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les

sections « Système de freinage d'urgence automatique » et « Système de détection de collision frontale intelligent » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.



Témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique avec détection de piétons (selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque vous tournez le commutateur d'allumage à la position ON (marche). Il s'éteint après que le moteur a démarré.

Ce témoin s'allume lorsque le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons est DÉSACTIVÉ au compteur ou que le système de contrôle dynamique du véhicule est mis hors fonction.

Si le témoin s'allume lorsque le système de freinage d'urgence automatique avec détection de piétons est allumé, cela peut indiquer que le système n'est pas disponible. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les sections « Système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons » et « Sys-

tème de détection de collision frontale intelligent » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

BRAKE ou  Témoin de frein

Les circuits du frein de stationnement et des freins sont reliés à ce témoin.

Témoin de bas niveau de liquide de frein

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), le témoin signale que le niveau de liquide de frein est bas. S'il s'allume alors que le moteur tourne et que le frein de stationnement n'est pas serré, immobilisez votre véhicule et prenez les mesures suivantes :

1. Vérifiez le niveau de liquide de frein. Ajoutez la quantité de liquide de frein requise. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la section « Huile de frein » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.
2. Si le niveau du liquide de frein est adéquat, faites vérifier le système d'avertissement. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

AVERTISSEMENT

- **Si le témoin du circuit de freinage est allumé, cela peut indiquer une défaillance du circuit de freinage. La conduite du véhicule peut alors être dangereuse. Si vous jugez que vous pouvez poursuivre votre route sans danger, conduisez prudemment jusqu'à la station-service la plus proche pour y faire effectuer les réparations nécessaires. Sinon, faites remorquer votre véhicule.**
- **Le fait d'enfoncer la pédale de frein lorsque le moteur est à l'arrêt ou que le niveau de liquide de frein est bas peut prolonger la distance d'arrêt et la course de la pédale ainsi que l'effort requis pour freiner.**
- **Si le niveau du liquide de frein se situe sous le repère MINIMUM ou MIN du réservoir de liquide de frein, ne conduisez pas le véhicule tant que le circuit de freinage n'a pas été vérifié. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.**



Témoin de charge

L'activation de ce témoin pendant que le moteur tourne peut indiquer une anomalie du système de charge de votre véhicule. Coupez le contact et vérifiez la courroie d'entraînement. Si la courroie est détendue, rompue ou absente, ou si le témoin reste allumé, faites réparer votre véhicule immédiatement. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

MISE EN GARDE

Ne conduisez pas votre véhicule si la courroie d'entraînement est desserrée, rompue ou manquante.



Témoin de pression d'huile moteur

Ce témoin s'allume lorsque la pression d'huile moteur est basse. Si ce témoin clignote ou s'allume en présence de conditions de conduite normales, immobilisez votre véhicule dans un endroit sûr en bordure de la route, coupez le contact **immédiatement** et appelez un concessionnaire NISSAN ou un autre atelier de réparation agréé.

Le témoin de pression d'huile moteur n'est pas conçu pour indiquer un bas niveau d'huile. Utilisez la jauge pour vérifier le niveau d'huile. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la section « Huile moteur » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.

MISE EN GARDE

Le fait de laisser le moteur tourner alors que le témoin de pression d'huile moteur est allumé peut très rapidement provoquer de graves dommages au moteur. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN. Mettez le moteur à l'arrêt dès qu'il vous est possible de le faire en toute sécurité.



Témoin d'avertissement de basse pression des pneus

Votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus qui surveille la pression de tous les pneus, sauf le pneu de secours.

Le témoin d'avertissement de basse pression des pneus signale une basse pression des pneus ou indique que le système de

surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas correctement.

Après l'ÉTABLISSEMENT du contact, ce témoin s'allume pendant environ une seconde puis s'éteint.

Témoin d'avertissement de basse pression des pneus

Le témoin s'allume pendant la conduite si une basse pression des pneus est détectée. L'avertissement « Pression de pneu. Ajouter air » s'affiche également à l'écran multifonction.

Lorsque le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume, vous devriez vous arrêter et régler la pression des quatre pneus à la pression À FROID recommandée indiquée sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge, apposée dans l'ouverture de la portière du conducteur. Même si vous avez réglé la pression des pneus, le témoin d'avertissement de basse pression des pneus ne s'éteint pas automatiquement. Une fois la pression des pneus réglée à la pression recommandée, il faudra rouler à plus de 25 km/h (16 mi/h) pour activer le système de surveillance de la pression des pneus et désactiver le témoin d'avertissement de basse pres-

sion des pneus. Utilisez un manomètre pour pneus pour vérifier la pression des pneus.

Le message d'avertissement « Pression de pneu. Ajouter air » s'affiche chaque fois que le commutateur d'allumage se trouve à la position ON (marche) tant que le témoin d'avertissement de basse pression des pneus demeure allumé.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les paragraphes « Écran multifonction » du chapitre « Commandes et instruments », « Système de surveillance de la pression des pneus » du chapitre « Démarrage et conduite » et le chapitre « En cas d'urgence » du présent manuel.

Anomalie du système de surveillance de la pression des pneus

Si le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas correctement, le témoin d'avertissement de basse pression des pneus clignote pendant environ une minute lorsque le contact est ÉTABLI. Le témoin demeure allumé après une minute. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. L'avertissement « Pression de pneu.

Ajouter air » ne s'affiche pas si le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume pour indiquer une anomalie du système de surveillance de la pression des pneus.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système de surveillance de la pression des pneus » dans le chapitre « Démarrage et conduite » et la section « Pression des pneus » dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Les ondes radioélectriques peuvent nuire au fonctionnement des appareils médicaux électriques. Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque doivent communiquer avec le fabricant de l'appareil médical électrique pour connaître les interférences possibles avant l'utilisation.**
- **Si le témoin ne s'allume pas lorsque le commutateur d'allumage est ÉTABLI, faites vérifier votre véhicule dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.**

- **Si le témoin s'allume pendant la conduite, évitez les manœuvres de braquage et les freinages brusques, ralentissez, rangez-vous en un endroit sécuritaire, puis immobilisez le véhicule dès que possible. La conduite avec un pneu insuffisamment gonflé peut causer des dommages permanents au pneu et augmente la probabilité de défaillance du pneu. Votre véhicule pourrait subir des dommages importants et vous pourriez avoir un accident entraînant des blessures graves, voire la mort. Vérifiez la pression de tous les pneus. Réglez la pression des pneus à la pression À FROID recommandée indiquée sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge apposée dans l'ouverture de la portière du conducteur, pour éteindre le témoin d'avertissement de basse pression des pneus. Si le témoin s'allume encore pendant la conduite après le réglage de pression des pneus, il se peut qu'un des pneus soit crevé ou que le système de surveillance de la pression des pneus soit défectueux. Si vous avez un pneu crevé, montez la roue de secours dès que possible. Si aucun pneu n'est à plat et tous les pneus sont correctement gonflés, faites vérifier le véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.**

- Lors du remplacement d'une roue qui n'est pas équipée d'un système de surveillance de la pression des pneus, comme la roue de secours, le système de surveillance de la pression des pneus ne sera plus fonctionnel et le témoin d'avertissement de basse pression des pneus clignotera pendant environ une minute. Le témoin demeure allumé après une minute. Faites remplacer vos pneus ou réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus dès que possible. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour ces services.
- L'utilisation de pneus de remplacement autres que ceux précisés par NISSAN peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.

MISE EN GARDE

- Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace aucunement la vérification régulière de la pression des pneus. Vérifiez régulièrement la pression des pneus de votre véhicule.

- Si le véhicule roule à moins de 25 km/h (16 mi/h), le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement.
- Assurez-vous que des pneus de la taille spécifiée sont installés correctement aux quatre roues de votre véhicule.



Témoin d'avertissement principal

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), le témoin d'avertissement principal s'allume si l'un des messages suivants apparaît à l'écran multifonction :

- Pas de clé détectée
- Avertissement de niveau de carburant bas
- Avertissement de bas niveau de liquide de lave-glace
- Avertissement de déblocage du frein de stationnement
- Avertissement de portière ouverte
- Avertissement de bouchon de réservoir de carburant desserré (selon l'équipement)

- Témoin d'avertissement de basse pression des pneus
- Avertissement de passage à la position P (stationnement)
- Avertissement Bouchon carb. mal vissé
- Anomalie du système de reconnaissance de signalisation routière (voir le manuel du conducteur) (selon l'équipement)
- Anomalie du système d'alerte d'attention du conducteur (selon l'équipement)
- Avertissement de verrouillage du bouton de démarrage du moteur
- Avertissement de clé incorrecte
- Anomalie du système de clé intelligente
- Avertissement CVT (transmission à variation continue)
- Anomalie du capteur de sonar de stationnement
- Avertissement de panne du phare à DEL
- Avertissement de contrôle du châssis

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Écran multifonction » dans cette section.



Témoin de la direction assistée

AVERTISSEMENT

- **Si le moteur ne tourne pas ou s'il est coupé pendant la conduite, l'assistance à la direction ne fonctionnera pas. Le volant est donc beaucoup plus difficile à manœuvrer.**
- **Lorsque le témoin de la direction assistée s'allume et que le moteur tourne, il n'y a plus aucune assistance à la direction. Vous conservez toujours la maîtrise de votre véhicule, mais le volant est plus difficile à manœuvrer. Faites vérifier la direction assistée. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.**

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), le témoin de la direction assistée s'allume. Le témoin de la direction assistée électrique s'éteint après le démarrage du moteur. Cela indique que la direction assistée électrique est fonctionnelle.

Si le témoin de la direction assistée électrique s'allume lorsque le moteur tourne, cela

peut indiquer que la direction assistée électrique ne fonctionne pas correctement et qu'elle doit peut-être être réparée. Faites vérifier la direction assistée. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Lorsque le témoin de la direction assistée s'allume et que le moteur tourne, la direction n'est plus assistée, mais vous conservez toujours la maîtrise du véhicule. À ce moment, un effort de direction supérieur est nécessaire pour manœuvrer le volant, surtout dans les virages brusques et à basse vitesse.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Direction assistée » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.



Témoin d'avertissement du système de freinage automatique arrière (selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque vous tournez le commutateur d'allumage à la position ON (marche). Il s'éteint après que le moteur a démarré.

Ce témoin s'allume lorsque le système de freinage automatique arrière est désactivé à l'écran multifonction.

Si le témoin s'allume lorsque le système de freinage automatique arrière est allumé, cela peut indiquer que le système n'est pas disponible. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Freinage automatique arrière » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.



Témoin et carillon des ceintures de sécurité

Ce témoin et ce carillon s'activent pour vous rappeler de boucler les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant.

Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la section « Ceintures de sécurité » du chapitre « Sécurité – Sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire » du présent manuel.



Témoin du sac gonflable

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position ON (marche) ou START (démarrage), le témoin de sac gonflable s'allume pendant environ sept secondes, puis s'éteint. Ceci indique que le dispositif est fonctionnel.

Si une des conditions suivantes survient, les sacs gonflables avant, les sacs gonflables latéraux, les rideaux gonflables latéraux et les ceintures de sécurité à prétendeur doivent faire l'objet d'un entretien :

- Le témoin du sac gonflable reste allumé après la période initiale d'environ sept secondes.
- Le témoin du sac gonflable clignote par intermittence.
- Le témoin du sac gonflable ne s'allume pas du tout.

Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour ces services.

Le système de retenue supplémentaire (sacs gonflables) et les prétendeurs risquent de mal fonctionner s'ils n'ont pas été vérifiés. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système de retenue supplémentaire (SRS) » du

chapitre « Sécurité – Sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire » du présent manuel.

AVERTISSEMENT

L'allumage du témoin des sacs gonflables peut indiquer que les systèmes de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables latéraux et de prétendeurs des ceintures de sécurité ne fonctionneront pas en cas d'accident. Pour prévenir les blessures potentielles aux occupants, faites vérifier votre véhicule dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

TÉMOINS

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Écran multifonction » dans cette section.



Témoin des phares antibrouillard avant (selon l'équipement)

Le témoin des phares antibrouillard avant s'allume lorsque ceux-ci sont activés. Pour obtenir de plus amples renseignements,

reportez-vous au chapitre « Interrupteur des phares antibrouillard » dans cette section.



Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant

Le témoin de fonctionnement du coussin gonflable du passager avant s'allume. Le coussin gonflable et le sac gonflable de protection pour les genoux du passager avant sont désactivés en fonction de l'utilisation faite du siège du passager avant.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » du chapitre « Sécurité – Sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire » de ce manuel.



Témoin d'assistance du feu de route (vert) (selon l'équipement)

Le témoin s'allume lorsque les phares s'allument alors que l'interrupteur des phares se trouve à la position AUTO (automatique) avec l'option feu de route sélectionnée. Cela indique que le système d'assistance du feu de route est fonctionnel.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Interrupteur des phares et des clignotants » dans cette section.



Témoin des feux de route (bleu)


Ce témoin bleu s'allume lorsque les faisceaux route sont allumés et s'éteint lorsque les feux de croisement sont sélectionnés.



Témoin d'anomalie

Un témoin d'anomalie qui s'allume en continu ou qui clignote pendant que le moteur tourne peut indiquer une anomalie du dispositif antipollution.



Le témoin d'anomalie peut également s'allumer en continu si le bouchon du réservoir de carburant est desserré ou manquant, ou en cas de panne sèche. Assurez-vous que le bouchon du réservoir de carburant de votre véhicule a bien été revissé et que le réservoir contient au moins 11,4 litres (3 gallons) de carburant.

Le témoin  devrait s'éteindre après quelques cycles de conduite s'il n'existe aucune autre anomalie du dispositif antipollution.

Si ce témoin demeure allumé pendant 20 secondes, puis clignote pendant 10 secondes alors que le moteur ne tourne pas, le véhicule n'est pas prêt à subir un contrôle d'inspection et d'entretien du dispositif antipollution. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Préparation aux contrôles d'inspection et d'entretien » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » dans ce manuel.

Fonctionnement

Le témoin d'anomalie s'allume lorsque l'une des situations suivantes se produit :

- Le témoin d'anomalie s'allume en continu - Une anomalie du dispositif antipollution a été décelée. Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant si l'avertissement Bouchon carb mal vissé apparaît à l'écran multifonction. Si le bouchon du réservoir de carburant est desserré ou manquant, serrez-le ou installez-le et poursuivez votre route. Le témoin  doit s'éteindre après quelques cycles de conduite. Si le témoin  reste allumé après quelques cycles de conduite, faites inspecter votre véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. Il n'est pas nécessaire de faire remorquer votre véhicule pour vous rendre chez le concessionnaire.
- Le témoin d'anomalie clignote - Un raté d'allumage du moteur susceptible d'endommager le dispositif antipollution de votre véhicule a été détecté. Pour éviter les dommages au dispositif antipollution de votre véhicule ou pour réduire la gravité de ceux-ci :
 - ne conduisez pas à une vitesse supérieure à 72 km/h (45 mi/h);

- évitez les accélérations et les décélérations brusques;
- évitez les pentes ascendantes raides;
- autant que possible, réduisez la charge transportée ou remorquée par votre véhicule.

Il est possible que le témoin d'anomalie cesse de clignoter et demeure allumé. Faites inspecter votre véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. Il n'est pas nécessaire de faire remorquer votre véhicule pour vous rendre chez le concessionnaire.

MISE EN GARDE

Le fait de continuer de conduire le véhicule en omettant de faire inspecter ou réparer (s'il y a lieu) le dispositif antipollution peut compromettre la maniabilité du véhicule, augmenter la consommation de carburant, et accroître les risques de dommages au dispositif antipollution.



Témoin de sécurité

Ce témoin clignote lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction), LOCK (antivol-verrouillé) ou, selon l'équipement, ACC (accessoires).

Lorsque le témoin de sécurité clignote, les systèmes de sécurité du véhicule sont fonctionnels.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Systèmes de sécurité » dans ce chapitre.



Témoin des feux de position latéraux et des phares (vert)

Le témoin des feux de position latéraux et des phares s'allume lorsqu'une des deux positions est sélectionnée. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Interrupteur des phares et des clignotants » dans cette section.




Témoin de dérapage

Ce témoin clignote pendant le fonctionnement du dispositif de contrôle dynamique du véhicule pour avertir le conducteur que la chaussée est glissante et que le véhicule atteindra bientôt ses limites de traction.

Il est possible que le fonctionnement du système entraîne une légère vibration ou des bruits, mais ceci est normal.

Le témoin clignote pendant quelques secondes après que le dispositif de contrôle dynamique du véhicule cesse de limiter le patinage des roues.

Le témoin  s'allume également lorsque vous tournez le commutateur d'allumage à la position ON (marche). Il s'éteint après 2 secondes environ si le système est fonctionnel. Si le témoin ne s'allume pas, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



Témoins des clignotants et des feux de détresse

Le témoin gauche ou droit (selon le cas) clignote lorsque la commande de clignotant est activée.

Les deux témoins clignotent lorsque le commutateur des feux de détresse est enfoncé.




Témoin de NEUTRALISATION du système de contrôle dynamique du véhicule

Ce témoin s'allume lorsque l'interrupteur de NEUTRALISATION du système de contrôle dynamique du véhicule est placé en position OFF (hors fonction). Cela indique que le système de contrôle dynamique du véhicule a été désactivé.

Pour réactiver le système, appuyez de nouveau sur l'interrupteur de NEUTRALISATION du système de contrôle dynamique du véhicule ou faites redémarrer le moteur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système de contrôle dynamique du véhicule » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Le témoin OFF (hors fonction) du système de contrôle dynamique du véhicule s'allume également lorsque vous placez le commutateur d'allumage à la position ON (marche). Il s'éteint après 2 secondes environ si le système est fonctionnel. Si le té-

moins reste allumé ou s'il s'allume en même temps que le témoin  pendant la conduite, faites vérifier le système de contrôle dynamique du véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Il est possible que le fonctionnement du système de contrôle dynamique du véhicule entraîne une légère vibration ou des bruits lorsque vous démarrez ou que vous accélérez, mais ceci est normal.

RAPPELS SONORES

Signal d'avertissement des indicateurs d'usure de plaquettes de frein

Les indicateurs d'usure de plaquettes de frein à disque peuvent émettre un signal d'avertissement. Lorsqu'une plaquette de frein doit être remplacée, l'indicateur d'usure correspondant émet un bruit de grattement strident pendant la conduite, et ce, que la pédale de frein soit enfoncée ou non. Faites vérifier les freins de votre véhicule dès que possible si les indicateurs d'usure des freins émettent un tel bruit.

Carillon de rappel de clé laissée dans le commutateur d'allumage

Un carillon retentit si vous ouvrez la portière du conducteur lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ACC (accessoires) ou OFF (hors fonction) lorsque la clé intelligente est laissée dans le véhicule. Vérifiez bien que le commutateur d'allumage soit placé à la position LOCK (antivol-verrouillé) et n'oubliez pas de retirer la clé intelligente de son récepteur lorsque vous quittez votre véhicule.

Carillon de rappel des phares allumés

Si les phares ou les feux de stationnement du véhicule sont allumés et que le commutateur d'allumage est tourné à la position OFF (hors fonction), un carillon retentit lorsque vous ouvrez la portière du conducteur.

Éteignez les phares avant de quitter votre véhicule.

Avertisseur de portière de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} (selon l'équipement)

L'avertisseur de portière de la clé intelligente clignote si une des opérations inadéquates suivantes est effectuée.

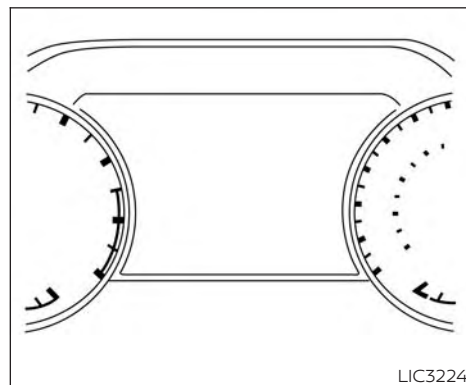
- Le commutateur d'allumage n'est pas remis à la position LOCK (antivol-verrouillé) lorsque vous verrouillez les portières.
- La clé intelligente demeure dans le véhicule lorsque vous verrouillez les portières.
- La clé intelligente se trouve hors du véhicule lorsque vous conduisez le véhicule.
- Une portière n'est pas bien fermée lorsque vous verrouillez les portières.

Lorsque l'avertisseur retentit, assurez-vous de vérifier le véhicule et la clé intelligente. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » de ce manuel.

Prévention de verrouillage de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD}

L'avertisseur sonore de la clé intelligente retentit si cette dernière est laissée à l'intérieur du véhicule lorsque vous fermez et verrouillez les portières. Lorsque l'avertisseur retentit, assurez-vous d'avoir en votre possession la clé intelligente lorsque vous quittez le véhicule. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » de ce manuel.

ÉCRAN MULTIFONCTION

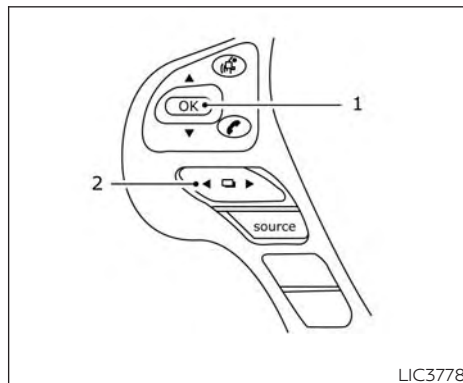


L'écran multifonction se trouve à la gauche de l'indicateur de vitesse. Il affiche ce qui suit :

- Accueil
- Information audio
- Information de navigation (selon l'équipement)
- Renseignements sur l'ordinateur de trajet
- Renseignements sur la consommation de carburant

- Renseignements sur l'aide à la conduite (selon l'équipement)
- Info. vitesse limite (selon l'équipement)
- Informations sur la pression des pneus
- Témoins et avertissements
- Paramètres d'affichage du véhicule et des indicateurs
- État du régulateur de vitesse
- Compteur kilométrique et compteur journalier double
- Indicateur de position du levier (P, R, N, D)
- Indicateur d'autonomie de carburant et de niveau de carburant
- Durée
- Température extérieure

L'affichage est interrompu lorsqu'un appel est reçu. Les appels téléphoniques peuvent être pris ou rejetés au moyen des commandes du volant.



UTILISATION DE L'ÉCRAN MULTIFONCTION

L'écran multifonction peut être modifié à l'aide des boutons OK et ◀ ▶ situés sur le volant.

1. OK – modifier ou sélectionner une option à l'écran multifonction.

▲ ▼ – faire défiler vers le haut ou vers le bas les options du menu des renseignements sur le véhicule. Si l'écran multifonction n'affiche pas un menu lorsque vous appuyez sur les touches ▲ ▼, appuyez sur les

touches ▲ ▼ pour passer à la présélection audio précédente ou suivante.

2. ◀ ▶ – reculer ou avancer au moyen des options du menu des renseignements sur le véhicule ou passer d'un écran d'affichage au suivant (c.-à-d. compteur journalier, système de surveillance de la pression des pneus, économie de carburant).

Les boutons OK et ◀ ▶ commandent également les fonctions audio et du bloc de commande dans certains cas. La plupart des écrans et menus offrent des messages-guides d'instructions sur les boutons des commandes au volant pour indiquer comment contrôler l'écran multifonction. Un curseur orange s'affiche pour indiquer votre position dans les options de menu disponibles. S'il y a plusieurs pages d'éléments de menu, une barre de défilement dotée de flèches vers le haut et vers le bas s'affiche. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez le manuel d'utilisation du dispositif NissanConnect^{MD}.

AFFICHAGE AU DÉMARRAGE

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche) ou ACC (accessoires), les écrans qui s'affichent à l'écran multifonction comprennent :

- Accueil
- Audio
- Navigation (selon l'équipement)
- Ordinateur de trajet
- Consommation de carburant
- Aides à la conduite (selon l'équipement)
- Info. vitesse limite (selon l'équipement)
- Informations sur la pression des pneus
- Examen des avertissements
- Settings (Réglages)

L'écran d'introduction relatif à l'examen des avertissements indique combien d'avertissements actifs sont présents, ou « No items to review » (aucun élément à examiner) dans le cas où aucun avertissement n'est actif. Consultez la section « Avertissements et témoins de l'écran multifonction » dans le présent chapitre pour obtenir de plus amples renseignements sur les avertissements et les témoins.

Pour contrôler les options qui s'affichent à l'écran multifonction, consultez la section « Affichage personnalisé » dans ce chapitre.

SETTINGS (Réglages)

Le mode de réglage vous permet de modifier les renseignements affichés à l'écran multifonction :

- Driver Assistance (aide au conducteur)
- Customize Display (Affichage personnalisé)
- Vehicle Settings (réglages de véhicule)
- Maintenance (entretien)
- Clock (Horloge)
- TPMS Settings (réglages du système de surveillance de la pression des pneus TPMS)
- Unité/Langue
- Key-Linked Settings (réglages relatifs à la clé associée)
- Factory Reset (réinitialisation des réglages d'usine)

Driver Assistance (aide au conducteur)

Le menu Driver Assistance (aide au conducteur) permet à l'utilisateur de modifier les différentes aides à la conduite.

Option de menu		Résultat
Voie (selon l'équipement)		Affiche les options offertes pour les voies.
	DétSortieVoie	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système d'avertissement du déport de couloir (LDW). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système d'avertissement du déport de couloir (LDW) » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.
	Prévention du déport de voie	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système d'intervention de changement de voie intelligent lorsque le moteur tourne. Le système se réinitialise après chaque cycle d'allumage. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système d'intervention de changement de voie intelligent » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.
Angle mort (selon l'équipement)		Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système d'avertissement d'angle mort (BSW) et le système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les paragraphes « Système d'avertissement d'angle mort » et « Système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.
Info. vitesse limite (selon l'équipement)		Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver la reconnaissance des signes de limite de vitesse. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Reconnaissance de signalisation routière » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.
Aides stationnement (selon l'équipement)		Affiche les aides au stationnement disponibles.
Sensor (capteur)		Affiche les options offertes pour les capteurs.
	ON (marche)	Le système de sonar avant et arrière est en fonction.
	HORS FONCTION	Le système de sonar avant et arrière est hors fonction.
	Front Only (avant seulement)	Seul le sonar avant est en fonction.

Option de menu	Résultat
Affichage	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'affichage des dispositifs d'aide au stationnement.
Volume	Permet à l'utilisateur de définir le volume du capteur de stationnement sur High/Med./Low (élevé, moyen, bas).
Range (portée)	Permet à l'utilisateur de régler la portée du capteur de stationnement sur Near/Mid/Far (courte, moyenne ou longue).
Frein d'urg.	Affiche les options disponibles de freinage d'urgence.
Avant	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système de freinage d'urgence avant. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les sections « Système de freinage d'urgence automatique », « Système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons » et « Système de détection de collision frontale intelligent » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.
Arrière (selon l'équipement)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système de freinage d'urgence arrière. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Freinage automatique arrière » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.
Attention du Conducteur	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système d'alerte vigilance conducteur intelligent. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système d'alerte vigilance conducteur intelligent (I-DA) » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.
Timer Alert (alerte de minuterie)	Permet à l'utilisateur de régler ou de réinitialiser l'alerte de minuterie. Le système d'alerte de minuterie fonctionne lorsque le contacteur d'allumage se trouve à la position ON (marche).
Low Temperature Alert (alerte de température basse)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système d'alerte de température basse.
Cruise Control Alerts (alertes du régulateur de vitesse)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver les alertes du régulateur de vitesse.

Customize Display (Affichage personnalisé)

Le menu Customize Display (affichage personnalisé) permet à l'utilisateur de personnaliser l'information qui s'affiche à l'écran multifonction.

Option de menu	Résultat
Main Menu Selection (sélection du menu principal)	Affiche les options du menu principal offertes pour s'afficher à l'écran multifonction.
Accueil	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'écran « Home » (accueil).
Audio	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'écran « Audio ».
Navigation (selon l'équipement)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'écran « Navigation ».
Ordinateur de trajet	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'écran « Drive Computer » (ordinateur de trajet).
Économie de carburant	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'écran « Fuel Economy » (économie de carburant).
Aides à la conduite	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'écran « Driving Aids » (aides à la conduite).
Info. vitesse limite (selon l'équipement)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'écran des signes de limite de vitesse.
Tire Pressures (pression des pneus)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'écran « Tire Pressures » (pression de gonflage des pneus).
Car Icon Color (couleur de l'icône de voiture)	Permet à l'utilisateur de sélectionner la couleur du véhicule affichée à l'écran multifonction.
ECO Info Settings (réglages des données de consommation de carburant)	Affiche les différents réglages des données de consommation de carburant.
ECO Drive Report (rapport de conduite écoénergétique)	Sélectionnez cette option pour afficher ce rapport pendant un certain temps lorsque le contact est coupé.
View History (afficher l'historique)	Sélectionnez cette option pour afficher l'historique de consommation de carburant du véhicule.
Navigation Settings (réglages de navigation) (selon l'équipement)	Affiche les différents réglages de navigation.
Alerts (alertes)	Permet à l'utilisateur de désactiver les alertes pour les prochains virages.
View Mode (mode d'affichage)	Permet à l'utilisateur de sélectionner le mode « Arrow » (flèche) pour afficher le prochain virage ou le mode « City » (ville) pour afficher l'intersection sur une carte si elle est disponible.
Welcome Effect (effet de l'écran d'accueil)	Affiche les différents réglages liés à l'effet de l'écran d'accueil.
Indicateurs	Permet à l'utilisateur de désactiver le balayage de l'aiguille de la jauge au démarrage du véhicule.
Animation	Permet à l'utilisateur de désactiver l'animation de bienvenue au démarrage du véhicule.

Vehicule Settings (réglages de véhicule)

Les réglages de véhicule permettent au client de modifier les réglages de l'éclairage, les réglages des essuie-glaces, les réglages de verrouillage, les réglages des clés et d'autres réglages du véhicule.

Option de menu	Résultat
Alerte de portière arrière	Affiche les options d'alerte de portière arrière disponibles. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Alerte de portière arrière » du présent chapitre.
HORS FONCTION Horn & Alert (avertisseur sonore et alerte) Alert Only (alerte seulement)	Lorsque cette option est sélectionnée, aucune alerte ne sonne ou ne s'active.
	Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'alerte s'affiche et l'avertisseur sonore retentit.
	Lorsque cette option est sélectionnée, seule l'alerte s'affiche.
Lighting (éclairage)	Affiche les différents réglages d'éclairage.
Accent Lighting (éclairage d'accentuation) (selon l'équipement) Light Sensitivity (sensibilité à la lumière) Light Off Delay (délai d'extinction des phares)	Permet à l'utilisateur de régler la luminosité de l'éclairage d'accentuation.
	Permet à l'utilisateur de changer le moment où l'éclairage s'allume en fonction de la luminosité à l'extérieur du véhicule.
	Permet à l'utilisateur de modifier la durée pendant laquelle les phares automatiques restent allumés après la coupure du contact (entre 0 à 180 secondes).
Turn Indicator (indicateur de virage)	Affiche les réglages disponibles de l'indicateur de virage.
3 Flash Pass (dépassement 3 appels de phare)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le mode 3 Flash Pass (dépassement 3 appels de phare).
Locking (verrouillage)	Affiche les différents réglages de l'option Locking (verrouillage).
Ext. Door Switch (Commutateur extérieur de portière) Selective Unlock (déverrouillage sélectif)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le commutateur extérieur de portière. Lorsque cette option est activée, le commutateur de demande sur la portière est activé.
	Permet à l'utilisateur d'activer et de désactiver le déverrouillage sélectif. Lorsqu'il est mis en fonction, si la portière du conducteur est déverrouillée et que vous appuyez sur le commutateur de demande de poignée de la portière du conducteur ou du passager avant, seule la portière correspondante se déverrouille initialement. Pour déverrouiller toutes les portières, appuyez de nouveau sur le commutateur en moins d'une minute. Lorsque cette option est DÉSACTIVÉE, toutes les portières se déverrouillent en appuyant une seule fois sur le commutateur.

Option de menu		Résultat
	Answer Back Horn (confirmation de l'avertisseur sonore) (selon l'équipement)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver la confirmation de l'avertisseur sonore. Lorsque cette option est activée, l'avertisseur sonore retentit et les feux de détresse clignotent une fois lors du verrouillage du véhicule à l'aide de la clé intelligente.
	Auto Door Unlock (déverrouillage automatique de portière) (selon l'équipement)	Affiche les options relatives au déverrouillage automatique de portière.
	HORS FONCTION	Les portières doivent être verrouillées manuellement.
	Ignition OFF (contact coupé)	Les portières se déverrouillent lorsque le contact est coupé.
	Shift into Park (passer en position P)	Les portières se déverrouillent lorsque le levier sélecteur est mis à la position P (stationnement).
Essuie-glaces		Affiche les différents réglages des essuie-glaces.
	Speed Dependent (asservissement à la vitesse)	Permet à l'usager d'activer ou de désactiver la fonction d'asservissement à la vitesse.
Driving Position (position de conduite) (selon l'équipement)		Affiche les différents réglages de la position de conduite.
	Exit Seat Slide (déplacement du siège à la sortie)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'option Exit Seat Slide (déplacement du siège à la sortie). Lorsqu'il est mis en fonction, le siège du conducteur recule automatiquement lorsque le contact est coupé pour faciliter la sortie du véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Positionneur automatique » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » de ce manuel.
	Exit Steering Up (déplacement du volant vers le haut lors de la sortie)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver la fonction Exit Steering Up (déplacement du volant vers le haut lors de la sortie). Lorsqu'il est mis en fonction, le volant se déplace vers le haut lorsque le contact est coupé pour faciliter la sortie du véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Positionneur automatique » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » de ce manuel.
Démarrage à distance du moteur (selon l'équipement)		Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système de démarrage à distance du moteur. Lorsque cette option est activée, vous pouvez redémarrer le moteur à distance. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Démarrage du moteur à distance » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » de ce manuel.

Maintenance (entretien)

Le menu d'entretien permet à l'utilisateur de programmer des rappels pour divers éléments d'entretien du véhicule.

AVERTISSEMENT

L'indicateur de remplacement des pneus ne remplace pas la vérification régulière des pneus, y compris la vérification de la pression des pneus. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Remplacement des roues et des pneus » dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel. De nombreux facteurs y compris le gonflage des pneus, le réglage de la géométrie des roues, les habitudes de

conduite et les conditions routières ont une incidence sur l'usure des pneus ainsi que sur les intervalles de remplacement des pneus. Le réglage de l'indicateur de remplacement des pneus programmé pour une certaine distance ne détermine pas la durée de vie utile des pneus. Utilisez l'indicateur de remplacement des pneus à titre de guide uniquement et vérifiez toujours régulièrement vos pneus. Une défaillance des pneus pourrait se produire si vous n'effectuez pas la vérification régulière des pneus, y compris celle de la pression des pneus. Votre véhicule pourrait subir des dommages importants et vous pourriez avoir un accident entraînant des blessures graves ou mortelles.

Option de menu		Résultat
Maintenance (entretien)		Affiche diverses options de rappel d'entretien.
	Oil and Filter (huile et filtre)	Permet à l'utilisateur de régler un rappel à un intervalle spécifique ou de réinitialiser le rappel existant.
	Tire (pneu)	Permet à l'utilisateur de régler un rappel à un intervalle spécifique ou de réinitialiser le rappel existant.
	Other (autre)	Permet à l'utilisateur de régler un rappel à un intervalle spécifique ou de réinitialiser le rappel existant.

Clock (Horloge)

Option de menu	Résultat
Régler la montre	La montre du véhicule peut seulement être réglée à partir de l'affichage audio central. Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'utilisateur est invité à aller au menu de réglages à l'écran d'affichage audio central. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez le manuel d'utilisation du dispositif NissanConnect ^{MD} .

TPMS Settings (réglages du système de surveillance de la pression des pneus TPMS)

Le menu de réglage du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) permet à l'utilisateur de modifier les unités de pression de gonflage des pneus à l'écran multifonction.

Option de menu	Résultat
Tire Pressure Unit (unité de pression des pneus)	Permet à l'utilisateur de sélectionner les unités de pression de gonflage des pneus qui s'affichent à l'écran multifonction.

Unit/Language (Unité et langue)

Le menu Unit/Language (unité-langue) permet à l'utilisateur de modifier les unités et la langue affichées à l'écran multifonction.

Option de menu	Résultat
Mileage/Fuel (kilométrage et carburant)	Permet à l'utilisateur de sélectionner différentes unités d'affichage du millage.
Tire Pressure Unit (unité de pression des pneus)	Permet à l'utilisateur de sélectionner différentes unités d'affichage de pression.
Temperature (température)	Permet à l'utilisateur de sélectionner différentes unités d'affichage de température.
Language (langue)	Permet à l'utilisateur de sélectionner différentes langues.

Key-Linked Settings (réglages relatifs à la clé associée)

Option de menu	Résultat
Système	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver les réglages relatifs à la clé associée. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Positionneur automatique » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » de ce manuel.

Factory Reset (réinitialisation des réglages d'usine)

Le menu Factory Reset (réinitialisation des réglages d'usine) permet à l'utilisateur de restaurer les réglages de l'écran multifonction pour maintenir les paramètres d'usine.

Option de menu	Résultat
Factory Reset (réinitialisation des réglages d'usine)	Le menu Factory Reset (réinitialisation des réglages d'usine) permet à l'utilisateur de faire passer les réglages de l'écran multifonction aux valeurs d'usine. Une fois les valeurs sélectionnées, l'utilisateur peut confirmer ou annuler la réinitialisation.

1	Appuyer sur Frein et Bouton démarrage	10		19	Coupure aliment. pour économiser la batterie	28	Erreur syst. Phares Voir Manual cond.	38	Non disponible Route glissante
2	Pas de clé détectée	11	Erreur syst. clé Voir Manual cond.	20	Aliment. Coupée pour prolonger batterie	29	Non disponible Obstrucion radar frontale	39	
3	Passer en position P	12	Bouchon Réservoir à carburant mal vissé	21	Rappel Éteindre phares	30	Non disponible Obstrucion radar latérale	40	
4	Key Battery Low	13	Pression de pneu Ajouter air	22	Attention du Conducteur Une pause?	31	Mettre allumage sur ARRÊT.	41	
5		14	Erreur tract. int. Voir Manuel cond.	23	Attention du Conducteur Défaut du système	32	Alerte de porte arrière est activée Rejeter le message Désactiver Alerte	42	Régulateur de vitesse Régul. ON: SET pour engager régl. Vitesse
6	ID de la clé incorrect	15	Temp. tract. int. Haute Arrêter véhicule	24		33	Vérifiez sur le arrière pour tous articles	43	Régulateur de vitesse Vit. cible progr. + ou - pour régler.
7	Desserrer frein à main	16	Pneu taille incorrecte Voir Manuel cond.	25	60 MPH	34	LIMIT	44	Régulateur de vitesse Régul. ON: SET pour engager contr. Vitesse et distance
8	Niveau carburant bas	17	CVT Error: See Owner's Manual	26	P	35		45	Régulateur de vitesse Vitesse cible réglée avec contr. Distance intell.
9	Liq. lave-glace bas	18	Sur mode de transport Pousser pin c-circuit	27		36	Non disponible haute temp. Habitacle		
						37	Non disponible		

LIC4124

AVERTISSEMENTS ET TÉMOINS DE L'ÉCRAN MULTIFONCTION

1. Enfoncer le frein et appuyer sur le commutateur de démarrage pour démarrer
2. Pas de clé détectée
3. Passer en position P
4. Batterie de la clé faible
5. Démarrage du moteur pour système de clé intelligente (si le niveau de batterie de la clé intelligente est bas)
6. ID de la clé incorrect
7. Desserrer frein de stationnement
8. Carburant bas
9. Low Washer Fluid (bas niveau de liquide de lave-glace)
10. Ouverture de la portière ou du hayon
11. Key System Fault See Owner's Manual (Erreur syst. clé Voir manuel cond.)
12. Bouchon carb mal vissé
13. Tire Pressure Low – Add Air (basse pression des pneus – Gonfler les pneus)
14. Erreur tract. Int. See Owner's Manual (erreur de la transmission à variation continue : voir le manuel du conducteur) (selon l'équipement)
15. Temp. tract. Int. Haute Arrêter le véhicule (selon l'équipement)
16. AWD Pneu taille incorr. Voir Manuel cond. (selon l'équipement)
17. Erreur CVT Voir Manuel cond.
18. Sur mode de transport Pousser pin c-circuit
19. Coupure aliment. pour économiser batterie
20. Aliment. coupée pour prolonger batterie
21. Rappel ÉTEINDRE phares
22. Driver Attention Alert Take a Break? (alerte d'attention du conducteur – Prendre une pause?)
23. Attention du conducteur
24. Témoin de régulateur de vitesse (selon l'équipement)
25. Témoins du régulateur de vitesse adaptatif (ICC) (selon l'équipement)
26. Indicateur de position du levier sélecteur de transmission
27. Témoin du système d'avertissement d'angle mort (BSW) et du système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) (selon l'équipement)
28. Erreur syst. Phares Voir Manuel cond. (selon l'équipement)
29. Non disponible Obstruction radar frontale (selon l'équipement)
30. Non disponible Obstruction radar latérale (selon l'équipement)
31. Mettre allumage sur ARRÊT
32. Alerte porte arrière est activée
33. Vérifier le siège arrière pour tous les articles
34. Indicateur de signe de limite de vitesse (selon l'équipement)
35. Témoin du système d'avertissement du déport de voie et du système d'intervention de changement de voie intelligent (selon l'équipement)
36. Unavailable High Cabin Temperature (Non disponible, température élevée de la cabine)(selon l'équipement)

- 37. Currently Unavailable (Non disponible) (selon l'équipement)
- 38. Unavailable Road is Slippery (Non disponible Route glissante) (selon l'équipement)
- 39. Témoin du système de freinage automatique arrière (selon l'équipement)
- 40. Témoin de détection du véhicule suivi
- 41. Témoin d'avertissement d'urgence du système de freinage d'urgence automatique
- 42. Cruise ON (Régulateur de vitesse ACTIVÉ) (selon l'équipement)
- 43. Cruise Target Speed SET (Vitesse cible du régulateur de vitesse PROGRAMMÉE) (selon l'équipement)
- 44. Intelligent Cruise ON (Régulateur de vitesse adaptatif ACTIVÉ) (selon l'équipement)
- 45. Target Speed SET with Intelligent Distance Control (Vitesse cible PROGRAMMÉE avec système de contrôle dynamique de la distance intelligent) (selon l'équipement)

Enfoncer le frein et appuyer sur le commutateur de démarrage pour démarrer

Ce témoin s'allume quand le levier sélecteur est dans la position P (stationnement).

Ce témoin s'affiche également lorsque le véhicule est démarré à l'aide de la fonction de démarrage du moteur à distance (selon l'équipement).

Ce témoin indique que le moteur peut être démarré en appuyant sur le commutateur d'allumage alors que la pédale de frein est enfoncée. Vous pouvez démarrer le moteur dans n'importe quelle position du commutateur d'allumage.

Pas de clé détectée

Cet avertissement s'affiche lorsque la clé intelligente est à l'extérieur du véhicule et que le commutateur d'allumage est à la position ON (marche). Assurez-vous que la clé intelligente se trouve à l'intérieur du véhicule.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » de ce manuel.

Passer en position P

Cet avertissement s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ACC (accessoires) ou OFF (arrêt) et le levier sélecteur n'est pas à la position P (stationnement). De plus, un carillon retentit lorsque le commutateur d'allumage est à la position ACC (accessoires) ou OFF (hors fonction).

Si cet avertissement s'affiche, déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement) ou démarrez le moteur.

Batterie de la clé faible

Ce témoin s'allume lorsque la pile de la clé intelligente est presque à plat.

Si ce témoin s'allume, remplacez la pile de la clé intelligente. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Remplacement de la pile » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.

Démarrage du moteur pour système de clé intelligente (si le niveau de batterie de la clé intelligente est bas)

Ce témoin s'affiche lorsque la pile de la clé intelligente est faible et que le système de

clé intelligente et le véhicule ne communique pas normalement.

Si ce témoin s'affiche, touchez le commutateur d'allumage à l'aide de la clé intelligente tout en enfonçant la pédale de frein. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Décharge de la pile de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

ID de la clé incorrect

Cet avertissement s'affiche lorsque le commutateur d'allumage est déplacé de la position OFF (arrêt) et que la clé intelligente n'est pas détectée par le système. Vous ne pouvez pas faire démarrer le moteur à l'aide d'une clé non enregistrée.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » de ce manuel.

Desserrer frein de stationnement

Cet avertissement s'affiche dans la zone de messages de l'écran multifonction lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule roule.

2-36 Commandes et instruments

Carburant bas

Cet avertissement s'allume lorsque le niveau de carburant est bas. Faites le plein dès que possible et, de préférence, avant que l'aiguille de la jauge de carburant n'atteigne le repère 0 (vide). **Lorsque l'aiguille de la jauge de carburant atteint le repère 0 (vide), le réservoir de carburant de votre véhicule ne contient qu'une petite réserve de carburant.**

Low Washer Fluid (bas niveau de liquide de lave-glace)

Cet avertissement s'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas. Ajoutez la quantité de liquide lave-glace requise. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Liquide lave-glace » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.

Ouverture de la portière ou du hayon

Cet avertissement s'allume lorsqu'une portière ou le hayon a été ouvert.

Key System Fault See Owner's Manual (Erreur syst. clé Voir manuel cond.)

Lorsque le commutateur d'allumage est enfoncé à la position ON (marche), ce témoin s'allume pendant un certain temps puis s'éteint.

Le message Erreur syst. clé avertit le conducteur de la présence d'une anomalie dans le système de clé intelligente. Si le témoin s'allume lorsque le moteur ne tourne pas, il pourrait être impossible de démarrer le moteur.

Si le témoin s'allume lorsque le moteur tourne, vous pouvez poursuivre votre route. Dans ces cas, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Bouchon carb mal vissé

Cet avertissement s'affiche lorsque le bouchon du réservoir de carburant n'est pas serré correctement après le ravitaillement. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Bouchon du réservoir de carburant » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » du présent manuel.

Pression de pneu. Ajouter air

Cet avertissement s'affiche lorsque le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume sur le tableau de bord et qu'une basse pression des pneus est détectée. Le message d'avertissement s'affiche chaque fois que le commutateur d'allumage se trouve sur ON (marche) tant que le témoin d'avertissement de basse pression des pneus demeure allumé. Si cet avertissement s'affiche, arrêtez le véhicule et réglez la pression des quatre pneus à la pression À FROID recommandée indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Témoin d'avertissement de basse pression des pneus » de ce chapitre et la section « Système de surveillance de la pression des pneus » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Erreur tract. Int. Voir Manuel cond. (selon l'équipement)

Cet avertissement s'affiche quand le système de transmission intégrale ne fonctionne pas correctement pendant que le moteur tourne.

Temp. tract. Int. Haute Arrêter le véhicule (selon l'équipement)

Cet avertissement peut s'afficher pendant une tentative de dégagement d'un véhicule enlisé en raison d'une hausse de la température d'huile. Le mode de conduite peut passer au mode 2 roues motrices (2RM). Si ce message s'affiche, arrêtez le véhicule lorsque le moteur tourne au ralenti aussitôt qu'il est prudent de le faire. Si le message disparaît, vous pouvez reprendre la conduite.

Pneu taille incorr. Voir Manuel cond. (selon l'équipement)

Cet avertissement peut s'afficher s'il y a une grande différence entre les diamètres des roues avant et arrière. Quittez la route et arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire en laissant le moteur tourner au ralenti. Vérifiez si tous les pneus sont de la même taille, si la pression des pneus est adéquate et si les pneus ne sont pas excessivement usés.

Erreur CVT See Owner's Manual (erreur système clé intelligent : voir Manuel cond.)

Cet avertissement s'allume dans le cas d'une anomalie du système de transmis-

sion à variation continue. Si cet avertissement s'affiche, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Sur mode de transport Pousser pin c-circuit

Cet avertissement peut s'afficher si le commutateur d'entreposage prolongé n'est pas enfoncé. Lorsque cet avertissement s'affiche, appuyez sur le commutateur d'entreposage prolongé pour désactiver l'avertissement. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Commutateur d'entreposage prolongé » dans cette section.

Coupure aliment. pour économiser batterie

Ce message s'affiche à l'écran multifonction du véhicule après un certain temps si le commutateur d'allumage est à la position ACC (accessoires) ou ON (marche) et si le véhicule est en position P (stationnement). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Positions du commutateur d'allumage à bouton-poussoir » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Aliment. coupée pour prolonger batterie

Ce message s'affiche après que le commutateur d'allumage soit automatiquement éteint. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Positions du commutateur d'allumage à bouton-poussoir » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Rappel ÉTEINDRE phares

Cet avertissement s'affiche lorsque les phares NE SONT PAS ÉTEINTS à la sortie du véhicule. Placez l'interrupteur des phares à la position OFF (hors fonction) ou AUTO (automatique). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Interrupteur des phares et des clignotants » dans cette section.

Driver Attention Alert - Take a Break? (alerte d'attention du conducteur - Prendre une pause?)

Cette alerte s'affiche lorsque le système a détecté que le conducteur montre des signes de fatigue ou un manque d'attention.

Attention du conducteur

Cet avertissement s'affiche lorsque le système d'alerte vigilance conducteur intelli-

gent est défectueux. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système d'alerte vigilance conducteur intelligent (I-DA) » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Témoin de régulateur de vitesse (selon l'équipement)

Ces témoins indiquent l'état du système de régulation de la vitesse.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Régulateur de vitesse » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Témoins du régulateur de vitesse adaptatif (ICC) (selon l'équipement)

Ces témoins indiquent l'état du régulateur de vitesse adaptatif (ICC). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Régulateur de vitesse adaptatif (ICC) » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Indicateur de position du levier sélecteur de transmission

Ce témoin indique la position du levier de la boîte de vitesses.

Témoin du système d'avertissement d'angle mort (BSW) et du système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) (selon l'équipement)

Ce témoin s'affiche lorsque les systèmes BSW et RCTA sont activés.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les paragraphes « Système d'avertissement d'angle mort » et « Système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Erreur syst. Phares Voir Manuel cond. (selon l'équipement)

Cet avertissement s'affiche lorsque les phares à DEL ne fonctionnent pas correctement.

Si cet avertissement s'affiche, faites vérifier votre système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Non disponible Obstruction radar frontale (selon l'équipement)

Cet avertissement s'affiche lorsqu'un des systèmes suivants (selon l'équipement) n'est plus disponible, car le radar avant est obstrué.

- Système de freinage d'urgence automatique
- Système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons
- Régulateur de vitesse adaptatif (ICC)
- Système de détection de collision frontale intelligent

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Non disponible Obstruction radar latérale (selon l'équipement)

Ce message s'affiche lorsqu'un des systèmes suivants (selon l'équipement) n'est plus disponible, car une obstruction du radar est détectée.

- Système d'avertissement sur angle mort (BSW)
- Alerte de circulation transversale arrière (RCTA)

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Mettre allumage sur ARRÊT

Lorsque l'avertissement Push Ignition to OFF (mettre allumage sur HORS FONCTION) s'allume, il reste allumé si le commutateur d'allumage est placé à la position ACC (accessoires) et que le levier sélecteur est déplacé à la position P (stationnement).

Pour éteindre l'avertissement Mettre allumage sur ARRÊT, placez le commutateur d'allumage à la position ON (marche), puis à la position LOCK (antivol-verrouillé).

Alerte porte arrière est activée

Lorsque le système est activé, ce message s'affiche lorsque le système d'alerte de la portière arrière est actif et peut rappeler au conducteur de vérifier le siège arrière.

- Au moyen du bouton du volant, un conducteur peut sélectionner l'option « Dismiss Message » (rejeter le message) pour effacer l'affichage pendant un laps de temps. Si aucune sélection n'est effectuée, ce message s'éteint automatiquement après un certain délai.

- Au moyen du bouton du volant, un conducteur peut sélectionner « Disable Alert » (désactiver l'alerte) pour désactiver l'alerte sonore pour le reste du trajet en cours.

AVERTISSEMENT

Le fait de sélectionner l'option « Dismiss Message » (rejeter le message) pendant un arrêt au cours d'un voyage rejette temporairement le message d'arrêt sans mettre le système hors fonction. Les alertes peuvent être fournies pour d'autres arrêts au cours du voyage. Le fait de sélectionner l'option « Disable Alert » (désactiver l'alerte) désactive le système d'alerte de la portière arrière pour le reste d'un trajet et aucune alarme sonore ne s'active.

REMARQUE :

Ce système se désactive jusqu'à ce que le conducteur l'ait activé au moyen de l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Utilisation de l'écran multifonction » du présent chapitre.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Alerte de portière arrière » du présent chapitre.

Check Rear Seat For All Articles (Vérifier le siège arrière pour tous les articles)

Lorsque le système est activé, ce message s'affiche lorsque le véhicule s'immobilise, lorsque le conducteur déplace le levier de vitesse de la position D (marche avant) à la position P (stationnement) et lorsqu'il quitte le véhicule. Ce message demande au conducteur, après un certain temps, de vérifier les éléments du siège arrière dès que l'alarme sonore s'active.

REMARQUE :

Ce système se désactive jusqu'à ce que le conducteur l'ait activé au moyen de l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Utilisation de l'écran multifonction » du présent chapitre.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Alerte de portière arrière » du présent chapitre.

Indicateur de signe de limite de vitesse (selon l'équipement)

Ce message peut s'afficher lorsque le système de reconnaissance de signalisation routière est engagé.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Reconnaissance de signalisation routière » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Témoin du système d'avertissement du déport de voie et du système d'intervention de changement de voie intelligent (selon l'équipement)

Ce témoin s'affiche lorsque les systèmes d'avertissement du déport de voie et d'intervention de changement de voie intelligent sont activés.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les sections « Système d'avertissement du déport de voie » et « Système d'intervention de changement de voie intelligent » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Non disponible Température intérieure élevée (selon l'équipement)

Ce message s'affiche lorsque la caméra détecte une température intérieure supérieure à 40 °C (104 °F). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les sections « Système de freinage d'urgence automatique », « Système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons », « Régulateur de vitesse adaptatif », « Système d'intervention de changement de voie intelligent », « Avertissement du déport de voie » ou « Reconnaissance de signalisation routière » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Currently Unavailable (Non disponible) (selon l'équipement)

Ce message s'affiche lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est désactivé. Le système d'intervention de changement de voie intelligent est désactivé automatiquement. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les sections « Contrôle dynamique du véhicule » et « Système d'intervention de changement de voie intelligent » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Unavailable: Road is slippery (non disponible : route glissante) (selon l'équipement)

Ce message s'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif ou le système d'intervention de changement de voie intelligent ne sont plus disponibles, car la route est glissante. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Régulateur de vitesse adaptatif » ou « Système d'intervention de changement de voie intelligent » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Témoin du système de freinage automatique arrière (selon l'équipement)

Ce témoin s'allume pour indiquer l'état du système de freinage automatique arrière. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de freinage automatique arrière » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Témoin de détection du véhicule suivi

Ce témoin s'allume lorsque le système de freinage d'urgence automatique est activé et qu'un véhicule est détecté.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les sections « Système de


freinage d'urgence automatique » et « Système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Témoin d'avertissement d'urgence du système de freinage d'urgence automatique

Ce témoin s'allume et un signal sonore retentit lorsque le système détecte la possibilité d'une collision frontale.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les sections « Système de freinage d'urgence automatique » et « Système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Cruise ON (Régulateur de vitesse ACTIVÉ) (selon l'équipement)


Ce message s'affiche si le commutateur du régulateur de vitesse  sur le volant est enfoncé et les alertes du régulateur de vitesse sont activées à l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Régulateur de vitesse » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Cruise Target Speed SET (Vitesse cible du régulateur de vitesse PROGRAMMÉE) (selon l'équipement)

Ce message apparaît si le régulateur de vitesse est en fonction lorsque le commutateur SET (réglage) est enfoncé et que les alertes du régulateur de vitesse sont activées.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Régulateur de vitesse » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Intelligent Cruise ON (Régulateur de vitesse adaptatif ACTIVÉ) (selon l'équipement)

Ce message s'affiche si le commutateur du régulateur de vitesse adaptatif  sur le volant est enfoncé et les alertes du régulateur de vitesse sont activées à l'écran multifonction.

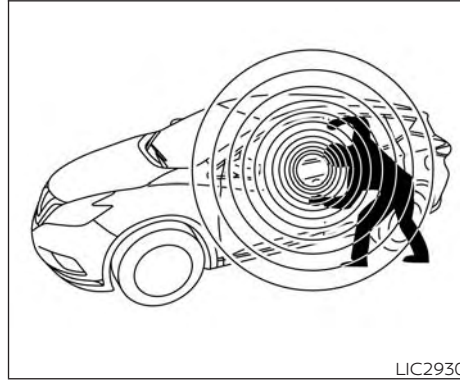
Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Régulateur de vitesse adaptatif » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

SYSTÈMES DE SÉCURITÉ

Target Speed SET with Intelligent Distance Control (Vitesse cible PROGRAMMÉE avec système de contrôle dynamique de la distance intelligent) (selon l'équipement)

Ce message apparaît si le régulateur de vitesse adaptatif est en fonction lorsque le commutateur SET (réglage) est enfoncé et que les alertes du régulateur de vitesse sont activées.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Régulateur de vitesse » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.



Votre véhicule possède deux types de systèmes de sécurité :

- Système de sécurité du véhicule
- Système antidémarrage du véhicule NISSAN

SYSTÈME DE SÉCURITÉ DU VÉHICULE

Le dispositif de sécurité du véhicule émet des signaux d'alarme visuels et sonores si quelqu'un ouvre les portières, le hayon ou le capot quand le système est armé. Il ne s'agit toutefois pas d'un dispositif à détec-

tion de mouvement s'activant en cas de déplacement du véhicule ou en présence de vibration.

Le dispositif sert à décourager les voleurs, mais il ne saurait empêcher le vol du véhicule ni interdire dans tous les cas le vol d'éléments intérieurs ou extérieurs. Verrouillez toujours votre véhicule, même si vous le garez pour un instant. Ne laissez jamais la clé intelligente dans le véhicule et verrouillez toujours le véhicule si vous le laissez sans surveillance. Pour votre sécurité, garez-vous dans des zones aussi sûres et bien éclairées que possible.

De nombreux dispositifs proposés dans les boutiques d'accessoires automobiles et magasins spécialisés offrent une protection supplémentaire, comme des verrous d'accessoire, des éléments d'identification ou des dispositifs de repérage. Votre concessionnaire NISSAN peut également vous offrir ce type de dispositif. Vérifiez auprès de votre société d'assurance si vous pouvez bénéficier de réductions liées à l'installation de ces différents dispositifs antivols.




Méthode d'activation du système de sécurité du véhicule

1. Fermez toutes les glaces et le toit ouvrant transparent (selon l'équipement).
Le dispositif peut être activé même si les glaces et le toit ouvrant sont ouverts.

2. Retirez la clé intelligente du véhicule.

3. Fermez toutes les portières, le capot et le hayon. Verrouillez toutes les portières. Les portières peuvent être verrouillées au moyen de la clé intelligente, du commutateur de demande de la poignée de portière, de l'interrupteur de verrouillage électrique des portières ou de la clé mécanique (selon l'équipement).

Fonctionnement de la télécommande :


4. Assurez-vous que le témoin  s'allume. Le témoin  reste allumé pendant un certain délai pour indiquer que le système se trouve dans la phase de pré-armement. Le témoin  clignote toutes les 3 secondes une fois que le système de sécurité est armé.

Le système reste désarmé si une des situations suivantes se produit durant la phase de pré-armement :

- Une des portières est déverrouillée à l'aide de la clé mécanique (selon l'équipement).
 - Une portière est ouverte à l'aide du bouton de déverrouillage et de la clé intelligente en votre possession.
 - Les portières sont déverrouillées à l'aide du bouton de déverrouillage de la clé intelligente.
 - Le commutateur d'allumage est placé à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).
- **Même si le conducteur et des passagers se trouvent dans le véhicule, le système s'activera lorsque toutes les portières, le couvercle du coffre et le hayon sont fermés et verrouillés et que le commutateur d'allumage est à la position LOCK (antivol-verrouillé). Le système se désactive lorsque vous placez le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).**

Activation du système de sécurité du véhicule


L'alarme déclenchée par le système de sécurité du véhicule implique les éléments suivants :

- Les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit par intermittence.
- L'alarme se désactive automatiquement après un certain délai. Par contre, en cas d'une nouvelle effraction, elle s'active de nouveau. Vous pouvez neutraliser l'alarme en déverrouillant la portière du conducteur ou le hayon au moyen de la clé (selon l'équipement) ou en appuyant sur le bouton  de la clé intelligente.

L'alarme s'active si :

- la portière ou le hayon est ouvert sans utiliser la clé (selon l'équipement) ou la clé intelligente (même si la portière est déverrouillée à l'aide de la commande de verrouillage intérieure de portière).

Neutralisation de l'alarme

L'alarme est neutralisée uniquement si vous déverrouillez la portière du conducteur ou le coffre/hayon au moyen de la clé (selon l'équipement), si vous appuyez sur le bouton  de la clé intelligente, ou si vous appuyez sur le commutateur de demande de poignée de la portière du conducteur ou du passager avant et que la clé intelligente se trouve à la portée de la poignée de portière.

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE DU VÉHICULE NISSAN

Le Système antidémarrage du véhicule NISSAN empêche le démarrage du moteur sans clé programmée.

Ne laissez jamais ces clés dans le véhicule.

Avertissement de la FCC :

Aux États-Unis :

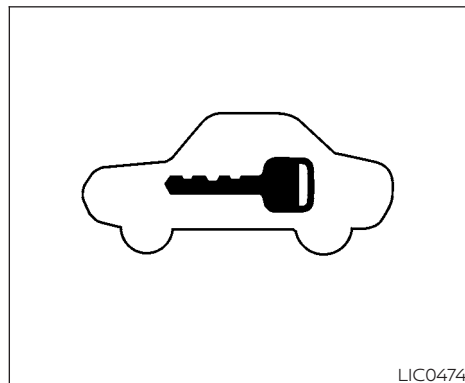
Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

REMARQUE :

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Au Canada :

Ce dispositif est conforme aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.



Témoin de sécurité

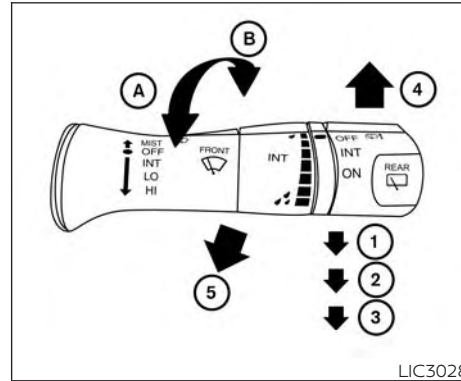
Le témoin de sécurité clignote lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction), LOCK (antivol-verrouillé) ou ACC (accessoires).

Cette fonction indique que le Système antidémarrage du véhicule NISSAN est en état de marche.

Si le témoin demeure allumé lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), le Système antidémarrage du véhicule NISSAN est défectueux.

COMMUTATEUR D'ESSUIE-GLACE ET DE LAVE-GLACE

Si le témoin reste allumé ou le moteur ne démarre pas, faites réparer le Système antidémarrage du véhicule NISSAN dès que possible. Veuillez apporter toutes vos clés programmées. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



FONCTIONNEMENT DE LA COMMANDE

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque la température est inférieure au point de congélation, le liquide de lave-glace risque de geler sur le pare-brise et de vous obstruer la vue, ce qui peut entraîner un accident. Faites fonctionner le dégivreur pour réchauffer le pare-brise avant de le nettoyer.

⚠ MISE EN GARDE

- N'actionnez pas le lave-glace pendant plus de 30 secondes.
- N'actionnez pas le lave-glace si le réservoir de liquide lave-glace est vide.
- Ne remplissez pas le réservoir de liquide lave-glace avec des concentrés non dilués. Les éclaboussures de certains concentrés de liquide lave-glace au méthanol peuvent tacher la calandre de façon permanente pendant le remplissage du réservoir de liquide lave-glace.
- Mélangez le concentré de liquide lave-glace avec de l'eau conformément aux recommandations du fabricant avant de verser le mélange dans le réservoir de liquide lave-glace. N'effectuez pas ce mélange dans le réservoir même.

REMARQUE :

Si la neige ou la glace interrompt le balayage des essuie-glaces de pare-brise, l'essuie-glace peut s'arrêter afin de protéger son moteur. Dans un tel cas, tournez la commande d'essuie-glace à la position OFF (hors fonction), puis enlevez la neige ou la glace qui se trouve sur les bras d'essuie-glace ou autour de ceux-ci. Dans une minute environ, replacez la commande en position ON (marche) pour actionner l'essuie-glace.

Les essuie-glaces et le lave-glace de pare-brise fonctionnent lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

Poussez le levier vers le bas pour actionner les essuie-glaces aux réglages suivants :

- ① Intermittent (AUTOMATIQUE) – Le fonctionnement intermittent se règle en tournant le bouton vers **A** (cycles plus longs) ou **B** (cycles plus courts). Les cycles d'intermittence sont également fonction de la vitesse du véhicule (selon l'équipement). (Par exemple, si la vitesse du véhicule est élevée, les cycles d'intermittence seront plus courts.)

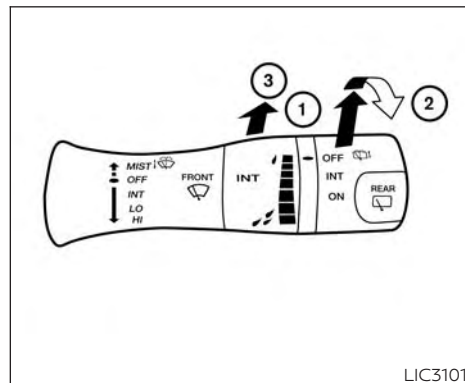
- ② Basse vitesse (LO) – les essuie-glaces fonctionnent en continu à basse vitesse.
- ③ Haute vitesse (HI) – les essuie-glaces fonctionnent en continu à haute vitesse.

Poussez le levier vers le haut **④** pour obtenir un seul cycle de balayage (MIST [brume]).

Tirez le levier vers vous **⑤** pour activer le lave-glace. Les essuie-glaces exécuteront également plusieurs cycles de balayage.

REMARQUE :

La fonction d'asservissement à la vitesse peut être désactivée. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Écran multifonction » dans cette section.



FONCTIONNEMENT DU COMMUTATEUR ARRIÈRE

Si le fonctionnement de l'essuie-glace de lunette arrière est interrompu par la neige, entre autres, l'essuie-glace peut s'arrêter afin de protéger son moteur. Dans un tel cas, tournez la commande d'essuie-glace à la position OFF (hors fonction) et enlevez la neige sur les bras d'essuie-glace ou autour de ceux-ci. Dans une minute environ, replacez la commande en position ON (marche) pour actionner l'essuie-glace.

L'essuie-glace et le lave-glace de lunette arrière ne fonctionnent que lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche). Tournez la commande dans le sens des aiguilles d'une montre, à partir de la position OFF (hors fonction), pour actionner l'essuie-glace.

- ① Intermittent (INT) – balayage intermittent (non réglable)
- ② Basse vitesse (ON) – balayage continu à basse vitesse

Appuyez sur la commande vers l'avant ③ pour actionner le lave-glace. Les essuie-glaces exécuteront également plusieurs cycles de balayage.

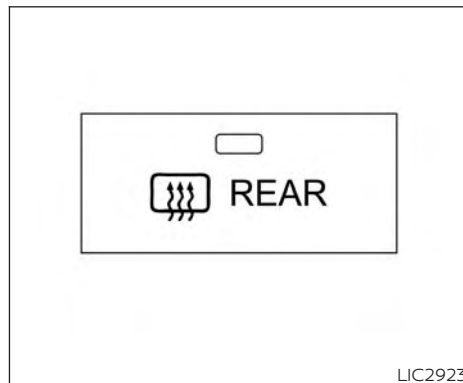
AVERTISSEMENT

Lorsque la température est inférieure au point de congélation, le liquide lave-glace risque de geler sur la vitre et de vous obstruer la vue. Faites fonctionner le dégivreur pour réchauffer la lunette arrière avant d'utiliser le lave-glace arrière.

MISE EN GARDE

- **N'actionnez pas le lave-glace pendant plus de 30 secondes.**
- **N'actionnez pas le lave-glace si le réservoir de liquide lave-glace est vide.**
- **Ne remplissez pas le réservoir de liquide lave-glace avec des concentrés non dilués. Les éclaboussures de certains concentrés de liquide lave-glace au méthanol peuvent tacher la calandre de façon permanente pendant le remplissage du réservoir de liquide lave-glace.**
- **Mélangez le concentré de liquide lave-glace avec de l'eau conformément aux recommandations du fabricant avant de verser le mélange dans le réservoir de liquide lave-glace. N'effectuez pas ce mélange dans le réservoir même.**

INTERRUPTEUR DU DÉGIVREUR DE LUNETTE ARRIÈRE ET DE RÉTROVISEUR EXTÉRIEUR (selon l'équipement)



Pour dégivrer la lunette arrière et les rétroviseurs extérieurs (selon l'équipement), placez le commutateur d'allumage en position ON (marche), puis appuyez sur l'interrupteur de dégivreur de lunette arrière. Le témoin de dégivreur de lunette arrière qui se trouve sur l'interrupteur s'allume. Appuyez de nouveau sur l'interrupteur pour mettre le dégivreur hors fonction.

Le dégivreur de lunette arrière s'arrête automatiquement environ 15 minutes après son activation.

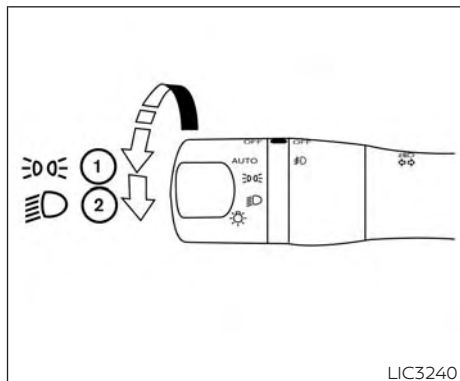
⚠ MISE EN GARDE

Au moment du nettoyage de la paroi intérieure de la lunette, prenez soin de ne pas égratigner ou d'endommager le dégivreur de lunette arrière.

REMARQUE :

Les quelques rangées de fils des portions supérieure et inférieure de la lunette arrière ne font pas partie du système de dégivreur de lunette arrière. Ces fils constituent l'antenne du système audio.



INTERRUPTEUR DES PHARES ET DES CLIGNOTANTS

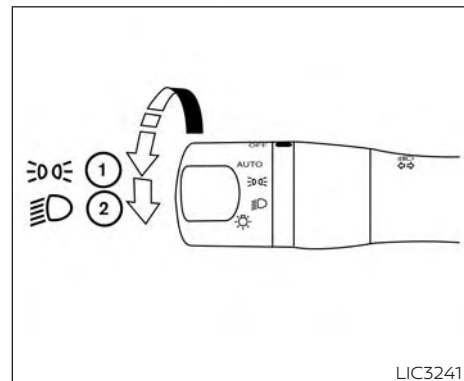


Type A (selon l'équipement)

INTERRUPTEUR DE COMMANDE DES PHARES

Lighting (éclairage)

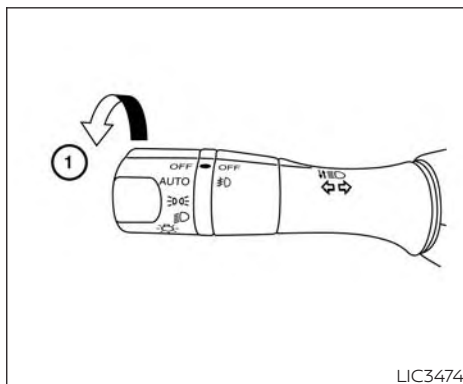
- ① Placez l'interrupteur à la position  pour que les feux de stationnement avant, les feux arrière et l'éclairage de la plaque d'immatriculation s'allument.
- ② Placez l'interrupteur à la position  pour que les phares s'allument et que tous les autres feux demeurent allumés.



Type B (selon l'équipement)

⚠ MISE EN GARDE

Pour éviter de décharger la batterie, allumez les phares seulement lorsque le moteur tourne.



Commande automatique des phares

Le système de phares automatiques permet l'activation et la désactivation automatiques des phares. Le dispositif peut :

- allumer les phares, les feux de stationnement avant, les feux arrière et l'éclairage de la plaque d'immatriculation et du tableau de bord lorsqu'il fait sombre;
- éteindre tous les feux (à l'exception des feux de jour) lorsqu'il fait jour;

- laisser tous les feux allumés pendant un certain délai après la COUPURE du contact alors que toutes les portières sont fermées.



REMARQUE :

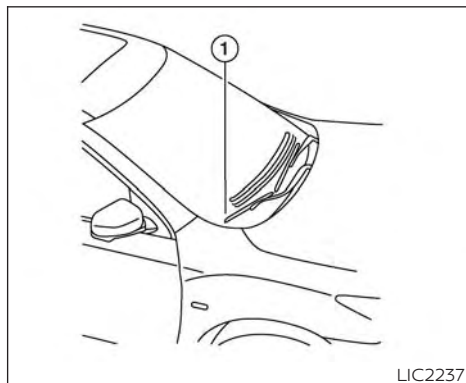
Le degré de sensibilité du dispositif des phares automatiques ainsi que la temporisation de l'extinction des phares sont réglables. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Écran multifonction » dans cette section.

Pour activer le système de phares automatiques :

1. Tournez l'interrupteur des phares à la position AUTO (automatique) ①.
2. Tournez le commutateur d'allumage à la position ON (marche).
3. Le système de phares automatiques allume et éteint automatiquement les phares.

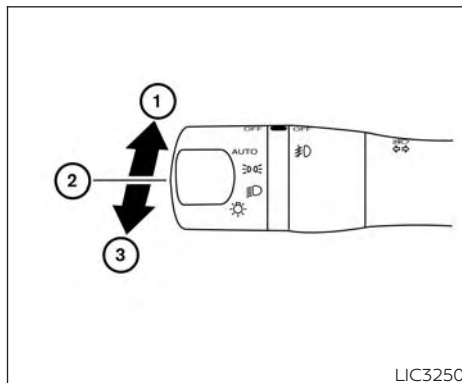
Au début, si le commutateur d'allumage est à la position hors fonction et si une portière est laissée ouverte, les phares demeurent allumés pendant un certain temps. Si une autre portière est ouverte pendant que les phares sont allumés, le temporisateur est alors réinitialisé.

Pour désactiver le système de phares automatiques, tournez l'interrupteur à la position OFF (hors fonction),  ou .




LIC2237

Assurez-vous qu'aucun objet n'est déposé sur la cellule photoélectrique de commande automatique des phares, située à l'extrémité supérieure ① du tableau de bord. La cellule photoélectrique commande le dispositif des phares automatiques. Si un objet la recouvre, elle assimile l'absence de lumière ainsi provoquée à une condition nocturne et réagit en activant les phares. La batterie de votre véhicule peut se décharger si cela se produit lorsque le véhicule est stationné, que le moteur est arrêté et que le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).



LIC3250

Sélection des feux

- ① Pour sélectionner les feux de route, poussez le levier vers l'avant lorsque les feux de croisement sont allumés. Les feux de route et le témoin  s'allument.
- ② Tirez le levier vers l'arrière pour retourner aux feux de croisement.

- ③ Les feux de route sont activés et désactivés lorsque vous tirez puis relâchez le levier. Il n'est pas nécessaire d'allumer les feux de croisement pour que cette opération fonctionne.

Assistance du faisceau de route (selon l'équipement)

Le système d'assistance du faisceau de route ne fonctionne que lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 40 km/h (25 mi/h) environ. Si un véhicule circulant en sens inverse ou à l'avant de votre véhicule est détecté lorsque le faisceau de route est allumé, l'éclairage passera automatiquement aux feux de croisement.

AVERTISSEMENT

- Le système d'assistance du faisceau de route est pratique, mais ne remplace aucunement une conduite sûre. Le conducteur doit rester vigilant en tout temps, s'assurer de respecter les pratiques de conduite sécuritaires et activer manuellement les feux de route et les feux de croisement lorsque nécessaire.

- Les feux de route ne passent pas automatiquement aux feux de croisement, et vice-versa, dans les conditions indiquées ci-dessous. Vous devez passer manuellement des feux de route aux feux de croisement, et vice-versa.

- Par mauvais temps (pluie, brouillard, neige, vent, etc.).
- Lorsqu'une source d'éclairage similaire à des phares ou aux feux arrière se trouve à proximité du véhicule.
- Lorsque les phares d'un véhicule circulant en sens inverse ou le flanc antérieur véhicule sont mis hors fonction, lorsque la couleur de l'éclairage est affectée en raison de la présence de matières étrangères sur les feux et les phares, ou lorsque le faisceau lumineux se trouve hors de sa position.
- Lorsqu'un changement brusque et continu de luminosité se produit.
- Lorsque vous conduisez sur une route qui passe par-dessus un terrain vallonné, ou sur une route qui présente des écarts de niveau.

- Lorsque vous conduisez sur une route qui présente plusieurs virages.

- Lorsqu'une affiche ou autre surface réfléchit une lumière intense vers l'avant du véhicule.

- Lorsqu'un conteneur, etc., cours de remorquage par un véhicule situé à l'avant, réfléchit une lumière intense.

- Lorsqu'un des phares de votre véhicule est endommagé ou sale.

- Lorsque le véhicule est incliné en raison d'un pneu crevé, d'un remorquage en cours, etc.

- L'action des feux de croisement et des feux de route peut changer suivant les situations suivantes.

- La luminosité des phares d'un véhicule circulant en sens inverse ou circulant à l'avant de votre véhicule.

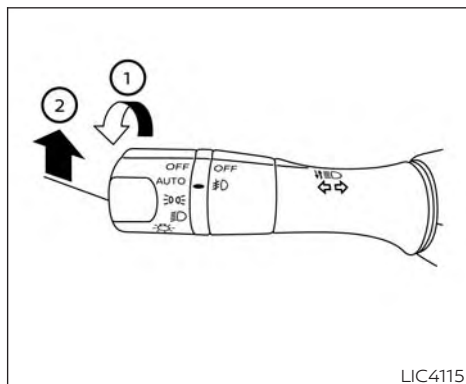
- Le mouvement et le sens de circulation du véhicule circulant en sens inverse ou circulant à l'avant de votre véhicule.

- Un seul phare est allumé sur le véhicule circulant en sens inverse ou circulant à l'avant de votre véhicule.


- Le véhicule circulant en sens inverse ou circulant à l'avant de votre véhicule est un véhicule à deux roues.

- L'état de la route (pente, virage, surface de la route, etc.).

- Le nombre de passagers et la quantité de bagages.




Fonctionnement du système d'assistance du faisceau de route

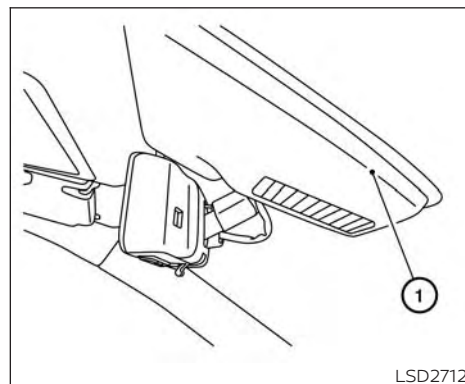
Pour activer le système d'assistance du faisceau de route, tournez le commutateur la position AUTO ① et poussez le levier vers l'avant ② (position feux de route). Le témoin du système d'assistance du faisceau de route  du compteur s'allume pendant que les phares sont allumés.

Si le témoin d'assistance des feux de route ne s'allume pas dans la condition mentionnée ci-dessus, cela peut indiquer que le système ne fonctionne pas correctement. Nous vous recommandons de consulter

un concessionnaire NISSAN pour cet entretien si un remplacement est nécessaire.

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 25 km/h (16 mi/h), l'éclairage passe automatiquement aux feux de croisement.

Pour désactiver le système d'assistance du faisceau de route, tournez l'interrupteur des phares à la position  ou sélectionnez la position de feux de croisement en plaçant le levier à la position neutre.



Entretien du capteur d'image ambiante

Le capteur d'image ambiante ① du système d'assistance du faisceau de route est situé à l'avant du rétroviseur intérieur. Pour le bon fonctionnement système d'assistance du faisceau de route et la prévention d'une anomalie de système, assurez-vous d'observer les consignes suivantes :

- Gardez toujours le pare-brise propre.
- Ne posez pas d'autocollant (opaque ou transparent) sur le capteur et n'installez pas d'accessoire à proximité.

- Évitez de frapper ou d'endommager les zones autour du capteur d'image ambiante. Ne touchez pas la lentille du capteur, située sur le capteur d'image ambiante.

Si le capteur d'image est endommagé en raison d'un accident, nous vous recommandons de consulter un concessionnaire NISSAN.

Protection antidécharge de la batterie

Le système de protection antidécharge de la batterie permet d'éteindre automatiquement les témoins suivants après un certain délai lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position OFF (hors fonction) et que les portières sont fermées :

- Les phares, lorsque l'interrupteur des phares se trouve à la position ou .
- L'éclairage intérieur, lorsqu'il est laissé à la position ON (marche).

À la suite de l'extinction automatique des phares alors que l'interrupteur des phares est en position ou , les phares s'allumeront de nouveau si l'interrupteur des phares est déplacé à la position OFF (hors fonction), puis à la position ou .

MISE EN GARDE

Même si la protection antidécharge de la batterie éteint automatiquement les phares après un certain délai, mettez l'interrupteur des phares en position OFF (hors fonction) lorsque le moteur ne tourne pas, pour ne pas décharger la batterie.

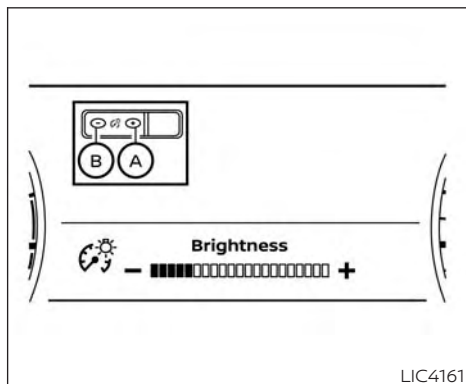
SYSTÈME DE PHARES DE JOUR À DEL

Les DEL des phares s'allument automatiquement à 100 % de l'intensité lorsque le frein de stationnement est desserré après le démarrage du moteur. Les phares de jour à DEL fonctionnent lorsque l'interrupteur des phares se trouve à la position OFF (hors fonction) ou à la position . Tournez l'interrupteur des phares à la position pour obtenir une intensité d'éclairage maximale destinée à la conduite de nuit.

Les DEL des phares de jour ne s'allument pas au démarrage du moteur si le frein de stationnement est serré. Les DEL des feux de jour s'allument une fois que vous desserrez le frein de stationnement. Les DEL des phares de jour restent allumés jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit placé à la position OFF (hors fonction).

AVERTISSEMENT

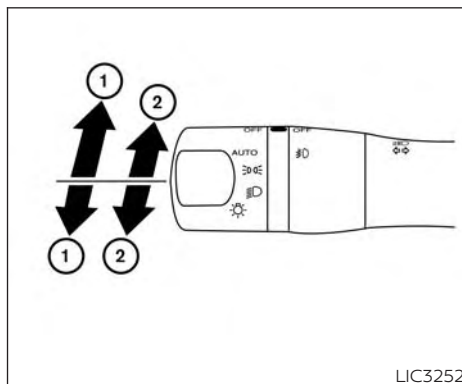
Les feux arrière de votre véhicule sont éteints lorsque les DEL des phares de jour sont allumés. Vous devez allumer les phares de votre véhicule à la brûlante. Le non-respect de cette directive risque de causer un accident et des blessures à vous-même et à autrui.



COMMANDE DE LUMINOSITÉ DU TABLEAU DE BORD

Appuyez sur le bouton « + » **A** pour augmenter l'intensité d'éclairage du tableau de bord.

Appuyez sur le bouton « - » **B** pour réduire l'intensité d'éclairage du tableau de bord.



COMMANDE DE CLIGNOTANT

Clignotants

- 1 Déplacez le levier des clignotants vers le haut ou vers le bas pour indiquer la direction du virage. Les clignotants s'arrêtent automatiquement lorsque le virage est terminé.

Signal de changement de voie

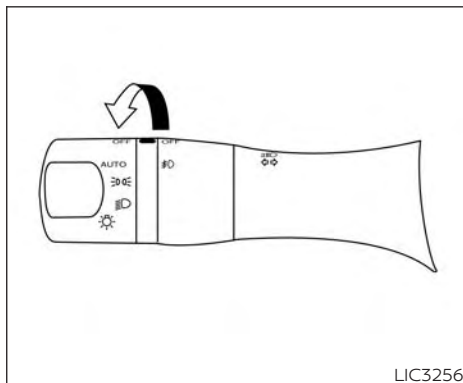
- 2 Déplacez le levier vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que le clignotant commence à clignoter, mais sans enclencher le levier, pour signaler un changement de voie. Maintenez le levier jusqu'à ce que le changement de voie soit terminé.

Déplacez le levier vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que le clignotant commence à clignoter, mais sans enclencher le levier, puis relâchez le levier. Le clignotant clignotera automatiquement trois fois.

Choisissez la méthode appropriée pour signaler un changement de voie en vous basant sur l'état de la route et les conditions de circulation.



REMARQUE :

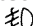
Vous pouvez désactiver la fonction 3 Flash Pass (dépassement 3 appels de phare). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Utilisation de l'écran multifonction » du présent chapitre.



LIC3256

INTERRUPTEUR DES PHARES ANTIBROUILLARD (selon l'équipement)

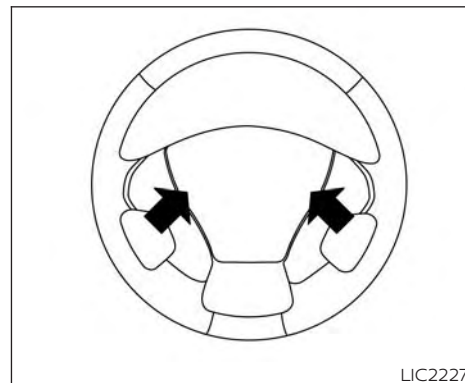
Pour allumer les phares antibrouillard, tournez l'interrupteur des phares à la position , puis tournez l'interrupteur des phares antibrouillard à la position .

Pour allumer les phares antibrouillard lorsque l'interrupteur des phares est en position AUTO, les phares doivent être allumés, puis tournez l'interrupteur des phares antibrouillard en position .

Pour éteindre les phares antibrouillard, tournez l'interrupteur des phares antibrouillard à la position OFF (hors fonction).

Les phares doivent être allumés à la position des feux de croisement pour que les phares antibrouillard puissent fonctionner. Les phares antibrouillard s'éteignent automatiquement lorsque les feux de route sont sélectionnés.

AVERTISSEUR SONORE



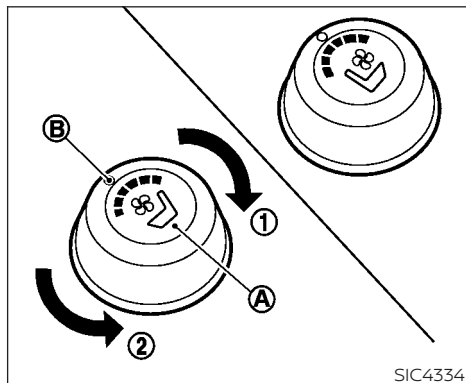
LIC2227

Pour actionner l'avertisseur sonore, appuyez sur la partie à proximité de l'icône d'avertisseur sonore du volant.

AVERTISSEMENT

Ne tentez pas de démonter l'avertisseur sonore. Une telle action pourrait compromettre le fonctionnement du dispositif de sacs gonflables avant. Toute altération des sacs gonflables avant peut entraîner des blessures graves.

CONTACTEURS DE CLIMATISATION AU SIÈGE (selon l'équipement)



Le siège avant climatisé est chauffé ou refroidi en soufflant de l'air chaud ou froid par le dessous du siège. Le commutateur de climatisation des sièges se trouve sur la console centrale.

Le siège climatisé fonctionne comme suit :

1. Placez le commutateur d'allumage en position ON (marche).
2. Tournez le bouton de commande (A) à la position de chauffage (1) ou à la position de refroidissement (2). Le témoin (B) s'allume sur le bouton de commande.

3. Réglez la quantité d'air voulue à l'aide du bouton de commande. Le ventilateur du siège climatisé fonctionne à basse vitesse pendant 60 secondes environ une fois le commutateur activé ou la température choisie.
4. Assurez-vous de tourner le commutateur à la position d'arrêt (au centre) lorsque le siège est suffisamment chaud ou froid, ou lorsque vous quittez le véhicule. Le témoin (B) du bouton de commande s'éteint lorsque le commutateur est à la position d'arrêt (au centre).

Pour vérifier le filtre à air du siège climatisé, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez pas et ne permettez pas aux occupants d'utiliser les sièges climatisés si vous ou les occupants ne pouvez pas contrôler la température du siège ou êtes incapable de ressentir la douleur dans les parties du corps qui entrent en contact avec le siège. L'utilisation du siège climatisé par ces personnes lorsque le chauffage du siège est activé peut provoquer de graves blessures.

⚠ MISE EN GARDE

- La batterie peut se décharger si le siège climatisé est activé lorsque le moteur ne tourne pas.
- N'utilisez pas le siège climatisé pendant de longues périodes ou lorsque personne n'y prend place.
- Ne posez rien sur le siège qui puisse isoler la chaleur (couverture, coussin, housse de siège, etc.) et causer la surchauffe du siège.

CONTACTEURS DE SIÈGE CHAUFFANT (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

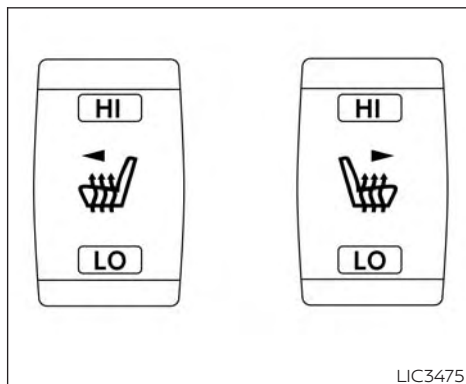
Le dispositif de chauffage du siège ne doit pas être utilisé par des personnes qui ne peuvent pas contrôler la température élevée du siège ou, en raison d'une incapacité physique, ne peuvent pas ressentir la douleur dans les parties du corps qui entrent en contact avec le siège. L'utilisation du dispositif de chauffage du siège par ces personnes peut provoquer de graves blessures.

MISE EN GARDE

- La batterie peut se décharger si le dispositif de chauffage des sièges est activé lorsque le moteur ne tourne pas.
- N'utilisez pas le dispositif de chauffage du siège pendant de longues périodes ou lorsque personne n'y a pris place.
- Ne posez rien sur le siège qui puisse isoler la chaleur (couverture, coussin, housse de siège, etc.) et causer la surchauffe du siège.

- Ne déposez pas d'objets durs ou lourds sur le siège et ne perforez pas celui-ci avec une broche ou un autre objet similaire. Ceci pourrait endommager le siège climatisé.
- Tout liquide renversé sur le siège doit être nettoyé immédiatement avec un chiffon sec.
- Le siège climatisé est doté d'un filtre à air. Ne faites pas fonctionner le siège climatisé sans filtre à air. Ceci pourrait endommager le dispositif de climatisation.
- N'utilisez jamais d'essence, de benzène, de solvant ou de produit similaire pour nettoyer les sièges.
- En cas d'anomalie ou si le siège climatisé ne fonctionne pas, mettez le commutateur en position d'arrêt et faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

- Ne déposez pas d'objets durs ou lourds sur le siège et ne perforez pas celui-ci avec une broche ou un autre objet similaire. Ceci pourrait endommager le dispositif de chauffage du siège.
- Tout liquide renversé sur le siège chauffant doit être nettoyé immédiatement avec un chiffon sec.
- N'utilisez jamais d'essence, de benzène, de solvant ou de produit similaire pour nettoyer les sièges.
- En cas d'anomalie ou si le siège chauffant ne fonctionne pas, mettez le commutateur en position hors fonction et faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



Les sièges avant sont chauffés par des dispositifs de chauffage intégrés.

1. Démarrez le moteur.
2. Appuyez sur la partie LO (faible) ou HI (élevée) du commutateur. Le témoin du commutateur activé s'allume.

Le dispositif de chauffage est commandé par un thermostat qui active ou désactive automatiquement le dispositif de chauffage. Le témoin reste allumé tant que le commutateur se trouve à la position en fonction.

3. Assurez-vous de placer le commutateur à la position hors fonction lorsque le siège est suffisamment chaud ou lorsque vous quittez le véhicule.

COMMUTATEURS DE SIÈGE ARRIÈRE CHAUFFANT (selon l'équipement)

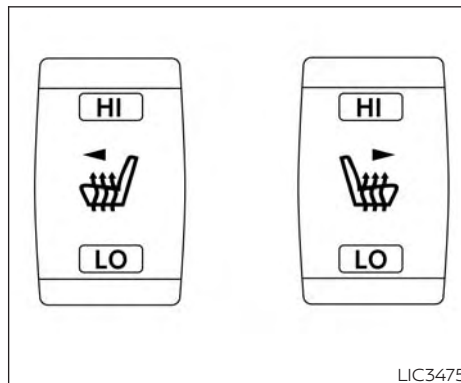
AVERTISSEMENT

Le dispositif de chauffage du siège ne doit pas être utilisé si les occupants ne peuvent pas contrôler la température élevée du siège ou si, en raison d'une incapacité physique, ils ne peuvent pas ressentir la douleur dans les parties du corps qui entrent en contact avec le siège. L'utilisation du dispositif de chauffage du siège par ces personnes peut provoquer de graves blessures.

MISE EN GARDE

- La batterie peut se décharger si le dispositif de chauffage des sièges est activé lorsque le moteur ne tourne pas.
- N'utilisez pas le dispositif de chauffage du siège pendant de longues périodes ou lorsque personne n'y a pris place.
- Ne posez rien sur le siège qui puisse isoler la chaleur (couverture, coussin, housse de siège, etc.) et causer la surchauffe du siège.

- **Ne déposez pas d'objets durs ou lourds sur le siège et ne perforez pas celui-ci avec une broche ou un autre objet similaire. Ceci pourrait endommager le dispositif de chauffage du siège.**
- **Tout liquide renversé sur le siège chauffant doit être nettoyé immédiatement avec un chiffon sec.**
- **N'utilisez jamais d'essence, de benzène, de solvant ou de produit similaire pour nettoyer les sièges.**
- **En cas d'anomalie ou si le siège chauffant ne fonctionne pas, mettez le commutateur en position hors fonction et faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.**



Les sièges arrière sont chauffés par des dispositifs de chauffage intégrés. Les commutateurs sont situés à l'arrière de la console centrale avant et peuvent être actionnés indépendamment l'un de l'autre.

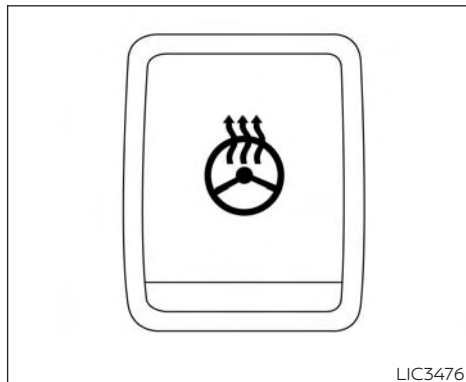
1. Placez le commutateur d'allumage en position ON (marche).

2. Appuyez sur la partie LO (faible) ou HI (élevée) du commutateur. Le témoin du commutateur activé s'allume.

Le dispositif de chauffage est commandé par un thermostat qui active ou désactive automatiquement le dispositif de chauffage. Le témoin reste allumé tant que le commutateur se trouve à la position en fonction.

3. Assurez-vous de placer le commutateur à la position hors fonction lorsque le siège est suffisamment chaud ou lorsque vous quittez le véhicule.

INTERRUPTEUR DE VOLANT DE DIRECTION CHAUFFANT (selon l'équipement)



Le système de chauffage du volant ne peut être actionné que lorsque la température superficielle de ce dernier est inférieure à 20 °C (68 °F) environ.

Appuyez sur le commutateur du volant de direction chauffant pour réchauffer le volant de direction lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche). Le témoin s'allumera.

Si la température de la surface du volant est inférieure à 20 °C (68 °F), le système réchauffe le volant jusqu'à environ 20 °C (68 °F), puis s'allume et s'éteint pour le maintenir à cette température. Le témoin

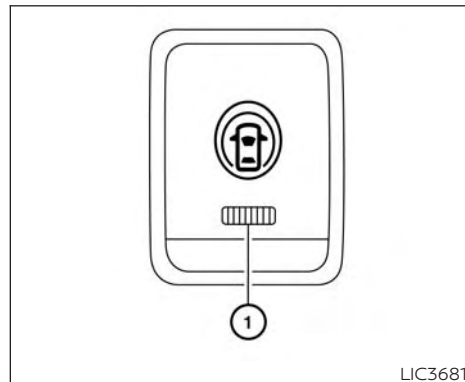
reste allumé tant que le système de chauffage du volant est en fonction.

Appuyez de nouveau sur le commutateur pour éteindre manuellement le système de chauffage du volant de direction. Le témoin s'éteindra.

REMARQUE :

- **Une fois activé, le dispositif de chauffage de votre volant chauffant s'active et se désactive automatiquement pour maintenir une température supérieure à 20 °C (68 °F).**
- **Lorsque la température du volant est supérieure à 50 °C (122 °F) et que le commutateur du volant chauffant est enfoncé, le système de réchauffement du volant ne s'activera pas. Il ne s'agit pas d'une anomalie.**

COMMUTATEUR D'ASSISTANCE DYNAMIQUE DU CONDUCTEUR (selon l'équipement)



Le commutateur d'assistance dynamique du conducteur permet d'activer temporairement le système d'intervention de changement de voie intelligent lorsqu'il est activé à l'aide du menu de réglages à l'écran multifonction.

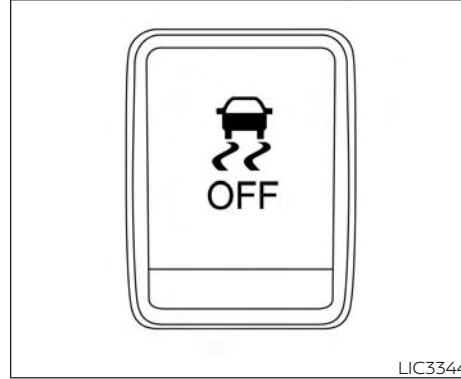
Le système d'intervention de changement de voie intelligent doit être activé au moyen du commutateur d'assistance dynamique du conducteur chaque fois que le moteur est démarré.

Le commutateur d'assistance dynamique du conducteur s'allume pendant quelques secondes lorsque le contact est établi.

COMMUTATEUR DE DÉSACTIVATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE


Lorsque le commutateur d'assistance dynamique du conducteur est mis en position d'arrêt, le témoin ① du commutateur est éteint. Le témoin est également éteint si le système d'intervention de changement de voie intelligent est désactivé à l'aide de l'écran multifonction.

Le système d'intervention de changement de voie intelligent avertit le conducteur au moyen d'un témoin et d'un carillon et aide le conducteur à remettre le véhicule au centre de la voie en appliquant les freins sur la roue gauche et la roue droite individuellement (pendant une courte période). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système d'intervention de changement de voie intelligent » du chapitre « Démarrage et conduite » et « Écran multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.



Le système de contrôle dynamique du véhicule devrait être activé dans la plupart des conditions de conduite.

Si le véhicule est enlisé dans la boue ou la neige, le système de contrôle dynamique du véhicule réduit la puissance du moteur afin de diminuer le patinage des roues. Le régime du moteur restera bas, même si la pédale d'accélérateur est complètement enfoncée. Si une puissance maximale est requise pour libérer un véhicule embourbé, désactivez le système de contrôle dynamique du véhicule.

Pour désactiver le système de contrôle dynamique du véhicule, appuyez sur l'interrupteur de NEUTRALISATION du système de contrôle dynamique du véhicule. Le témoin  et le témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique s'allume.

Pour réactiver le dispositif, appuyez de nouveau sur l'interrupteur de NEUTRALISATION du système de contrôle dynamique du véhicule, ou faites redémarrer le moteur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système de contrôle dynamique du véhicule » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

BOUTON D'APPEL D'URGENCE (SOS) (selon l'équipement)



Le bouton d'appel d'urgence (SOS) est utilisé en combinaison avec un abonnement aux services NissanConnect^{MD} pour demander de l'aide en cas d'urgence.

Appuyez sur le bouton (avec un abonnement payé) pour obtenir la réponse d'un spécialiste qui fournit de l'aide en fonction de la situation décrite par l'occupant du véhicule. Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour inscrire votre véhicule, consultez le site Web www.NissanUSA.com/connect, www.Nissan.ca/NissanConnect ou www.Nissan.ca/NissanConnect/fr ou appelez au 1-855-426-6628.

2-62 Commandes et instruments

ALERTE DE PORTIÈRE ARRIÈRE

Le système d'alerte de portière arrière fonctionne sous certaines conditions pour indiquer qu'il peut y avoir un objet ou des passagers sur les sièges arrière. Vérifiez les sièges avant de quitter le véhicule.

Le système d'alerte de portière arrière est initialement désactivé. Le conducteur peut désactiver le système au moyen de l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Avertissements et témoins de l'écran multifonction » du présent chapitre.

Lorsque le système est activé :

- Le système est activé lorsqu'une portière arrière est ouverte ou fermée pendant environ 10 minutes avant le démarrage du véhicule. Lorsque le véhicule démarre et que le système s'active, un message visuel s'affiche à l'écran multifonction. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Alerte porte arrière est activée » du présent chapitre.

- Si une portière arrière est ouverte ou fermée, mais le véhicule ne démarre pas dans les 10 minutes environ, le système ne s'active pas. Une portière arrière doit être ouverte ou fermée et le moteur du véhicule en marche dans les 10 minutes pour que le système s'active.

Lorsque le système d'alerte de portière arrière est activé :

- Lorsque le conducteur met le véhicule en position P (stationnement), un message de notification s'affiche à l'écran multifonction qui permet de sélectionner l'option « Dismiss Message » (rejeter le message) ou « Disable Alert » (désactiver l'alerte), au besoin.
 - Sélectionnez « Disable Alert » (désactiver l'alerte) pour désactiver temporairement l'alerte pendant l'arrêt en cours.
 - Ne faites aucune sélection ou choisissez « Dismiss Message » (rejeter le message) pour maintenir l'alerte activée pendant l'arrêt en cours.

- Si l'alerte est activée lorsque le conducteur quitte le véhicule, le message suivant s'affiche à l'écran multifonction : « Vérifier le siège arrière pour tous les articles ».

Si l'option « Horn & Alert » (avertisseur sonore et alerte) est sélectionnée :

- L'avertisseur sonore retentit après une courte période à moins qu'une portière arrière soit ouverte ou fermée pendant un bref moment pour désactiver l'alerte.
- Si les portières sont verrouillées avant la désactivation de l'alerte par l'ouverture d'une portière arrière, l'avertisseur sonore retentit.
- Si le coffre est ouvert avant l'ouverture d'une portière arrière, l'avertisseur sonore est retardé jusqu'après la fermeture du hayon.

REMARQUE :

Si le paramètre « Alert Only » (alerte seulement) est sélectionné, le message d'alerte s'affiche toujours à l'écran multifonction, mais l'avertisseur sonore ne retentit pas.

AVERTISSEMENT

- **Si le conducteur sélectionne l'option « Disable Alert » (désactiver l'alerte), aucune alarme sonore ne s'active, peu importe l'état ouvert/fermé de la portière arrière.**
- **Un objet ou des passagers peuvent se trouver sur les sièges arrière, mais l'alarme sonore ne retentit pas. Par exemple, ceci peut se produire si le moteur est coupé, puis de nouveau sur une courte période pendant un trajet ou si des passagers du siège arrière entrent ou sortent du véhicule pendant un trajet.**
- **Le système ne détecte pas directement des objets ou des passagers sur les sièges arrière. Au lieu de cela, il peut détecter quand une portière arrière est ouverte ou fermée, ce qui indique qu'il y peut être quelque chose sur les sièges arrière.**

REMARQUE :

Il peut arriver que l'avertisseur sonore retentisse alors qu'aucun objet ou passager ne se trouve sur les sièges arrière.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Alerte porte arrière est activée » du présent chapitre.

PRISES D'ALIMENTATION

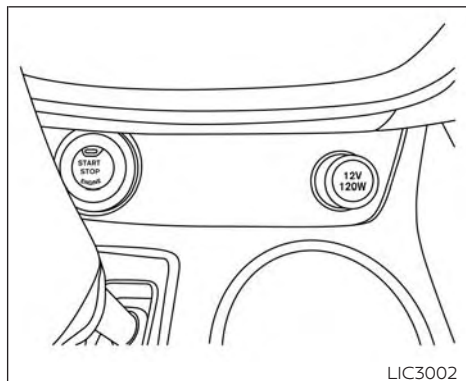


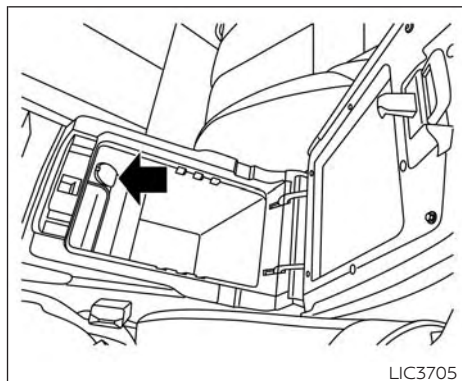
Tableau de bord

PRISES D'ALIMENTATION DE 12 V

Les prises d'alimentation de votre véhicule servent à brancher des accessoires électriques tels que des téléphones cellulaires. Leur puissance nominale maximale est de 12 V, 120 W (10 A).

Les prises de courant du véhicule ne sont alimentées que lorsque commutateur d'allumage est sur ACC (ACCESSOIRES), selon l'équipement, ou sur ON (MARCHE).

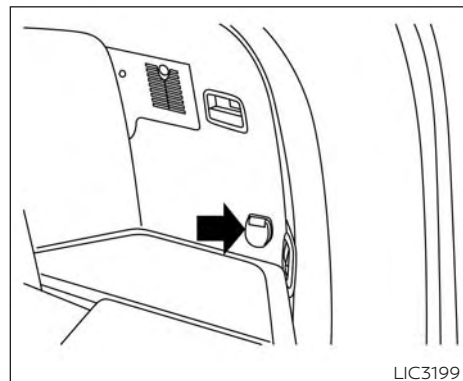
Ouvrez le capuchon avant d'utiliser une prise d'alimentation.



Console centrale

⚠ MISE EN GARDE

- La prise et la fiche peuvent devenir chaudes pendant ou immédiatement après l'utilisation.
- Seules certaines prises d'alimentation sont conçues pour recevoir un allume-cigare. N'utilisez aucune autre prise d'alimentation pour cet accessoire. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour obtenir de plus amples renseignements.

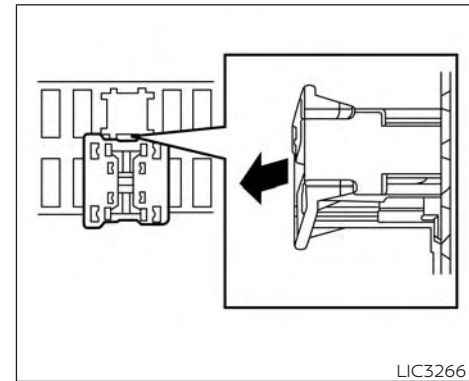
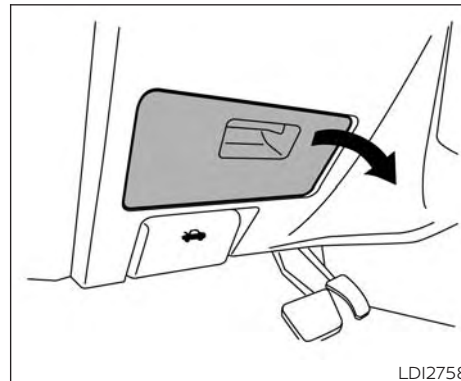


Aire de chargement

- N'utilisez pas d'accessoires consommant plus de 12 V, 120 W (10 A).
- N'utilisez pas d'adaptateurs doubles et ne branchez pas plus d'un accessoire électrique dans la même prise.
- Utilisez les prises d'alimentation seulement lorsque le moteur tourne afin d'éviter de décharger la batterie du véhicule.

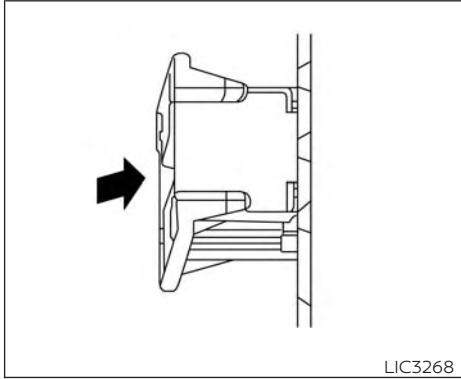
COMMUTATEUR D'ENTREPOSAGE PROLONGÉ

- Évitez d'utiliser les prises d'alimentation lorsque le climatiseur, le dégivreur de lunette arrière ou les phares sont en fonction.
- Avant de brancher ou de débrancher un accessoire électrique, assurez-vous que l'accessoire est éteint.
- Enfoncez la fiche le plus loin possible. Si le contact n'est pas établi adéquatement, la fiche peut surchauffer ou le fusible de température interne peut griller.
- Assurez-vous que le capuchon est fermé lorsque vous n'utilisez pas la prise. Ne laissez pas la prise entrer en contact avec de l'eau ou d'autres liquides.



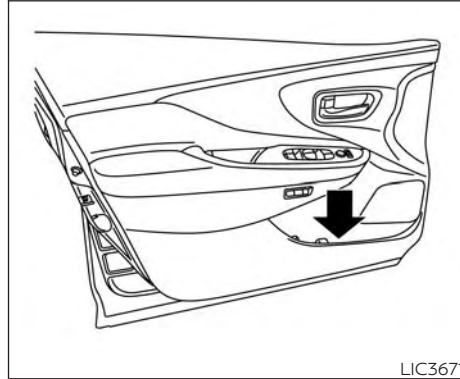
Position tirée

RANGEMENT

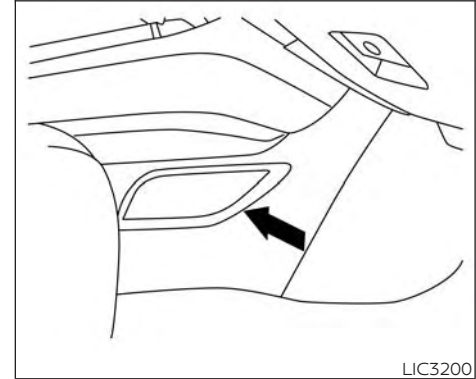


Position enfoncée

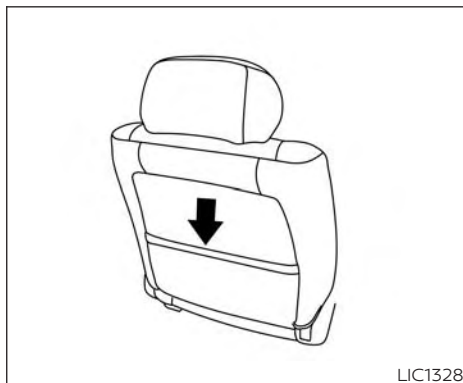
Le commutateur d'entreposage prolongé est utilisé lors de l'entreposage du véhicule. Il se trouve dans le porte-fusibles à gauche du volant sur le tableau de bord. Lorsqu'un des accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionne pas, assurez-vous que le commutateur d'entreposage prolongé est poussé à fond en place, tel qu'illustré.



VIDE-POCHE DE PORTIÈRE AVANT



VIDE-POCHES CÔTÉ CONSOLE (selon l'équipement)



LIC1328

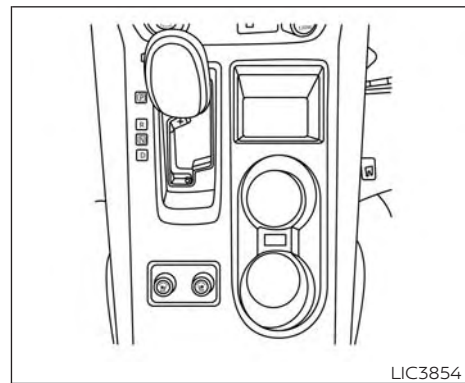
POCHETTES DU DOSSIER DE SIÈGE

Un ou deux vide-poches peuvent se trouver derrière les dossiers des sièges du conducteur et du passager. Vous pouvez y ranger des cartes routières.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les mesures suivantes pour assurer le bon fonctionnement du dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN du passager :

- Assurez-vous que les passagers des sièges arrière ne poussent ni ne tirent sur le vide-poche du dossier de siège ou sur l'appuie-tête.
- Ne soumettez pas le dossier de siège, l'appuie-tête ou la pochette du dossier de siège à une charge dépassant 4 kg (9,1 lb).



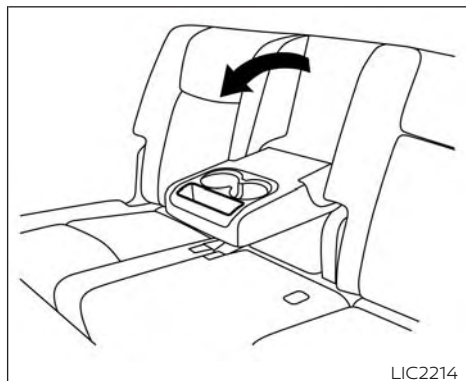
LIC3854

Console avant

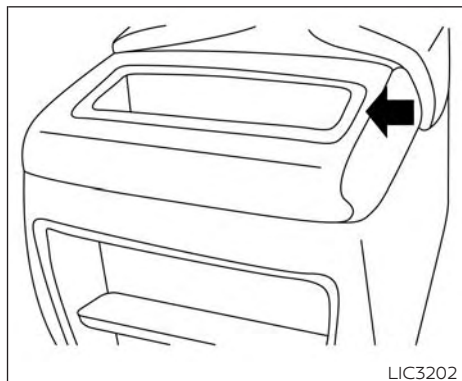
PLATEAUX DE RANGEMENT

⚠ AVERTISSEMENT

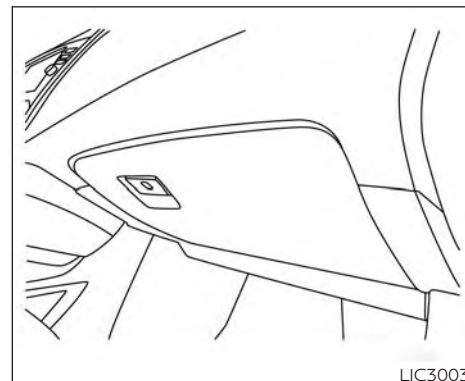
Afin de prévenir les blessures en cas d'accident ou d'arrêt brusque, ne déposez pas d'objets acérés dans les plateaux.



Accoudoir arrière



Console centrale arrière



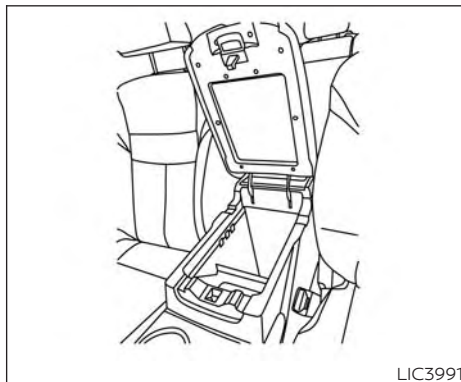
BOÎTE À GANTS

Pour ouvrir la boîte à gants, tirez sur la poignée.

Pour verrouiller ou déverrouiller la boîte à gants, utilisez la clé mécanique. La clé valet (selon l'équipement) ne peut pas être utilisée pour verrouiller ou déverrouiller la boîte à gants.

⚠ AVERTISSEMENT

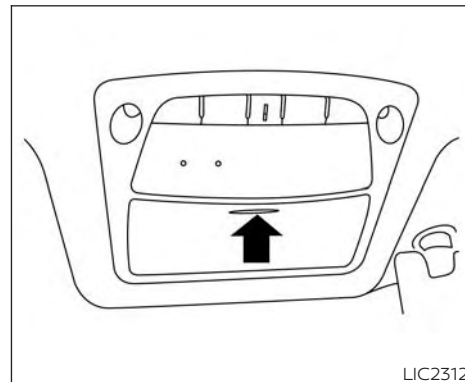
Pour prévenir les blessures en cas d'accident ou d'arrêt brusque, la boîte à gants devrait toujours être fermée lorsque le véhicule est en mouvement.



COMPARTIMENT DE RANGEMENT DE LA CONSOLE

Pour ouvrir le compartiment de la console, appuyez sur le levier et levez le couvercle.

Pour le fermer, poussez sur le couvercle jusqu'à ce que le verrou s'enclenche.



RANGE-LUNETTES DE SOLEIL AU PAVILLON

Pour ouvrir le range-lunettes de soleil, appuyez brièvement sur son couvercle.

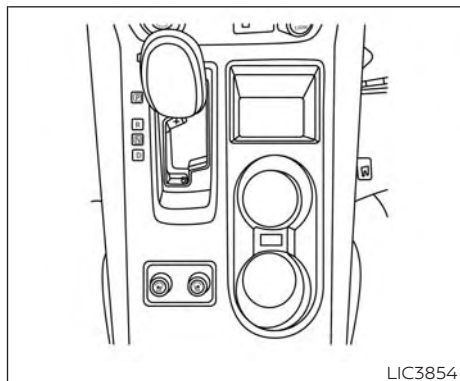
Le range-lunettes de soleil est conçu pour ranger une seule paire de lunettes.

⚠ AVERTISSEMENT

Laissez le range-lunettes de soleil fermé pendant la conduite pour éviter d'obstruer la vision du conducteur et contribuer à prévenir un accident.

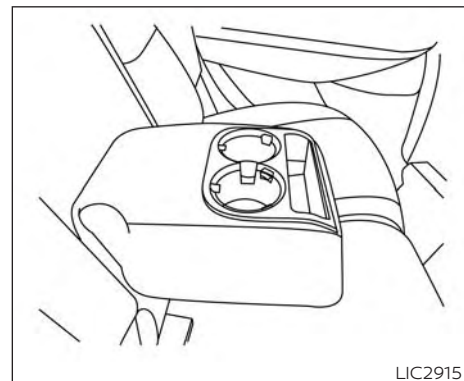
⚠ MISE EN GARDE

- N'y déposez rien d'autre que des lunettes de soleil.
- Ne laissez pas de lunettes de soleil dans le range-lunettes de soleil si vous stationnez votre véhicule au soleil. La chaleur pourrait endommager les lunettes.



Console avant

PORTE-GOBELETS



Banquette

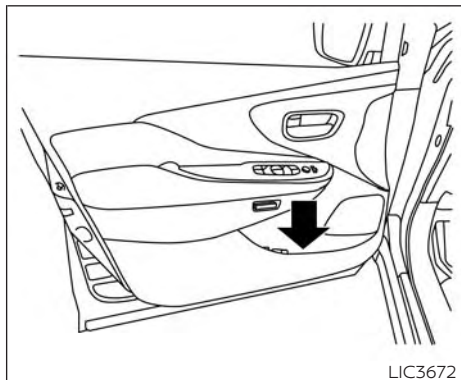
⚠ AVERTISSEMENT

- N'inclinez pas le dossier arrière lorsque vous utilisez les porte-gobelets de l'accoudoir arrière, car vous risquez de faire renverser les boissons, ce qui pourrait brûler les passagers si elles sont chaudes.

- Évitez de démarrer ou de freiner brusquement lorsque le porte-gobelets est utilisé, car le liquide pourrait se renverser. Si le liquide est chaud, votre passager et vous pourriez être brûlés. Le liquide renversé peut également endommager le système de chauffage-climatisation du siège.

⚠ MISE EN GARDE

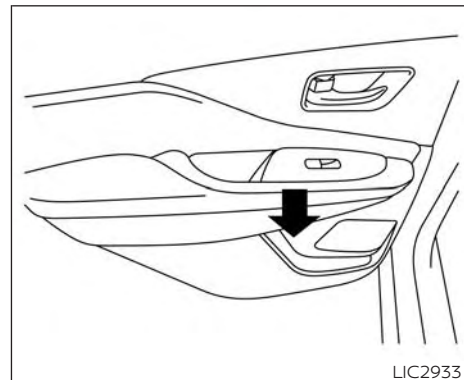
Ne déposez que des tasses faites de matériaux souples dans le porte-gobelets. Des objets durs pourraient vous infliger des blessures en cas d'accident.



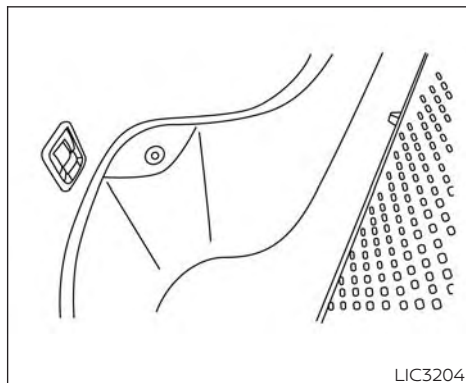
Porte-bouteille – avant

⚠ MISE EN GARDE

- N'utilisez pas le porte-bouteilles pour retenir d'autres types d'objets qui pourraient être projetés dans le véhicule et infliger des blessures aux occupants en cas de freinage brusque ou d'accident.
- N'utilisez pas le porte-bouteilles pour retenir des bouteilles de liquide ouvertes.



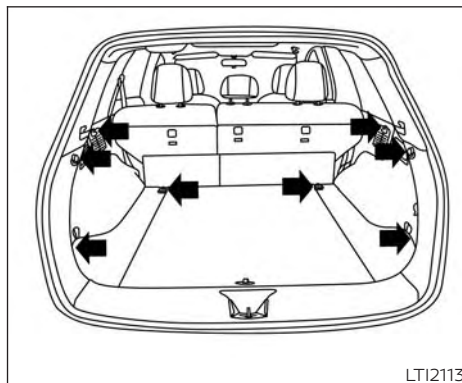
Porte-bouteille – arrière



LIC3204

BAC DE RANGEMENT DE L'AIRE DE CHARGEMENT

Pour accéder à l'espace de rangement au plancher, tirez le côté gauche et le côté droit du plancher de l'aire de chargement vers le haut.



LT12113

CROCHETS POUR BAGAGES

Lorsque vous fixez des articles à l'aide des crochets pour bagages situés à l'arrière du siège ou de la garniture latérale, ne faites pas supporter une charge de plus de 6,5 lb (29 N) à un seul crochet.

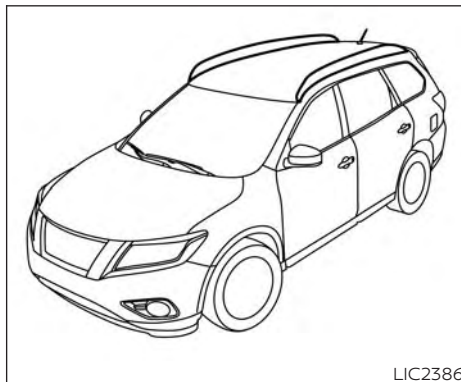
Les crochets pour bagages situés sur le plancher ne doivent pas supporter une charge de plus de 490 N (110 lb) à un seul crochet.

Les crochets pour bagages peuvent être utilisés pour fixer solidement les bagages à l'aide de cordes ou d'autres types de courroies.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. N'empilez pas les bagages plus hauts que les dossiers de sièges. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.**
- **Utilisez des cordes et des crochets adéquats pour attacher les bagages.**
- **Ne laissez personne prendre place dans l'aire de chargement lorsque le véhicule est en mouvement. Il est très dangereux de voyager dans l'aire de chargement d'un véhicule. Les personnes s'y trouvant sont beaucoup plus susceptibles de subir des blessures graves, voire mortelles, en cas de collision.**
- **Ne permettez jamais à un passager de s'asseoir ailleurs que dans un siège muni d'une ceinture de sécurité.**

- **La courroie d'attache supérieure d'un ensemble de retenue d'enfant peut être endommagée si elle entre en contact avec des articles rangés dans l'aire de chargement. Arrimez tous les articles qui se trouvent dans l'aire de chargement. Si la courroie d'attache supérieure est endommagée, votre enfant peut être gravement blessé, voire même tué, en cas de collision.**
- **Assurez-vous que tous les passagers de votre véhicule ont pris place sur un siège et qu'ils ont bien bouclé leur ceinture de sécurité.**



PORTE-BAGAGES (selon l'équipement)

Ne faites pas supporter une charge directement sur les longerons du toit. Les traverses doivent être installées avant que le toit du véhicule supporte des charges ou des bagages. Les traverses des accessoires NISSAN d'origine sont disponibles auprès d'un concessionnaire NISSAN. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour obtenir de plus amples renseignements.

La capacité de charge de service des longerons du toit est de 74 kg (165 lb). Il ne faut toutefois pas dépasser la capacité de charge des traverses.

Assurez-vous de ne pas dépasser le poids nominal brut du véhicule (PNBV) ou le poids technique maximal sous essieu (PTME avant et arrière).

Pour des renseignements supplémentaires au sujet du PNBV et du PTME, se reporter aux :

- Tableaux « Information concernant le chargement du véhicule » ou « Dimensions et poids » au chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.
- Étiquette d'homologation FMVSS ou CVMSS (située sur le montant de portière du conducteur) (selon l'équipement).

GLACES

AVERTISSEMENT

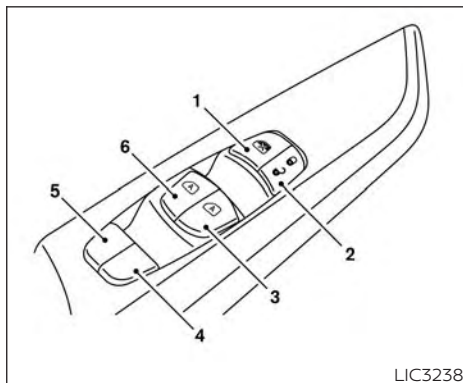
- **Installez toujours les traverses sur les longerons du toit avant de procéder à tout type de chargement. Le chargement directement sur les longerons du toit ou sur le toit du véhicule risque d'endommager le véhicule.**
- **Conduisez très prudemment lorsque le véhicule est chargé ou près de la capacité de charge, surtout si la portion considérable de cette charge est transportée sur les traverses.**
- **Une charge importante sur les traverses (selon l'équipement) peut nuire à la stabilité et à la tenue de route de celui-ci lors de manœuvres brusques ou inhabituelles.**
- **Les traverses de porte-bagages de toit devraient être uniformément réparties.**
- **Ne dépassez pas la capacité de charge utile des traverses de galerie de toit.**
- **Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.**

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous que tous vos passagers ont les mains, les bras, etc. à l'intérieur du véhicule lorsque ce dernier est en mouvement et avant de relever les glaces. Servez-vous du commutateur de verrouillage des glaces pour empêcher l'utilisation imprévue des glaces à commande électrique.**
- **Pour éviter le risque de blessures ou de décès associé à un fonctionnement accidentel du véhicule ou de ses systèmes, par exemple le coincement par les glaces ou l'activation accidentelle du verrouillage des portières, ne laissez pas les enfants, les personnes qui ont besoin de l'aide d'autres personnes ou les animaux sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé lors d'une journée chaude peut s'élever rapidement au point de provoquer un risque important de blessures graves ou mortelles à des personnes ou à des animaux domestiques.**

Les glaces à commande électrique peuvent être activées lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON (marche) ou pendant un certain délai après la COUPURE du contact. L'alimentation des glaces à commande électrique est toutefois neutralisée si la portière du conducteur ou celle du passager est ouverte pendant ce délai.



LIC3238

1. Bouton de verrouillage des glaces
2. Interrupteur de verrouillage électrique des portières
3. Interrupteur automatique du côté passager avant
4. Interrupteur du côté passager arrière droit
5. Interrupteur du côté passager arrière gauche
6. Commande de glace électrique automatique du côté conducteur

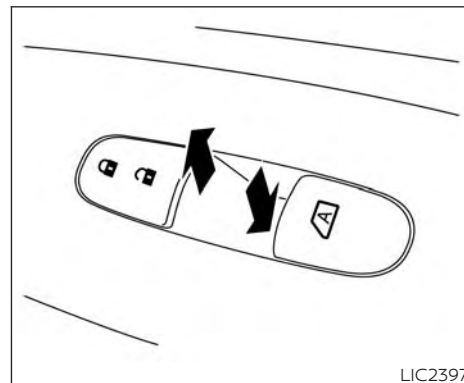
Contacteur de glace à commande électrique du côté conducteur

Le bloc de commande du côté conducteur est muni de commandes qui permettent d'ouvrir ou de fermer toutes les glaces du véhicule.

Pour ouvrir une glace, appuyez sur la commande jusqu'au cran et maintenez-la ainsi jusqu'à ce que la glace atteigne la position désirée. Pour fermer une glace, relevez la commande jusqu'au cran et maintenez-la jusqu'à ce que la glace atteigne la position voulue.

Verrouillage des glaces des passagers

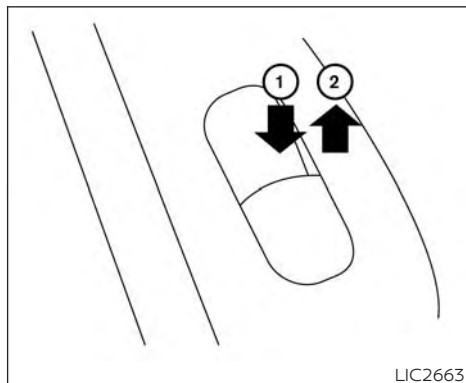
Seule la glace du côté conducteur peut être ouverte ou fermée lorsque le commutateur de verrouillage des glaces est enfoncé. Pour déverrouiller les glaces, enfoncez de nouveau l'interrupteur.



LIC2397

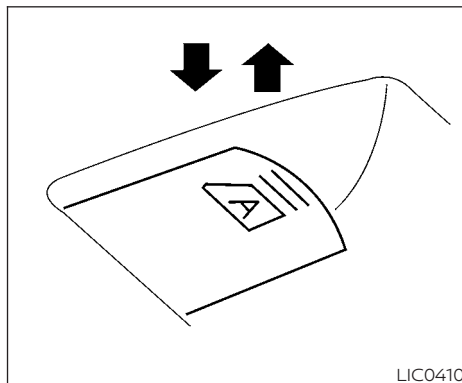
Contacteur de glace à commande électrique du côté passager avant

La commande de glace électrique du côté passager avant permet seulement l'activation de la glace électrique du passager avant. Pour ouvrir la glace partiellement, appuyez légèrement vers le bas sur l'interrupteur jusqu'à ce que la position de glace voulue soit atteinte. Pour fermer la glace partiellement, tirez l'interrupteur vers le haut jusqu'à ce que la position de glace voulue soit atteinte.



Contacteur de glace à commande électrique arrière

Les contacteurs de glaces à commande électrique arrière permettent d'ouvrir ou de fermer la glace électrique du passager correspondante. Pour ouvrir la glace, appuyez sur le contacteur et maintenez-le enfoncé ①. Soulevez la commande pour refermer la glace ②.



Fonctionnement automatique

Pour ouvrir complètement une glace, appuyez sur l'interrupteur de glace vers le bas jusqu'au second cran; il n'est pas nécessaire de maintenir l'interrupteur dans cette position. La glace s'ouvre complètement. Pour interrompre l'ouverture de la glace, tirez la commande vers le haut.

Pour fermer complètement une glace, tirez brièvement l'interrupteur vers le haut jusqu'au second cran; il n'est pas nécessaire de maintenir l'interrupteur dans cette position. Pour interrompre la course de la glace, appuyez sur la commande vers le bas pendant la fermeture.

Fonction d'inversion automatique

La fonction d'inversion automatique peut être activée lorsqu'une glace se ferme en mode de fonctionnement automatique.

La fonction d'inversion automatique peut également être activée par un impact ou une charge ayant le même effet qu'un objet coincé dans l'ouverture de la glace, selon l'environnement ou les conditions de conduite.

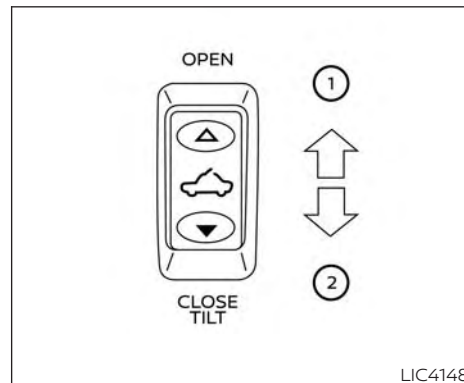
⚠ AVERTISSEMENT

Certaines zones très limitées et très rapprochées de la position de fermeture complète ne bénéficient pas de la fonction de détection. Assurez-vous donc que rien ne se trouve dans l'ouverture des glaces (par exemple, les mains des passagers, etc.) avant de les fermer.

TOIT OUVRANT TRANSPARENT ÉLECTRIQUE (selon l'équipement)

Il se peut que la fonction d'inversion automatique des glaces à commande électrique ne s'active pas si la batterie est débranchée, remplacée ou fait l'objet d'un démarrage à l'aide d'une batterie de secours. Faites réinitialiser le système d'inversion automatique des glaces à commande électrique. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Si le module de commande détecte la présence d'un objet coincé dans l'ouverture d'une glace à commande automatique pendant que celle-ci remonte, la glace s'abaisse immédiatement.



Le toit ouvrant transparent ne fonctionne que lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche). Il peut fonctionner pendant un certain temps, même si le commutateur d'allumage est placé à la position ACC (accessoires), selon l'équipement, ou OFF (hors fonction). L'alimentation du toit ouvrant transparent est neutralisée si la portière du conducteur ou du passager avant est ouverte pendant ce délai.

Lorsque vous utilisez le toit ouvrant transparent électrique ou le pare-soleil panoramique, il est nécessaire de maintenir le commutateur en permanence. Pour arrêter le toit ouvrant transparent ou le pare-soleil à n'importe quel moment pendant qu'il est en cours d'ouverture ou de fermeture, faites glisser le commutateur momentanément.

Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent

Pour ouvrir ou fermer le toit ouvrant, appuyez brièvement sur le commutateur à la position d'ouverture ①; il n'est pas nécessaire de maintenir le commutateur dans cette position. Le toit s'ouvrira ou se fermera complètement.

Appuyez de nouveau sur le commutateur pour ouvrir complètement le toit ouvrant transparent.

Pour fermer le toit ouvrant transparent, appuyez sur le commutateur jusqu'à la position ②, puis relâchez-le. Le toit se fermera complètement.

Pour arrêter le déplacement du toit ouvrant, appuyez de nouveau sur le commutateur pendant l'ouverture ou la fermeture.

Inclinaison du toit ouvrant transparent

Pour incliner le toit ouvrant transparent vers le haut, fermez-le d'abord. Appuyez brièvement sur le commutateur à la position d'ouverture ②; il n'est pas nécessaire de maintenir le commutateur dans cette position.

Pour incliner le toit ouvrant transparent vers le bas, appuyez sur le commutateur jusqu'à la position ②, puis relâchez-le.

Fonction d'inversion automatique (lors de la fermeture ou de l'inclinaison vers le bas du toit ouvrant transparent)

La fonction d'inversion automatique peut être activée si la commande automatique de fermeture ou d'inclinaison vers le bas du toit ouvrant transparent est activée lorsque le commutateur d'allumage est placé en position ON (marche) ou pendant un certain délai après la COUPURE du contact.

En fonction de l'environnement ou des conditions de conduite, la fonction d'inversion automatique peut également être activée par un impact ou une charge ayant le même effet qu'un objet qui se trouve dans la course du toit ouvrant.

AVERTISSEMENT

Certaines zones très limitées et très rapprochées de la position de fermeture complète ne bénéficient pas de la fonction de détection. Assurez-vous que les mains des passagers, etc. se trouvent à l'intérieur du véhicule avant de fermer le toit ouvrant transparent.

Pendant la fermeture

Si le module de commande détecte la présence d'un objet dans la course vers l'avant du toit ouvrant transparent, elle inverse immédiatement la course du toit.

Pendant l'inclinaison vers le bas

Si le module de commande détecte la présence d'un objet dans la course d'inclinaison vers le bas du toit ouvrant transparent, elle incline immédiatement le toit transparent vers le haut.

Si la fonction d'inversion automatique manifeste une anomalie et ouvre ou incline vers le haut le toit ouvrant transparent de façon répétitive, maintenez le commutateur d'inclinaison vers le bas enfoncé dans les cinq secondes suivantes; le toit ouvrant transparent se fermera graduellement.

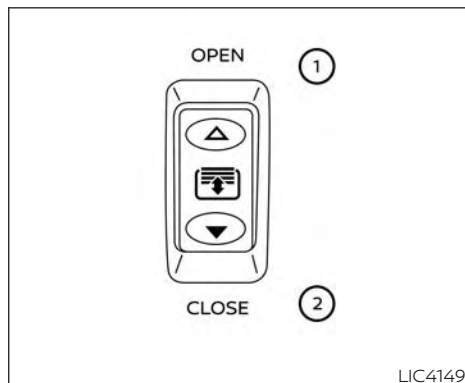
Assurez-vous qu'aucun objet n'est piégé dans le toit ouvrant transparent.

AVERTISSEMENT

- **En cas d'accident, vous pourriez être éjecté du véhicule par le toit ouvrant transparent s'il est ouvert. Bouclez toujours les ceintures de sécurité et utilisez des ensembles de retenue d'enfant.**
- **Ne laissez personne se tenir debout ou passer une partie de son corps par l'ouverture du toit ouvrant transparent pendant que le véhicule roule ou pendant la fermeture du toit ouvrant.**

MISE EN GARDE

- **Enlevez les gouttes d'eau, la neige, la glace ou le sable du toit ouvrant transparent avant de l'ouvrir.**
- **Ne déposez pas d'objets lourds sur le toit ouvrant transparent ou à proximité du toit ouvrant.**



Pare-soleil panoramique

Le pare-soleil peut être actionné lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche). Le commutateur du pare-soleil se trouve près de la console de toit. Lors de l'ouverture ou de la fermeture du pare-soleil, il n'est pas nécessaire de maintenir le commutateur.

Pour ouvrir le pare-soleil :

- Pour ouvrir complètement le pare-soleil, appuyez sur le commutateur vers la position d'ouverture ①.

Pour fermer le pare-soleil :

- Pour fermer complètement le pare-soleil, appuyez sur le commutateur vers la position de fermeture ②.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Pour éviter de vous blesser, gardez les mains, les doigts et la tête à l'écart du bras de pare-soleil, du bras de traverse et de l'orifice d'entrée du pare-soleil.**
- **Les enfants doivent se tenir à l'écart du système de pare-soleil arrière. Ils risqueraient d'être blessés.**
- **Ne placez pas des objets sur le pare-soleil arrière ou à proximité de celui-ci. Cela pourrait nuire à son fonctionnement et l'endommager.**
- **Ne tentez pas de tirer ou de pousser sur le pare-soleil arrière. Cela pourrait nuire à son fonctionnement et l'endommager.**

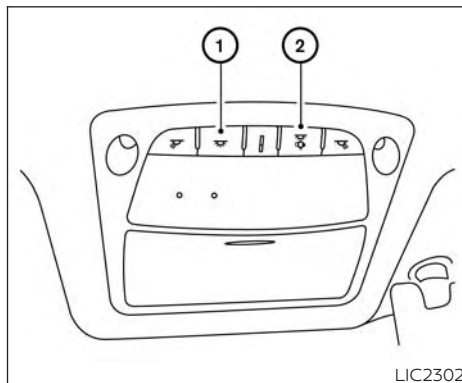
⚠ MISE EN GARDE

- **Ne placez aucun objet (tels que des journaux, des papiers-mouchoirs, etc.) sur l'orifice d'entrée du pare-soleil. Des objets pourraient se retrouver coincés dans le mécanisme pendant son déplacement, entraînant ainsi un mauvais fonctionnement ou des dommages au pare-soleil.**
- **Ne poussez pas le bras du pare-soleil avec votre main, etc. Vous pourriez le déformer. Cela pourrait nuire également au fonctionnement du pare-soleil ou l'endommager.**
- **Ne placez aucun objet dans l'orifice d'entrée du pare-soleil, car cela risquerait de l'endommager ou de nuire à son fonctionnement.**
- **Ne suspendez aucun objet sur le bras de traverse, car cela risquerait de l'endommager ou de nuire à son fonctionnement.**
- **N'appliquez aucune force excessive pour extraire le pare-soleil. Vous risqueriez de l'étirer. Cela pourrait nuire également au fonctionnement du pare-soleil ou l'endommager.**

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

Si le toit ouvrant transparent ne se ferme pas

Faites vérifier et réparer votre toit ouvrant transparent. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



Quand vous appuyez sur le commutateur de MARCHÉ ①, l'espace pour les jambes (selon l'équipement) s'allume, l'éclairage de seuil de portière (selon l'équipement), les lampes de lecture et les lampes individuelles arrière s'allument automatiquement et restent ainsi pendant un certain temps quand :

- Les portières sont déverrouillées à l'aide de la clé intelligente, une clé ou le commutateur de demande (selon l'équipement) lorsque toutes les portières sont fermées et que le commutateur d'allumage est sur OFF (arrêt).

- La portière du conducteur est ouverte puis est fermée alors que le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction).
- L'interrupteur individuel est enfoncé.

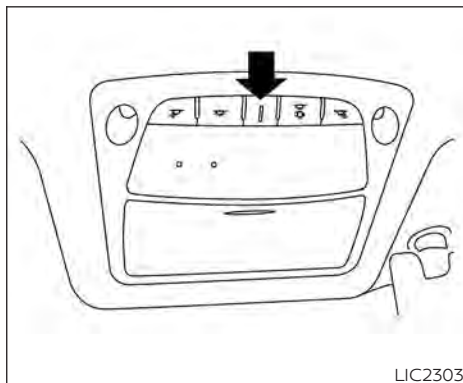
Lorsque le commutateur D'ARRÊT ② est enfoncé, l'éclairage intérieur s'allume quand il est enfoncé. Lorsque vous appuyez sur les commutateurs de PORTIÈRE/ARRÊT et de MARCHÉ, tous les éclairages s'allument.

REMARQUE :

L'éclairage de l'espace pour les jambes (selon l'équipement) et du seuil (selon l'équipement) s'allument à l'ouverture des portières du conducteur et du passager, peu importe la position du sélecteur d'éclairage intérieur. Lorsque les portières sont ouvertes, cet éclairage s'éteint automatiquement après un certain délai pour éviter la décharge de la batterie.

MISE EN GARDE

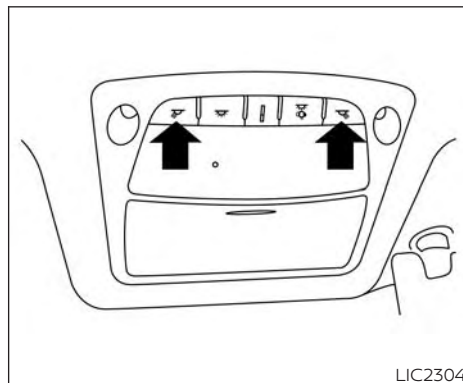
Ne les utilisez pas pendant de longues périodes lorsque le moteur est arrêté, car la batterie pourrait se décharger.



LAMPE DE LA CONSOLE (selon l'équipement)

La lampe de la console s'allume chaque fois que les feux de stationnement ou les phares sont allumés.

La luminosité de la lampe de la console peut être réglée à l'aide de la commande de luminosité à l'écran multifonction.

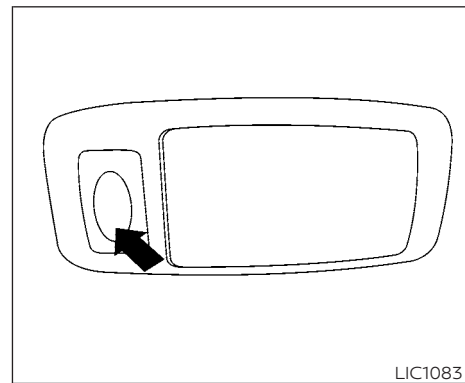


LAMPES DE LECTURE

Appuyez sur le bouton pour allumer les lampes de lecture. Enfoncez de nouveau le bouton pour les éteindre.

MISE EN GARDE

Ne les utilisez pas pendant de longues périodes lorsque le moteur est arrêté, car la batterie pourrait se décharger.



Lampes individuelles arrière

LAMPES INDIVIDUELLES

Pour allumer les lampes individuelles arrière, appuyez sur l'interrupteur. Appuyez de nouveau sur l'interrupteur pour éteindre les lampes.

ÉCLAIRAGE DU COFFRE À BAGAGES

L'éclairage s'allume lors de l'ouverture du hayon. Lorsque le hayon est fermé, l'éclairage s'éteint.

L'éclairage s'allume également avec le reste de l'éclairage intérieur lorsque le

commutateur d'éclairage intérieur se trouve en position de DOOR (portière). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Éclairage intérieur » dans cette section.

Lorsque les portières sont ouvertes, l'éclairage s'éteint automatiquement après un certain délai pour éviter la décharge de la batterie.

TÉLÉCOMMANDE UNIVERSELLE HOMELINK^{MD} UNIVERSAL TRANSCIEVER (selon l'équipement)

La télécommande universelle HomeLink^{MD} Universal Transceiver est un dispositif pratique qui combine jusqu'à trois télécommandes portatives en une seule.

La télécommande universelle HomeLink^{MD} Universal Transceiver :

- peut activer la plupart des dispositifs à fréquence radio tels que les portes de garage, les portails, l'éclairage de la maison et du bureau, les serrures de porte d'entrée et les systèmes de sécurité;
- est alimentée par la batterie de votre véhicule et n'exige pas de piles individuelles. La programmation de la télécommande HomeLink^{MD} ne s'efface pas si votre batterie est débranchée ou si elle se décharge.

Une fois votre télécommande universelle HomeLink^{MD} Universal Transceiver programmée, conservez la télécommande originale aux fins de programmation ultérieure (p. ex., achat d'un nouveau véhicule). Si vous vendez votre véhicule, la programmation de votre télécommande universelle HomeLink^{MD} Universal Transceiver doit être effacée pour des raisons de sécurité. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Programma-

tion de la télécommande universelle HomeLink^{MD} » plus loin dans ce chapitre.

AVERTISSEMENT

- **N'utilisez pas la télécommande universelle HomeLink^{MD} Universal Transceiver avec un ouvre-porte de garage qui ne comporte pas de fonctions d'arrêt d'urgence et de marche arrière telles qu'exigées par les normes de sécurité fédérales. (Ces normes s'appliquent aux modèles d'ouvre-porte de garage fabriqués après le 1^{er} avril 1982.) Un ouvre-porte de garage qui ne peut pas détecter la présence d'un objet se trouvant sous la porte pendant la fermeture, s'immobiliser automatiquement et faire ensuite marche arrière, n'est pas conforme aux normes de sécurité fédérales en vigueur. L'utilisation d'un tel ouvre-porte de garage accroît les risques de blessures graves ou mortelles.**

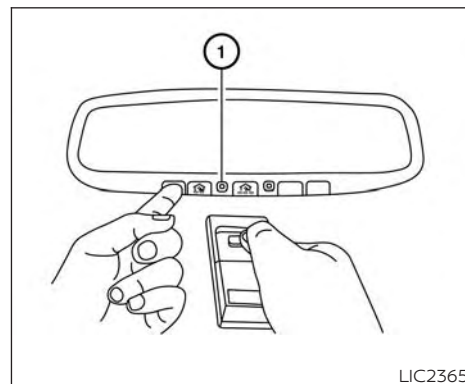
- Pendant la procédure de programmation, la porte de votre garage ou la barrière de sécurité s'ouvre et se ferme (si vous utilisez la télécommande dans les limites de son champ d'action). Assurez-vous que rien ni personne ne se trouve dans le champ de la porte de garage, de la barrière de sécurité, etc. que vous actionnez en programmant la télécommande.
- Arrêtez le moteur avant de programmer la télécommande universelle HomeLink^{MD} Universal Transceiver.

PROGRAMMATION DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK^{MD}

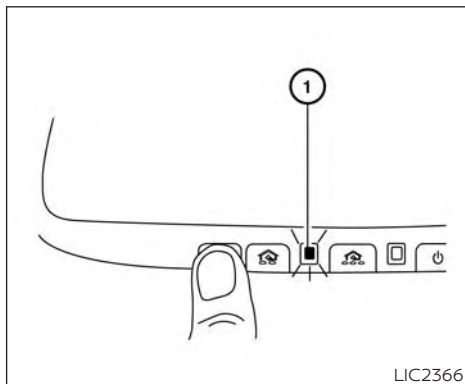
Si vous avez des questions concernant la programmation des touches de votre télécommande HomeLink^{MD}, ou si vous éprouvez des difficultés au cours de la programmation, consultez le site Web de HomeLink^{MD} à l'adresse suivante : www.homelink.com, ou composez le 1-800-355-3515.

REMARQUE :

Placez le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires), selon l'équipement, lors de la programmation de la télécommande HomeLink^{MD}. Il est aussi recommandé d'installer une nouvelle pile dans la télécommande portable du dispositif à programmer sur le système HomeLink^{MD} pour procéder à une programmation plus rapide et à la transmission plus précise des signaux.



1. Placez l'extrémité de la télécommande portable à une distance de 2 à 8 cm (1 à 3 po) de la surface de la télécommande HomeLink^{MD} tout en observant le témoin de la télécommande ① HomeLink^{MD}.



LIC2366

REMARQUE :

Dans le cas de certains dispositifs, vous devrez remplacer l'étape 2 avec la procédure de cyclage indiquée dans la section « Programmation de la télécommande HomeLink^{MD} pour le Canada et pour les ouvre-portails » de ce chapitre.

3. Maintenez enfoncée la touche programmée de la télécommande HomeLink^{MD} et observez le témoin.

- Si le témoin ① **demeure allumé en continu, la programmation est terminée** et le dispositif devrait s'activer lorsque vous appuyez brièvement sur la touche de la télécommande HomeLink^{MD}.
- Si le témoin ① clignote **rapidement pendant deux secondes, puis demeure allumé en continu, exécutez les étapes 4 à 6** pour programmer un dispositif à code tournant. L'assistance d'une autre personne peut faciliter l'exécution des étapes suivantes. Utilisez une échelle ou un autre dispositif. Ne vous tenez pas debout sur votre véhicule pour exécuter les prochaines étapes.

2. À l'aide de vos deux mains, maintenez simultanément enfoncées la touche voulue de la télécommande HomeLink^{MD} et la touche de la télécommande portative. NE relâchez PAS les touches jusqu'à ce que le témoin de la télécommande HomeLink^{MD} ① clignote lentement puis rapidement. Lorsque le témoin clignote rapidement, relâchez les deux touches. (Le clignotement rapide indique que la programmation a réussi.)

4. Sur le récepteur du moteur d'ouvre-porte de garage dans le garage, localisez le bouton « learn » (apprentissage) ou « smart » (intelligent) (le nom et la couleur du bouton peuvent varier selon le fabricant, mais il est habituellement situé près de l'endroit où est fixé le fil d'antenne sur l'unité). S'il vous est difficile de repérer le bouton, consultez le manuel de l'ouvre-porte de garage.
5. Enfoncez brièvement le bouton « learn » (apprentissage) ou « smart » (intelligent).
6. Revenez au véhicule et maintenez fermement enfoncée la touche de la télécommande HomeLink^{MD} programmée pendant 2 secondes, puis relâchez-la. Répétez la séquence « maintenir enfoncée, puis relâcher » jusqu'à trois fois pour terminer la procédure d'apprentissage. La télécommande HomeLink^{MD} devrait maintenant commander votre dispositif avec fonction de code tournant.
7. Si vous avez des questions concernant la programmation des touches de votre télécommande HomeLink^{MD}, ou si vous éprouvez des difficultés au cours de la programmation, consultez le site

Web de HomeLink^{MD} à l'adresse suivante : www.homelink.com, ou composez le 1-800-355-3515.

PROGRAMMATION DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK^{MD} POUR LE CANADA ET LES OUVRE-PORTAILS

La réglementation canadienne de radiofréquence exige que les signaux de transmission cessent après plusieurs secondes de transmission, ce qui peut ne pas être suffisant pour la télécommande HomeLink^{MD} de capter le signal durant l'apprentissage. De façon similaire à la réglementation canadienne, certains ouvre-portails fabriqués aux États-Unis sont conçus de façon à « cesser » la transmission de la même manière.

Si vous habitez au Canada ou si vous éprouvez des difficultés lors de l'apprentissage d'un ouvre-portail **ou** d'un ouvre-porte de garage à l'aide des procédures d'apprentissage, **remplacez l'étape 2** de la section « Programmation de la télécommande HomeLink^{MD} » par les étapes suivantes :

REMARQUE :

Durant la programmation d'un ouvre-porte de garage, etc., débranchez le dispositif pendant le processus de « cyclage » afin d'éviter d'endommager ses composants.

1. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez l'étape 1 de la section « Programmation de la télécommande universelle HomeLink^{MD} » dans ce chapitre.
2. À l'aide de vos deux mains, maintenez simultanément enfoncées la touche voulue de la télécommande HomeLink^{MD} et la touche de la télécommande portative. Pendant l'apprentissage, votre télécommande portative peut cesser automatiquement la transmission. Continuez de maintenir enfoncée la touche voulue de la télécommande HomeLink^{MD} pendant que vous appuyez toutes les 2 secondes (« un cycle ») sur votre télécommande portative jusqu'à l'apprentissage du signal de fréquence. Le témoin de la télécommande HomeLink^{MD} clignotera lentement puis rapidement après plusieurs secondes lors de la réussite de l'apprentissage. NE relâchez PAS les

touches jusqu'à ce que le témoin de la télécommande HomeLink^{MD} clignote lentement puis rapidement. Lorsque le témoin clignote rapidement, relâchez les deux touches. Le clignotement rapide indique que l'apprentissage a réussi.

Procédez à l'étape 3 de la section « Programmation de la télécommande HomeLink^{MD} » pour terminer la procédure.

Si le dispositif a été débranché pendant la procédure de programmation, n'oubliez pas de le rebrancher lorsque la programmation est terminée.

UTILISATION DE LA TÉLÉCOMMANDE UNIVERSELLE HOMELINK^{MD} UNIVERSAL TRANSCIEVER

Après la programmation de la télécommande universelle HomeLink^{MD} Universal Transceiver, vous pouvez l'utiliser pour activer le dispositif programmé. Pour l'utiliser, appuyez brièvement sur la touche programmée appropriée de la télécommande universelle HomeLink^{MD} Universal Transceiver. Le témoin ambre s'allume pendant la transmission du signal.

Pour plus de commodité, la télécommande portative du dispositif peut aussi être utilisée.

DIAGNOSTIC DES PROBLÈMES DE PROGRAMMATION

Si la télécommande HomeLink^{MD} ne reconnaît pas rapidement les codes d'une télécommande portative :

- remplacez les piles de la télécommande portative;
- positionnez la télécommande portative en orientant la surface de la pile à l'écart de la surface de la télécommande HomeLink^{MD};
- appuyez simultanément sur les touches des deux télécommandes (HomeLink^{MD} et la télécommande portative), sans les relâcher;

- placez l'extrémité de votre télécommande portative à une distance de 26 à 76 mm (1 à 3 po) de la surface de la télécommande universelle HomeLink^{MD}. Maintenez la télécommande dans cette position pendant 15 secondes. Si ce délai n'est pas suffisant pour programmer la télécommande HomeLink^{MD}, essayez de tenir la télécommande dans une autre position en gardant le témoin en vue en tout temps.

Si vous avez des questions concernant la programmation des touches de votre télécommande HomeLink^{MD}, ou si vous éprouvez des difficultés au cours de la programmation, consultez le site Web de HomeLink^{MD} à l'adresse suivante : www.homelink.com, ou composez le 1-800-355-3515.

SUPPRESSION DE LA PROGRAMMATION

La procédure suivante efface la programmation des deux boutons. Il n'est pas possible d'effacer la programmation d'une touche individuelle. Cependant, les touches individuelles peuvent être reprogrammées. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Re-

programmation d'une seule touche de la télécommande HomeLink^{MD} » du présent chapitre.

Pour effacer toute la programmation :

1. Maintenez enfoncées les deux touches extérieures de la télécommande HomeLink^{MD} jusqu'à ce que le témoin commence à clignoter, après environ 10 secondes. Ne maintenez pas les touches enfoncées pendant plus de 20 secondes.
2. Relâchez les deux touches.

La télécommande HomeLink^{MD} est maintenant en mode de programmation et peut être programmée en tout temps en commençant à la section « Programmation de la télécommande universelle HomeLink^{MD} », - Étape 1.

REPROGRAMMATION D'UNE SEULE TOUCHE DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK^{MD}

Pour reprogrammer une touche de la télécommande universelle HomeLink^{MD} Universal Transceiver, procédez comme suit :

1. Maintenez enfoncée la touche de la télécommande HomeLink^{MD} voulue. **NE relâchez PAS** la touche.

2. Le témoin commence à clignoter après 20 secondes. Sans relâcher la touche de la télécommande HomeLink^{MD}, procédez avec l'étape 1 de la section « Programmation de la télécommande HomeLink^{MD} ».

Pour toute question ou tout commentaire, communiquez avec HomeLink^{MD} à l'adresse www.homelink.com ou au 1-800-355-3515 (à l'exception du Mexique).

La touche de la télécommande universelle HomeLink^{MD} Universal Transceiver est maintenant reprogrammée. Vous pouvez activer le nouveau dispositif en appuyant sur la touche de la télécommande HomeLink^{MD} qui vient tout juste d'être programmée. Cette procédure n'affecte pas les autres touches programmées de la télécommande HomeLink^{MD}.

EN CAS DE VOL DU VÉHICULE

En cas de vol du véhicule, vous devez changer les codes de tout dispositif à code non tournant déjà programmé dans la télécommande HomeLink^{MD}. Consultez le mode d'emploi de chacun des dispositifs programmés ou communiquez avec les fabricants ou les détaillants de ces dispositifs pour obtenir des renseignements supplémentaires à ce sujet.

Vous devrez reprogrammer ces nouveaux renseignements dans la télécommande universelle HomeLink^{MD} Universal Transceiver lorsque votre véhicule est retrouvé.

Avertissement de la FCC :

Aux États-Unis :

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

REMARQUE :

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Au Canada :

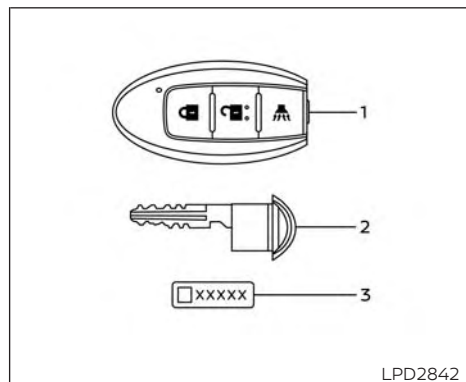
Ce dispositif est conforme aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

3 Vérifications et réglages avant le démarrage

Clés	3-2	Guide de dépannage	3-20
Clé intelligente NISSAN Intelligent Key ^{MD}	3-2	Démarrage à distance du moteur (selon l'équipement)	3-22
Clés du Système antidémarrage du véhicule NISSAN	3-4	Portée du démarrage à distance du moteur	3-23
Portières	3-5	Démarrage à distance du véhicule	3-23
Verrouillage au moyen d'une clé	3-5	Augmentation du délai de fonctionnement du moteur	3-24
Verrouillage au moyen de la commande de verrouillage intérieure	3-6	Annulation d'un démarrage à distance du moteur	3-24
Verrouillage au moyen de l'interrupteur de verrouillage électrique des portières	3-7	Conditions dans lesquelles le démarrage à distance du moteur ne fonctionne pas	3-24
Verrouillage automatique des portières	3-7	Capot	3-26
Verrouillage des portières arrière au moyen du dispositif de sécurité pour enfant	3-7	Hayon	3-26
Clé intelligente NISSAN Intelligent Key ^{MD}	3-8	Utilisation du hayon à commande manuelle (selon l'équipement)	3-27
Portée	3-9	Utilisation du hayon à commande électrique (selon l'équipement)	3-27
Précautions au sujet du verrouillage et du déverrouillage des portières	3-10	Hayon à détection de mouvement (selon l'équipement)	3-30
Fonctionnement de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key ^{MD}	3-10	Ouverture du hayon	3-32
Comment utiliser le dispositif de verrouillage et déverrouillage sans clé à télécommande	3-14	Réglage de la position du hayon (selon l'équipement)	3-33
Signaux d'avertissement	3-19		

Trappe du réservoir de carburant.....	3-34	Rétroviseur intérieur automatique antiéblouissement (selon l'équipement)	3-40
Fonctionnement du levier d'ouverture	3-34	Rétroviseurs extérieurs	3-41
Bouchon du réservoir de carburant.....	3-34	Positionneur automatique (selon l'équipement).....	3-43
Volant.....	3-37	Fonction de mémorisation (association de clés).....	3-43
Fonctionnement manuel (selon l'équipement).....	3-37	Fonction de mémorisation (commutateur).....	3-44
Fonctionnement automatique (selon l'équipement).....	3-38	Fonction d'entrée ou de sortie.....	3-45
Pare-soleil.....	3-39	Fonctionnement du système.....	3-45
Miroirs de courtoisie.....	3-39		
Porte-cartes.....	3-40		
Rétroviseurs.....	3-40		
Rétroviseur intérieur manuel antiéblouissement (selon l'équipement)	3-40		

CLÉS

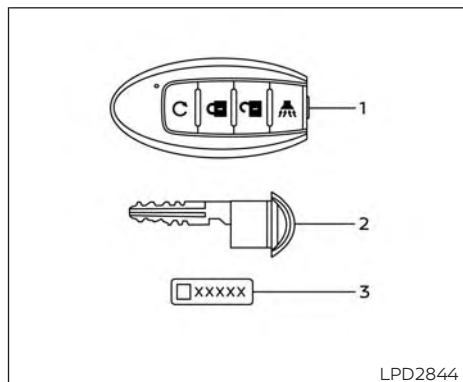


Type A (selon l'équipement)

1. Clé intelligente (deux jeux)
2. Clé mécanique
3. Plaque du numéro de clé (une plaque)

CLÉ INTELLIGENTE NISSAN INTELLIGENT KEY^{MD}

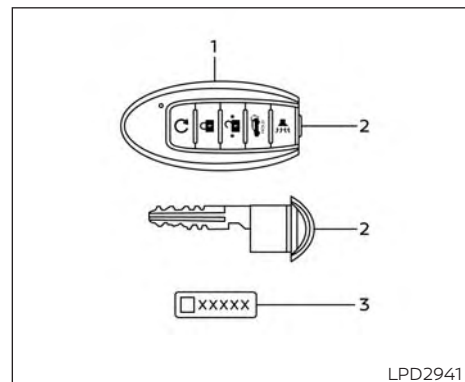
Seules les clés intelligentes programmées dans la mémoire des composants du système de clé intelligente de votre véhicule et des composants du Système antidémarrage du véhicule NISSAN permettent d'utiliser votre véhicule.



Type B (selon l'équipement)

Ne laissez jamais ces clés dans le véhicule.

Vous pouvez programmer et utiliser jusqu'à quatre clés intelligentes sur un véhicule. Les nouvelles clés doivent être programmées avant de les utiliser avec le système de clé intelligente et le système antidémarrage du véhicule NISSAN. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. Puisqu'il faut effacer la mémoire des composants des clés intelligentes pendant la programmation, apportez toutes les clés intelligentes que vous possédez chez votre concessionnaire NISSAN.



Type C (selon l'équipement)

Une plaque du numéro de clé est fournie avec les clés de votre véhicule. Prenez en note ce numéro de clé et conservez-le dans un endroit sûr (comme votre portefeuille), mais pas dans votre véhicule. Si vous perdez vos clés, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN avec le numéro de clé pour obtenir des copies. Il est très important que vous preniez en note le numéro de clé qui apparaît sur la plaque puisque NISSAN ne conserve pas de registres de ces numéros de clés.

3-2 Vérifications et réglages avant le démarrage

Vous n'aurez besoin de ce numéro que si vous perdez toutes les clés du véhicule et qu'il n'est pas possible d'utiliser une autre clé pour en tirer des copies. Si vous avez toujours une clé, celle-ci peut être dupliquée sans connaître le numéro de la clé.

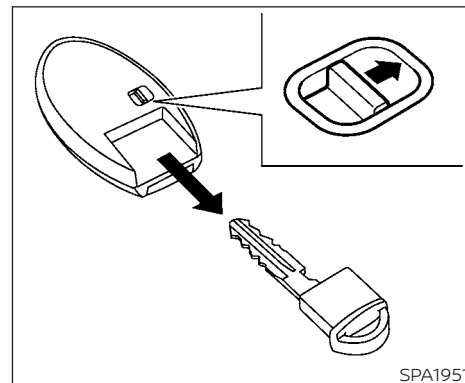
⚠ MISE EN GARDE

Pour éviter d'endommager la clé intelligente, suivez les directives suivantes :

- **Ne laissez pas la clé intelligente, qui contient des composants électriques, entrer en contact avec de l'eau ou de l'eau salée, car cela pourrait nuire au fonctionnement du système.**
- **N'échappez pas la clé intelligente.**
- **Ne frappez pas la clé intelligente brusquement contre un autre objet.**
- **Ne modifiez pas la clé intelligente.**
- **Toute exposition à un liquide peut endommager la clé intelligente. Si la clé intelligente est exposée à un liquide, essuyez-la immédiatement jusqu'à ce qu'elle soit complètement sèche.**

- **Ne laissez pas la clé intelligente pendant une période prolongée dans un endroit où la température est supérieure à 60 °C (140 °F).**
- **Ne placez pas la clé intelligente sur un porte-clés muni d'un aimant.**
- **Ne placez pas la clé intelligente près des appareils qui produisent un champ magnétique, tels qu'une télévision, du matériel audio et des ordinateurs personnels.**

En cas de perte ou de vol d'une clé intelligente, NISSAN vous recommande d'effacer le code d'identification de cette clé intelligente pour manœuvrer le véhicule. Cela pourrait prévenir l'utilisation non autorisée de la clé intelligente pour manœuvrer le véhicule. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la procédure d'effacement, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN.



Clé mécanique

La clé intelligente comprend la clé mécanique.

Pour retirer la clé mécanique, dégagez le bouton de verrouillage à l'arrière de la clé intelligente.

Pour installer la clé mécanique, insérez-la fermement dans la clé intelligente jusqu'à ce que le bouton de verrouillage revienne en position de verrouillage.

Utilisez la clé mécanique pour verrouiller ou déverrouiller la portière du conducteur.

MISE EN GARDE

Ayez toujours en votre possession la clé mécanique insérée dans la fente de la clé intelligente.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Portières » dans le présent chapitre.

Pour le voiturier

Si vous devez confier une de vos clés à un voiturier, laissez-lui la clé intelligente et conservez la clé mécanique afin d'assurer la protection de vos effets personnels.

Pour interdire l'ouverture de la boîte à gants pendant la prise en charge par un voiturier, procédez comme suit.

1. Retirez la clé mécanique de la clé intelligente.
2. Verrouillez la boîte à gants avec la clé mécanique.
3. Confiez la clé intelligente au voiturier et conservez la clé mécanique.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Range-ment » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

3-4 Vérifications et réglages avant le démarrage

CLÉS DU SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE DU VÉHICULE NISSAN

Seules les clés intelligentes programmées dans la mémoire des composants du système antidémarrage du véhicule NISSAN permettent d'utiliser votre véhicule.

La clé mécanique permet de verrouiller et de déverrouiller toutes les serrures du véhicule.

Ne laissez jamais les clés dans le véhicule.

Clés supplémentaires ou de remplacement :

Si vous avez encore une clé en votre possession, le numéro de clé n'est pas nécessaire si vous désirez vous procurer une autre clé associée au Système antidémarrage du véhicule NISSAN. Votre clé peut être reproduite sans connaître le numéro de clé. Vous pouvez utiliser jusqu'à quatre clés associées au Système antidémarrage du véhicule NISSAN. Vous devriez apporter toutes les clés du Système antidémarrage du véhicule NISSAN lorsque vous vous présentez chez le concessionnaire NISSAN pour les faire programmer. En effet, le procédé d'enregistrement efface tous les co-

des de clés enregistrés antérieurement dans la mémoire du Système antidémarrage du véhicule NISSAN de votre véhicule. Une fois la programmation achevée, les composants du système ne reconnaissent que les clés mises en mémoire du Système antidémarrage du véhicule NISSAN au cours de la procédure de programmation. Les clés que vous n'aurez pas remises au concessionnaire aux fins d'enregistrement ne pourront plus faire démarrer votre véhicule.

MISE EN GARDE

Ne laissez pas de l'eau ou de l'eau salée entrer en contact avec une clé d'antidémarrage, qui contient un transpondeur électrique. Cela pourrait nuire au fonctionnement du dispositif.

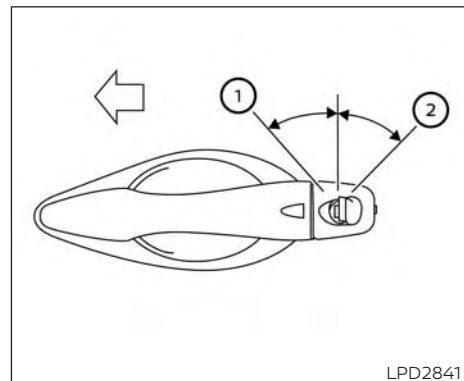
PORTIÈRES

Lorsque les portières sont verrouillées à l'aide d'une des méthodes suivantes, elles ne peuvent pas être ouvertes au moyen des poignées intérieures ou extérieures de portière. Les portières doivent être déverrouillées avant de pouvoir être ouvertes.

AVERTISSEMENT

- **Conduisez toujours avec les portières verrouillées. Utilisé en combinaison avec les ceintures de sécurité, le verrouillage des portières offre une plus grande sécurité en cas d'accident puisqu'il empêche l'éjection des passagers du véhicule. Cette précaution empêche aussi l'ouverture accidentelle des portières par des enfants ou d'autres personnes et toute intrusion dans le véhicule.**
- **Avant d'ouvrir une portière, assurez-vous de pouvoir éviter les véhicules venant en sens inverse.**

• **Pour éviter le risque de blessures ou de décès associé à un fonctionnement accidentel du véhicule ou de ses systèmes, par exemple le coincement par les glaces ou l'activation accidentelle du verrouillage des portières, ne laissez pas les enfants, les personnes qui ont besoin de l'aide d'autres personnes ou les animaux sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé lors d'une journée chaude peut s'élever rapidement au point de provoquer un risque important de blessures graves ou mortelles à des personnes ou à des animaux domestiques.**



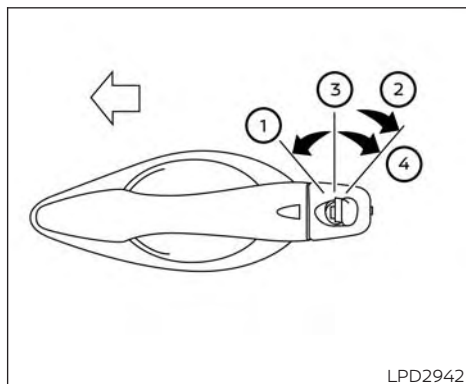
Côté conducteur

VERROUILLAGE AU MOYEN D'UNE CLÉ

Pour verrouiller ou déverrouiller le véhicule, tournez la clé, comme illustré.

Verrouillage manuel

Pour verrouiller la portière, tournez la clé vers l'avant du véhicule ①. Pour déverrouiller une portière, tournez la clé vers l'arrière ②.



LPD2942

Verrouillage électrique (selon l'équipement)

Le verrouillage électrique des portières vous permet de verrouiller ou de déverrouiller toutes les portières en même temps.

Pour verrouiller toutes les portières, tournez la clé vers l'avant du véhicule ①.

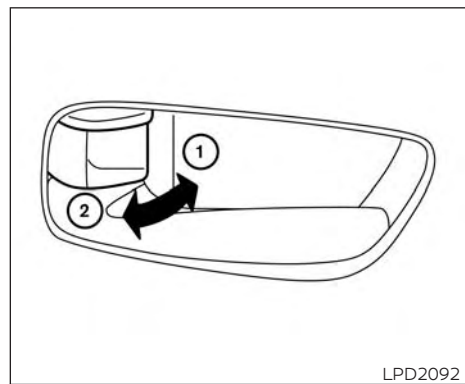
Pour déverrouiller une seule portière, tournez la clé une fois, dans la serrure de cette portière, vers l'arrière du véhicule ②. De cette position, remettez la clé à la position de point mort ③ (position qui permet d'insérer et de retirer la clé), puis tournez-la de nouveau vers l'arrière dans les 5 secondes pour déverrouiller toutes les portières ④.

Ouverture et fermeture des glaces (selon l'équipement)

Vous pouvez ouvrir et fermer les glaces automatiques en même temps que vous actionnez la clé dans la portière du conducteur.

- Pour ouvrir les glaces, tournez la clé dans la portière du conducteur vers l'arrière du véhicule pendant **plus d'une seconde**.
- Pour fermer les glaces, tournez la clé dans la portière du conducteur vers l'avant du véhicule pendant **plus d'une seconde**.

Le mouvement des glaces s'arrête lorsque le barillet de serrure est relâché.



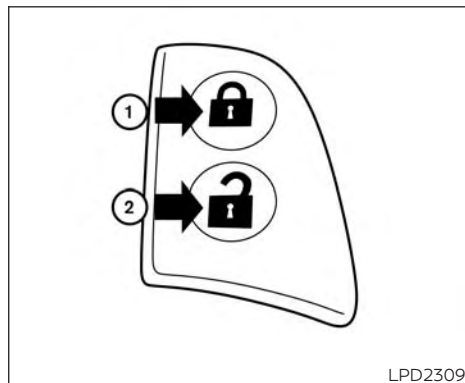
LPD2092

Verrouillage de l'intérieur

VERROUILLAGE AU MOYEN DE LA COMMANDE DE VERROUILLAGE INTÉRIEURE

Pour verrouiller la portière sans utiliser la clé, déplacez le bouton de verrouillage intérieur à la position de verrouillage ① puis fermez la portière.

Pour déverrouiller la portière sans utiliser la clé, déplacez le bouton de verrouillage intérieur à la position de déverrouillage ②.



VERROUILLAGE AU MOYEN DE L'INTERRUPTEUR DE VERROUILLAGE ÉLECTRIQUE DES PORTIÈRES

Pour verrouiller toutes les portières sans la clé, appuyez sur le commutateur de verrouillage de portière (côté conducteur ou passager avant), en position de verrouillage ①. Assurez-vous de ne pas laisser vos clés dans le véhicule si vous utilisez cette méthode pour verrouiller les portières.

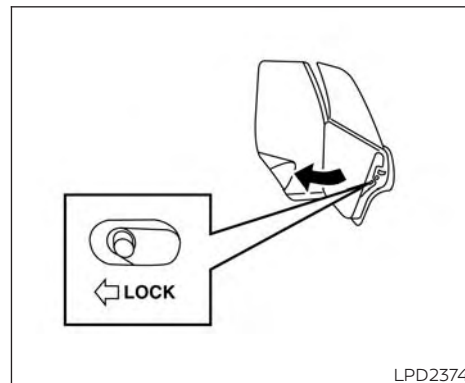
Pour déverrouiller toutes les portières sans la clé, appuyez sur l'interrupteur de serrure de portière (côté conducteur ou passager avant), en position de déverrouillage ②.

VERROUILLAGE AUTOMATIQUE DES PORTIÈRES

- Toutes les portières se verrouillent automatiquement lorsque la vitesse du véhicule atteint 24 km/h (15 mi/h).
- Toutes les portières se déverrouillent automatiquement lorsque la transmission est placée à la position P (stationnement) ou lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction).

REMARQUE :

La fonction de déverrouillage automatique des portières peut être modifiée à l'aide des « Réglages du véhicule » à l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Écran multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.



VERROUILLAGE DES PORTIÈRES ARRIÈRE AU MOYEN DU DISPOSITIF DE SÉCURITÉ POUR ENFANT

Le dispositif de sécurité pour enfant empêche l'ouverture accidentelle des portières arrière, plus particulièrement lorsque de jeunes enfants ont pris place dans le véhicule.

Les leviers de verrouillage du dispositif de sécurité pour enfant sont situés sur le rebord des portières arrière.

Les portières arrière ne peuvent être ouvertes que de l'extérieur lorsque le levier est en position LOCK (antivol-verrouillé).

AVERTISSEMENT

- **Les ondes radioélectriques peuvent nuire au fonctionnement des appareils médicaux électriques. Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque doivent communiquer avec le fabricant de l'appareil médical électrique pour connaître les interférences possibles avant l'utilisation.**
- **La clé intelligente émet des ondes radioélectriques lorsque les boutons sont enfoncés. La FAA (Federal Aviation Administration des États-Unis) signale que les ondes radioélectriques peuvent nuire à la navigation aérienne et aux systèmes de communication. N'utilisez pas la clé intelligente à bord d'un avion. Assurez-vous que les boutons ne sont pas accidentellement enfoncés lorsque la télécommande est rangée en vue d'un vol.**
- **Ne laissez jamais la clé intelligente dans le véhicule lorsque vous quittez le véhicule.**

Le système de clé intelligente permet de manœuvrer toutes les serrures de portière au moyen de la fonction de télécommande ou en appuyant sur le commutateur de demande du véhicule sans retirer la clé de

sa poche ou de son sac à main. L'environnement et les conditions d'utilisation peuvent nuire au fonctionnement du système de clé intelligente.

Assurez-vous de lire ce qui suit avant d'utiliser le système de clé intelligente.

MISE EN GARDE

Assurez-vous d'avoir en votre possession la clé intelligente lorsque vous conduisez le véhicule.

La clé intelligente est capable de recevoir et de transmettre des ondes radioélectriques. Le système de clé intelligente transmet des ondes radioélectriques faibles à partir de distances variées. Les conditions environnementales peuvent nuire au fonctionnement du système de clé intelligente dans les conditions d'utilisation suivantes :

- Lors de l'utilisation à proximité de puissantes ondes radioélectriques, telles qu'une tour de transmission télévisuelle, une centrale électrique et une station de radiodiffusion.
- Lorsque vous êtes en possession d'appareils sans fil, tels qu'un téléphone cellulaire, un émetteur-récepteur ou un poste de bande publique.

- Lorsque la clé intelligente entre en contact avec des matériaux métalliques ou est recouverte par ces matériaux.
- Lorsqu'une télécommande à ondes radioélectriques est utilisée à proximité.
- Lorsque la clé intelligente est placée près d'un appareil électrique tel qu'un ordinateur personnel.
- Lorsque le véhicule est stationné près d'un parcomètre.

Dans ces cas, corrigez les conditions de fonctionnement avant d'utiliser la clé intelligente ou utilisez la clé mécanique.

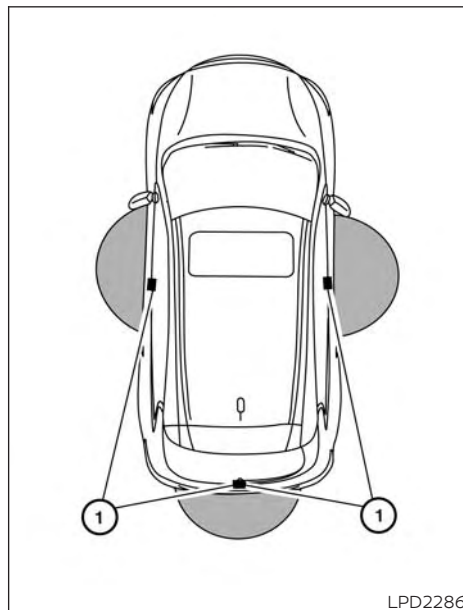
La durée de vie utile de la pile est d'environ deux ans, bien qu'elle puisse varier selon les conditions de fonctionnement. Si la pile est déchargée, remplacez-la par une nouvelle.

Lorsque la pile de la clé intelligente est faible, le témoin « Key Battery Low » (Batterie de la clé faible) s'allume à l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Écran multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

Puisque la clé intelligente est capable de recevoir des ondes radioélectriques, la durée de vie utile de la pile peut être réduite si vous laissez la clé près des appareils qui transmettent de puissantes ondes radioélectriques, telles que les signaux provenant d'une télévision ou d'un ordinateur personnel.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Remplacement de la pile » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.

Vous pouvez programmer et utiliser jusqu'à quatre clés intelligentes sur un véhicule. Pour obtenir des renseignements relatifs à l'achat et à l'utilisation de clés intelligentes supplémentaires, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN.



PORTÉE

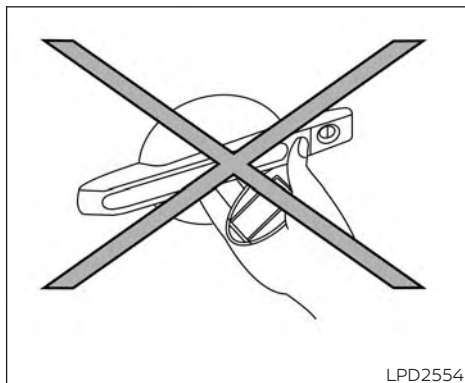
La clé intelligente est fonctionnelle seulement lorsqu'elle se trouve à la portée précisée du commutateur de demande ①.

Lorsque la pile de la clé intelligente est déchargée ou que de puissantes ondes radioélectriques sont transmises à proximité, la portée du système de clé intelligente est réduite et la clé intelligente peut ne pas fonctionner correctement.

La portée est de 80 cm (31,5 po) à partir de chaque commutateur de demande ①.

Si la clé intelligente est trop près de la glace de portière, de la poignée ou du pare-chocs arrière, les commutateurs de demande peuvent ne pas fonctionner.

Lorsque la clé intelligente se trouve à la portée appropriée, même une personne qui n'a pas en sa possession la clé peut appuyer sur le commutateur de demande pour verrouiller ou déverrouiller les portières.

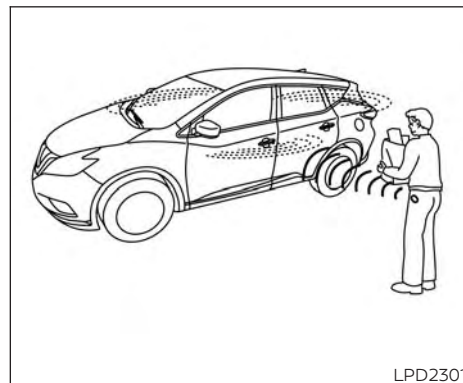


LPD2554

PRÉCAUTIONS AU SUJET DU VERROUILLAGE ET DU DÉVERROUILLAGE DES PORTIÈRES

- N'appuyez pas sur le commutateur de demande de poignée de portière en tenant la clé intelligente dans votre main comme il est illustré. En raison de la faible distance avec la poignée de la portière, le système de clé intelligente éprouvera des difficultés à déterminer que la clé intelligente se trouve à l'extérieur du véhicule.

- Assurez-vous que les portières sont bien verrouillées après les avoir verrouillées au moyen du commutateur de demande de poignée de portière.
- Pour éviter de laisser la clé intelligente à l'intérieur du véhicule, assurez-vous d'avoir la clé en votre possession, puis verrouillez les portières.
- Ne tirez pas sur la poignée de la portière avant d'enfoncer le commutateur de demande de poignée de portière. La portière est déverrouillée, mais elle ne s'ouvre pas. Relâchez une fois la poignée de la portière, puis tirez-la de nouveau pour ouvrir la portière.

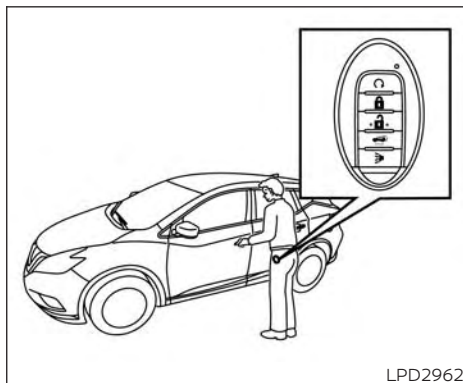


LPD2301

FONCTIONNEMENT DE LA CLÉ INTELLIGENTE NISSAN INTELLIGENT KEY^{MD}

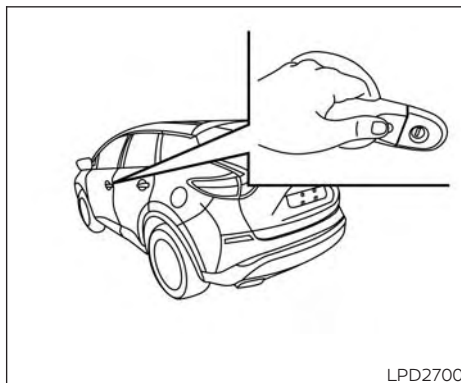
Vous pouvez verrouiller ou déverrouiller les portières sans retirer la clé intelligente de votre poche ou de votre sac à main.

Lorsque vous transportez la clé intelligente et que la clé se trouve à la portée appropriée, vous pouvez verrouiller ou déverrouiller toutes les portières en enfonçant le commutateur de demande de poignée de portière.



Verrouillage des portières

1. Placez le levier sélecteur à la position P (stationnement), placez le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé) et assurez-vous d'avoir en votre possession la clé intelligente.
2. Fermez la portière du conducteur et appuyez sur le commutateur de demande de la portière du conducteur OU fermez toutes les portières et appuyez sur n'importe quel commutateur de demande de portière lorsque vous transportez la clé intelligente.



3. Toutes les portières et le hayon se verrouillent.
4. Les feux de détresse clignotent deux fois et le carillon extérieur retentit deux fois.

REMARQUE :

- Les commutateurs de demande pour toutes les portières et le hayon peuvent être désactivés lorsque la fonction de verrouillage de portière de clé intelligente est réglée à la position OFF (hors fonction) dans les réglages de véhicule à l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Écran multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.
- Les portières se verrouillent au moyen du commutateur de demande de poignée de portière lorsque le commutateur d'allumage ne se trouve pas à la position LOCK (antivol-verrouillé).
- Les portières ne se verrouillent pas si vous appuyez sur le commutateur de demande de poignée de portière lorsque la portière du conducteur est ouverte. Toutefois, les portières se verrouillent avec la clé mécanique même si une portière est ouverte.

- Les portières ne se verrouillent pas au moyen du commutateur de demande de poignée de portière lorsque la clé intelligente se trouve à l'intérieur du véhicule; un bip d'avertissement retentit. Toutefois, lorsqu'une clé intelligente se trouve à l'intérieur du véhicule, les portières peuvent être verrouillées avec une autre clé intelligente.

MISE EN GARDE

- Après avoir verrouillé les portières au moyen du commutateur de demande, assurez-vous que les portières ont été correctement verrouillées en manœuvrant les poignées de portière ou le commutateur d'ouverture du hayon.
- Lorsque vous verrouillez les portières au moyen du commutateur de demande, assurez-vous d'avoir la clé intelligente en votre possession avant de manœuvrer le commutateur de demande pour éviter de laisser la clé dans le véhicule.

- Le commutateur de demande n'est fonctionnel que lorsque la clé intelligente a été détectée par le système de clé intelligente.

Protection de verrouillage

Pour éviter de laisser involontairement la clé intelligente dans un véhicule verrouillé, le système de clé intelligente est doté d'une protection de verrouillage.

Lorsqu'une portière quelconque est ouverte, que les portières sont verrouillées et que la clé intelligente est placée dans le véhicule, puis que toutes les portières sont fermées, un carillon d'avertissement retentit et les portières se déverrouillent automatiquement.

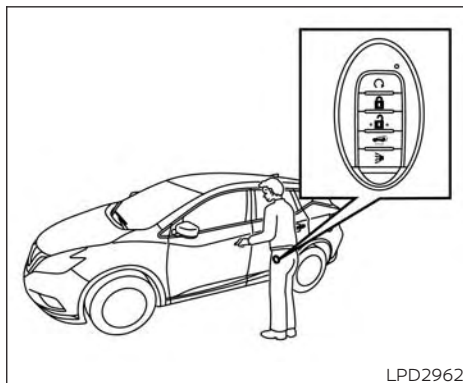
REMARQUE :

Les portières peuvent ne pas se verrouiller lorsque la clé intelligente se trouve dans la même main qui actionne le commutateur de demande pour verrouiller la portière. Placez la clé intelligente dans votre sac à main, une poche ou votre autre main.

MISE EN GARDE

La protection de verrouillage peut ne pas fonctionner dans les conditions suivantes :

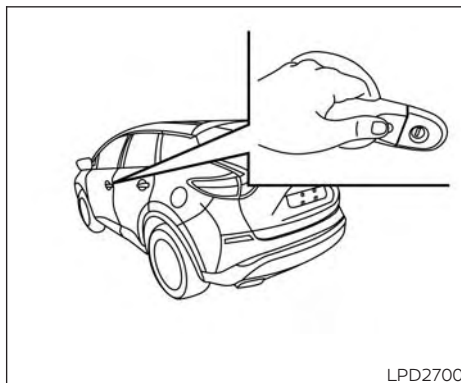
- Lorsque la clé intelligente est placée sur le tableau de bord.
- Lorsque la clé intelligente est placée dans la boîte à gants ou dans un bac de rangement.
- Lorsque la clé intelligente est placée dans un vide-poche de portière.
- Lorsque la clé intelligente est placée à l'intérieur de matériaux métalliques ou près de tels matériaux.



LPD2962

Déverrouillage des portières

1. Ayez en votre possession la clé intelligente.
2. Appuyez sur le commutateur de demande de la poignée de portière ou sur le commutateur de demande du hayon à commande électrique.
3. Les témoins des feux de détresse clignotent une fois et le carillon extérieur retentit une fois.
4. Appuyez de nouveau sur le commutateur de demande de la poignée de portière en moins d'une minute pour déverrouiller toutes les portières.



LPD2700

REMARQUE :

Les commutateurs de demande pour toutes les portières et le hayon peuvent être désactivés lorsque la fonction de verrouillage de portière de clé intelligente est réglée à la position OFF (hors fonction) dans les réglages de véhicule à l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Écran multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

Si une poignée de portière est tirée pendant le déverrouillage des portières, cette portière peut ne pas se déverrouiller. Remettez la poignée de portière à sa position d'origine pour déverrouiller la portière. Si la portière ne se déverrouille pas lorsque la poignée de portière revient à sa position d'origine, enfoncez le commutateur de demande de poignée de portière pour déverrouiller la portière.

Toutes les portières se verrouillent automatiquement à moins qu'une des interventions suivantes n'ait lieu dans la minute après avoir enfoncé le commutateur de demande.

- Ouverture d'une portière.
- Enfoncement du commutateur d'allumage.

Le temporisateur de l'éclairage intérieur s'allume pendant un certain délai lorsqu'une portière est déverrouillée et que le commutateur de l'éclairage intérieur est à la position de PORTIÈRE.

Vous pouvez éteindre l'éclairage intérieur sans attendre le délai en effectuant une des opérations suivantes :

- Placer le commutateur d'allumage à la position ON (marche).
- Verrouiller les portières avec la télécommande.
- Placer le commutateur d'éclairage intérieur à la position OFF (hors fonction).
- Régler la fonction d'éclairage intérieur automatique à la position OFF (hors fonction) dans les réglages du véhicule à l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Écran multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

COMMENT UTILISER LE DISPOSITIF DE VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE SANS CLÉ À TÉLÉCOMMANDE

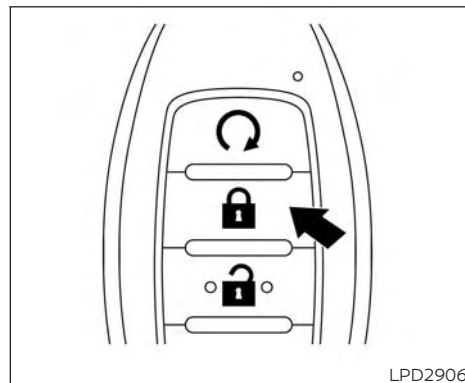
Le dispositif de verrouillage et déverrouillage sans clé à télécommande permet de manœuvrer toutes les serrures de portière au moyen de la fonction de verrouillage et déverrouillage sans clé de la clé intelligente. La fonction d'entrée sans clé fonctionne jusqu'à 10 m (33 pi) du véhicule. La portée peut toutefois varier en fonction des conditions environnantes du véhicule.

Le dispositif de verrouillage et déverrouillage sans clé à télécommande ne fonctionne pas dans les conditions suivantes :


- Lorsque la clé intelligente est hors de la portée.
- Lorsque la pile de la clé intelligente est déchargée.

MISE EN GARDE

Lorsque les portières sont verrouillées au moyen de la clé intelligente, assurez-vous de ne pas laisser la clé dans le véhicule.

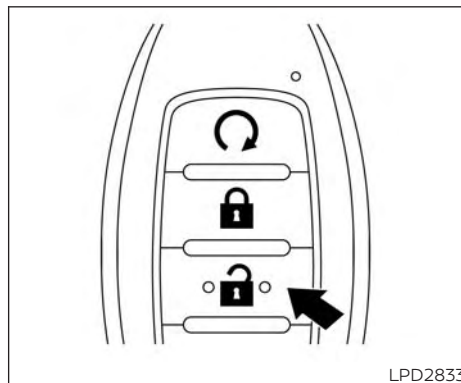


Verrouillage des portières




1. Placez le commutateur d'allumage en position LOCK (antivol-verrouillé).
2. Fermez toutes les portières.
3. Appuyez sur le bouton  de la clé intelligente.
4. Les témoins des feux de détresse clignotent deux fois, l'avertisseur retentit une fois et les feux avant et arrière peuvent s'allumer pendant 10 secondes.
5. Toutes les portières se verrouillent.

MISE EN GARDE

Après avoir verrouillé les portières au moyen de la clé intelligente, assurez-vous que les portières sont bien verrouillées en manœuvrant les poignées de portière.





Déverrouillage des portières

1. Appuyez sur le bouton  de la clé intelligente.
2. La portière du conducteur se déverrouille, les feux de détresse clignotent une fois et les feux avant et arrière s'allument pendant 30 secondes.
3. Appuyez  de nouveau sur le bouton  dans la minute qui suit pour déverrouiller les portières restantes.

REMARQUE :

La fonction de déverrouillage peut être modifiée en sélectionnant l'option **Selective Unlock** (déverrouillage sélectif) dans les réglages du véhicule de l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Écran multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

Si le « Déverrouillage sélectif » est désactivé dans les « Réglages du véhicule », toutes les portières se déverrouillent à la première pression  sur la télécommande de la clé intelligente.

Toutes les portières se verrouillent automatiquement à moins qu'une des interventions suivantes n'ait lieu moins d'une minute après avoir appuyé sur le bouton  :

- Ouverture d'une portière.
- Enfoncement du commutateur d'allumage.

L'éclairage intérieur s'allume pendant un certain délai lorsqu'une portière est déverrouillée et lorsque le commutateur d'éclairage intérieur est à la position centrale (portière).


Vous pouvez éteindre l'éclairage sans attendre le délai en effectuant une des opérations suivantes :

- Placer le commutateur d'allumage à la position ON (marche).
- Verrouiller les portières au moyen de la clé intelligente.
- Placer le commutateur d'éclairage intérieur à la position off (hors fonction).
- Régler la fonction de délai d'extinction des phares à 0 dans les « Réglages du véhicule » à l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Écran multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

Ouverture des glaces


Vous pouvez ouvrir les glaces automatiques simultanément à l'aide de la clé intelligente.

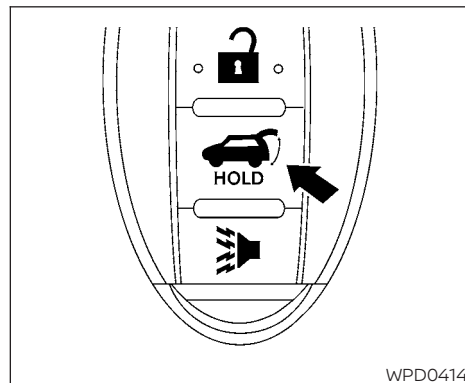
- Pour ouvrir les glaces, appuyez longuement sur le bouton  de la clé intelligente pendant **plus de 3 secondes**.

Les glaces des portières s'abaissent lorsque vous maintenez enfoncé le bouton  de la clé intelligente.

3-16 Vérifications et réglages avant le démarrage



REMARQUE :



Les glaces cessent de s'abaisser au moment où vous relâchez le bouton  . Toutefois, vous ne pouvez pas utiliser la clé intelligente depuis l'intérieur du véhicule pour abaisser les glaces. Les glaces des portières ne peuvent pas être fermées au moyen de la clé intelligente.

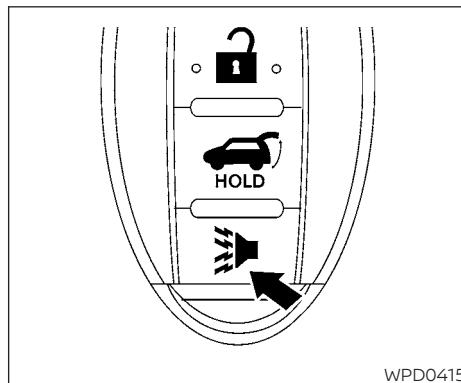


Ouverture et fermeture du hayon (selon l'équipement)


Vous pouvez ouvrir et fermer le hayon arrière en effectuant les étapes suivantes :

- Appuyez sur le bouton  pendant plus d'une seconde pour ouvrir le hayon arrière.
- Appuyez sur le bouton  de nouveau pendant plus d'une seconde pour fermer le hayon arrière.

Lorsque vous appuyez sur le bouton  pendant l'ouverture ou la fermeture, le hayon s'arrête. Lorsque vous appuyez de nouveau sur le bouton  pendant plus d'une seconde, le hayon inverse sa course.



Utilisation de l'alarme de détresse


Si vous êtes à proximité de votre véhicule et que vous croyez être en danger, vous pouvez activer l'alarme de détresse en enfonçant le bouton  de la clé intelligente **pendant plus d'une seconde.**

Les phares clignotent et l'alarme de détresse reste activée pendant un certain temps.

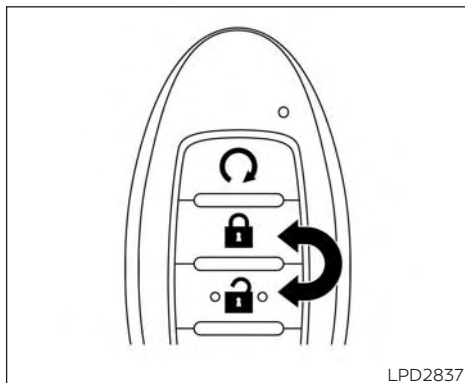
L'alarme de détresse est neutralisée :

- lorsqu'elle a été activée pendant un certain délai;
- lorsqu'un des boutons de la clé intelligente est enfoncé ;
- lorsque le commutateur de demande de la portière du conducteur ou du passager est enfoncé et que la clé intelligente se trouve à la portée de la poignée de portière;
- le commutateur de commande du hayon est enfoncé avec la clé intelligente à la portée de la zone du hayon.

Utilisation de l'éclairage intérieur

Appuyez une fois sur le bouton  de la clé intelligente pour allumer l'éclairage intérieur.

Consultez la section « Éclairage intérieur » du chapitre « Commandes et instruments » dans ce manuel pour obtenir des renseignements supplémentaires.



REMARQUE :

Si vous modifiez la fonction de confirmation de l'avertisseur sonore et de clignotement des feux de détresse à l'aide de la clé intelligente lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position ON (marche), l'écran multifonction affiche le mode précédent. L'écran multifonction affiche le mode en vigueur après le passage du commutateur d'allumage de la position OFF (hors fonction) à la position ON (marche). L'écran multifonction peut également être utilisé pour modifier le mode de confirmation de l'avertisseur sonore. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Affichage multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

Pour désactiver la fonction : Enfoncez les boutons  et  pendant au moins deux secondes.



Les témoins des feux de détresse clignotent trois fois pour confirmer la désactivation de la fonction de confirmation de l'avertisseur sonore.

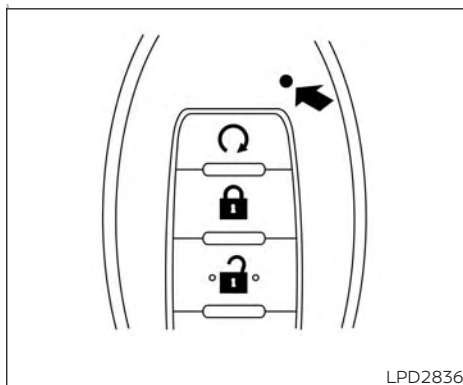
Pour activer la fonction : Enfoncez les boutons  et  de nouveau pendant au moins deux secondes.

Les témoins des feux de détresse clignotent une fois et l'avertisseur sonore retentit une fois pour confirmer le rétablissement de la fonction.

La neutralisation de la fonction de signal sonore n'entraîne pas la mise au silence de l'avertisseur en cas de déclenchement de l'alarme.

Fonction de confirmation de l'avertisseur sonore

Si vous le souhaitez, la fonction de confirmation de l'avertisseur sonore peut être désactivée à l'aide de la clé intelligente. Lorsque la fonction est désactivée et que vous appuyez sur le bouton , le témoin des feux de détresse clignote deux fois. Lorsque vous appuyez sur le bouton , ni le témoin des feux de détresse ni l'avertisseur sonore ne fonctionnent.



Témoin de fonctionnement des boutons de la clé intelligente

Le témoin clignote seulement lorsque vous appuyez sur un bouton de la clé intelligente. L'éclairage du témoin signifie seulement que la télécommande a transmis un signal. Vous pouvez regarder ou écouter pour vous assurer que le véhicule a exécuté l'opération voulue. Le nombre de clignotements vous permet d'identifier chaque clé enregistrée (c.-à-d. 1 clignotement = première clé, ..., 4 clignotements = quatrième clé).

Si le témoin ne clignote pas, la pile est peut-être trop faible pour communiquer avec le véhicule. Dans ce cas, la pile doit possiblement être remplacée. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le remplacement de la pile, consultez la section « Remplacement de la pile » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT

Pour contribuer à prévenir le déplacement inopiné du véhicule découlant d'une opération erronée de la clé intelligente ou pour prévenir le vol du véhicule, un carillon ou une alarme sonore retentit à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule et un message s'affiche sur le tableau de bord.


Lorsqu'un carillon ou un bip retentit, ou qu'un message s'affiche sur le tableau de bord, assurez-vous de vérifier le véhicule et la clé intelligente.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Guide de dépannage » du présent chapitre et « Écran multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

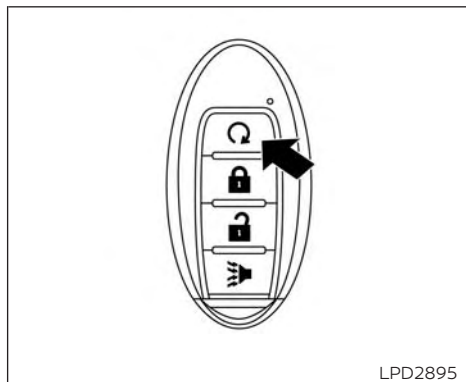
GUIDE DE DÉPANNAGE

Vérifiez où se trouvent toutes les clés intelligentes programmées pour votre véhicule. Si une autre clé intelligente se trouve dans la portée du véhicule ou dans l'habitacle, le système risque de fonctionner différemment que prévu.


Symptôme		Cause possible	Solution
À l'arrêt du moteur	L'avertissement Passer en position P (stationnement) apparaît à l'affichage et le carillon d'avertissement intérieur retentit continuellement.	Le levier sélecteur n'est pas à la position P (stationnement).	Déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement).
Lorsque vous déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement)	L'avertissement Mettre allumage sur HORS FONCTION apparaît à l'affichage.	Le commutateur d'allumage est à la position ACC (accessoires).	Placez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction).
Lorsque vous ouvrez la portière du conducteur pour descendre du véhicule	L'avertissement de portière ouverte s'affiche à l'écran et le carillon intérieur retentit continuellement.	Le commutateur d'allumage est à la position ACC (accessoires).	Placez le commutateur d'allumage à la position ON (marche) ou fermez la portière du conducteur.
Lorsque vous fermez la portière du conducteur une fois descendu du véhicule	L'avertissement No Key Detected (pas de clé détectée) s'affiche, le carillon extérieur retentit trois fois et le carillon intérieur retentit pendant environ trois secondes.	Le commutateur d'allumage est à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).	Placez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction).
	L'avertissement Shift to Park (passer en position P [stationnement]) s'affiche à l'écran et les carillons intérieur et extérieur retentissent continuellement.	Le commutateur d'allumage est sur ACC (accessoires) ou OFF (arrêt) et le levier sélecteur n'est pas à la position P (stationnement)	Placez le levier sélecteur à la position P (stationnement) et placez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction).
	Le message d'avertissement Alerte de portière arrière s'affiche à l'écran, l'avertisseur sonore retentit trois fois de suite, ou le message d'avertissement Vérifier sur le siège arrière pour tous articles s'affiche à l'écran.	L'alerte de portière arrière est activée.	Vérifiez tous les éléments pour le siège arrière, appuyez sur le bouton ENTER (entrer) pour effacer le message d'avertissement Alerte de portière arrière.

Symptôme		Cause possible	Solution
Lorsque la portière du conducteur est fermée alors que le bouton de verrouillage intérieur est à la position LOCK (antivol-verrouillé)	Le carillon extérieur retentit pendant environ trois secondes et toutes les portières se déverrouillent.	La clé intelligente se trouve dans l'habitacle.	Ayez en votre possession la clé intelligente.
Lorsque vous enfoncez le commutateur de demande de poignée de portière ou le bouton  de la clé intelligente pour verrouiller la portière	Le carillon extérieur retentit pendant environ deux secondes.	La clé intelligente se trouve dans l'habitacle.	Ayez en votre possession la clé intelligente.
Lorsque vous appuyez sur le commutateur d'allumage pour démarrer le moteur	Le témoin de la pile de la clé intelligente apparaît à l'affichage.	La tension de la pile est faible.	Remplacez la pile par une pile neuve. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Remplacement de la pile » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.
	L'avertissement No Key Detected (pas de clé détectée) s'affiche à l'écran et le carillon intérieur retentit trois fois.	La clé intelligente n'est pas dans le véhicule.	Ayez en votre possession la clé intelligente.
Lorsque vous enfoncez le commutateur d'allumage	Le message Erreur syst. clé s'affiche.	Il avertit le conducteur de la présence d'une anomalie dans le système de clé intelligente.	Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN.

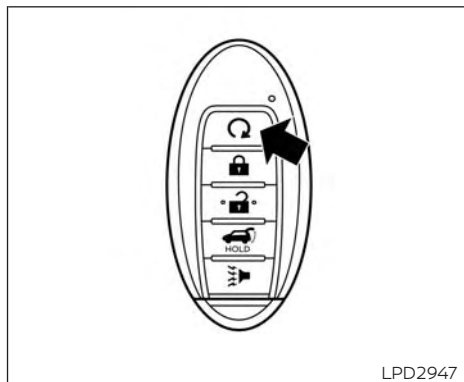
DÉMARRAGE À DISTANCE DU MOTEUR (selon l'équipement)



Type A (selon l'équipement)

La clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} comportera le bouton  si le véhicule est muni du démarrage à distance du moteur. Cette fonction permet le démarrage du moteur de l'extérieur du véhicule.

Les fonctions suivantes peuvent être compromises lorsque la fonction de démarrage à distance du moteur est utilisée :



Type B (selon l'équipement)

- Les véhicules munis du système de chauffage-climatisation automatique passeront par défaut à un mode de chauffage ou de climatisation. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Démarrage du moteur à distance avec régulateur de chauffage-climatisation » du chapitre « Systèmes de surveillance, de climatisation, audio, téléphonique et de reconnaissance vocale » du présent manuel.

Les lois dans certaines régions peuvent limiter l'utilisation des démarreurs à distance. Par exemple, certaines législations exigent que le véhicule soit visible par l'utilisateur lorsqu'il utilise la fonction de démarrage à distance du moteur. Consultez les règlements en vigueur pour connaître les exigences.

D'autres conditions peuvent nuire au fonctionnement de la fonction de démarrage à distance du moteur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Conditions dans lesquelles la fonction de démarrage à distance du moteur ne fonctionne pas » du présent chapitre.

D'autres conditions peuvent modifier le rendement de l'émetteur de la clé intelligente Intelligent Key. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} » dans ce chapitre.

PORTÉE DU DÉMARRAGE À DISTANCE DU MOTEUR

AVERTISSEMENT

Pour éviter le risque de blessures ou de décès associé à un fonctionnement accidentel du véhicule ou de ses systèmes, par exemple le coincement par les glaces ou l'activation accidentelle du verrouillage des portières, ne laissez pas les enfants, les personnes qui ont besoin de l'aide d'autres personnes ou les animaux sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé lors d'une journée chaude peut s'élever rapidement au point de provoquer un risque important de blessures graves ou mortelles à des personnes ou à des animaux domestiques.

MISE EN GARDE




Lorsque la pile de la clé intelligente est déchargée ou que d'autres sources de puissantes ondes radioélectriques sont à proximité, la portée du système de clé intelligente est réduite et la clé intelligente peut ne pas fonctionner correctement.

La fonction de démarrage à distance du moteur ne peut être utilisée que lorsque la clé intelligente se trouve dans une portée précisée du véhicule.

La portée du démarrage à distance du moteur du moteur est de 60 m (197 pi) environ du véhicule.

DÉMARRAGE À DISTANCE DU VÉHICULE

Pour utiliser la fonction de démarrage à distance du moteur, procédez comme suit :

1. Orientez la clé intelligente vers le véhicule.
2. Appuyez sur le bouton  pour verrouiller toutes les portières.
3. Dans un délai de cinq secondes, maintenez le bouton  enfoncé jusqu'à ce que les clignotants clignotent et que les feux arrière s'allument. Si le véhicule n'est pas visible, maintenez le bouton  enfoncé pendant au moins deux secondes.

Les situations suivantes se produisent au démarrage du moteur :

- Les feux de stationnement s'allument et restent allumés aussi longtemps que le moteur est en marche.
- Les portières se verrouillent et le système de chauffage-climatisation peut se mettre en marche.
- Le moteur continue de fonctionner pendant 10 minutes. Répétez les étapes pour augmenter le délai de fonctionnement de 10 minutes supplémentaires. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Augmentation du délai de fonctionnement du moteur » dans cette section.

Maintenez la pédale de frein enfoncée en plaçant le commutateur d'allumage à la position ON (marche) avant de prendre la route. Consultez la section « Conduite du véhicule » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel pour obtenir des renseignements supplémentaires.

AUGMENTATION DU DÉLAI DE FONCTIONNEMENT DU MOTEUR


Le délai de fonctionnement du démarrage à distance du moteur peut être augmenté une fois en effectuant les étapes indiquées dans le chapitre « Démarrage à distance du véhicule » dans cette section. Le délai de fonctionnement est calculé comme suit :

- Le premier délai de fonctionnement de 10 minutes commence lors de l'exécution de la fonction de démarrage à distance du moteur.
- Le deuxième délai de fonctionnement de 10 minutes commence immédiatement lorsque la fonction de démarrage à distance du moteur est exécutée à nouveau. Par exemple, si le moteur tourne depuis 5 minutes et que 10 minutes supplémentaires sont ajoutées, le moteur tournera pendant 15 minutes au total.
- Vous atteindrez la limite de deux démarrages à distance du moteur en augmentant le délai de fonctionnement du moteur.

Un maximum de deux démarrages à distance du moteur ou un démarrage à distance simple du moteur avec un ajout de délai sont permis entre les cycles d'allumage. Le commutateur d'allumage doit être placé à la position ON (marche) et ensuite remis à la position OFF (hors fonction) avant de pouvoir utiliser de nouveau la fonction de démarrage à distance du moteur.

ANNULATION D'UN DÉMARRAGE À DISTANCE DU MOTEUR

Pour annuler un démarrage à distance du moteur, effectuez une des opérations suivantes :



- Orientez la clé intelligente vers le véhicule et appuyez sur le bouton  jusqu'à ce que les feux de stationnement s'éteignent.
- Allumez les feux de détresse de votre véhicule.
- Placez le commutateur d'allumage à la position on (marche), puis à la position off (hors fonction).
- Le délai prolongé de fonctionnement du moteur a expiré.

- La minuterie des 10 premières minutes a expiré.
- Ouvrez le capot.
- Déplacez le levier sélecteur du véhicule hors de la position P (stationnement).
- L'alarme retentit en raison d'une entrée non autorisée dans le véhicule.
- Enfoncez le commutateur d'allumage sans que la clé intelligente ne se trouve dans le véhicule.
- N'appuyez pas sur la pédale de frein tout en appuyant sur le commutateur d'allumage si la clé intelligente se trouve dans le véhicule.

CONDITIONS DANS LESQUELLES LE DÉMARRAGE À DISTANCE DU MOTEUR NE FONCTIONNE PAS

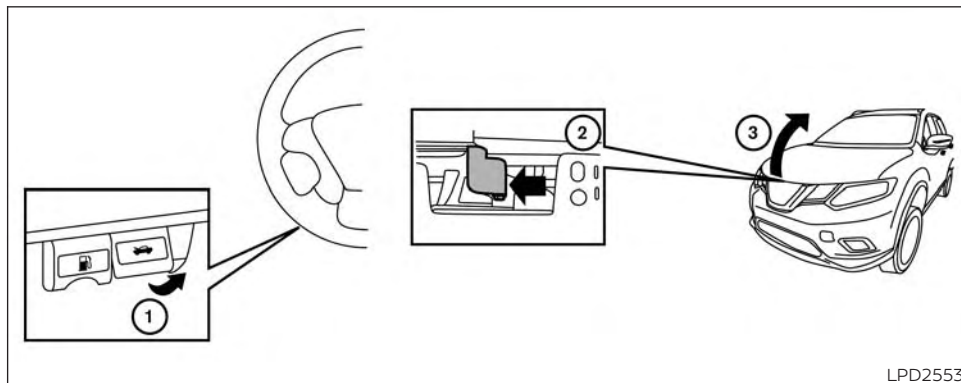
Le démarrage à distance du moteur ne fonctionne pas si une des conditions suivantes est présente :

- le commutateur d'allumage est tourné à ON (marche).
- Le capot n'est pas bien fermé.
- Les témoins des feux de détresse sont allumés.

- Le moteur tourne encore. Le moteur doit être complètement arrêté. Attendez au moins six secondes si le moteur tourne, puis s'arrête. Ceci ne s'applique pas lors de l'augmentation du délai de fonctionnement du moteur.
- Le bouton  n'est pas maintenu enfoncé pendant au moins 2 secondes.
- Le bouton  n'est pas maintenu enfoncé dans un délai de 5 secondes après l'enfoncement du bouton de verrouillage.
- Le frein est serré.
- Les portières ne sont pas fermées et verrouillées.
- Le hayon est ouvert.
- Le témoin de la clé intelligente reste allumé en continu à l'écran multifonction.
- L'alarme retentit en raison d'une entrée non autorisée dans le véhicule.
- Deux démarrages à distance du moteur ou un démarrage à distance simple du moteur avec un délai ajouté ont déjà été effectués.
- Le véhicule n'est pas à la position P (stationnement).
- Une clé programmée est détectée à l'intérieur du véhicule.
- Le réglage de la fonction de démarrage à distance du moteur est passé à la position OFF (hors fonction) dans les réglages du véhicule à l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Écran multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

Le démarrage à distance du moteur peut afficher un avertissement ou un témoin à l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Écran multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

CAPOT



1. Tirez sur la poignée de déverrouillage de la serrure du capot ① située sous le tableau de bord, du côté conducteur jusqu'à ce que le capot se soulève légèrement.
2. Repérez le levier ② entre le capot et la calandre, puis poussez-le latéralement du bout des doigts et soulevez le capot ③.

Lorsque vous fermez le capot, abaissez-le jusqu'à environ 30 cm (12 po) au-dessus du loquet et relâchez-le. Vous vous assurez ainsi que le loquet du capot est bien engagé.

3-26 Vérifications et réglages avant le démarrage

HAYON

⚠ AVERTISSEMENT

- Assurez-vous toujours que le hayon est bien fermé afin d'éviter qu'il ne s'ouvre pendant la conduite.
- Ne roulez pas lorsque le hayon est ouvert. Des gaz d'échappement nocifs pourraient s'infiltrer dans l'habitacle. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Gaz d'échappement (monoxyde de carbone) » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

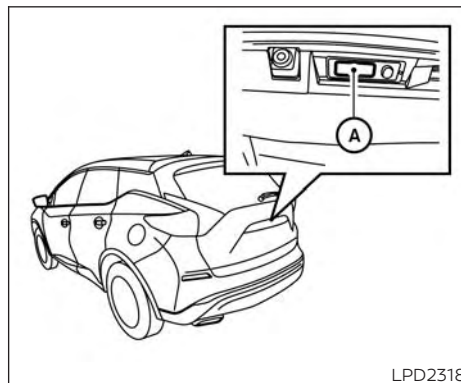
⚠ AVERTISSEMENT

- Assurez-vous que le capot de votre véhicule est bien fermé et correctement verrouillé avant de prendre la route. Si cette vérification n'est pas faite, le capot pourrait s'ouvrir et causer un accident.
- Si vous voyez de la vapeur ou de la fumée s'échapper du compartiment moteur, n'ouvrez pas le capot, car vous pourriez subir des blessures.

- Pour éviter le risque de blessures ou de décès associé à un fonctionnement accidentel du véhicule ou de ses systèmes, comme par exemple le coincement par les glaces ou l'activation accidentelle du verrouillage des portières, ne laissez pas les enfants, les personnes qui ont besoin de l'aide d'autres personnes ou les animaux sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé lors d'une journée chaude peut s'élever rapidement au point de provoquer un risque important de blessures graves ou mortelles à des personnes ou à des animaux domestiques.
- Lorsque vous fermez le hayon, gardez toujours les mains et les pieds éloignés du cadre de hayon pour éviter de vous blesser.

MISE EN GARDE

N'utilisez pas des supports d'accès qui se fixent sur le hayon. Cela endommagerait le véhicule.



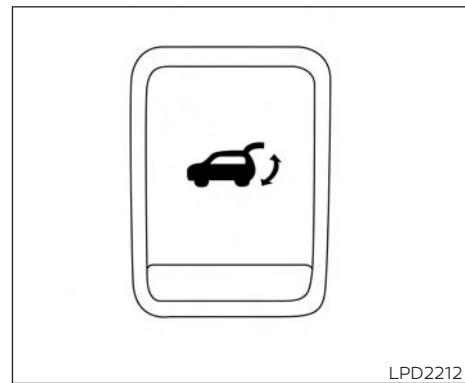
LPD2318

UTILISATION DU HAYON À COMMANDE MANUELLE (selon l'équipement)

Le système de verrouillage électrique des portières permet de verrouiller ou de déverrouiller simultanément toutes les portières, y compris le hayon.

Pour ouvrir le hayon, appuyez sur le commutateur d'ouverture du hayon **A** et tirez la poignée vers le haut.

Pour fermer le hayon, abaissez-le et poussez-le fermement.



LPD2212

Interrupteur du tableau de bord UTILISATION DU HAYON À COMMANDE ÉLECTRIQUE (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

- Assurez-vous que les mains des passagers, etc. se trouvent à l'intérieur du véhicule avant de fermer le hayon.

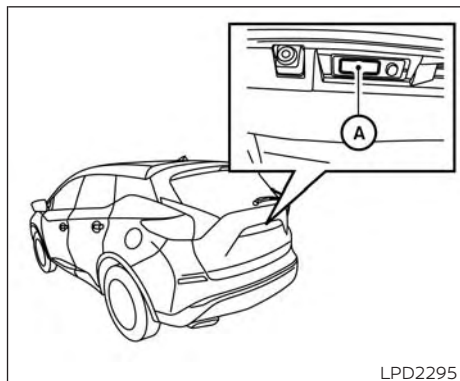
- Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule. Ils pourraient actionner les commutateurs ou les commandes par mégarde. Des enfants laissés sans surveillance dans un véhicule pourraient être victimes d'accidents graves.

REMARQUE :

Pour ouvrir, fermer ou inverser la course du hayon à commande électrique, vous devez placer le levier sélecteur à la position P (stationnement). Le hayon à commande électrique ne fonctionne pas si la tension de la batterie est faible.

Ouverture électrique :

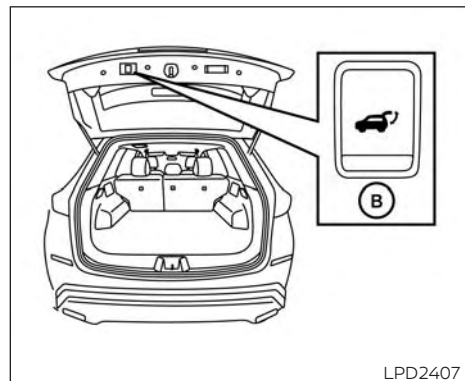
Le hayon électrique passe automatiquement de la position complètement fermée à la position complètement ouverte en cinq à huit secondes environ. La fonction d'ouverture électrique peut être activée au moyen de la clé intelligente, du commutateur du tableau de bord ou du commutateur d'ouverture du hayon (A). Un carillon retentit pour indiquer que la séquence d'ouverture électrique a débuté.



LPD2295

Commutateur d'ouverture du hayon

- Le hayon peut être ouvert à l'aide du commutateur du tableau de bord, du commutateur d'ouverture du hayon (A) lorsque la clé intelligente se trouve dans la plage de fonctionnement et du bouton du hayon sur la télécommande (selon l'équipement), même si le véhicule est verrouillé. Le hayon peut être déverrouillé et ouvert indépendamment. Une fois le hayon fermé, le véhicule reste dans l'état déverrouillé.
- Le bouton de la clé intelligente doit être maintenu enfoncé pendant une seconde avant que le hayon s'ouvre.



LPD2407

Commutateur de fermeture du hayon

- Déverrouillez le hayon pour l'ouvrir à l'aide du commutateur d'ouverture du hayon (A) si la clé intelligente n'est pas dans la plage de fonctionnement.

Fermeture électrique :

Le hayon passe automatiquement de la position complètement ouverte à la position intermédiaire. Lorsqu'il atteint la position intermédiaire, le moteur de fermeture finale s'enclenche et tire le hayon en position de verrouillage primaire. La fermeture électrique dure de 7 à 10 secondes environ. La fonction de fermeture électrique est disponible à partir de la clé intelligente, du

tableau de bord et du commutateur de fermeture du hayon (B). Un carillon retentit pour indiquer que la séquence de fermeture électrique a débuté.

- Si le commutateur de fermeture du hayon (B) est actionné alors que le moteur de fermeture finale est activé, ce dernier se désactive et dégage le loquet.
- Le bouton de la clé intelligente doit être maintenu enfoncé pendant une seconde avant que le hayon se ferme.

Inversion :

Le mouvement du hayon s'arrête immédiatement durant une commande d'ouverture ou de fermeture électrique si vous appuyez sur le commutateur de la clé intelligente, sur le commutateur du tableau de bord, sur le commutateur d'ouverture du hayon (A) ou sur le commutateur de fermeture du hayon (B). Le mouvement du hayon s'inverse si vous appuyez une deuxième fois sur le commutateur de la clé intelligente, sur le commutateur du tableau de bord, sur le commutateur d'ouverture du hayon (A) ou sur le commutateur de fermeture du hayon (B). Un carillon retentit pour confirmer l'inversion de mouvement.

Inversion automatique :

Si un obstacle est détecté pendant l'ouverture ou la fermeture électrique, un carillon retentit et le hayon inverse sa course pour reprendre sa position de pleine ouverture ou de pleine fermeture. Si un deuxième obstacle est détecté, le mouvement du hayon est interrompu et le hayon entre en mode manuel.

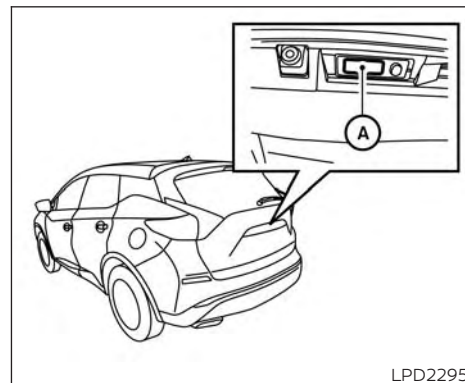
Une bande antipincement est montée de chaque côté du hayon. Si cette bande détecte un obstacle durant la fermeture électrique, le hayon inverse sa course et s'ouvre complètement.

REMARQUE :

Si la bande antipincement est endommagée ou retirée, le mode de fermeture électrique ne fonctionnera plus.

⚠ AVERTISSEMENT

Certaines zones très limitées et très rapprochées de la position de fermeture complète ne bénéficient pas de la fonction de détection. Assurez-vous que les mains des passagers, etc. se trouvent à l'intérieur du véhicule avant de fermer le hayon.



LPD2295

Mode manuel :

Si le mode de fonctionnement électrique n'est pas disponible, le hayon peut être actionné manuellement. Le mode de fonctionnement électrique du hayon pourrait ne pas être disponible si le hayon a rencontré plusieurs obstacles au cours d'un seul cycle de fermeture ou d'ouverture ou si la tension de la batterie est trop faible.

Si le commutateur d'ouverture du hayon (A) est enfoncé durant l'ouverture ou la fermeture électrique, le fonctionnement électrique est annulé et le hayon peut être actionné manuellement.

Pour ouvrir le hayon manuellement, appuyez sur le commutateur d'ouverture du hayon (A) et soulevez le hayon.

Pour fermer le hayon, abaissez-le et poussez-le fermement.

Mode économie d'énergie de la batterie du système automatique de portière arrière à commande électrique :

Le véhicule passe en mode économie d'énergie lorsque le hayon est ouvert pendant une longue période (environ 12 heures). Cela vise à éviter une détérioration de la batterie. Le mode économie d'énergie coupe automatiquement l'alimentation de la portière du hayon à commande électrique.

Lorsque vous coupez l'alimentation du hayon, passez au mode manuel. Après le passage au mode manuel, la fonction du hayon à commande électrique est restaurée.

REMARQUE :

Lorsqu'une tension de batterie est inférieure à environ 11 V, le hayon électrique peut ne pas fonctionner après le retour automatique.

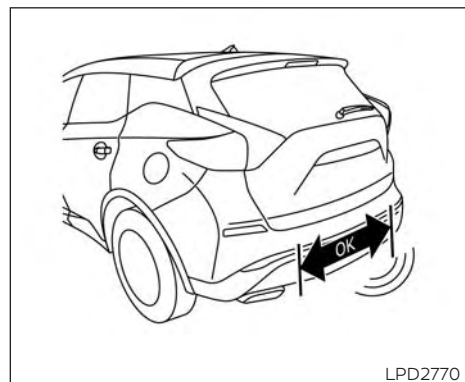
HAYON À DÉTECTION DE MOUVEMENT (selon l'équipement)

Le hayon peut être activé à l'aide un mouvement rapide de pied sous le centre du pare-chocs arrière.

Pour fonctionner, la clé intelligente doit se trouver à moins de 80 cm (31,5 po) du hayon.

REMARQUE :

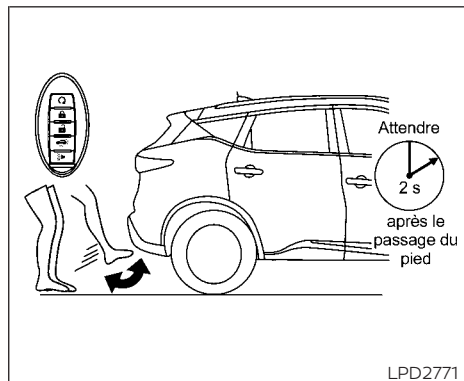
Des attelages de remorquage sont offerts comme accessoires pour ce véhicule. Si un attelage de remorquage est installé, le module de contrôle électrique du hayon doit être remplacé par un module programmé avec une logique liée au remorquage pour que le hayon à détection de mouvement fonctionne correctement.



Zone d'activation

Technique d'exécution adéquate

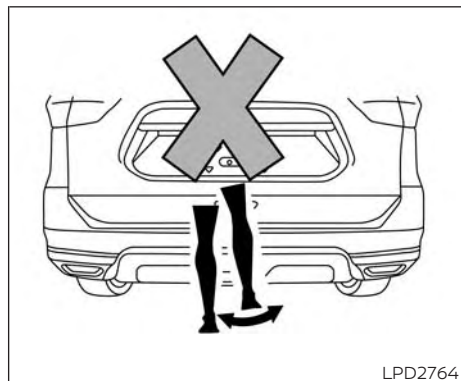
- À l'arrière du véhicule, entamez un mouvement rapide vers l'avant.
- Levez le pied directement sous le centre du pare-chocs arrière, puis replacez immédiatement votre pied au sol d'un mouvement continu.
- Le mouvement du pied doit être droit, souple et uniforme.
- Dès que votre mouvement de pied est terminé, reculez pour permettre au hayon de s'ouvrir ou de se fermer.



LPD2771

À FAIRE : mouvement rapide vers l'avant et retour alors que la télécommande est dans le rayon de portée

- Trois bips retentissent et le hayon commence à se déplacer dans les deux secondes suivant le mouvement.



LPD2764

À NE PAS FAIRE : balancer le pied de gauche à droite ou marquer une pause lors du mouvement

⚠ MISE EN GARDE

Avant d'effectuer le mouvement de pied, stabilisez votre posture pour éviter toute perte d'équilibre. Par ailleurs, lorsque vous effectuez le mouvement de pied, faites preuve de prudence autour des pièces chaudes du système d'échappement. Sinon, vous risquez de vous blesser.

⚠ AVERTISSEMENT

Évitez toute ouverture ou fermeture accidentelle du hayon. Il peut y avoir des conditions où l'ouverture ou la fermeture du hayon n'est pas voulue. Maintenez la clé intelligente hors de portée du hayon (31,5 po ou 80 cm) lorsque vous lavez le véhicule ou que vous travaillez à l'arrière de celui-ci.

⚠ MISE EN GARDE

- Des interférences ou des anomalies peuvent être causées par un stationnement trop près des tours de radio ou de satellites.
- La clé intelligente peut provoquer des interférences si votre télécommande est entreposée près de votre téléphone cellulaire ou de toute carte à puce RF. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} » dans ce chapitre.

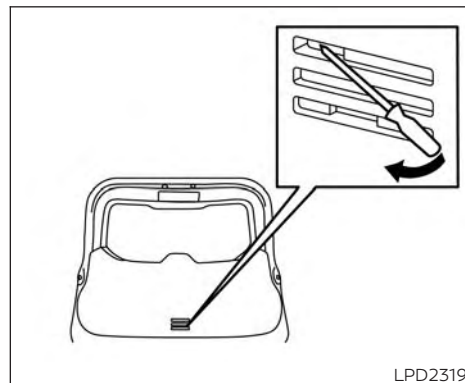
OUVERTURE DU HAYON

⚠ AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous toujours que le hayon est bien fermé afin d'éviter qu'il ne s'ouvre pendant la conduite.**
- **Ne roulez pas lorsque le hayon est ouvert. Des gaz d'échappement nocifs pourraient s'infiltrer dans l'habitacle. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Gaz d'échappement (monoxyde de carbone) » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.**
- **Pour éviter de vous blesser, n'essayez pas de faire fonctionner le hayon électrique si l'un ou les deux jambes de force du hayon, sont démontées.**

⚠ MISE EN GARDE

- **N'utilisez pas le hayon s'il ne reste pas ouvert ou s'il se ferme de façon intempestive pendant que le carillon retentit. Il se peut que les jambes de force du hayon soient dépressurisées. Il est recommandé de faire inspecter le hayon. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.**
- **Ne faites pas fonctionner le hayon électrique si l'un ou les deux jambes de force du hayon, sont démontées. Cela risquerait d'endommager le hayon ou son mécanisme d'ouverture et de fermeture.**



LPD2319

Ouverture du hayon (manuelle et automatique)

Le mécanisme d'ouverture du hayon permet d'ouvrir le hayon lorsque la batterie est déchargée.

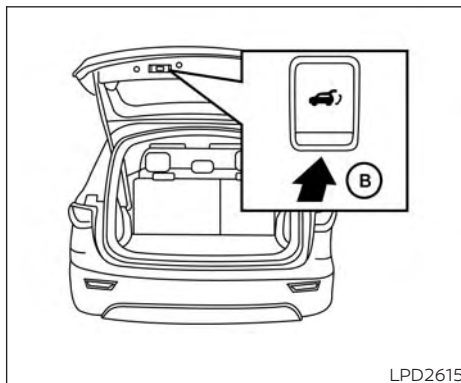
Effectuez les étapes suivantes pour ouvrir le hayon de l'intérieur du véhicule :

1. Positionnez la banquette arrière vers l'avant. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la section « Réglage de la banquette arrière » du chapitre « Sécurité - Sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire » du présent manuel.

2. Insérez un outil approprié dans l'ouverture d'accès supérieure à un angle d'environ 45 degrés et tournez-le vers la gauche jusqu'à ce que le loquet se déverrouille.
3. Poussez le hayon vers le haut pour l'ouvrir.

REMARQUE :

Si vous devez ouvrir le hayon au moyen de cette procédure, faites vérifier votre véhicule dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



LPD2615

RÉGLAGE DE LA POSITION DU HAYON (selon l'équipement)

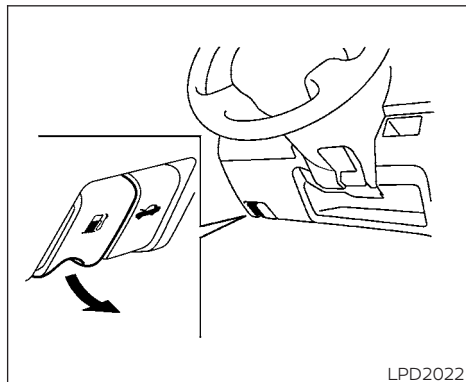
Le hayon peut être réglé pour s'ouvrir à une hauteur précisée (mode garage) en effectuant les étapes suivantes :

1. Ouvrez le hayon à l'aide du commutateur du tableau de bord du hayon, du commutateur d'ouverture du hayon ou du bouton de la clé intelligente.
2. Tirez le hayon vers le bas et déplacez-le à la position voulue (le hayon présentera une certaine résistance lors du réglage manuel).

3. Appuyez sur le commutateur de fermeture du hayon à commande électrique **(B)** situé sur le hayon et maintenez-le enfoncé pendant plus de 3 secondes ou jusqu'à ce que deux bips se fassent entendre.

Le hayon s'ouvre à la position de réglage sélectionnée. Pour modifier la position du hayon, répétez les étapes 1 à 3 pour régler la position du hayon.

TRAPPE DU RÉSERVOIR DE CARBURANT




FONCTIONNEMENT DU LEVIER D'OUVERTURE

Le levier d'ouverture de la trappe du réservoir de carburant est situé sous le tableau de bord. Tirez sur le levier pour ouvrir la trappe du réservoir de carburant. Pour verrouiller la trappe, fermez-la en la poussant fermement.

BOUCHON DU RÉSERVOIR DE CARBURANT

⚠ AVERTISSEMENT


- **L'essence est une substance extrêmement inflammable qui peut aussi devenir hautement explosive dans certaines conditions. Vous pourriez subir des brûlures ou des lésions graves en cas d'utilisation ou de manipulation incorrecte. Lorsque vous faites le plein d'essence, coupez toujours le moteur, ne fumez pas et tenez toute flamme ou étincelle loin du véhicule.**
- **Ne tentez pas de continuer de remplir le réservoir de carburant lorsque le gicleur de pompe d'alimentation se déclenche automatiquement. Le sur-remplissage pourrait faire déborder le réservoir, faire gicler le carburant et provoquer un incendie.**





- **Ne remplacez un bouchon de réservoir de carburant que par un bouchon d'origine. En effet, celui-ci est muni d'une soupape de sûreté intégrée nécessaire au fonctionnement adéquat du circuit d'alimentation et du dispositif antipollution. L'utilisation d'un bouchon non adéquat peut entraîner une anomalie importante ainsi que des blessures. Une telle utilisation peut également provoquer l'activation du témoin d'anomalie .**
- **Ne tentez jamais de faire démarrer votre véhicule en versant du carburant dans le corps de papillon.**
- **Ne remplissez pas un contenant portatif de carburant dans votre véhicule ou votre remorque. L'électricité statique pourrait provoquer une explosion en raison de la présence de liquides, vapeurs ou gaz inflammables au niveau du véhicule ou de la remorque. Pour réduire les risques de blessures graves ou mortelles lors du remplissage de carburant d'un contenant portatif, assurez-vous de suivre les conseils suivants :**
 - Placez toujours le contenant sur le sol pour le remplir.

- N'utilisez aucun dispositif électronique pendant le remplissage.
- Gardez le gicleur de la pompe d'alimentation en contact avec le contenant pendant le remplissage.
- Utilisez uniquement un contenant portatif approuvé pour liquide inflammable.

MISE EN GARDE

- N'utilisez pas un carburant contenant plus de 15 % d'éthanol dans votre véhicule. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Recommandations concernant le carburant » dans le chapitre « Données techniques et information au consommateur » de ce manuel.

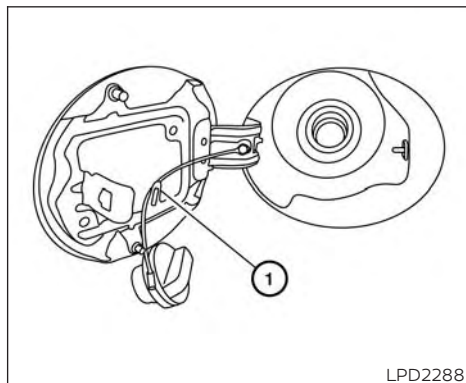
- Le message d'avertissement Bouchon carb mal vissé s'affiche si le bouchon de remplissage de carburant n'est pas serré correctement. Il peut être nécessaire d'effectuer quelques trajets avant que le message ne s'affiche. Le témoin d'anomalie  peut s'allumer si vous ne serrez pas correctement le bouchon du réservoir de carburant après que le message d'avertissement Bouchon carb mal vissé s'affiche.

- Le témoin d'anomalie  peut s'allumer si le bouchon du réservoir de carburant est mal serré. Si le témoin  s'allume parce que le bouchon n'a pas été remplacé ou parce qu'il est mal vissé, remplacez-le ou vissez-le et poursuivez votre route. Le témoin  doit s'éteindre après quelques cycles de conduite. Si le témoin  reste allumé après quelques cycles de conduite, faites inspecter votre véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

- Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Témoin d'anomalie » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.
- Si du carburant a été renversé sur la carrosserie du véhicule, rincez-le immédiatement avec de l'eau pour éviter des dommages à la peinture.

REMARQUE :

La modification de l'état du commutateur d'allumage pendant le processus de ravitaillement peut entraîner un délai dans la réponse de la jauge de carburant.

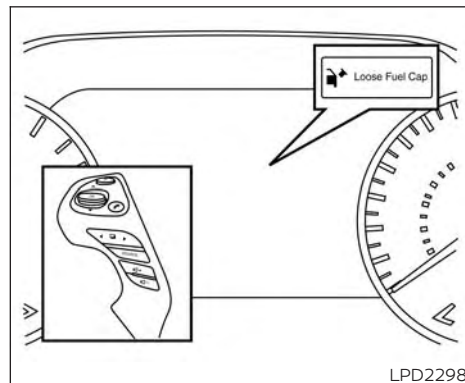


Pour poser le bouchon du réservoir de carburant :

1. Insérez le bouchon du réservoir de carburant bien droit dans le tube de remplissage de carburant.
2. Tournez le bouchon du réservoir de carburant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Pour retirer le bouchon du réservoir de carburant :


1. Tournez le bouchon du réservoir de carburant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour le retirer.
2. Placez le bouchon du réservoir de carburant sur le support de bouchon ① pendant le remplissage.



Message d'avertissement Loose Fuel Cap (bouchon de réservoir de carburant desserré)

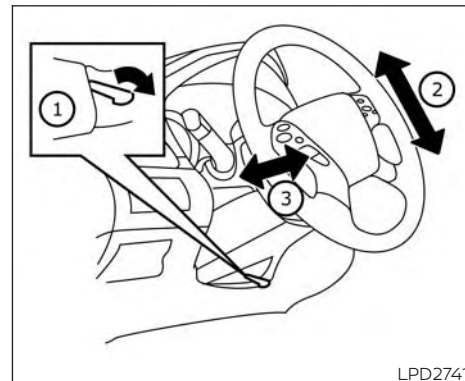
Le message d'avertissement Loose Fuel Cap (bouchon de réservoir de carburant desserré) s'affiche à l'écran multifonction lorsque le bouchon du réservoir de carburant n'est pas serré correctement après le ravitaillement. Il peut être nécessaire d'effectuer quelques trajets avant que le message ne s'affiche. Pour effacer le message d'avertissement, effectuez les étapes suivantes :

VOLANT

1. Retirez et installez le bouchon du réservoir de carburant le plus tôt possible. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Bouchon du réservoir de carburant » dans ce chapitre.
2. Resserrez le bouchon du réservoir de carburant jusqu'au déclic.
3. Appuyez sur le bouton  du volant pendant environ une seconde pour effacer le message d'avertissement Loose Fuel Cap (bouchon de réservoir de carburant desserré) après le resserrement du bouchon.

AVERTISSEMENT

- **Ne réglez pas le volant pendant que vous conduisez. Vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et causer un accident.**
- **Ne réglez pas le volant trop près du corps car ceci pourrait nuire au fonctionnement de la direction et à votre confort. Le sac gonflable du conducteur se déploie avec beaucoup de puissance. Si vous n'êtes pas correctement retenu, si vous êtes penché vers l'avant, tourné de côté ou assis dans toute autre position inadéquate, vous faites augmenter les risques de blessures graves ou mortelles en cas d'accident. Le sac gonflable peut également vous causer des blessures graves ou mortelles si vous êtes appuyé contre le module au moment de son déploiement. Assurez-vous d'avoir le dos bien appuyé contre le dossier de votre siège et d'être assis aussi loin que possible du volant sans que cela ne nuise à votre confort. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité.**



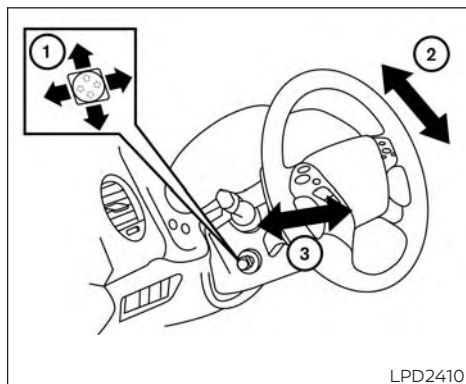
FONCTIONNEMENT MANUEL (selon l'équipement)

Fonctionnement du volant inclinable et télescopique

Abaissez le levier de verrouillage ① :

- Réglez le volant de direction vers le haut ou vers le bas dans le sens ② de la position voulue.
- Réglez le volant de direction vers l'avant ou vers l'arrière dans le sens ③ de la position voulue.

Poussez fermement le levier ① vers le haut pour verrouiller le volant en position.



LPD2410

FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE (selon l'équipement)

Fonctionnement du volant inclinable et télescopique

Pour régler le volant, déplacez le commutateur ① dans les sens suivants :

- Réglez le volant vers le haut ou vers le bas dans le sens ② de la position d'inclinaison voulue.

- Réglez le volant vers l'avant ou vers l'arrière dans le sens ③ de la position télescopique voulue.

⚠ MISE EN GARDE

Dans le cas des véhicules munis du positionneur automatique : Omettre de réinitialiser les fonctions d'inclinaison et de télescopage du volant après la décharge de la batterie du véhicule peut empêcher de régler la position du volant de direction.

Dans le cas des véhicules munis du positionneur automatique : Les fonctions d'inclinaison et de télescopage du volant doivent être réinitialisées après la décharge de la batterie afin d'empêcher le verrouillage du volant inclinable et télescopique dans une position. Lorsque la batterie a été rechargée ou remplacée, effectuez les étapes suivantes :

- Pour le fonctionnement d'inclinaison : réglez le commutateur ① pour déplacer le volant à la position la plus élevée ② qu'il est possible d'atteindre.

- Pour le fonctionnement télescopique : réglez le commutateur ① pour déplacer le volant à la position la plus avancée et la plus reculée ③ qu'il est possible d'atteindre.

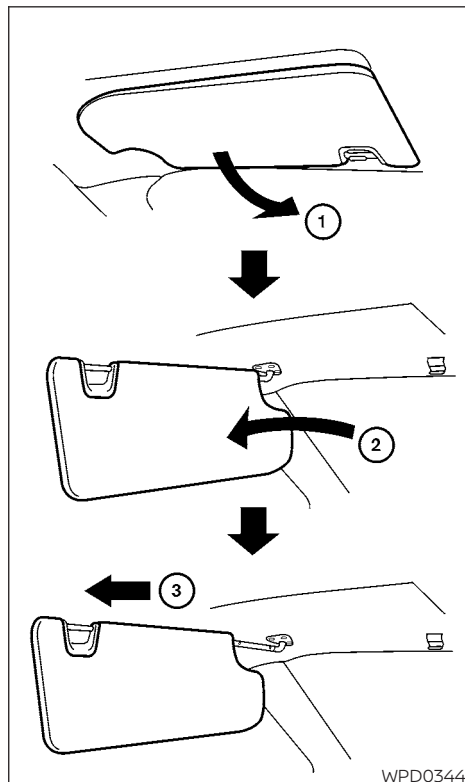
L'exécution de ces opérations permet de réinitialiser la plage des fonctions d'inclinaison et de télescopage du volant.

Fonction d'entrée ou de sortie

Le système de positionneur automatique déplace automatiquement le volant vers le haut lorsque la portière du conducteur est ouverte et que le commutateur d'allumage est à la position LOCK (antivol-verrouillé). Cette caractéristique facilite l'accès et la sortie du siège du conducteur. Le volant reprend sa position initiale lorsque la portière du conducteur est refermée et que le commutateur d'allumage est enfoncé.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Positionneur automatique » du présent chapitre.

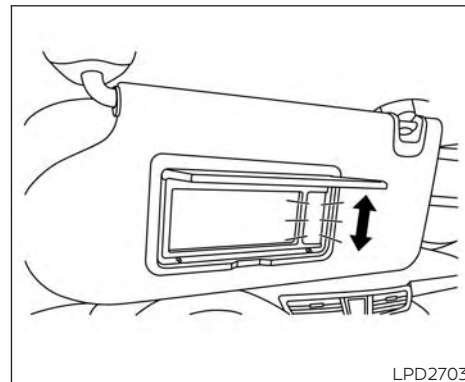
PARE-SOLEIL



1. Pour éliminer l'éblouissement frontal, abaissez ① le pare-soleil principal.
2. Pour éliminer l'éblouissement latéral, dégagez le pare-soleil principal de son support central et faites-le pivoter sur le côté ②.
3. Pour rallonger le pare-soleil, glissez la rallonge de pare-soleil ③ vers l'intérieur ou vers l'extérieur au besoin.

⚠ MISE EN GARDE

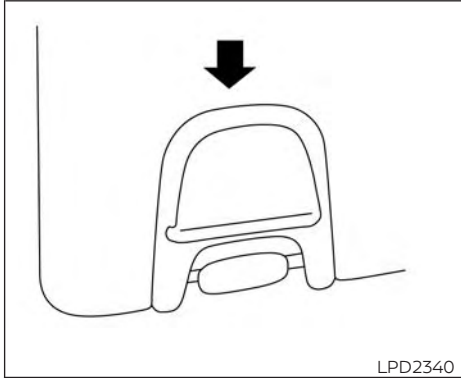
- **Ne tentez pas de ranger le pare-soleil principal avant d'avoir d'abord rangé la rallonge du pare-soleil.**
- **Ne tirez pas la rallonge de pare-soleil avec force vers le bas.**



MIROIRS DE COURTOISIE

Pour utiliser le miroir de courtoisie, abaissez le pare-soleil et levez le volet du miroir. Le miroir de courtoisie s'éclaire lorsque vous ouvrez le volet.

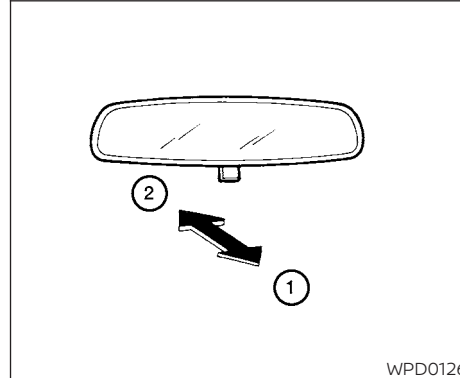
RÉTROVISEURS



Côté conducteur et côté passager

PORTE-CARTES

Pour utiliser le porte-cartes, glissez la carte dans l'attache. Ne consultez pas ces articles pendant la conduite.



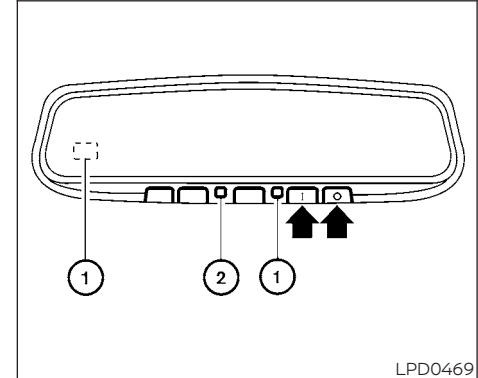
RÉTROVISEUR INTÉRIEUR MANUEL ANTIÉBLOUISSEMENT (selon l'équipement)

Utilisez la position de nuit ① pour réduire l'éblouissement provoqué par les phares des véhicules qui vous suivent lorsque vous conduisez la nuit.

Pour la conduite de jour, utilisez la position de jour ②.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez la position nuit qu'en cas de besoin, car elle réduit la visibilité arrière.





RÉTROVISEUR INTÉRIEUR AUTOMATIQUE ANTIÉBLOUISSEMENT (selon l'équipement)

Le rétroviseur intérieur est conçu pour se teinter automatiquement le soir ou la nuit et en fonction de la réflexion des phares des véhicules qui vous suivent. La fonction d'antiéblouissement automatique est activée lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

REMARQUE :

Ne suspendez pas d'objets sur les capteurs ① et ne les nettoyez pas avec un nettoie-vitres. Cela réduit la sensibilité des capteurs et nuit à leur fonctionnement.

Le témoin ② s'allume lorsque la fonction d'antiéblouissement automatique est activée.

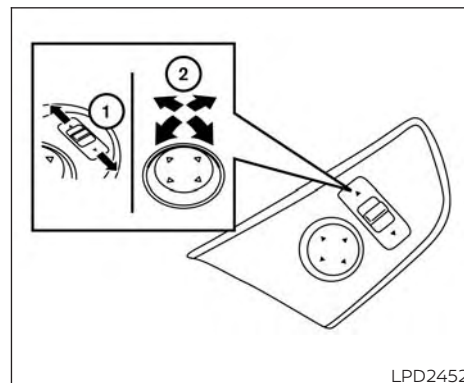
- Pour désactiver la fonction d'antiéblouissement, appuyez sur le bouton . Le témoin s'éteint.
- Pour activer la fonction d'antiéblouissement, appuyez sur le bouton . Le témoin s'allume.

Pour obtenir des renseignements sur le fonctionnement de la télécommande universelle HomeLink^{MD} Universal Transceiver, consultez la section « Télécommande universelle HomeLink^{MD} Universal Transceiver » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

AVERTISSEMENT

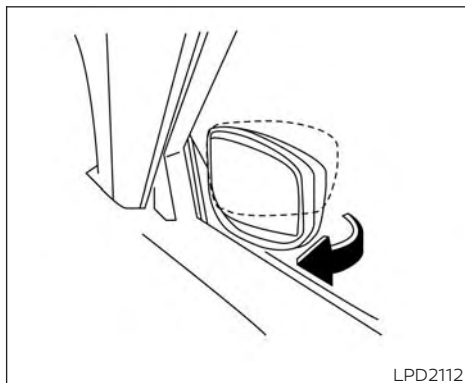
- **Ne réglez pas la position des miroirs pendant que vous conduisez. Vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et causer un accident.**
- **Les objets réfléchis par le rétroviseur extérieur du côté passager sont plus près qu'ils ne semblent l'être. Soyez prudent lorsque vous vous déplacez vers la droite. L'utilisation exclusive de ce rétroviseur pourrait causer un accident. Servez-vous du rétroviseur intérieur ou jetez un coup d'œil par-dessus votre épaule afin d'évaluer correctement la distance qui vous sépare des objets.**



Commande électrique

La commande à distance des rétroviseurs extérieurs fonctionne seulement lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).

Déplacez le petit commutateur ① pour sélectionner le rétroviseur de gauche ou de droite. Réglez la position du rétroviseur sélectionné à l'aide du gros commutateur ②. Déplacez le petit commutateur à la position centrale (point mort) afin d'éviter de déplacer accidentellement le rétroviseur.



Rétroviseurs repliables à commande manuelle

Pour rabattre le rétroviseur extérieur, poussez-le vers la portière.

Fonction d'inclinaison des miroirs en marche arrière (selon l'équipement)

La fonction d'inclinaison des miroirs en marche arrière incline les miroirs des deux rétroviseurs extérieurs vers le bas pour offrir une meilleure visibilité vers l'arrière à proximité du véhicule lorsque le commuta-

teur de commande des rétroviseurs se trouve à la position de gauche ou de droite.

Les miroirs retournent automatiquement à leur position initiale lorsque vous quittez la position R (marche arrière).

Les miroirs des rétroviseurs reprennent leur position initiale lorsque l'une des conditions suivantes se produit :

- Le levier sélecteur est placé à une position autre que R (marche arrière).
- Le bouton de commande des rétroviseurs extérieurs est à la position neutre ou centrale.
- Le commutateur d'allumage est à la position OFF (arrêt).

REMARQUE :

Si le bouton de réglage des rétroviseurs extérieurs est à la position centrale (point mort), le miroir du rétroviseur ne s'incline PAS vers le bas lorsque vous placez le levier sélecteur à la position R (marche arrière).

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant cette fonction, consultez la section « Positionneur automatique » dans ce chapitre.

Rétroviseurs chauffants (selon l'équipement)

Certains rétroviseurs extérieurs sont munis d'un dispositif de chauffage qui permet de supprimer la buée, le givre ou la glace qui s'y trouve et ainsi d'améliorer la visibilité du conducteur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Interrupteur du dégivreur de lunette et de rétroviseurs extérieurs (selon l'équipement) » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

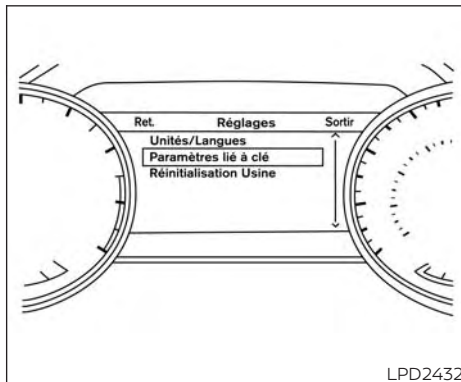
POSITIONNEUR AUTOMATIQUE (selon l'équipement)

Le positionneur automatique comporte trois fonctions :

- Fonction de mémorisation (association de clés)
- Fonction de mémorisation (commutateur)
- Fonction d'entrée ou de sortie

La fonction d'association de clés, une fois activée, retient automatiquement les dernières positions du siège du conducteur, du volant automatique et des rétroviseurs extérieurs relatives à cette clé spécifique lorsque vous tournez le commutateur d'allumage de la position ON (marche) à la position OFF (hors fonction).

Chaque touche de mémoire (1 ou 2) sur la portière du conducteur peut aussi mémoriser une position supplémentaire indépendante de la position de la clé associée.



FONCTION DE MÉMORISATION (association de clés)

Utilisez la procédure suivante pour configurer la fonction d'association de clés :

1. Déverrouillez le véhicule à l'aide de la clé intelligente voulue lorsque le contact est COUPÉ.
2. Placez le commutateur d'allumage à la position ON (marche).
3. Dans le menu « Réglages » de l'écran multifonction, sélectionnez l'option « Paramètres lié à clé » et appuyez sur le bouton OK des commandes au volant.

4. Une fois dans le menu, appuyez sur le bouton OK des commandes au volant pour ACTIVER ou DÉACTIVER le système.

Une fois l'étape 4 terminée, chaque fois que vous tournez le commutateur d'allumage de la position ON (marche) à la position OFF (hors fonction), les positions en mémoire du siège du conducteur, du volant automatique (selon l'équipement) et des rétroviseurs extérieurs sont associées à la clé intelligente.

Suivez la même procédure si vous voulez créer une association avec la 2^e, 3^e ou 4^e clé intelligente.

REMARQUE :

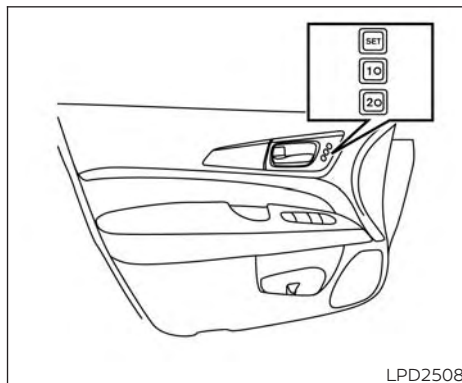
Si de nouvelles positions en mémoire sont réglées avant le déplacement du commutateur d'allumage de la position ON (marche) à la position OFF (hors fonction), les positions en mémoire associées précédemment relatives à la clé correspondante sont remplacées par de nouvelles positions.

Rappel des positions en mémoire de la clé intelligente

Si les options « Key-Linked Settings » (réglages relatifs à la clé associée) sont activées à l'écran multifonction pour cette clé spécifique, chaque fois que vous entrez dans le véhicule, le siège du conducteur, le volant automatique (selon l'équipement) et les rétroviseurs extérieurs se déplacent automatiquement à la dernière position du conducteur de la clé intelligente correspondante.

REMARQUE :

Les positions en mémoire de la clé associée peuvent être différentes des positions mémorisées dans la touche de mémoire (1 ou 2).



FONCTION DE MÉMORISATION (commutateur)

Suivez la procédure ci-après pour enregistrer manuellement les deux positions mémorisées dans le commutateur :

1. Le véhicule doit être immobilisé lorsque vous réglez la mémoire.
2. Réglez selon vos préférences la position du siège du conducteur, de la colonne de direction et des rétroviseurs extérieurs en ajustant manuellement le commutateur de réglage. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Sièges » dans le

chapitre « Sécurité – Sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire » du présent manuel et les sections « Volant » et « Rétroviseurs extérieurs » dans ce chapitre.

3. Appuyez sur la touche SET (réglage) et, dans un délai de cinq secondes, appuyez sur la touche de mémoire (1 ou 2).

Le témoin de la touche de mémoire choisie s'allumera en continu pendant environ 5 secondes. Le carillon retentit lorsque la mémoire est actualisée.

REMARQUE :

Si une nouvelle position est enregistrée dans une touche déjà programmée, les anciens réglages sont effacés par les nouveaux.

Rappel des positions de touche de mémoire

Pour rappeler les positions mémorisées manuellement, appuyez sur la touche de mémoire (1 ou 2). Le siège du conducteur, les rétroviseurs extérieurs et le volant automatique (selon l'équipement) se déplaceront aux positions mémorisées dans ces touches.

FONCTION D'ENTRÉE OU DE SORTIE

Ce système permet de déplacer automatiquement le siège du conducteur et la colonne de direction lorsque le levier sélecteur est en position P (stationnement). Cette fonction facilite au conducteur l'accès et la sortie du siège.

Le siège du conducteur se déplace vers l'arrière et le volant vers le haut lorsque :

- la portière du conducteur est ouverte et le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction);
- le commutateur d'allumage est tourné de la position ACC (accessoires) à la position OFF (hors fonction) et que la portière du conducteur est ouverte.

Le siège du conducteur et le volant reprennent leur position initiale lorsque :

- le commutateur d'allumage est tourné de la position ACC (accessoires) ou ON (marche) pendant que le levier sélecteur est à la position P (stationnement).

La fonction d'entrée ou de sortie peut être réglée ou annulée dans les réglages du véhicule à l'écran multifonction en effectuant les étapes suivantes :

- Modifiez le réglage de la fonction de déplacement du siège à la sortie du mode ON (marche) au mode OFF (hors fonction).
- Modifiez le réglage de la fonction de déplacement de la direction vers le haut à la sortie du mode ON (marche) au mode OFF (hors fonction).

Rétablissement de la fonction d'entrée ou de sortie

Si le câble de la batterie est débranché ou si le fusible grille, les positions mémorisées peuvent être perdues et certaines des fonctions seront limitées.

1. Conduisez le véhicule à plus de 40 km/h (25 mi/h).

OU

2. Ouvrez puis fermez la portière du conducteur plus de deux fois alors que le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction).

La fonction d'entrée ou de sortie devrait maintenant fonctionner correctement.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

Le positionneur automatique ne fonctionne pas ou cesse de fonctionner lorsque :

- le véhicule roule à plus de 7 km/h (4 mi/h);
- une des touches de mémoire est enfoncée alors que le positionneur automatique est en fonction;
- le commutateur du siège du conducteur et de la colonne de direction est enfoncé alors que le positionneur automatique est en fonction;
- le siège est déjà réglé à la position mémorisée;
- la touche de mémoire ne correspond à aucune position du siège;
- le levier sélecteur de la transmission est déplacé de la position P (stationnement) à une autre position.

4 Systèmes de surveillance, de climatisation, audio, téléphonique et de reconnaissance vocale

Manuel du conducteur de Nissan Connect ^{MD}	4-2	Comment se stationner en utilisant les lignes de trajectoire prévue	4-20
Caméra de marche arrière (selon l'équipement)	4-3	Modification de l'affichage	4-22
Fonctionnement du système de caméra arrière	4-4	Réglage de l'écran	4-23
Interprétation des lignes affichées à l'écran	4-5	Limitations du système d'écran de visualisation du périmètre intelligent	4-23
Différence entre la distance prévue et la distance réelle	4-5	Entretien du système	4-25
Comment se stationner en utilisant les lignes de trajectoire prévue	4-8	Système de détection d'objets mobiles (selon l'équipement)	4-26
Réglage de l'écran	4-10	Fonctionnement du système de détection d'objets mobiles	4-27
Comment activer et désactiver les lignes de trajectoire prévue	4-10	Détection d'objets mobiles activée et désactivée	4-29
Limites du système de caméra de marche arrière	4-10	Limites du système de détection d'objets mobiles	4-29
Entretien du système	4-12	Entretien du système	4-30
Écran de visualisation du périmètre intelligent (selon l'équipement)	4-13	Bouches d'air	4-31
Fonctionnement du système d'écran de visualisation du périmètre intelligent	4-15	Appareil de chauffage et climatiseur (à commande automatique)	4-32
Différence entre la distance prévue et la distance réelle	4-18	Fonctionnement automatique	4-33
		Fonctionnement manuel	4-34
		Conseils d'utilisation	4-36
		Entretien du climatiseur	4-37

Port de chargement USB/iPod^{MD} 4-37
Antenne..... 4-37

Téléphone de voiture ou radio BP.....4-38

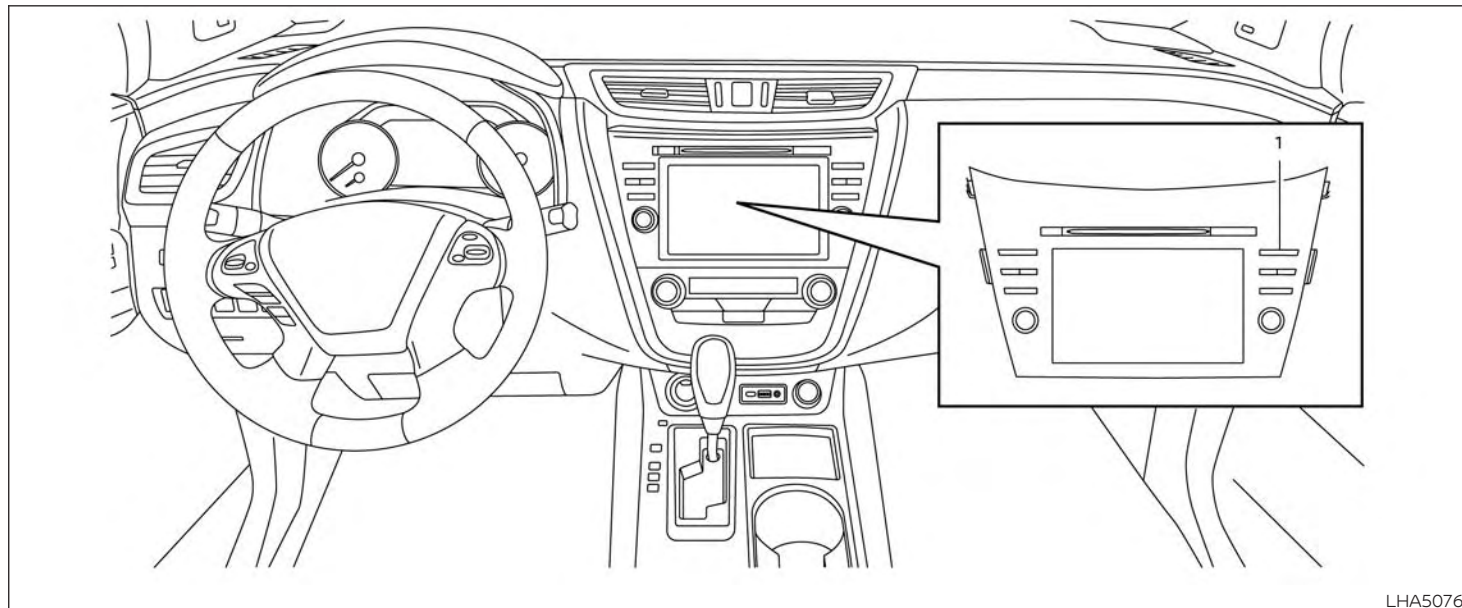


MANUEL DU CONDUCTEUR DE NISSAN CONNECT^{MD}

Reportez-vous au manuel du conducteur de Nissan Connect^{MD} qui comprend les renseignements suivants.

- Services NissanConnect^{MD} (selon l'équipement)
- Dispositif d'aide à la navigation (selon l'équipement)
- Chaîne stéréophonique
- Apple CarPlay^{MC}
- Android Auto^{MC}
- Système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD}
- Affichage de l'information
- Autres paramètres
- Reconnaissance vocale
- Renseignements généraux sur le dispositif

CAMÉRA DE MARCHE ARRIÈRE (selon l'équipement)



1. Bouton CAMERA (caméra)

LHA5076

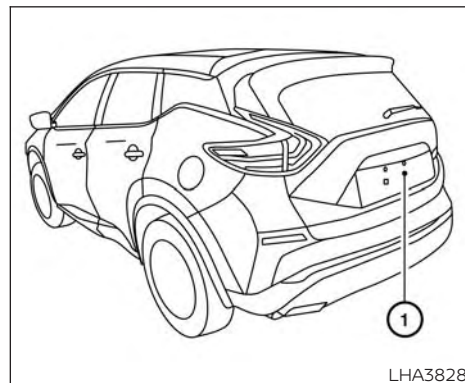
⚠️ AVERTISSEMENT

- **Le non-respect des avertissements et des instructions relatives à l'utilisation du système de caméra de marche arrière pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.**
- **Bien que pratique, la caméra de marche arrière ne remplace pas la façon appropriée et sécuritaire de faire marche arrière. Regardez toujours par les glaces et vérifiez dans les rétroviseurs que vous pouvez vous déplacer sans danger avant de le faire réellement. Reculez toujours lentement.**
- **Ce système aide le conducteur à détecter la présence d'objets immobiles de grande taille derrière le véhicule pour éviter tout dommage sur ce dernier.**
- **Servez-vous des lignes guides de distance et de largeur du véhicule comme référence uniquement lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane et pavée. La distance affichée à l'écran n'est qu'à titre de référence et peut différer de la distance réelle entre le véhicule et les objets affichés.**

⚠️ MISE EN GARDE

Évitez de rayer la lentille de caméra lorsque vous enlevez la saleté ou la neige qui se trouve sur l'avant de la caméra.

La caméra de marche arrière affiche ensuite automatiquement une vue de l'arrière du véhicule lorsque le levier sélecteur est placé à la position R (marche arrière). Si la boîte de vitesses est à la position R (marche arrière), appuyez sur le bouton CAMERA (caméra) pour afficher tour à tour les options de guidage. La radio peut encore être écoutée, pendant que la caméra est active.

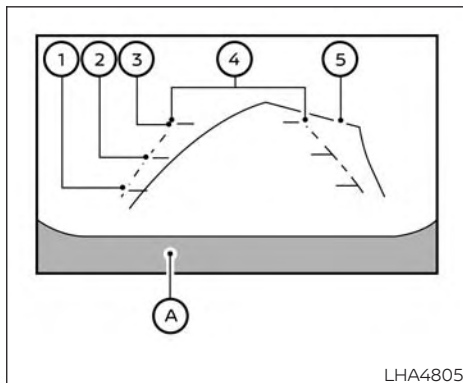


LHA3828

Pour afficher la vue arrière, le système de caméra arrière utilise une caméra située juste au-dessus de la plaque d'immatriculation du véhicule ①.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE CAMÉRA ARRIÈRE

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), déplacez le levier sélecteur à la position R (marche arrière) pour utiliser la caméra de marche arrière.



INTERPRÉTATION DES LIGNES AFFICHÉES À L'ÉCRAN

L'écran affiche des lignes guides qui indiquent la largeur du véhicule et la distance aux obstacles par rapport à la ligne de la carrosserie du véhicule (A).

Lignes guides de distance

Indique les distances à partir de la carrosserie de votre véhicule.

- Ligne rouge ① : environ 0,5 m (1,5 pi)
- Ligne jaune ② : environ 1 m (3 pi)
- Ligne verte ③ : environ 2 m (7 pi)

Lignes guides de largeur du véhicule ④

Indiquent la largeur du véhicule pendant que vous reculez.

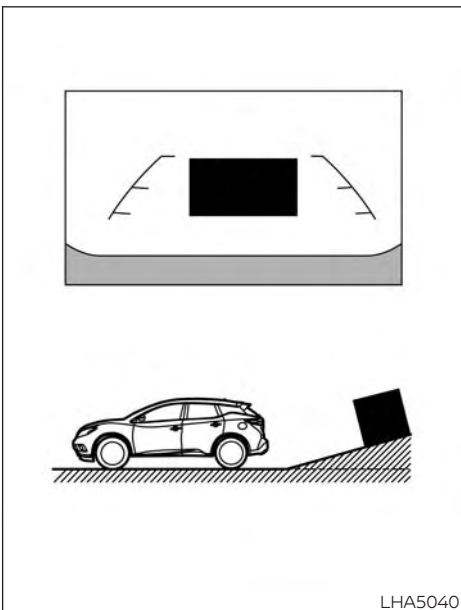
Lignes de trajectoire prévue ⑤

Indiquent la trajectoire prévue pendant que vous reculez. Les lignes de trajectoire prévue s'affichent à l'écran lorsque le levier sélecteur est à la position R (marche arrière) et que vous tournez le volant. Les lignes de trajectoire prévue se déplacent en fonction du degré de braquage du volant et ne s'affichent pas lorsque le volant est en position droit devant.

Les lignes guides de largeur du véhicule et la largeur des lignes de trajectoire prévue sont plus larges que la largeur et la trajectoire réelles.

DIFFÉRENCE ENTRE LA DISTANCE PRÉVUE ET LA DISTANCE RÉELLE

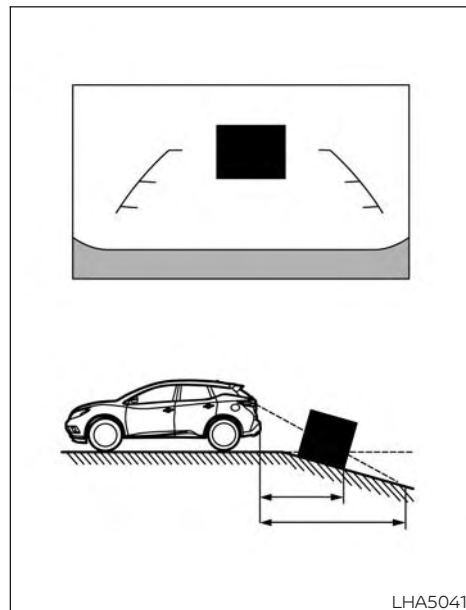
Les lignes de guidage affichées et leurs emplacements au sol sont fournis pour référence approximative seulement. Les objets situés sur une pente ascendante ou descendante et les objets saillant se trouvent en réalité à des distances différentes de celles affichées à l'écran des lignes de guidage (consulter les illustrations). En cas de doute, faire demi-tour et regarder les objets pendant que vous faites marche arrière, ou stationnez et quittez le véhicule pour voir la position des objets derrière le véhicule.



objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.

Reculer en montant dans une pente abrupte

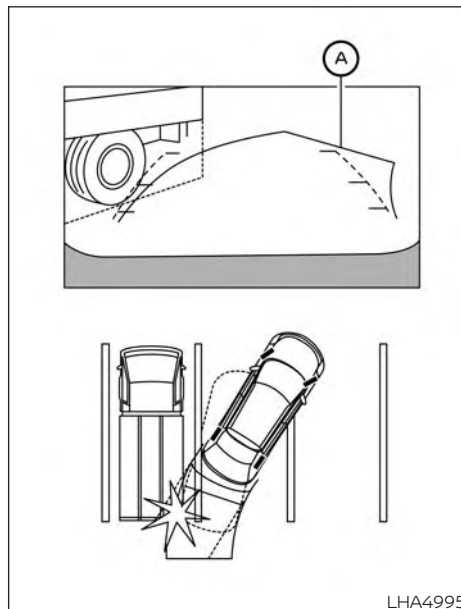
Lorsque le véhicule recule en montant dans une pente, les lignes guides de distance et de largeur du véhicule paraissent plus proches qu'en réalité. Notez que les



Reculer en descendant dans une pente abrupte

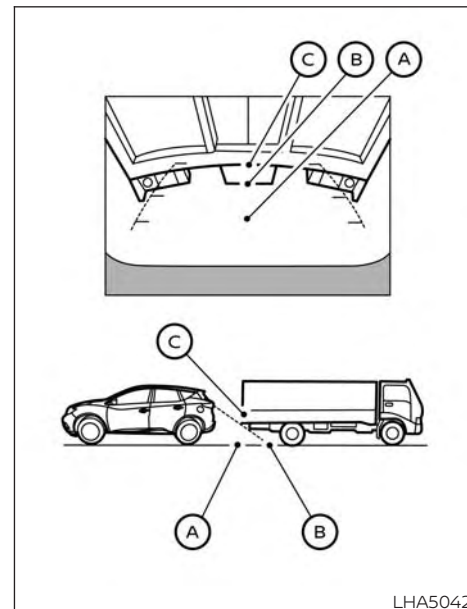
Lorsque le véhicule recule en descendant dans une pente, les lignes guides de distance et de largeur du véhicule paraissent plus éloignées qu'elles le sont en réalité.

Notez que les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus près sur la pente.



Reculer près d'un objet saillant

Les lignes de trajectoire prévue (A) ne touchent pas l'objet à l'affichage. Cependant, le véhicule peut frapper l'objet si celui-ci fait saillie au-dessus de la trajectoire réelle de recul.



Reculer derrière un objet saillant

La position (C) paraît plus éloignée que la position (B) à l'affichage. La position (C) est toutefois à la même distance que la position (A). Le véhicule peut frapper l'objet lorsque vous reculez à la position (A) si l'objet

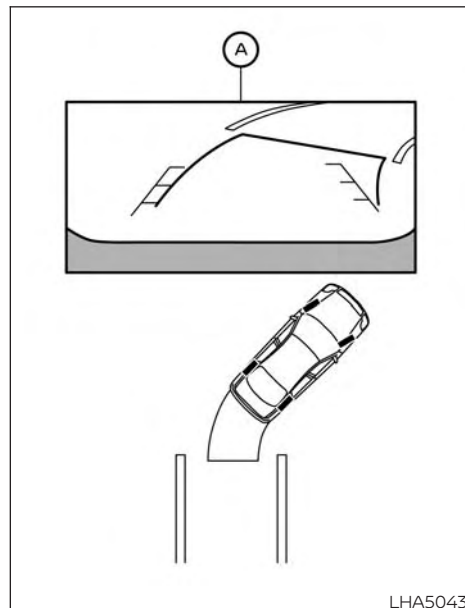
fait saillie au-dessus de la trajectoire réelle de recul.

COMMENT SE STATIONNER EN UTILISANT LES LIGNES DE TRAJECTOIRE PRÉVUE

⚠ AVERTISSEMENT

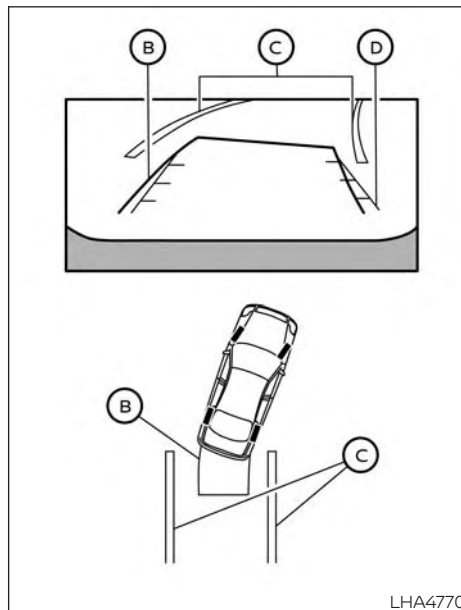
- Si vous remplacez les pneus par des pneus de taille différente, les lignes de trajectoire prévue pourraient ne pas s'afficher correctement.
- Sur une route enneigée ou très glissante, il peut y avoir une différence entre la ligne de trajectoire prévue et la ligne de la trajectoire réelle.
- Si la batterie de la voiture est débranchée ou déchargée, les lignes de trajectoire prévue pourraient ne pas s'afficher correctement. Dans une telle situation, procédez comme suit :
 - Tournez le volant d'une butée à l'autre alors que le moteur tourne.
 - Conduisez le véhicule sur une route droite pendant plus de 5 minutes.

- Si vous tournez le volant alors que le commutateur d'allumage est à la position ACC (accessoires), les lignes de trajectoire prévue pourraient ne pas s'afficher correctement.



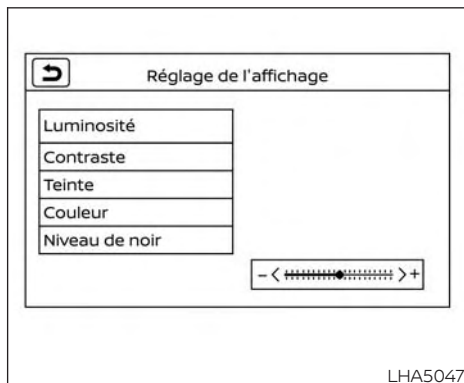
1. Assurez-vous visuellement que l'espace de stationnement est sécuritaire avant de stationner votre véhicule.

2. La vue de l'arrière du véhicule est affichée à l'écran **(A)** lorsque le levier sélecteur est placé à la position R (marche arrière).



3. Reculez lentement en tournant le volant de façon à ce que les lignes de trajectoire prévue **(B)** pénètrent dans l'espace de stationnement **(C)**.

4. Tout en vous servant des lignes de trajectoire prévue comme référence, tournez le volant pour que les lignes guides de largeur du véhicule **(D)** soient parallèles à l'espace de stationnement **(C)**.
5. Une fois que le véhicule est complètement stationné dans l'espace, placez le levier sélecteur à la position P (stationnement) et serrez le frein de stationnement.



RÉGLAGE DE L'ÉCRAN

1. Appuyez sur le bouton CAMERA (caméra).
2. Appuyez sur la touche « Réglage de l'affichage ».
3. Appuyez sur la touche « Luminosité », « Contraste », « Teinte », « Couleur » ou « Niveau de noir ».
4. Réglez la fonction en appuyant sur la touche « + » ou « - » sur l'affichage à écran tactile.

REMARQUE :

Ne faites aucun ajustement des réglages de l'affichage de l'écran RearView Monitor quand le véhicule roule. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré fermement.

COMMENT ACTIVER ET DÉSACTIVER LES LIGNES DE TRAJECTOIRE PRÉVUE

Pour basculer entre l'activation et la désactivation des lignes de trajectoire prévue lorsque le véhicule est à la position P (stationnement) :

1. Appuyez sur le bouton CAMERA (caméra).
2. Appuyez sur la touche « Predicted Course Lines » (lignes de trajectoire prévue) pour activer ou désactiver la fonction.

Pour basculer entre l'activation et la désactivation des lignes de trajectoire prévue lorsque le véhicule est à la position R (marche arrière), appuyez sur le bouton CAMERA (caméra).

LIMITES DU SYSTÈME DE CAMÉRA DE MARCHÉ ARRIÈRE

⚠ AVERTISSEMENT

Les limites du système de caméra de marche arrière sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- **Ce système est soumis à des angles morts et peut ne pas montrer tous les objets présents.**
- **En raison des limites de la portée de la caméra de marche arrière, les zones du dessous et des coins extérieurs du pare-chocs ne peuvent pas être affichées à l'écran de la caméra. Le système n'affichera pas les petits objets qui se trouvent sous le pare-chocs et des objets qui se trouvent très près du pare-chocs ou au sol.**
- **La distance des objets qui s'affichent à l'écran ne reflète pas la réalité, car la caméra utilise une lentille grand angle.**

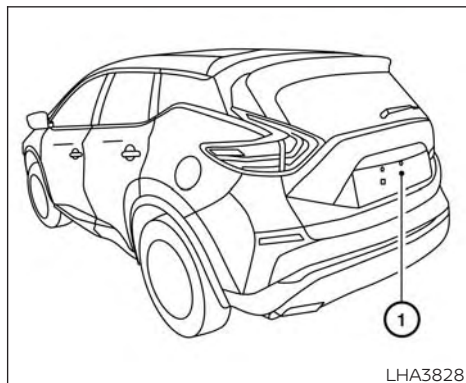
- **La position des objets dans une caméra de marche arrière apparaît inversée par rapport à leur position dans les rétroviseurs intérieurs et extérieurs.**
- **Servez-vous des lignes affichées comme référence. Des facteurs tels que le nombre d'occupants, le niveau de carburant, la position du véhicule, les conditions routières et l'inclinaison de la route influent sur les lignes.**
- **Avant de reculer, vérifiez si le hayon est bien fermé.**
- **Ne placez rien sur la caméra. La caméra de marche arrière est installée au-dessus de la plaque d'immatriculation.**
- **Lorsque vous lavez le véhicule avec un jet d'eau à haute pression, évitez d'arroser la caméra. L'eau peut pénétrer dans le boîtier de la caméra et provoquer de la condensation sur la lentille, une anomalie, un feu ou un choc électrique.**

Évitez de frapper la caméra. Il s'agit d'un instrument de précision. Le frapper peut causer une anomalie ou des dommages pouvant résulter en un feu ou un choc électrique.

Les données suivantes sont des limites fonctionnelles et n'indiquent pas un dysfonctionnement du système :

- Si la température ambiante est très élevée ou très basse, l'affichage des objets pourrait sembler flou.
- Lorsqu'une lumière intense frappe directement la caméra, il se peut que les objets ne s'affichent pas clairement.
- Des lignes verticales pourraient se superposer aux objets affichés à l'écran. Ces lignes sont causées par une lumière trop intense réfléchiée par le pare-chocs.
- L'écran pourrait papilloter s'il est soumis à un éclairage fluorescent.
- La couleur des objets affichés par la caméra de marche arrière peut différer quelque peu de la couleur réelle.
- Les objets peuvent s'afficher à l'écran de manière imprécise lorsqu'ils se trouvent dans une zone obscure.

- Il peut y avoir un délai lorsque vous passez entre les vues.
- Si la caméra est obstruée par des souillures, de la pluie ou de la neige, il se peut que la caméra de marche arrière n'affiche pas les objets clairement. Nettoyez la caméra.
- N'appliquez pas de cire sur la lentille de la caméra. Éliminez toute trace de cire à l'aide d'un chiffon propre humecté d'une solution d'eau et de produit de nettoyage doux, puis essuyez à l'aide d'un chiffon sec.



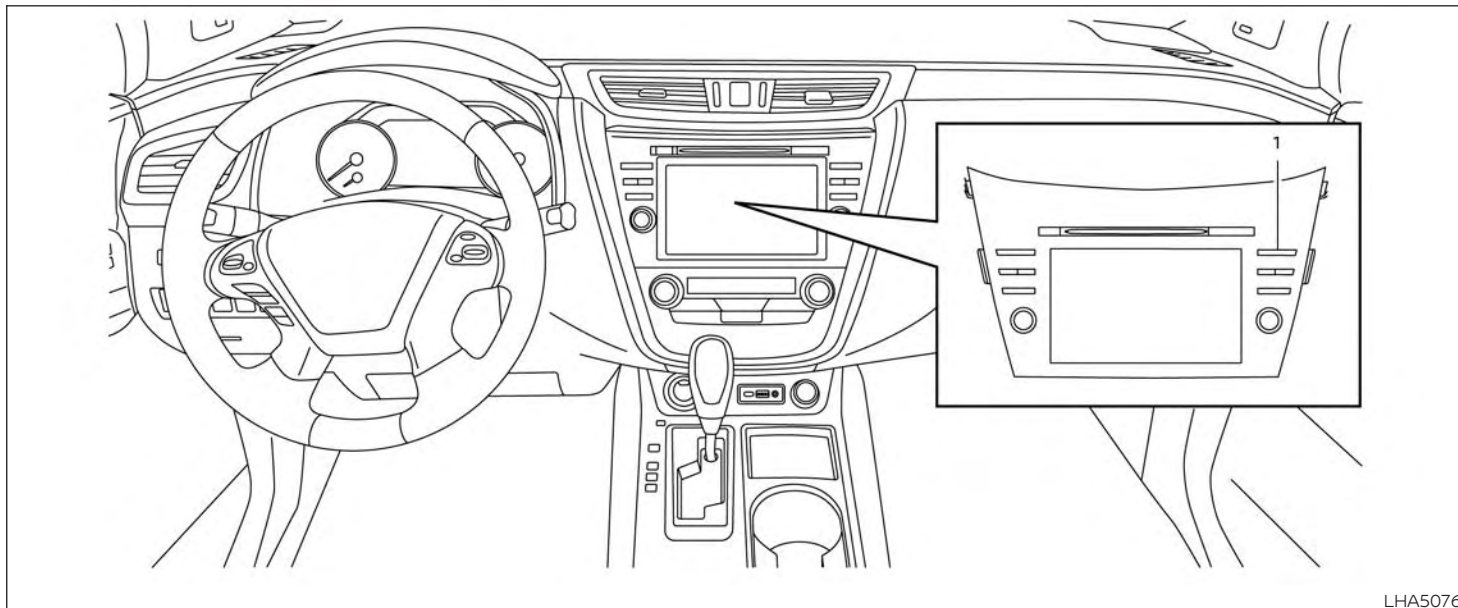
Si la caméra ① est obstruée par des souillures, de la pluie ou de la neige, il se peut que la caméra de marche arrière n'affiche pas les objets clairement. Nettoyez la caméra à l'aide d'un chiffon humecté d'une solution d'eau et de produit de nettoyage doux, puis essuyez à l'aide d'un chiffon sec.

ENTRETIEN DU SYSTÈME

MISE EN GARDE

- **N'utilisez pas d'alcool, de benzène ou de diluant pour nettoyer la caméra. Vous pourriez décolorer la lentille.**
- **N'endommagez pas la caméra, car l'affichage pourrait être altéré.**

ÉCRAN DE VISUALISATION DU PÉRIMÈTRE INTELLIGENT (selon l'équipement)



1. Bouton CAMERA (caméra)

LHA5076

AVERTISSEMENT

- **Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation du système d'écran de visualisation du périmètre intelligent pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.**
- **L'écran de visualisation du périmètre intelligent est une caractéristique pratique, mais il ne remplace pas la façon adéquate de conduire le véhicule, car il comporte des zones dans lesquelles les objets ne peuvent s'afficher. Les quatre coins du véhicule en particulier sont des zones où les objets n'apparaissent pas dans des plans plongeants, avant ou arrière. Avant de conduire le véhicule, vérifiez toujours les environs immédiats pour vous assurer qu'il est prudent de vous déplacer. Faites toujours fonctionner le véhicule lentement.**
- **Le conducteur est toujours responsable de la sécurité pendant le stationnement ou d'autres manœuvres.**

MISE EN GARDE

Évitez de rayer la lentille de caméra lorsque vous enlevez la saleté ou la neige qui se trouve sur l'avant de la caméra.

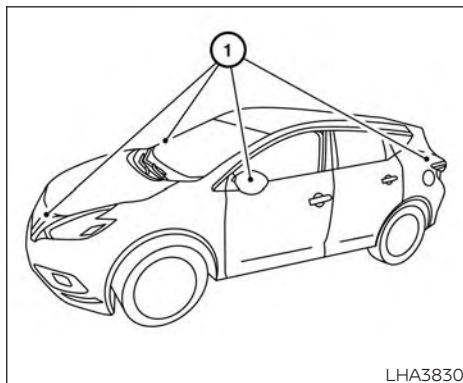
Le système d'écran de visualisation du périmètre intelligent est conçu pour aider le conducteur dans les situations telles que le stationnement dans un espace ou le stationnement en parallèle.

Le moniteur affiche diverses images de la position du véhicule dans un format d'écran partagé. Les vues ne sont pas toutes disponibles en tout temps.

Vues disponibles :

- **Vue avant**
Une vue d'environ 150 degrés de l'avant du véhicule.
- **Vue arrière**
Une vue d'environ 150 degrés de l'arrière du véhicule.
- **Vue plongeante**
Vue environnante du véhicule à vol d'oiseau.

- **Vue latérale avant**
Vue autour et au-devant de la roue du côté passager avant.
- **Vue arrière plein écran**
Vue de l'arrière du véhicule (qui est un peu plus large que la vue arrière standard).



Pour afficher plusieurs vues, le système d'écran de visualisation du périmètre intelligent utilise les caméras situées dans la calandre avant, sur les rétroviseurs extérieurs du véhicule, en plus d'une caméra située juste au-dessus de la plaque d'immatriculation du véhicule ①.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'ÉCRAN DE VISUALISATION DU PÉRIMÈTRE INTELLIGENT

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), déplacez le levier sélecteur à la position R (marche arrière) ou appuyez sur le bouton CAMERA (caméra) pour utiliser l'écran de visualisation du périmètre intelligent.

La vue affichée à l'écran de visualisation du périmètre intelligent retourne automatiquement à la vue précédente 3 minutes après que le bouton CAMERA (caméra) a été enfoncé, si le levier sélecteur ne se trouve pas à la position R (marche arrière).

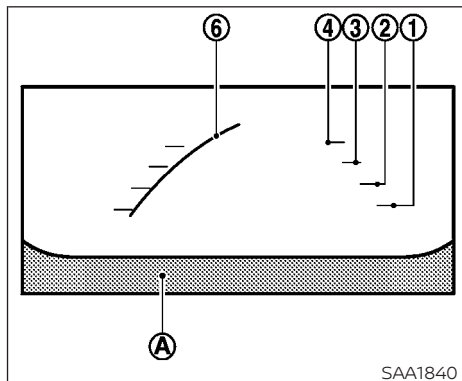
Vues disponibles

⚠ AVERTISSEMENT

- **Servez-vous des lignes guides de distance et des lignes de largeur du véhicule comme référence uniquement lorsque le véhicule se trouve sur une surface pavée et plane. La distance apparente affichée à l'écran peut être différente de la distance réelle entre le véhicule et les objets affichés.**

- **Utilisez les lignes affichées et la vue plongeante comme référence. Des facteurs tels que le nombre d'occupants, le chargement, le niveau de carburant, la position du véhicule, les conditions routières et l'inclinaison de la route influent grandement sur les lignes et la vue plongeante.**
- **Si vous remplacez les pneus par des pneus de taille différente, les lignes de trajectoire prévue et la vue plongeante pourraient ne pas s'afficher correctement.**
- **Lors de la conduite sur une pente ascendante, les objets affichés à l'écran sont plus éloignés qu'ils ne paraissent. Lors de la conduite sur une pente descendante, les objets affichés à l'écran sont plus rapprochés qu'ils ne paraissent.**
- **La position des objets à l'écran de vue arrière apparaît inversée par rapport à leur position à l'écran et dans les rétroviseurs extérieurs.**
- **Utilisez les rétroviseurs ou regardez en fait afin d'évaluer correctement la distance qui vous sépare des objets.**

- Sur une route enneigée ou glissante, il peut y avoir une différence entre les lignes de trajectoire prévue et la ligne de trajectoire réelle.
- Les lignes de largeur du véhicule et de trajectoire prévue sont plus larges que la largeur et la trajectoire réelles.
- Les lignes affichées apparaissent légèrement orientées vers la droite, car la caméra de marche arrière n'est pas installée dans la partie centrale arrière du véhicule.



Vue avant

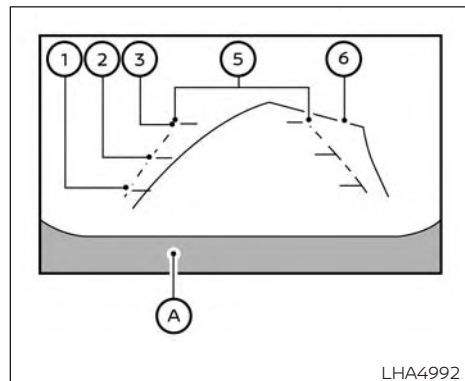
Vue avant et arrière

L'écran affiche des lignes guides approximatives qui indiquent la largeur du véhicule et la distance des obstacles par rapport à la ligne de la carrosserie du véhicule (A).

Lignes guides de distance :

Indiquent les distances à partir de la carrosserie du véhicule :

- Ligne rouge ① : environ 0,5 m (1,5 pi)
- Ligne jaune ② : environ 1 m (3 pi)



Vue arrière

- Ligne verte ③ : environ 2 m (7 pi)
- Ligne verte ④ : environ 3 m (10 pi) (selon l'équipement)

Lignes guides de largeur du véhicule ⑤ :

Indiquent la largeur approximative du véhicule pendant que vous reculez.

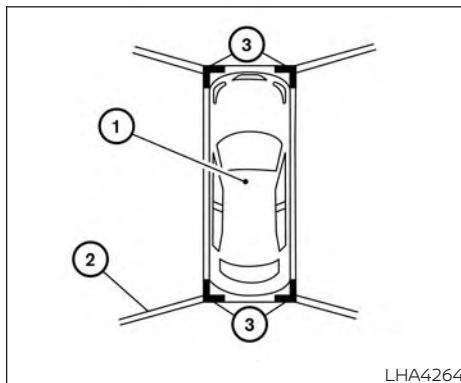
Lignes de trajectoire prévue ⑥ :

Indiquent la trajectoire prévue lorsque vous conduisez le véhicule. Les lignes de trajectoire prévue s'affichent à l'écran lorsque vous tournez le volant. Les lignes de trajectoire prévue se déplacent en fonction du degré de braquage du volant et ne s'affichent pas lorsque le volant est en position droit devant.

La vue avant ne s'affiche pas quand la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h (6 mi/h).

REMARQUE :

Lorsque l'écran affiche la vue avant et que le volant tourne d'environ 90 degrés ou moins de la position droit devant, les lignes de trajectoire prévue droite et gauche ⑥ s'affichent. Lorsque le volant tourne d'environ 90 degrés ou plus, une ligne s'affiche uniquement sur le côté opposé du virage.



Vue plongeante

La vue plongeante affiche la vue du pavillon du véhicule, qui permet de confirmer la position du véhicule et la trajectoire prévue vers un espace de stationnement.

L'icône de véhicule ① indique la position du véhicule. À noter que la distance apparente entre les objets observés en vue plongeante peut différer quelque peu de celle du véhicule lui-même.

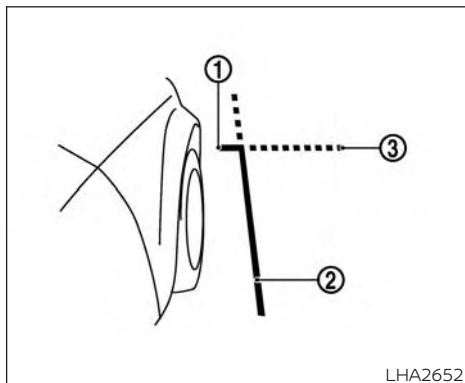
Les zones qui ne sont pas couvertes par les caméras ② sont indiquées en noir.

Après que le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), la zone non visible ② est mise en évidence en jaune pendant 3 secondes après l'affichage en vue plongeante.

Par ailleurs, les coins non visibles sont affichés en rouge et clignotent pendant les 3 premières secondes ③ pour rappeler le chauffeur à la prudence.

⚠ AVERTISSEMENT

- Les objets dans la vue plongeante apparaissent plus éloignés que la distance réelle.
- Les objets de dimension élevée, tels qu'un trottoir ou un véhicule, peuvent être désalignés ou ne pas s'afficher sur le bord des affichages.
- Les objets qui se trouvent au-dessus de la caméra ne peuvent être affichés.
- La vue de la vue plongeante peut être désalignée lorsque la position de la caméra est modifiée.
- Une ligne au sol peut être désalignée et sembler ne pas être droite sur le bord des affichages. Le désalignement augmente à mesure que la ligne s'éloigne du véhicule.



Vue latérale avant

Lignes guides

Des lignes guides indiquant la largeur approximative et l'avant du véhicule s'affichent à l'écran.

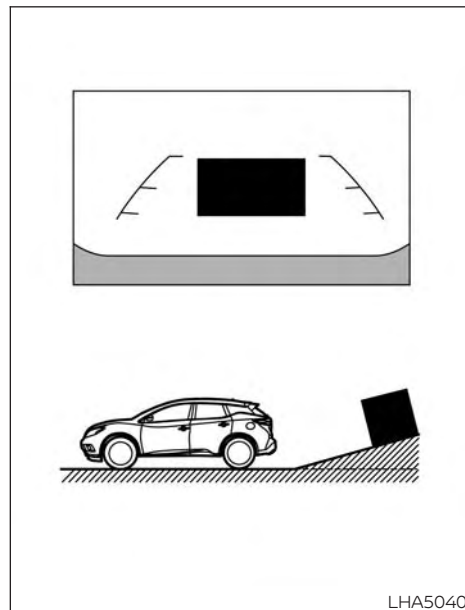
La ligne de l'avant du véhicule ① indique la partie avant du véhicule.

La ligne du côté du véhicule ② indique la largeur approximative du véhicule, incluant les rétroviseurs extérieurs.

Les rallonges ③ des lignes avant ① et du côté ② sont indiquées avec une ligne pointillée verte.

DIFFÉRENCE ENTRE LA DISTANCE PRÉVUE ET LA DISTANCE RÉELLE

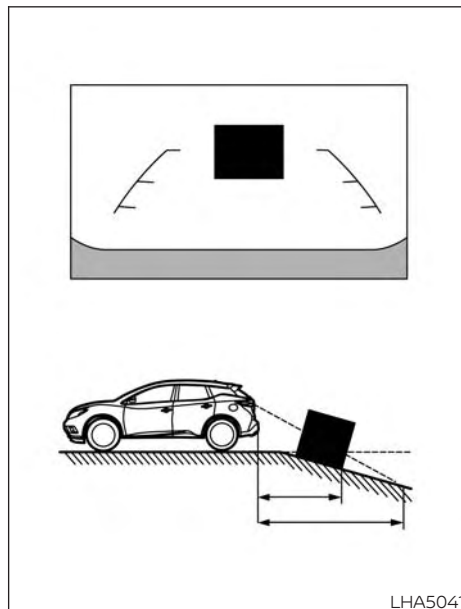
Les lignes de guidage affichées et leurs emplacements au sol sont fournis pour référence approximative seulement. Les objets situés sur une pente ascendante ou descendante et les objets saillants se trouvent en réalité à des distances différentes de celles affichées à l'écran des lignes de guidage (consulter les illustrations). En cas de doute, faire demi-tour et regarder les objets pendant que vous faites marche arrière, ou stationnez et quittez le véhicule pour voir la position des objets derrière le véhicule.



Reculer en montant dans une pente abrupte

Lorsque le véhicule recule en montant dans une pente, les lignes guides de distance et de largeur du véhicule paraissent plus proches qu'en réalité. Notez que les

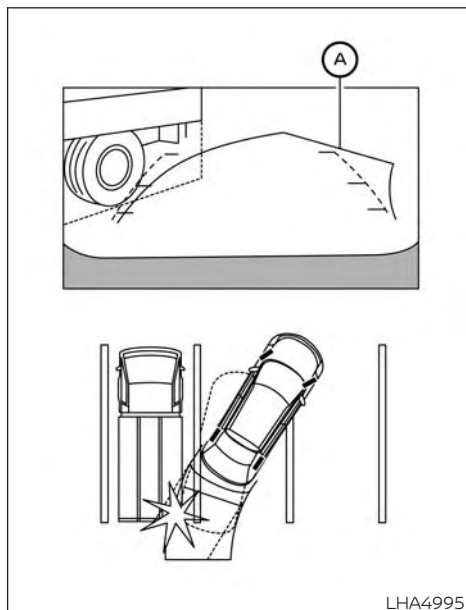
objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.



Notez que les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus près sur la pente.

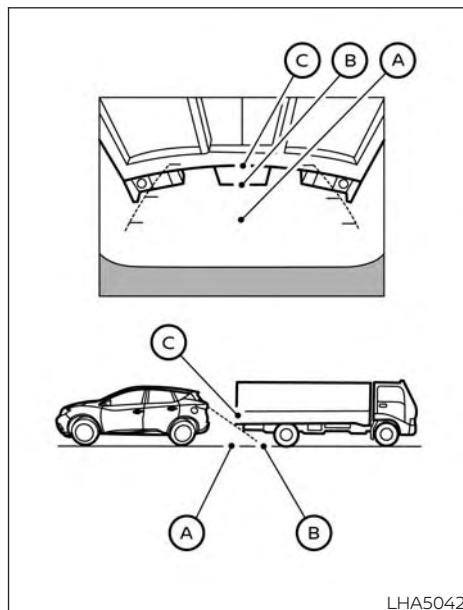
Reculer en descendant dans une pente abrupte

Lorsque le véhicule recule en descendant dans une pente, les lignes guides de distance et de largeur du véhicule paraissent plus éloignées qu'elles le sont en réalité.



Reculer près d'un objet saillant

Les lignes de trajectoire prévue (A) ne touchent pas l'objet à l'affichage. Cependant, le véhicule peut frapper l'objet si celui-ci fait saillie au-dessus de la trajectoire réelle de recul.



Reculer derrière un objet saillant

La position (C) paraît plus éloignée que la position (B) à l'affichage. La position (C) est toutefois à la même distance que la position (A). Le véhicule peut frapper l'objet lorsque vous reculez à la position (A) si l'objet

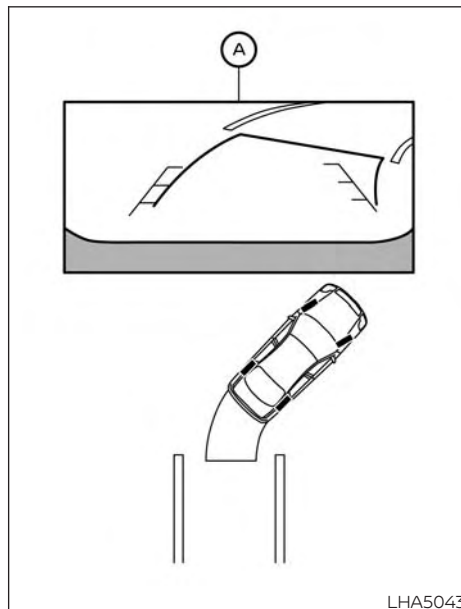
fait saillie au-dessus de la trajectoire réelle de recul.

COMMENT SE STATIONNER EN UTILISANT LES LIGNES DE TRAJECTOIRE PRÉVUE

⚠ AVERTISSEMENT

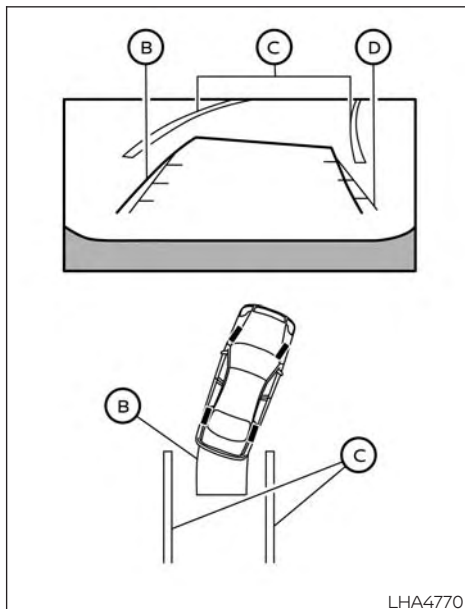
- Si vous remplacez les pneus par des pneus de taille différente, les lignes de trajectoire prévue pourraient ne pas s'afficher correctement.
- Sur une route enneigée ou très glissante, il peut y avoir une différence entre la ligne de trajectoire prévue et la ligne de la trajectoire réelle.
- Si la batterie de la voiture est débranchée ou déchargée, les lignes de trajectoire prévue pourraient ne pas s'afficher correctement. Dans une telle situation, procédez comme suit :
 - Tournez le volant d'une butée à l'autre alors que le moteur tourne.
 - Conduisez le véhicule sur une route droite pendant plus de 5 minutes.

- Si vous tournez le volant alors que le commutateur d'allumage est à la position ACC (accessoires), les lignes de trajectoire prévue pourraient ne pas s'afficher correctement.



1. Assurez-vous visuellement que l'espace de stationnement est sécuritaire avant de stationner votre véhicule.

2. La vue de l'arrière du véhicule est affichée à l'écran **A** lorsque le levier sélecteur est placé à la position R (marche arrière).



3. Reculez lentement en tournant le volant de façon à ce que les lignes de trajectoire prévue (B) pénètrent dans l'espace de stationnement (C).

4. Tout en vous servant des lignes de trajectoire prévue comme référence, tournez le volant pour que les lignes guides de largeur du véhicule (D) soient parallèles à l'espace de stationnement (C).
5. Une fois que le véhicule est complètement stationné dans l'espace, placez le levier sélecteur à la position P (stationnement) et serrez le frein de stationnement.

MODIFICATION DE L’AFFICHAGE

Lorsque le commutateur d’allumage est à la position ON (marche), appuyez sur le bouton CAMERA (caméra) ou déplacez le levier sélecteur à la position R (marche arrière) pour utiliser l’écran de visualisation du périmètre intelligent.

L’écran de visualisation du périmètre intelligent affiche des vues d’écran divisées différentes selon la position du levier sélecteur. Appuyez sur le bouton CAMERA (caméra) pour commuter entre les vues disponibles.

Si le levier sélecteur est à la position R (marche arrière), les vues disponibles sont les suivantes :

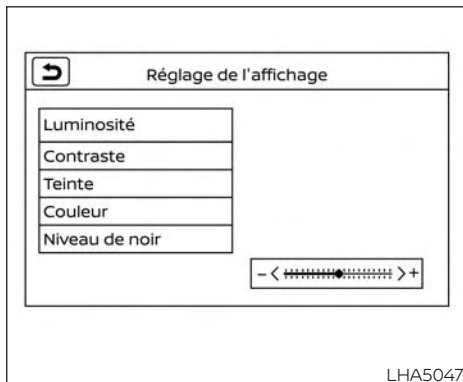
- Écran divisé de vue arrière/vue plongeante
- Écran divisé de vue arrière/vue latérale avant
- Vue arrière plein écran

Si le levier sélecteur est à la position P (stationnement) ou D (marche avant), les vues disponibles sont :

- Écran divisé de vue avant/vue plongeante
- Écran divisé de vue avant et de vue latérale avant

L’affichage bascule de l’écran de visualisation du périmètre intelligent lorsque :

- Le levier sélecteur est à la position D (marche avant) et la vitesse du véhicule augmente au-delà de 10 km/h (6 mi/h) environ.
- Un écran différent est choisi.



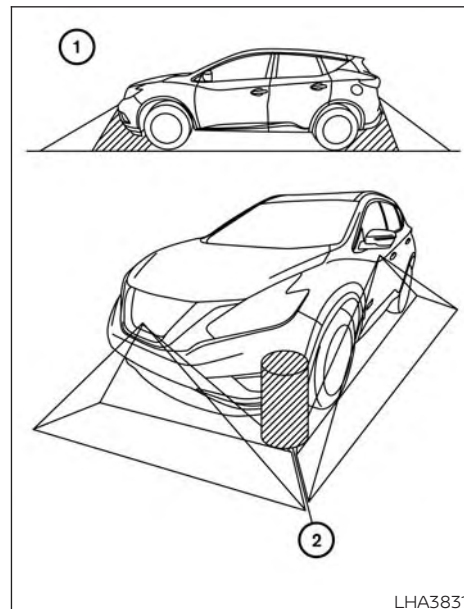
RÉGLAGE DE L'ÉCRAN

1. Appuyez sur le bouton MENU.
2. Appuyez sur la touche « Réglages ».
3. Appuyez sur la touche « > » pour aller à la page suivante.
4. Appuyez sur la touche « Caméra ».
5. Appuyez sur la touche « Réglages d'affichage ».
6. Appuyez sur la touche « Luminosité », « Contraste », « Teinte », « Couleur » ou « Niveau de noir ».

7. Réglez la fonction en appuyant sur la touche « + » ou « - » sur l'affichage à écran tactile ou en tournant le bouton Tune-Scroll (syntonisation-défilement).

REMARQUE :

Ne faites aucun ajustement des réglages de l'affichage de l'écran de visualisation du périmètre intelligent quand le véhicule roule. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré fermement.



LIMITATIONS DU SYSTÈME D'ÉCRAN DE VISUALISATION DU PÉRIMÈTRE INTELLIGENT

AVERTISSEMENT

Les limites du système d'écran de visualisation du périmètre intelligent sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- N'utilisez pas l'écran de visualisation du périmètre intelligent lorsque le rétroviseur extérieur est en position de rangement et assurez-vous que le hayon est bien fermé lorsque vous conduisez et utilisez l'écran de visualisation du périmètre intelligent.
- La distance apparente entre les objets affichés à l'écran de visualisation du périmètre intelligent ne correspond pas à la distance réelle.
- Les caméras sont installées sur la calandre avant, sur les rétroviseurs extérieurs et au-dessus de la plaque d'immatriculation arrière. Ne placez sur le véhicule aucun objet qui couvre les caméras.

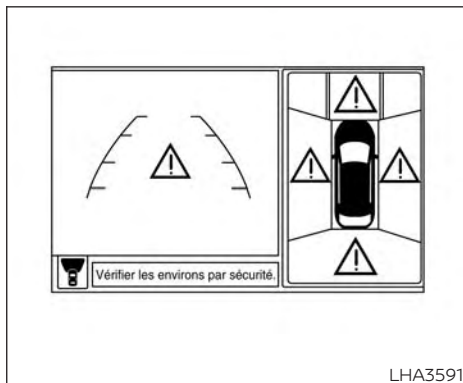
- Lorsque vous lavez le véhicule avec un jet d'eau à haute pression, évitez d'arrosier les caméras. L'eau peut pénétrer dans le boîtier de la caméra et provoquer de la condensation sur la lentille, une anomalie, un feu ou un choc électrique.
- Les caméras sont des instruments de précision. Évitez donc de les frapper pour ne pas provoquer une anomalie ou causer des dommages entraînant un incendie ou un choc électrique.

Dans certaines zones, le système n'affiche pas les objets et ne prévient pas de la présence d'objets en mouvement. En mode d'affichage de vue avant ou arrière, un objet sous le pare-chocs ou sur le sol peut ne pas s'afficher ①. En mode de vue plongeante, un objet de grande taille situé près du bord ② des zones d'affichage de la caméra ne s'affiche pas à l'écran.

Les données suivantes sont des limites fonctionnelles et n'indiquent pas un dysfonctionnement du système :

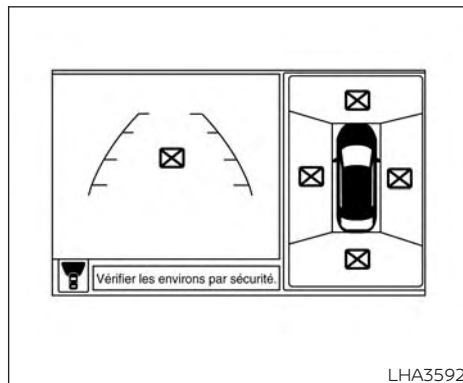
- Il peut y avoir un délai lorsque vous passez entre les vues.

- Lorsque la température ambiante est très élevée ou très basse, les objets peuvent ne pas s'afficher clairement.
- Lorsqu'une lumière intense frappe directement la caméra, il se peut que les objets ne s'affichent pas clairement.
- L'écran pourrait papilloter s'il est soumis à un éclairage fluorescent.
- La couleur des objets sur l'écran de visualisation du périmètre intelligent peut être différente de la couleur réelle des objets.
- Les objets à l'écran de visualisation du périmètre intelligent peuvent ne pas s'afficher clairement et la couleur de l'objet peut être différente dans une zone obscure.
- Il peut y avoir des différences dans la définition entre chaque vue de caméra de la vue plongeante.
- N'appliquez pas de cire sur la lentille de la caméra. Éliminez toute trace de cire à l'aide d'un chiffon propre humecté d'une solution d'eau et de produit de nettoyage doux, puis essuyez à l'aide d'un chiffon sec.

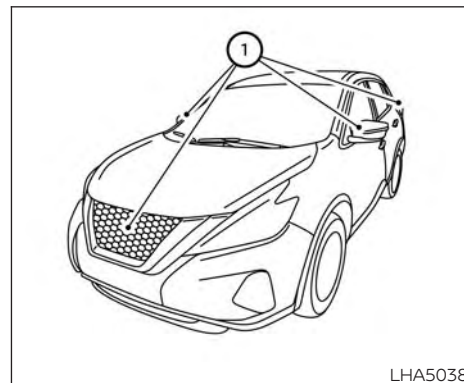


Système temporairement indisponible

Quand l'icône « ! » s'affiche à l'écran, des anomalies sont présentes dans l'écran de visualisation du périmètre intelligent. Ceci ne compromet pas la conduite normale du véhicule mais le système doit être vérifié. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



Lorsque l'icône « [X] » s'affiche à l'écran, il est possible que des perturbations électroniques temporaires soient transmises à l'image de la caméra provenant d'appareils à proximité. Ceci ne compromet pas la conduite normale du véhicule mais le système doit être vérifié si cela se produit fréquemment. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



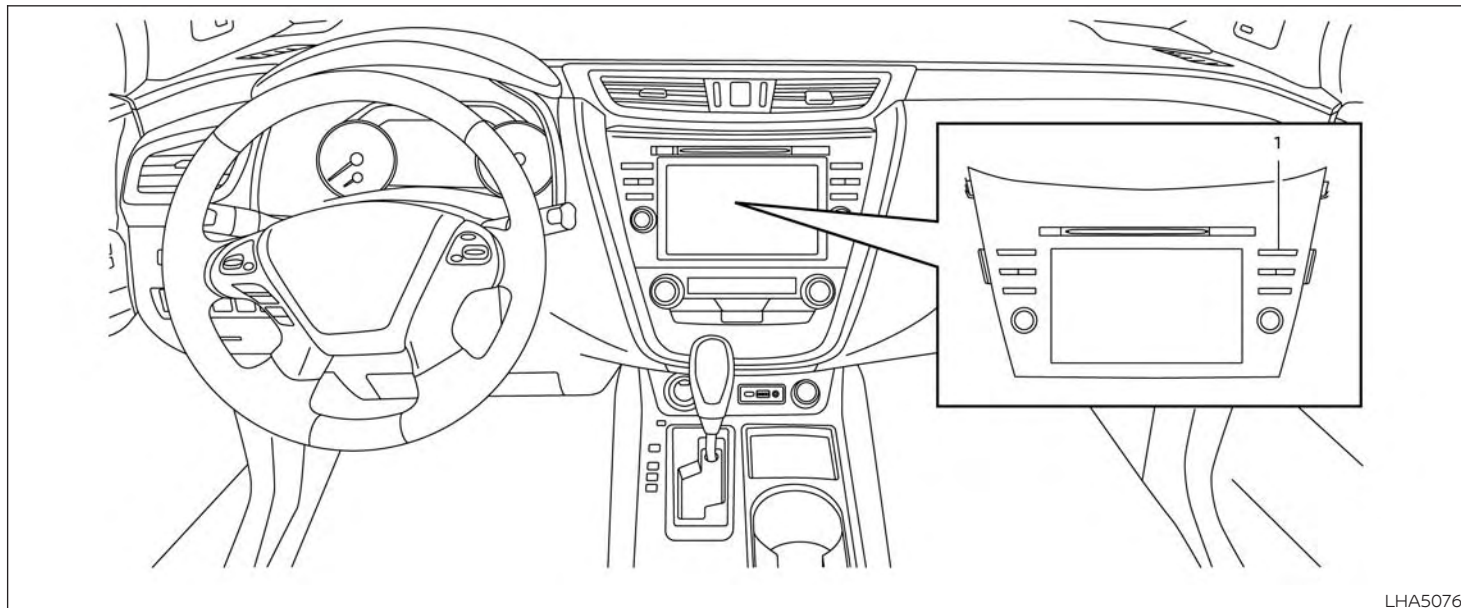
ENTRETIEN DU SYSTÈME

MISE EN GARDE

- **N'utilisez pas d'alcool, de benzène ou de diluant pour nettoyer la caméra. Vous pourriez décolorer la lentille.**
- **N'endommagez pas les caméras, car l'affichage pourrait être altéré.**

Si une caméra ① est obstruée par la saleté, la pluie ou la neige, il se peut que l'écran de visualisation du périmètre intelligent n'affiche pas les objets clairement. Nettoyez la caméra à l'aide d'un chiffon humecté d'une solution d'eau et de produit de nettoyage doux, puis essuyez à l'aide d'un chiffon sec.

SYSTÈME DE DÉTECTION D'OBJETS MOBILES (selon l'équipement)



1. Bouton CAMERA (caméra)

LHA5076

⚠️ AVERTISSEMENT

- **Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation du système de détection d'objets mobiles pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.**
- **Le système de détection d'objets mobiles ne remplace pas la façon appropriée de conduire le véhicule et n'est pas conçu pour empêcher le contact avec les objets qui se trouvent autour du véhicule. Lors des manœuvres de conduite, utilisez toujours les rétroviseurs extérieurs ainsi que le rétroviseur intérieur, puis tournez-vous pour vérifier la zone autour du véhicule pour vous assurer qu'il est prudent de vous déplacer.**
- **Le système est désactivé si la vitesse est supérieure à 10 km/h (6 mi/h). Il est réactivé si la vitesse est inférieure.**
- **Le système de détection d'objets mobiles n'est pas conçu pour détecter les objets immobiles à proximité du véhicule.**

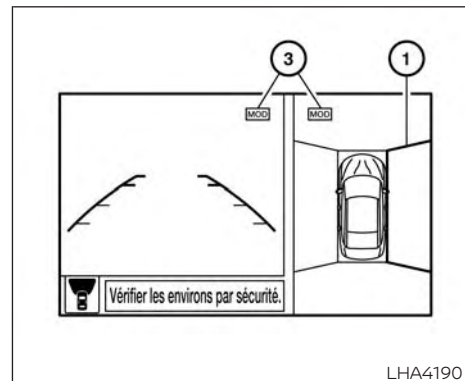
Le système de détection d'objets mobiles peut avertir le conducteur de la présence d'objets mobiles près du véhicule à la sortie d'un garage en marche arrière, lors de manœuvres dans les parcs de stationnement et dans d'autres cas de ce genre.

Le système de détection d'objets mobiles détecte les objets mobiles au moyen d'une technologie de traitement d'images sur l'image à l'affichage.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE DÉTECTION D'OBJETS MOBILES

Le système de détection d'objets mobiles s'active automatiquement dans les conditions suivantes :

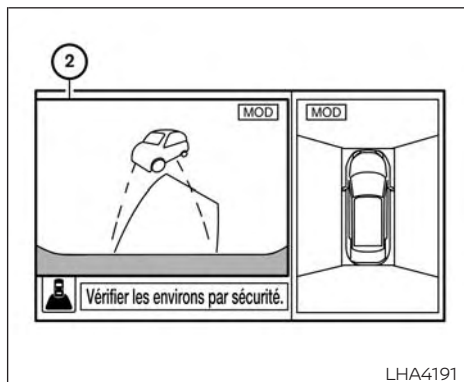
- Lorsque le levier sélecteur est à la position R (marche arrière).
- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h (6 mi/h) et l'écran de la caméra s'affiche.



Vue avant et vue plongeante

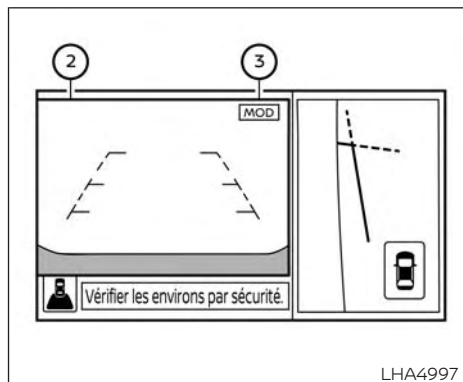
Le système de détection d'objets mobiles fonctionne dans les conditions suivantes lorsque la vue de caméra est affichée :

- Lorsque le levier sélecteur est à la position P (stationnement) ou N (point mort) et que le véhicule est arrêté, le système de détection d'objets mobiles détecte les objets mobiles dans la vue plongeante. Le système de détection d'objets mobiles ne fonctionne pas si les rétroviseurs extérieurs sont déployés ou repliés, en position rangée ou si une portière avant est ouverte.



Vue arrière et vue plongeante

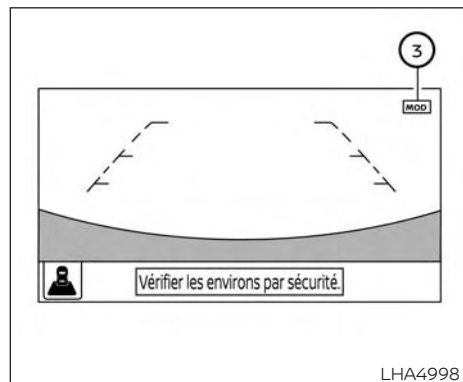
- Lorsque le levier sélecteur est à la position D (marche avant) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h (6 mi/h) environ, le système de détection d'objets mobiles détecte les objets mobiles dans la vue avant.
- Lorsque le levier sélecteur est à la position R (marche arrière) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h (6 mi/h) environ, le système de détection d'objets mobiles détecte les objets mobiles dans la vue arrière. Le système de détection d'objets mobiles ne fonctionne pas si le hayon est ouvert.



Vue arrière et vue latérale avant

Le système de détection d'objets mobiles ne détecte pas les objets mobiles dans la vue latérale avant. L'icône du système de détection d'objets mobiles ne s'affiche pas à l'écran lorsque cette vue est sélectionnée.

Lorsque le système de détection d'objets mobiles détecte des objets mobiles à proximité du véhicule, un carillon se fait entendre et un cadre jaune s'affiche sur la vue dans laquelle les objets sont détectés. Pendant que le système de détection d'objets mobiles continue la détection des objets mobiles, le cadre jaune continue de s'afficher.



Vue arrière plein écran

REMARQUE :

Pendant que le carillon du système d'alerte de circulation transversale arrière (selon l'équipement) retentit, le système de détection d'objets mobiles n'émet aucun carillon

Dans la vue plongeante, le cadre jaune ① s'affiche sur chaque image de la caméra (avant, arrière, droite et gauche) en fonction de l'emplacement de détection des objets mobiles.

Le cadre jaune ② s'affiche sur chaque vue en mode vue avant et vue arrière.

Une icône bleue ③ du système de détection d'objets mobiles s'affiche dans la vue dans laquelle le système de détection d'objets mobiles est activé. Une icône grise du système de détection d'objets mobiles s'affiche dans la vue dans laquelle le système de détection d'objets mobiles n'est pas activé.

Si le système de détection d'objets mobiles est désactivé, l'icône MOD (système de détection d'objets mobiles) ③ ne s'affiche pas.

DÉTECTION D'OBJETS MOBILES ACTIVÉE ET DÉSACTIVÉE

Pour activer ou désactiver le système de détection d'objets mobiles, maintenez le bouton CAMERA (caméra) enfoncé pendant plus de 2 secondes.

LIMITES DU SYSTÈME DE DÉTECTION D'OBJETS MOBILES

AVERTISSEMENT

Les limites du système de détection d'objets mobiles sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- **N'utilisez pas le système de détection d'objets mobiles lors de la traction d'une remorque. Le système pourrait ne pas fonctionner correctement.**
- **Le bruit excessif (par exemple, le volume de la chaîne stéréo ou une glace de véhicule ouverte) a une incidence sur le timbre du carillon et il se peut qu'il ne soit pas entendu.**
- **Le rendement du système de détection des objets mobiles est réduit par les objets à proximité et les conditions environnementales, notamment :**
 - Lorsque le contraste entre l'arrière-plan et les objets mobiles est bas.
 - Lorsqu'une lumière clignotante est présente.

- **Lorsqu'une lumière éblouissante est présente, par exemple les phares d'un autre véhicule ou les rayons du soleil.**
- **Lorsque l'orientation de la caméra n'est pas dans sa position habituelle, par exemple lorsqu'un rétroviseur est replié.**
- **Lorsqu'il y a de la saleté, des gouttes d'eau ou de la neige sur la lentille de la caméra.**
- **Lorsque la position des objets mobiles à l'affichage n'est pas modifiée.**
- **Le système de détection d'objets mobiles peut détecter des gouttes d'eau en mouvement sur la lentille de la caméra, de la fumée blanche provenant du silencieux, des ombres en mouvement, etc.**
- **Le système de détection d'objets mobiles peut ne pas fonctionner correctement selon la vitesse, la direction, la distance ou la forme des objets mobiles.**

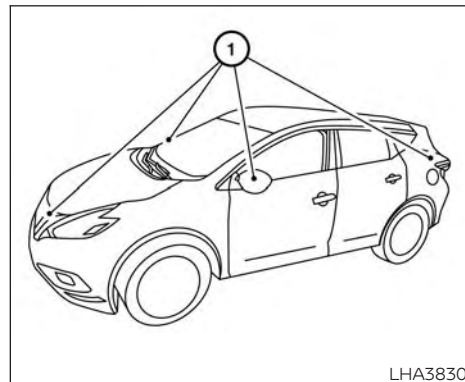
- Si les pièces où la caméra est installée sont endommagées, toute déformation ou gauchissement peut modifier la zone de détection et le système de détection d'objets mobiles peut ne pas fonctionner correctement.
- Lorsque la température ambiante est très élevée ou très basse, les objets peuvent ne pas s'afficher clairement. Cette condition est normale.

REMARQUE :

L'icône bleue du système de détection d'objets mobiles passe à la couleur orange si l'une des situations suivantes s'est produite :

- Lorsque le système ne fonctionne pas correctement.
- Lorsque la température du composant atteint un niveau élevé (l'icône clignotera).
- Lorsque la caméra de marche arrière a détecté une obstruction (l'icône clignotera).

Si le témoin de l'icône continue de s'allumer en orange, faites vérifier le système de détection d'objets mobiles. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



LHA3830

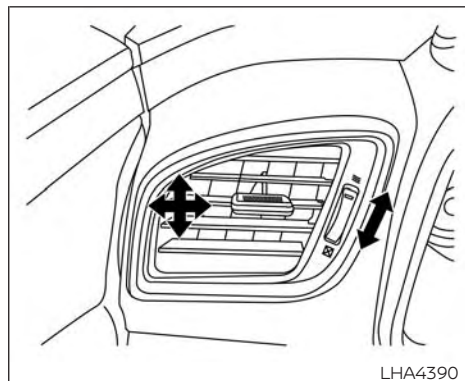
ENTRETIEN DU SYSTÈME

⚠ MISE EN GARDE

- **N'utilisez pas d'alcool, de benzène ou de diluant pour nettoyer la caméra. Vous pourriez décolorer la lentille.**
- **N'endommagez pas la caméra, car l'affichage pourrait être altéré.**

Le système de détection d'objets mobiles peut ne pas fonctionner correctement si l'une des caméras ① est obstruée par la saleté, la pluie ou la neige. Nettoyez la caméra à l'aide d'un chiffon humecté d'une solution d'eau et de produit de nettoyage doux, puis essuyez à l'aide d'un chiffon sec.

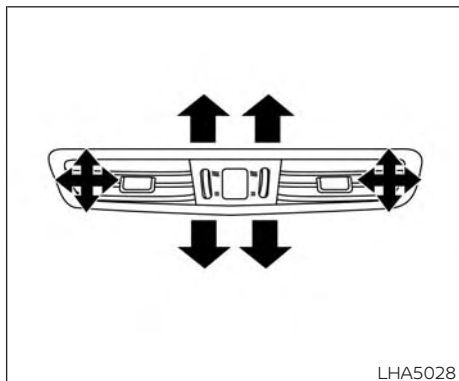
BOUCHES D'AIR



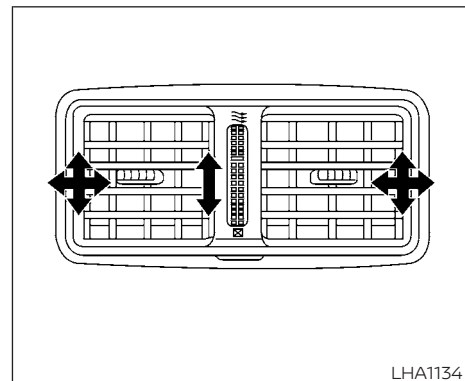
Côté

Déplacez les grilles orientables des bouches d'air pour régler la direction de l'air.

Ouverture ou fermeture des bouches d'air à l'aide de la molette. Déplacez la molette vers le symbole ☰ pour ouvrir les bouches d'air ou vers le symbole ☒ pour les fermer.

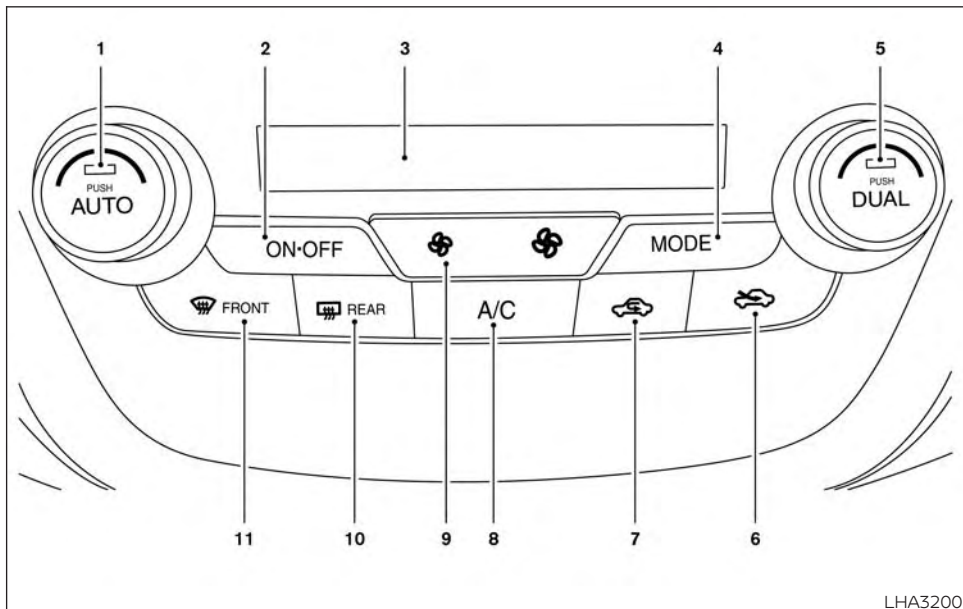


Centrales








Arrière

APPAREIL DE CHAUFFAGE ET CLIMATISEUR (à commande automatique)



1. Commande de température (côté conducteur) et bouton AUTO (automatique)
2. Touche ON-OFF (marche-hors fonction)
3. Écran d'affichage

4. Bouton MODE (commande manuelle de direction de l'air)
5. Commande de température (côté passager) et bouton DUAL (deux zones)
6.  Touche d'entrée d'air frais

7.  Bouton de recirculation d'air
8. Bouton A/C (climatiseur)
9.  Boutons de commande de vitesse du ventilateur
10.  Interrupteur du dégivreur de lunette arrière et de rétroviseur extérieur (selon l'équipement)
11.  FRONT – Bouton de dégivrage avant

AVERTISSEMENT

- **La fonction de refroidissement du climatiseur ne peut être activée que lorsque le moteur tourne.**
- **Ne laissez pas seuls dans votre véhicule des enfants ou des personnes qui ont habituellement besoin de l'aide d'autres personnes. Ne laissez pas non plus les animaux de compagnie sans surveillance. Ils pourraient se blesser ou blesser quelqu'un accidentellement en mettant le véhicule en marche par inadvertance. De plus, par temps chaud et ensoleillé, la température de l'habitacle peut rapidement s'élever au point de provoquer des lésions graves, voire mortelles, à une personne ou à un animal enfermé dans le véhicule.**
- **N'utilisez pas le mode de recirculation d'air pendant de longues périodes puisque l'air de l'habitacle pourrait devenir vicié et les glaces pourraient s'embuer.**

REMARQUE :

- **Les odeurs de l'intérieur vers l'extérieur du véhicule peuvent s'accumuler dans l'unité de climatiseur. L'odeur peut s'infiltrer dans l'habitacle par le biais des bouches d'air.**
- **Lorsque vous stationnez votre véhicule, réglez les commandes de chauffage et du climatiseur pour arrêter la recirculation de l'air et permettre à l'air frais de pénétrer dans l'habitacle. Ceci doit aider à réduire les odeurs dans le véhicule.**

FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE

Refroidissement ou chauffage déshumidifié (AUTOMATIQUE)

Ce mode, qui sert à maintenir une température constante, peut être utilisé tout au long de l'année. Un contrôle automatique est également exercé sur la répartition de l'air et la vitesse du ventilateur.

1. Appuyez sur le bouton AUTO (automatique). Le témoin du bouton s'allume.


2. Pour régler la température au niveau désiré, tournez la commande de température vers la gauche ou vers la droite.
 - La température ambiante de l'habitacle sera maintenue automatiquement. Un contrôle automatique est également exercé sur la répartition de l'air et la vitesse du ventilateur.
 - Une brume visible peut s'échapper des bouches par temps chaud et humide, car l'air est très rapidement refroidi. Il ne s'agit pas d'une anomalie.
3. Vous pouvez régler séparément la température du côté conducteur et celle du côté passager avant au moyen de leur commande respective. Lorsque la touche DUAL (deux zones) est enfoncée ou que la commande de température du côté passager est tournée, le témoin DUAL s'allume. Appuyez sur le bouton DUAL (deux zones) pour désactiver la commande de température du côté passager.

Chauffage (CLIMATISATION HORS FONCTION)



Le climatiseur ne se mettra pas en fonction. Utilisez ce mode si vous n'avez besoin que du chauffage.

1. Appuyez sur le bouton AUTO (automatique).
 2. Tournez le bouton de commande de température à la position voulue.
- La température ambiante de l'habitacle sera maintenue automatiquement. Un contrôle automatique est également exercé sur la répartition de l'air et la vitesse du ventilateur.
 - La température réglée ne doit pas être inférieure à la température extérieure. Le système pourrait alors fonctionner de façon inappropriée.
 - Si les glaces s'embuent, l'utilisation de ce mode n'est pas recommandée.

Dégivrage ou désembuage déshumidifié

1. Appuyez sur le bouton de dégivrage avant . Le témoin présent sur le bouton s'allume.

2. Tournez le bouton de commande de température à la position maximale pour accélérer le dégivrage ou désembuage.

- Pour éliminer rapidement la glace de l'extérieur des glaces, utilisez les boutons de commande de vitesse du ventilateur  pour régler la vitesse à la position maximale.
- Appuyez sur le bouton AUTO (automatique) pour revenir au mode automatique dès que le givre a disparu du pare-brise.
- Lorsque vous appuyez sur le bouton de dégivrage avant , le climatiseur se met automatiquement en fonction si la température extérieure dépasse 2 °C (36 °F). La recirculation d'air est automatiquement désactivée, ce qui permet à l'air extérieur de pénétrer dans l'habitacle pour accélérer le désembuage. Quand le mode de recirculation d'air s'arrête automatiquement, le mode d'air frais s'active sans que le conducteur ait besoin de faire quoi que ce soit.

Démarrage à distance du moteur au moyen de la commande intelligente de chauffage-climatisation (selon l'équipement)

Les véhicules munis du système de chauffage-climatisation automatique et de la fonction de démarrage à distance du moteur peuvent passer au mode de chauffage ou de refroidissement automatique lorsque la fonction de démarrage à distance du moteur est activée selon les températures extérieure et de l'habitacle. Pendant cette période, l'affichage du système de chauffage-climatisation et les boutons sont neutralisés jusqu'à ce que le contact soit établi. Lors du démarrage à distance en mode de dégivrage, vous pouvez activer automatiquement le dégivreur de lunette arrière et le volant chauffant (selon l'équipement).

FONCTIONNEMENT MANUEL

Commande de vitesse du ventilateur



Appuyez sur les boutons de commande de vitesse du ventilateur  pour commander manuellement la vitesse de ventilateur.


Pour revenir à la commande automatique de vitesse du ventilateur, appuyez sur le bouton AUTO (automatique).

Commande de température

La commande de température vous permet de régler la température de l'air qui circule par les bouches d'air. Pour diminuer la température, tournez la commande vers la gauche. Pour augmenter la température, tournez la commande vers la droite. Vous pouvez régler la température sur les côtés conducteur et passager.


Recirculation de l'air

Pour faire recirculer l'air dans l'habitacle, appuyez sur le bouton de recirculation d'air . Le témoin présent sur le bouton  s'allume.


La recirculation de l'air ne peut être activée lorsque le climatiseur est en mode de dégivrage avant .

Lorsque la température extérieure dépasse 21 °C (70 °F), le système de climatisation peut passer par défaut en mode de recirculation de l'air automatiquement pour réduire la consommation électrique globale. Pour quitter le mode recirculation d'air, sélectionnez le bouton d'entrée d'air frais pour accéder au mode air frais.

Entrée d'air frais

Appuyez sur la touche d'entrée d'air frais  pour que l'air extérieur pénètre dans l'habitacle.



Bouton A/C (climatiseur)



Faites démarrer le moteur, réglez la commande du ventilateur  à la vitesse désirée et appuyez sur le bouton A/C pour mettre le climatiseur en fonction. Pour éteindre le climatiseur, appuyez de nouveau sur le bouton A/C.

La fonction de refroidissement du climatiseur ne peut être activée que lorsque le moteur tourne.

Commande de direction de l'air

Le bouton MODE permet de contrôler manuellement la sortie d'air en sélectionnant les sorties d'air suivantes :

-  — L'air circule principalement par les bouches d'air centrales et latérales.
-  — L'air circule principalement par les bouches d'air centrales et latérales ainsi que par les bouches d'air du plancher.

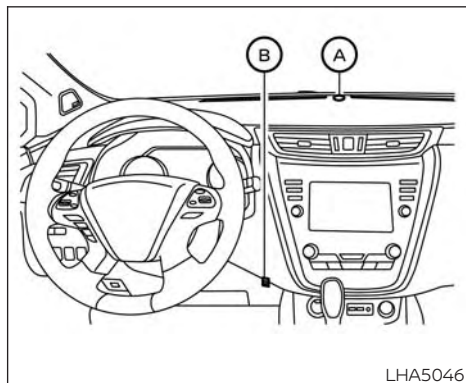
-  — L'air circule principalement par les bouches d'air du plancher et en partie par le dégivreur.
-  — L'air circule principalement par les bouches d'air du dégivreur et du plancher.

Désactivation du système

Appuyez sur le bouton ON-OFF (marche-hors fonction).

Interrupteur du dégivreur de lunette arrière et de rétroviseur extérieur (selon l'équipement)

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Interrupteur du dégivreur de lunette et de rétroviseurs extérieurs (selon l'équipement) » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.




CONSEILS D'UTILISATION

Les capteurs, **A** et **B** sur le tableau de bord, permettent au système de maintenir une température constante. Ne placez aucun objet sur ces capteurs ou à proximité de ces derniers.

- Lorsque le système de chauffage-climatisation est en mode de fonctionnement automatique et que la température du liquide de refroidissement et la température extérieure sont basses, la bouche d'air peut passer par défaut en mode de dégivrage pendant un maximum de 2 minutes et 30 secondes. Cette condition est normale. Après que la température du liquide de refroidissement s'est réchauffée, la bouche d'aération revient au mode pied et le fonctionnement se poursuit normalement.
- Lorsque les températures extérieure et intérieure de l'habitacle sont comprises entre la valeur modérée et la valeur élevée, le réglage d'admission peut passer par défaut à l'arrêt de la recirculation de l'air pour permettre que l'air frais pénètre dans l'habitacle. Vous pouvez remarquer la présence d'un débit d'air au niveau des bouches d'air du mode pied, du mode de chauffage à deux niveaux ou de désembuage latérales pendant un maximum de 15 secondes. Ceci peut se produire lorsque le précédent réglage de chauffage-climatisation est désactivé. Cette condition est normale. Après la sortie de l'air chaud initial, l'admission revient à la commande automatique, la sortie débit d'air revient aux

réglages précédents et la boîte de vitesses peut continuer à fonctionner normalement. Pour quitter, appuyez sur n'importe quel bouton de commande de chauffage-climatisation.

- Lorsque le climatiseur est en fonction, gardez le toit ouvrant transparent (selon l'équipement) fermé.
- Si le mode de ventilation et les bouches d'air choisis ne répondent pas à vos attentes, activez le mode .
- Quand vous changez de mode, vous pouvez sentir l'air circuler sur les pieds pendant un instant. Cette condition est normale.

ENTRETIEN DU CLIMATISEUR

Le climatiseur de votre véhicule NISSAN est rempli d'un frigorigène écologique.

Ce type de frigorigène n'est pas nocif pour la couche d'ozone.

L'entretien du climatiseur de votre véhicule NISSAN nécessite l'utilisation d'équipement de remplissage et de lubrifiants spéciaux. L'utilisation de fluides frigorigènes ou de lubrifiants non adéquats endommagera gravement votre climatiseur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Recommandations concernant le fluide frigorigène et le lubrifiant du climatiseur » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour effectuer l'entretien du climatiseur « écologique » de votre véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Le climatiseur contient du frigorigène haute pression. Afin d'éviter les blessures, il est essentiel que toute intervention faite sur le climatiseur soit effectuée par un technicien qualifié qui dispose de l'équipement adéquat.

PORT DE CHARGEMENT USB/iPod^{MD}



Deuxième rangée

Des ports de chargement USB/iPod^{MD} se trouvent dans la deuxième rangée à l'arrière de la console centrale. Ces ports chargent les appareils compatibles.

REMARQUE :

Seuls les ports de connexion USB situés sous le tableau de bord permettent la lecture des appareils USB/iPod^{MD} au moyen du système audio.

ANTENNE

Le véhicule est équipé d'une antenne sous forme d'aileron de requin et le circuit de l'antenne est imprimé dans la lunette arrière.

⚠ MISE EN GARDE

- **Ne placez pas de pellicule métallisée près de la lunette arrière et n'y attachez pas de pièces métalliques. Ces articles pourraient nuire à la réception radio ou être une source de bruit.**
- **Pendant le nettoyage de la paroi intérieure de la lunette arrière, prenez soin de ne pas égratigner ni endommager l'antenne. Essayez légèrement avec un chiffon doux et humide le long de l'antenne.**

TÉLÉPHONE DE VOITURE OU RADIO BP

Si vous installez un poste de bande publique, un radio-amateur ou un téléphone de voiture dans votre véhicule, respectez les précautions suivantes pour prévenir toute interférence avec le circuit de commande du moteur et les autres composants électroniques.

AVERTISSEMENT

- **La conduite d'un véhicule exige toute l'attention du conducteur. Ce dernier ne devrait donc pas utiliser son téléphone cellulaire lorsqu'il est au volant. Les lois de certaines régions interdisent l'utilisation d'un téléphone cellulaire en conduisant.**
- **Si vous devez téléphoner en conduisant, il est vivement recommandé d'utiliser le mode « mains libres » de votre téléphone cellulaire. Faites preuve d'une grande prudence en tout temps et concentrez-vous sur la conduite du véhicule.**
- **Si vous ne pouvez pas consacrer toute votre attention à la conduite du véhicule en parlant au téléphone, rangez le véhicule en lieu sûr et immobilisez-le.**

MISE EN GARDE

- **L'antenne doit être placée aussi loin que possible des modules de commande du moteur.**
- **Assurez-vous qu'il y a au moins 20 cm (8 po) entre le fil de l'antenne et les faisceaux du dispositif de commande électronique. Faites passer le fil de l'antenne loin de tout faisceau.**
- **Procédez au réglage du rapport d'onde stationnaire de l'antenne conformément aux instructions du fabricant.**
- **Branchez le fil de masse du châssis de radio BP à la carrosserie.**
- **Pour obtenir des renseignements supplémentaires, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour l'entretien.**

5 Démarrage et conduite

Précautions pour le démarrage et la conduite . . .	5-6	Avant de démarrer le moteur	5-22
Gaz d'échappement (monoxyde de carbone)	5-6	Démarrage du moteur	5-23
Catalyseur trifonctionnel	5-7	Démarrage à distance du moteur (selon l'équipement)	5-24
Système de surveillance de la pression des pneus	5-8	Conduite du véhicule	5-25
Précautions de conduite sur route et hors route	5-12	Transmission à variation continue	5-25
Pour éviter les collisions et les renversements	5-13	Frein de stationnement	5-31
Récupération d'un véhicule hors route	5-13	Reconnaissance de signalisation routière (selon l'équipement)	5-32
Perte rapide de pression d'air	5-14	Fonctionnement du système	5-33
Conduite et consommation d'alcool ou de drogues	5-14	Activation et désactivation du système de reconnaissance de signalisation routière	5-34
Consignes de sécurité pour la conduite	5-15	Système temporairement indisponible	5-35
Commutateur d'allumage à bouton-poussoir	5-18	Anomalie du système	5-35
Portée	5-19	Entretien du système	5-35
Positions du commutateur d'allumage par bouton-poussoir	5-20	Systèmes d'avertissement du déport de couloir (LDW) (selon l'équipement)	5-35
Coupure du moteur en cas d'urgence	5-21	Fonctionnement du système d'avertissement du déport de voie	5-37
Décharge de la pile de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key ^{MD}	5-21	Activation et désactivation du système d'avertissement du déport de voie	5-38
Système antidémarrage du véhicule NISSAN	5-22	Limitations du système d'avertissement du déport de voie	5-39

Système temporairement indisponible	5-40	Situations de conduite du système	
Anomalie du système	5-40	d'avertissement d'angle mort	5-55
Entretien du système.	5-41	Système temporairement indisponible	5-58
Système d'intervention de changement de		Entretien du système.	5-59
voie intelligent (selon l'équipement).	5-42	Système d'alerte de circulation transversale	
Fonctionnement du système		arrière (RCTA) (selon l'équipement).	5-60
d'intervention de changement de voie		Fonctionnement du système d'alerte	
intelligent	5-43	de circulation transversale arrière	5-61
Activation et désactivation du système		Activation et désactivation du système	
d'intervention de changement de voie		d'alerte de circulation transversale	
intelligent	5-45	arrière.	5-63
Limites du système d'intervention de		Limites du système d'alerte de	
changement de voie intelligent.	5-46	circulation transversale arrière	5-64
Système temporairement indisponible	5-47	Système temporairement indisponible	5-67
Anomalie du système	5-48	Entretien du système.	5-68
Entretien du système.	5-49	Régulateur de vitesse (selon l'équipement)	5-70
Système d'avertissement sur angle mort		Précautions relatives à l'utilisation du	
(BSW) (selon l'équipement).	5-49	régulateur de vitesse	5-70
Fonctionnement du système		Fonctionnement du régulateur de	
d'avertissement sur angle mort	5-51	vitesse	5-70
Activation et désactivation du système		Régulateur de vitesse adaptatif	
d'avertissement d'angle mort	5-53	(selon l'équipement)	5-73
Limites du système d'avertissement		Comment sélectionner le mode du	
d'angle mort	5-53	régulateur de vitesse	5-75

Mode de contrôle d'intervalle entre les véhicules	5-75
Utilisation du mode de contrôle d'intervalle entre les véhicules	5-77
Contacteurs du mode de contrôle d'intervalle entre les véhicules	5-78
Limites du mode de contrôle d'intervalle entre les véhicules	5-86
Système temporairement indisponible	5-91
Entretien du système	5-93
Mode classique (vitesse stable) du régulateur de vitesse	5-94
Freinage automatique arrière (selon l'équipement)	5-100
Fonctionnement du système de freinage automatique arrière	5-101
Activation ou désactivation du système de freinage automatique arrière	5-103
Limites du système de freinage automatique arrière	5-103
Anomalie du système	5-105
Entretien du système	5-105
Système de freinage d'urgence automatique (selon l'équipement)	5-106

Fonctionnement du système de freinage d'urgence automatique	5-107
Activation ou désactivation du système de freinage d'urgence automatique	5-109
Limites du système de freinage d'urgence automatique	5-110
Système temporairement indisponible	5-111
Anomalie du système	5-112
Entretien du système	5-113
Système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons (selon l'équipement)	5-115
Fonctionnement du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons	5-116
Activation et désactivation du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons	5-118
Limitations du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons	5-119
Système temporairement indisponible	5-122
Anomalie du système	5-123
Entretien du système	5-124

Système de détection de collision frontale intelligent	5-125	Réduction de la consommation de carburant	5-143
Fonctionnement du système d'évitement de collision de recul	5-127	Transmission intégrale (selon l'équipement) ...	5-143
Activation ou désactivation du système d'évitement de collision de recul	5-128	Techniques de stationnement dans les côtes	5-146
Limites du système d'évitement de collision de recul	5-129	Direction assistée	5-147
Système temporairement indisponible	5-134	Circuit de freinage	5-148
Anomalie du système	5-135	Précautions relatives au freinage	5-148
Entretien du système	5-135	Système de freinage antiblocage (ABS)	5-149
Système d'alerte vigilance conducteur intelligent (I-DA)	5-137	Assistance au freinage	5-150
Fonctionnement du système d'alerte vigilance conducteur intelligent	5-138	Système de Contrôle dynamique du véhicule ..	5-151
Comment activer/désactiver le système d'alerte vigilance conducteur intelligent	5-139	Montée en hauteur et accumulation	5-153
Limites du système d'alerte vigilance conducteur intelligent	5-140	Distribution de force de freinage	5-153
Programme de rodage	5-141	Système d'assistance au départ en pente	5-154
Conseils pour une conduite économe en carburant	5-141	Système de sonar avant et arrière (selon l'équipement)	5-155
		Activation et désactivation du système de sonar avant et arrière	5-157
		Conduite par temps froid	5-158
		Déblocage d'une serrure de portière gelée	5-158
		Antigel	5-158

Batterie5-158
Vidange du circuit de refroidissement 5-158
Pneus 5-158

Équipement hivernal 5-159
Conduite sur la neige ou sur la glace 5-159
Chauffe-moteur (selon l'équipement)..... 5-159

PRÉCAUTIONS POUR LE DÉMARRAGE ET LA CONDUITE

AVERTISSEMENT

- Ne laissez pas seuls dans votre véhicule des enfants ou des personnes qui ont habituellement besoin de l'aide d'autres personnes. Ne laissez pas non plus les animaux de compagnie sans surveillance. Ils pourraient se blesser ou blesser quelqu'un accidentellement en mettant le véhicule en marche par inadvertance. De plus, par temps chaud et ensoleillé, la température de l'habitacle peut rapidement s'élever au point de provoquer des lésions graves, voire mortelles, à une personne ou à un animal enfermé dans le véhicule.
- Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. N'empilez pas les bagages plus hauts que les dossiers de sièges. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.


- Le dépassement de la capacité de porte-bagages peut changer le centre de gravité du véhicule et nuire à sa tenue de route et à sa stabilité, ce qui peut provoquer un accident et entraîner des blessures graves ou mortelles.

GAZ D'ÉCHAPPEMENT (monoxyde de carbone)

AVERTISSEMENT

- Évitez d'inhaler les gaz d'échappement, car ils contiennent du monoxyde de carbone, une substance incolore et inodore. Le monoxyde de carbone est un produit dangereux qui peut causer des évanouissements, voire entraîner la mort.
- Si vous pensez que des gaz d'échappement pénètrent dans le véhicule, conduisez avec toutes les glaces complètement ouvertes et faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.
- Ne faites pas tourner le moteur dans un endroit fermé tel qu'un garage.

- Ne stationnez pas votre véhicule en laissant le moteur en marche, peu importe la durée de votre absence.
- Pour prévenir l'infiltration des gaz d'échappement dans l'habitacle, n'ouvrez pas le hayon ni les déflecteurs arrière lorsque le véhicule est en mouvement. Prenez les précautions suivantes si vous devez absolument rouler avec le hayon ou un déflecteur arrière ouvert :

1. Ouvrez toutes les glaces.
2. Tournez le bouton de recirculation d'air  à la position hors fonction et la commande du ventilateur à la position de vitesse élevée, pour faire circuler l'air.

- Si vous devez acheminer des câbles électriques ou d'autres connexions de la remorque par le joint du hayon ou par la carrosserie, suivez les recommandations du fabricant pour prévenir la pénétration de monoxyde de carbone dans le véhicule.
- Une vérification du système d'échappement et de la carrosserie doit être effectuée par un mécanicien qualifié lorsque :

- a. le véhicule est soulevé pour l'entretien;
- b. vous croyez que des gaz d'échappement s'infiltrent dans l'habitacle;
- c. vous avez noté un changement au niveau du bruit émis par le système d'échappement;
- d. le système d'échappement, le sous-basement ou l'arrière du véhicule ont subi des dommages à la suite d'un accident.

CATALYSEUR TRIFONCTIONNEL

Le système d'échappement de votre véhicule contient un dispositif antipollution appelé catalyseur trifonctionnel. Afin de favoriser la réduction des émissions polluantes, les gaz d'échappement sont brûlés à des températures très élevées dans le catalyseur trifonctionnel.

AVERTISSEMENT

- Les gaz d'échappement et le système d'échappement sont très chauds. Éloignez les personnes, les animaux et les matières inflammables des composants du système d'échappement.
- N'immobilisez pas et ne stationnez pas votre véhicule sur une surface recouverte de matières inflammables comme du gazon sec, de vieux papiers ou des chiffons. Ces matières pourraient s'enflammer et provoquer un incendie.

MISE EN GARDE

- N'utilisez pas d'essence au plomb. Les dépôts générés par l'essence au plomb compromettent considérablement la capacité du catalyseur trifonctionnel à réduire les polluants d'échappement.

- Faites régulièrement effectuer des mises au point de votre moteur. Des anomalies au niveau de l'allumage, de l'injection de carburant ou des circuits électriques peuvent laisser pénétrer du carburant trop riche dans le catalyseur trifonctionnel et faire surchauffer celui-ci. Il ne faut pas continuer de conduire votre véhicule en cas de ratés d'allumage du moteur ou si vous remarquez une nette perte de rendement ou d'autres anomalies de fonctionnement. Faites inspecter votre véhicule immédiatement. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.
- Évitez de conduire le véhicule lorsque le niveau de carburant est très bas. Une panne sèche peut provoquer des ratés d'allumage du moteur et endommager le catalyseur trifonctionnel.
- Ne faites pas tourner le moteur de votre véhicule à un régime trop élevé pendant qu'il se réchauffe.
- Ne tentez pas de faire démarrer le moteur de votre véhicule en poussant ce dernier ou en le remorquant.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

Vérifiez la pression de tous les pneus, y compris le pneu de secours (selon l'équipement) une fois par mois, à froid, puis gonflez-les à la pression recommandée par le constructeur du véhicule sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est doté de pneus de taille différente que celle indiquée sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devriez déterminer la pression de gonflage appropriée pour ces pneus.)

Par mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus qui allume un témoin d'avertissement de basse pression des pneus lorsqu'un ou plusieurs pneus sont considérablement sous-gonflés. Pour cette raison, si le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume, vous devriez immobiliser le véhicule et vérifier vos pneus dès que possible, puis les gonfler à la pression appropriée. La conduite sur un pneu considérablement dégonflé fait surchauffer le pneu, ce qui peut entraîner une défaillance du pneu. De plus, un pneu sous-gonflé aug-

mente la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile de la bande de roulement et peut compromettre le comportement routier et la capacité de freinage du véhicule.

Veuillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien adéquat des pneus, et qu'il incombe toujours au conducteur de maintenir les pneus correctement gonflés, même si l'état de sous-gonflage n'allume pas le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus pour indiquer que le système ne fonctionne pas normalement. Le témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus est combiné au témoin d'avertissement de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis il demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages subséquents du véhicule tant que l'anomalie persiste. Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, le système peut ne pas détecter ni signaler de basses pressions. Les anomalies du sys-

tème de surveillance de la pression des pneus surviennent pour diverses raisons, y compris l'installation de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus après avoir remplacé un pneu ou une roue pour vous assurer que les pneus de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement.

Renseignements additionnels :

- Lors du remplacement d'une roue qui n'est pas équipée d'un système de surveillance de la pression des pneus, comme la roue de secours, le système de surveillance de la pression des pneus ne surveille pas la pression de la roue de secours.
- Le système de surveillance de la pression des pneus n'est actif que lorsque le véhicule roule à plus de 25 km/h (16 mi/h). De plus, ce système peut ne pas détecter la chute soudaine de la pression d'un pneu (par exemple, la crevaison d'un pneu pendant la conduite).

- Même si vous avez réglé la pression des pneus, le témoin d'avertissement de basse pression des pneus ne s'éteint pas automatiquement. Une fois la pression des pneus réglée à la pression recommandée, il faudra rouler à plus de 25 km/h (16 mi/h) pour activer le système de surveillance de la pression des pneus et désactiver le témoin d'avertissement de basse pression des pneus. Utilisez un manomètre pour pneus pour vérifier la pression des pneus.
- L'avertissement « Pression de pneu. Ajouter air » s'affiche à l'écran multifonction lorsque le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume et qu'une basse pression des pneus est détectée. L'avertissement « Tire Pressure Low - Add Air » (basse pression des pneus - gonfler les pneus) disparaît lorsque le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'éteint.
- Le message d'avertissement « Tire Pressure Low - Add Air » (basse pression des pneus - gonfler les pneus) s'affiche chaque fois que le commutateur d'allumage se trouve à la position ON (marche) tant que le témoin d'avertissement de basse pression des pneus demeure allumé.
- L'avertissement « Pression de pneu. Ajouter air » ne s'affiche pas si le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume pour indiquer une anomalie du système de surveillance de la pression des pneus.
- La pression des pneus augmente et diminue en fonction de la chaleur engendrée par les conditions de fonctionnement du véhicule et la température extérieure. Ne réduisez pas la pression des pneus après avoir conduit le véhicule, car la pression des pneus augmente après la conduite. Une température extérieure basse peut refroidir l'air à l'intérieur du pneu, ce qui peut causer une diminution de la pression de gonflage du pneu. Cela peut causer l'activation du témoin d'avertissement de basse pression des pneus. Si le témoin s'allume, vérifiez la pression de tous les pneus.

- L'étiquette d'information sur les pneus et la charge est apposée dans l'ouverture de la portière du conducteur.
- Vous pouvez aussi vérifier la pression de tous les pneus (sauf le pneu de la roue secours) à l'écran multifonction. L'ordre d'affichage de pression des pneus correspond à l'ordre réel de position des pneus.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Témoin d'avertissement de basse pression des pneus » du chapitre « Commandes et instruments » et la section « Système de surveillance de la pression des pneus » du chapitre « En cas d'urgence » du présent manuel.

AVERTISSEMENT

- **Les ondes radioélectriques peuvent nuire au fonctionnement des appareils médicaux électriques. Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque doivent communiquer avec le fabricant de l'appareil médical électrique pour connaître les interférences possibles avant l'utilisation.**

- Si le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume pendant la conduite, évitez de braquer le volant ou de freiner brusquement, ralentissez, dirigez-vous vers un endroit sécuritaire et immobilisez le véhicule dès que possible. La conduite avec un pneu insuffisamment gonflé peut causer des dommages permanents au pneu et augmente la probabilité de défaillance du pneu. Votre véhicule pourrait subir des dommages importants et vous pourriez avoir un accident entraînant des blessures graves. Vérifiez la pression de tous les pneus. Effectuez un réglage de pression À FROID, tel que spécifié sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge, pour ainsi désactiver le témoin d'avertissement de basse pression des pneus. Si vous avez un pneu crevé, montez la roue de secours dès que possible. (Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le remplacement d'un pneu crevé, consultez la section « Pneu crevé » du chapitre « En cas d'urgence » du présent manuel.)

- Lors du remplacement d'une roue qui n'est pas équipée d'un système de surveillance de la pression des pneus, comme la roue de secours, lorsqu'une roue de secours est montée ou lorsqu'une roue est remplacée, la pression des pneus n'est pas indiquée, le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas et le témoin d'avertissement de basse pression des pneus clignote pendant environ une minute. Le témoin demeure allumé après une minute. Faites remplacer vos pneus ou réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.
- L'utilisation de pneus de remplacement autres que ceux précisés par NISSAN peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.
- N'injectez aucun produit d'étanchéité pour pneu, liquide ou en aérosol, dans les pneus. Le fonctionnement des capteurs de pression des pneus pourrait s'en trouver compromis.

MISE EN GARDE

- Le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement lorsque les roues sont munies de chaînes antidérapantes ou lorsque la neige les recouvre complètement.
- N'installez pas de pellicule métallisée ou d'autre pièce en métal (antenne, etc.) sur les glaces. Cela peut nuire à la réception des signaux des capteurs de pression des pneus, et le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionnera pas correctement.

Certains dispositifs et émetteurs pourraient entraver temporairement le fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus et provoquer l'allumage du témoin d'avertissement de basse pression des pneus.

Exemples :

- Des équipements ou des dispositifs électriques situés à proximité du véhicule qui utilisent des fréquences radio proches de celles du système.

- Un émetteur utilisant des fréquences radio proches de celles du système qui se trouve dans l'habitacle ou à proximité du véhicule.
- Un ordinateur (ou un autre équipement similaire) ou un convertisseur continu-alternatif est utilisé dans l'habitacle ou à proximité du véhicule.

Le témoin d'avertissement de basse pression des pneus peut s'allumer dans les cas suivants :

- Si le véhicule est équipé d'une roue ou d'un pneu dépourvu du système de surveillance de la pression des pneus.
- Si le système de surveillance de la pression des pneus a été remplacé et le code d'identification n'a pas été enregistré.
- Si la roue n'est pas recommandée par NISSAN.

Avertissement de la FCC :

Aux États-Unis :

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

REMARQUE :

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Au Canada :

Ce dispositif est conforme aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence et (2) il doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

Système de surveillance de la pression des pneus avec fonction d'alerte de gonflage facilité

Lorsque vous gonflez un pneu insuffisamment gonflé, le système de surveillance de la pression des pneus avec fonction d'alerte de gonflage facilité fournit des signaux visuels et sonores à l'extérieur du véhicule pour vous aider à gonfler les pneus à la pression À FROID recommandée.

Configuration du véhicule

1. Stationnez le véhicule dans un endroit sûr et de niveau.
2. Serrez le frein de stationnement et placez le levier sélecteur à la position P (stationnement).
3. Placez le commutateur d'allumage en position ON (marche). Ne faites pas démarrer le moteur.

Fonctionnement

1. Gonflez le pneu.
2. Après quelques secondes, les feux de détresse commencent à clignoter.

3. Lorsque la pression désignée est atteinte, l'avertisseur sonore retentit une fois et les feux de détresse cessent de clignoter.
4. Effectuez les étapes ci-dessus pour chaque pneu.
 - Si le pneu est trop gonflé d'environ 30 kPa (4 lb/po²), l'avertisseur sonore retentit et les feux de détresse clignent trois fois. Pour corriger la pression, appuyez brièvement sur le pointeau de la tige de soupape du pneu pour relâcher la pression. Lorsque la pression atteint la pression désignée, l'avertisseur sonore retentit une fois.
 - Si les feux de détresse ne clignent pas dans les 15 secondes environ après le début du gonflage, la fonction d'alerte de gonflage facilité n'est pas fonctionnelle.
 - Le système de surveillance de la pression des pneus n'active pas la fonction d'alerte de gonflage facilité dans les conditions suivantes :
 - Dans le cas d'interférences provenant d'un dispositif externe ou d'un émetteur.

- La pression d'air de l'appareil de gonflage n'est pas suffisante pour permettre le gonflage du pneu.
- Une anomalie est présente dans le système de surveillance de la pression des pneus.
- L'avertisseur sonore ou les feux de détresse sont défectueux.
- Le code d'identification du capteur de pression du pneu n'est pas enregistré dans le système.
- La pile du capteur de pression du pneu est faible.
- Si la fonction d'alerte de gonflage facilité n'est pas fonctionnelle en raison d'interférences au système de surveillance de la pression des pneus, avancez ou reculez le véhicule d'environ 1 m (3 pi) et essayez de nouveau.

Si la fonction d'alerte de gonflage facilité n'est toujours pas fonctionnelle, utilisez alors un manomètre pour pneus.

PRÉCAUTIONS DE CONDUITE SUR ROUTE ET HORS ROUTE

Le taux de renversement des véhicules utilitaires est beaucoup plus élevé que celui des autres véhicules.

Les véhicules utilitaires ont une garde au sol plus élevée que les voitures de tourisme, ce qui les rend aptes à diverses applications sur route et hors route. Mais leur centre de gravité est, de ce fait, plus élevé que celui des véhicules ordinaires. Un des avantages qu'offre une garde au sol plus élevée est une meilleure visibilité de la route, ce qui permet d'anticiper les problèmes. Par contre, les véhicules utilitaires ne sont pas conçus pour prendre les virages aussi rapidement que les véhicules à deux roues motrices classiques, pas plus d'ailleurs que les voitures sport surbaissées ne sont conçues pour faire face avec succès aux conditions hors route. Dans la mesure du possible, évitez les virages brusques à grande vitesse. Comme dans le cas de tout autre véhicule de ce type, une conduite inappropriée peut mener à une perte de maîtrise et à un renversement. En cas de renversement, les risques de blessures mortelles sont accrus pour les personnes qui n'ont pas bouclé leur ceinture.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Mesures de sécurité pour la conduite » dans ce chapitre.

POUR ÉVITER LES COLLISIONS ET LES RENVERSEMENTS

AVERTISSEMENT

Si ce véhicule n'est pas conduit de façon prudente et sécuritaire, une perte de maîtrise du véhicule ou un accident peut survenir.

Faites preuve de vigilance et conduisez prudemment en tout temps. Respectez le code de la sécurité routière. Évitez la vitesse excessive, les virages à haute vitesse et les coups de volant parce que ces comportements peuvent vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

Comme c'est le cas pour tout autre véhicule, une perte de maîtrise peut vous faire entrer en collision avec d'autres véhicules ou des objets. Le véhicule peut également se renverser, particulièrement si la perte de maîtrise entraîne un dérapage latéral.

Évitez de conduire lorsque vous êtes fatigué et restez attentif en tout temps. Ne conduisez jamais si vous êtes sous l'influence de

l'alcool ou de la drogue (y compris les médicaments avec ou sans ordonnance qui causent de la somnolence). Bouclez toujours votre ceinture de sécurité, conformément aux instructions du chapitre « Sécurité - Sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire » du présent manuel, et exigez que les autres passagers de votre véhicule fassent de même.

Les ceintures de sécurité contribuent à réduire les risques de blessures en cas de collision ou de renversement. **En cas de renversement, les risques de blessures ou de mort sont accrus pour les personnes n'ayant pas bouclé leur ceinture ou l'ayant bouclée incorrectement.**

RÉCUPÉRATION D'UN VÉHICULE HORS ROUTE

Pendant la conduite, les roues du côté droit ou du côté gauche peuvent involontairement quitter la chaussée. En pareil cas, conservez la maîtrise du véhicule conformément à la procédure ci-dessous. Notez que cette procédure ne sert que de guide général. Le véhicule doit être conduit en fonction de l'état du véhicule, de la route et de la circulation.

1. Demeurez calme et ne réagissez pas de façon excessive.

2. Ne serrez pas les freins.
3. Tenez fermement le volant des deux mains et tentez de maintenir une trajectoire directe.
4. Au moment opportun, relâchez lentement la pédale d'accélérateur pour graduellement ralentir le véhicule.
5. Si aucun obstacle ne croise votre trajectoire, dirigez le véhicule pour qu'il suive la route pendant que le véhicule ralentit. Ne tentez pas de revenir sur la chaussée avant que la vitesse du véhicule soit réduite.
6. Lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité, tournez graduellement le volant jusqu'à ce que les deux pneus reviennent sur la chaussée. Lorsque tous les pneus se trouvent sur la chaussée, dirigez le véhicule pour qu'il demeure dans la voie appropriée.
 - Si vous décidez qu'il est impossible de revenir sur la chaussée en toute sécurité en raison de l'état du véhicule, de la route ou de la circulation, ralentissez graduellement le véhicule pour l'immobiliser en lieu sûr hors route.

PERTE RAPIDE DE PRESSION D'AIR

Une perte rapide de pression d'air ou un éclatement peut survenir si le pneu est crevé ou s'il a été endommagé en heurtant un trottoir ou un nid de poule. Une perte rapide de pression d'air peut aussi être provoquée par la conduite sur des pneus insuffisamment gonflés.

Une perte rapide de pression d'air peut nuire à la tenue de route et à la stabilité du véhicule, particulièrement à des vitesses élevées.

Contribuez à prévenir toute perte rapide de pression d'air en conservant la pression d'air appropriée et en faisant un examen visuel des pneus pour vous assurer de l'absence d'usure et de dommages. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Roues et pneus » dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel. Si un pneu perd rapidement de l'air ou éclate pendant la conduite, conservez la maîtrise du véhicule en suivant la procédure ci-dessous. Notez que cette procédure ne sert que de guide général. Le véhicule doit être conduit en fonction de l'état du véhicule, de la route et de la circulation.

5-14 Démarrage et conduite

AVERTISSEMENT

S'il y a perte soudaine de pression d'air d'un pneu, le véhicule se déplace ou tire généralement dans la direction du pneu crevé. Dans ce cas, la perte de maîtrise du véhicule peut provoquer une collision et causer des blessures.

Pour aider à éviter de perdre la maîtrise du véhicule :

- **Ne serrez pas rapidement les freins.**
- **Ne relâchez pas rapidement la pédale d'accélérateur.**
- **Ne tournez pas rapidement le volant.**

1. Demeurez calme et ne réagissez pas de façon excessive.
2. Tenez fermement le volant des deux mains et tentez de maintenir une trajectoire directe.
3. Au moment opportun, relâchez lentement la pédale d'accélérateur pour graduellement ralentir le véhicule.
4. Dirigez graduellement le véhicule en lieu sûr hors de la route et à l'écart de la circulation dans la mesure du possible.

5. Serrez légèrement la pédale de frein pour graduellement immobiliser le véhicule.
6. Allumez les feux de détresse et communiquez avec un service d'assistance routière pour faire changer le pneu. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Remplacement d'un pneu crevé » du chapitre « En cas d'urgence » de ce manuel.

CONDUITE ET CONSOMMATION D'ALCOOL OU DE DROGUES

AVERTISSEMENT

Ne conduisez jamais lorsque vous êtes sous l'influence de l'alcool ou de la drogue. La présence d'alcool dans le sang réduit la coordination des mouvements, augmente le temps de réaction et fausse le jugement. Si vous conduisez après avoir consommé de l'alcool, vous augmentez vos risques d'être impliqué dans un accident avec blessures. De plus, l'alcool pourrait accroître la gravité de vos blessures en cas d'accident.

NISSAN s'engage à construire des véhicules sécuritaires. Toutefois, même le véhicule le plus sécuritaire peut représenter un danger si son conducteur a consommé de l'alcool avant de prendre la route. Chaque année, des milliers de personnes sont blessées ou tuées dans des collisions impliquant des conducteurs qui ont consommé de l'alcool. Même si les lois relatives aux quantités d'alcool pouvant être consommées diffèrent selon les territoires, il est évident que l'alcool a des effets différents d'une personne à l'autre, effets sous-estimés par la plupart des gens.

N'oubliez pas que l'alcool et la conduite ne font pas bon ménage! Cela s'applique également aux drogues (médicaments avec ou sans ordonnance) et drogues illégales. Ne prenez jamais le volant si vos capacités de conduite sont compromises par l'alcool, les drogues ou par toute condition physique susceptible de modifier votre comportement au volant.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR LA CONDUITE

La conception de votre véhicule NISSAN vous permet de l'utiliser sur la route ou hors route. Cependant, contrairement aux véhicules hors route classiques, votre véhicule

NISSAN est conçu principalement pour une utilisation dans le cadre des loisirs. Évitez donc de traverser des nappes profondes d'eau ou de boue.

N'oubliez pas qu'il est plus difficile de rouler sur de mauvaises routes ou de se dégager de la neige ou de la boue profonde avec un modèle à deux roues motrices qu'avec un modèle à transmission intégrale.

Veuillez suivre les consignes suivantes :

AVERTISSEMENT

- **Le patinage des roues avant sur des surfaces glissantes peut entraîner l'affichage du message d'avertissement de transmission intégrale et le passage du système à transmission intégrale du mode transmission intégrale au mode 2 roues motrices. Ceci pourrait réduire l'adhérence. Soyez particulièrement prudent lorsque vous tractez une remorque (modèles à transmission intégrale).**

- **Lorsque vous roulez hors route, conduisez prudemment et évitez les zones dangereuses. Chaque occupant du véhicule doit être correctement assis et porter sa ceinture de sécurité. De cette façon, vos passagers et vous-même serez bien retenus lorsque le véhicule roulera en terrain accidenté.**
- **Ne conduisez pas perpendiculairement à une pente raide. Montez ou descendez-la plutôt de front. Les véhicules tout-terrain peuvent se renverser plus facilement sur les côtés que vers l'avant ou vers l'arrière.**
- **Certaines pentes peuvent se révéler trop raides pour votre véhicule. Si vous tentez de les monter, le moteur de votre véhicule risque de caler. Si vous tentez de les descendre, il se peut que vous ne soyez pas en mesure de maîtriser votre vitesse. Si vous tentez de les traverser perpendiculairement, votre véhicule risque de se renverser.**
- **Ne passez pas d'un rapport à un autre lorsque vous descendez une pente, car vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule.**

- Faites preuve de vigilance lorsque vous conduisez jusqu'au sommet d'une pente. L'autre versant peut être très abrupt ou présenter d'autres dangers qui risquent de causer un accident.
- Si le moteur cale dans une côte abrupte ou si vous ne pouvez pas vous rendre jusqu'en haut, n'essayez jamais de faire demi-tour. Votre véhicule risque de se renverser. Engagez toujours la marche arrière (R) pour reculer en ligne droite et utilisez les freins pour maîtriser votre vitesse.
- Si vous freinez de façon intensive en descente, les freins peuvent finir par s'échauffer et s'évanouir, ce qui peut contribuer à vous faire perdre la maîtrise du véhicule et provoquer un accident. Servez-vous des freins avec modération et utilisez plutôt un rapport de vitesse inférieur pour ralentir le véhicule.

- Des bagages mal fixés peuvent être projetés pendant la conduite en terrain accidenté. Fixez fermement tous les bagages chargés afin d'éviter qu'ils ne soient projetés vers l'avant et que vos passagers et vous ne subissiez des blessures.
- Le dépassement de la capacité de porte-bagages peut relever excessivement le centre de gravité et compromettre la tenue de route et la stabilité du véhicule.
- Installez les bagages lourds dans l'espace de chargement en les poussant vers l'avant du véhicule et en évitant le plus possible de les empiler. N'équipez pas votre véhicule de pneus plus larges que ceux recommandés dans ce manuel, car des pneus trop larges pourraient provoquer un capotage de votre véhicule.
- Ne tenez pas votre volant par son rebord intérieur ou par ses branches lorsque vous conduisez hors route. Le volant pourrait bouger soudainement et vous blesser les mains. Tenez-le plutôt par son rebord extérieur.

- Avant de démarrer le véhicule, assurez-vous que le conducteur et tous les passagers ont bouclé leur ceinture de sécurité.
- Laissez toujours les carpettes en place lorsque vous conduisez, car le plancher peut devenir chaud.
- Réduisez votre vitesse en présence de forts vents latéraux. Étant donné que votre véhicule NISSAN a un centre de gravité plus élevé, il est plus susceptible de réagir à de tels vents. En conduisant moins vite, vous conserverez une meilleure maîtrise de votre véhicule.
- Ne conduisez pas dans des conditions qui exigent de dépasser la capacité nominale des pneus, même lorsque le mode à transmission intégrale est engagé.

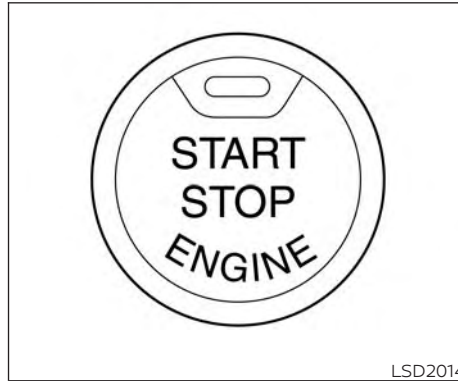
- Pour les véhicules à transmission intégrale, ne tentez pas de soulever deux des roues du sol et de passer à une gamme de marche avant ou en marche arrière lorsque le moteur tourne. Vous pourriez ainsi endommager les organes de transmission du véhicule, ou ce dernier pourrait se déplacer soudainement et entraîner des dommages ou des blessures graves.
- Ne contrôlez jamais un véhicule à transmission intégrale sur un dynamomètre conçu pour un véhicule à deux roues motrices (tel qu'utilisé dans certaines provinces ou dans certains États en vue des contrôles anti-pollution) ou un autre équipement semblable, même si les deux autres roues sont soulevées du sol. Avant de soumettre votre véhicule au dynamomètre, assurez-vous d'informer le personnel du centre de contrôle qu'il s'agit d'un modèle à transmission intégrale. L'utilisation d'un équipement d'essai inadapté pourrait endommager les organes de transmission du véhicule, ou ce dernier pourrait se déplacer soudainement et entraîner des dommages ou des blessures graves.

- Lorsqu'une roue est soulevée du sol en raison d'une surface qui n'est pas de niveau, ne faites pas patiner la roue de façon excessive.
- L'accélération rapide, les virages serrés ou les freinages brusques peuvent vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule.
- Autant que possible, évitez les virages brusques, surtout à grande vitesse. Le centre de gravité de votre véhicule NISSAN est plus élevé que celui d'un véhicule de tourisme. Le véhicule n'est pas conçu pour négocier un virage aux mêmes vitesses que les voitures de tourisme.
- Si vous ne tenez pas compte de cette différence, vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule qui pourrait alors se retourner.

- Utilisez toujours des pneus des mêmes types, dimensions, marque, construction (à carcasse diagonale, à carcasse diagonale ceinturée ou à carcasse radiale) et dessin de bande de roulement sur les quatre roues. Installez des chaînes antidérapantes sur les roues avant lorsque vous roulez sur des routes glissantes et conduisez prudemment.
- Assurez-vous de vérifier les freins juste après avoir conduit dans la boue ou dans l'eau. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez le paragraphe « Précautions relatives au freinage » dans ce chapitre.
- Évitez de stationner votre véhicule sur des côtes abruptes. Si vous sortez du véhicule et si celui-ci roule vers l'avant, vers l'arrière ou de côté, vous pourriez être blessé.

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE À BOUTON-POUSSOIR

- Des entretiens plus fréquents seront nécessaires si, en conduite hors route, du sable, de la boue ou de l'eau atteint la hauteur des entretoises des roues de votre véhicule. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se reporter à la section « Entretien dans des conditions d'utilisation difficiles » dans le chapitre « Entretien et calendriers » du présent manuel.



⚠ AVERTISSEMENT

N'enfoncez pas le commutateur d'allumage par bouton-poussoir lorsque vous roulez, sauf en cas d'urgence. (Le moteur s'arrête lorsque le commutateur d'allumage est enfoncé trois fois consécutives en moins d'une seconde et demie ou lorsque le commutateur d'allumage est maintenu enfoncé pendant plus de deux secondes.) Si le moteur s'arrête pendant la conduite, vous risquez une collision ou de graves blessures.

Lorsque vous appuyez sur le commutateur d'allumage à bouton-poussoir sans enfoncer la pédale de frein, le commutateur d'allumage s'allume.

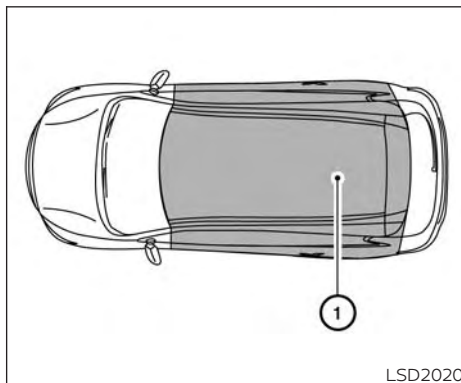
Si le commutateur d'allumage est à la position LOCK (antivol-verrouillé) ou OFF (hors fonction), appuyez sur le centre du commutateur d'allumage :

- une fois pour la position ACC (accessoires);
- deux fois pour la position ON (marche);
- trois fois pour passer à la position OFF (hors fonction).

Vous pouvez déplacer le levier sélecteur hors de la position P (stationnement) lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ON (marche) et que la pédale de frein est enfoncée.

Si la batterie du véhicule est déchargée, le commutateur d'allumage ne peut pas être déplacé de la position LOCK (antivol-verrouillé).

Certains témoins et avertissements s'afficheront à l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Écran multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.



PORTÉE

La clé intelligente est fonctionnelle seulement lorsqu'elle se trouve au sein de la portée précisée.

Lorsque la pile de la clé intelligente est presque déchargée ou que de puissantes ondes radioélectriques sont transmises à proximité, la portée du système de clé intelligente est réduite et la clé intelligente peut ne pas fonctionner correctement.

Sous réserve que la clé intelligente se trouve à la portée appropriée, même une personne qui n'a pas en la possession peut pousser le commutateur d'allumage pour démarrer le moteur.

La portée de la fonction de démarrage du moteur englobe l'intérieur du véhicule seulement ①.

- L'aire de chargement n'est pas comprise dans la portée, mais la clé intelligente peut tout de même fonctionner.
- La clé intelligente peut ne pas fonctionner si vous la placez sur le tableau de bord, dans la boîte à gants, dans le bac de rangement ou dans un vide-poche de portière.
- La clé intelligente peut fonctionner si elle est placée près de la portière ou de la glace à l'extérieur du véhicule.

POSITIONS DU COMMUTATEUR D'ALLUMAGE PAR BOUTON-POUSSOIR

LOCK (antivol-verrouillé) (position de stationnement normale)

Le commutateur d'allumage ne peut être verrouillé qu'en position d'antivol-verrouillé.

Le commutateur d'allumage se déverrouille s'il est poussé à la position ACC (accessoires) lorsque vous êtes en possession de la clé intelligente.

Le commutateur d'allumage se verrouille lorsqu'une des portières est ouverte ou fermée alors qu'il se trouve hors fonction.

ACC (accessoires)

Dans cette position, les accessoires électriques, par exemple la radio, peuvent être utilisés même si le moteur ne tourne pas.

La position ACC (accessoires) comporte une protection antidécharge qui met le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction) après une période de temps dans les conditions suivantes :

- Toutes les portières sont fermées.
- Le levier sélecteur est à la position P (stationnement).

5-20 Démarrage et conduite

- Les feux de détresse sont éteints.
- Les clignotants sont éteints.

La protection antidécharge s'annule si l'une des conditions suivantes survient :

- Ouverture d'une portière.
- Le levier sélecteur est déplacé hors de la position P (stationnement).
- La position du commutateur d'allumage change.
- Les feux de détresse sont allumés.

ON (position normale de fonctionnement)

Dans cette position, le système d'allumage et les accessoires électriques sont mis en fonction.

La position ON (marche) comporte une protection antidécharge qui met le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction), si le véhicule ne roule pas, après une période de temps dans les conditions suivantes :

- Toutes les portières sont fermées.
- Le levier sélecteur est à la position P (stationnement).
- Les feux de détresse sont éteints.
- Les clignotants sont éteints.

La protection antidécharge s'annule si l'une des conditions suivantes survient :

- Ouverture d'une portière.
- Le levier sélecteur est déplacé hors de la position P (stationnement).
- La position du commutateur d'allumage change.
- Les feux de détresse sont allumés.
- Les clignotants sont allumés.



MISE EN GARDE

Ne laissez pas le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires) ou ON (marche) pendant une période prolongée lorsque le moteur ne tourne pas. La batterie pourrait se décharger.

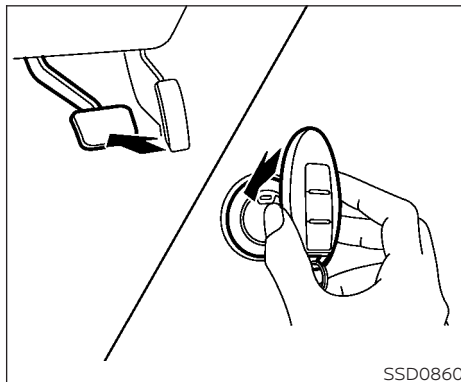
HORS FONCTION

Le commutateur d'allumage passe à la position OFF (hors fonction) lorsque vous coupez le moteur à l'aide du commutateur. La fonction de synchronisation du commutateur d'allumage (éclairage pulsé) peut s'activer pendant un certain temps lorsqu'une portière quelconque est déverrouillée et lorsque l'état ouvert ou fermé de la portière change aux positions OFF (hors fonction) et ACC (accessoires).

COUPURE DU MOTEUR EN CAS D'URGENCE

Pour couper le moteur en cas d'urgence pendant la conduite, effectuez les étapes suivantes :

- Appuyez rapidement sur le commutateur d'allumage trois fois consécutives en moins d'une seconde et demie; ou
- Maintenez le commutateur d'allumage enfoncé pendant plus de deux secondes.



DÉCHARGE DE LA PILE DE LA CLÉ INTELLIGENTE NISSAN INTELLIGENT KEY^{MD}

Si la pile de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} est déchargée, ou si les conditions environnementales nuisent au fonctionnement de la clé intelligente, faites démarrer le moteur en effectuant la procédure suivante :

1. Déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement).
2. Appuyez fermement sur la pédale de frein.

3. Touchez le commutateur d'allumage avec la clé intelligente comme illustré. (Un carillon retentit.)

(Après exécution de l'étape 3, lorsque vous appuyez sur le commutateur d'allumage sans enfoncer la pédale de frein, la position du commutateur d'allumage passe à ON (marche).)

4. Appuyez sur le commutateur d'allumage tout en enfonçant la pédale de frein dans les dix secondes suivant le retentissement du carillon. Le moteur se met en marche.

REMARQUE :

- **Lorsque le commutateur d'allumage est enfoncé à la position ON (marche) ou lorsque le moteur est démarré au moyen de la procédure indiquée ci-dessus, le témoin de décharge de la pile de la clé intelligente s'affiche à l'écran multifonction quand la clé se trouve à l'intérieur du véhicule. Cette condition est normale. Pour éteindre le témoin de décharge de la pile de la clé intelligente, touchez de nouveau le commutateur d'allumage avec la clé intelligente.**

- **Si le témoin de décharge de la pile de la clé intelligente s'affiche, remplacez la pile aussitôt que possible. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Remplacement de la pile » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.**

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE DU VÉHICULE NISSAN

Le système antidémarrage du véhicule NISSAN empêche le démarrage du moteur si une clé non programmée dans ce dispositif est utilisée.

Si on se sert d'une clé programmée et que le moteur refuse quand même de démarrer (par exemple, en présence d'interférences causées par une autre clé programmée, par un dispositif pour poste de péage automatisé ou par un dispositif de paiement automatique se trouvant sur votre porte-clés), procédez comme suit :

1. Laissez le commutateur d'allumage à la position ON (marche) pendant environ cinq secondes.

2. Tournez-le ensuite à la position OFF (hors fonction) ou LOCK (antivol-verrouillé) et attendez environ 10 secondes.
3. Répétez les étapes 1 et 2.
4. Tentez de nouveau de faire démarrer le moteur au moyen de votre clé programmée NVIS tout en tenant le dispositif (ayant causé des interférences) à l'écart.

Si le moteur refuse toujours de démarrer, NISSAN vous recommande de placer votre clé programmée sur un autre porte-clés afin d'éviter les interférences causées par les autres dispositifs.

- Assurez-vous que rien ni personne ne se trouve à proximité de votre véhicule.
- Vérifiez les niveaux de l'huile à moteur, du liquide de refroidissement, du liquide de frein ainsi que du liquide de lave-glace aussi fréquemment que possible ou, au minimum, à chaque ravitaillement.
- Vérifiez la propreté de toutes les glaces et de tous les phares.
- Vérifiez l'aspect et la condition des pneus en procédant à une inspection visuelle. Assurez-vous également que la pression de gonflage est adéquate.
- Vérifiez que toutes les portières sont fermées.
- Placez les sièges et réglez les appuie-tête.
- Réglez les rétroviseurs intérieurs et extérieurs.
- Bouclez votre ceinture de sécurité et demandez à tous les autres occupants du véhicule de faire de même.

DÉMARRAGE DU MOTEUR

- Vérifiez le fonctionnement des témoins lorsque vous tournez le commutateur d'allumage à la position ON (marche). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Témoins et rappels sonores » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

1. Serrez le frein de stationnement.
2. Déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement) ou N (point mort). La position P (stationnement) est recommandée.

Le démarreur est conçu pour ne fonctionner que lorsque le levier sélecteur est à la position P (stationnement) ou N (point mort).

3. Enfoncez le commutateur d'allumage à bouton-poussoir à la position ON (marche). Appuyez sur la pédale de frein et enfoncez le commutateur d'allumage pour démarrer le moteur.

Pour faire démarrer le moteur immédiatement, appuyez brièvement sur le commutateur d'allumage tout en enfonçant la pédale de frein, peu importe la position du commutateur d'allumage.

- Lorsque le démarrage de votre moteur est très difficile, par temps très froid ou au redémarrage, enfoncez légèrement la pédale d'accélérateur (environ au tiers de sa course) et tout en la maintenant dans cette position, lancez le moteur. Relâchez la pédale d'accélérateur lorsque le moteur démarre.

- S'il est très difficile de démarrer le moteur parce que vous l'avez noyé, appuyez sur la pédale d'accélérateur à fond et maintenez-la enfoncée. Enfoncez le commutateur d'allumage par bouton-poussoir à la position ON (marche) pour faire démarrer le moteur. Après 5 à 6 secondes, enfoncez le commutateur d'allumage par bouton-poussoir à la position LOCK (antivol-verrouillé) pour interrompre le démarrage. Relâchez la pédale d'accélérateur. Avec la pédale d'accélérateur relâchée et la pédale de frein enfoncée, lancez de nouveau le moteur en appuyant sur le commutateur d'allumage. Si le moteur tourne, mais refuse de démarrer, répétez la procédure décrite ci-dessus.

MISE EN GARDE

N'actionnez pas le démarreur pendant plus de 15 secondes à la fois. Si le moteur refuse de démarrer, enfoncez le commutateur d'allumage par bouton-poussoir à la position OFF (hors fonction) et attendez 10 secondes avant la prochaine tentative, sous peine d'endommager le démarreur.

4. Réchauffement :

Après le démarrage, laissez le moteur fonctionner au ralenti pendant au moins 30 secondes. Ne faites pas tourner le moteur de votre véhicule à un régime trop élevé pendant qu'il se réchauffe. Conduisez d'abord à vitesse modérée sur une courte distance, plus particulièrement s'il fait froid. Par temps froid, laissez le moteur tourner de deux à trois minutes au moins avant de l'arrêter. Le démarrage et l'arrêt du moteur sur une courte période peuvent rendre le véhicule plus difficile à démarrer.

5. Pour arrêter le moteur, déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement) et enfoncez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction).

REMARQUE :

Évitez le plus possible les situations qui risquent de provoquer la décharge potentielle de la batterie et les conditions de non-démarrage telles que :

1. **L'installation ou l'utilisation prolongée d'accessoires électroniques qui déchargent la batterie lorsque le moteur est arrêté (chargeurs de téléphone, GPS, lecteurs de DVD, etc.).**
2. **Le véhicule n'est pas utilisé régulièrement ou il est utilisé lors de courtes distances seulement.**

Dans ces cas, la batterie doit possiblement être rechargée afin de préserver sa durée de vie utile.

DÉMARRAGE À DISTANCE DU MOTEUR (selon l'équipement)

Si le véhicule est démarré au moyen du démarrage à distance du moteur du moteur, le commutateur d'allumage doit être placé à la position ON (marche) avant de pouvoir déplacer le levier sélecteur de la position P (stationnement). Pour mettre le commutateur d'allumage à la position ON (marche), suivez les étapes suivantes :

1. Assurez-vous que la clé intelligente est en votre possession.
2. Serrez le frein.
3. Enfoncez le commutateur d'allumage une fois à la position ON (marche).

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » de ce manuel.

CONDUITE DU VÉHICULE

TRANSMISSION À VARIATION CONTINUE

AVERTISSEMENT

- **N'enfoncez pas l'accélérateur lorsque vous passez des positions P (stationnement) ou N (point mort) aux positions R (marche arrière), D (marche avant) ou M (mode de passage manuel des rapports). Ne relâchez la pédale de frein qu'une fois le levier sélecteur en position. Le fait de ne pas respecter ces instructions peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule et causer un accident.**
- **Le régime de ralenti d'un moteur froid est élevé. Faites preuve de prudence lorsque vous engagez une vitesse en marche avant ou en marche arrière avant que le moteur ne se soit réchauffé.**
- **Ne rétrogradez pas brusquement sur une chaussée glissante. Vous pourriez alors perdre la maîtrise de votre véhicule.**

- **Ne déplacez jamais le levier en position P (stationnement) ou R (marche arrière) lorsque le véhicule se déplace en marche avant et en position P (stationnement) ou D (marche avant) lorsqu'il se déplace en marche arrière. Ceci pourrait causer un accident ou endommager la boîte de vitesses.**

MISE EN GARDE

- **Pour éviter un dommage éventuel à votre véhicule, lorsque vous arrêtez le véhicule dans une côte ascendante, ne retenez pas le véhicule en position en enfonçant la pédale d'accélérateur. Utilisez plutôt la pédale de frein.**
- **Sauf en cas d'urgence, ne déplacez pas le levier de vitesses à la position N (point mort) lorsque vous conduisez. La conduite en mode de roue libre lorsque la boîte de vitesses est à la position N (point mort) risque d'endommager gravement la boîte de vitesses.**

La transmission à variation continue de votre véhicule est électroniquement commandée pour produire un rendement optimal et un fonctionnement régulier.

Vous trouverez aux pages suivantes les procédures de fonctionnement recommandées pour ce type de boîte de vitesses. Pour obtenir un rendement maximal de votre véhicule et profiter au maximum de sa conduite, suivez ces procédures.

Afin de protéger la transmission à variation continue, le couple du moteur pourrait être automatiquement réduit si son régime augmente brusquement lors de la conduite sur des chaussées glissantes ou lors d'un contrôle du véhicule sur dynamomètre.

Démarrage du véhicule

1. Après avoir démarré le moteur, enfoncez complètement la pédale de frein avant de déplacer le levier sélecteur hors de la position P (stationnement). **Cette transmission à variation continue est conçue pour qu'il soit nécessaire d'enfoncer la pédale de frein avant de déplacer le levier sélecteur de la position P (stationnement) à un autre rapport de marche avant lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).**

Vous ne pouvez pas déplacer le levier sélecteur hors de la position P (stationnement) vers une autre position si le commutateur d'allumage est placé à la position LOCK (antivol-verrouillé), OFF (hors fonction) ou ACC (accessoires).

2. Maintenez la pédale de frein enfoncée et déplacez le levier sélecteur dans une position de marche avant.
3. Desserrez le frein de stationnement et relâchez la pédale de frein, puis laissez le véhicule entamer graduellement son déplacement.

AVERTISSEMENT

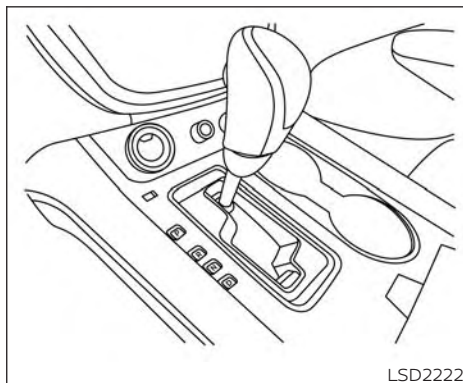
- **N'enfonchez pas l'accélérateur lorsque vous passez des positions P (stationnement) ou N (point mort) aux positions R (marche arrière), D (marche avant) ou M (mode manuel de passage des rapports). Ne relâchez la pédale de frein qu'une fois le levier sélecteur en position. Le fait de ne pas respecter ces instructions peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule et causer un accident.**

- **Le régime de ralenti d'un moteur froid est élevé. Faites preuve de prudence lorsque vous engagez une vitesse en marche avant ou en marche arrière avant que le moteur ne se soit réchauffé.**
- **Ne déplacez jamais le levier en position P (stationnement) ou R (marche arrière) lorsque le véhicule se déplace en marche avant et en position P (stationnement) ou D (marche avant) lorsqu'il se déplace en marche arrière. Ceci pourrait causer un accident ou endommager la boîte de vitesses.**
- **Ne rétrogradez pas brusquement sur une chaussée glissante. Vous pourriez alors perdre la maîtrise de votre véhicule.**

MISE EN GARDE

- **Pour éviter un dommage éventuel à votre véhicule, lorsque vous arrêtez le véhicule dans une côte ascendante, ne retenez pas le véhicule en position en enfonçant la pédale d'accélérateur. Utilisez plutôt la pédale de frein.**

- **Sauf en cas d'urgence, ne déplacez pas le levier de vitesses à la position N (point mort) lorsque vous conduisez. La conduite en mode de roue libre lorsque la boîte de vitesses est à la position N (point mort) risque d'endommager gravement la boîte de vitesses.**



Changement des vitesses

Après le démarrage du moteur, enfoncez complètement la pédale de frein, appuyez sur le bouton du levier sélecteur et déplacez le levier hors de la position P (stationnement) vers une autre position voulue.

AVERTISSEMENT

Serrez le frein de stationnement si le levier sélecteur est en prise alors que le moteur ne tourne pas. Sinon, le véhicule risque de se déplacer ou de rouler inopinément et d'entraîner de graves blessures ou des dommages matériels importants.

MISE EN GARDE

Utilisez les positions P (stationnement) ou R (marche arrière) uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé.

P (stationnement)

MISE EN GARDE

Pour éviter d'endommager la boîte de vitesses, sélectionnez la position P (stationnement) uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé.

Utilisez la position P (stationnement) du levier sélecteur une fois le véhicule stationné ou au démarrage du moteur. Assurez-vous que le véhicule est complètement immobilisé. **La pédale de frein et le bouton du levier sélecteur doivent être enfoncés pour qu'il soit possible de déplacer le levier à la position P (stationnement) à partir de la position N (point mort) ou de toute autre position.** Serrez le frein de stationnement. Serrez d'abord le frein de stationnement avant de déplacer le levier sélecteur à la position P (stationnement) si vous devez vous stationner dans une pente.

R (marche arrière)

MISE EN GARDE

Pour éviter d'endommager la boîte de vitesses, sélectionnez la position R (marche arrière) uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé.

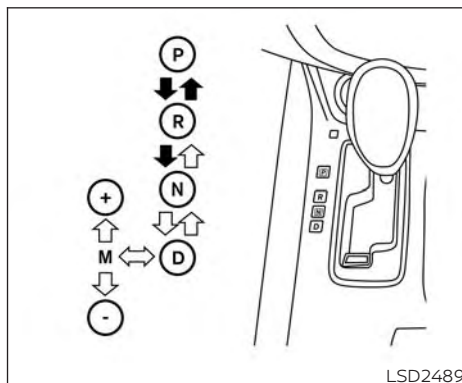
Cette position s'utilise pour reculer. Assurez-vous que votre véhicule est totalement immobilisé avant de déplacer le levier sélecteur en position R (marche arrière). **La pédale de frein et le bouton du levier sélecteur doivent être enfoncés pour déplacer ce dernier de la position P (stationnement), N (point mort) ou toute autre position de conduite à la position R (marche arrière).**

N (point mort)

Il ne s'agit pas d'une position de marche avant ou de marche arrière. Vous pouvez toutefois démarrer le moteur de votre véhicule dans cette position. Si le moteur de votre véhicule cale pendant que vous roulez, vous pouvez déplacer le levier de vitesses de ce dernier à la position N (point mort), puis redémarrer.

D (marche avant)

Cette position est utilisée pour la conduite normale en marche avant.



Mode de passage manuel des rapports

Lorsque le levier sélecteur se trouve dans la grille de passage manuel, la boîte de vitesses est prête pour le mode de passage manuel des rapports. Les gammes de changement de vitesse peuvent être sélectionnées manuellement en déplaçant le levier sélecteur vers le haut ou vers le bas. Pour annuler le mode manuel de passage des rapports, replacez le levier sélecteur à la position D (marche avant). La boîte de vitesses retourne au mode de conduite automatique.

Lorsque le levier sélecteur est déplacé de la position D (marche avant) vers la grille de passage manuel des rapports, que le véhicule roule ou non, la boîte de vitesses entre en mode de passage manuel des rapports. Il est alors possible de sélectionner manuellement les gammes de rapports de la boîte de vitesses. En mode de passage manuel des rapports, la position de gamme s'affiche à l'indicateur. Lorsque le levier sélecteur est déplacé à la grille de passage manuel des rapports, le témoin de position indique 1 (première) jusqu'à 7 (septième), selon la vitesse du véhicule.

Les positions de gamme ascendantes et descendantes s'affichent une à une comme suit :

1 ⇔ 2 ⇔ 3 ⇔ 4 ⇔ 5 ⇔ 6 ⇔ 7

7 (septième)

Cette position est utilisée pour la conduite normale en marche avant sur autoroute.

6 (sixième) et 5 (cinquième)

Utilisez cette position pour gravir de longues pentes ou pour obtenir un freinage moteur en descendant de longues pentes.

4 (quatrième), 3 (troisième) et 2 (deuxième)

Utilisez ces positions pour gravir une pente ou pour augmenter le frein moteur en descente.

1 (première)

Cette position est utilisée pour la conduite à basse vitesse dans des pentes ascendantes abruptes ou pour obtenir un frein moteur maximal dans des pentes descendantes abruptes.

- N'oubliez pas que vous ne devez pas conduire à des vitesses élevées pendant de longues périodes dans une position de gamme inférieure à la 7^e vitesse. Cela augmente la consommation de carburant.

Passage ascendant

Déplacez le levier sélecteur vers le côté + (haut). (La boîte monte les rapports.)

Passage descendant

Déplacez le levier sélecteur vers le côté – (bas). (La boîte descend les rapports.)

- La boîte de vitesses rétrograde automatiquement. (Par exemple, si vous sélectionnez la 3^e gamme, la boîte de vitesses rétrograde entre le 3^e et le 1^{er} rapport.)
- Un double déplacement rapide du levier sélecteur dans la même direction provoque un passage successif des rapports.

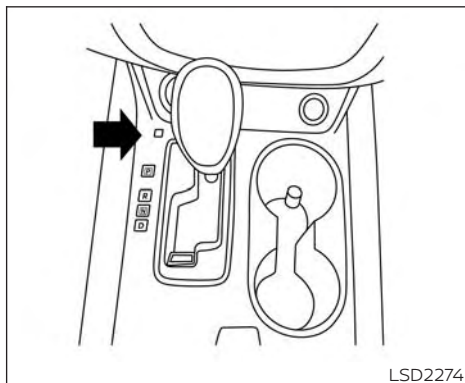
Annulation du mode de passage manuel des rapports

Remplacez le levier sélecteur en position D (marche avant) pour rétablir le mode de fonctionnement normal de la boîte de vitesses.

- **En mode de passage manuel des rapports, la boîte de vitesses pourrait ne pas passer le rapport sélectionné. Cette caractéristique permet de maintenir un niveau de performance de conduite optimal, de réduire les risques de dommages et de perte de maîtrise du véhicule.**
- **Dans un tel cas, le témoin de position de la transmission à variation continue clignote et un carillon retentit.**

- **En mode de passage manuel des rapports, la boîte de vitesses pourrait automatiquement passer un rapport supérieur à celui que vous avez sélectionné dans le but d'éviter un surrégime du moteur. Lorsque la vitesse du véhicule diminue, la boîte de vitesses rétrograde automatiquement et passe en 1^{re} vitesse avant l'arrêt complet du véhicule.**

- La transmission à variation continue ne peut fonctionner qu'en mode de conduite automatique lorsque la température du liquide pour transmission à variation continue est très basse, même si l'on sélectionne le mode de passage manuel des rapports. Cette condition est normale. Vous pouvez sélectionner le mode manuel une fois le liquide pour transmission à variation continue réchauffé.
- Lorsque la température du liquide pour transmission à variation continue est très élevée, les rapports supérieurs pourraient s'engager plus tôt qu'à l'habitude. Cette condition est normale.



Déverrouillage du levier de vitesse

Vous ne pourrez peut-être pas déplacer le levier sélecteur de la position P (stationnement) vers une autre position si la charge de la batterie est basse ou déchargée, même si la pédale de frein et le bouton du levier sélecteur sont enfoncés. Pour déplacer le levier sélecteur, procédez comme suit :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position OFF (arrêt) ou LOCK (antivol-verrouillé).
2. Serrez le frein de stationnement.

3. Retirez le cache du dispositif de déverrouillage du levier de vitesses à l'aide d'un outil approprié.
4. Enfoncez le déverrouillage du levier de vitesse à l'aide d'un outil approprié.
5. Appuyez sur le bouton du levier sélecteur et déplacez le levier à la position N (point mort) tout en maintenant le dispositif de verrouillage vers le bas. Le véhicule peut maintenant être conduit normalement. Remettez en place le cache du déverrouillage du levier de vitesse une fois l'opération terminée. Si le levier de vitesse ne peut être déplacé hors de la position P (stationnement), faites inspecter le système de transmission à variation continue dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

AVERTISSEMENT

Si le levier sélecteur ne peut être déplacé hors de la position P (stationnement) lorsque le moteur tourne et si la pédale de frein est enfoncée, il est possible que les feux d'arrêt ne fonctionnent pas. Des feux d'arrêt défectueux peuvent causer un accident avec blessures à vous-même et à d'autres personnes.

Rétrogradation de l'accélérateur – En position D (marche avant) –

Enfoncez la pédale d'accélérateur au plancher si vous devez effectuer un dépassement ou gravir une pente raide. La boîte de vitesses rétrogradera dans un rapport inférieur correspondant à la vitesse du véhicule.

Mode de protection de surchauffe du liquide de transmission

Cette transmission à variation continue dispose d'un mode de protection de surchauffe du liquide de transmission. Si la température du liquide devient trop élevée (par exemple, en gravissant une pente abrupte à pleine charge, par temps chaud, en tractant une remorque), le couple du

moteur et, dans certaines conditions, la vitesse du véhicule pourraient être diminués automatiquement afin d'éviter d'endommager la boîte de vitesses. La vitesse du véhicule peut être contrôlée par la pédale d'accélérateur, mais le couple du moteur et la vitesse du véhicule pourraient être limités.

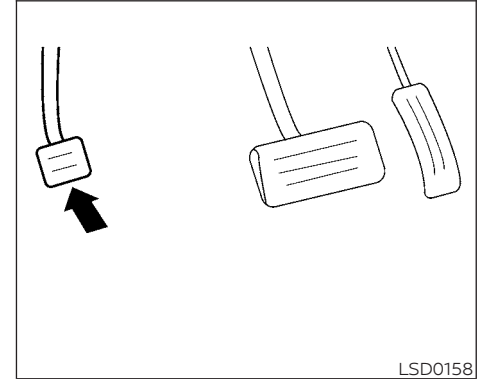
Protection totale

Il est possible que le dispositif de protection totale s'active en présence de conditions de conduite extrêmes, telles qu'un patinage excessif des roues suivi d'un freinage brusque. Le témoin d'anomalie pourrait s'allumer pour indiquer que le mode de protection totale est activé. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Témoin d'anomalie » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel. Le dispositif peut s'activer même si tous les circuits électriques fonctionnent adéquatement. En pareil cas, placez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction) et attendez 10 secondes. Enfoncez de nouveau le commutateur d'allumage à la position ON (marche). Le fonctionnement normal du véhicule devrait se rétablir. Si ce n'est pas le cas, faites vérifier la boîte de vitesses et procédez aux réparations, au besoin. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

ses et procédez aux réparations, au besoin. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

AVERTISSEMENT

Lorsque le mode de protection de température élevée du liquide de refroidissement ou le mode de protection totale s'active, la vitesse du véhicule peut être graduellement réduite. Une vitesse inférieure à celle de la circulation fait augmenter les risques de collision. Soyez particulièrement prudent pendant la conduite. Au besoin, rangez le véhicule sur l'accotement de façon sécuritaire et laissez la boîte de vitesses revenir à un fonctionnement normal ou faites-la réparer au besoin.



AVERTISSEMENT

- Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement desserré avant de mettre le véhicule en mouvement. Sinon, cela risque de causer une défaillance des freins et d'entraîner un accident.
- Ne desserrez pas le frein de stationnement de l'extérieur du véhicule.

- **N'utilisez pas le levier sélecteur comme frein de stationnement. Lorsque vous stationnez votre véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré.**
- **Pour éviter le risque de blessures ou de décès associé à un fonctionnement accidentel du véhicule ou de ses systèmes, ne laissez pas les enfants, les personnes qui ont besoin de l'aide d'autres personnes ou les animaux sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé lors d'une journée chaude peut s'élever rapidement au point de provoquer un risque important de blessures graves ou mortelles à des personnes ou à des animaux domestiques.**

Pour le serrer :

enfoncez fermement le frein de stationnement.

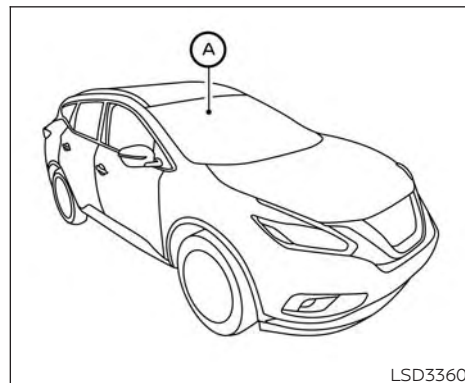
Pour le relâcher :

1. Appuyez fermement sur la pédale de frein.
2. Déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement).

5-32 Démarrage et conduite

3. Appuyez fermement sur la pédale du frein de stationnement pour le desserrer.
4. Assurez-vous que le témoin des freins est éteint avant de prendre la route.

RECONNAISSANCE DE SIGNALISATION ROUTIÈRE (selon l'équipement)

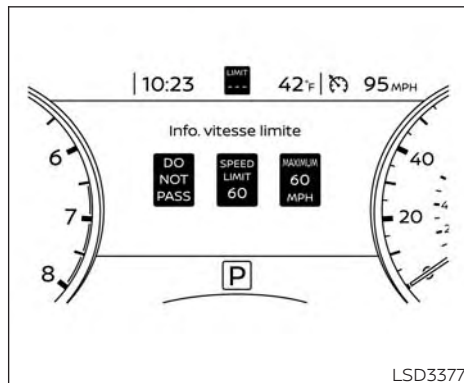


Le système de reconnaissance de signalisation routière fournit au conducteur des renseignements relatifs à la limite de vitesse détectée le plus récemment. Le système capture les informations relatives aux panneaux routiers à l'aide de l'unité de caméra avant à détection multiple (A) située sur le pare-brise à l'avant du rétroviseur intérieur et affiche les signes détectés à l'écran multifonction. Pour les véhicules équipés d'un système de navigation, la limite de vitesse affichée dépend d'une combinaison de données du système de navigation et de reconnaissance en direct de la caméra. L'information du système de reconnaissance de signalisation routière

est toujours affichée en haut de l'écran multifonction lorsque le système est activé dans les réglages d'aide au conducteur.

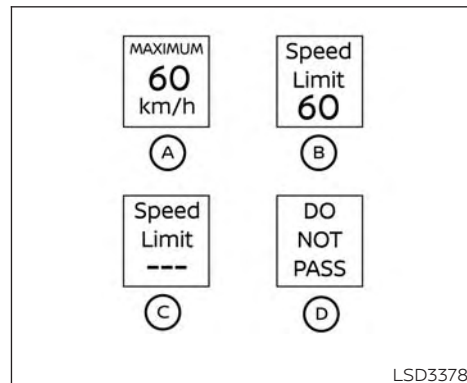
AVERTISSEMENT

Le système de reconnaissance de signalisation routière est uniquement destiné à être un dispositif de soutien qui fournit des informations au conducteur. Il ne remplace pas la vigilance du conducteur relative aux conditions de circulation ou à la responsabilité de conduire prudemment. Il ne peut pas éviter des accidents découlant d'une imprudence. Le conducteur doit en tout temps se montrer vigilant et conduire prudemment.



FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

Le système de reconnaissance de signalisation routière affiche le types suivants de signalisation routière :

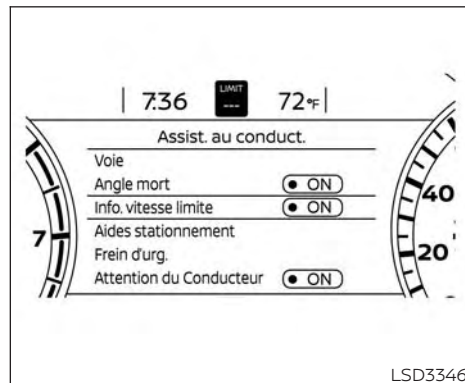


- (A) Panneau de vitesse détecté (au Canada)
- (B) Panneau de vitesse détecté (aux États-Unis)
- (C) Panneau de vitesse détecté (aucune limite de vitesse détectée)
- (D) Panneau d'interdiction de passage détecté

MISE EN GARDE



- Le système de reconnaissance de signalisation routière est conçu comme une aide pour une conduite sécuritaire. Il incombe au conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment et de respecter tous les règlements routiers en vigueur, y compris de vérifier la signalisation routière.
- Le système de reconnaissance de signalisation routière peut ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes :
 - Lorsque le panneau routier n'est pas clairement visible, par exemple, à cause des dommages ou des conditions météorologiques.
 - Lorsque la pluie, la neige ou la saleté adhère au pare-brise à l'avant de la caméra à détection multiple.
 - Lorsque les phares sont ternes en raison d'une accumulation de saletés sur la lentille ou si l'orientation n'est pas réglée correctement.

- Lorsqu'une lumière intense pénètre dans la caméra. (Par exemple, la lumière est réfléchié directement devant le véhicule à l'avant du véhicule au lever ou au coucher du soleil.)
- Lorsqu'un changement soudain d'intensité survient. (Par exemple, lorsqu'un véhicule pénètre dans un tunnel ou en sort, ou en passant sous un pont.)
- Dans les zones non couvertes par le système de navigation.
- S'il existe des déviations par rapport à la navigation, par exemple en raison des changements d'itinéraire.
- Lors du dépassement d'autobus ou de camions avec des signes de vitesse.



ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME DE RECONNAISSANCE DE SIGNALISATION ROUTIÈRE

Effectuez les étapes suivantes pour activer ou désactiver le système de reconnaissance de signalisation routière.

- Appuyez sur le bouton  jusqu'à ce que l'option « Settings » (réglages) s'affiche à l'écran multifonction, puis appuyez sur le bouton OK. Utilisez le bouton  pour sélectionner l'option « Driver Assistance » (aide au conducteur). Appuyez sur le bouton OK.

- Sélectionnez « Info. vitesse limite » et appuyez sur le bouton OK pour activer ou désactiver le système.

SYSTÈME TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE

Si le véhicule est stationné au soleil par temps très chaud (la température est supérieure à 40 °C [104 °F] environ), puis démarré, le système de reconnaissance de signalisation routière pourrait se désactiver automatiquement. Le message d'avertissement « Unavailable: High Cabin Temperature » (Non disponible : Température intérieure élevée) s'affiche à l'écran multifonction.

Mesures à prendre :

Lorsque la température intérieure est réduite, le système de reconnaissance de signalisation routière reprend automatiquement le fonctionnement.

ANOMALIE DU SYSTÈME

Lorsque le système de reconnaissance de signalisation routière ne fonctionne pas correctement, il se désactive automatiquement et le témoin d'avertissement du déport de voie (orange) s'affiche à l'écran multifonction.

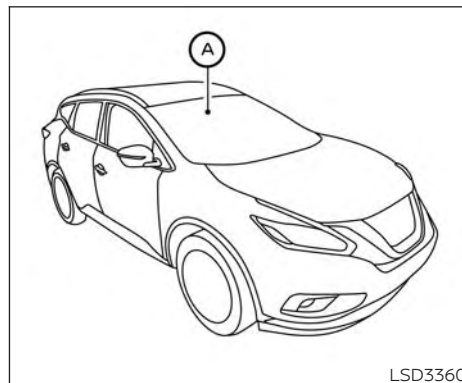
Mesures à prendre :

Si le témoin d'avertissement du déport de voie (orange) s'allume à l'écran, quittez la route et immobilisez votre véhicule dans un endroit sécuritaire. Coupez le moteur et redémarrez-le. Si le témoin d'avertissement du déport de voie (orange) continue de s'allumer, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

ENTRETIEN DU SYSTÈME

Le système de reconnaissance de signalisation routière utilise la même caméra avant à détection multiple qui est utilisée par le système d'avertissement du déport de couloir situé à l'avant du rétroviseur intérieur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Entretien du système » dans le chapitre « Système d'avertissement du déport de voie ».

SYSTÈMES D'AVERTISSEMENT DU DÉPORT DE COULOIR (LDW) (selon l'équipement)



AVERTISSEMENT

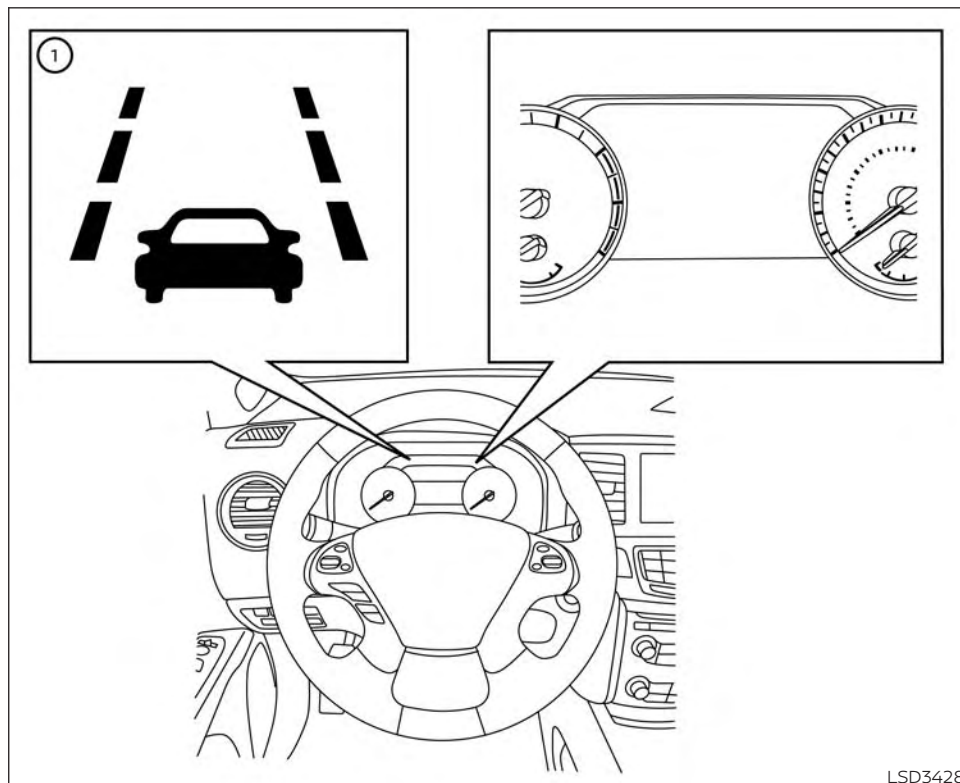
Le non-respect des avertissements et des instructions relatives à l'utilisation appropriée du système d'avertissement du déport de couloir pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- **Ce système n'est qu'un dispositif d'avertissement pour avertir le conducteur d'un départ de voie involontaire potentiel. Il n'assure pas la direction du véhicule et ne prévient pas la perte de maîtrise du véhicule. Il incombe au conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment, de maintenir son véhicule dans la voie empruntée et de maîtriser son véhicule en tout temps.**

Le système d'avertissement du départ de couloir fonctionne lorsque le véhicule est conduit à une vitesse d'environ 60 km/h (37 mi/h) et plus, et seulement lorsque les marquages au sol sont clairement visibles sur la route.

Le système d'avertissement du départ de couloir contrôle les marquages au sol de la voie empruntée à l'aide d'une caméra **(A)** située au-dessus du rétroviseur intérieur.

Le système d'avertissement du départ de couloir avertit le conducteur que le véhicule est sur le point de quitter entièrement la voie de conduite à l'aide d'un indicateur et d'une vibration du volant. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se reporter à la section « Fonctionnement du système d'avertissement du départ de couloir » dans ce chapitre.



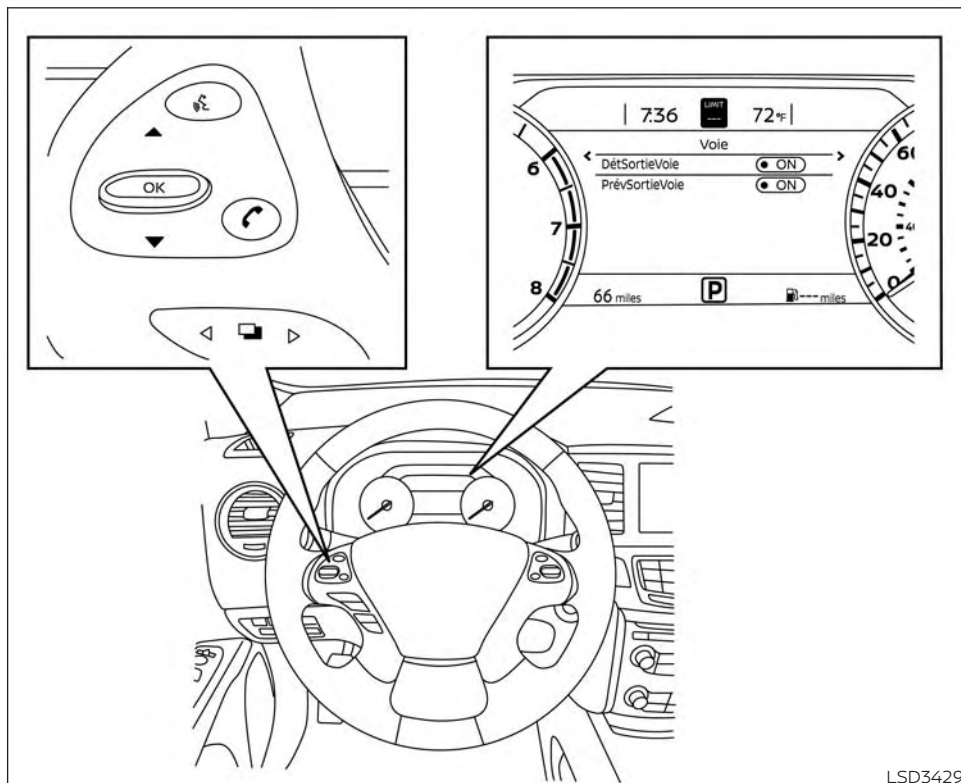
LSD3428

- ① Témoin du système d'avertissement du déport de voie

FUNCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DU DÉPORT DE VOIE

Le système d'avertissement du déport de couloir fournit une fonction d'avertissement du déport de couloir, lorsque le véhicule est conduit à une vitesse d'environ 60 km/h (37 mi/h) et que les marquages au sol sont bien visibles. Lorsque le véhicule s'approche de la gauche ou la droite de la voie empruntée, le volant vibre et le témoin du système d'avertissement du déport de couloir ① clignote sur le tableau de bord pour alerter le conducteur.

La fonction d'avertissement se désactive lorsque le véhicule retourne à l'intérieur des marquages au sol.





LSD3429



ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DU DÉPORT DE VOIE

Effectuez les étapes suivantes pour activer ou désactiver le système d'avertissement du déport de couloir.

Utilisation de l'option « Settings » (réglages) à l'écran multifonction :

1. Appuyez sur le bouton  jusqu'à ce que l'option « Settings » (réglages) s'affiche à l'écran multifonction, puis appuyez sur le bouton OK. Utilisez le bouton  pour sélectionner l'option « Driver Assistance » (aide au conducteur). Appuyez sur le bouton OK.
2. Sélectionnez « Voie », puis appuyez sur le bouton OK.
3. Sélectionnez l'option « DétSortieVoie » et appuyez sur le bouton OK pour activer ou désactiver le système.

Dans le menu « Driving Aids » (aide à la conduite) à l'écran multifonction :

1. Utilisez les boutons   situés sur le volant pour faire défiler jusqu'à l'écran « Driving Aids » (aide à la conduite).

2. Appuyez sur le bouton OK pour accéder au menu d'aide au conducteur.
3. Sélectionnez « Lane » (voie) et appuyez sur le bouton OK jusqu'à ce que « Lane Warning » (avertissement du déport de voie) s'affiche.
4. Appuyez sur les boutons ◀▶ pour revenir à l'écran « Driving Aids » (aide à la conduite).

LIMITATIONS DU SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DU DÉPORT DE VOIE

AVERTISSEMENT

Les limites du système d'avertissement du déport de voie sont répertoriées ci-dessous. Le non-respect des avertissements et des instructions relatives à l'utilisation appropriée du système d'avertissement du déport de couloir pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Le système ne fonctionne pas à des vitesses inférieures à 60 km/h (37 mi/h) ou s'il ne peut détecter les marquages au sol.

• **N'utilisez pas le système d'avertissement du déport de voie dans les conditions suivantes, car il pourrait fonctionner de manière incorrecte :**

- Par mauvais temps (pluie, brouillard, neige, etc.).
- Lors de la conduite sur des routes glissantes, comme sur la glace ou la neige.
- Lors de la conduite sur des routes sinueuses ou irrégulières.
- Lors d'une fermeture de voie en raison de réparations de route.
- Lors de la conduite sur une route de fortune ou sur une voie temporaire.
- Lors de la conduite sur des routes dont la largeur de voie est trop étroite.
- Lors de la conduite dans des conditions anormales des pneus (par exemple, usure des pneus, basse pression des pneus, installation d'une roue de secours, de chaînes antidérapantes, de roues différentes de celles de série).

- Lorsque le véhicule est doté de pièces de frein ou de suspension qui ne sont pas d'origine.
- Lorsque vous tractez une remorque ou un autre véhicule.
- **Le système peut ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes :**
 - Sur les routes où se trouvent de multiples marquages au sol de voie parallèle, de marquages décolorés ou peints de façon imprécise, de marquages peints en jaune, de marquages irréguliers ou de marquages recouverts d'eau, de saleté, de neige, etc.
 - Sur les routes où les marquages au sol discontinus sont encore décelables.
 - Sur les routes sinueuses.

- Sur les routes comportant des objets de contraste important, tels que les ombres, la neige, l'eau, les ornières de roue, les traces ou les lignes qui restent après les réparations sur la route. (Le système d'avertissement du départ de voie pourrait détecter ces éléments comme des marquages au sol).
- Sur les routes où la voie empruntée fusionne ou se sépare.
- Lorsque la direction empruntée du véhicule ne s'aligne pas avec le marquage.
- Lorsque le véhicule s'approche de celui qui le précède, ce qui obstrue la portée de détection de caméra de voie.
- Quand la pluie, la neige, la saleté ou un objet adhèrent au pare-brise devant la caméra de voie.
- Lorsque les phares sont ternes en raison d'une accumulation de saletés sur la lentille ou si l'orientation n'est pas réglée correctement.

- Lorsqu'une lumière intense pénètre dans la caméra de voie. (Par exemple, la lumière est réfléchié directement devant le véhicule à l'avant du véhicule au lever ou au coucher du soleil.)
- Lorsqu'un changement soudain d'intensité survient. (Par exemple, lorsqu'un véhicule pénètre dans un tunnel ou en sort, ou en passant sous un pont.)

SYSTÈME TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE

Si le véhicule est stationné au soleil par temps très chaud (la température est supérieure à 40 °C [104 °F] environ), puis démarré, le système d'avertissement du départ de couloir pourrait se désactiver automatiquement et le message suivant s'affichera à l'écran multifonction : « Non disponible : Température intérieure élevée ».

Lorsque la température intérieure est réduite, le système d'avertissement du départ de couloir reprend automatiquement le fonctionnement.

Le système d'avertissement du départ de couloir n'est pas conçu pour alerter dans les conditions ci-dessous :

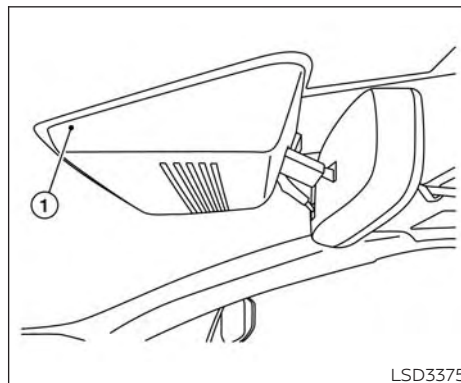
- Lorsque vous actionnez le signal de changement de voie et changez la voie empruntée dans la direction du signal. (Le système d'avertissement du départ de couloir est de nouveau fonctionnel environ deux secondes après la désactivation du signal de changement de voie.)
- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 60 km/h (37 mi/h).

Lorsque les conditions mentionnées ci-dessus ne sont plus présentes et que les conditions de fonctionnement nécessaires sont remplies, les fonctions du système d'avertissement du départ de couloir sont réactivées.

ANOMALIE DU SYSTÈME

En cas d'une anomalie du système d'avertissement du départ de voie, la fonction est désactivée automatiquement. Le témoin d'avertissement du départ de voie (orange) s'allume à l'écran. Si le témoin d'avertissement du départ de voie (orange) s'allume à l'écran, quittez la route et immobilisez votre véhicule dans un endroit sécuritaire. Cou-

pez le moteur et redémarrez-le. Si le témoin d'avertissement du déport de voie (orange) continue de s'allumer, faites vérifier le système d'avertissement du déport de voie. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



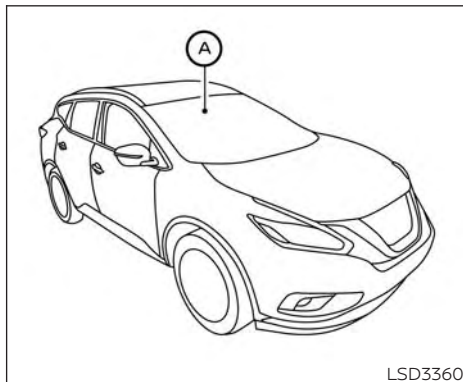
ENTRETIEN DU SYSTÈME

La caméra de voie ① du système d'avertissement du déport de couloir se trouve au-dessus du rétroviseur intérieur. Afin d'assurer le fonctionnement approprié du système d'avertissement du déport de couloir et de prévenir une anomalie de système, observez les consignes suivantes :

- Gardez toujours le pare-brise propre.
- N'apposez pas un autocollant (opaque ou transparent) sur le capteur et n'installez pas d'accessoire à proximité.

- Ne placez pas de matériau réfléchissant, comme du papier blanc ou un miroir, sur le tableau de bord. Le reflet des rayons du soleil peut nuire à la capacité de détection de la caméra et l'empêcher de détecter les marquages au sol.
- Évitez de frapper ou d'endommager les zones autour de la caméra. Ne touchez pas à la lentille de la caméra et ne retirez pas la vis située sur la caméra. Si la caméra est endommagée à la suite d'un accident, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN.

SYSTÈME D'INTERVENTION DE CHANGEMENT DE VOIE INTELLIGENT (selon l'équipement)



⚠ AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation du système d'intervention de changement de voie intelligent pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

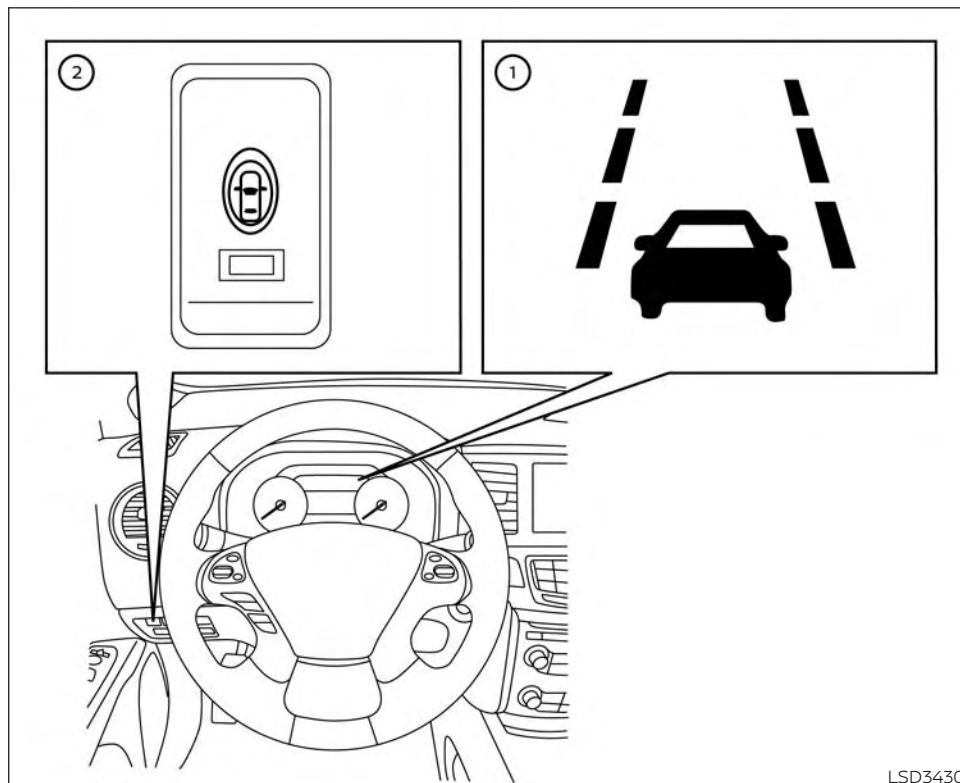
- **Le système d'intervention de changement de voie intelligent n'assure pas la direction du véhicule et ne prévient pas la perte de maîtrise du véhicule. Il incombe au conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment, de maintenir son véhicule dans la voie empruntée et de maîtriser son véhicule en tout temps.**
- **Le système d'intervention de changement de voie intelligent est conçu principalement pour l'utilisation sur les autoroutes bien développées. Il peut ne pas détecter les marquages au sol dans certaines conditions de la chaussée, climatiques ou routières.**

Le système d'intervention de changement de voie intelligent doit être activé au moyen du commutateur d'assistance dynamique du conducteur situé sur le volant chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON (marche).

Le système d'intervention de changement de voie intelligent fonctionne lorsque le véhicule est conduit à une vitesse d'environ 60 km/h (37 mi/h) et plus, et seulement lorsque les marquages au sol sont clairement visibles sur la route.

Le système d'intervention de changement de voie intelligent avertit le conducteur au moyen d'un témoin et d'une vibration du volant lorsque le véhicule quitte le centre de la voie empruntée. Le système aide le conducteur à remettre le véhicule au centre de la voie en appliquant les freins sur la roue gauche et la roue droite individuellement (pendant une courte période).

Le système d'intervention de changement de voie intelligent contrôle les marquages au sol de la voie empruntée à l'aide de la caméra **A** située au-dessus du rétroviseur intérieur.



LSD3430

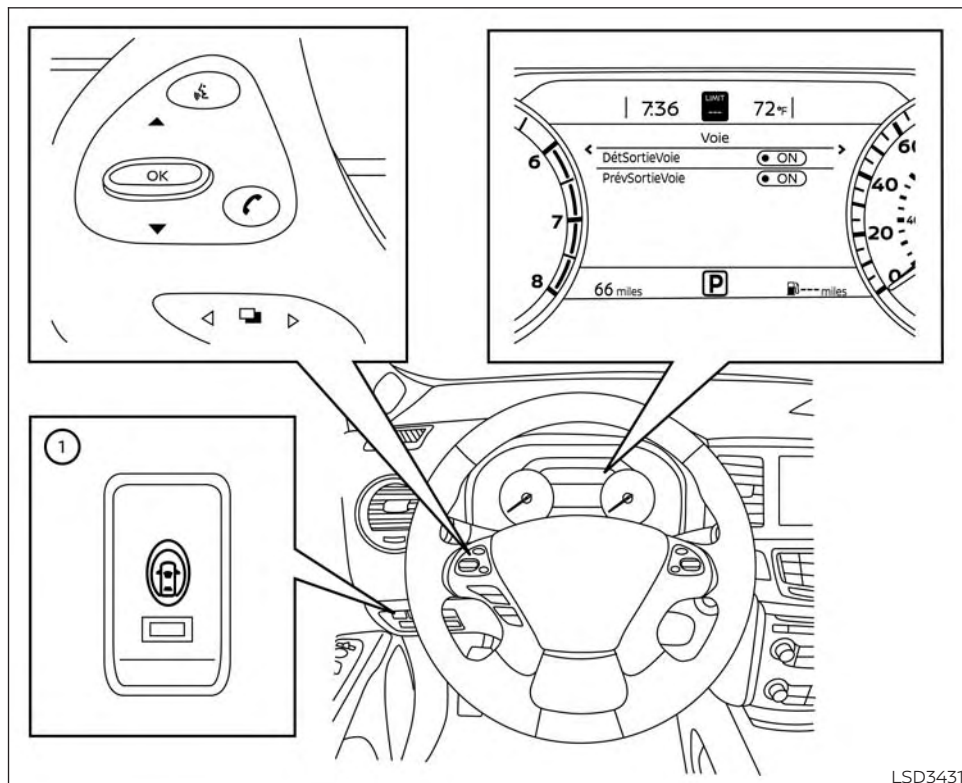
- ① Témoin du système d'avertissement du déport de voie (orange/vert)
- ② Commutateur d'assistance dynamique du conducteur

FUNCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'INTERVENTION DE CHANGEMENT DE VOIE INTELLIGENT

Le système d'intervention de changement de voie intelligent fonctionne lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 60 km/h (37 mi/h) environ. Lorsque le véhicule s'approche de la voie de gauche ou de droite, le volant vibre et le témoin ① (orange) du système d'avertissement du déport de voie clignote sur le tableau de bord pour alerter le conducteur. Ensuite, le système d'intervention de changement de voie intelligent applique automatiquement les freins pendant une brève période pour aider le conducteur à retourner le véhicule au centre de la voie empruntée.

Pour activer le système d'intervention de changement de voie intelligent, appuyez sur le commutateur d'assistance dynamique du conducteur ② après le démarrage du moteur. Le témoin d'avertissement du déport de voie (vert) s'allume sur le tableau

de bord. Appuyez de nouveau sur le commutateur d'assistance dynamique du conducteur pour désactiver le système d'intervention de changement de voie intelligent. Le témoin d'avertissement du déport de voie (vert) s'éteint.



LSD3431

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'INTERVENTION DE CHANGEMENT DE VOIE INTELLIGENT

Vous pouvez activer ou désactiver le système d'intervention de changement de voie intelligent au moyen du commutateur d'assistance dynamique du conducteur sur le tableau de bord, de l'option « Settings » (réglages) à l'écran multifonction ou de l'affichage au démarrage à l'écran multifonction.

Lorsque le système est hors fonction, le témoin sur le commutateur d'assistance dynamique du conducteur ① s'éteint et le témoin d'avertissement du déport de voie (vert) s'éteint.

À l'aide du commutateur d'assistance dynamique du conducteur :

Pour activer le système d'intervention de changement de voie intelligent, appuyez sur le commutateur d'assistance dynamique du conducteur situé sur le tableau de bord après le démarrage du moteur.



Le témoin d'avertissement du déport de voie (vert) apparaît à l'écran multifonction.

Appuyez de nouveau sur le commutateur d'assistance dynamique du conducteur pour désactiver le système d'intervention de changement de voie intelligent.



Le témoin d'avertissement du déport de voie (vert) s'éteint sur l'écran multifonction.

Le système d'intervention de changement de voie intelligent se désactive automatiquement lorsque le moteur est coupé.

Utilisation de l'option « Settings » (réglages) à l'écran multifonction :

1. Après le démarrage du moteur, appuyez sur le bouton  jusqu'à ce que l'option « Settings » (réglages) s'affiche à l'écran multifonction, puis appuyez sur le bouton OK. Utilisez le bouton  pour sélectionner l'option « Driver Assistance » (aide au conducteur). Appuyez sur le bouton OK.
2. Sélectionnez « Voie », puis appuyez sur le bouton OK.
3. Sélectionnez l'option « Lane Departure Prevention » (prévention du déport de voie) et appuyez sur le bouton OK pour activer ou désactiver le système.

Dans le menu « Driving Aids » (aide à la conduite) à l'écran multifonction :

1. Utilisez les boutons  situés sur le volant pour faire défiler jusqu'à l'écran « Driving Aids » (aide à la conduite).
2. Appuyez sur le bouton OK pour accéder au menu d'aide au conducteur.
3. Sélectionnez « Lane » (voie) et appuyez sur le bouton OK jusqu'à ce que « Lane Prevent » (prévention du déport de voie) s'affiche.
4. Appuyez sur les boutons  pour revenir à l'écran « Driving Aids » (aide à la conduite).

LIMITES DU SYSTÈME D'INTERVENTION DE CHANGEMENT DE VOIE INTELLIGENT

AVERTISSEMENT

Les limites du système d'intervention de changement de voie intelligent sont répertoriées ci-dessous. Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation du système d'intervention de changement de voie intelligent pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Le système d'intervention de changement de voie intelligent peut s'activer si vous changez de voie sans d'abord activer votre clignotant ou, par exemple, si une zone de construction oblige les véhicules à traverser un marquage au sol existant. Si cela se produit, vous devrez peut-être corriger la direction pour terminer votre changement de voie.

- En raison du fait que le système d'intervention de changement de voie intelligent peut ne pas s'activer dans les conditions de route, de climat et de marquage décrites dans cette section, il peut ne pas s'activer chaque fois que votre véhicule commence à changer de voie et vous devez alors corriger la direction.
- Lorsque le système d'intervention de changement de voie intelligent est activé, évitez les manœuvres de direction excessives ou soudaines afin d'éviter de perdre la maîtrise du véhicule.
- Le système d'intervention de changement de voie intelligent ne fonctionne pas à des vitesses inférieures à 60 km/h (37 mi/h) ou s'il ne peut détecter les marquages au sol.
- N'utilisez pas le système d'intervention de changement de voie intelligent dans les conditions suivantes, car il pourrait fonctionner de manière incorrecte :
 - Par mauvais temps (pluie, brouillard, neige, etc.).

- Lors de la conduite sur des routes glissantes, comme sur la glace ou la neige.
- Lors de la conduite sur des routes sinueuses ou irrégulières.
- Lors d'une fermeture de voie en raison de réparations de route.
- Lors de la conduite sur une route de fortune ou sur une voie temporaire.
- Lors de la conduite sur des routes dont la largeur de voie est trop étroite.
- Lors de la conduite dans des conditions anormales des pneus (par exemple, l'usure des pneus, la basse pression des pneus, l'installation d'une roue de secours, les chaînes antidérapantes, les roues différentes de celles de série).
- Lorsque le véhicule est muni de pièces de frein ou de suspension qui ne sont pas d'origine.
- Lorsque vous tractez une remorque ou un autre véhicule.

- Sur les routes où se trouvent de multiples marquages au sol de voie parallèle, de marquages décolorés ou peints de façon imprécise, de marquages peints en jaune, de marquages irréguliers ou de marquages recouverts d'eau, de saleté, de neige, etc.
- Sur les routes où les marquages au sol discontinués sont encore décelables.
- Sur les routes sinueuses.
- Sur les routes comportant des objets de contraste important, tels que les ombres, la neige, l'eau, les ornières de roue, les traces ou les lignes qui restent après les réparations sur la route. (Le système d'intervention de changement de voie intelligent pourrait détecter ces articles comme des marquages au sol.)
- Sur les routes où la voie empruntée fusionne ou se sépare.
- Lorsque la direction empruntée du véhicule ne s'aligne pas avec le marquage.

- Lorsque le véhicule s'approche de celui qui le précède, ce qui obstrue la portée de détection de caméra de voie.
- Lorsque la pluie, la neige ou la saleté adhère au pare-brise à l'avant de la caméra de voie.
- Lorsque les phares sont ternes en raison d'une accumulation de saletés sur la lentille ou si l'orientation n'est pas réglée correctement.
- Lorsqu'une lumière intense pénètre dans la caméra de voie. (Par exemple, la lumière est réfléchié directement devant le véhicule à l'avant du véhicule au lever ou au coucher du soleil.)
- Lorsqu'un changement soudain d'intensité survient. (Par exemple, lorsqu'un véhicule pénètre dans un tunnel ou en sort, ou en passant sous un pont.)

Pendant que le système d'intervention de changement de voie intelligent est en fonction, vous pourriez entendre un bruit provenant du fonctionnement des freins. Ceci est normal et indique que le système d'intervention de changement de voie intelligent fonctionne correctement.

SYSTÈME TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE

Condition A :

Les fonctions d'avertissement et d'assistance du système d'intervention de changement de voie intelligent ne sont pas conçues pour fonctionner dans les conditions suivantes :

- Lorsque vous actionnez le signal de changement de voie et changez la voie empruntée dans la direction du signal. (Le système d'intervention de changement de voie intelligent est désactivé pendant 2 secondes après la désactivation du signal de changement de voie.)
- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 60 km/h (37 mi/h).

Lorsque les conditions mentionnées ci-dessus ne sont plus présentes et que les conditions de fonctionnement nécessaires sont remplies, les fonctions d'avertissement et d'assistance sont réactivées.

Condition B :

La fonction d'assistance du système d'intervention de changement de voie intelligent n'est pas conçue pour fonctionner dans les conditions suivantes (l'avertissement est tout de même fonctionnel) :

- Lorsque la pédale de frein est enfoncée.
- Lorsque le volant est tourné aussi loin que nécessaire pour effectuer le changement de voie.
- Lorsque le véhicule accélère pendant le fonctionnement du système d'intervention de changement de voie intelligent.
- Lorsque l'avertissement d'approche du régulateur de vitesse adaptatif survient.
- Lorsque les feux de détresse sont actionnés.
- Lors de la conduite dans un virage à haute vitesse.

Lorsque les conditions mentionnées ci-dessus ne sont plus présentes et que les conditions de fonctionnement nécessaires sont remplies, l'application des freins par le système d'intervention de changement de voie intelligent est réactivée.

5-48 Démarrage et conduite

Condition C :

Si les messages suivants s'affichent à l'écran multifonction, le système d'intervention de changement de voie intelligent est désactivé automatiquement :

- « Unavailable Road is Slippery » (non disponible, la route est glissante) :
Lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule (à l'exception du système d'antipatinage à l'accélération) ou le système de freinage antiblocage fonctionne.
- « Currently Unavailable » (non disponible) :
Lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est désactivé.

Mesures à prendre :

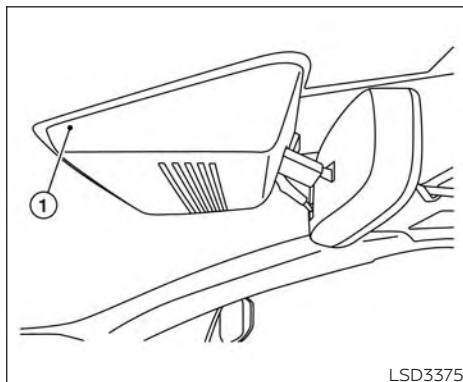
Lorsque les conditions mentionnées ci-dessus ne sont plus présentes, désactivez le système d'intervention de changement de voie intelligent. Appuyez de nouveau sur le commutateur d'assistance dynamique du conducteur pour réactiver le système d'intervention de changement de voie intelligent.

État désactivé temporairement à haute température :

Si le véhicule est stationné au soleil par temps très chaud (la température est supérieure à 40 °C [104 °F] environ), puis le système d'intervention de changement de voie intelligent est activé, le système d'intervention de changement de voie intelligent pourrait se désactiver automatiquement et le message suivant s'affichera à l'écran multifonction : « Non disponible : Température intérieure élevée ». Lorsque la température intérieure est réduite, le système reprend automatiquement le fonctionnement.

ANOMALIE DU SYSTÈME

En cas d'une anomalie du système d'intervention de changement de voie intelligent, la fonction est désactivée automatiquement. Le témoin d'avertissement du déport de voie (orange) s'allume à l'écran. Si le témoin d'avertissement du déport de voie (orange) s'allume à l'écran, quittez la route et immobilisez votre véhicule dans un endroit sécurisé. Coupez le moteur et redémarrez-le. Si le témoin d'avertissement du déport de voie (orange) continue de s'allumer, faites vérifier le système d'intervention de changement de voie intelligent. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



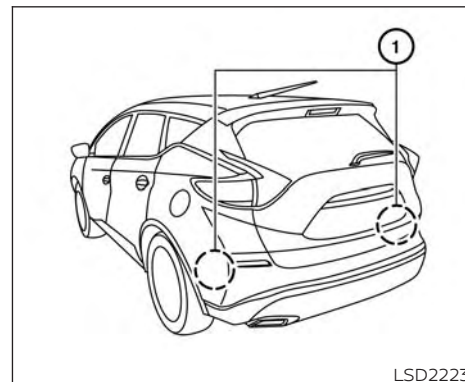
ENTRETIEN DU SYSTÈME

La caméra de voie ① du système d'intervention de changement de voie intelligent se trouve au-dessus du rétroviseur intérieur. Afin d'assurer le fonctionnement approprié du système d'intervention de changement de voie intelligent et de prévenir une anomalie de système, observez les consignes suivantes :

- Gardez toujours le pare-brise propre.
- N'apposez pas un autocollant (opaque ou transparent) sur le capteur et n'installez pas d'accessoire à proximité.

- Ne placez pas de matériau réfléchissant, comme du papier blanc ou un miroir, sur le tableau de bord. Le reflet des rayons du soleil peut nuire à la capacité de détection de la caméra et l'empêcher de détecter les marquages au sol.
- Évitez de frapper ou d'endommager les zones autour de la caméra. Ne touchez pas à la lentille de la caméra et ne retirez pas la vis située sur la caméra. Si la caméra est endommagée à la suite d'un accident, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN.

SYSTÈME D'AVERTISSEMENT SUR ANGLE MORT (BSW) (selon l'équipement)



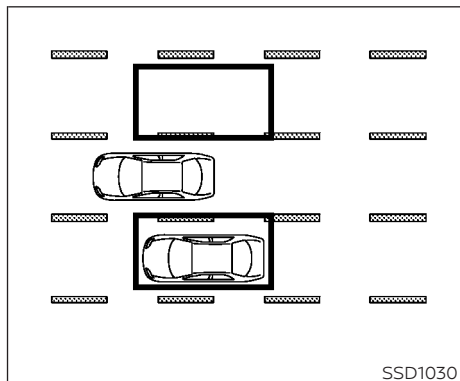
AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation du système d'avertissement sur angle mort pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Le système d'avertissement sur angle mort ne remplace pas la façon appropriée de conduire le véhicule et n'est pas conçu pour empêcher le contact avec les véhicules ou les objets. Lors d'un changement de voie, utilisez toujours les rétroviseurs extérieurs et intérieurs et tournez-vous en regardant dans la direction où vous déplacez le véhicule pour vous assurer qu'il est prudent de changer de voie. Ne vous fiez pas uniquement au système d'avertissement sur angle mort.

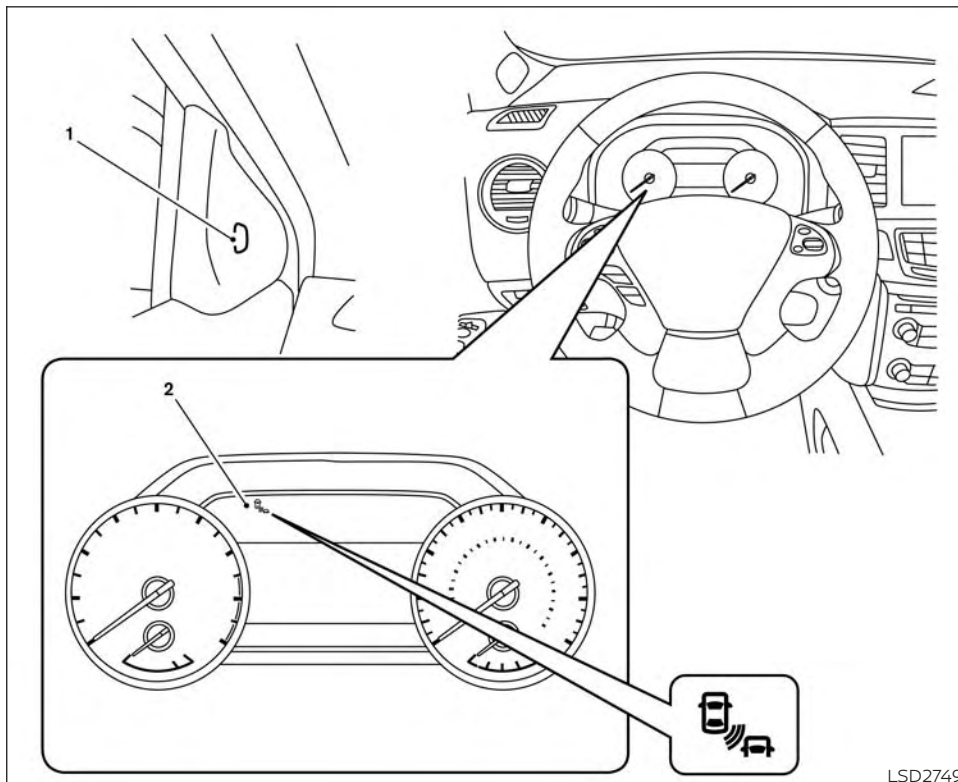
Le système d'avertissement sur angle mort permet d'alerter le conducteur de la présence d'autres véhicules dans les voies adjacentes lors d'un changement de voie.

Le système d'avertissement sur angle mort utilise des capteurs de radar ① installés près du pare-chocs arrière pour détecter d'autres véhicules qui se trouvent dans une voie adjacente.



Zone de détection

Les capteurs de radar peuvent détecter des véhicules sur les deux côtés de votre véhicule dans la zone de détection comme illustré. Cette zone de détection commence à partir du rétroviseur extérieur de votre véhicule et s'étend jusqu'à environ 3,0 m (10 pi) derrière le pare-chocs arrière, et à environ 3,0 m (10 pi) latéralement.



LSD2749

1. Témoin du système d'avertissement sur angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière
2. Indicateur du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'AVERTISSEMENT SUR ANGLE MORT

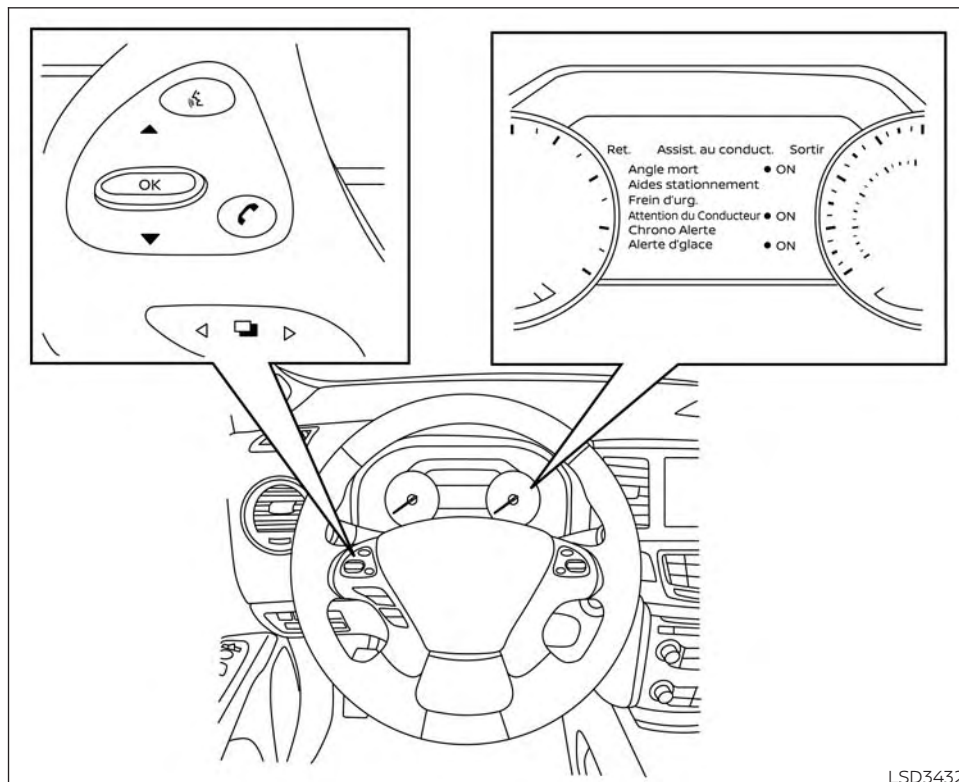
Le système d'avertissement sur angle mort fonctionne lorsque la vitesse est supérieure à 32 km/h (20 mi/h) environ.

Si les capteurs de radar détectent des véhicules dans la zone de détection, le témoin du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière (1) s'allume. Si le clignotant est ensuite activé, le système émet un carillon (à deux reprises) et le témoin du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière clignote. Le témoin du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière continue de clignoter jusqu'à ce que les véhicules détectés quittent la zone de détection.

Le témoin du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière s'allume pendant quelques secondes lorsque le contact est ÉTABLI.

La luminosité du témoin du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière est réglée automatiquement en fonction de la luminosité de l'éclairage ambiant.

Si un véhicule pénètre dans la zone de détection après l'activation du clignotant par le conducteur, seul le témoin du système d'avertissement d'angle mort ou du système d'alerte de circulation transversale arrière clignote et aucun carillon ne retentit. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Situations de conduite du système d'avertissement d'angle mort » dans ce chapitre.





LSD3432



ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'AVERTISSEMENT D'ANGLE MORT

Effectuez les étapes suivantes pour activer ou désactiver le système d'avertissement d'angle mort.

Utilisation de l'option « Settings » (réglages) à l'écran multifonction :

1. Appuyez sur le bouton  jusqu'à ce que l'option « Settings » (réglages) s'affiche à l'écran multifonction, puis appuyez sur le bouton OK. Utilisez le bouton  pour sélectionner l'option « Driver Assistance » (aide au conducteur). Appuyez sur le bouton OK.
2. Sélectionnez « Blind Spot » (Angle mort) et appuyez sur le bouton OK.

Dans le menu « Driving Aids » (aide à la conduite) à l'écran multifonction :

1. Utilisez les boutons   situés sur le volant pour faire défiler jusqu'à l'écran « Driving Aids » (aide à la conduite).
2. Appuyez sur le bouton OK pour accéder au menu d'aide au conducteur.
3. Sélectionnez « Blind Spot » (Angle mort) et appuyez sur le bouton OK pour changer le réglage d'aide à la conduite.

REMARQUE :

- Lors de l'activation/désactivation du système, le système retient les réglages actuels même si le moteur est redémarré.
- Le système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) (selon l'équipement) est intégré dans le système d'avertissement d'angle mort (BSW). Il n'y a pas de sélection séparée à l'écran multifonction du véhicule pour le système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA). Lorsque le système d'avertissement d'angle mort (BSW) est désactivé, le système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) est également désactivé.
- Lorsque le système d'avertissement d'angle mort est activé, le témoin du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière (blanc) s'allume à l'écran multifonction.

LIMITES DU SYSTÈME D'AVERTISSEMENT D'ANGLE MORT

AVERTISSEMENT

Les limites du système d'avertissement d'angle mort sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Le système d'avertissement d'angle mort ne peut détecter tous les véhicules dans toutes les conditions.
- Les capteurs de radar peuvent ne pas détecter les objets et activer le système d'avertissement d'angle mort lorsque certains objets sont présents tels que :
 - Les piétons, les vélos, les animaux.
 - Les véhicules tels que les motocyclettes, les véhicules de hauteur basse ou les véhicules dotés de grande garde au sol.
 - Les véhicules venant en sens inverse.

- Les véhicules qui restent dans la zone de détection lorsque vous accélérerez à partir d'un arrêt.
- Un véhicule qui pénètre dans la voie adjacente à une vitesse approximative à celle de votre véhicule.
- Les véhicules qui s'approchent rapidement depuis l'arrière.
- Les véhicules que votre voiture dépasse rapidement.
- Un véhicule qui traverse rapidement la zone de détection.
- Lorsque vous dépassez plusieurs véhicules dans une rangée, les véhicules après le premier véhicule peuvent ne pas être détectés s'ils se déplacent proches l'un de l'autre.

- La zone de détection des capteurs de radar est conçue en fonction d'une largeur de voie standard. Lorsque vous conduisez dans une voie plus large, les capteurs de radar peuvent ne pas détecter les véhicules qui se trouvent dans une voie adjacente. Lorsque vous conduisez dans une voie étroite, les capteurs de radar peuvent détecter les véhicules qui se trouvent de deux voies éloignées.
- Les capteurs de radar sont conçus pour ignorer la plupart des objets fixes; toutefois, les objets tels que les barrières de sécurité, les murs, le feuillage et les véhicules stationnés pourraient parfois être détectés. Il s'agit d'un fonctionnement normal.
- Les conditions suivantes peuvent réduire la capacité du radar à détecter d'autres véhicules :
 - Temps violent
 - Projections de la route
 - Glace, gel ou accumulation de neige ou de saleté sur le véhicule

- N'apposez pas des autocollants (y compris le matériel transparent), n'installez pas des accessoires ou appliquez une peinture additionnelle à proximité des capteurs de radar. Ces conditions peuvent réduire la capacité du radar à détecter d'autres véhicules.
- Le bruit excessif (par exemple, le volume de la chaîne stéréo ou une glace de véhicule ouverte) a une incidence sur le timbre du carillon et il se peut qu'il ne soit pas entendu.

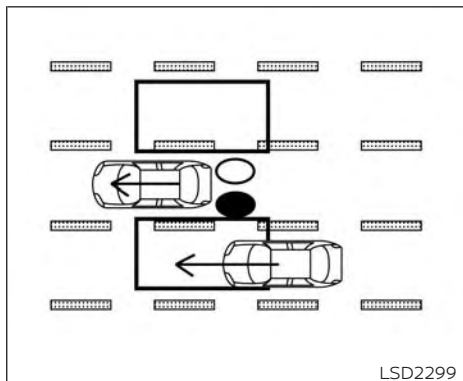


Illustration 1 – approche de derrière

SITUATIONS DE CONDUITE DU
SYSTÈME D'AVERTISSEMENT
D'ANGLE MORT

Témoin activé



Témoin désactivé



Témoin clignotant



Un autre véhicule qui s'approche de derrière

Illustration 1 : Le témoin du système d'avertissement d'angle mort ou du système d'alerte de circulation transversale arrière s'allume si un véhicule pénètre dans la zone de détection de derrière dans une voie adjacente.

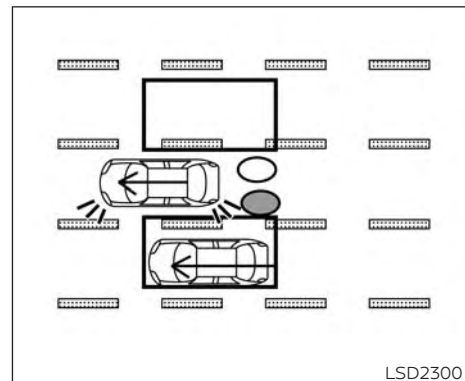


Illustration 2 – approche de derrière

Illustration 2 : si le conducteur active le clignotant lorsqu'un autre véhicule se trouve dans la zone de détection, alors le système émet un carillon (à deux reprises) et le témoin du clignotant clignote.

REMARQUE :

- **Les capteurs de radar peuvent ne pas détecter les véhicules qui s'approchent rapidement par l'arrière.**
- **Si le conducteur active le clignotant avant qu'un véhicule pénètre dans la zone de détection, le témoin de clignotant latéral clignote mais aucun carillon ne retentit lorsque l'autre véhicule est détecté.**

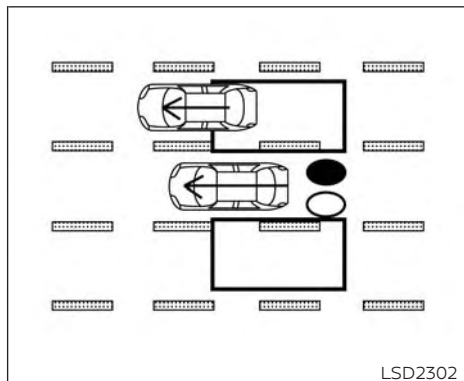


Illustration 3 – dépassement d'un autre véhicule

Dépassement d'un autre véhicule

Illustration 3 : le témoin latéral s'allume si vous dépassez un véhicule et que ce véhicule reste dans la zone de détection pendant environ 2 secondes.

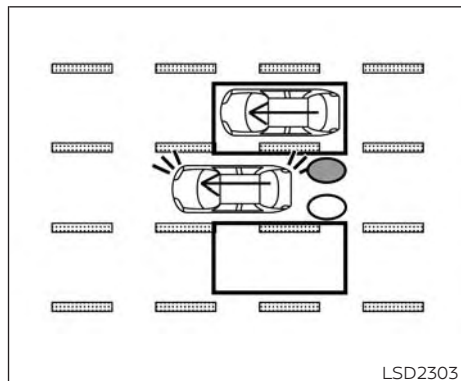


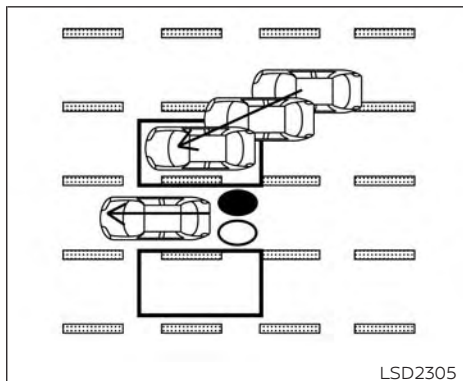
Illustration 4 – dépassement d'un autre véhicule

Illustration 4 : si le conducteur active le clignotant lorsqu'un autre véhicule se trouve dans la zone de détection, alors le système émet un carillon (à deux reprises) et le témoin du clignotant clignote.

REMARQUE :

- Lorsque vous dépassez plusieurs véhicules dans une rangée, les véhicules après le premier véhicule peuvent ne pas être détectés s'ils se déplacent proches l'un de l'autre.

- Les capteurs de radar peuvent ne pas détecter les véhicules qui se déplacent lentement si votre véhicule les dépasse rapidement.
- Si le conducteur active le clignotant avant qu'un véhicule pénètre dans la zone de détection, le témoin de clignotant latéral clignote mais aucun carillon ne retentit lorsque l'autre véhicule est détecté.

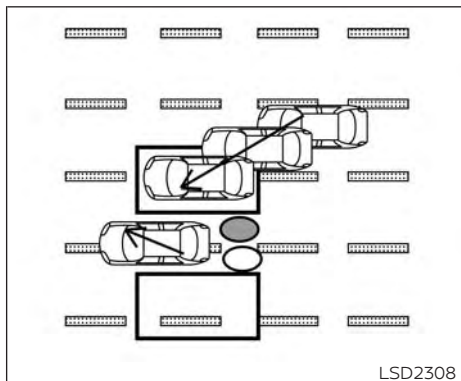


LSD2305

Illustration 5 - entrée du côté

Entrée du côté

Illustration 5 : le témoin latéral s'allume si un véhicule pénètre dans la zone de détection d'un côté ou de l'autre.



LSD2308

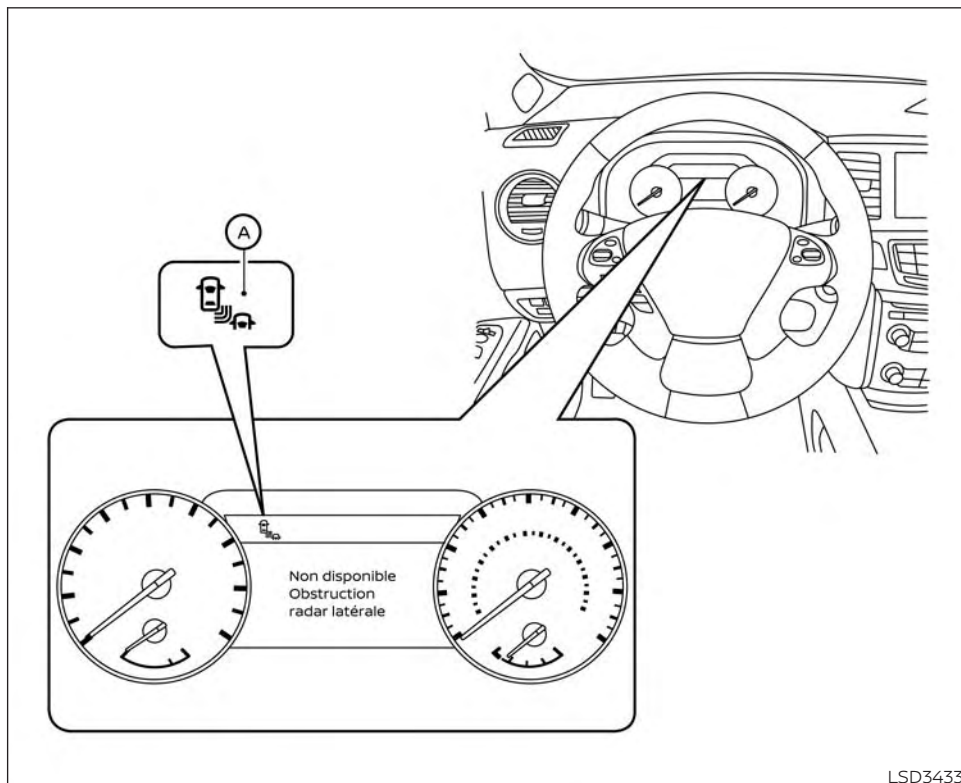
Illustration 6 - entrée du côté

Illustration 6 : si le conducteur active le clignotant lorsqu'un autre véhicule se trouve dans la zone de détection, alors le système émet un carillon (à deux reprises) et le témoin du clignotant clignote.

REMARQUE :

- **Si le conducteur active le clignotant avant qu'un véhicule pénètre dans la zone de détection, le témoin de clignotant latéral clignote mais aucun carillon ne retentit lorsque l'autre véhicule est détecté.**

- **Les capteurs de radar peuvent ne pas détecter un véhicule qui se déplace à environ la même vitesse que votre véhicule lorsqu'il entre dans la zone de détection.**



LSD3433

SYSTÈME TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE

Lorsqu'une obstruction du radar est détectée, le système est automatiquement désactivé. Le message d'avertissement « Non disponible Obstruction radar latérale » s'affiche et le témoin du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière (blanc) clignote **A** à l'écran multifonction.

Le système n'est pas disponible jusqu'à ce que les conditions ne soient plus présentes.

Les capteurs de radar pourraient être bloqués par les conditions ambiantes temporaires comme la projection d'eau, la buée ou le brouillard. Le blocage pourrait aussi être causé par les objets comme la glace, le gel ou la saleté qui obstruent les capteurs de radar.

REMARQUE :

Si le système d'avertissement d'angle mort est défectueux, le système d'alerte de circulation transversale arrière (selon l'équipement) sera également défectueux.

Mesures à prendre :

Lorsque les conditions indiquées ci-dessus ne sont plus présentes, le système se réactive automatiquement.

Anomalie

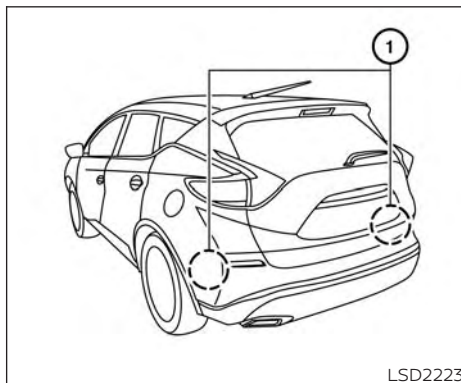
Lorsque le système ne fonctionne pas correctement, il se désactive automatiquement. Le témoin du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière (orange) s'affiche à l'écran multifonction.

REMARQUE :

Si le système d'avertissement d'angle mort est défectueux, le système d'alerte de circulation transversale arrière (selon l'équipement) sera également défectueux.

Mesures à prendre :

Arrêtez le véhicule dans un endroit sécurisé, placez le véhicule en position P (stationnement), coupez le moteur, puis redémarrez-le. Si le message continue de s'afficher, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



ENTRETIEN DU SYSTÈME

Les deux capteurs de radar ① du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière sont situés près du pare-chocs arrière. Gardez toujours la zone à proximité des capteurs de radar propre.

Les capteurs de radar pourraient être bloqués par les conditions ambiantes temporaires comme la projection d'eau, la buée ou le brouillard.

Le blocage pourrait aussi être causé par les objets comme la glace, le gel ou la saleté qui obstruent les capteurs de radar.

Vérifiez la présence d'objets qui obstruent la zone autour des capteurs de radar et retirez-les.

N'apposez pas des autocollants (y compris le matériel transparent), n'installez pas des accessoires ou appliquez une peinture additionnelle à proximité des capteurs de radar.

Évitez de frapper ou d'endommager la zone à proximité des capteurs de radar. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN si la zone autour des capteurs de radar est endommagée en raison d'une collision.

Déclaration de fréquence radio

Aux États-Unis

FCC ID : OAYSRR2B ou OAYSRR3B

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC.

Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et

2. Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Avertissement de la FCC

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Au Canada

Loi applicable : Canada 310

Ce dispositif est conforme aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible; et
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

Bandes de fréquences : 24,05 – 24,25 GHz

Puissance de sortie : moins de 20 milliwatts

Droit applicable : Canada 310

5-60 Démarrage et conduite

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. L'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Bandes de fréquences : 24,05 – 24,25 GHz

Puissance émise : Moins de 20 milliwatts

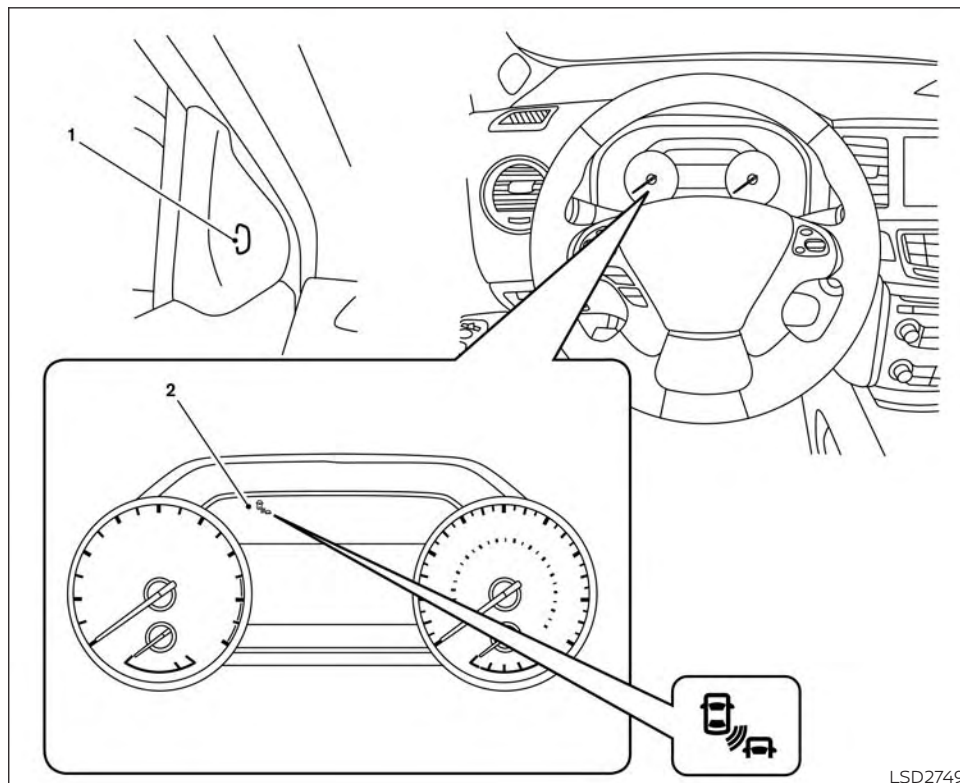
SYSTÈME D'ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE ARRIÈRE (RCTA) (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation du système d'alerte de circulation transversale arrière pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- **Le système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) ne remplace pas la façon appropriée de conduire le véhicule et n'est pas conçu pour empêcher le contact avec les véhicules ou les objets. Lorsque vous reculez d'un espace de stationnement, utilisez toujours les rétroviseurs extérieurs et intérieur et tournez-vous en regardant dans la direction où vous allez déplacer le véhicule. Ne vous fiez pas uniquement au système d'alerte de circulation transversale arrière.**

Le système d'alerte de circulation transversale arrière vous aide à reculer pour sortir d'un espace de stationnement. Lorsque le véhicule est en marche arrière, le système est conçu pour détecter les véhicules qui s'approchent de la droite ou de la gauche du véhicule. Si le système détecte une circulation transversale, il vous alerte.



LSD2749

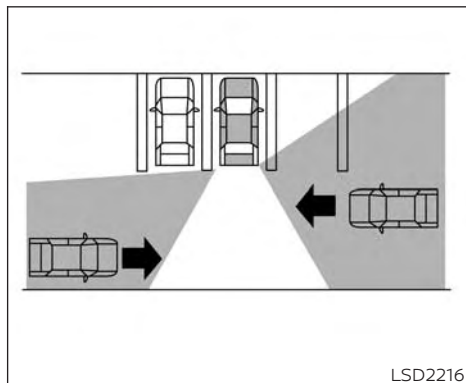
1. Témoin du système d'avertissement sur angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière
2. Indicateur du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE ARRIÈRE

Le système d'alerte de circulation transversale arrière peut aider à alerter le conducteur lorsqu'il s'approche d'un véhicule quand il effectue une marche arrière en sortant d'un espace de stationnement.

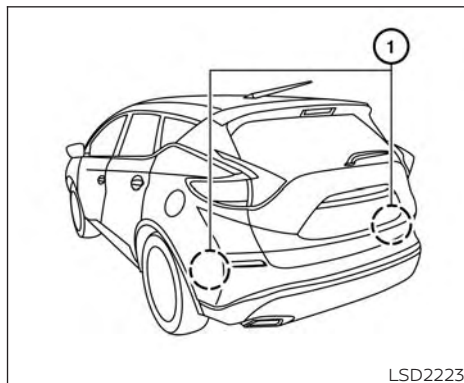
Le système d'alerte de circulation transversale arrière fonctionne lorsque le levier sélecteur est à la position R (marche arrière) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 8 km/h (5 mi/h) environ.

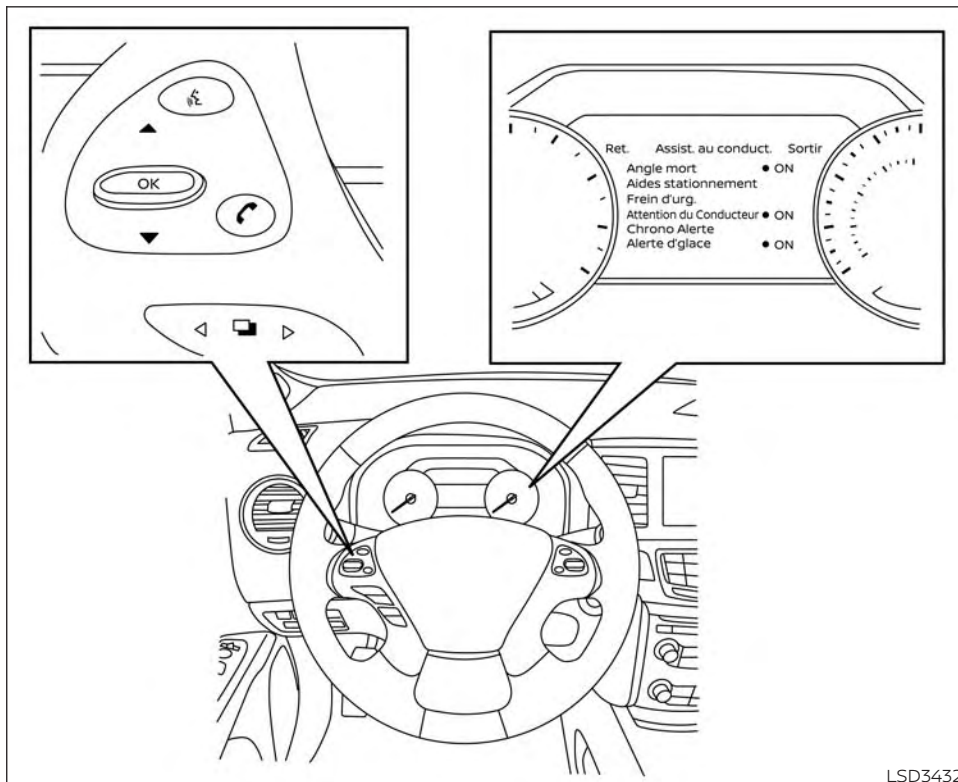
Si le radar détecte un véhicule qui s'approche par le côté, le carillon du système retentit (un seul bip), le témoin du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière du côté vers lequel le véhicule s'approche clignote.



Le système d'alerte de circulation transversale arrière utilise des capteurs de radar ① installés sur les deux côtés près du pare-chocs arrière pour détecter un véhicule qui s'approche.

Les capteurs de radar ① peuvent détecter un véhicule qui s'approche jusqu'à une distance maximale de 20 m (66 pi) environ.







ACTIVATION ET DÉACTIVATION DU SYSTÈME D'ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE ARRIÈRE

Effectuez les étapes suivantes pour activer ou désactiver le système d'alerte de circulation transversale arrière.

Utilisation de l'option « Settings » (réglages) à l'écran multifonction :

1. Appuyez sur le bouton  jusqu'à ce que l'option « Settings » (réglages) s'affiche à l'écran multifonction, puis appuyez sur le bouton OK. Utilisez le bouton  pour sélectionner l'option « Driver Assistance » (aide au conducteur). Appuyez sur le bouton OK.
2. Sélectionnez « Blind Spot » (Angle mort) et appuyez sur le bouton OK.

Lorsque le système d'alerte de circulation transversale arrière est activé, le témoin du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière (blanc) s'allume à l'écran multifonction.

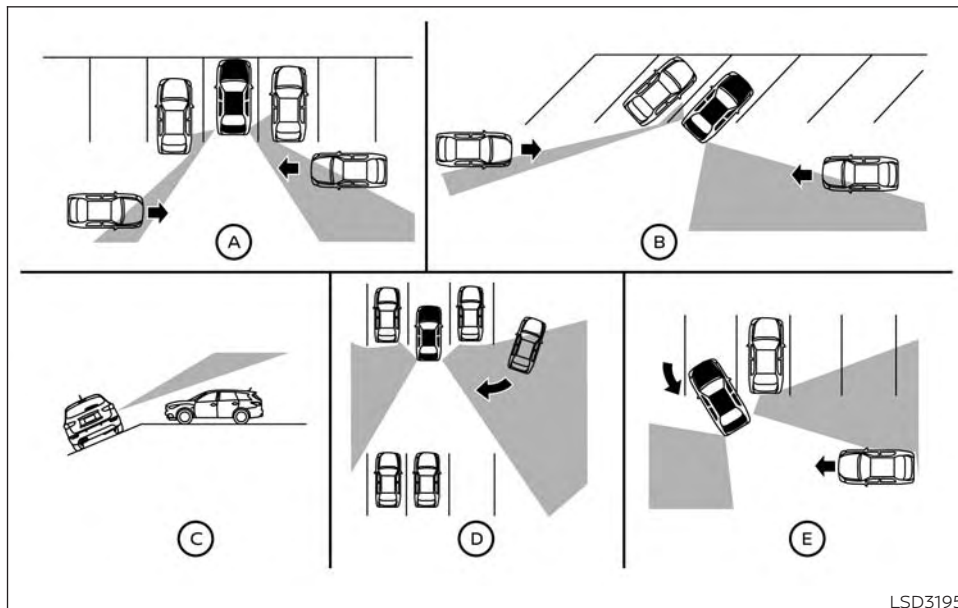
LSD3432

Dans le menu « Driving Aids » (aide à la conduite) à l'écran multifonction :

1. Utilisez les boutons ◀▶ situés sur le volant pour faire défiler jusqu'à l'écran « Driving Aids » (aide à la conduite).
2. Appuyez sur le bouton OK pour accéder au menu d'aide au conducteur.
3. Sélectionnez « Blind Spot » (Angle mort) et appuyez sur le bouton OK pour changer le réglage d'aide à la conduite.

REMARQUE :

- Le système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) est intégré dans le système d'avertissement d'angle mort (BSW). Il n'y a pas de sélection séparée à l'écran multifonction du véhicule pour le système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA). Lorsque le système d'avertissement d'angle mort (BSW) est désactivé, le système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) est également désactivé.
- Lors de l'activation/désactivation du système, le système retient les réglages actuels même si le moteur est redémarré.



LSD3195

LIMITES DU SYSTÈME D'ALERTE DE
CIRCULATION TRANSVERSALE
ARRIÈRE

AVERTISSEMENT

Les limites du système d'alerte de circulation transversale arrière sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Vérifiez votre environnement et retournez-vous toujours pour vérifier ce qui est derrière vous avant d'effectuer la marche arrière. Les capteurs de radar détectent les véhicules (en mouvement) qui s'approchent. Les capteurs de radar ne peuvent pas détecter les objets tels que :
 - Les piétons, les vélos, les motocyclettes, les animaux ou les enfants manipulant les véhicules-jouets
 - Un véhicule qui vous dépasse à une vitesse supérieure à environ 30 km/h (19 mi/h)
 - Un véhicule qui vous dépasse à une vitesse inférieure à environ 8 km/h (5 mi/h)
- Les capteurs de radar peuvent ne pas détecter les véhicules qui s'approchent dans certaines situations :

- Illustration **(A)** : lorsqu'un véhicule stationné à côté de vous obstrue le faisceau du capteur de radar.
- Illustration **(B)** : lorsque le véhicule est stationné à un angle dans un espace de stationnement.
- Illustration **(C)** : lorsque le véhicule est stationné sur un sol incliné.
- Illustration **(D)** : lorsqu'un véhicule qui s'approche tourne dans l'allée de l'aire de stationnement de votre véhicule.
- Illustration **(E)** : lorsque l'angle formé par votre véhicule et le véhicule qui s'approche est minime.
- Les conditions suivantes peuvent réduire la capacité du radar à détecter d'autres véhicules :
 - Temps violent
 - Projections de la route
 - Glace, gel ou accumulation de neige ou de saleté sur le véhicule

- N'apposez pas des autocollants (y compris le matériel transparent), n'installez pas des accessoires ou appliquez une peinture additionnelle à proximité des capteurs de radar. Ces conditions peuvent réduire la capacité du radar à détecter d'autres véhicules.
- Le bruit excessif (par exemple, le volume de la chaîne stéréo ou une glace de véhicule ouverte) a une incidence sur le timbre du carillon et il se peut qu'il ne soit pas entendu.

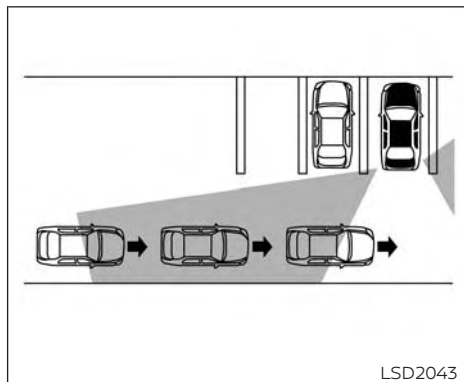


Illustration 1

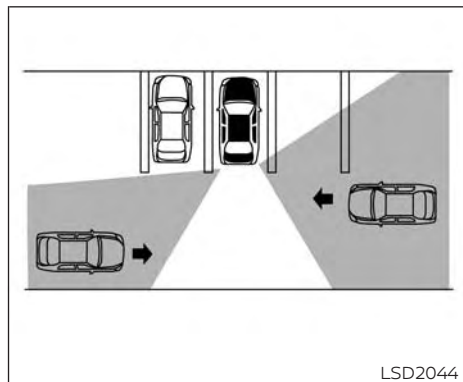
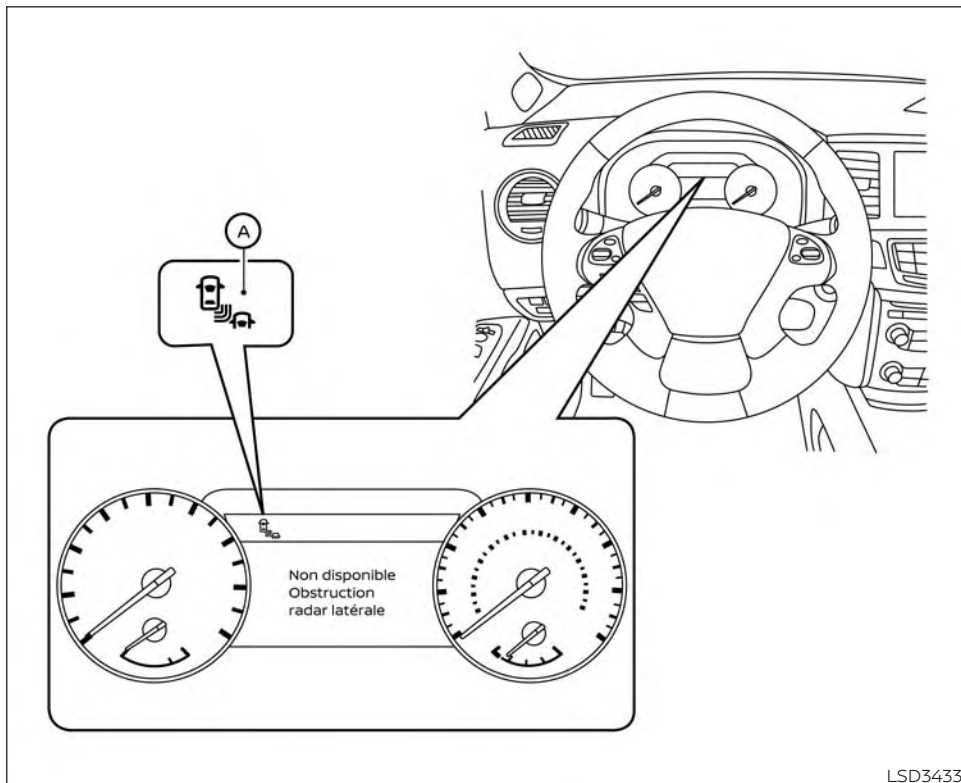


Illustration 2

REMARQUE :

Dans le cas de plusieurs véhicules qui approchent en rangée (illustration 1) ou dans le sens contraire (illustration 2), le carillon émis par le système d'alerte de circulation transversale arrière pourrait ne pas retentir après le passage du premier véhicule devant les capteurs.



SYSTÈME TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE

Lorsqu'une obstruction du radar est détectée, le système est automatiquement désactivé. Le message d'avertissement « Non disponible Obstruction radar latérale » s'affiche et le témoin du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière (blanc) clignote **A** à l'écran multifonction.

Les systèmes ne sont pas disponibles jusqu'à ce que les conditions ne soient plus présentes.

Les capteurs de radar pourraient être bloqués par les conditions ambiantes temporaires comme la projection d'eau, la buée ou le brouillard.

Le blocage pourrait aussi être causé par les objets comme la glace, le gel ou la saleté qui obstruent les capteurs de radar.

LSD3433

REMARQUE :

Si le système d'avertissement d'angle mort est défectueux, le système d'alerte de circulation transversale arrière (selon l'équipement) sera également défectueux.

Mesures à prendre :

Lorsque les conditions indiquées ci-dessus ne sont plus présentes, le système se réactive automatiquement.

Anomalie

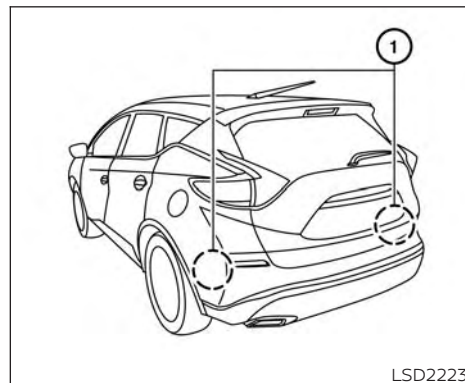
Lorsque le système ne fonctionne pas correctement, il se désactive automatiquement. Le témoin du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière (orange) s'affiche à l'écran multifonction.

REMARQUE :

Si le système d'avertissement d'angle mort est défectueux, le système d'alerte de circulation transversale arrière (selon l'équipement) sera également défectueux.

Mesures à prendre :

Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire, placez le véhicule en position P (stationnement), coupez le moteur, puis redémarrez-le. Si le message continue de s'afficher, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



LSD2223

ENTRETIEN DU SYSTÈME

Les deux capteurs de radar ① du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière sont situés près du pare-chocs arrière. Gardez toujours la zone à proximité des capteurs de radar propre.

Les capteurs de radar pourraient être bloqués par les conditions ambiantes temporaires comme la projection d'eau, la buée ou le brouillard.

Le blocage pourrait aussi être causé par les objets comme la glace, le gel ou la saleté qui obstruent les capteurs de radar.

Vérifiez la présence d'objets qui obstruent la zone autour des capteurs de radar et retirez-les.

N'apposez pas des autocollants (y compris le matériel transparent), n'installez pas des accessoires ou appliquez une peinture additionnelle à proximité des capteurs de radar.

Évitez de frapper ou d'endommager la zone à proximité des capteurs de radar. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN si la zone autour des capteurs de radar est endommagée en raison d'une collision.

Déclaration de fréquence radio

Aux États-Unis

FCC ID : OAYSRR2B ou OAYSRR3B

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC.

Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Avertissement de la FCC

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Au Canada

Loi applicable : Canada 310

Ce dispositif est conforme aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible; et
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

Bandes de fréquences : 24,05 – 24,25 GHz

Puissance de sortie : moins de 20 milliwatts

Droit applicable : Canada 310

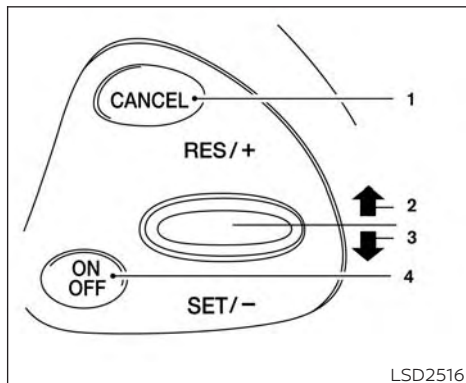
Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. L'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Bandes de fréquences : 24,05 – 24,25 GHz




Puissance émise : Moins de 20 milliwatts

RÉGULATEUR DE VITESSE (selon l'équipement)



PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE

1. Commutateur CANCEL (annulation)
2. Commutateur RES/+ (reprise/+)
3. Commutateur SET/- (réglage/-)
4. Commutateur ON/OFF (marche-hors fonction)

- Le système du régulateur de vitesse cesse de fonctionner automatiquement s'il est défectueux. Le témoin  à l'écran multifonction clignote pour avertir le conducteur.
- Si le témoin  clignote, mettez le régulateur de vitesse hors fonction et faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.
- Le témoin  peut clignoter lorsque mettez le commutateur ON/OFF (marche-hors fonction) à la position tout en appuyant sur les commutateurs RES/+ (reprise/+), SET/- (réglage/-) ou CANCEL (annulation). Suivez les procédures décrites ci-après pour régler le système du régulateur de vitesse adéquatement.

AVERTISSEMENT

N'utilisez pas le régulateur de vitesse dans les conditions suivantes :

- Lorsqu'il est impossible de maintenir la vitesse programmée.
- Lorsque la circulation est dense ou que la vitesse varie.


- Sur les routes montagneuses ou sinueuses.
- Sur les routes glissantes (pluie, neige, glace, etc.).
- Dans des endroits très venteux.

Vous pourriez ainsi perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident.

FONCTIONNEMENT DU RÉGULATEUR DE VITESSE

Le régulateur de vitesse vous permet de rouler à des vitesses situées entre 40 km/h et 144 km/h (25 mi/h et 89 mi/h) sans avoir à garder votre pied sur la pédale d'accélérateur.

Placez le commutateur ON/OFF (marche-hors fonction) (marche-hors fonction) en position ON (marche) pour mettre le régulateur de vitesse en fonction.

Le témoin  apparaît à l'écran multifonction. Si les alertes du régulateur de vitesse sont activées dans le menu d'aide au conducteur, le message « Cruise ON: Press SET to engage speed control » (Régulateur de vitesse ACTIVÉ. Appuyez sur SET [réglage] pour engager le régulateur de vitesse) s'affiche à l'écran multifonction.


Ce message disparaît après environ 6 secondes; sinon, il peut être rejeté en appuyant sur le bouton OK. L'état du régulateur de vitesse continue de s'afficher dans le coin supérieur droit de l'écran multifonction lorsque le système est en fonction.

Pour établir une vitesse de croisière, accélérez à la vitesse désirée, enfoncez brièvement le commutateur SET/- (réglage/-). Relâchez la pédale d'accélérateur. Le véhicule continue à rouler à la vitesse programmée.

Si les alertes du régulateur de vitesse sont activées dans le menu d'aide au conducteur, le message « Target Speed SET. Press + or - to adjust » (Vitesse cible PROGRAMMÉE. Appuyez sur la touche + ou - pour régler) s'affiche à l'écran multifonction lorsque le commutateur SET- (réglage-) est enfoncé. Ce message disparaît après environ 6 secondes; sinon, il peut être rejeté en appuyant sur le bouton OK. L'état du régulateur de vitesse continue de s'afficher dans le coin supérieur droit de l'écran multifonction lorsque le système est en fonction.

- **Si vous devez dépasser un autre véhicule,** appuyez sur la pédale d'accélérateur. Le véhicule revient à la vitesse programmée dès que vous relâchez la pédale.
- Lorsque vous montez ou descendez une pente raide, il est possible que le véhicule ne puisse pas maintenir la vitesse programmée. Ne mettez pas le régulateur en fonction si vous devez conduire dans une telle situation.

Pour annuler le réglage d'une vitesse, utilisez l'une des trois méthodes suivantes :

- Appuyez sur le commutateur CANCEL (annulation).
- Appuyez légèrement sur la pédale de frein.
- Placez le commutateur ON/OFF (marche-hors fonction) hors fonction. Le témoin  disparaît de l'écran multifonction.

Le régulateur de vitesse cesse de fonctionner automatiquement si :

- Vous enfoncez la pédale de frein tout en appuyant sur le commutateur RES+ (reprise+) ou SET- (réglage-). La vitesse programmée est supprimée de la mémoire.

- La vitesse du véhicule est réduite de plus de 13 km/h (8 mi/h) par rapport à la vitesse programmée.
- Vous déplacez le levier sélecteur à la position N (point mort).

Si les alertes du régulateur de vitesse sont activées dans le menu d'aide au conducteur, le message « Cruise ON: Press SET to engage speed control » (Régulateur de vitesse ACTIVÉ. Appuyez sur SET [réglage] pour engager le régulateur de vitesse) s'affiche de nouveau à l'écran multifonction pour indiquer que le régulateur de vitesse est toujours activé si vous réglez de nouveau la vitesse cible.

Pour établir une vitesse de croisière plus rapide, utilisez l'une des trois méthodes suivantes :

- Appuyez sur la pédale d'accélérateur. Enfoncez le commutateur SET- (réglage-) et relâchez-le une fois que le véhicule a atteint la vitesse désirée.
- Maintenez enfoncé le commutateur RES+ (reprise+). Relâchez-le lorsque le véhicule atteint la vitesse désirée.


- Appuyez brièvement sur le commutateur RES+ (reprise+). La vitesse programmée de votre véhicule augmente d'environ 1,6 km/h (1 mi/h) chaque fois que vous appuyez sur le commutateur.

Pour établir une vitesse de croisière plus lente, utilisez l'une des trois méthodes suivantes :

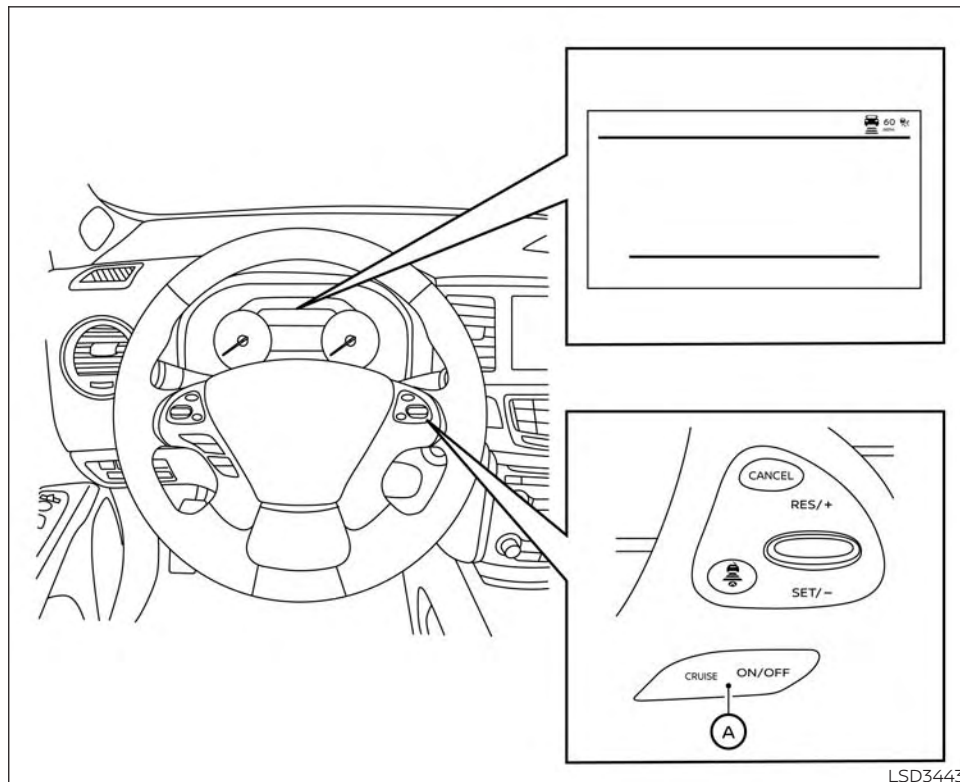
- Appuyez légèrement sur la pédale de frein. Enfoncez le commutateur SET- (réglage-) et relâchez-le une fois que le véhicule a atteint la vitesse désirée.
- Appuyez longuement sur l'interrupteur SET- (réglage-). Relâchez le commutateur une fois que le véhicule a ralenti jusqu'à la vitesse désirée.
- Enfoncez le commutateur SET- (réglage-) et maintenez-le enfoncé. La vitesse programmée de votre véhicule diminue d'environ 1,6 km/h (1 mi/h) chaque fois que vous appuyez sur le commutateur.

Pour reprendre la vitesse antérieurement programmée, appuyez brièvement sur le commutateur RES+ (reprise+). Dès que la vitesse du véhicule dépasse 40 km/h (25 mi/h), la dernière vitesse de croisière réglée est rétablie.

Pour éteindre le régulateur de vitesse, utilisez une des trois méthodes suivantes :

- Appuyez sur le commutateur CANCEL (annulation).
- Appuyez légèrement sur la pédale de frein.
- Placez le commutateur ON/OFF (marche-hors fonction) hors fonction. Le témoin  disparaît de l'écran multifonction.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (selon l'équipement)



Ⓐ Interrupteur CRUISE ON/OFF (marche-hors fonction) du régulateur de vitesse

⚠ AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation du régulateur de vitesse adaptatif pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Le régulateur de vitesse adaptatif est destiné uniquement à aider le conducteur. Il ne s'agit pas d'un dispositif de prévention des collisions. Le conducteur doit en tout temps se montrer vigilant, conduire prudemment et maîtriser son véhicule.
- Respectez toujours les limites de vitesse indiquées sur les panneaux routiers et ne dépassez pas ces limites lorsque vous programmez la vitesse.

LSD3443

- **Conduisez toujours prudemment et soyez vigilant lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif. Vous devez lire le manuel du conducteur et bien le comprendre avant d'utiliser le régulateur de vitesse adaptatif. Pour prévenir les blessures graves ou mortelles, ne vous fiez pas uniquement au régulateur de vitesse pour éviter les accidents ou pour régler la vitesse du véhicule en situation d'urgence. Le régulateur de vitesse adaptatif doit être utilisé uniquement lorsque les conditions de la route et de la circulation le permettent.**
- **Lorsque le mode de régulateur de vitesse classique (vitesse stable) est sélectionné, le carillon ne retentit pas pour vous aviser que la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède est insuffisante. Vous éviterez les accidents en portant une attention particulière à la distance qui sépare votre véhicule de celui qui se trouve devant vous.**

le régulateur de vitesse adaptatif maintient la distance programmée entre votre véhicule qui vous précède, dans la plage de 0 à 144 km/h (0 à 90 mi/h) jusqu'à la vitesse programmée. La vitesse programmée peut être sélectionnée par le conducteur entre 32 à 144 km/h (20 à 90 mi/h).

Le véhicule se déplace à une vitesse programmée lorsque la route est dégagée.

Le régulateur de vitesse adaptatif peut être programmé pour un de deux modes de fonctionnement :

- **Mode de contrôle d'intervalle entre les véhicules :** pour maintenir une distance sélectionnée entre votre véhicule et le véhicule qui vous précède jusqu'à la vitesse programmée
- **Mode classique (vitesse stable) du régulateur de vitesse :** pour la conduite à une vitesse de croisière programmée

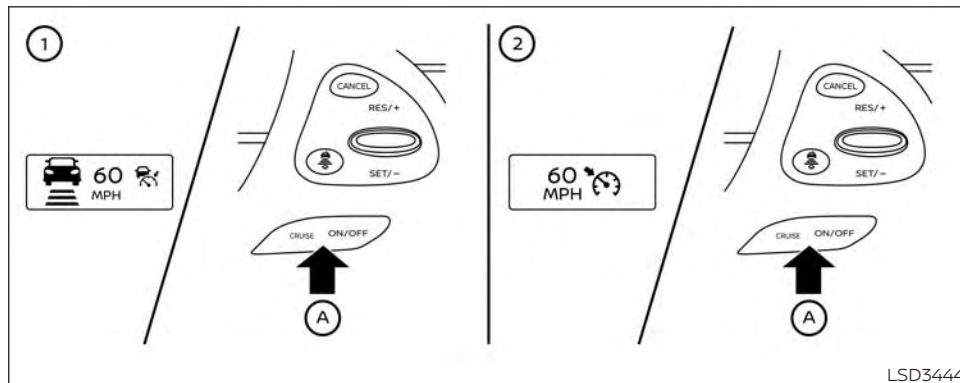
Appuyez sur l'interrupteur CRUISE ON/OFF (régulateur de vitesse en fonction et hors fonction) **(A)** pour sélectionner le mode de contrôle d'intervalle et le mode classique (vitesse stable) du régulateur de vitesse.

Lorsqu'un mode de régulation de vitesse est activé, il est impossible de passer à l'autre mode. Pour modifier le mode, appuyez une fois sur l'interrupteur CRUISE ON/OFF **(A)** (régulateur de vitesse en fonction-hors fonction) afin de désactiver le régulateur. Appuyez ensuite de nouveau sur l'interrupteur CRUISE ON/OFF **(A)** (régulateur de vitesse en fonction-hors fonction) pour réactiver le régulateur et sélectionnez le mode de régulateur de vitesse souhaité.

Confirmez toujours le réglage à l'écran du régulateur de vitesse adaptatif.

Pour obtenir des détails au sujet du mode de contrôle d'intervalle entre les véhicules, reportez-vous au chapitre « Mode de contrôle d'intervalle entre les véhicules » dans cette section.

Pour le mode de régulateur de vitesse classique (vitesse stable), reportez-vous au chapitre « Régulateur de vitesse classique (vitesse stable) » dans cette section.



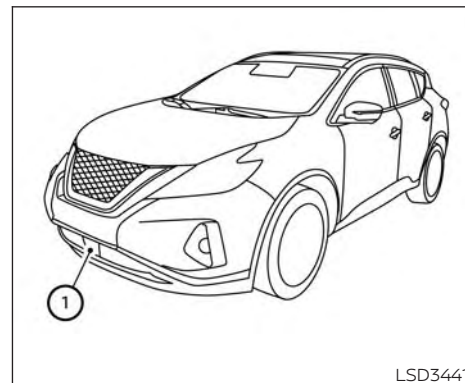
LSD3444

COMMENT SÉLECTIONNER LE MODE DU RÉGULATEUR DE VITESSE

Sélection du mode de contrôle d'intervalle entre les véhicules : Pour choisir le mode de contrôle d'intervalle entre les véhicules ①, appuyez brièvement sur l'interrupteur CRUISE ON/OFF (A) (régulateur de vitesse en fonction-hors fonction).

Sélection du mode classique (vitesse stable) du régulateur de vitesse : Pour choisir le mode classique (vitesse stable) du régulateur de vitesse ②, appuyez sur l'interrupteur CRUISE ON/OFF (A) (régula-

teur de vitesse, en fonction-hors fonction) pendant plus de 1,5 seconde. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Mode classique (vitesse stable) du régulateur de vitesse » dans cette section.



LSD3441

MODE DE CONTRÔLE D'INTERVALLE ENTRE LES VÉHICULES

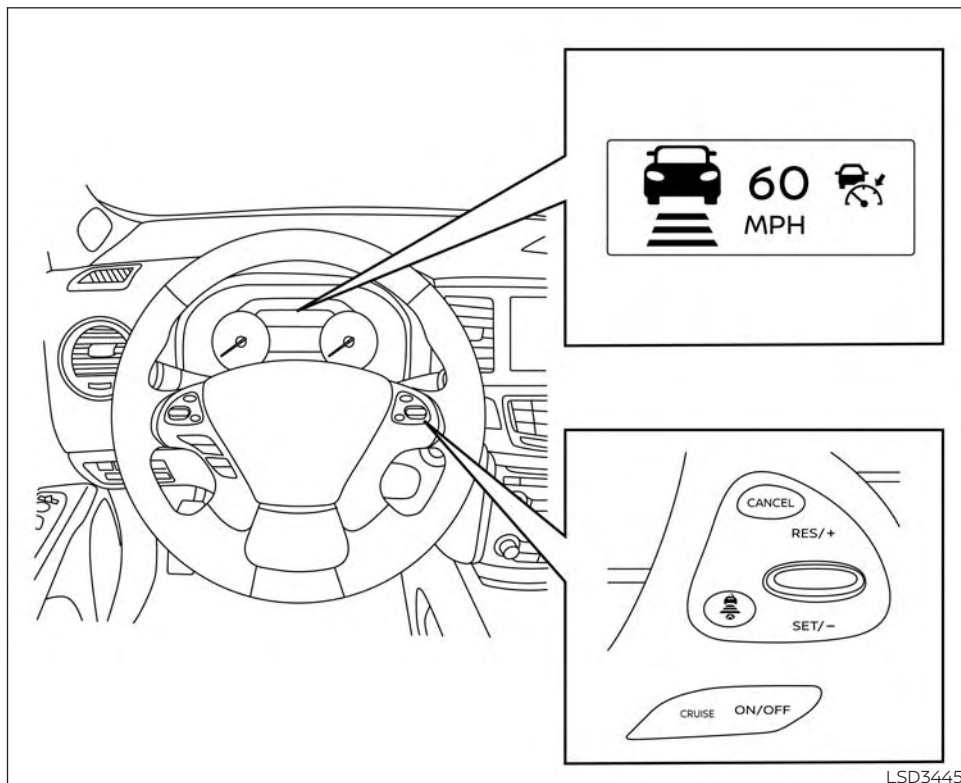
En mode Contrôle d'intervalle, le régulateur de vitesse adaptatif maintient automatiquement la distance programmée entre votre véhicule et celui qui vous précède en fonction de sa vitesse (jusqu'à votre vitesse programmée), ou maintient votre vitesse programmée lorsque la route est dégagée.

Ce système permet d'optimiser votre conduite lorsque vous suivez un autre véhicule qui circule dans la même voie et dans la même direction que vous.

Si le capteur de radar ① détecte un véhicule en mouvement plus lent en avant, le système réduira la vitesse du véhicule pour que votre véhicule suive le véhicule devant à la distance choisie.

Le système commande automatiquement l'accélérateur et applique les freins (jusqu'à environ 40 % de la puissance de freinage) s'il y a lieu.

La portée avant du capteur est d'environ 200 m (650 pi).



LSD3445

UTILISATION DU MODE DE CONTRÔLE D'INTERVALLE ENTRE LES VÉHICULES

Le mode de contrôle d'intervalle entre les véhicules est conçu pour maintenir une distance programmée par rapport au le véhicule qui vous précède et peut réduire la vitesse par rapport à un véhicule plus lent qui vous précède. Le système ralentit le véhicule, au besoin, et si le véhicule qui le précède s'arrête, le véhicule décélère jusqu'à l'immobilisation complète. Toutefois, le régulateur de vitesse adaptatif ne peut appliquer que 40 % de la puissance totale de freinage du véhicule.

Le régulateur de vitesse adaptatif ne doit être utilisé que lorsque les conditions de la circulation permettent de conserver une vitesse à peu près constante, ou qu'elles nécessitent des corrections de vitesse progressives. Lorsqu'un véhicule se déplace soudainement dans votre voie, ou s'il freine brusquement, la distance entre les véhicules pourrait diminuer, car le système ne pourra pas vous ralentir assez rapidement. Dans ce cas, le régulateur de vitesse adaptatif fait retentir un carillon d'avertissement

et clignoter l'affichage pour signaler au conducteur de prendre les mesures nécessaires.

Le système se désactive et un carillon retentit si la vitesse est inférieure à 24 km/h (15 mi/h) environ et qu'un véhicule n'est pas détecté à l'avant. Le système se désactive également lorsque la vitesse du véhicule dépasse la vitesse programmée maximale.

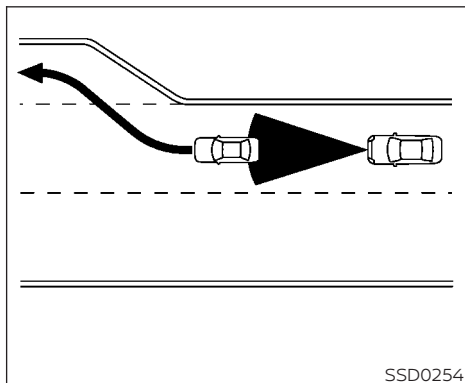
Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Avertissement d'approche » dans ce chapitre.

Les articles suivants sont contrôlés dans le mode de contrôle d'intervalle entre les véhicules :

- Si vous ne suivez aucun véhicule, le mode de contrôle d'intervalle entre les véhicules maintient la vitesse programmée par le conducteur. Le conducteur peut programmer une vitesse comprise entre 32 km/h et 144 km/h (20 mi/h et 90 mi/h).

- Si vous suivez un véhicule, le mode de contrôle d'intervalle adapte votre vitesse à celle du véhicule qui vous précède afin de conserver l'intervalle programmé entre les véhicules. Si le véhicule s'arrête, il décélère jusqu'à l'immobilisation complète dans les limites du régulateur. Le système se désactive une fois qu'il détermine une immobilisation avec un carillon d'avertissement.
- Lorsque le véhicule suivi quitte votre voie, le mode de contrôle d'intervalle entre les véhicules laisse votre véhicule accélérer pour ensuite maintenir sa vitesse programmée.

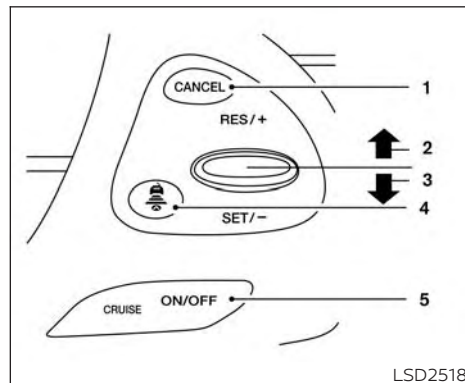
Le régulateur de vitesse adaptatif ne gère pas la vitesse du véhicule et ne vous avise pas à l'approche d'un véhicule immobile ou qui roule lentement. Vous devez prêter toute l'attention nécessaire à la conduite de votre véhicule afin de conserver une distance de sécurité lorsque vous approchez d'un poste de péage ou d'une zone d'embouteillage.



Si vous roulez à vitesse programmée sur l'autoroute et si vous approchez d'un véhicule plus lent, le régulateur de vitesse adaptatif tentera de régler votre vitesse par rapport à l'autre véhicule et de maintenir la distance programmée. Si le véhicule suivi change de voie ou quitte l'autoroute, le régulateur de vitesse adaptatif fera accélérer votre véhicule jusqu'à ce qu'il atteigne sa vitesse programmée. Concentrez-vous sur la conduite pour conserver la maîtrise du véhicule pendant l'accélération jusqu'à la vitesse programmée.

Le véhicule peut ne pas maintenir la vitesse programmée sur des routes sinueuses ou montagneuses. Si ceci se produit, vous devrez contrôler manuellement la vitesse du véhicule.

En règle générale, le système règle la distance qui vous sépare du véhicule devant vous en accélérant ou en décélérant automatiquement, en fonction de la vitesse à laquelle roule ce véhicule. Appuyez sur l'accélérateur pour fournir la puissance nécessaire lorsque vous empruntez une autre voie. Appuyez sur la pédale de frein lorsque vous devez conserver une distance sécuritaire en cas de ralentissement soudain ou de changement de voie d'un véhicule qui précède. Soyez toujours vigilant lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif.



CONTACTEURS DU MODE DE CONTRÔLE D'INTERVALLE ENTRE LES VÉHICULES

Un commutateur principal CRUISE ON/OFF (régulateur de vitesse en fonction-hors fonction) et quatre commutateurs, regroupés sur le volant, servent à commander le système.

1. **Commutateur CANCEL (annulation) :**
ce commutateur permet de désactiver le système sans effacer la vitesse programmée.

2. **Commutateur RES+ (reprise+)** :

ce commutateur permet de rappeler la vitesse programmée ou d'augmenter progressivement la vitesse.

3. **Commutateur SET- (réglage-)** :

ce commutateur programme la vitesse de croisière souhaitée ou réduit la vitesse progressivement.

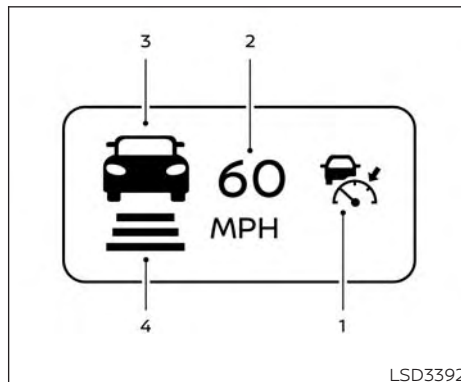
4. **Commutateur DISTANCE**  :

ce commutateur règle la distance :

- Longue
- Moyenne
- Courte

5. **Commutateur CRUISE ON/OFF (régulateur de vitesse en fonction-hors fonction) :**

ce commutateur principal permet d'activer le régulateur de vitesse.



Affichage et témoins du mode de contrôle d'intervalle entre les véhicules

L'affichage se trouve entre l'indicateur de vitesse et le compte-tours.

1. Ce témoin indique l'état du régulateur de vitesse adaptatif en fonction d'une couleur :

- **Témoin D'ACTIVATION du régulateur de vitesse adaptatif (gris)** : Indique que le commutateur CRUISE ON/OFF (régulateur de vitesse en fonction-hors fonction) est réglé à la position ON (marche).

- **Témoin de RÉGLAGE du régulateur de vitesse adaptatif (vert)** : indique que la vitesse de croisière est mémorisée.

- **Régulateur de vitesse adaptatif d'avertissement (jaune)** : indique une anomalie dans le régulateur de vitesse adaptatif.

2. Témoin de vitesse programmée :

Indique la vitesse programmée du véhicule.

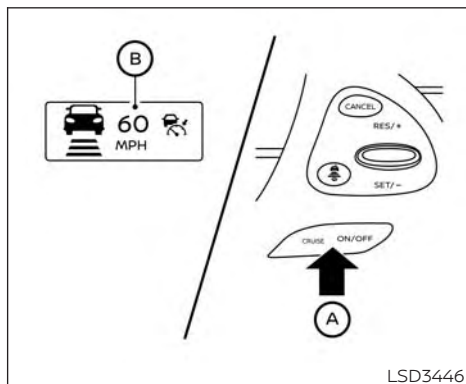
Pour les modèles canadiens, la vitesse est affichée en km/h.

3. Témoin de détection du véhicule suivi :

Indique si le système détecte un véhicule qui vous précède.

4. Témoin de distance programmée :

Affiche la distance sélectionnée entre les véhicules, programmée au moyen de l'interrupteur de distance.



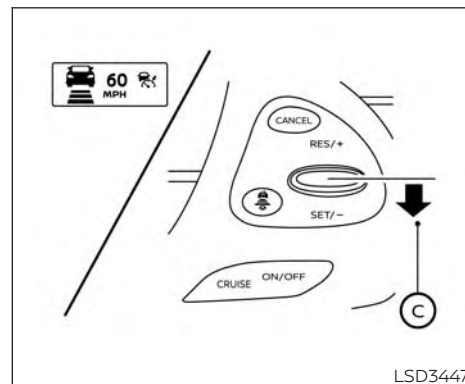
Utilisation du mode de contrôle d'intervalle entre les véhicules

Pour mettre le régulateur de vitesse en fonction, appuyez brièvement sur le commutateur CRUISE ON/OFF (régulateur de vitesse en fonction-hors fonction) (A). Le témoin D'ACTIVATION du régulateur de vitesse adaptatif (gris), le témoin de distance programmée et le témoin de vitesse programmée (B) s'allument et sont en mode d'attente de réglage. Si les alertes du régulateur de vitesse sont activées dans le menu d'aide au conducteur, le message « Cruise ON: Press SET to engage speed and distance control » (Régulateur de vi-

5-80 **Démarrage et conduite**

tesse ACTIVÉ. Appuyez sur SET [réglage pour engager le régulateur de vitesse et le contrôle de distance) s'affiche à l'écran multifonction.

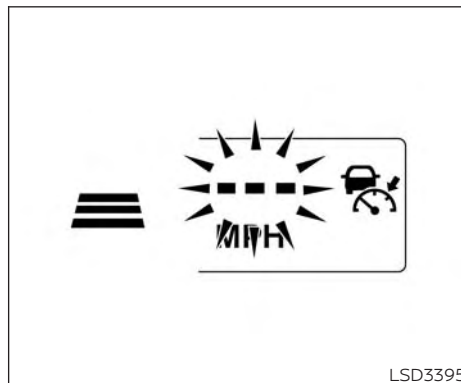
Ce message disparaît après environ 6 secondes; sinon, il peut être rejeté en appuyant sur le bouton OK. L'état du régulateur de vitesse continue de s'afficher dans le coin supérieur droit de l'écran multifonction lorsque le système est en fonction.



Pour régler la vitesse de croisière : faites accélérer votre véhicule jusqu'à la vitesse souhaitée, appuyez sur le commutateur SET- (réglage-) (C), puis relâchez-le. Le témoin de réglage du régulateur de vitesse adaptatif (vert), le témoin de détection du véhicule suivi et les témoins de distance et de vitesse programmées (B) s'allument. Relâchez la pédale d'accélérateur. Votre véhicule roulera à la vitesse programmée.

Si les alertes du régulateur de vitesse sont activées dans le menu d'aide au conducteur, le message « Target Speed SET with Intelligent Distance Control » (Vitesse cible PROGRAMMÉE avec système de contrôle

dynamique de la distance intelligent) s'affiche à l'écran multifonction lorsque le commutateur SET- (réglage-) est enfoncé. Ce message disparaît après environ 6 secondes; sinon, il peut être rejeté en appuyant sur le bouton OK. L'état du régulateur de vitesse continue de s'afficher dans le coin supérieur droit de l'écran multifonction lorsque le système est en fonction.



Lorsque l'interrupteur SET- (réglage-) est enfoncé dans les conditions suivantes, le système ne peut pas être réglé et les indicateurs du régulateur de vitesse adaptatif clignotent pendant environ 2 secondes :

- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 32 km/h (20 mi/h) et qu'un véhicule qui vous précède ne peut être détecté.
- Lorsque le levier sélecteur n'est pas à la position D (marche avant) ou en mode manuel.
- Lorsque le frein de stationnement est serré.

- Lorsque les freins sont actionnés par le conducteur.

Lorsque vous appuyez sur le commutateur SET (réglage) dans les conditions suivantes, le système ne peut être réglé.

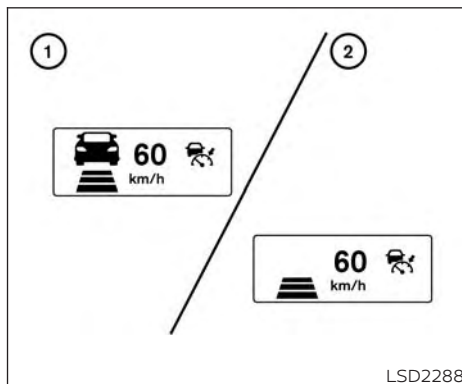
Un carillon d'avertissement retentit et un message s'affiche :

- Lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est désactivé. (Pour utiliser le régulateur de vitesse adaptatif, activez le système de contrôle dynamique du véhicule. Appuyez sur le commutateur CRUISE ON/OFF [régulateur de vitesse en fonction-hors fonction] pour mettre le régulateur de vitesse adaptatif hors fonction et réinitialisez le commutateur en appuyant de nouveau sur lui.)

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le dispositif de contrôle dynamique du véhicule, consultez la section « Dispositif de contrôle dynamique du véhicule » du présent chapitre.

- Lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule fonctionne.

- Lorsqu'une roue patine. (Pour utiliser le régulateur de vitesse adaptatif, assurez-vous que les roues ne patinent plus.)



- ① Affichage du système lorsqu'un véhicule vous précède
- ② Affichage du système lorsqu'aucun véhicule ne vous précède

Le conducteur programme la vitesse souhaitée en fonction des conditions de la route. Le régulateur de vitesse adaptatif maintient la vitesse programmée, comme un régulateur de vitesse standard, tant qu'il ne détecte pas d'autres véhicules dans la même voie. Le régulateur de vitesse adaptatif affiche la vitesse programmée par le conducteur.

Détection d'un véhicule à l'avant

Lorsqu'un véhicule est détecté dans votre voie de circulation, le régulateur de vitesse adaptatif ralentit votre véhicule en agissant sur la commande d'accélérateur et sur les freins, pour régler votre vitesse à celle du véhicule qui circule devant vous à une vitesse inférieure à la vôtre. Le système adapte ensuite la vitesse de votre véhicule à celle du véhicule qui vous précède de manière à conserver la distance programmée entre les véhicules.

REMARQUE :

- **Les feux d'arrêt du véhicule s'allument lorsque le régulateur de vitesse adaptatif actionne les freins.**
- **Lorsque les freins sont actionnés, un bruit peut se faire entendre. Cette condition est normale.**

Lorsque le système détecte un véhicule devant le vôtre, le témoin de détection de véhicule s'allume. Le régulateur de vitesse adaptatif affiche également la vitesse programmée et la distance sélectionnée.

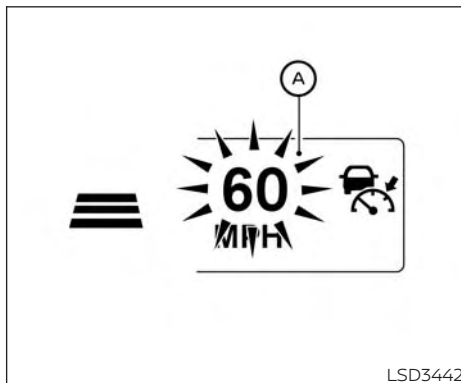
Véhicule précédent non détecté

Lorsqu'aucun véhicule n'est détecté à l'avant, le régulateur de vitesse adaptatif fait graduellement accélérer votre véhicule pour reprendre la vitesse programmée précédemment. Le régulateur de vitesse adaptatif maintient ensuite la vitesse programmée.

Lorsqu'aucun véhicule n'est détecté à l'avant, l'indicateur de véhicule précédent s'éteint.

Si un véhicule se présente à l'avant pendant l'accélération jusqu'à la vitesse programmée ou en tout temps pendant le fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif, ce dernier contrôle la distance qui vous sépare de ce véhicule.

Lorsqu'un véhicule n'est plus détecté en dessous d'environ 24 km/h (15 mi/h), le système est désactivé.



Si vous doublez un véhicule, l'indicateur de vitesse programmée (A) clignote lorsque le véhicule dépasse la vitesse programmée. L'indicateur de détection de véhicule s'éteint lorsque la zone se trouvant devant votre véhicule est libre. Lorsque la pédale est relâchée, le véhicule retourne à la vitesse déjà programmée.

Bien que la vitesse du véhicule soit programmée dans le régulateur de vitesse adaptatif, vous pouvez enfoncer la pédale d'accélérateur s'il est nécessaire d'augmenter rapidement la vitesse de votre véhicule.

Changement de la vitesse programmée

Pour annuler la vitesse programmée, utilisez l'une des méthodes suivantes :

- Appuyez sur le commutateur CANCEL (annulation). Le témoin de vitesse programmée s'éteint.
- Appuyez légèrement sur la pédale de frein. Le témoin de vitesse programmée s'éteint.
- Si les alertes du régulateur de vitesse sont activées dans le menu d'aide au conducteur, le message « Cruise ON: Press SET to engage speed control » (Régulateur de vitesse ACTIVÉ. Appuyez sur SET [réglage] pour engager le régulateur de vitesse) s'affiche de nouveau à l'écran multifonction pour indiquer que le régulateur de vitesse est toujours activé si vous réglez de nouveau la vitesse cible.
- Placez le commutateur CRUISE ON/OFF (régulateur de vitesse en fonction-hors fonction) en position hors fonction. Les témoins du régulateur de vitesse adaptatif s'éteignent et les messages d'alerte régulateur de vitesse ne s'affichent pas.

Pour programmer une vitesse de croisière plus élevée, utilisez une des méthodes suivantes :

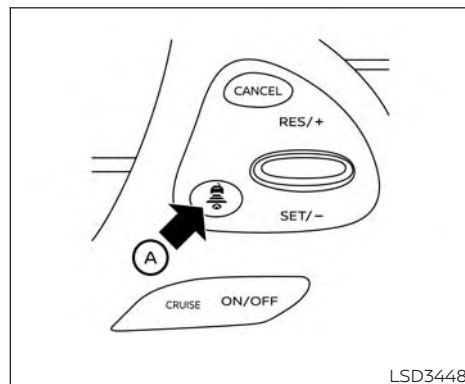
- Appuyez sur la pédale d'accélérateur. Enfoncez le commutateur SET- (réglage-) et relâchez-le une fois que le véhicule a atteint la vitesse désirée.
- Maintenez enfoncé le commutateur RES+ (reprise+). La vitesse programmée augmente d'environ 5 km/h (5 mi/h aux États-Unis).
- Appuyez sur l'interrupteur RES+ (reprise+), puis relâchez-le rapidement. La vitesse programmée du véhicule augmente d'environ 1 km/h (1 mi/h aux États-Unis) chaque fois que vous appuyez sur cet interrupteur.

Pour programmer une vitesse de croisière plus lente, utilisez une des méthodes suivantes :

- Appuyez légèrement sur la pédale de frein. Enfoncez le commutateur SET- (réglage-) et relâchez-le une fois que le véhicule a atteint la vitesse désirée.
- Appuyez longuement sur l'interrupteur SET- (réglage-). La vitesse programmée diminue d'environ 5 km/h (5 mi/h aux États-Unis).


- Appuyez sur l'interrupteur SET- (réglage-), puis relâchez-le rapidement. La vitesse programmée diminue d'environ 1 km/h (1 mi/h aux États-Unis) chaque fois que vous appuyez sur cet interrupteur.

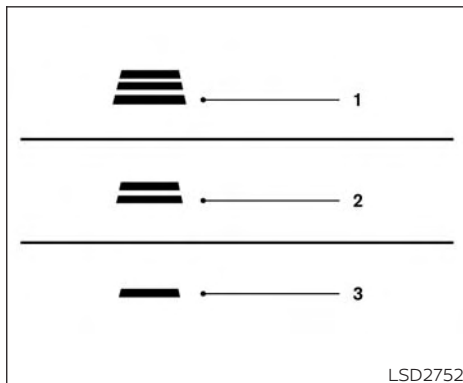
Pour reprendre la vitesse antérieurement programmée, appuyez brièvement sur le commutateur RES+ (reprise+). Dès que la vitesse du véhicule dépasse 32 km/h (20 mi/h), la dernière vitesse de croisière programmée est rétablie.



Comment changer la distance programmée à maintenir avec le véhicule qui précède

La distance par rapport au véhicule qui précède peut être changée en tout temps lorsque les conditions de circulation le permettent.

Chaque fois que vous appuyez sur l'interrupteur de distance  **A**, la distance programmée est modifiée en boucle : longue, moyenne et courte.



Distance	Distance approximative à 100 km/h (60 mi/h) – m (pi)
1. Longue	60 (200)
2. Moyenne	45 (150)
3. Courte	30 (90)

1. Longue
 2. Moyenne
 3. Courte
- La distance de suivi change selon la vitesse du véhicule. Plus la vitesse du véhicule est élevée, plus la distance de suivi est longue.
 - Le réglage de distance est mémorisé même si le moteur est redémarré.

Avertissement d'approche

Si votre véhicule s'approche de celui qui vous précède parce qu'il décélère rapidement, ou qu'un autre véhicule surgit en face du vôtre, le système met en garde le conducteur à l'aide du carillon et de l'affichage du régulateur de vitesse adaptatif. Ralentissez en appuyant sur la pédale de frein pour maintenir une distance sécuritaire entre les véhicules si :

- Le carillon retentit.
- le témoin de détection du véhicule suivi clignote.

Le carillon d'avertissement peut ne pas retentir dans certains cas où les véhicules se trouvent à une courte distance l'un de l'autre. Exemples :

- Lorsque les véhicules se déplacent à la même vitesse et que la distance qui les sépare reste la même.
- Lorsque le véhicule qui précède se déplace à une vitesse supérieure et que la distance qui sépare les véhicules augmente.
- Lorsqu'un véhicule surgit devant le vôtre.

Le carillon d'avertissement ne retentit pas lorsque :

- le véhicule approche d'autres véhicules qui sont stationnés ou se déplacent lentement;
- la pédale d'accélérateur est enfoncée, ce qui neutralise le système.

REMARQUE :

Le carillon d'avertissement d'approche peut retentir et l'affichage du système peut clignoter lorsque le capteur du régulateur de vitesse adaptatif détecte des objets sur le côté du véhicule ou sur le côté de la route. Le régulateur de vitesse adaptatif peut alors faire ralentir ou accélérer le véhicule. Le capteur du régulateur de vitesse adaptatif peut détecter ces objets lorsque le véhicule roule sur des routes sinueuses, étroites ou montagneuses, ou à l'entrée et à la sortie d'une courbe. Le cas échéant, vous devrez contrôler manuellement la distance appropriée devant votre véhicule.

De plus, la sensibilité du capteur peut être modifiée par l'utilisation du véhicule (manœuvre de direction ou position dans la voie) ou par les conditions routières ou l'état du véhicule (par exemple, lors de l'utilisation d'un véhicule ayant subi des dommages).

Annulation automatique

Le carillon retentit dans les conditions suivantes et lorsque le régulateur de vitesse fait l'objet d'une annulation automatique :

- Lorsque le véhicule qui vous précède n'est pas détecté et que la vitesse de votre véhicule est inférieure à 24 km/h (15 mi/h)
- Lorsque le système détermine que le véhicule est immobilisé.
- Lorsque le levier sélecteur n'est pas à la position D (marche avant) ou en mode manuel.
- Lorsque le frein de stationnement est serré
- Lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est désactivé.
- Lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est en fonction

- Lorsque la distance mesurée est imprécise en raison de l'adhésion de saleté ou d'obstruction sur le capteur
- Lorsqu'une roue patine.
- Lorsque le signal du radar est interrompu temporairement.

LIMITES DU MODE DE CONTRÔLE D'INTERVALLE ENTRE LES VÉHICULES

AVERTISSEMENT

Les limites du régulateur de vitesse adaptatif sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- **Ce système est destiné principalement à une utilisation sur des routes droites, sèches, à circulation libre et faible. L'utilisation de ce système n'est pas recommandée pour la conduite urbaine ou dans les zones de trafic intense.**

• **Ce système ne s'adapte pas automatiquement aux conditions de la route. Il doit être utilisé quand la circulation est fluide. N'utilisez pas le système si les routes sont sinueuses, si la chaussée est glacée, sous une pluie intense ou dans le brouillard.**

• **Comme une limite est imposée au rendement de la fonction de contrôle de la distance, vous ne devez jamais vous fier uniquement au régulateur de vitesse adaptatif. Ce système ne peut pallier une conduite imprudente, le manque de vigilance ou d'attention, pas plus qu'il ne peut atténuer les inconvénients causés par la pluie, le brouillard et le mauvais temps. Appuyez sur la pédale de frein pour réduire la vitesse de votre véhicule de manière à conserver une distance sécuritaire, en tenant compte de la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède, et des conditions environnantes.**

- Si le véhicule s'arrête, il décélère jusqu'à l'immobilisation complète dans les limites du régulateur. Le système se désactive lorsqu'il détermine qu'un véhicule est complètement immobilisé et il fait retentir un carillon d'avertissement. Pour empêcher le véhicule de se déplacer, le conducteur doit enfoncer la pédale de frein.
- Soyez toujours attentif à la conduite de votre véhicule et prêt à intervenir afin de conserver une distance de sécurité appropriée. Dans certains cas, le régulateur de vitesse adaptatif peut ne pas être en mesure de maintenir la distance programmée entre les véhicules (distance de suivi) ou la vitesse de croisière choisie.
- Certaines conditions de route ou climatiques pourraient empêcher le système de détecter un véhicule devant vous. Pour éviter les accidents, n'utilisez jamais le régulateur de vitesse adaptatif dans les conditions suivantes :
 - Sur des routes à circulation dense ou sur les routes sinueuses

- Sur des chaussées glissantes comme sur la glace, la neige, etc.
- Par mauvais temps (pluie, brouillard, neige, etc.)
- Quand la pluie, la neige ou le gravier adhère au pare-chocs autour du capteur de distance
- Dans les pentes descendantes abruptes (le véhicule pourrait dépasser la vitesse établie et un freinage fréquent pourrait faire surchauffer les freins)
- Sur les routes en terrain vallonné
- Lorsque les conditions de circulation forcent des accélérations et des décélérations fréquentes qui nuisent au maintien d'une distance appropriée entre les véhicules
- Interférences par d'autres sources de radar
- N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif si vous tractez une remorque. Le système pourrait ne pas détecter un véhicule qui roule devant vous.

- Dans certaines conditions de route ou de circulation, un véhicule ou un objet peut entrer inopinément dans la zone de détection du capteur et causé l'activation automatique des freins. **Soyez toujours attentif et évitez d'utiliser le régulateur de vitesse adaptatif dans des situations non recommandées dans la présente section d'avertissement.**

Le capteur du radar ne détecte pas les objets suivants :

- Les véhicules immobilisés ou qui se déplacent très lentement
- Les piétons et les obstacles sur la route
- Les véhicules venant en sens inverse dans la même voie
- Les motocyclettes circulant à l'écart sur la même voie

Le capteur détecte généralement les signaux réfléchis du véhicule suivi. À cet effet, si le capteur ne peut détecter le véhicule suivi, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas maintenir la distance programmée entre les véhicules.

Le capteur ne peut pas détecter un véhicule qui roule devant vous et le système peut ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes :

- Lorsque de la neige ou des projections de la route provenant des véhicules en déplacement nuisent à la détection du capteur.
- Lorsque votre véhicule tracte une remorque, etc.
- Lorsque des bagages trop lourds se trouvent sur la banquette arrière ou dans l'aire de chargement de votre véhicule.

Le régulateur de vitesse adaptatif contrôle automatiquement le bon fonctionnement du capteur dans les limites du système.

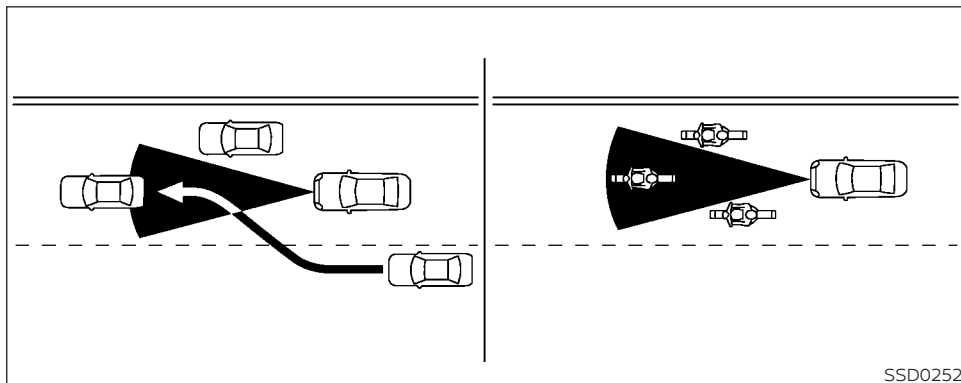
Lorsque la zone du capteur est sale ou obstruée, le fonctionnement du système se désactive automatiquement. Le régulateur de vitesse peut ne pas détecter un capteur recouvert de glace, d'un sac en vinyle transparent, etc. Dans ce cas, le mode de contrôle d'intervalle entre les véhicules pourrait ne pas se désactiver et le système ne serait pas en mesure de maintenir la

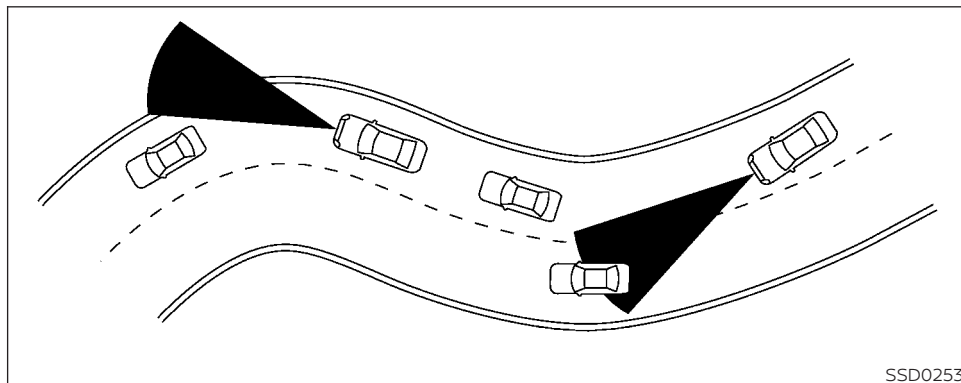
distance programmée. Assurez-vous de vérifier et de nettoyer le capteur régulièrement.

La zone de détection du capteur du radar est limitée. Le véhicule suivi doit se trouver dans la zone de détection du régulateur de vitesse adaptatif afin que ce dernier puisse maintenir la distance programmée et régler la vitesse en fonction de celle du véhicule suivi.

Le véhicule suivi pourrait se trouver hors de la zone de détection en raison de sa position dans votre propre voie. Les motocyclettes pourraient ne pas être détectées dans cette même voie s'ils circulent trop loin du centre de la voie. Le véhicule qui précède et qui emprunte votre voie pourrait se trouver hors de la zone de détection jusqu'à ce qu'il atteigne le milieu de la voie.

Dans ce cas, le régulateur de vitesse adaptatif peut vous avertir en faisant clignoter le témoin du système et retentir le carillon. Le conducteur devra peut-être intervenir afin de conserver la distance appropriée.

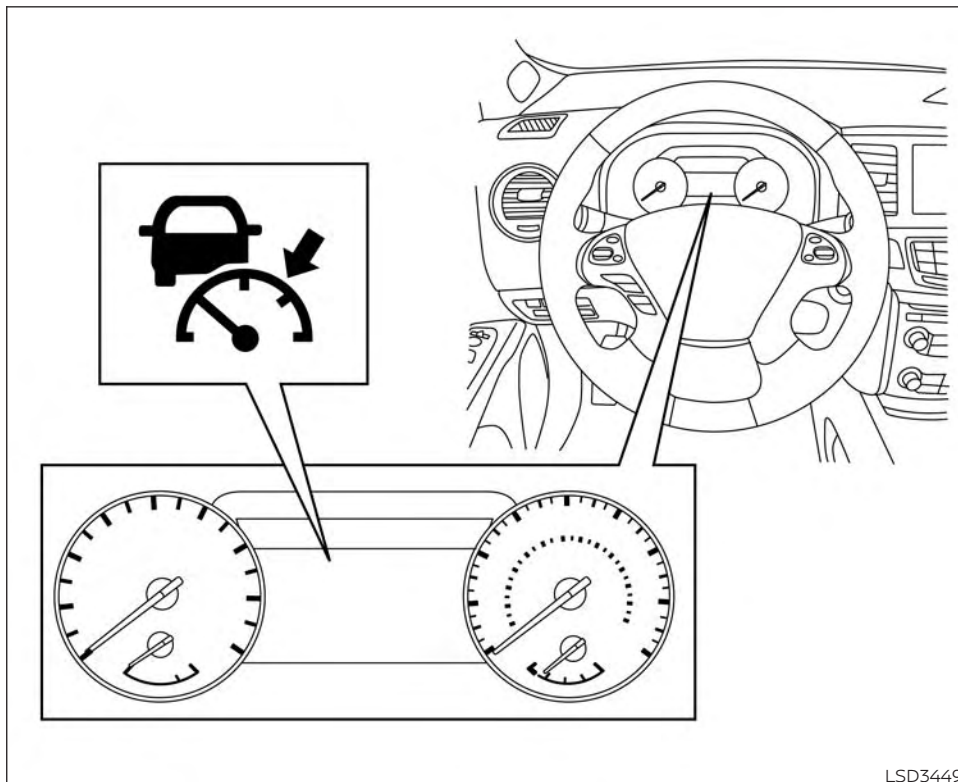




Lorsque vous empruntez certains types de routes, par exemple un parcours sinueux ou montagneux, à l'entrée ou à la sortie d'un virage, sur une route étroite ou dans une zone de travaux, le capteur du radar pourrait détecter un véhicule sur une voie adjacente, ou ne pas détecter temporairement un véhicule qui vous précède sur la même voie. Ceci peut alors faire ralentir ou accélérer le véhicule.

La détection des véhicules peut être également modifiée par la conduite (changements de direction ou emplacements dans la voie) ou l'état du véhicule.

Dans ce cas, le régulateur de vitesse adaptatif peut vous avertir en faisant clignoter le témoin du système et retentir le carillon. Le conducteur devra peut-être intervenir afin de conserver la distance appropriée.



SYSTÈME TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE

Le régulateur de vitesse adaptatif peut ne pas être disponible temporairement dans les conditions citées ci-après. Dans ce cas, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas se désactiver et le système ne serait pas en mesure de maintenir la distance programmée.

Condition A

Dans les conditions suivantes, le régulateur de vitesse adaptatif est automatiquement annulé. Un carillon retentit et le régulateur ne pourra être programmé :

- Lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est désactivé.
- Lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est en fonction
- Lorsqu'un véhicule qui vous précède n'est pas détecté et que la vitesse de votre véhicule est inférieure à 24 km/h (15 mi/h).
- Lorsque le système détermine que le véhicule est immobilisé.

- Lorsque le levier sélecteur n'est pas à la position D (marche avant) ou en mode manuel.
- Lorsque le frein de stationnement est serré.
- Lorsqu'une roue patine.
- Lorsque le signal du radar est interrompu temporairement.

Mesures à prendre

Lorsque les conditions décrites ci-dessus ne sont plus présentes, désactivez le système au moyen du commutateur du régulateur de vitesse adaptatif. Réactivez le régulateur de vitesse adaptatif si vous souhaitez de nouveau utiliser le système.

Condition B

Lorsque le capteur radar du pare-chocs avant est obstrué ou recouvert de saleté, le régulateur de vitesse adaptatif est automatiquement désactivé.

Le carillon retentit et le message d'avertissement « Unavailable: Obstruction radar frontale » s'affiche à l'écran multifonction.

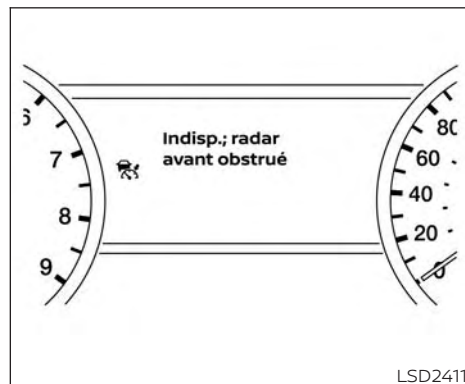
Mesures à prendre

Si le message d'avertissement (orange) s'affiche, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, placez le levier sélecteur à la position P (stationnement) et coupez le moteur. Lorsque le signal du radar est interrompu temporairement, nettoyez la zone du capteur du pare-chocs avant et redémarrez le moteur. Si le message d'avertissement « Unavailable: Front Radar Obstruction » (non disponible : obstruction du radar avant) continue de s'afficher, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Lorsque vous conduisez sur des routes avec des structures routières limitées (par exemple, des ponts longs, les champs de neige, la conduite près de long murs), le système peut allumer le témoin d'anomalie et afficher le message « Unavailable: Front Radar Obstruction » (non disponible : obstruction du radar avant).

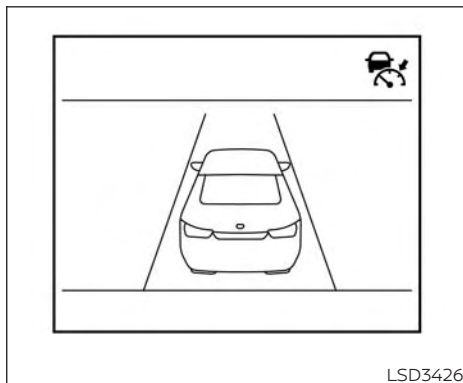
Mesures à prendre

Lorsque les conditions de conduite mentionnées ci-dessus ne sont plus présentes, réactivez le système.



Condition C

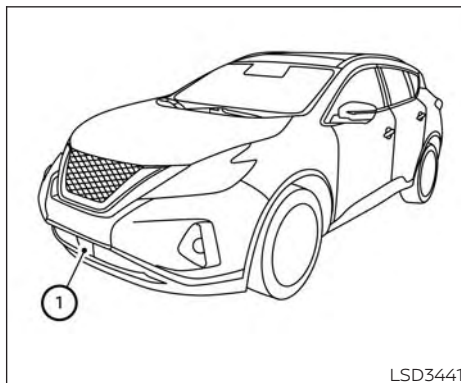
Si le régulateur de vitesse adaptatif ne fonctionne pas correctement, le carillon retentit et le témoin d'anomalie du régulateur (orange) s'allume.



Mesures à prendre

Si le témoin d'avertissement s'allume, gardez-vous à un endroit sécuritaire. Coupez le moteur, redémarrez-le, reprenez la conduite, puis réglez de nouveau le régulateur de vitesse adaptatif.

S'il est impossible de régler le système ou si l'indicateur reste allumé, cela peut indiquer une anomalie du système. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, faites-le vérifier. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



ENTRETIEN DU SYSTÈME

Le capteur du régulateur de vitesse adaptatif ① se trouve à l'avant du véhicule.

Pour que le régulateur de vitesse adaptatif fonctionne correctement, veillez à :

- Gardez toujours la zone du capteur propre.
- Évitez de frapper ou d'endommager les zones entourant le capteur.

- Ne posez pas d'autocollant (opaque ou transparent) sur le capteur ou installez un accessoire à proximité. Ceci pourrait entraîner la panne ou une défectuosité du capteur.
- Ne fixez pas des objets métalliques à proximité de la zone du capteur (grille de protection, etc.). Ceci pourrait entraîner la panne ou une défectuosité du capteur.
- Ne tentez pas de modifier, de retirer ou de peindre le pare-chocs avant. Avant de personnaliser ou de restaurer le pare-chocs avant, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN.

Déclaration de fréquence radio

Aux États-Unis

FCC ID OAYARS4B

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et

2. Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Avertissement de la FCC

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Au Canada

Modèle : ARS4-B

IC : 4135A-ARS4B

FCC ID : OAYARS4B

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appa-

5-94 Démarrage et conduite

reils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. L'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Renseignements sur l'exposition aux émissions de radiofréquences :

Ce dispositif est conforme aux limites d'exposition au rayonnement de la FCC énoncées pour un environnement non contrôlé.

Ce dispositif doit être installé et utilisé en maintenant une distance minimale de 30 cm entre la source d'émission et votre corps.

L'émetteur ne doit pas être placé au même endroit qu'une autre antenne ou un autre émetteur ni fonctionner de concert avec ces appareils.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements IC établies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec

un minimum de 30 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

Avis de la FCC

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

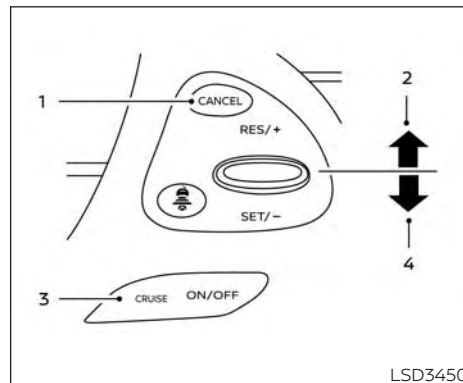
MODE CLASSIQUE (vitesse stable) DU RÉGULATEUR DE VITESSE

Le régulateur de vitesse de votre véhicule vous permet de conduire à des vitesses se situant entre 40 et 144 km/h (25 et 90 mi/h) sans devoir garder le pied sur la pédale d'accélérateur.

AVERTISSEMENT

- **Lorsque le mode de régulateur de vitesse classique (vitesse stable) est sélectionné, le carillon ne retentit pas pour vous aviser que la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède est insuffisante. Ce mode ne détecte pas la présence d'un véhicule à l'avant et ne peut donc détecter la distance entre les deux véhicules.**

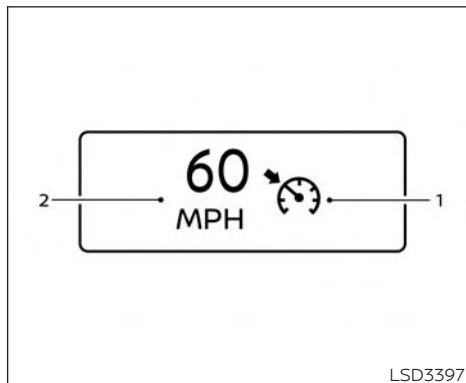
- **Vous éviterez les accidents en portant une attention particulière à la distance qui sépare votre véhicule de celui qui se trouve devant vous.**
- **Confirmez toujours le réglage à l'écran du régulateur de vitesse adaptatif.**
- **N'utilisez pas le régulateur de vitesse classique (vitesse stable) si vous conduisez en présence des conditions suivantes :**
 - lorsqu'il est impossible de maintenir la vitesse programmée;
 - lorsque la circulation est dense ou que la vitesse varie;
 - sur les routes montagneuses ou sinueuses;
 - sur les routes glissantes (pluie, neige, glace, etc.);
 - dans des endroits très venteux.
- **Vous pourriez ainsi perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident.**



Contacteurs du mode classique (vitesse stable) du régulateur de vitesse

1. Commutateur CANCEL (annulation) : ce commutateur permet de désactiver le système sans effacer la vitesse programmée.
2. Commutateur RES+ (reprise+) : ce commutateur permet de rappeler la vitesse programmée ou d'augmenter progressivement la vitesse.

3. Commutateur CRUISE ON/OFF (régulateur de vitesse en fonction-hors fonction) : cet interrupteur principal permet d'activer le régulateur de vitesse adaptatif.
4. Commutateur SET- (réglage-) : ce commutateur programme la vitesse de croisière souhaitée ou réduit la vitesse progressivement.



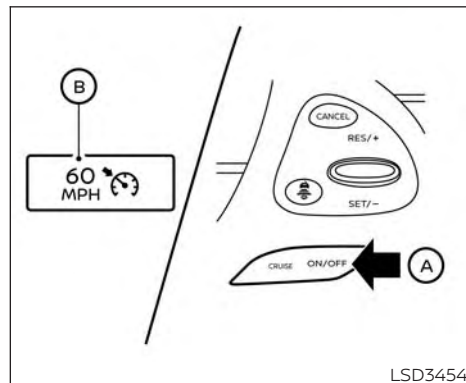
Affichage et témoins du mode classique (vitesse stable) du régulateur de vitesse

Cet affichage se trouve dans l'écran multifonction.

1. Témoin de régulateur de vitesse : ce témoin indique l'État du régulateur de vitesse adaptatif en fonction d'une couleur.
 - Témoin D'ACTIVATION du régulateur de vitesse (gris) : Indique que le commutateur CRUISE ON/OFF (régulateur de vitesse en fonction-hors fonction) est réglé à la position ON (marche).

fonction) est réglé à la position ON (marche).

- Témoin de RÉGLAGE du régulateur de vitesse (vert) : indique que la vitesse de croisière est mémorisée.
 - Témoin d'avertissement du régulateur de vitesse (jaune) : indique une anomalie dans le régulateur de vitesse adaptatif.
2. Témoin de vitesse programmée : ce témoin indique la vitesse programmée du véhicule. Pour les modèles canadiens, la vitesse est affichée en km/h.



Conduite en mode de régulateur de vitesse classique (vitesse stable)

Pour mettre en fonction le mode de régulateur de vitesse classique (vitesse stable), maintenez enfoncé le commutateur CRUISE ON/OFF (régulateur de vitesse en fonction-hors fonction) **A** pendant plus de 1,5 seconde.

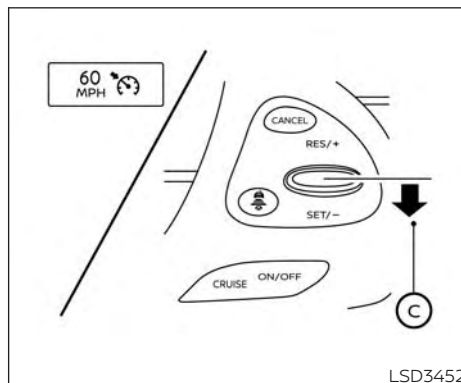
Lorsque le commutateur CRUISE ON/OFF (régulateur de vitesse en fonction-hors fonction) est réglé en position ON (marche), l'affichage du régulateur de vitesse et des témoins s'affiche à l'écran multifonction.

Après que vous avez maintenu enfoncé le commutateur CRUISE ON/OFF (régulateur de vitesse en fonction-hors fonction) pendant plus de 1,5 seconde, l'affichage du régulateur de vitesse adaptatif s'éteint. Le témoin de régulateur de vitesse s'affiche. Vous pouvez maintenant régler la vitesse de croisière. Pour mettre complètement le système hors fonction, appuyez de nouveau sur l'interrupteur CRUISE ON/OFF (régulateur de vitesse en fonction-hors fonction). Lorsque le contact est COUPÉ, le régulateur de vitesse est également mis hors fonction automatiquement.

Pour recommencer à utiliser le régulateur de vitesse adaptatif, appuyez sur le commutateur CRUISE ON/OFF (régulateur de vitesse en fonction-hors fonction) (mode Contrôle d'intervalle) ou maintenez-le enfoncé (mode de régulateur de vitesse classique) pour mettre le système en fonction.

MISE EN GARDE

Pour éviter que le système ne s'enclenche par inadvertance, placez toujours à l'arrêt le commutateur du régulateur de vitesse adaptatif lorsque vous n'utilisez pas le régulateur.



Pour régler la vitesse de croisière, faites accélérer votre véhicule jusqu'à la vitesse souhaitée, appuyez sur l'interrupteur SET- (réglage-) **C**, puis relâchez-le. (La couleur du témoin de régulateur de vitesse passe au vert et le témoin de vitesse programmée s'allume.) Relâchez la pédale d'accélérateur. Votre véhicule roulera à la vitesse programmée.

- Si vous devez dépasser un autre véhicule, appuyez sur la pédale d'accélérateur. Lorsque la pédale est relâchée, le véhicule retourne à la vitesse programmée.

- Lorsque vous montez ou descendez une pente raide, il est possible que le véhicule ne puisse pas maintenir la vitesse programmée. Dans un tel cas, maintenez manuellement la vitesse du véhicule.

Pour annuler la vitesse programmée, utilisez une des méthodes suivantes :

1. Appuyez sur le commutateur CANCEL (annulation). Le témoin de vitesse s'éteint.
2. Appuyez légèrement sur la pédale de frein. Le témoin de vitesse s'éteint.
3. Placez le commutateur CRUISE ON/OFF (régulateur de vitesse en fonction-hors fonction) en position hors fonction. Le témoin de régulateur de vitesse et le témoin de vitesse du véhicule s'éteignent.

Pour établir une vitesse de croisière plus rapide, utilisez l'une des trois méthodes suivantes :

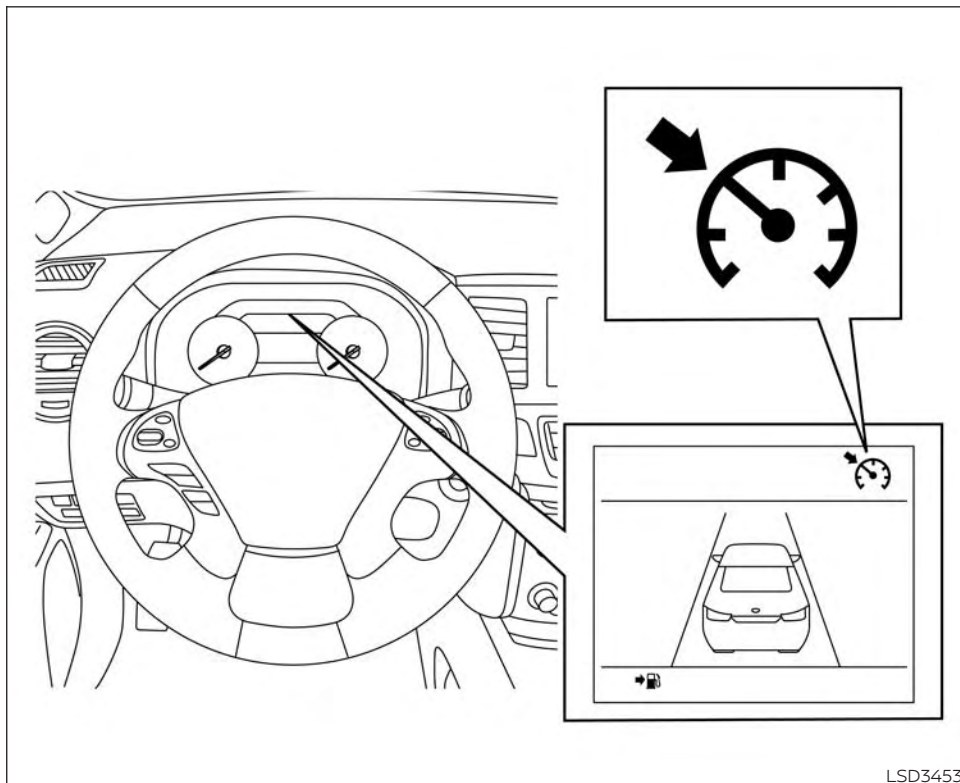
1. Appuyez sur la pédale d'accélérateur. Enfoncez le commutateur SET- (réglage-) et relâchez-le une fois que le véhicule a atteint la vitesse désirée.

2. Maintenez enfoncé le commutateur RES+ (reprise+). Relâchez le commutateur lorsque le véhicule atteint la vitesse voulue.
3. Appuyez sur l'interrupteur RES+ (reprise+), puis relâchez-le rapidement. La vitesse programmée de votre véhicule augmente d'environ 1,6 km/h (1 mi/h) chaque fois que vous appuyez sur ce commutateur.

Pour reprendre la vitesse antérieurement programmée, appuyez brièvement sur le commutateur RES+ (reprise+). Dès que la vitesse du véhicule dépasse 40 km/h (25 mi/h), la dernière vitesse de croisière programmée est rétablie.

Pour établir une vitesse de croisière plus lente, utilisez l'une des trois méthodes suivantes :

1. Appuyez légèrement sur la pédale de frein. Enfoncez le commutateur SET- (réglage-) et relâchez-le une fois que le véhicule a atteint la vitesse désirée.
2. Appuyez longuement sur l'interrupteur SET- (réglage-). Relâchez le commutateur lorsque le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse désirée.
3. Appuyez brièvement sur le commutateur SET- (réglage-). La vitesse programmée de votre véhicule diminue d'environ 1,6 km/h (1 mi/h) chaque fois que vous appuyez sur ce commutateur.



LSD3453

Système temporairement indisponible

Le carillon retentit dans les conditions suivantes et lorsque le régulateur de vitesse fait l'objet d'une annulation automatique :

- Lorsque la vitesse du véhicule est réduite de plus de 13 km/h (8 mi/h) par rapport à la vitesse programmée
- Lorsque le levier sélecteur n'est pas à la position D (marche avant) ou en mode de passage manuel des rapports
- Lorsque le frein de stationnement est serré.
- Lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est en fonction (système d'antipatinage à l'accélération inclus)
- Lorsqu'une roue patine.

Lorsque le système ne fonctionne pas correctement, le carillon retentit et le témoin de régulateur de vitesse passe à la couleur orange.

FREINAGE AUTOMATIQUE ARRIÈRE (selon l'équipement)

Mesures à prendre

Si la couleur du témoin de régulateur de vitesse passe à la couleur orange, immobilisez le véhicule dans un endroit sûr et déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement). Coupez le moteur, redémarrez-le, reprenez la conduite, puis effectuez de nouveau le réglage.

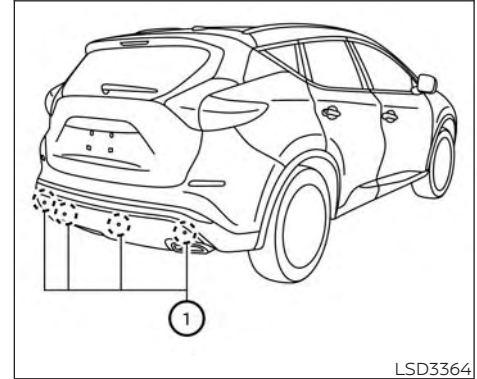
S'il est impossible de régler le système ou si l'indicateur reste allumé, cela peut indiquer une anomalie du système. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, faites-le vérifier. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

⚠ AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation du système de freinage automatique arrière pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- **Le système de freinage automatique arrière représente une aide supplémentaire pour le conducteur. Il ne remplace pas une conduite appropriée. Utilisez toujours les rétroviseurs extérieurs et intérieurs et tournez-vous en regardant dans la direction où vous allez avant et pendant la manœuvre de recul. Ne vous fiez jamais seulement au système de freinage automatique arrière. Le conducteur doit en tout temps se montrer vigilant, conduire prudemment et maîtriser son véhicule.**
- **Les capacités du système de freinage automatique arrière sont limitées. Le système de freinage automatique arrière n'est pas efficace dans toutes les situations.**

Le système de freinage automatique arrière peut aider le conducteur lorsque le véhicule recule et approche des objets directement derrière le véhicule.

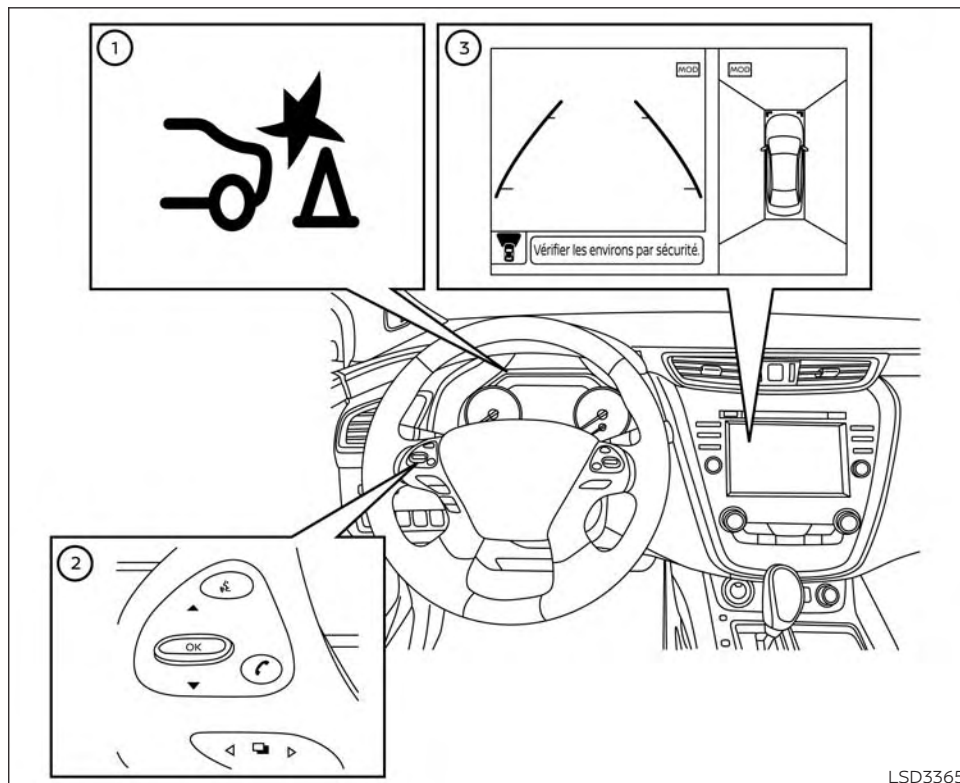


LSD3364

Le système de freinage automatique arrière détecte les obstacles se trouvant derrière le véhicule à l'aide des capteurs de stationnement ① situés sur le pare-chocs arrière.

REMARQUE :

Vous pouvez annuler temporairement la fonction de sonar dans le véhicule, mais le système de freinage automatique arrière continue de fonctionner. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section « Système de sonar avant et arrière » du présent chapitre.



LSD3365

- ① Témoin d'avertissement du système de freinage automatique arrière et indicateur d'avertissement du système de freinage automatique arrière
- ② Commandes du volant (côté gauche)
- ③ Affichage central (selon l'équipement)

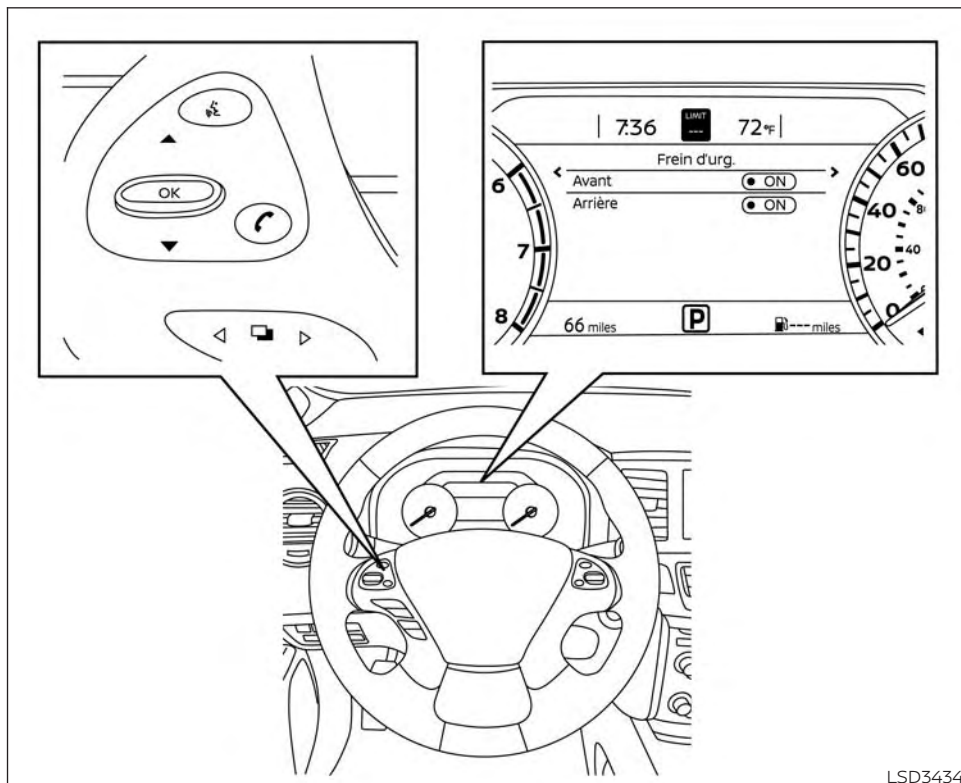
FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE FREINAGE AUTOMATIQUE ARRIÈRE

Le système de freinage automatique arrière fonctionne lorsque le levier sélecteur est à la position R (marche arrière) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 15 km/h (9 mi/h) environ.

Si un risque de collision avec un obstacle est détecté lorsque vous reculez, le témoin d'avertissement du système de freinage automatique arrière clignote à l'écran multifonction, un cadre rouge s'affiche à l'affichage central (dans le cas des véhicules équipés de l'écran de visualisation du périmètre intelligent Around View Monitor) et le système fait retentir un carillon trois fois. Le système applique automatiquement les freins. Après le freinage automatique, le chauffeur doit enfoncer la pédale de frein pour maintenir la pression de freinage.

REMARQUE :



- Les feux d'arrêt du véhicule s'allument lorsque le système de freinage automatique arrière actionne les freins.
- Lorsque les freins sont actionnés, un bruit peut se faire entendre. Cette condition est normale.



LSD3434

ACTIVATION OU DÉSACTIVATION DU SYSTÈME DE FREINAGE AUTOMATIQUE ARRIÈRE

Effectuez les étapes suivantes pour activer ou désactiver le système de freinage automatique arrière.

1. Appuyez sur le bouton  jusqu'à ce que l'option « Settings » (réglages) s'affiche à l'écran multifonction, puis appuyez sur le bouton OK. Utilisez le bouton  pour sélectionner l'option « Driver Assistance » (aide au conducteur). Appuyez sur le bouton OK.
2. Sélectionnez « Frein. d'urg. », puis appuyez sur le bouton OK.
3. Pour mettre le système de freinage automatique arrière en fonction ou hors fonction, utilisez le bouton OK pour cocher la case de l'option « Arrière ».

Lorsque vous désactivez le système de freinage automatique arrière, le témoin d'avertissement du système de freinage automatique arrière s'allume.

REMARQUE :

Le système de freinage automatique arrière s'active automatiquement lorsque le moteur redémarre.

LIMITES DU SYSTÈME DE FREINAGE AUTOMATIQUE ARRIÈRE

AVERTISSEMENT

Les limites du système de freinage automatique arrière sont répertoriées ci-dessous. Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation du système de freinage automatique arrière pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- **Lorsque le véhicule approche un obstacle et que la pédale de frein ou l'accélérateur est enfoncé, la fonction peut ne pas fonctionner ou le début du fonctionnement peut être retardé. Le système de freinage automatique arrière peut ne pas fonctionner ou peut fonctionner insuffisamment en raison de l'état du véhicule, des conditions de conduite, de l'environnement routier, de la météo, des conditions de la route, etc. N'attendez pas que le système puisse fonctionner. Actionnez la pédale de frein par vous-même dès que nécessaire.**

- **S'il est nécessaire de neutraliser le fonctionnement du système de freinage automatique arrière, appuyez fortement sur la pédale d'accélérateur.**
- **Vérifiez votre environnement et retournez-vous toujours pour vérifier ce qui est derrière vous avant et pendant la manœuvre de recul. Le système de freinage automatique arrière détecte les objets immobiles derrière le véhicule. Le système de freinage automatique arrière ne détecte pas les objets suivants :**
 - Objets mobiles
 - Objets bas
 - Objets étroits
 - les objets en forme de coin;
 - les objets près du pare-chocs (moins de 30 cm [1 pi] environ);
 - Objets qui apparaissent soudainement
 - Objets minces tels qu'une corde, un câble, une chaîne etc.

- Le système de freinage automatique arrière peut ne pas fonctionner dans le cas des obstacles suivants :
 - Obstacles situés bien au dessus du sol
 - Obstacles à l'écart de votre véhicule
 - Obstacles comme les matériaux spongieux ou la neige, dont la surface extérieure molle peut facilement absorber une onde sonore
- Le système de freinage automatique arrière peut ne pas fonctionner dans les conditions suivantes :
 - La pluie, la glace, la neige, la saleté, etc. adhère aux capteurs de sonar.
 - Un fort bruit est entendu dans la zone autour du véhicule.
 - La surface de l'obstacle est en diagonale par rapport à l'arrière du véhicule.
- Le système de freinage automatique arrière peut fonctionner par inadvertance dans les conditions suivantes :
 - La zone autour du véhicule est recouverte d'herbe.

- Il existe une structure (p. ex., un mur, un équipement de péage, un tunnel étroit, une porte de stationnement) près du côté du véhicule.
- Il existe des bosses, des protubérances ou des plaques d'égout sur la chaussée.
- Le véhicule passe par drapeau ou un rideau.
- Il existe une accumulation de neige ou de glace derrière le véhicule.
- Une source d'ondes ultrasoniques, comme le sonar d'un autre véhicule, se trouve près du véhicule.
- Une fois que la commande de freinage automatique se met en fonction, elle ne fonctionne plus si le véhicule approche le même obstacle.
- La commande de freinage automatique ne peut fonctionner que pendant une courte période. Par conséquent, le conducteur doit enfoncer la pédale de frein.
- Dans les situations suivantes, le système de freinage automatique arrière peut ne pas fonctionner correctement ou suffisamment :
 - Il existe une structure (p. ex., un mur, un équipement de péage, un tunnel étroit, une porte de stationnement) près du côté du véhicule.
 - Il existe des bosses, des protubérances ou des plaques d'égout sur la chaussée.
 - Le véhicule passe par drapeau ou un rideau.
 - Il existe une accumulation de neige ou de glace derrière le véhicule.
 - Une source d'ondes ultrasoniques, comme le sonar d'un autre véhicule, se trouve près du véhicule.

- Le véhicule est conduit par mauvais temps (pluie, brouillard, neige, etc.).
- Le véhicule roule sur une pente abrupte.
- La position du véhicule est modifiée (p. ex., lorsque vous conduisez sur une bosse).
- Le véhicule roule sur une chaussée glissante.
- Le véhicule prend un virage serré lorsque le volant est tourné complètement.
- Des chaînes antidérapantes sont utilisées.
- Des roues ou des pneus autres que ceux recommandés par NISSAN sont utilisés.
- Les freins sont froids à basse température ambiante ou immédiatement après le début de la conduite.
- La force de freinage est affaiblie en raison des freins mouillés après avoir roulé dans une flaque d'eau ou lavé le véhicule.

- **Désactivez le système de freinage automatique arrière dans les conditions suivantes pour éviter un accident résultant du fonctionnement soudain du système :**

- **Le véhicule est remorqué.**
- **Le véhicule est transporté sur un camion-plateau.**
- **Le véhicule se trouve sur un dynamomètre de châssis.**
- **Le véhicule roule sur une route déformée.**
- **Des pièces de suspension autres que celles désignées comme pièces NISSAN d'origine sont utilisées. (Si la hauteur du véhicule ou l'inclinaison de la carrosserie du véhicule est modifiée, le système peut ne pas détecter un obstacle correctement.)**
- **Le bruit excessif (par exemple, le volume de la chaîne stéréophonique ou une glace de véhicule ouverte) a une incidence sur le timbre du carillon et il se peut qu'il ne soit pas entendu.**

ANOMALIE DU SYSTÈME

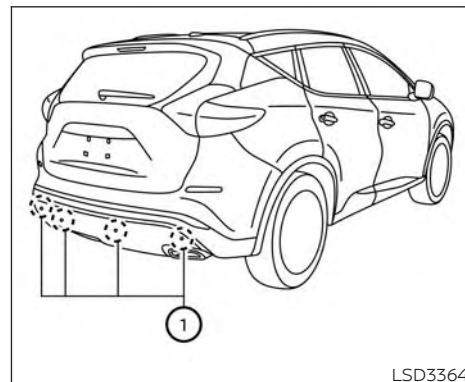
Lorsque le système de freinage automatique arrière ne fonctionne pas correctement, il se désactive automatiquement et le témoin d'avertissement du système de freinage automatique arrière s'affiche à l'écran multifonction.

Mesures à prendre

Si le témoin d'avertissement s'allume, stationnez le véhicule dans un endroit sûr, coupez le moteur et redémarrez-le. Si le témoin d'avertissement continue de s'allumer, faites vérifier le système de freinage automatique arrière. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

REMARQUE :

Si le système de freinage automatique arrière ne peut pas être actionné temporairement, le témoin d'avertissement du système de freinage automatique arrière clignote.



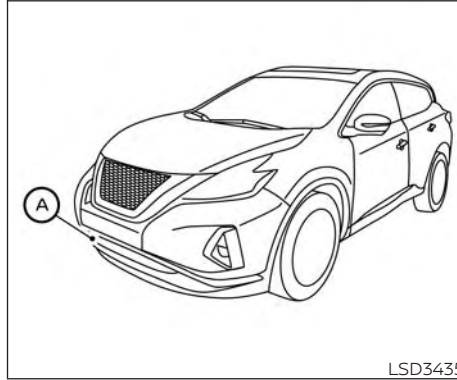
ENTRETIEN DU SYSTÈME

Respectez les conseils suivants pour assurer le bon fonctionnement du système :

- Conservez toujours les capteurs de stationnement ① propres.
- Si les capteurs de stationnement sont sales, essuyez-les avec un chiffon doux en faisant attention à ne pas les endommager.

SYSTÈME DE FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE (selon l'équipement)

- Ne soumettez pas la zone autour des capteurs de stationnement ① à de forts impacts. De plus, n'enlevez pas et ne démontez pas les capteurs de stationnement. Si les capteurs de stationnement et les zones périphériques sont déformés en cas d'accident, etc., faites vérifier les capteurs. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.
- N'apposez pas des autocollants (y compris des autocollants transparents) ou des accessoires sur les capteurs de stationnement ① et les zones environnantes. Cela pourrait causer une anomalie ou nuire à son fonctionnement.



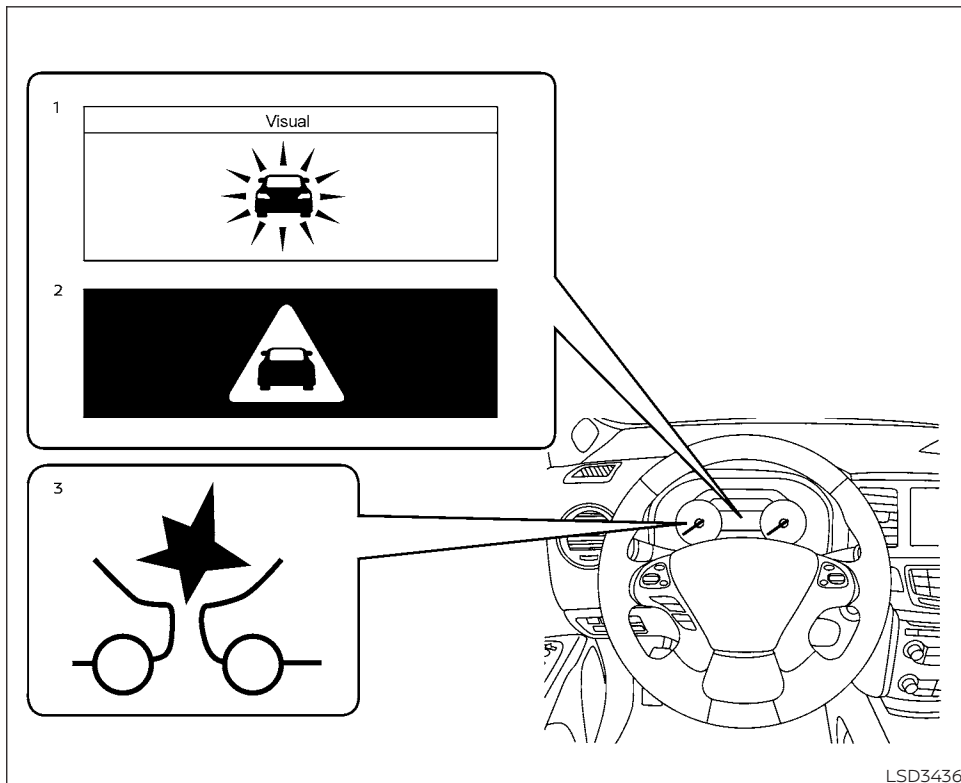
⚠ AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des instructions relatives à l'utilisation appropriée du système de freinage d'urgence automatique pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- **Le système de freinage d'urgence automatique représente une aide supplémentaire pour le conducteur. Il ne remplace pas la vigilance du conducteur relative aux conditions de circulation ou à la responsabilité de conduire prudemment. Il ne peut pas éviter des accidents découlant d'une conduite imprudente ou dangereuse.**
- **Le système de freinage d'urgence automatique ne fonctionne pas dans toutes les conditions de conduite, de circulation, de température et de la route.**

Le système de freinage d'urgence automatique peut aider le conducteur lorsqu'il y a risque d'une collision frontale avec le véhicule qui le précède dans la voie empruntée.

Le système de freinage d'urgence automatique utilise un capteur de radar (A) situé à l'avant du véhicule pour mesurer la distance par rapport au véhicule qui le précède dans la même voie.



1. Témoin de détection du véhicule suivi
2. Témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique
3. Témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE

Le système de freinage d'urgence automatique fonctionne lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mi/h) environ.

Si un risque d'une collision frontale est détecté, le système de freinage d'urgence automatique fournit le premier avertissement au conducteur en allumant un témoin et en faisant retentir un avertisseur sonore.

Si le conducteur freine rapidement et avec force après l'avertissement, et si le système de freinage d'urgence automatique détecte qu'une collision frontale peut toujours se produire, le système augmente automatiquement la force de freinage. Si le conducteur ne réagit pas, le système de freinage d'urgence automatique envoie un

deuxième avertissement visuel (rouge et blanc) et sonore et applique également un freinage partiel.

Si le risque de collision devient imminent, le système de freinage d'urgence automatique s'applique plus difficilement de façon automatique.

REMARQUE :

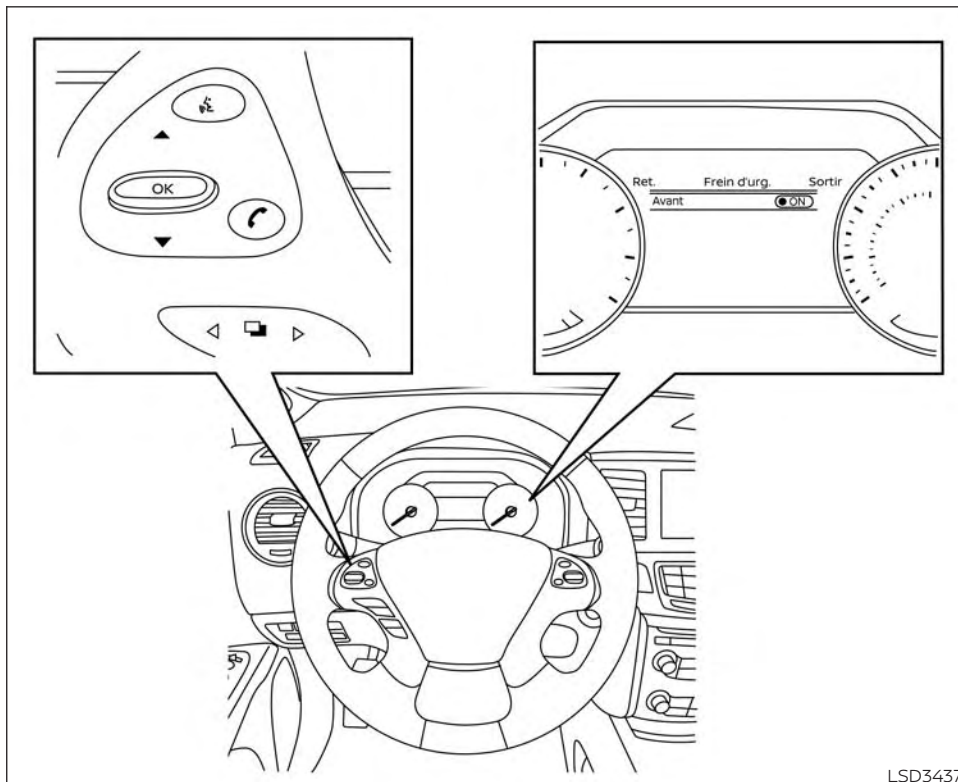
Les feux d'arrêt du véhicule s'allument lorsque le freinage est effectué au moyen du système de freinage d'urgence automatique.

En fonction de la vitesse du véhicule et de la distance par rapport au véhicule qui précède, ainsi que des conditions de conduite et de la route, le système peut aider le conducteur à éviter une collision frontale ou peut aider à atténuer les conséquences si la collision ne peut être évitée. Si le conducteur manœuvre le volant, accélère ou freine, le système de freinage d'urgence automatique fonctionne ultérieurement ou ne fonctionne pas.

Le freinage automatique est interrompu dans les conditions suivantes :



- lorsque le volant est tourné aussi loin que nécessaire pour éviter une collision;
- lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur;
- lorsqu'il n'y a aucun véhicule qui précède.

Si le système de freinage d'urgence automatique a immobilisé le véhicule, il demeure à l'arrêt pendant environ 2 secondes avant que les freins soient relâchés.



ACTIVATION OU DÉSACTIVATION DU SYSTÈME DE FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE

Effectuez les étapes suivantes pour activer ou désactiver le système de freinage d'urgence automatique.

1. Appuyez sur le bouton  jusqu'à ce que l'option « Settings » (réglages) s'affiche à l'écran multifonction, puis appuyez sur le bouton OK. Utilisez le bouton  pour sélectionner l'option « Driver Assistance » (aide au conducteur). Appuyez sur le bouton OK.
2. Sélectionnez « Frein. d'urg. », puis appuyez sur le bouton OK.
3. Sélectionnez « Avant », puis appuyez sur le bouton OK.

Lorsque vous désactivez le système de freinage d'urgence automatique, le témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique s'allume.

REMARQUE :

- **Le système de freinage d'urgence automatique s'active automatiquement lorsque le moteur redémarre.**

LSD3437

- Le système d'évitement de collision de recul est intégré dans le système de freinage d'urgence automatique. Il n'y a pas de sélection séparée à l'écran multifonction du véhicule pour le système d'évitement de collision de recul. Lorsque le système de freinage d'urgence automatique est coupé, le système d'évitement de collision de recul est automatiquement mis hors fonction.

LIMITES DU SYSTÈME DE FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE

AVERTISSEMENT

Les limites du système de freinage d'urgence automatique sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Le système de freinage d'urgence automatique ne peut détecter tous les véhicules dans toutes les conditions.
- Le capteur du radar ne détecte pas les objets suivants :

- Les piétons, les animaux ou les obstacles se trouvant sur la chaussée.

- Les véhicules venant en sens inverse.

- Les véhicules qui traversent une intersection.

- Le capteur du radar présente certaines limites de rendement. Si un véhicule immobile est dans la trajectoire du véhicule, le système de freinage d'urgence automatique ne fonctionne pas lorsque le véhicule se déplace à des vitesses supérieures à environ 80 km/h (50 mi/h).

- Le capteur du radar peut ne pas détecter un véhicule qui le précède dans les conditions suivantes :

- Saleté, glace, neige ou autres matériaux qui recouvrent le capteur du radar

- Interférences par d'autres sources de radar

- Projections de neige ou de la route provenant des autres véhicules.

- Si le véhicule qui précède est étroit (par exemple une motocyclette).

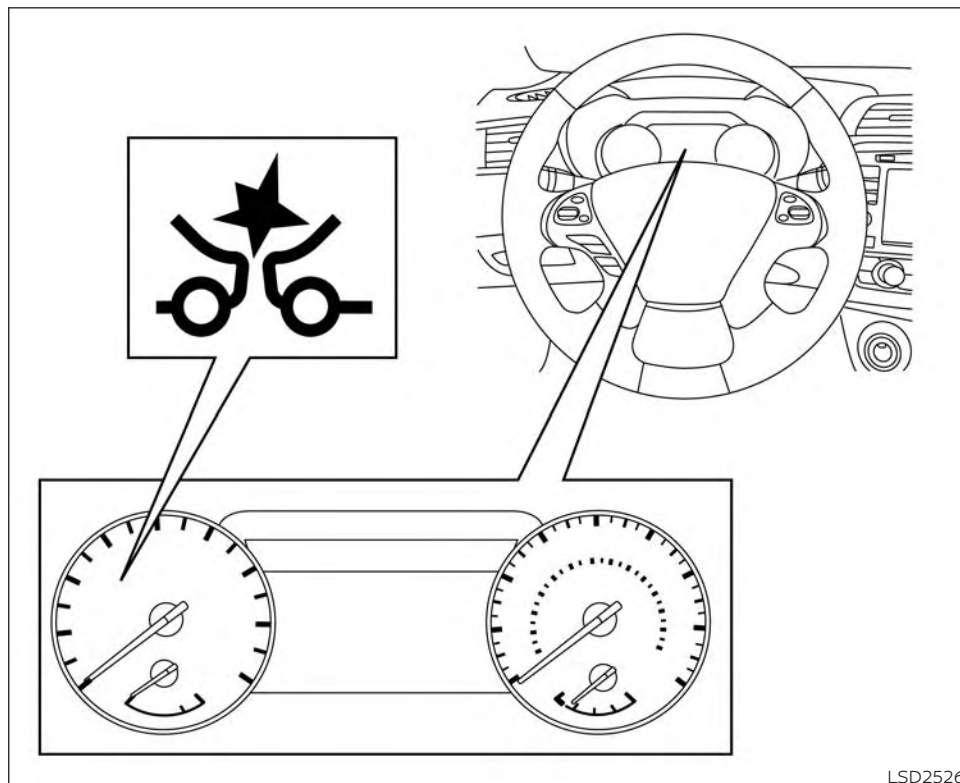
- Lorsque vous conduisez sur une pente descendante abrupte ou sur des routes sinueuses

- Dans certaines conditions de route ou de circulation, le système de freinage d'urgence automatique peut inopinément appliquer un freinage partiel. Lorsque l'accélération est nécessaire, continuez d'enfoncer la pédale d'accélérateur pour neutraliser le système.

- Les distances de freinage augmentent sur des surfaces glissantes.

- Le système contrôle automatiquement le fonctionnement du capteur, dans certaines limites. Le système peut ne pas détecter certaines formes d'obstruction de la zone du capteur, telles que de la glace, de la neige, des autocollants, etc. Dans ces cas, le système peut être dans l'impossibilité d'avertir le conducteur de façon adéquate. Assurez-vous de vérifier, de nettoyer et de dégager régulièrement la zone du capteur.

- Le bruit excessif a une incidence sur le timbre du carillon d'avertissement et il se peut qu'il ne soit pas entendu.



LSD2526

SYSTÈME TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE

Condition A

Lorsque le capteur du radar capte les interférences provenant d'une autre source radar, rendant impossible la détection du véhicule qui précède, le système de freinage d'urgence automatique se désactive automatiquement.

Le témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique (orange) s'allume.

Mesures à prendre :

Lorsque les conditions indiquées ci-dessus ne sont plus présentes, le système de freinage d'urgence automatique se réactive automatiquement.

Condition B

Lorsque le capteur radar du pare-chocs avant est obstrué ou recouvert de saleté, le système de freinage d'urgence automatique est automatiquement désactivé. Le carillon retentit et le message d'avertissement « Unavailable: Obstruction radar frontale » s'affiche à l'écran multifonction.

Mesures à prendre :

Si le message d'avertissement (orange) s'affiche, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, placez le levier sélecteur à la position P (stationnement) et coupez le moteur. Lorsque le signal du radar est interrompu temporairement, nettoyez la zone du capteur du pare-chocs avant et redémarrez le moteur. Si le message d'avertissement « Unavailable: Front Radar Obstruction » (non disponible : obstruction du radar avant) continue de s'afficher, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Condition C

Lorsque vous conduisez sur des routes avec des structures routières ou des bâtiments limités (par exemple, des ponts longs, les champs de neige, la conduite près de long murs), le système peut allumer le témoin d'anomalie et afficher le message « Unavailable : Front Radar Obstruction » (non disponible : obstruction du radar avant).

Mesures à prendre :

Lorsque les conditions de conduite mentionnées ci-dessus ne sont plus présentes, réactivez le système.

REMARQUE :

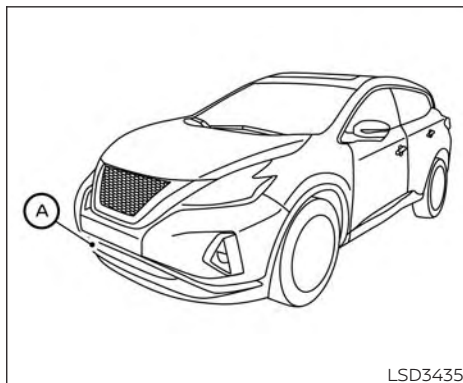
Si le système de freinage d'urgence automatique est défectueux, le système d'évitement de collision de recul sera également défectueux.

ANOMALIE DU SYSTÈME

Lorsque le système de freinage d'urgence en marche avant ne fonctionne pas correctement, il se désactive automatiquement, un carillon retentit, le témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique (orange) s'allume et le message d'avertissement [Malfunction] (anomalie) s'affiche à l'écran multifonction.

Mesures à prendre

Si le témoin d'avertissement (orange) s'allume, stationnez le véhicule dans un endroit sûr, coupez le moteur et redémarrez-le. Si le témoin d'avertissement continue de s'allumer, faites vérifier le système de freinage d'urgence automatique. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



ENTRETIEN DU SYSTÈME

Le capteur **(A)** se trouve à l'avant du véhicule.

Pour que le système fonctionne correctement, faites ce qui suit :

- Gardez toujours la zone du capteur du pare-chocs avant propre.
- Évitez de frapper ou d'endommager les zones entourant le capteur.

- Ne couvrez pas et n'apposez pas des autocollants ou des objets similaires sur le pare-chocs avant à proximité de la zone du capteur. Ceci pourrait entraîner la panne ou une défectuosité du capteur.
- Ne fixez pas des objets métalliques à proximité de la zone du capteur (grille de protection, etc.). Ceci pourrait entraîner la panne ou une défectuosité du capteur.
- Ne tentez de modifier, de retirer ou de peindre le pare-chocs avant. Avant de personnaliser ou de restaurer le pare-chocs avant, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN.

Déclaration de fréquence radio

Aux États-Unis

FCC ID OAYARS4B

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC.

Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et

2. Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Avertissement de la FCC

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Cet appareil a été vérifié et s'est révélé conforme aux normes applicables aux appareils numériques de catégorie A, en vertu de la section 15 des règlements de la FCC. Ces normes sont définies pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles lorsque l'équipement est utilisé dans un environnement commercial. Cet appareil génère, utilise et peut émettre des ondes radioélectriques et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément au manuel de directives, peut causer un brouillage radioélectrique nuisible aux communications radio. Le fonctionnement de cet équipement dans une zone résidentielle est susceptible de causer des interférences nuisibles; dans ce cas, l'utilisateur doit corriger les interférences à ses propres frais.

Renseignements sur l'exposition aux émissions de radiofréquences :

Ce dispositif est conforme aux limites d'exposition au rayonnement de la FCC énoncées pour un environnement non contrôlé.

Ce dispositif doit être installé et utilisé en maintenant une distance minimale de 20 cm entre la source d'émission et votre corps.

L'émetteur ne doit pas être placé au même endroit qu'une autre antenne ou un autre émetteur ni fonctionner de concert avec ces appareils.

Au Canada

Modèle : ARS4-B

IC : 4135A-ARS4B

FCC ID : OAYARS4B

Ce dispositif est conforme aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. L'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Renseignements sur l'exposition aux émissions de radiofréquences :

Ce dispositif est conforme aux limites d'exposition au rayonnement de la FCC et d'Industrie Canada énoncées pour un environnement non contrôlé.

Ce dispositif doit être installé et utilisé en maintenant une distance minimale de 30 cm entre la source d'émission et votre corps.

Cet émetteur ne doit pas être placé au même endroit qu'une autre antenne ou un autre émetteur ni fonctionner de concert avec ces appareils.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements IC établies pour un environnement non contrôlé.

Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 30 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

Avis de la FCC

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

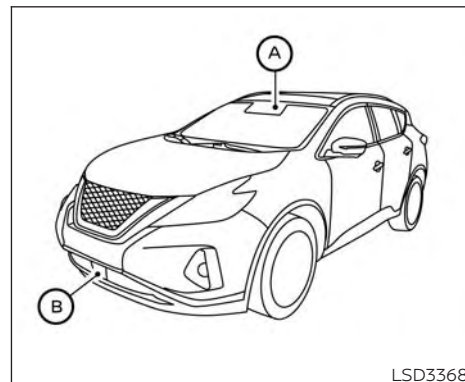
SYSTÈME DE FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE AVEC DISPOSITIF DE DÉTECTION DE PIÉTONS (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

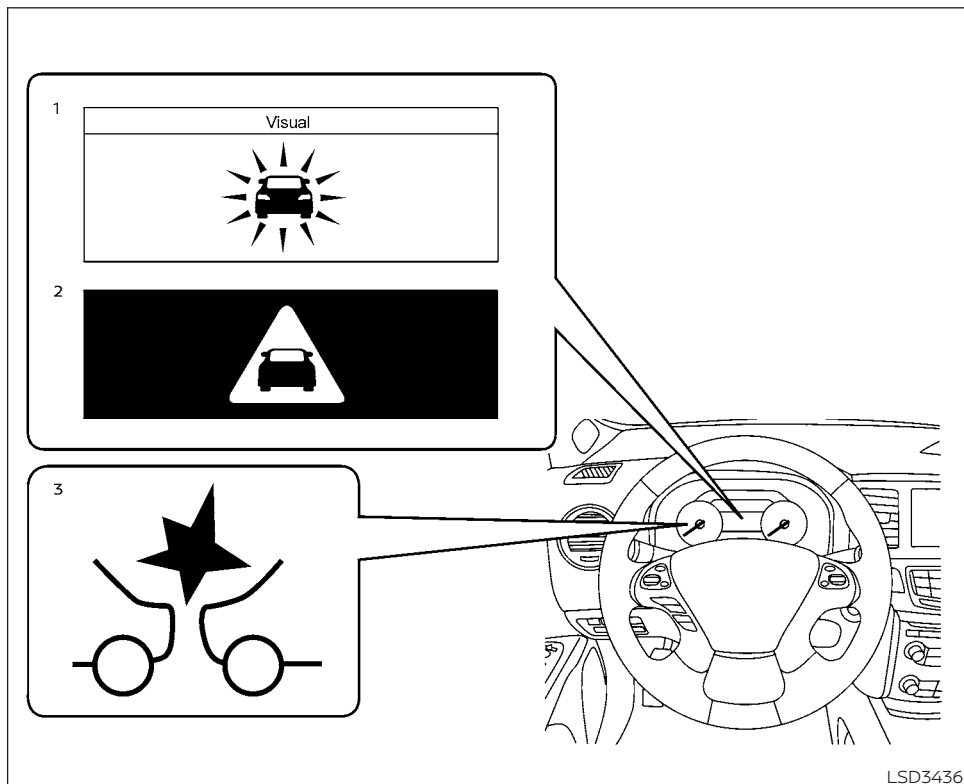
Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation appropriée du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons représente une aide supplémentaire pour le conducteur. Il ne remplace pas la vigilance du conducteur relative aux conditions de circulation ou à la responsabilité de conduire prudemment. Il ne peut pas éviter des accidents découlant d'une conduite imprudente ou dangereuse.
- Le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons ne fonctionne pas dans toutes les conditions de conduite, de circulation, de température et de la route.

Le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons peut aider le conducteur lorsqu'il y a un risque de collision frontale avec le véhicule ou le piéton qui le précède dans la voie empruntée.



Le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons utilise un capteur de radar situé à l'avant du véhicule (B) pour mesurer la distance par rapport au véhicule qui le précède dans la même voie. Pour les piétons, le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons utilise une caméra installée derrière le pare-brise (A) en plus du capteur de radar.



1. Témoin de détection du véhicule suivi
2. Témoin d'avertissement d'urgence du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons
3. Témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons

FUNCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE AVEC DISPOSITIF DE DÉTECTION DE PIÉTONS

Le système de freinage d'urgence automatique fonctionne à une vitesse supérieure à environ 5 km/h (3 mi/h). Pour la fonction de détection de piétons, le système fonctionne lorsque le véhicule roule entre 10 à 60 km/h (6 à 37 mi/h).

Si un risque de collision frontale est détecté, le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons avertit d'abord le conducteur en faisant clignoter le témoin de détection du véhicule suivi (jaune) à l'écran multifonction et en émettant une alerte sonore. Si le conducteur freine rapidement et avec force après l'avertissement, et si le système de freinage d'urgence automatique avec

dispositif de détection de piétons détecte qu'une collision frontale peut toujours se produire, le système augmente automatiquement la force de freinage.

Si le conducteur ne réagit pas, le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons émet un deuxième avertissement visuel (clignotant) (rouge et blanc) et sonore. Si le conducteur relâche la pédale d'accélérateur, le système applique alors un freinage partiel. Si le risque de collision devient imminent, le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons s'applique plus difficilement de façon automatique.

Pendant que le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons est en fonction, vous pourriez entendre un bruit provenant du fonctionnement des freins. Ceci est normal et indique que le système fonctionne correctement.

REMARQUE :

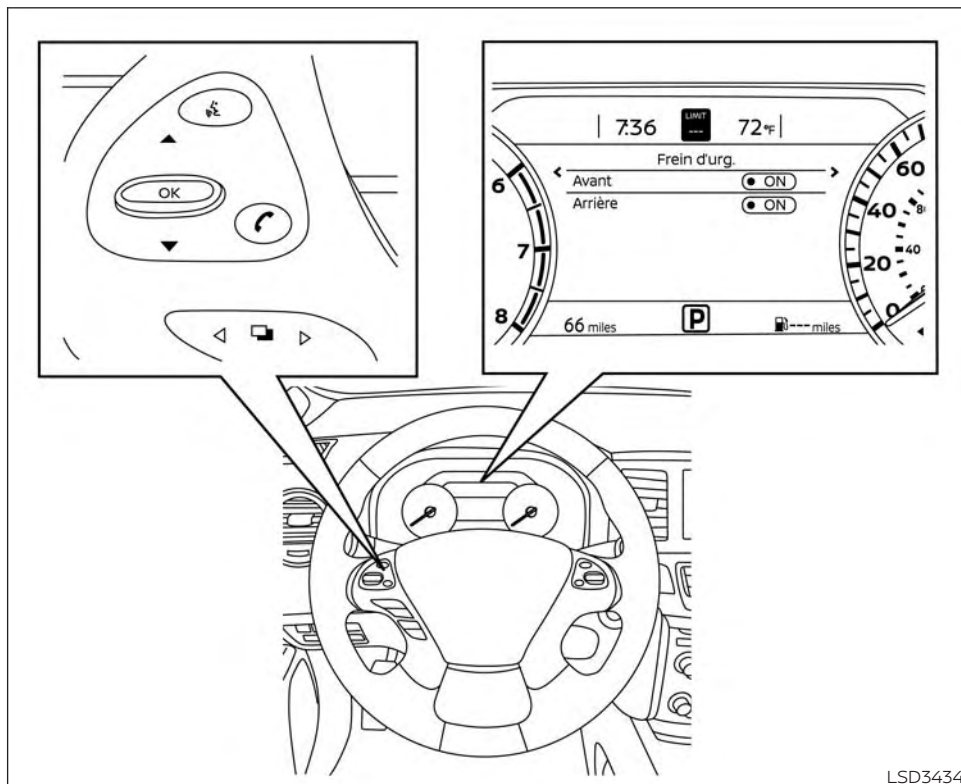
Les feux d'arrêt du véhicule s'allument lorsque le freinage est effectué au moyen du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons.

En fonction de la vitesse du véhicule et de la distance par rapport au véhicule ou au piéton qui précède, ainsi que des conditions de conduite et de la route, le système peut aider le conducteur à éviter une collision frontale ou à en atténuer les conséquences si une collision ne peut être évitée. Si le conducteur manœuvre le volant, accélère ou freine, le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons fonctionne ultérieurement ou ne fonctionne pas.

Le freinage automatique est interrompu dans les conditions suivantes :

- lorsque vous tournez le volant pour éviter une collision;
- lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur;
- lorsqu'il n'y a aucun véhicule qui précède ou piéton.



Si le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons a immobilisé le véhicule, il demeure à l'arrêt pendant environ 2 secondes avant que les freins soient relâchés.



LSD3434

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME DE FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE AVEC DISPOSITIF DE DÉTECTION DE PIÉTONS

Effectuez les étapes suivantes pour activer ou désactiver le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons.

1. Appuyez sur le bouton  jusqu'à ce que l'option « Settings » (réglages) s'affiche à l'écran multifonction, puis appuyez sur le bouton OK. Utilisez le bouton  pour sélectionner l'option « Driver Assistance » (aide au conducteur). Appuyez sur le bouton OK.
2. Sélectionnez « Frein. d'urg. », puis appuyez sur le bouton OK.
3. Sélectionnez l'option « Avant » et appuyez sur le bouton OK pour activer ou désactiver le système.

Lorsque vous désactivez le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons, le témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons s'allume.

REMARQUE :

- Le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons est activé automatiquement lorsque le moteur redémarre.
- Le système d'évitement de collision de recul est intégré dans le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons. Il n'y a pas de sélection séparée à l'écran multifonction du véhicule pour le système d'évitement de collision de recul. Lorsque le système de freinage d'urgence automatique est coupé, le système d'évitement de collision de recul est automatiquement mis hors fonction.

LIMITATIONS DU SYSTÈME DE FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE AVEC DISPOSITIF DE DÉTECTION DE PIÉTONS

AVERTISSEMENT

Les limites du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons ne peut pas détecter tous les véhicules et piétons dans toutes les conditions.
- Le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons ne détecte pas les objets suivants :
 - Les piétons (y compris les jeunes enfants), les animaux et les cyclistes de petite taille.

- Les piétons en fauteuils roulants ou qui utilisent un moyen de transport mobile tels que les scooters, les jouets manipulés par des enfants et les planches à roulettes.
- Les piétons qui sont assis ou ne sont pas complètement en position debout ou en position de marche.
- Les véhicules qui viennent en sens inverse
- Les véhicules qui traversent une intersection
- Les obstacles sur la route
- Le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons présente quelques limites de rendement.
 - Si un véhicule immobile se trouve dans la trajectoire du véhicule, le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons ne fonctionne pas lorsque le véhicule se déplace à des vitesses supérieures à environ 80 km/h (50 mi/h).

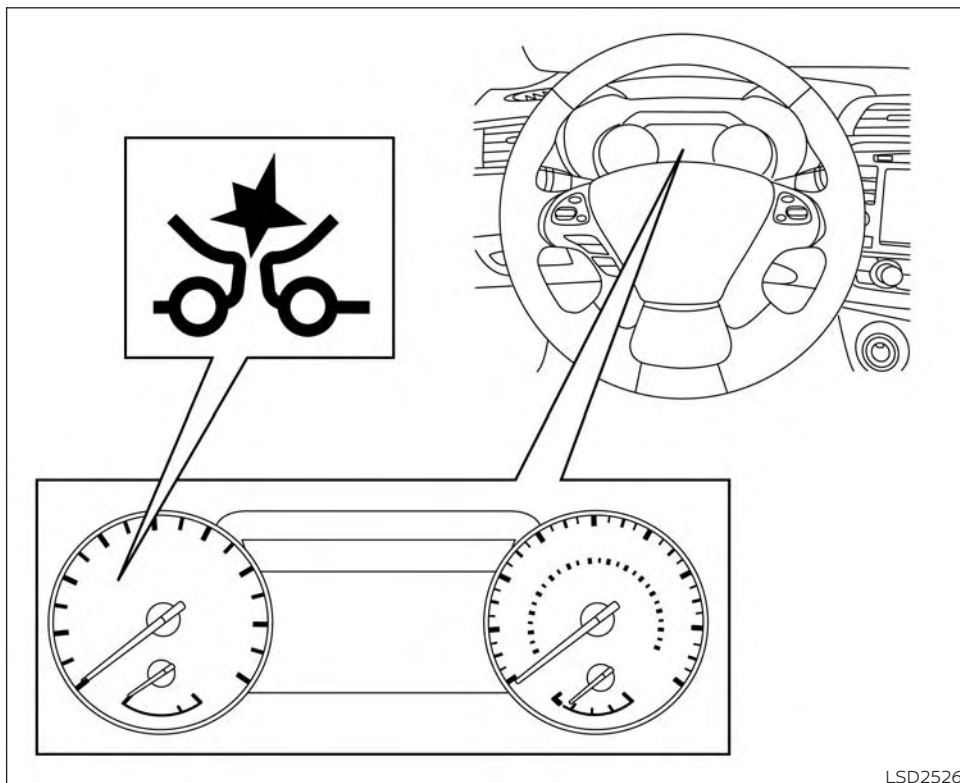
- Pour la détection de piétons, le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons ne fonctionne pas lorsque le véhicule se déplace à des vitesses supérieures à environ 60 km/h (37 mi/h) ou inférieures à environ 10 km/h (6 mi/h).
- Le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons ne fonctionne pas dans les endroits sombres et dans les tunnels, même si la zone est dotée d'un éclairage des rues.
- Le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons peut ne pas fonctionner si le véhicule qui le précède est étroit (par exemple, une motocyclette).
- Le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons peut ne pas fonctionner si la différence de vitesse entre les deux véhicules est trop petite.

- Le capteur du radar du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons peut ne pas fonctionner correctement ou détecter un véhicule qui le précède dans les conditions suivantes :
 - Visibilité faible (conditions météorologiques telles que la pluie, la neige, le brouillard, les tempêtes de poussière, les tempêtes de sable et les projections de la route provenant d'autres véhicules)
 - Conduite sur une pente descendante abrupte ou sur des routes sinueuses.
 - Conduite sur une route cahoteuse, comme par ex. une route de terre irrégulière.
 - Saleté, glace, neige ou autres matériaux qui recouvrent la zone du capteur du radar.
 - Interférences par d'autres sources de radar

- Zone de caméra du pare-brise embrumée ou recouverte de saleté, de gouttes d'eau, de glace, de neige, etc.
- Pénétration d'une lumière intense (par exemple, la lumière du soleil ou les feux de route des véhicules venant en sens inverse) dans la caméra avant. Lumière intense qui crée une zone ombragée autour du piéton, ce qui empêche de le voir.
- Changement soudain d'intensité. (Par exemple, lorsqu'un véhicule pénètre dans un tunnel ou en sort, passe dans un endroit ombragé ou lorsque l'éclairage clignote.)
- Mauvais contraste d'une personne sur l'arrière-plan, comme lorsque la couleur ou le modèle de vêtements est similaire à l'arrière-plan.
- Profil du piéton partiellement masqué ou non identifiable, lorsque celui-ci transporte des bagages, porte des vêtements ou accessoires encombrants ou très amples.

- Le rendement du système peut se dégrader dans les conditions suivantes :
 - Le véhicule roule sur une chaussée glissante.
 - Le véhicule roule sur une pente.
 - Des bagages trop lourds se trouvent sur la banquette arrière ou dans le coffre de votre véhicule.
- Le système contrôle automatiquement le fonctionnement du capteur (radar et caméra), dans certaines limites. Le système peut ne pas détecter l'obstruction des zones du capteur couvertes par de la glace, de la neige ou des autocollants, par exemple. Dans ces cas, le système peut être dans l'impossibilité d'avertir le conducteur de façon adéquate. Assurez-vous de vérifier, nettoyer et dégager régulièrement les zones des capteurs.

- Dans certaines conditions de route et de circulation, le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons peut inopinément appliquer un freinage partiel. Lorsqu'une accélération est nécessaire, enfoncez la pédale d'accélérateur pour neutraliser le système.
- Le bruit excessif a une incidence sur le timbre du carillon d'avertissement et il se peut qu'il ne soit pas entendu.



LSD2526

SYSTÈME TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE

Condition A :

Dans les conditions suivantes, le témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons clignote et le système se désactive de façon automatique :

- Le capteur du radar capte les interférences provenant d'une autre source radar.
- La zone de la caméra du pare-brise est embuée ou gelée.
- Une lumière intense est réfléchié à l'avant.
- La température de l'habitacle est supérieure à 40° C (104 °F) environ au soleil.
- La zone de la caméra du pare-brise est recouverte en permanence de saleté, etc.

Mesures à prendre

Lorsque les conditions indiquées ci-dessus ne sont plus présentes, le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons se réactive de façon automatique.

REMARQUE :

Lorsque l'intérieur du pare-brise sur la zone de la caméra est embué ou gelé, un certain délai est nécessaire pour le nettoyer ou le dégeler après l'activation de la climatisation. Si de la saleté se trouve sur cette zone, il vous est recommandé de vous rendre un concessionnaire NISSAN.

Condition B :

Lorsque le capteur radar du pare-chocs avant est obstrué ou recouvert de saleté, le système de freinage d'urgence automatique est automatiquement désactivé. Le carillon retentit et le message d'avertissement « Unavailable: Obstruction radar frontale » s'affiche à l'écran multifonction.

Mesures à prendre :

Si le message d'avertissement (orange) s'affiche, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, placez le levier sélecteur à la position P (stationnement) et coupez le moteur. Lorsque le signal du radar est interrompu temporairement, nettoyez la zone du capteur du pare-chocs avant et redémarrez le moteur. Si le message d'avertissement « Unavailable: Front Radar Obstruction » (non disponible : obstruction du radar avant)

continue de s'afficher, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Condition C

Lorsque vous conduisez sur des routes avec des structures routières ou des bâtiments limités (par exemple, des ponts longs, les champs de neige, la conduite près de long murs), le système peut allumer le témoin d'anomalie et afficher le message « Unavailable : Front Radar Obstruction » (non disponible : obstruction du radar avant).

Mesures à prendre :

Lorsque les conditions de conduite mentionnées ci-dessus ne sont plus présentes, réactivez le système.

REMARQUE :

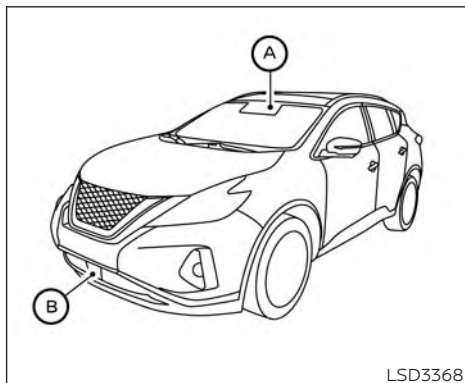
Si le système de freinage d'urgence automatique est défectueux, le système d'évitement de collision de recul sera également défectueux.

ANOMALIE DU SYSTÈME

Lorsque le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons ne fonctionne pas correctement, il se désactive automatiquement, un carillon retentit, le témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons (orange) s'allume et le message d'avertissement [Malfunction] (anomalie) s'affiche à l'écran multifonction.

Mesures à prendre

Si le témoin d'avertissement (orange) s'allume, stationnez le véhicule dans un endroit sûr, coupez le moteur et redémarrez-le. Si le témoin d'avertissement continue de s'allumer, faites vérifier le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



ENTRETIEN DU SYSTÈME

Le capteur de radar se trouve à l'avant du véhicule (B). La caméra se trouve sur la partie supérieure du pare-brise (A).

Pour que le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons fonctionne correctement, observez les précautions suivantes :

- Gardez toujours les zones du capteur du pare-chocs avant et du pare-brise propres.

- Évitez de frapper ou d'endommager les zones autour des capteurs (p. ex., pare-chocs, pare-brise).
- Ne couvrez pas, n'apposez pas d'auto-collants et n'installez pas d'accessoires à proximité des capteurs. Cela pourrait bloquer les signaux du capteur ou entraîner une panne ou une défectuosité du capteur.
- Ne fixez pas d'objets métalliques à proximité du capteur du radar (grille de protection, etc.). Ceci pourrait entraîner la panne ou une défectuosité du capteur.
- Ne placez pas de matériau réfléchissant, comme du papier blanc ou un miroir, sur le tableau de bord. Le reflet des rayons du soleil peut nuire à la capacité de détection de la caméra.
- Ne tentez de modifier, de retirer ou de peindre le pare-chocs avant. Avant de personnaliser ou de restaurer le pare-chocs avant, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN.

Déclaration de fréquence radio

Aux États-Unis

FCC ID OAYARS4B

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Avertissement de la FCC

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Au Canada

Modèle : ARS4-B

IC : 4135A-ARS4B

FCC ID : OAYARS4B

SYSTÈME DE DÉTECTION DE COLLISION FRONTALE INTELLIGENT

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible; et
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. L'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Renseignements sur l'exposition aux émissions de radiofréquences :

Ce dispositif est conforme aux limites d'exposition au rayonnement de la FCC et d'Industrie Canada énoncées pour un environnement non contrôlé.

Ce dispositif doit être installé et utilisé en maintenant une distance minimale de 30 cm entre la source d'émission et votre corps.

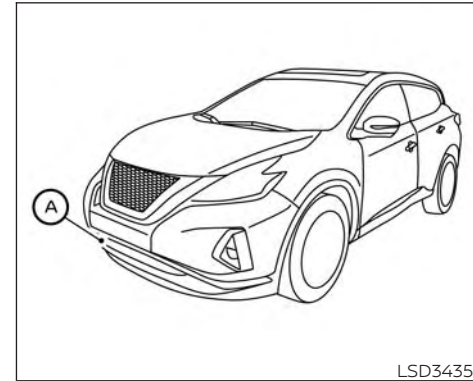
Cet émetteur ne doit pas être placé au même endroit qu'une autre antenne ou un autre émetteur ni fonctionner de concert avec ces appareils.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements IC établies pour un environnement non contrôlé.

Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 30 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

Avis de la FCC

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.




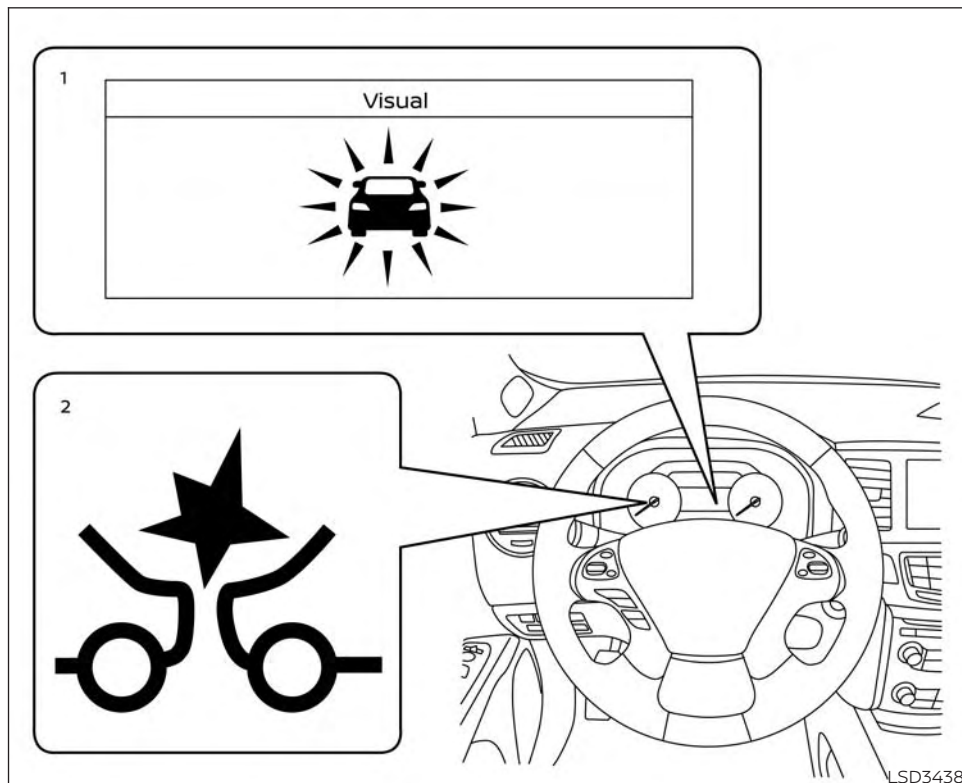
AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation du système d'évitement de collision de recul pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

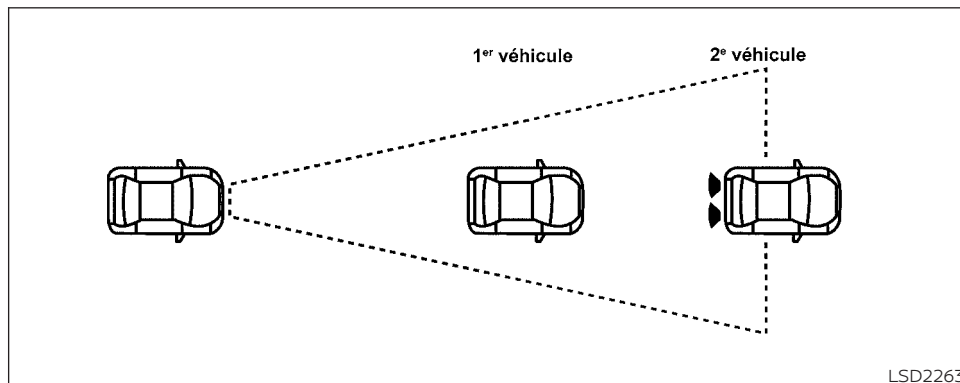
- **Le système d'évitement de collision de recul contribue à avertir le conducteur avant une collision, mais n'empêche pas une collision. Le conducteur doit en tout temps se montrer vigilant, conduire prudemment et maîtriser son véhicule.**

Le système d'évitement de collision de recul peut aider à alerter le conducteur lorsqu'il y a un freinage brusque d'un deuxième véhicule se déplaçant devant celui qui vous précède dans la même voie.

Le système de détection de collision frontale intelligent utilise un capteur de radar  situé à l'avant du véhicule pour mesurer la distance par rapport au véhicule qui le précède dans la même voie.



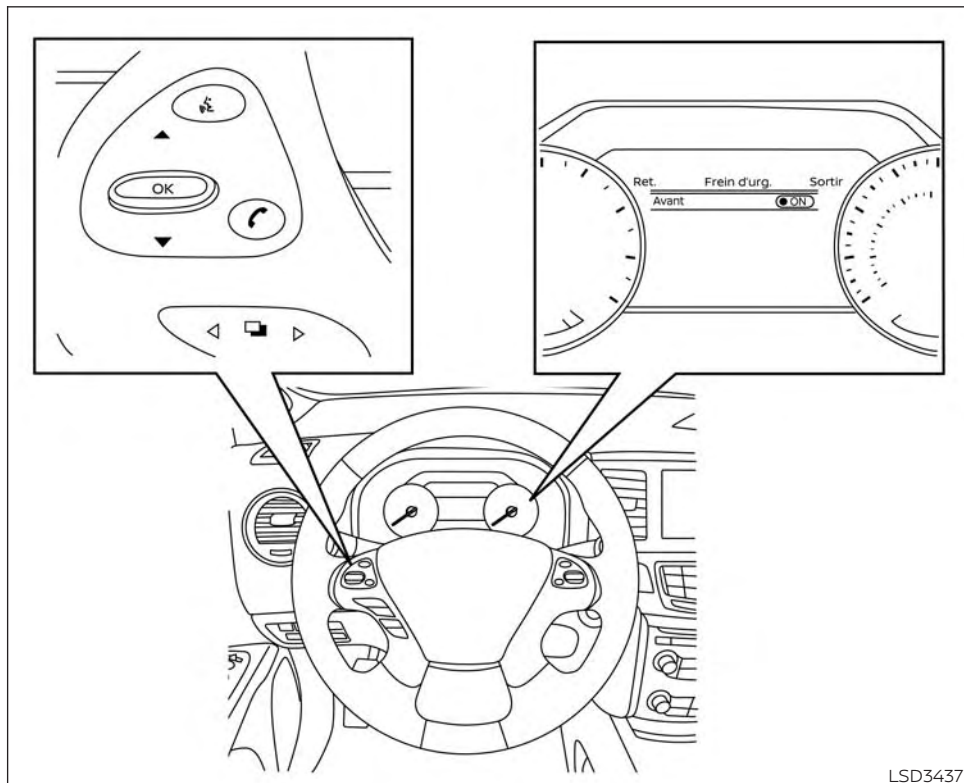
1. Témoin de détection du véhicule suivi
2. Témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique



FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'ÉVITEMENT DE COLLISION DE RECU



Le système d'évitement de collision de recul fonctionne à une vitesse supérieure à environ 5 km/h (3 mi/h).

S'il y a un risque potentiel de collision frontale, le système d'évitement de collision de recul avertit le conducteur en faisant clignoter le témoin de détection à l'avant du véhicule et en émettant une tonalité d'avertissement.



ACTIVATION OU DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ÉVITEMENT DE COLLISION DE RECU

Effectuez les étapes suivantes pour activer ou désactiver le système d'évitement de collision de recul.

1. Appuyez sur le bouton  jusqu'à ce que l'option « Settings » (réglages) s'affiche à l'écran multifonction, puis appuyez sur le bouton OK. Utilisez le bouton  pour sélectionner l'option « Driver Assistance » (aide au conducteur). Appuyez sur le bouton OK.
2. Sélectionnez « Frein d'urg. », puis appuyez sur le bouton OK.
3. Sélectionnez « Avant », puis appuyez sur le bouton OK.

Lorsque vous désactivez le système d'évitement de collision de recul, le témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique s'allume.

LSD3437

REMARQUE :

- Le système d'évitement de collision de recul s'active automatiquement lorsque le moteur redémarre.
- Le système d'évitement de collision de recul est intégré dans le système de freinage d'urgence automatique. Il n'y a pas de sélection séparée à l'écran multifonction du véhicule pour le système d'évitement de collision de recul. Lorsque le système de freinage d'urgence automatique est coupé, le système d'évitement de collision de recul est automatiquement mis hors fonction.

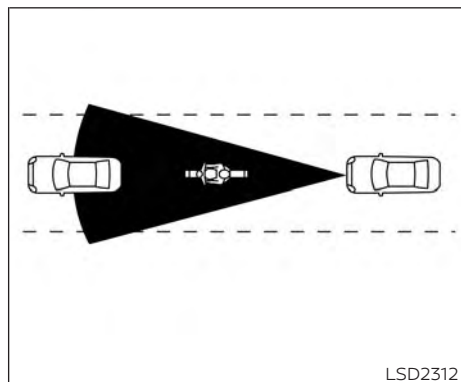
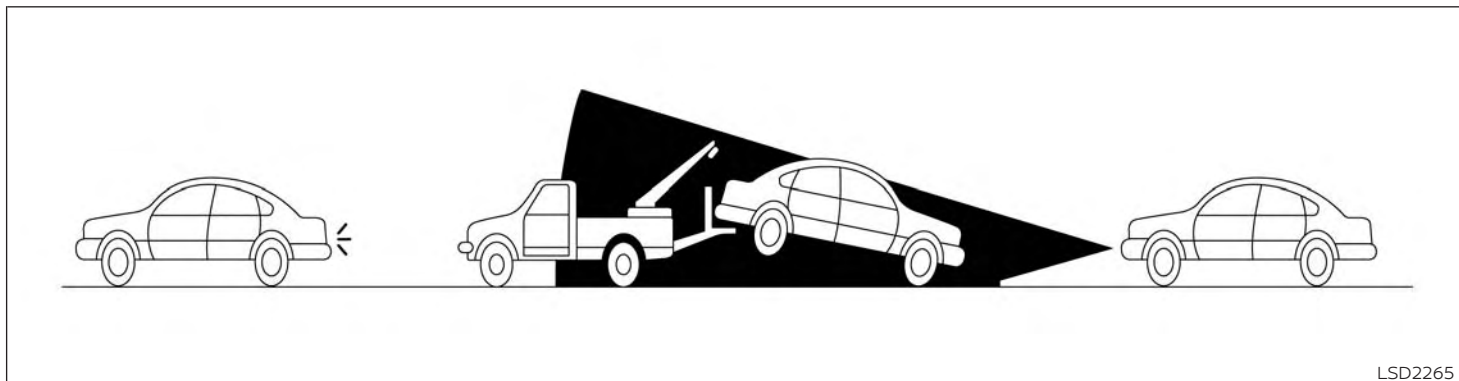


Illustration A

LIMITES DU SYSTÈME
D'ÉVITEMENT DE COLLISION DE
RECU



LSD2265

Illustration B

⚠ AVERTISSEMENT

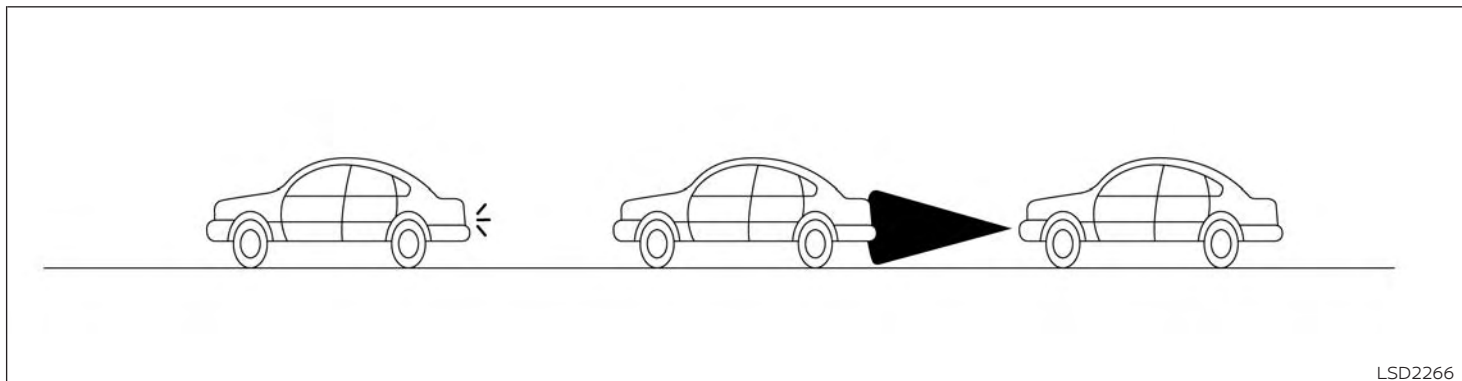
Les limites du système d'évitement de collision de recul sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Le système d'évitement de collision de recul ne peut détecter tous les véhicules dans toutes les conditions.
- Le capteur du radar ne détecte pas les objets suivants :

- Les piétons, les animaux ou les obstacles se trouvant sur la chaussée
- Les véhicules qui viennent en sens inverse
- Les véhicules qui traversent une intersection
- (Illustration A) Le système d'évitement de collision de recul ne fonctionne pas lorsque le véhicule qui vous précède est un petit véhicule tel qu'une motocyclette.

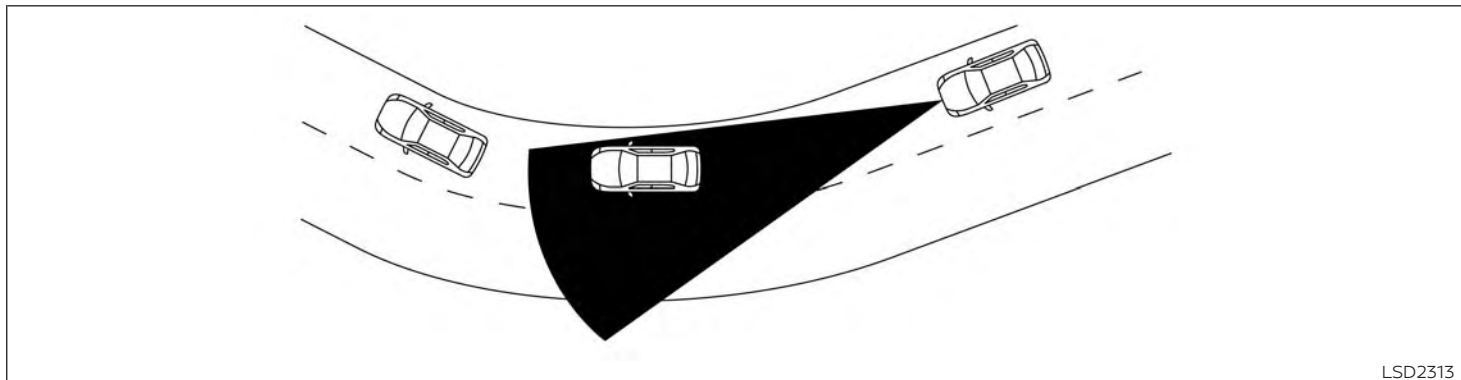
- Le capteur du radar peut ne pas détecter un véhicule qui le précède dans les conditions suivantes :
 - Neige ou pluie abondante.
 - Saleté, glace, neige ou autres matériaux qui recouvrent le capteur du radar
 - Interférences par d'autres sources de radar
 - Projections de neige ou de la route provenant des autres véhicules.

- Conduite dans un tunnel.
 - (Illustration B) lorsque le véhicule qui précède est remorqué.
 - (Illustration C) lorsque le véhicule qui précède est trop proche, le faisceau du capteur du radar est obstrué.
 - (Illustration D) lorsque vous conduisez sur une pente descendante abrupte ou sur des routes sinueuses.
- Le système contrôle automatiquement le fonctionnement du capteur, dans certaines limites. Le système peut ne pas détecter certaines formes d'obstruction de la zone du capteur, telles que de la glace, de la neige, des autocollants, par exemple. Dans ces cas, le système peut être dans l'impossibilité d'avertir le conducteur de façon adéquate. Assurez-vous de vérifier, de nettoyer et de dégager régulièrement la zone du capteur.
 - Le bruit excessif a une incidence sur le timbre du carillon d'avertissement et il se peut qu'il ne soit pas entendu.



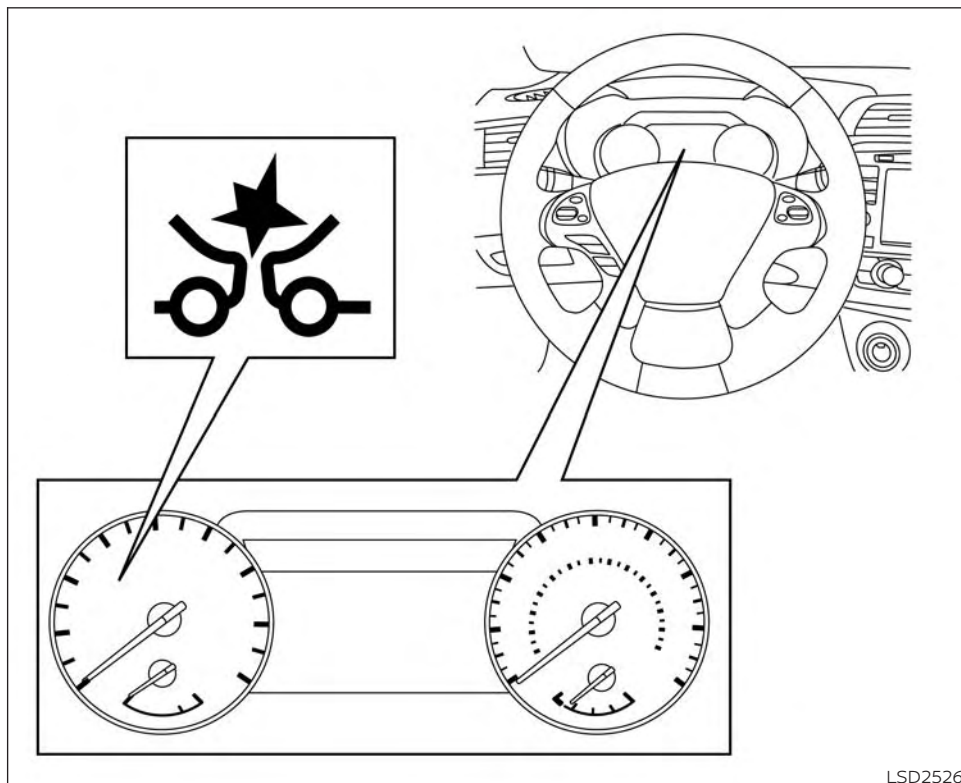
LSD2266

Illustration C



LSD2313

Illustration D



SYSTÈME TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE

Condition A

Lorsque le capteur du radar capte les interférences provenant d'une autre source radar, rendant impossible la détection du véhicule qui précède, le système d'évitement de collision de recul se désactive automatiquement.

Le témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique (orange) s'allume.

Mesures à prendre

Lorsque les conditions indiquées ci-dessus ne sont plus présentes, le système d'évitement de collision de recul se réactive automatiquement.

Condition B

Lorsque le capteur radar du pare-chocs avant est obstrué ou recouvert de saleté, le système de détection de collision frontale intelligent est automatiquement désactivé. Le carillon retentit et le message d'avertissement « Unavailable: Obstruction radar frontale » s'affiche à l'écran multifonction.

Mesures à prendre :

Si le message d'avertissement (orange) s'affiche, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, placez le levier sélecteur à la position P (stationnement) et coupez le moteur. Lorsque le signal du radar est interrompu temporairement, nettoyez la zone du capteur du pare-chocs avant et redémarrez le moteur. Si le message d'avertissement « Unavailable: Front Radar Obstruction » (non disponible : obstruction du radar avant) continue de s'afficher, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Condition C

Lorsque vous conduisez sur des routes avec des structures routières ou des bâtiments limités (par exemple, des ponts longs, les champs de neige, la conduite près de long murs), le système peut allumer le témoin d'anomalie et afficher le message « Unavailable : Front Radar Obstruction » (non disponible : obstruction du radar avant).

Mesures à prendre :

Lorsque les conditions de conduite mentionnées ci-dessus ne sont plus présentes, réactivez le système.

REMARQUE :

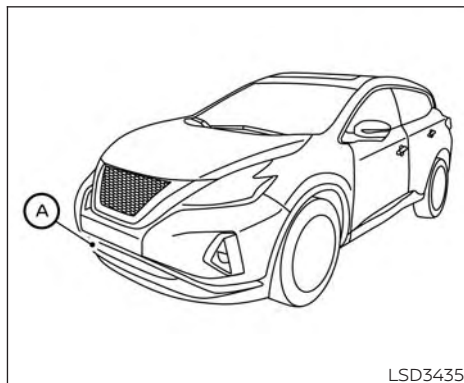
Si le système de freinage d'urgence automatique est défectueux, le système d'évitement de collision de recul sera également défectueux.

ANOMALIE DU SYSTÈME

Lorsque le système d'évitement de collision de recul ne fonctionne pas correctement, il se désactive automatiquement, un carillon retentit, le témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique (orange) s'allume et le message d'avertissement (Malfunction) (anomalie) s'affiche à l'écran multifonction.

Mesures à prendre

Si le témoin d'avertissement (orange) s'allume, stationnez le véhicule dans un endroit sûr, coupez le moteur et redémarrez-le. Si le témoin d'avertissement continue de s'allumer, faites vérifier le système d'évitement de collision de recul. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



ENTRETIEN DU SYSTÈME

Le capteur (A) se trouve à l'avant du véhicule.

Pour que le système fonctionne correctement, faites ce qui suit :

- Gardez toujours la zone du capteur du pare-chocs avant propre.
- Évitez de frapper ou d'endommager les zones entourant le capteur.

- Ne couvrez pas et n'apposez pas des autocollants ou des objets similaires sur le pare-chocs avant à proximité de la zone du capteur. Ceci pourrait entraîner la panne ou une défectuosité du capteur.
- Ne fixez pas des objets métalliques à proximité de la zone du capteur (grille de protection, etc.). Ceci pourrait entraîner la panne ou une défectuosité du capteur.
- Ne tentez de modifier, de retirer ou de peindre le pare-chocs avant. Avant de personnaliser ou de restaurer le pare-chocs avant, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN.

Déclaration de fréquence radio

Aux États-Unis

FCC ID OAYARS4B

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC.

Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et

2. Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Avertissement de la FCC

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Cet appareil a été vérifié et s'est révélé conforme aux normes applicables aux appareils numériques de catégorie A, en vertu de la section 15 des règlements de la FCC. Ces normes sont définies pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles lorsque l'équipement est utilisé dans un environnement commercial. Cet appareil génère, utilise et peut émettre des ondes radioélectriques et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément au manuel de directives, peut causer un brouillage radioélectrique nuisible aux communications radio. Le fonctionnement de cet équipement dans une zone résidentielle est susceptible de causer des interférences nuisibles; dans ce cas, l'utilisateur doit corriger les interférences à ses propres frais.

Renseignements sur l'exposition aux émissions de radiofréquences :

Ce dispositif est conforme aux limites d'exposition au rayonnement de la FCC énoncées pour un environnement non contrôlé.

Ce dispositif doit être installé et utilisé en maintenant une distance minimale de 20 cm entre la source d'émission et votre corps.

L'émetteur ne doit pas être placé au même endroit qu'une autre antenne ou un autre émetteur ni fonctionner de concert avec ces appareils.

Au Canada

Modèle : ARS4-B

IC : 4135A-ARS4B

FCC ID : OAYARS4B

Ce dispositif est conforme aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible.

SYSTÈME D'ALERTE VIGILANCE CONDUCTEUR INTELLIGENT (I-DA)

2. Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. L'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Renseignements sur l'exposition aux émissions de radiofréquences :

Ce dispositif est conforme aux limites d'exposition au rayonnement de la FCC et d'Industrie Canada énoncées pour un environnement non contrôlé.

Ce dispositif doit être installé et utilisé en maintenant une distance minimale de 30 cm entre la source d'émission et votre corps.

Cet émetteur ne doit pas être placé au même endroit qu'une autre antenne ou un autre émetteur ni fonctionner de concert avec ces appareils.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements IC établies pour un environnement non contrôlé.

Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 30 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

Avis de la FCC

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

AVERTISSEMENT

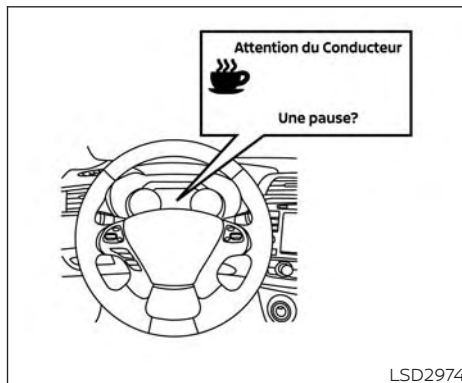
Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation du système d'alerte vigilance conducteur intelligent pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- **Le système d'alerte vigilance conducteur intelligent n'est qu'un dispositif d'avertissement pour alerter le conducteur sur son manque potentiel d'attention ou sa somnolence. Il n'assure pas la direction du véhicule et ne prévient pas la perte de maîtrise du véhicule.**
- **Le système d'alerte vigilance conducteur intelligent ne détecte pas et n'alerte pas le conducteur en cas de manque d'attention ou de fatigue dans toutes les situations.**
- **Il incombe au conducteur de :**
 - **rester vigilant;**
 - **conduire prudemment;**
 - **maintenir son véhicule dans la voie empruntée;**
 - **maîtriser son véhicule en tout temps;**

- **ne pas conduire lorsqu'il est fatigué;**
- **réduire au minimum les distractions (messages texte, etc.).**

Le système d'alerte vigilance conducteur intelligent permet d'alerter le conducteur si le système détecte un manque d'attention ou une fatigue liée à la conduite.

Le système surveille le style de conduite et le comportement de la direction après une certaine période de temps et détecte des différences par rapport au modèle normal. Si le système détecte que l'attention du conducteur diminue, le système utilise des avertissements sonores et visuels pour suggérer au conducteur de prendre une pause.

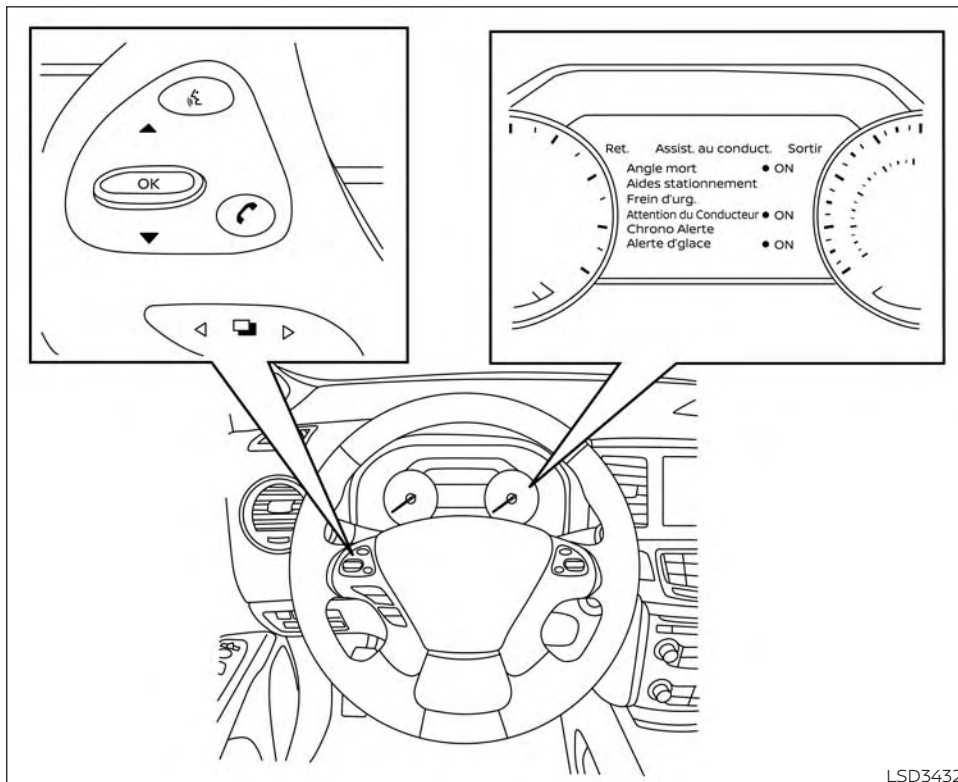


FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'ALERTE VIGILANCE CONDUCTEUR INTELLIGENT

Si le système détecte que le conducteur est fatigué ou que son attention diminue, le message « Une pause? » s'affiche à l'écran multifonction et un carillon retentit lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 60 km/h (37 mi/h).



Le système surveille en permanence l'attention du conducteur et peut fournir plusieurs avertissements par trajet.

Le système se réinitialise et commence à réévaluer le style de conduite et le comportement de la direction lorsque vous **COUPEZ** et **REMETTEZ** le contact.



COMMENT ACTIVER/DÉSACTIVER LE SYSTÈME D'ALERTE VIGILANCE CONDUCTEUR INTELLIGENT

Effectuez les étapes suivantes pour activer ou désactiver le système d'alerte vigilance conducteur intelligent.

1. Appuyez sur le bouton  jusqu'à ce que l'option « Settings » (réglages) s'affiche à l'écran multifonction, puis appuyez sur le bouton OK. Utilisez le bouton  pour sélectionner l'option « Driver Assistance » (aide au conducteur). Appuyez sur le bouton OK.
2. Sélectionnez l'option « Driver Attention Alert » (alerte d'attention du conducteur), puis appuyez sur le bouton OK.

REMARQUE :

Le réglage reste en mémoire même si vous redémarrez le moteur.

LSD3432

LIMITES DU SYSTÈME D'ALERTE VIGILANCE CONDUCTEUR INTELLIGENT

AVERTISSEMENT

Les limites du système d'alerte vigilance conducteur intelligent sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Le système d'alerte vigilance conducteur intelligent peut ne pas fonctionner correctement et peut ne pas fournir une alerte dans les conditions suivantes :
 - Mauvaises conditions routières telles qu'une route irrégulière ou des nids de poule.
 - Fort vent de travers.
 - Si vous avez adopté un style de conduite sportif avec des virages à haute vitesse ou des fortes accélérations.
 - Changements fréquents de voie ou changements de la vitesse du véhicule.

- Le système d'alerte vigilance conducteur intelligent peut ne pas fournir une alerte dans les conditions suivantes :

- vitesses du véhicule inférieures à 60 km/h (37 mi/h);
- bref manque d'attention;
- distractions spontanées telles que le fait de laisser tomber un objet.



Anomalie du système

Si le système d'alerte vigilance conducteur intelligent ne fonctionne pas correctement, le message d'avertissement du système s'affiche à l'écran multifonction du véhicule et la fonction s'arrête automatiquement.

Mesures à prendre

Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire, placez le véhicule en position P (stationnement), coupez le moteur, puis redémarrez-le. Si le message d'avertissement du système continue de s'afficher, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

PROGRAMME DE RODAGE

MISE EN GARDE

Afin d'obtenir un rendement maximal de votre moteur, d'en assurer la fiabilité et de lui permettre la meilleure consommation d'essence possible, suivez les recommandations ci-après pendant les 2 000 premiers kilomètres (1 200 milles). Si vous ne suivez pas ces recommandations, vous risquez de diminuer la vie utile de votre moteur ainsi que son rendement.

- Évitez de conduire à des vitesses constantes (rapides ou lentes) sur une période prolongée et ne faites pas tourner le moteur de votre véhicule à plus de 4 000 tr/min.
- N'effectuez pas d'accélération à plein régime dans quelque rapport que ce soit.
- Évitez les démarrages rapides.
- Évitez les freinages brusques dans la mesure du possible.
- Ne tractez pas de remorque pendant les 805 premiers kilomètres (500 milles) de votre véhicule neuf. Vous pourriez endommager le moteur, les essieux ou d'autres pièces de votre véhicule.

CONSEILS POUR UNE CONDUITE ÉCONOME EN CARBURANT

Suivez ces conseils simples qui vous aideront à réaliser la meilleure économie de carburant de votre véhicule.

1. Appuyez doucement sur la pédale d'accélération et la pédale de frein.

- Évitez les démarrages et les arrêts inutilement brusques.
- Prenez l'habitude d'accélérer et de freiner doucement.
- Maintenez une vitesse constante pendant vos déplacements et laissez le véhicule avancer sur sa lancée autant que possible.

2. Maintenez une vitesse constante

- Regardez loin devant et essayez d'anticiper les arrêts afin de réduire le freinage au minimum.
- Synchronisez votre vitesse avec les feux de signalisation afin de réduire le nombre d'arrêts.
- En maintenant une vitesse constante, vous rencontrez moins de feux rouges et améliorez votre consommation de carburant.

3. Utilisez la climatisation (A/C) lorsque vous conduisez à des vitesses plus élevées.

- En dessous de 64 km/h (40 mi/h), il est plus efficace d'ouvrir les glaces pour refroidir l'habitacle en raison de la charge réduite du moteur.
- Au-dessus de 64 km/h (40 mi/h), il est plus efficace d'utiliser la climatisation pour refroidir l'habitacle en raison de la résistance aérodynamique accrue.
- Faire recirculer l'air frais dans la cabine lorsque la climatisation est en fonction permet de réduire la charge de refroidissement.

4. Pour économiser sur le carburant, conduisez modérément et gardez vos distances.

- En respectant la limite de vitesse et en ne dépassant pas 97 km/h (60 mi/h) (là où la loi le permet), vous améliorez le rendement énergétique en raison de résistance aérodynamique réduite.
- En maintenant une distance sécuritaire derrière les autres véhicules, vous n'êtes pas obligé de freiner aussi souvent.

- En observant ce qui se passe devant vous, vous pourrez anticiper les changements brusques de vitesse et ainsi freiner moins souvent et accélérer ou décélérer plus en douceur.
- Choisissez une gamme de vitesses adaptée à l'état de la route.

5. **Utilisez le régulateur de vitesse**

- L'utilisation du régulateur de vitesse pendant la conduite sur l'autoroute vous permet de maintenir une vitesse constante.
- Le régulateur de vitesse est particulièrement efficace pour réduire la consommation de carburant pendant la conduite sur route plane.

6. **Planifiez l'itinéraire le plus court.**

- Utilisez une carte ou un dispositif d'aide à la navigation pour déterminer l'itinéraire qui vous fera gagner le plus de temps.

7. **Évitez le laisser tourner le moteur au ralenti**

- Lorsque vous êtes arrêté pendant plus de 30 ou 60 secondes, éteignez votre moteur si vous pouvez le faire en toute sécurité afin d'économiser

sur le carburant et réduire les émissions.

8. **Achetez une passe automatisée pour route à péage**

- Les conducteurs détenteurs d'une passe automatisée peuvent circuler sur des voies spéciales et ainsi conserver leur vitesse de croisière en s'engageant sur la route à péage et en la quittant.

9. **Pour réchauffer votre véhicule pendant l'hiver**

- Limitez le temps de ralenti afin de réduire au minimum l'impact sur l'économie de carburant.
- En règle générale, il est inutile de faire tourner le moteur au ralenti pendant plus de 30 secondes pour assurer la circulation de l'huile avant prendre la route.
- Votre véhicule atteindra sa température de fonctionnement idéale plus rapidement lorsque vous roulez que si vous laissez le moteur tourner au ralenti.

10. **Pour refroidir l'habitacle**

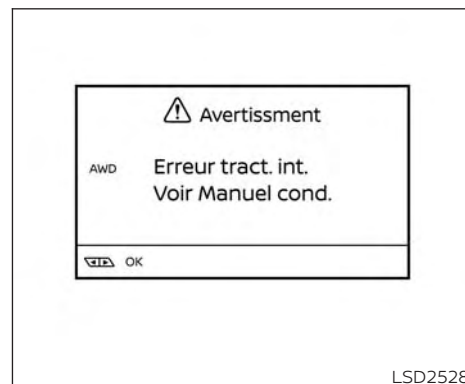
- Dans la mesure du possible, stationnez votre véhicule dans un endroit couvert ou à l'ombre.
- Si l'habitacle est chaud, ouvrez les glaces du véhicule pour réduire la température intérieure plus rapidement et diminuer la charge sur le circuit de chauffage/climatisation.

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE CARBURANT

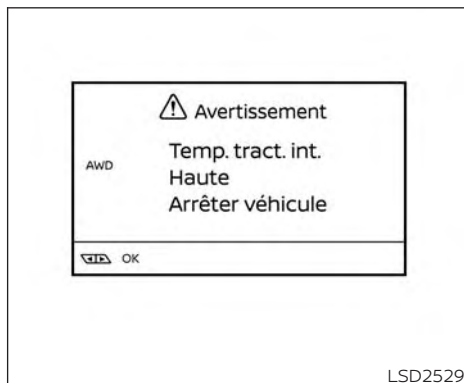
- Faites régulièrement effectuer des mises au point de votre moteur.
- Suivez le programme d'entretien périodique.
- Assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression appropriée. Des pneus dont la pression est insuffisante s'usent plus rapidement et augmentent la consommation de carburant.
- Assurez-vous que le réglage de la géométrie des quatre roues est adéquat. Un mauvais réglage de la géométrie des roues entraîne une réduction de la durée de vie des pneus et une augmentation de la consommation de carburant.
- Utilisez une huile dont l'indice de viscosité est recommandé pour votre moteur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Recommandations concernant le filtre à huile et l'huile moteur » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

TRANSMISSION INTÉGRALE (selon l'équipement)

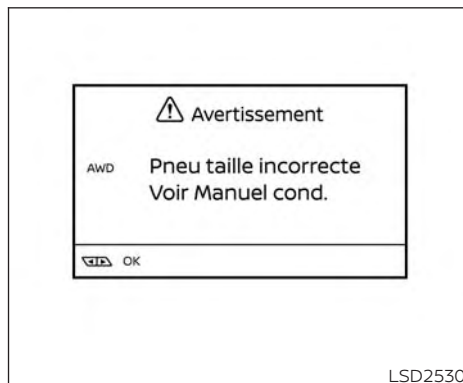
Si une anomalie se produit dans le système à transmission intégrale lorsque le moteur est en marche, les messages s'affichent à l'écran.



Si le message d'avertissement d'erreur de transmission intégrale est affiché, il se peut qu'une anomalie soit présente dans le système à transmission intégrale. Réduisez la vitesse du véhicule et faites-le vérifier. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN dès que possible.



Le message de température élevée de la transmission intégrale peut s'afficher lorsque vous tentez de libérer un véhicule enlisé en raison de l'augmentation de la température de l'huile. Le mode de conduite peut passer au mode 2 roues motrices (2RM). Si ce message s'affiche, arrêtez le véhicule lorsque le moteur tourne au ralenti aussitôt qu'il est prudent de le faire. Si le message disparaît, vous pouvez reprendre la conduite.



Le message de taille de pneu pourrait être affiché s'il y a une grande différence entre les diamètres des roues avant et arrière. Quittez la route et arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire en laissant le moteur tourner au ralenti. Vérifiez si tous les pneus sont de la même taille, si la pression des pneus est adéquate et si les pneus ne sont pas excessivement usés.

Si les messages d'avertissement restent affichés, faites vérifier votre véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN dès que possible.

AVERTISSEMENT

- **Ne conduisez pas dans des conditions qui exigent de dépasser la capacité nominale des pneus. L'accélération rapide, les virages serrés ou les freinages brusques peuvent vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule, même si la transmission intégrale est engagée.**
- **Pour les véhicules à transmission intégrale, ne tentez pas de soulever deux des roues du sol et de passer à une gamme de marche avant ou en marche arrière lorsque le moteur tourne. Vous pourriez ainsi endommager les organes de transmission du véhicule, ou ce dernier pourrait se déplacer soudainement et entraîner des dommages au véhicule ou des blessures graves.**

- Ne contrôlez jamais un véhicule à transmission intégrale sur un dynamomètre conçu pour un véhicule à deux roues motrices (tel qu'utilisé dans certaines provinces ou dans certains États en vue des contrôles anti-pollution) ou un autre équipement semblable, même si les deux autres roues sont soulevées du sol. Avant de soumettre votre véhicule au dynamomètre, assurez-vous d'informer le personnel du centre de contrôle qu'il s'agit d'un modèle à transmission intégrale. L'utilisation d'un équipement d'essai inadapté pourrait endommager les organes de transmission du véhicule, ou ce dernier pourrait se déplacer soudainement et entraîner des dommages au véhicule ou des blessures graves.

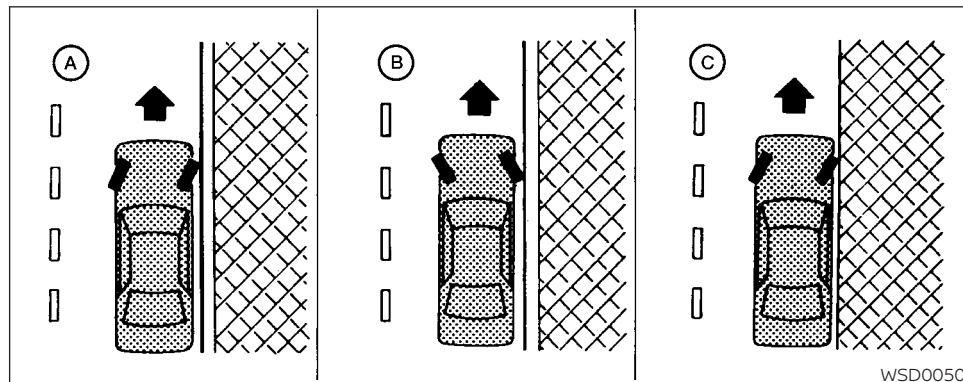
MISE EN GARDE

- Ne mettez pas le moteur en marche sur un rouleau libre lorsqu'une des roues est soulevée.
- Si vous utilisez un rouleau libre, tournez les 4 roues à la même vitesse sans augmenter la vitesse d'aucune des roues.

- Si un message d'avertissement de transmission intégrale est affiché, il se peut qu'une anomalie soit présente dans le système à transmission intégrale. Réduisez immédiatement la vitesse du véhicule et faites-le vérifier. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN dès que possible.
- Vous risquez d'endommager le groupe motopropulseur si vous continuez à conduire lorsque les messages de température inappropriée de la transmission intégrale ou de la taille inadéquate des pneus sont affichés.
- Si le message de température élevée de la transmission intégrale s'affiche lors de la conduite, quittez la route, arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire et laissez le moteur tourner au ralenti. Le mode de conduite passera au mode 2 roues motrices pour prévenir le fonctionnement inadéquat du système à transmission intégrale. Si le message d'avertissement disparaît, vous pouvez reprendre la conduite.

- Si le message de taille inadéquate s'affiche lors de la conduite, quittez la route, arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire et laissez le moteur tourner au ralenti. Vérifiez si tous les pneus sont de la même taille, si la pression des pneus est adéquate et si les pneus ne sont pas excessivement usés.
- Faites vérifier votre véhicule dès que possible si le message d'avertissement demeure affiché à la suite des manœuvres décrites précédemment. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

TECHNIQUES DE STATIONNEMENT DANS LES CÔTES



⚠ AVERTISSEMENT

- N'immobilisez pas et ne stationnez pas votre véhicule sur une surface recouverte de matières inflammables comme du gazon sec, de vieux papiers ou des chiffons. Ces matières pourraient s'enflammer et provoquer un incendie.

- Les procédures de stationnement sécuritaire exigent que le frein de stationnement soit serré et que le levier sélecteur soit placé en position P (stationnement). Le fait de ne pas respecter ces instructions peut causer un déplacement inopiné du véhicule et entraîner un accident. Assurez-vous que le levier sélecteur a été poussé aussi loin que possible vers l'avant et qu'il ne peut pas être déplacé, à moins d'enfoncer la pédale de frein.
- Ne laissez jamais votre véhicule sans surveillance lorsque le moteur tourne.

- Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule. Ils pourraient activer par mégarde les commutateurs ou les commandes ou déplacer le véhicule. Des enfants laissés sans surveillance dans un véhicule pourraient être victimes d'accidents graves.
- Pour éviter le risque de blessures ou de décès associé à un fonctionnement accidentel du véhicule ou de ses systèmes, ne laissez pas les enfants, les personnes qui ont besoin de l'aide d'autres personnes ou les animaux sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé lors d'une journée chaude peut s'élever rapidement au point de provoquer un risque important de blessures graves ou mortelles à des personnes ou à des animaux domestiques.

1. Serrez fermement le frein de stationnement.
2. Déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement).

DIRECTION ASSISTÉE

3. En cas de stationnement en pente, les suggestions de positionnement des roues illustrées ci-contre peuvent se révéler très utiles pour éviter que votre véhicule ne se déplace dans une voie de circulation.

• **PENTE DESCENDANTE AVEC TROTTOIR (A) :**

Tournez les roues vers le trottoir et déplacez le véhicule vers l'avant jusqu'à ce que la roue se trouvant du côté du trottoir effleure celui-ci.

• **PENTE ASCENDANTE AVEC TROTTOIR (B) :**

Tournez les roues dans le sens contraire du trottoir et déplacez le véhicule vers l'arrière jusqu'à ce que la roue se trouvant du côté du trottoir effleure celui-ci.

• **PENTE ASCENDANTE OU DESCENDANTE SANS TROTTOIR (C) :**

Tournez les roues vers le bord de la route de manière à ce que le véhicule s'éloigne du centre de la route s'il se déplace.

4. Placez le commutateur d'allumage en position LOCK (antivol-verrouillé).

AVERTISSEMENT

- **Si le moteur ne tourne pas ou s'il est coupé pendant la conduite, l'assistance à la direction ne fonctionnera pas. Le volant est donc beaucoup plus difficile à manœuvrer.**
- **Lorsque le témoin de la direction assistée s'allume et que le moteur tourne, il n'y a plus aucune assistance à la direction. Vous conservez toujours la maîtrise de votre véhicule, mais le volant est plus difficile à manœuvrer. Faites vérifier la direction assistée. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.**

La direction assistée est conçue pour assurer une assistance pendant la conduite et manœuvrer le volant en exerçant une force moindre.

L'assistance est réduite lorsque le volant est fréquemment ou continuellement utilisé pour des manœuvres de stationnement ou de conduite à basse vitesse. Cela vise à prévenir la surchauffe du système de direction assistée et à en prévenir les dommages. Lorsque l'assistance est réduite, il est beaucoup plus difficile de manœuvrer le volant. Lorsque la température du sys-

tème de direction assistée diminue, l'assistance revient à la normale. Évitez de répéter des manœuvres de direction qui pourraient faire surchauffer le système de direction assistée.

Un bruit peut se faire entendre lorsque le volant est manœuvré rapidement. Cela ne constitue pas une anomalie.

Si le témoin de la direction assistée électrique s'allume lorsque le moteur tourne, cela peut indiquer que la direction assistée électrique ne fonctionne pas correctement et qu'elle doit peut-être être réparée. Faites vérifier la direction assistée. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Lorsque le témoin de la direction assistée s'allume et que le moteur tourne, la direction n'est plus assistée, mais vous conservez toujours la maîtrise du véhicule. À ce moment, un effort de direction supérieur est nécessaire pour manœuvrer le volant, surtout dans les virages brusques et à basse vitesse.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Témoin de la direction assistée » dans le chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

CIRCUIT DE FREINAGE

Le circuit de freinage de votre véhicule comporte deux circuits hydrauliques séparés. En cas de défaillance d'un des circuits, deux des roues conservent leur capacité de freinage.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU FREINAGE

Freins assistés par dépression

La dépression du moteur est utilisée par le servofrein pour faciliter le freinage. Vous pouvez immobiliser le véhicule à l'aide de la pédale de frein en cas d'arrêt du moteur. Toutefois, la distance d'arrêt sera plus longue et vous devrez exercer une pression plus importante sur la pédale de frein.

Utilisation des freins

Ne laissez pas votre pied reposer sur la pédale de frein en conduisant. Cette situation pourrait entraîner la surchauffe des freins, l'usure prématurée des plaquettes de frein ainsi qu'une augmentation de la consommation d'essence.

Réduisez votre vitesse et rétrogradez avant de descendre une pente raide ou longue pour éviter l'usure prématurée et la surchauffe des freins. Le rendement des freins

pourrait être compromis s'ils surchauffent et vous pourriez ainsi perdre la maîtrise de votre véhicule.

AVERTISSEMENT

- **Soyez prudent en freinant, en accélérant ou en rétrogradant sur chaussée glissante. Les freinages ou accélérations brusques pourraient faire patiner les roues et entraîner un accident.**
- **Si le moteur ne tourne pas ou s'il est coupé pendant la conduite, l'assistance au freinage ne fonctionnera pas. Il sera donc plus difficile de freiner.**

Freins mouillés

Les freins peuvent être mouillés lorsque le véhicule est lavé ou lorsque vous roulez dans l'eau. La distance de freinage sera plus longue et il est possible que votre véhicule tire d'un côté de la route au moment du serrage des freins.

Conduisez votre véhicule à une vitesse sécuritaire tout en enfonçant légèrement la pédale de frein pour faire sécher les freins. Continuez jusqu'à ce que les freins fonctionnent normalement. Évitez de conduire

votre véhicule à des vitesses élevées si le fonctionnement des freins n'est pas satisfaisant.

Rodage du frein de stationnement

Les segments du frein de stationnement doivent être « rodés » lorsque l'efficacité du freinage diminue ou lors de leur remplacement ou de celui du tambour ou des disques, et ce, afin d'assurer un rendement des freins optimal.

Cette procédure est décrite dans le manuel de réparation du véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

SYSTÈME DE FREINAGE ANTIBLOPAGE (ABS)

AVERTISSEMENT

- **Le système de freinage antiblopage (ABS) est un dispositif perfectionné, mais il ne peut pas prévenir les accidents découlant d'une conduite imprudente ou dangereuse. Il peut vous aider à conserver la maîtrise du véhicule lors d'un freinage sur une chaussée glissante. Vous ne devez pas oublier que la distance d'arrêt est plus longue sur une chaussée glissante que sur une chaussée normale, même avec un circuit de freinage antiblopage (ABS). Les distances d'arrêt peuvent également être plus longues sur des routes cahoteuses, recouvertes de gravier ou enneigées, ou encore, lorsque vous utilisez des chaînes antidérapantes. Conservez toujours une distance sécuritaire entre votre véhicule et celui qui le précède. Avec ou sans circuit de freinage antiblopage, le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule.**

- **Le type et l'état des pneus de votre véhicule peuvent également nuire à l'efficacité du freinage.**

- **Lorsque vous remplacez vos pneus, installez des pneus de la taille spécifiée aux quatre roues.**
- **Assurez-vous d'installer une roue de secours qui correspond aux spécifications de taille et de type figurant sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Étiquette de renseignements sur les pneus et le chargement » dans le chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.**
- **Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Roues et pneus » dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.**

Le système de freinage antiblopage (ABS) commande les freins pour prévenir le blocage des roues en cas de freinage brusque ou sur une chaussée glissante. Le dispositif fait varier la pression du liquide de frein selon la vitesse de rotation de chaque roue décelée afin d'éviter leur blocage et leur dérapage. En empêchant chaque roue de se bloquer, le dispositif aide le conducteur à conserver la maîtrise de son véhicule et contribue à réduire au minimum les risques de dérapage et de patinage sur chaussée glissante.

Utilisation du dispositif

Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la enfoncée. Appuyez fermement sur la pédale de frein en gardant une pression constante, sans pomper les freins. Le système de freinage antiblopage (ABS) entrera en action pour éviter le blocage des roues. Dirigez le véhicule de manière à éviter les obstacles.

AVERTISSEMENT

Ne pompez pas la pédale de frein. Cette manœuvre pourrait avoir pour résultat d'accroître les distances d'arrêt.

Fonction d'autodiagnostic

Le système de freinage antiblocage (ABS) comporte des capteurs électroniques, des pompes électriques, des électrovannes hydrauliques et un ordinateur. Une fonction de diagnostic intégrée à cet ordinateur met le dispositif à l'essai chaque fois que vous démarrez le moteur et que vous roulez à basse vitesse en marche avant ou en marche arrière. Lorsque l'autodiagnostic est en cours d'exécution, un bruit sourd peut être entendu ou une pulsation peut être ressentie dans la pédale de frein. Il s'agit d'une situation normale qui ne révèle pas une anomalie. L'ordinateur met le système antiblocage hors fonction et allume le témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage sur le tableau de bord lorsqu'il détecte une anomalie. Le fonctionnement du dispositif antiblocage est alors neutralisé et votre véhicule utilise le circuit de freinage standard.

Si le témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage s'allume pendant l'autodiagnostic ou la conduite, faites vérifier le véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Fonctionnement normal

Le système de freinage antiblocage (ABS) fonctionne lorsque vous roulez à plus de 5 à 10 km/h (3 à 6 mi/h). La vitesse varie selon l'état de la route.

Lorsque le système de freinage antiblocage détecte que le blocage d'une ou de plusieurs roues est imminent, l'actionneur applique et relâche la pression hydraulique. Cette action s'apparente à un pompage très rapide des freins. Lorsque le dispositif antiblocage entre en action, une pulsation peut être ressentie dans la pédale de frein et le fonctionnement de l'actionneur peut être perçu comme une vibration ou un bruit provenant du compartiment moteur. Tout ceci est normal et indique que le dispositif antiblocage travaille comme il se doit. Toutefois, une sensation de pulsation peut indiquer que les conditions routières sont dangereuses et que la conduite exige une attention particulière.

ASSISTANCE AU FREINAGE

Lorsque la pression sur la pédale de frein dépasse un certain niveau, l'assistance au freinage est activée. Vous bénéficiez ainsi d'une puissance de freinage supérieure à celle fournie par un servofrein conventionnel, même si la pression sur la pédale est légère.

AVERTISSEMENT

Le dispositif d'aide au freinage n'est destiné qu'à faciliter l'activation des freins. Il ne s'agit pas d'un système de prévention des collisions. Le conducteur doit en tout temps se montrer vigilant, conduire prudemment et maîtriser son véhicule.


SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE

Le système de contrôle dynamique du véhicule surveille au moyen de divers capteurs les manœuvres du conducteur et les mouvements du véhicule. Dans certaines conditions de conduite, le système de contrôle dynamique du véhicule facilite l'exécution des fonctions suivantes :

- Commande la pression de freinage pour réduire le patinage d'une roue en transférant la puissance à l'autre roue de l'essieu.
- Commande la pression de freinage et la puissance du moteur pour réduire le patinage des roues en fonction de la vitesse du véhicule (antipatinage).
- Commande la pression de freinage sur chacune des roues et la puissance du moteur pour aider le conducteur à conserver la maîtrise de son véhicule dans les conditions suivantes :
 - Sous-virage (le véhicule ne tourne pas autant qu'il ne le devrait)
 - Survirage (le véhicule tourne trop dans certaines conditions routières)



Le système de contrôle dynamique du véhicule peut aider le conducteur à garder la maîtrise de son véhicule, mais il ne peut


pas empêcher la perte de contrôle du véhicule dans toutes les situations de conduite.



Lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est en fonction, le témoin  clignote au tableau de bord. Les points suivants doivent donc être pris en note :

- Il se peut que la route soit glissante ou que le système a déterminé qu'une intervention est nécessaire pour permettre au véhicule de garder la trajectoire voulue.
- Il se peut que vous ressentiez une pulsation au niveau de la pédale de frein et que vous entendiez un bruit ou une vibration venant du compartiment moteur. Ceci est normal et indique que le système de contrôle dynamique du véhicule fonctionne correctement.
- Adaptez votre vitesse et votre conduite aux conditions de la route.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les sections « Témoin de dérapage » et « Témoin de NEUTRALISATION du système de contrôle dynamique du véhicule » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

Les témoins  et  s'allument sur le tableau de bord en cas de défaillance du système. Le système de contrôle dynamique du véhicule est automatiquement désactivé quand ces voyants s'allument.

L'interrupteur de NEUTRALISATION du système de contrôle dynamique du véhicule sert à le désactiver. Le témoin  et le témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique s'allument pour indiquer que le système de contrôle dynamique du véhicule est désactivé.






Lorsqu'on utilise l'interrupteur de mise HORS FONCTION du système de contrôle dynamique du véhicule pour désactiver le système, ce dernier continue tout de même à empêcher le patinage d'une roue individuelle en transférant la puissance du moteur à une roue qui ne patine pas. Le témoin  clignote si cela se produit. Toutes les autres fonctions du système de contrôle dynamique du véhicule sont désactivées et le témoin  ne clignote pas.









Le système de contrôle dynamique du véhicule est réactivé automatiquement lorsque le commutateur d'allumage est placé en position OFF (hors fonction) et replacé aussitôt en position ON (marche).




Une fonction de diagnostic intégrée à l'ordinateur met le système à l'essai chaque fois que vous démarrez le moteur et que vous roulez à basse vitesse en marche avant ou en marche arrière. Lorsque l'auto-diagnostic est en cours d'exécution, un bruit sourd peut être entendu ou une pulsation peut être ressentie dans la pédale de frein. Ceci est normal et n'est pas un signe d'anomalie.

AVERTISSEMENT

- Le système de contrôle dynamique du véhicule aide le conducteur à garder la maîtrise du véhicule, mais ne peut pas empêcher les accidents causés par des manœuvres brusques du volant à haute vitesse ou par un style de conduite inattentif ou dangereux. Réduisez votre vitesse et soyez particulièrement prudent lorsque vous conduisez ou virez sur chaussée glissante. Conduisez prudemment en tout temps.

- Ne modifiez pas la suspension du véhicule. Si des éléments de la suspension tels que les amortisseurs, les jambes de force, les ressorts, les barres stabilisatrices, les coussinets ou les roues ne sont pas recommandés par NISSAN pour votre véhicule, ou s'ils sont extrêmement détériorés, il se peut que le système de contrôle dynamique du véhicule ne fonctionne pas de façon adéquate. La tenue de route du véhicule risque d'être compromise et le témoin  pourrait clignoter ou les deux témoins  et  pourraient s'allumer.
- Si les pièces de freins connexes, telles que les plaquettes de frein, les disques et les étriers ne sont pas des pièces recommandées par NISSAN ou si elles sont extrêmement détériorées, il se peut que le système de contrôle dynamique du véhicule ne fonctionne pas correctement et que les deux témoins  et  s'allument.

- Si les pièces de commande du moteur connexes ne sont pas des pièces recommandées par NISSAN ou si elles sont extrêmement détériorées, il se peut que les deux témoins  et  s'allument.
- Lorsque vous conduisez sur une surface très inclinée, comme dans un virage relevé, le système de contrôle dynamique du véhicule peut ne pas fonctionner correctement et le témoin  peut clignoter ou les deux témoins  et  peuvent s'allumer. Ne conduisez pas sur ce type de route.
- Lorsque vous conduisez sur une surface instable, telle qu'une plaque tournante, le pont d'un traversier, un monte-charge ou une rampe, le témoin  peut clignoter ou les deux témoins  et  peuvent s'allumer. Cette condition est normale. Faites redémarrer le moteur après avoir roulé sur une surface stable.

- Si vous montez des roues ou des pneus autres que ceux recommandés par NISSAN, il se peut que le système de contrôle dynamique du véhicule ne fonctionne pas correctement et le témoin  peut clignoter ou les deux témoins  et  peuvent s'allumer.
- Le système de contrôle dynamique du véhicule ne remplace pas l'utilisation de pneus d'hiver ou de chaînes antidérapantes sur des routes enneigées.




MONTÉE EN HAUTEUR ET ACCUMULATION








En freinage normal, le système ajuste progressivement le freinage de manière à avoir une meilleure sensation.

DISTRIBUTION DE FORCE DE FREINAGE







Pendant le freinage dans les virages, le système optimise la distribution de force à chacune des quatre roues en fonction du rayon du virage.

AVERTISSEMENT

- Le système de contrôle dynamique du véhicule aide le conducteur à garder la maîtrise du véhicule, mais ne peut pas empêcher les accidents causés par des manœuvres brusques du volant à haute vitesse ou par un style de conduite inattentif ou dangereux. Réduisez votre vitesse et soyez particulièrement prudent lorsque vous conduisez ou virez sur chaussée glissante. Conduisez prudemment en tout temps.
- Ne modifiez pas la suspension du véhicule. Si des éléments de la suspension tels que les amortisseurs, les jambes de force, les ressorts, les barres stabilisatrices, les coussinets ou les roues ne sont pas recommandés par NISSAN pour votre véhicule, ou s'ils sont extrêmement détériorés, il se peut que le système de contrôle dynamique du véhicule ne fonctionne pas de façon adéquate. La tenue de route du véhicule risque d'être compromise et le témoin  pourrait clignoter ou les deux témoins  et  pourraient s'allumer.

- Si les pièces de freins connexes, telles que les plaquettes de frein, les disques et les étriers ne sont pas des pièces recommandées par NISSAN ou si elles sont extrêmement détériorées, il se peut que le système de contrôle dynamique du véhicule ne fonctionne pas correctement et que les deux témoins  et  s'allument.
- Si les pièces de commande du moteur connexes ne sont pas des pièces recommandées par NISSAN ou si elles sont extrêmement détériorées, il se peut que les deux témoins  et  s'allument.
- Lorsque vous conduisez sur une surface très inclinée, comme dans un virage relevé, le système de contrôle dynamique du véhicule peut ne pas fonctionner correctement et le témoin  peut clignoter ou les deux témoins  et  peuvent s'allumer. Ne conduisez pas sur ce type de route.

SYSTÈME D'ASSISTANCE AU DÉPART EN PENTE

- Lorsque vous conduisez sur une surface instable, telle qu'une plaque tournante, le pont d'un traversier, un monte-charge ou une rampe, le témoin  peut clignoter ou les deux témoins  et  peuvent s'allumer. Cette condition est normale. Faites redémarrer le moteur après avoir roulé sur une surface stable.
- Si vous montez des roues ou des pneus autres que ceux recommandés par NISSAN, il se peut que le système de contrôle dynamique du véhicule ne fonctionne pas correctement et le témoin  peut clignoter ou les deux témoins  et  peuvent s'allumer.
- Le système de contrôle dynamique du véhicule ne remplace pas l'utilisation de pneus d'hiver ou de chaînes antidérapantes sur des routes enneigées.

AVERTISSEMENT

- Ne vous fiez jamais uniquement au dispositif d'assistance au départ en pente pour empêcher le véhicule de reculer dans une pente. Conduisez toujours prudemment et avec toute l'attention possible. Appuyez sur la pédale de frein lorsque vous immobilisez le véhicule sur une forte pente. Soyez particulièrement vigilant lorsque le terrain en pente est gelé et boueux. Si vous ne pouvez plus empêcher votre véhicule de reculer, vous pourriez en perdre la maîtrise et risquer des blessures sérieuses, voire mortelles.
- Le dispositif d'assistance au départ en pente n'est pas conçu pour immobiliser le véhicule dans une pente. Appuyez sur la pédale de frein lorsque vous immobilisez le véhicule sur une forte pente. Sinon, le véhicule pourrait reculer et vous risqueriez une collision ou de graves blessures.

- Le dispositif d'assistance au départ en pente pourrait ne pas empêcher le véhicule de reculer dans certaines conditions de charge ou d'état du terrain. Gardez toujours le pied près de la pédale de frein pour éviter de reculer. Sinon, vous risqueriez une collision ou de graves blessures.

Lorsque le véhicule est arrêté sur une pente, le dispositif d'assistance au départ en pente serre automatiquement les freins. Cette action permet d'éviter que le véhicule ne se mette à reculer dans une pente au moment où le conducteur relâche la pédale de frein et appuie sur l'accélérateur.

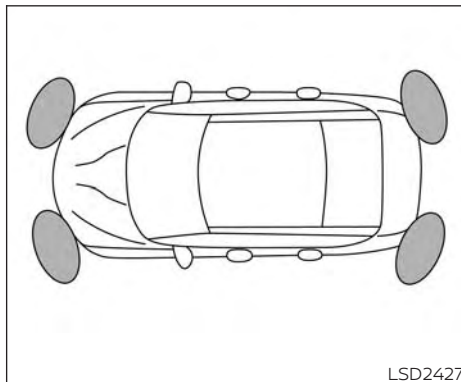
Le dispositif d'assistance au départ en pente entre automatiquement en fonction dans les conditions suivantes :

- Le levier sélecteur de la boîte de vitesses est placé dans une position de marche avant ou de marche arrière.
- Le véhicule est immobilisé dans une pente en appliquant les freins.
- L'inclinaison de la pente est supérieure à 10%.

SYSTÈME DE SONAR AVANT ET ARRIÈRE (selon l'équipement)

Le temps de fonctionnement maximal du dispositif est de deux secondes. Passé ce délai, le véhicule se mettra à reculer et le dispositif d'assistance au départ en pente se désactivera complètement.

Le dispositif d'assistance au départ en pente ne fonctionne pas si le levier sélecteur est placé à la position N (point mort) ou P (stationnement) ou si le terrain n'est pas en pente.



Le sonar (capteur de stationnement) fait retentir un carillon pour indiquer au conducteur la présence d'obstacles près du pare-chocs.

Lorsque la touche « DISPLAY » (affichage) est ACTIVÉE, la vue de sonar apparaît automatiquement dans le compteur.

AVERTISSEMENT

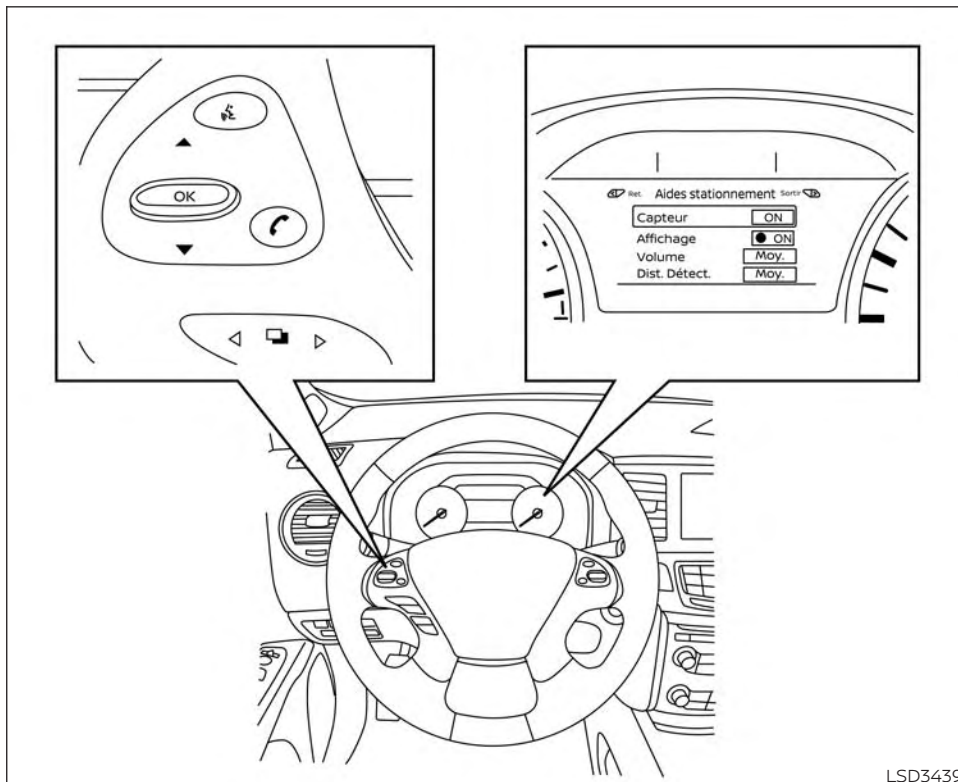
- **Le système de sonar (capteur de stationnement) est pratique mais il ne remplace pas un stationnement adéquat.**
- **Le conducteur est toujours responsable de la sécurité pendant le stationnement ou d'autres manœuvres. Avant de stationner, regardez toujours autour du véhicule et vérifiez s'il est prudent de vous stationner.**
- **Lisez et assurez-vous de bien comprendre les limites relatives au système de sonar (capteur de stationnement) dans ce chapitre. Les couleurs des indicateurs de sonar d'angle et les lignes de guidage de la vue avant/arrière indiquent les différentes distances à l'objet.**
- **Le mauvais temps ou les sources ultrasoniques telles qu'un lave-auto automatique, les freins à air comprimé d'un camion ou une perforatrice pneumatique peuvent nuire au fonctionnement du système, en compromettre le rendement ou l'activer inopinément.**

- Cette fonction aide le conducteur à détecter la présence d'objets immobilisés de grande taille pour prévenir les dommages au véhicule.
- Ce système n'est pas conçu pour prévenir le contact avec des objets de petite taille ou amovibles. Reculez toujours lentement. Le système ne détectera pas les petits objets qui se trouvent sous le pare-chocs et il peut ne pas détecter les objets qui se trouvent très près du pare-chocs ou au sol.
- Le système peut ne pas détecter les objets suivants : objets pelucheux tels que la neige, le tissu, le coton, le verre, la laine, etc., les objets minces tels qu'une corde, un fil, une chaîne etc., ou les objets en forme de coin.

Un mauvais alignement ou une déformation du pare-chocs ou du carénage résultant d'un accident peut causer une déformation de la zone de détection, ce qui se manifesterait par le déclenchement de fausses alarmes ou par l'incapacité du système d'évaluer correctement la distance qui sépare le véhicule des obstacles.

MISE EN GARDE



- Le bruit excessif (tel que le volume de la chaîne stéréo ou une glace de véhicule ouverte) a une incidence sur le timbre du carillon et il se peut qu'il ne soit pas entendu.
- Gardez les capteurs de sonar (situés sur le carénage de pare-chocs) exempts d'obstruction par de la neige, de la glace ou des accumulations importantes de saleté. Ne nettoyez pas les capteurs au moyen d'objets tranchants. Si les capteurs sont couverts, la précision de la fonction de sonar sera diminuée.



ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME DE SONAR AVANT ET ARRIÈRE

Le système est activé automatiquement lorsque le contact est ÉTABLI et le levier sélecteur en position R (marche arrière).

Effectuez les étapes suivantes pour activer ou désactiver le système de sonar :

1. Appuyez sur le bouton  jusqu'à ce que l'option « Settings » (réglages) s'affiche à l'écran multifonction, puis appuyez sur OK. Utilisez le bouton  pour sélectionner l'option « Driver Assistance » (aide au conducteur). Appuyez sur le bouton OK.
2. Sélectionnez l'option « Parking Aids » (aides au stationnement), puis appuyez sur le bouton OK.
3. Sélectionnez « Sensor » (capteur), puis appuyez sur le bouton OK. Sélectionnez « ON » (marche), puis appuyez sur le bouton OK.

REMARQUE :

Le système s'active automatiquement lorsque le moteur redémarre.

LSD3439

CONDUITE PAR TEMPS FROID

DÉBLOCAGE D'UNE SERRURE DE PORTIÈRE GELÉE

Appliquez un produit dégivrant dans les trous de serrure des portières pour éviter le gel des serrures. Si la serrure gèle, chauffez la clé avant de l'insérer dans le trou de la serrure, ou utilisez la clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD}.

ANTIGEL

En hiver, procédez à une vérification de l'antigel de votre véhicule lorsque des températures inférieures à 0 °C (32 °F) sont prévues, et ce, afin d'assurer une protection adéquate. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Circuit de refroidissement du moteur » du chapitre « Interventions du propriétaire » de ce manuel.

BATTERIE

Si la batterie n'est pas complètement chargée, le liquide qu'elle contient peut geler par temps extrêmement froid et endommager la batterie. La batterie doit faire l'objet de vérifications régulières pour que son rendement soit maintenu au niveau maximal. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Bat-

terie » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.

VIDANGE DU CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT

Si le véhicule doit demeurer à l'extérieur sans antigel, vidangez le circuit de refroidissement, incluant le bloc-moteur. Remplissez le vase d'expansion avant de reprendre la route. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Vidange du liquide de refroidissement » du chapitre « Interventions du propriétaire » de ce manuel.

PNEUS

1. Les bandes de roulement des pneus d'ÉTÉ sont conçues pour offrir un rendement supérieur sur les chaussées sèches. La neige et la glace nuisent donc considérablement à leur rendement. Si vous possédez un véhicule à quatre roues motrices, NISSAN vous recommande d'utiliser des pneus MUD & SNOW (boue et neige) ou des pneus ALL SEASON (toutes saisons) si vous devez conduire sur des chaussées enneigées ou glacées. Vous pouvez obtenir des renseignements relatifs aux types, aux tailles, aux cotes de vitesse et à la dis-

ponibilité des pneus auprès d'un concessionnaire NISSAN.

2. Des pneus cloutés peuvent être utilisés pour bénéficier d'une adhérence accrue sur chaussée glacée. Toutefois, l'utilisation de tels pneus est prohibée dans certains États américains de même que dans certaines provinces du Canada. Consultez les règlements en vigueur dans votre localité, dans l'État ou la province où vous résidez avant d'installer ce type de pneu sur votre véhicule.

Sur chaussée sèche ou mouillée, les capacités de patinage et d'adhérence d'un pneu d'hiver à clous peuvent être inférieures à celles d'un pneu d'hiver sans clous.

3. Vous pouvez également utiliser des chaînes antidérapantes. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Chaînes antidérapantes » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.

ÉQUIPEMENT HIVERNAL

Nous vous recommandons de placer les articles suivants dans votre véhicule en hiver :

- Un grattoir et une brosse à poils raides pour retirer la glace et la neige se trouvant sur les glaces et les balais d'essuie-glace de votre véhicule.
- Un panneau plat et robuste que vous pouvez déposer sous le cric de votre véhicule pour lui donner un soutien ferme.
- Une pelle pour dégager votre véhicule d'un banc de neige.
- Un contenant de liquide lave-glace supplémentaire pour remplir le réservoir de liquide lave-glace.

CONDUITE SUR LA NEIGE OU SUR LA GLACE

AVERTISSEMENT

- **La glace mouillée (0 °C [32 °F] et pluie verglaçante), la neige très froide ou la glace peuvent rendre la route glissante et la conduite difficile. Dans ces conditions, l'adhérence des pneus du véhicule est considérablement réduite. Évitez de rouler sur une route verglacée avant que du sable ou du sel d'épandage n'ait été répandu.**
- **Peu importe les conditions, conduisez prudemment. Accélérez et ralentissez en douceur. Les accélérations et décéléralions brusques n'auront pour effet que de réduire davantage l'adhérence des roues motrices.**
- **Dans ces conditions, prévoyez une distance d'arrêt plus longue. commencez à freiner plus tôt que sur une chaussée sèche.**
- **Sur des chaussées glissantes, maintenez une plus grande distance entre votre véhicule et celui qui le précède.**

- **Faites preuve de vigilance lorsque vous conduisez sur une route couverte de plaques de glace. Même les routes qui semblent dégagées peuvent être parsemées de plaques de glace aux endroits ombragés. Si tel est le cas, freinez avant de rouler sur la plaque. Ne freinez pas sur la glace et évitez les coups de volant.**
- **N'utilisez pas le régulateur de vitesse lorsque le véhicule roule sur une chaussée glissante.**
- **La neige peut emprisonner des gaz d'échappement nocifs sous votre véhicule. Dégagez la neige accumulée autour du tuyau d'échappement et autour du véhicule.**

CHAUFFE-MOTEUR (selon l'équipement)

Les chauffe-moteurs sont conçus pour faciliter le démarrage par temps froid.

L'utilisation d'un chauffe-moteur est recommandée lorsque la température extérieure est égale ou inférieure à -7 °C (20 °F).

AVERTISSEMENT

- **Ne branchez jamais votre chauffe-moteur à un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou à l'aide d'un adaptateur bipolaire. Vous pourriez subir un choc électrique et être blessé gravement si vous utilisez une connexion qui n'est pas mise à la terre.**
- **Débranchez le cordon d'alimentation du chauffe-moteur et rangez-le correctement avant de démarrer le moteur. Vous risquez un choc électrique et des blessures graves si vous utilisez un cordon d'alimentation endommagé.**
- **Utilisez une rallonge tripolaire à trois fils de type robuste conçue pour une charge d'au moins 10 A. Branchez la rallonge à une prise avec disjoncteur de fuite à la terre (GFI) (110 V c.a.). Vous risquez un choc électrique et de graves blessures si vous utilisez une rallonge électrique inappropriée ou une prise non munie d'un circuit de protection de mise à la terre.**

Utilisation du chauffe-moteur :

1. Coupez le contact.
2. Ouvrez le capot moteur et déliez le cordon du chauffe-moteur.
3. Branchez la prise du cordon d'alimentation du chauffe-moteur à une rallonge tripolaire à trois fils (avec mise à la terre).
4. Branchez la rallonge électrique à une prise avec disjoncteur de fuite à la terre (GFI) secteur (110 V c.a.).
5. En fonction de la température extérieure, il convient de brancher le chauffe-moteur pendant 2 à 4 heures au moins afin d'assurer un réchauffement adéquat du liquide de refroidissement du moteur. Vous pouvez utiliser une minuterie pour activer le chauffe-moteur à l'heure appropriée.
6. Avant le démarrage du moteur, débranchez le cordon d'alimentation et rangez-le correctement, à l'écart des pièces mobiles du moteur.

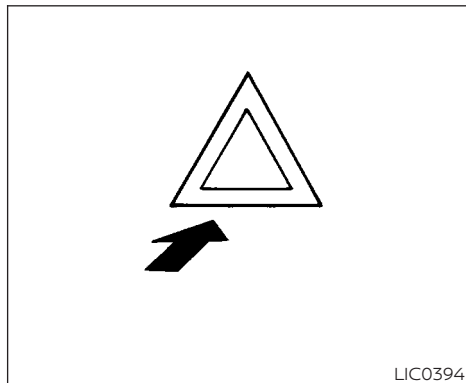
6 En cas d'urgence

Interrupteur de feux de détresse	6-2
Coupure du moteur en cas d'urgence	6-2
Pneu crevé	6-3
Système de surveillance de la pression des pneus	6-3
Remplacement d'un pneu crevé	6-4
Démarrage à l'aide d'une batterie de secours	6-11

Démarrage en poussant	6-13
Si le moteur surchauffe	6-13
Remorquage de votre véhicule	6-14
Méthodes de remorquage recommandées par NISSAN	6-15
Dégagement d'un véhicule immobilisé (dégagement d'un véhicule enlisé)	6-17



INTERRUPTEUR DE FEUX DE DÉTRESSE



Appuyez sur cet interrupteur pour signaler aux conducteurs des autres véhicules votre intention d'immobiliser ou de stationner d'urgence votre véhicule. Tous les clignotants de votre véhicule seront ainsi activés.

AVERTISSEMENT

- **Si vous devez vous arrêter en cas d'urgence, stationnez le véhicule aussi loin que possible de la route.**
- **N'actionnez pas les feux de détresse lorsque vous roulez sur l'autoroute, à moins que des circonstances inhabituelles ne vous forcent à conduire votre véhicule à une vitesse très basse qui pourrait se révéler dangereuse pour les autres automobilistes.**
- **Les clignotants ne fonctionnent pas lorsque les feux de détresse sont activés.**

Les feux de détresse de votre véhicule fonctionnent, peu importe la position du commutateur d'allumage.

Les lois de certaines régions interdisent l'utilisation des feux de détresse lorsque le véhicule est en mouvement.

COUPURE DU MOTEUR EN CAS D'URGENCE

Pour couper le moteur en cas d'urgence pendant la conduite, effectuez les étapes suivantes :

- Enfoncez rapidement le commutateur d'allumage à bouton-poussoir trois fois consécutives en moins d'une seconde et demie, ou
- Maintenez le commutateur d'allumage à bouton-poussoir enfoncé pendant plus de 2 secondes.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

Ce véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus. Il surveille la pression de tous les pneus, à l'exception du pneu de la roue de secours. Lorsque le témoin d'avertissement de basse pression des pneus est allumé et l'avertissement « Pression de pneu. Ajouter air » s'affiche à l'écran multifonction, un ou plusieurs de vos pneus sont insuffisamment gonflés. Si le véhicule en est muni, ce dispositif affiche également à l'écran la pression de chaque pneu (sauf pour la roue de secours) grâce aux données transmises par des capteurs montés sur chaque roue. Si la pression d'un pneu est basse lorsque le véhicule roule, le système de surveillance de la pression des pneus entre en fonction et vous signale cet état au moyen du témoin d'avertissement de basse pression des pneus. Ce système ne s'active que si la vitesse du véhicule dépasse 25 km/h (16 mi/h). Pour obtenir des renseignements supplémentaires à ce sujet, consultez la section « Témoins et rappels sonores » du chapitre « Commandes et instruments » et la section « Système de surveillance de la pression des pneus » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

AVERTISSEMENT

- **Les ondes radioélectriques peuvent nuire au fonctionnement des appareils médicaux électriques. Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque doivent communiquer avec le fabricant de l'appareil médical électrique pour connaître les interférences possibles avant l'utilisation.**
- **Si le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume pendant la conduite, évitez de braquer le volant ou de freiner brusquement, ralentissez, dirigez-vous vers un endroit sécuritaire et immobilisez le véhicule dès que possible. La conduite avec un pneu insuffisamment gonflé peut causer des dommages permanents au pneu et augmente la probabilité de défaillance du pneu. Votre véhicule pourrait subir des dommages importants et vous pourriez avoir un accident entraînant des blessures graves. Vérifiez la pression de tous les pneus. Effectuez un réglage de pression À FROID, tel que spécifié sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge, pour ainsi DÉSACTIVER**

le témoin d'avertissement de basse pression des pneus. Si le témoin s'allume encore pendant la conduite après le réglage de pression des pneus, il se peut qu'un des pneus soit crevé ou que le système de surveillance de la pression des pneus soit défectueux. Si vous avez un pneu crevé, montez la roue de secours dès que possible. Si aucun pneu n'est crevé et tous les pneus sont correctement gonflés, faites vérifier le véhicule. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

- **Lors du remplacement d'une roue qui n'est pas équipée d'un système de surveillance de la pression des pneus, comme la roue de secours, le système de surveillance de la pression des pneus ne sera plus fonctionnel et le témoin de basse pression des pneus clignotera pendant environ une minute. Le témoin demeure allumé après une minute. Faites remplacer vos pneus ou réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus dès que possible. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour ces services.**

- **L'utilisation de pneus de remplacement autres que ceux précisés par NISSAN peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.**
- **N'injectez aucun produit d'étanchéité pour pneu, liquide ou en aérosol, dans les pneus. Le fonctionnement des capteurs de pression des pneus pourrait s'en trouver compromis.**

REMPLACEMENT D'UN PNEU CREVÉ

Si l'un de vos pneus est crevé, suivez les instructions ci-après :

Immobilisation du véhicule

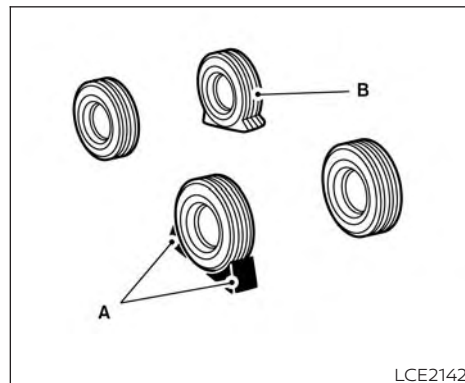
1. Déplacez votre véhicule en bordure de la route lorsqu'il est prudent de le faire et immobilisez-le aussi loin que possible de la circulation.
2. Allumez les feux de détresse de votre véhicule.
3. Stationnez votre véhicule sur une surface plane et serrez le frein de stationnement. Placez le levier sélecteur à la position P (stationnement).
4. Coupez le contact.

6-4 En cas d'urgence

5. Ouvrez le capot pour signaler votre présence aux autres conducteurs et indiquer au service de dépannage que vous avez besoin d'aide.
6. Demandez à tous les occupants de descendre du véhicule et de se tenir dans un endroit sûr, à l'écart de la circulation et du véhicule.

AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous que le frein de stationnement est correctement serré et que le levier sélecteur est à la position P (stationnement).**
- **Ne tentez jamais de changer un pneu si votre véhicule est stationné dans une pente ou sur une surface glacée ou glissante. Ceci est dangereux.**
- **Ne tentez jamais de changer un pneu si votre véhicule se trouve à proximité de la circulation. Attendez qu'on vienne vous dépanner.**



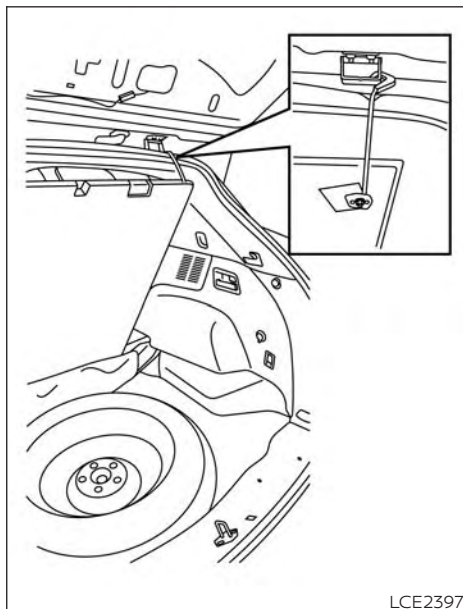
- A. Cales
B. Pneu crevé

Blocage des roues

Placez des cales de taille appropriée à l'avant et à l'arrière de la roue diagonalement opposée à la roue dont le pneu est crevé pour empêcher le véhicule de se déplacer lorsqu'il est levé au cric.

AVERTISSEMENT

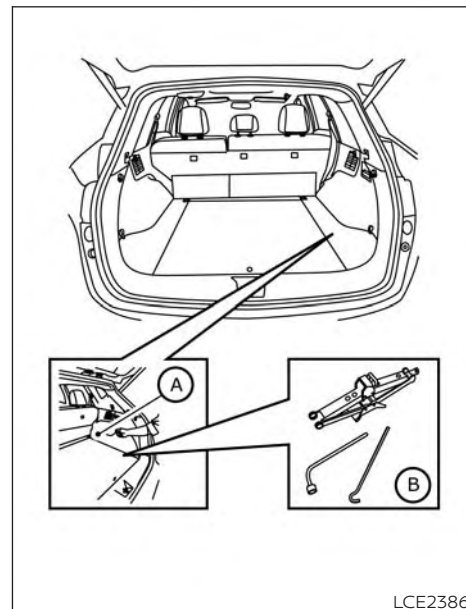
Assurez-vous de bloquer la roue, car le véhicule peut se déplacer et causer des blessures.



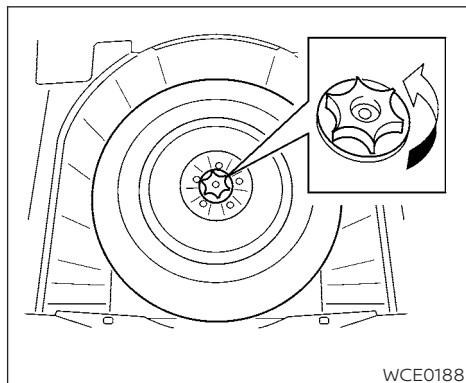
Retrait de la roue de secours et des outils du coffre

1. Ouvrez le hayon arrière.

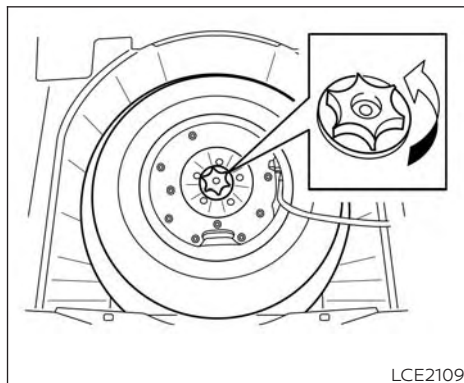
2. Tirez sur la poignée pour soulever le plancher amovible recouvert de moquette et fixez le crochet comme illustré.



3. Ouvrez le compartiment de rangement **(A)** en tirant sur la sangle pour trouver le cric et les outils **(B)**.
4. Retirez le cric et les outils de l'aire de rangement.

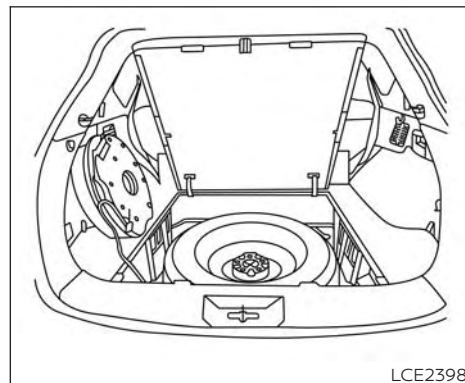


5. Pour retirer la roue de secours, desserrez le boulon en le tournant dans le sens antihoraire.
6. Une fois le boulon desserré, retirez-le.
7. Retirez la roue de secours.
8. Après le remplacement du pneu crevé par la roue de secours, rangez le pneu crevé à l'endroit où la roue de secours était entreposée.
9. Tournez le boulon dans le sens horaire pour serrer, puis remplacez le plancher amovible recouvert de moquette sur le pneu.



Remplacement de la roue de secours avec un caisson d'extrêmes graves BOSE^{MD} (selon l'équipement)

1. Pour desserrer le boulon, tournez-le dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.
2. Une fois le boulon desserré, retirez-le.

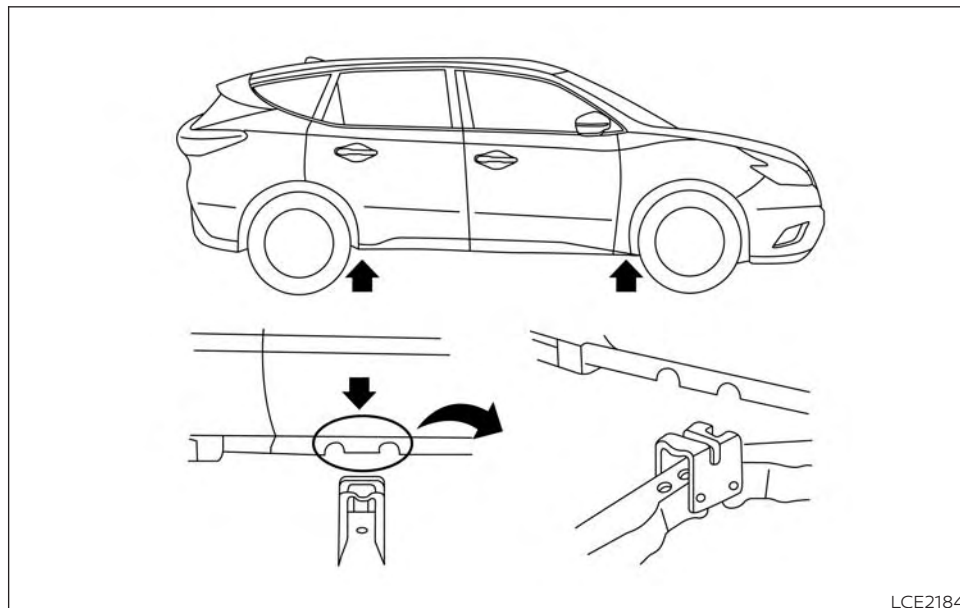


3. Posez le caisson d'extrêmes graves dans le coin inférieur gauche de l'aire de chargement, contre le mur côté conducteur.
4. Retirez la roue de secours.
5. Après le remplacement du pneu crevé par la roue de secours, rangez le pneu crevé à l'endroit où la roue de secours était entreposée.

REMARQUE :

Vous devrez peut-être retirer l'enjoliveur afin de fixer le pneu endommagé à l'aide de la bride de la roue de secours.

6. Placez le caisson d'extrêmes graves à l'intérieur du pneu crevé.
7. Tournez le boulon dans le sens horaire pour serrer, puis remplacez le plancher amovible recouvert de moquette sur le pneu.



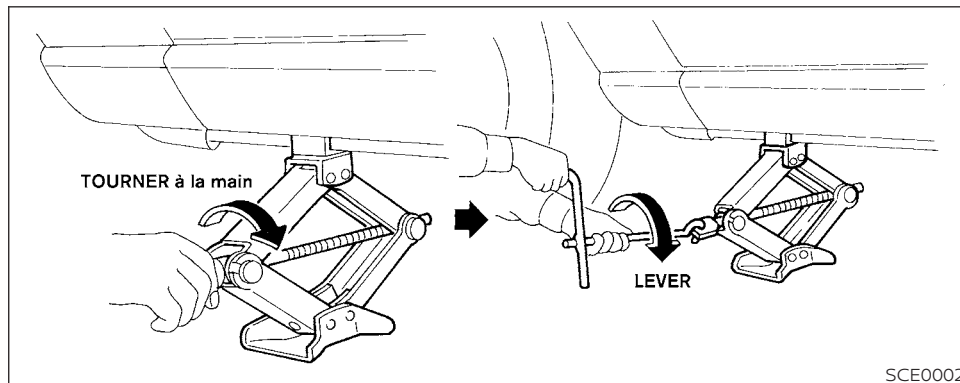
LCE2184

Mise sur cric du véhicule et retrait du pneu endommagé

AVERTISSEMENT

- **Ne vous glissez jamais sous un véhicule si ce dernier n'est soutenu que par un cric. Si une intervention sous le véhicule est nécessaire, utilisez des tréteaux pour le soutenir.**
- **Utilisez seulement le cric fourni avec votre véhicule pour soulever ce dernier. Ne l'utilisez pas pour soulever un autre véhicule. Ce cric a été conçu exclusivement pour soulever votre véhicule lorsque vous devez remplacer une roue.**
- **N'utilisez que les points de levage identifiés. N'utilisez aucune autre partie de votre véhicule comme point de levage.**
- **Ne soulevez jamais le véhicule plus que nécessaire.**
- **N'installez jamais de bloc sur ou sous le cric.**

- **Ne faites pas démarrer ou tourner le moteur alors que le véhicule est sur le cric. Le véhicule pourrait se déplacer. Cette consigne s'applique particulièrement aux véhicules équipés d'un différentiel à glissement limité.**
- **Ne soulevez jamais un véhicule avec le cric si des passagers se trouvent encore à l'intérieur.**
- **Ne démarrez jamais le moteur d'un véhicule dont une ou plusieurs roues ne touchent pas le sol. Le véhicule pourrait se déplacer.**



Prenez soin de toujours vous référer aux illustrations pour les points de mise en place et de levage correspondant à votre modèle de véhicule et au type de cric utilisé.

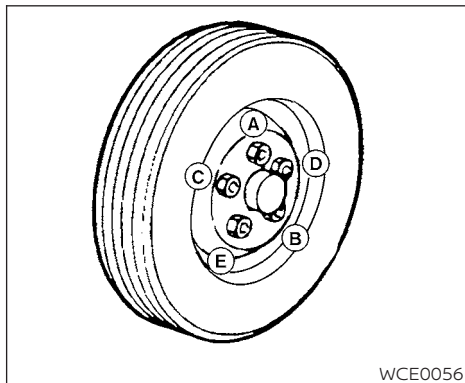
Lisez attentivement l'étiquette d'avertissement apposée sur le cric, ainsi que les instructions suivantes.

1. Au moyen du démonte-roue, desserrez chaque écrou de roue d'un tour ou deux dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. **Attendez que le pneu ne touche plus le sol pour retirer les écrous de roue.**

2. Placez le cric directement sous le point de levage, tel qu'illustré, de manière à ce que le contact entre le dessus du cric et le véhicule se fasse au point de levage. Alignez la tête du cric entre les deux encoches, à l'avant ou à l'arrière, tel qu'illustré. Placez également la rainure de la tête du cric entre les encoches, tel qu'illustré.

Le cric devrait reposer sur une surface ferme et plane.

3. Tenez fermement le levier et la tige du cric avec vos deux mains pour soulever le véhicule. Soulevez prudemment le véhicule jusqu'à ce que le pneu endommagé ne touche plus le sol. Retirez les écrous de la roue, puis la roue.



WCE0056

Installation de la roue de secours

La roue de secours ne doit être utilisée qu'en cas d'urgence. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Roues et pneus » dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

1. Nettoyez toute trace de boue ou de saleté de la surface se trouvant entre la roue et le moyeu.
2. Installez soigneusement la roue de secours et serrez les écrous de la roue à la main.

3. Au moyen du démonte-roue, serrez les écrous de la roue en alternance et uniformément, dans la séquence illustrée, ((A), (B), (C), (D), (E)) jusqu'à ce qu'ils soient solidement fixés en place.
4. Abaissez lentement le véhicule jusqu'à ce que le pneu touche le sol. Serrez ensuite les écrous de roue fermement au moyen du démonte-roue, selon la séquence illustrée ((A), (B), (C), (D), (E)). Abaissez le véhicule complètement.
5. Remettez le cric et les outils de façon sécuritaire dans le compartiment de rangement. Assurez-vous que le cric est allongé et les outils fixés en place pour éviter des bruits de cliquetis pendant la conduite.

⚠ AVERTISSEMENT

- Si des écrous de roue inappropriés sont utilisés ou si les écrous sont mal serrés, la roue pourrait se desserrer ou se détacher. Ceci pourrait causer un accident.
- N'appliquez pas d'huile ni de graisse sur les goujons ou les écrous de roues, car ils pourraient se desserrer.

- Resserrez les écrous des roues du véhicule après avoir parcouru une distance de 1 000 km (621 mi), ou après un pneu crevé, etc.

Au moyen d'une clé dynamométrique, serrez les écrous de roue au couple spécifié dès que possible.

Couple de serrage des écrous de roues :

113 N·m (83 lb·pi)

Les écrous de roue doivent être serrés au couple spécifié en tout temps. Il est conseillé de serrer les écrous de roue au couple spécifié chaque fois qu'une lubrification est requise.

Réglez la pression de vos pneus À FROID.

Pression À FROID : si votre véhicule est stationné depuis trois heures ou plus ou s'il a parcouru une distance de moins de 1,6 km (1 mi).

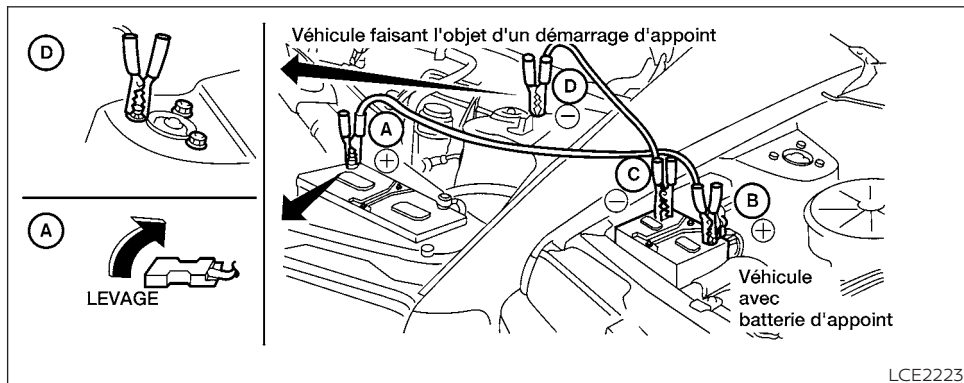
Les pressions de gonflage À FROID des pneus sont indiquées sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge apposée sur le pied milieu du côté conducteur.

DÉMARRAGE À L'AIDE D'UNE BATTERIE DE SECOURS

Les instructions et précautions ci-après doivent être lues attentivement lorsque vous utilisez une batterie de secours pour faire démarrer le moteur de votre véhicule.

AVERTISSEMENT

- Un démarrage à l'aide d'une batterie de secours mal effectué peut faire exploser la batterie et causer des blessures graves ou la mort. Votre véhicule pourrait également être endommagé.
 - La batterie dégage en permanence de l'hydrogène, qui est un gaz explosif. N'approchez pas d'étincelles ni de flamme de la batterie.
 - Évitez tout contact d'électrolyte avec les yeux, la peau, les vêtements ou les surfaces peintes. L'électrolyte est une solution d'acide sulfurique corrosive qui peut causer de graves brûlures. Si de l'électrolyte entre en contact avec un des éléments mentionnés précédemment, rincez immédiatement à l'eau la zone touchée.
 - Gardez la batterie hors de la portée des enfants.
- La batterie de secours doit être de 12 V. L'utilisation d'une batterie de voltage différent peut endommager votre véhicule.
 - Portez toujours des lunettes de sécurité (par exemple, des lunettes étanches ou des lunettes de protection industrielles) et enlevez vos bagues, bracelets métalliques et autres bijoux lorsque vous effectuez une intervention sur la batterie ou à proximité de celle-ci. Ne vous penchez pas au-dessus de la batterie au moment d'un démarrage à l'aide d'une batterie de secours.
 - Ne tentez pas d'effectuer un démarrage à l'aide d'une batterie de secours lorsque votre batterie est gelée. Cette dernière pourrait exploser et causer des blessures graves.
 - Votre véhicule est équipé d'un ventilateur de refroidissement du moteur automatique, qui peut entrer en fonction en tout temps. Éloignez-en vos mains ainsi que tout autre objet.



⚠ AVERTISSEMENT

Suivez toujours les instructions ci-dessous. Autrement, le circuit de charge pourrait être endommagé et vous pourriez subir des blessures.

1. Si la batterie de secours se trouve dans un autre véhicule, placez les deux véhicules de manière à ce que leurs batteries respectives soient à proximité l'une de l'autre.

Veillez toutefois à ce que les véhicules ne se touchent pas.

2. Serrez le frein de stationnement. Placez le levier sélecteur à la position P (stationnement). Éteignez tous les circuits électriques non essentiels (éclairage, chauffage, climatiseur, etc.).
3. Branchez les câbles volants dans l'ordre indiqué sur l'illustration (A), (B), (C), (D).

⚠ MISE EN GARDE

- Assurez-vous de toujours brancher la borne positive (+) à la borne positive (+) et la borne négative (-) à un point de masse de la carrosserie (par exemple, à un boulon de fixation de jambe ou à un support de levage du moteur) et non pas à la borne négative de la batterie.
- Assurez-vous que les câbles volants n'entrent pas en contact avec des pièces mobiles du compartiment moteur et que les cosses des câbles ne touchent aucune autre pièce métallique.

4. Faites démarrer le moteur du véhicule d'appoint et laissez-le tourner pendant quelques minutes.
5. Maintenez le régime du moteur du véhicule d'appoint à environ 2 000 tr/min et faites démarrer le moteur du véhicule en panne.

⚠ MISE EN GARDE

N'actionnez pas le démarreur pendant plus de 10 secondes. Si le moteur ne démarre pas au premier essai, COUPEZ le contact et attendez de 3 à 4 secondes avant de réessayer.

DÉMARRAGE EN POUSSANT

- Une fois le moteur en marche, débranchez prudemment le câble négatif, puis le câble positif de la batterie.

MISE EN GARDE

- Les modèles à transmission à variation continue ne peuvent être démarrés en les poussant ou en les remorquant. Cela pourrait endommager la boîte de vitesses.
- Ne démarrez pas ce véhicule en le poussant. Vous risquez d'endommager le catalyseur trifonctionnel.

SI LE MOTEUR SURCHAUFFE

AVERTISSEMENT

- Arrêtez votre véhicule si le moteur surchauffe. En effet, une surchauffe prolongée pourrait endommager le moteur ou provoquer un incendie.
- Ne retirez jamais le bouchon du radiateur ou du réservoir de liquide de refroidissement de votre véhicule lorsque le moteur est chaud, car vous pourriez vous brûler. En effet, dans une telle situation, du liquide de refroidissement bouillant sous pression peut jaillir et causer de graves blessures.
- N'ouvrez pas le capot si de la vapeur s'en échappe.

Si le moteur du véhicule surchauffe (la lecture de l'indicateur de température est extrêmement élevée) ou si vous notez une perte de puissance du moteur ou des bruits inhabituels, etc., effectuez les interventions suivantes :

- Déplacez votre véhicule en bordure de la route dans un endroit sûr, serrez le frein de stationnement et placez le levier sélecteur à la position P (stationnement).

Ne coupez pas le contact.

En cas d'urgence 6-13

2. Éteignez le climatiseur. Ouvrez toutes les glaces, déplacez la commande de température du chauffage ou du climatiseur à la chaleur maximale et la commande du ventilateur à la vitesse maximale.
3. Sortez du véhicule. Avant d'ouvrir le capot, vérifiez, visuellement et en cherchant à déceler des bruits, si de la vapeur ou du liquide de refroidissement s'échappe du radiateur. Si de la vapeur ou du liquide de refroidissement s'échappe, coupez le moteur. N'ouvrez pas davantage le capot tant que de la vapeur ou du liquide de refroidissement est visible.
4. Ouvrez le capot.

AVERTISSEMENT

Si de la vapeur ou de l'eau s'échappe du moteur, tenez-vous à l'écart pour éviter tout risque de brûlure.

5. Procédez à une inspection visuelle des courroies d'entraînement pour vérifier si elles sont endommagées ou desserrées. Assurez-vous également que le ventilateur de refroidissement fonctionne. Il ne doit y avoir aucune fuite d'eau provenant des durites de radia-

teur et du radiateur. Coupez le contact si vous remarquez une fuite de liquide de refroidissement, l'absence ou le relâchement de la courroie de la pompe à eau ou si le ventilateur de refroidissement n'est pas en marche.

AVERTISSEMENT

Faites preuve de prudence lorsque vous vous penchez sur un moteur en marche pour éviter que vos mains, cheveux, bijoux ou vêtements ne soient happés par les courroies ou les pales du ventilateur de refroidissement du moteur. Le ventilateur de refroidissement du moteur peut entrer en fonction en tout temps.

6. Une fois le moteur refroidit, mais toujours en marche, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement du réservoir. Au besoin, ajoutez du liquide de refroidissement dans le réservoir. Faites réparer votre véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE

Lorsque vous remorquez votre véhicule, toutes les réglementations juridictionnelles et locales doivent être respectées. L'utilisation d'équipement de remorquage inadéquat pourrait endommager votre véhicule. Vous pouvez obtenir des instructions relatives au remorquage auprès de votre concessionnaire NISSAN. Généralement, le personnel des services de remorquage locaux connaît bien les lois et les procédures relatives au remorquage. NISSAN vous recommande donc de faire appel à un service de remorquage pour vous assurer que le remorquage est effectué adéquatement et pour éviter d'endommager votre véhicule. Il peut se révéler utile de demander au responsable du service de remorquage de lire attentivement les précautions suivantes :

AVERTISSEMENT

- **Ne voyagez jamais dans un véhicule qui est remorqué.**
- **Ne vous glissez jamais sous un véhicule soulevé par une dépanneuse.**

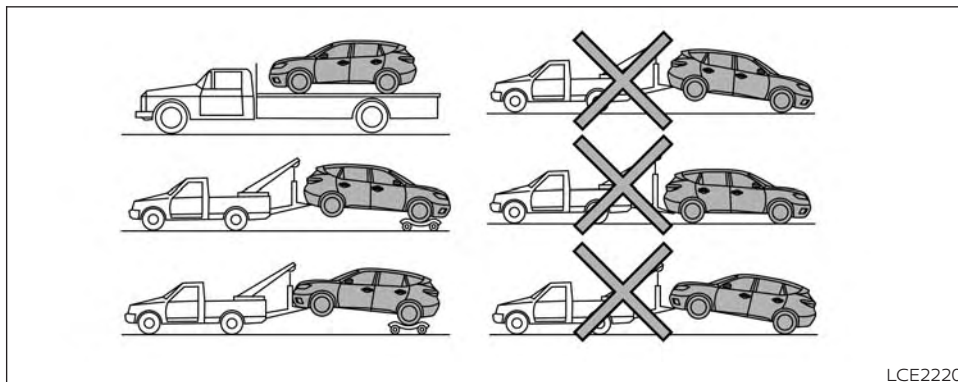
MISE EN GARDE

- Au moment du remorquage, assurez-vous que la boîte de vitesses, les essieux, la direction et le groupe motopropulseur fonctionnent bien. Si l'une de ces situations se produit, il faudra effectuer le remorquage au moyen d'un chariot de remorquage ou d'un camion plateau.
- Installez toujours des chaînes de sécurité avant le remorquage.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Remorquage à plat pour véhicule à transmission intégrale » dans le chapitre « Données techniques et information au consommateur » de ce manuel.

MÉTHODES DE REMORQUAGE RECOMMANDÉES PAR NISSAN

NISSAN recommande de remorquer votre véhicule en fonction du type de transmission. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les schémas dans ce chapitre pour vous assurer que votre véhicule est correctement remorqué.



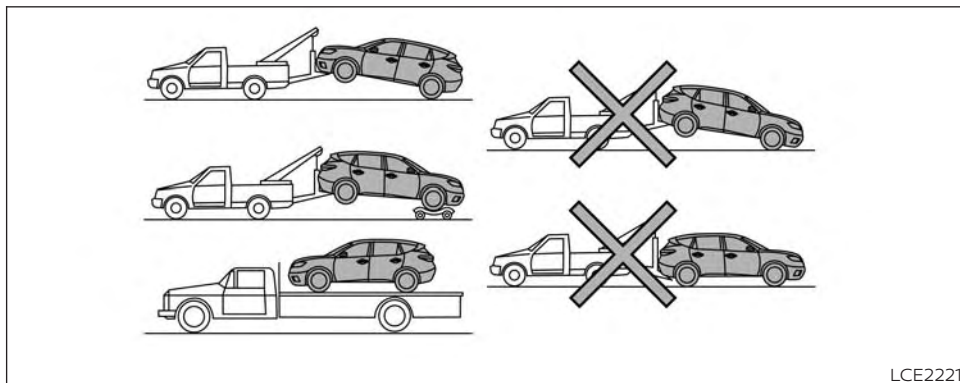
LCE2220

Modèles à transmission intégrale (AWD) avec une transmission à variation continue

NISSAN recommande de faire remorquer votre véhicule à l'aide de chariots porteurs ou sur un camion à plateau, tel qu'illustré.

MISE EN GARDE

Lorsque vous remorquez un modèle à transmission intégrale avec une transmission à variation continue, ne laissez jamais les roues en contact avec la route. Vous risqueriez de causer des dommages graves et coûteux à la boîte de transfert et à la boîte de vitesses.



Modèles à traction avant avec une transmission à variation continue

NISSAN recommande deux méthodes de remorquage pour votre véhicule : avec les roues motrices (avant) soulevées ou sur un camion-plateau, comme illustré.

⚠ MISE EN GARDE

- **Ne remorquez jamais un véhicule à transmission à variation continue en laissant les roues avant ou les quatre roues au sol (que le véhicule soit remorqué par l'avant ou par l'arrière) car la transmission pourrait subir d'importants dommages. Si un remorquage du véhicule avec les roues arrière soulevées est nécessaire, prenez toujours soin d'installer des chariots de remorquage sous les roues avant.**

- Lors du remorquage d'un véhicule équipé d'une transmission à variation continue dont les roues arrière touchent le sol ou reposent sur des chariots de remorquage :

- Placez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction) et bloquez le volant en position droit devant au moyen d'une corde ou d'un accessoire similaire. Ne bloquez jamais le volant en tournant le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé). Cela peut endommager le mécanisme de blocage de la direction (pour les modèles dotés d'un mécanisme de blocage de la direction).

DÉGAGEMENT D'UN VÉHICULE IMMOBILISÉ (dégagement d'un véhicule enlisé)

AVERTISSEMENT

Pour éviter d'endommager le véhicule et de provoquer des blessures graves ou mortelles en dégageant un véhicule enlisé :

- **Adressez-vous à un service de dépannage professionnel pour dégager le véhicule si vous avez le moindre doute quant à la marche à suivre.**
- **Vous pouvez installer des chaînes ou des câbles de remorquage seulement sur les éléments de la structure principale de votre véhicule.**
- **N'utilisez pas les crochets d'arrimage du véhicule pour le dégager ou le remorquer.**
- **Utilisez uniquement des dispositifs spécialement conçus pour le Dégagement d'un véhicule immobilisé et suivez les instructions du fabricant.**
- **Tirez toujours sur le dispositif de dégagement droit vers l'extérieur à l'avant du véhicule. Ne le tirez jamais en diagonale.**

• **Disposez le dispositif de dégagement de manière à ce qu'il ne touche aucune partie du véhicule autre que le point de fixation.**

Si votre véhicule est enlisé dans le sable, la neige, la boue, etc., utilisez une sangle de remorquage ou un autre dispositif précisément conçu pour le dégagement d'un véhicule immobilisé. Suivez toujours les instructions du constructeur du dispositif de dégagement.

Manœuvre de va-et-vient pour dégager un véhicule enlisé

AVERTISSEMENT

- **Lorsque vous dégagez un véhicule enlisé, tenez-vous à l'écart de ce dernier.**
- **Ne faites pas patiner vos pneus à vitesse élevée. Ils pourraient exploser et causer des blessures graves. Des pièces de votre véhicule pourraient également surchauffer et être endommagées.**

Si votre véhicule est enlisé dans le sable, la boue, la neige ou la glace, utilisez la procédure suivante :

1. Désactivez le système de contrôle dynamique du véhicule.
2. Assurez-vous que rien ni personne ne se trouve devant ou derrière votre véhicule.
3. Tournez le volant de gauche à droite pour dégager la zone entourant les roues avant.
4. Procédez à une manœuvre de va-et-vient avec votre véhicule.
 - Alternez entre la position R (marche arrière) et la position D (marche avant).
 - Appuyez sur l'accélérateur juste assez pour maintenir le mouvement de va-et-vient.
 - Relâchez l'accélérateur avant d'alterner entre les positions R (marche arrière) et D (marche avant).
 - Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (35 mi/h).
5. Si, après quelques tentatives, vous n'arrivez pas à dégager votre véhicule, faites appel à un service de dépannage professionnel.

MÉMENTO

7 Aspect et entretien

Nettoyage des surfaces extérieures du véhicule	7-2	Désodorisants (assainisseur d'air)	7-5
Lavage	7-2	Toit ouvrant transparent électrique (selon l'équipement)	7-5
Cirage	7-3	Carpettes (selon l'équipement)	7-6
Pour faire disparaître les taches	7-3	Ceintures de sécurité	7-7
Soubassement	7-3	Nettoyage des glissières de siège	7-8
Vitre	7-3	Protection anticorrosion	7-8
Roues en alliage d'aluminium (selon l'équipement)	7-3	Facteurs les plus courants contribuant à la corrosion d'un véhicule	7-8
Pièces chromées	7-4	Facteurs environnementaux influençant la corrosion	7-8
Lubrifiants pour pneus	7-4	Pour protéger votre véhicule contre la corrosion	7-9
Nettoyage des surfaces intérieures du véhicule	7-4		

NETTOYAGE DES SURFACES EXTÉRIEURES DU VÉHICULE

Pour conserver l'aspect neuf de votre véhicule, vous devez en assurer l'entretien de façon appropriée.

Pour protéger les surfaces peintes, lavez votre véhicule dès que possible :

- après une averse, pour éviter des dommages potentiels causés par les pluies acides;
- après avoir conduit le long de la mer;
- lorsque des substances comme de la suie, des fientes d'oiseau, de la sève d'arbre, des particules métalliques ou des insectes se déposent sur les surfaces peintes;
- lorsque de la poussière ou de la boue s'accumulent sur la carrosserie.

Dans la mesure du possible, stationnez votre véhicule dans un garage ou un endroit couvert.

Si le véhicule doit être stationné à l'extérieur, laissez-le à l'ombre ou recouvrez-le d'une housse pour le protéger.

Prenez soin de ne pas rayer les surfaces peintes en installant ou en retirant la housse.

LAVAGE

Lavez le véhicule à grande eau avec une éponge humide. Lavez le véhicule soigneusement avec une solution d'eau propre et tiède (jamais chaude) et de savon doux, de savon spécial pour automobile ou de détergent liquide pour la vaisselle à usage domestique.

MISE EN GARDE

- **Ne choisissez pas un lave-auto qui utilise un détergent contenant de l'acide. Certains lave-autos, surtout ceux qui sont dépourvus de brosses (sans contact), utilisent un détergent contenant de l'acide. Les acides peuvent réagir au contact de certains composants en plastique du véhicule et provoquer des fissures. Ces fissures peuvent altérer l'aspect des composants et entraver leur fonctionnement. Demandez toujours au responsable du lave-auto si un détergent contenant de l'acide est utilisé.**
- **Ne lavez pas votre véhicule avec des produits d'entretien ménager puissants, des détergents chimiques forts, de l'essence ou des solvants.**

- **Ne lavez pas votre véhicule en plein soleil ou lorsque la carrosserie est chaude, car en séchant, l'eau pourrait en tacher la surface.**
- **Évitez d'utiliser des chiffons doux ou rugueux, tels que les gants de lavage. Enlevez avec soin les plaques de boue ou autres corps étrangers pour éviter de rayer ou d'abîmer les surfaces peintes du véhicule.**

Rincez abondamment le véhicule avec de l'eau propre.

Le sel d'épandage affecte particulièrement les rebords intérieurs, les joints et les replis des portières, les charnières et le capot. Par conséquent, ces endroits doivent être lavés régulièrement. Assurez-vous que les orifices d'écoulement du bord inférieur des portières ne sont pas obstrués. Lavez au jet d'eau le dessous de la carrosserie et les passages de roue pour détacher les accumulations de boue et éliminer toute trace de sel d'épandage.

Une peau de chamois humide peut être utilisée pour essuyer la carrosserie et éviter la formation de taches d'eau.

CIRAGE

Un cirage régulier protège les surfaces peintes et conserve l'aspect neuf du véhicule. Avant de réappliquer une cire, il est recommandé de polir les surfaces afin d'éliminer toute accumulation résiduelle de cire et pour donner un aspect lustré à la carrosserie.

Un concessionnaire NISSAN peut vous aider à choisir le produit approprié.

- Ne cirez votre véhicule qu'après l'avoir bien lavé. Suivez les instructions fournies sur le contenant de cire.
- N'utilisez pas de cire contenant des substances et composés abrasifs ou des agents nettoyants qui risquent d'endommager le fini de votre véhicule.

Un polissage à la machine ou un polissage trop prolongé sur un fini de peinture transparent peut ternir le fini ou y laisser des marques spiralées.

POUR FAIRE DISPARAÎTRE LES TACHES

Les taches de goudron et d'huile, la poussière industrielle, les insectes et la sève d'arbre peuvent provoquer des dommages irréversibles sur les surfaces peintes

ou y laisser des traces indélébiles. Veillez à les nettoyer dès que possible. Des produits de nettoyage spéciaux sont disponibles chez votre concessionnaire NISSAN ou dans tout magasin d'accessoires automobiles. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour ces produits.

SOUBASSEMENT

Dans les régions où du sel d'épandage est utilisé pendant l'hiver, il est nécessaire de laver le soubassement régulièrement. Les accumulations de saletés et de sel qui s'y forment peuvent causer sa corrosion ainsi que celle de la suspension. Avant le début de l'hiver et au printemps, vérifiez la couche de protection inférieure et, au besoin, appliquez-en de nouveau.

VITRE

Utilisez du nettoie-vitres pour enlever la pellicule de saleté et de poussière qui s'est formée sur les vitres. Il est normal qu'une pellicule se forme lorsque le véhicule est stationné directement au soleil. L'utilisation de nettoie-vitres avec un chiffon doux éliminera rapidement cette pellicule.

MISE EN GARDE

N'utilisez jamais d'outils acérés, de nettoyants abrasifs ou de désinfectants à base de chlore pour nettoyer la paroi intérieure des glaces. Ils pourraient endommager les conducteurs électriques, les éléments de l'antenne radio ou ceux du dégivreur de lunette arrière.

ROUES EN ALLIAGE D'ALUMINIUM (selon l'équipement)

Lavez les roues régulièrement à l'aide d'une éponge humectée dans une solution de savon doux, particulièrement en hiver, si vous habitez dans une région où du sel d'épandage est utilisé. Les dépôts de sel d'épandage peuvent décolorer les roues si vous ne les enlevez pas.

MISE EN GARDE

Respectez les consignes suivantes pour éviter de tacher ou de décolorer les roues :

- **Ne nettoyez pas les roues avec un produit de nettoyage à base d'acide fort ou d'alcali.**

- **N'appliquez pas de produit nettoyant sur les roues lorsqu'elles sont chaudes. Les roues doivent être à la température ambiante.**
- **Rincez les roues à fond pour éliminer le produit nettoyant dans les 15 minutes suivant son application.**

PIÈCES CHROMÉES

Nettoyez régulièrement toutes les pièces chromées avec un produit pour chrome non abrasif pour préserver leur fini lustré.

LUBRIFIANTS POUR PNEUS

NISSAN ne vous recommande pas d'utiliser des lubrifiants pour pneus. Les fabricants de pneus appliquent un enduit sur les pneus qui permet de réduire la décoloration du caoutchouc. Au cas où les pneus seraient lubrifiés, le lubrifiant pourrait réagir au contact de l'enduit et former un composé chimique. Ce composé pourrait se décoller des pneus en cours de route et tacher le véhicule.

Si vous décidez de lubrifier les pneus, prenez les précautions suivantes :

- Utilisez un lubrifiant pour pneus à base d'eau. L'enduit des pneus se dissout plus facilement au contact d'un lubrifiant pour pneus à base d'eau qu'un à base d'huile.
- Appliquez une légère couche de lubrifiant pour pneus de façon à l'empêcher de pénétrer dans la bande de roulement et les rainures des pneus (où il serait difficile à enlever).
- Essuyez l'excès de lubrifiant à l'aide d'une serviette sèche. Assurez-vous d'enlever complètement le lubrifiant de la bande de roulement et des rainures des pneus.
- Laissez le lubrifiant sécher tel qu'indiqué par son fabricant.

NETTOYAGE DES SURFACES INTÉRIEURES DU VÉHICULE

Utilisez occasionnellement un aspirateur ou une brosse à soies douces pour dépoussiérer les garnitures intérieures, les pièces en plastique et les sièges. Essuyez les surfaces en vinyle et en cuir (selon l'équipement) avec un chiffon propre et préalablement humecté dans une solution de savon doux, puis essuyez-les avec un chiffon doux et sec.

Un entretien et un nettoyage réguliers préservent l'apparence du cuir (selon l'équipement).

Avant d'utiliser un quelconque produit protecteur pour tissus, lisez les recommandations du fabricant. Certains protecteurs pour tissus contiennent des produits chimiques qui peuvent tacher ou décolorer le tissu des sièges.

Utilisez un chiffon humecté uniquement d'eau pour nettoyer la vitre de protection des indicateurs de bord.

AVERTISSEMENT

N'utilisez pas d'eau ou de produits acides (nettoyeurs à vapeur) sur le siège. Vous pourriez endommager le siège ou le capteur de classification du passager (capteur de poids). Ceci pourrait également nuire au fonctionnement du dispositif de sacs gonflables et entraîner des blessures graves.

MISE EN GARDE

- N'utilisez jamais de benzène, de solvant ni aucun produit semblable.
- Les petites particules de saleté peuvent être abrasives et endommager les surfaces en cuir. Elles doivent donc être retirées rapidement. N'utilisez pas de savon pour le cuir, de cire pour automobile, de produit à polir, d'huile, de nettoyant liquide, de solvant, de détergent ou de nettoyant à base d'ammoniaque, car ils peuvent endommager le fini naturel du cuir.
- N'utilisez jamais de produits destinés à protéger les tissus, à moins que leur utilisation ne soit recommandée par le fabricant.

- N'utilisez pas de produits nettoyants pour le verre ou le plastique sur le couvre-vitre de protection des indicateurs de bord et des instruments. Ces produits pourraient endommager le verre protecteur.

DÉSODORISANTS (assainisseur d'air)

La plupart des désodorisants utilisent un dissolvant qui pourrait affecter l'intérieur de véhicule. Si vous utilisez un désodorisant, prenez les précautions suivantes :

- Les désodorisants suspendus peuvent causer une décoloration permanente s'ils entrent en contact avec les tissus ou autres surfaces du véhicule. Placez le désodorisant suspendu dans un endroit libre et sans contact avec les surfaces intérieures.
- Les désodorisants liquides adhèrent d'habitude aux bouches d'aération. Ces produits peuvent endommager les surfaces et causer une décoloration immédiate en cas de déversement.

Suivez rigoureusement les instructions du fabricant avant d'utiliser des désodorisants.

TOIT OUVRANT TRANSPARENT ÉLECTRIQUE (selon l'équipement)

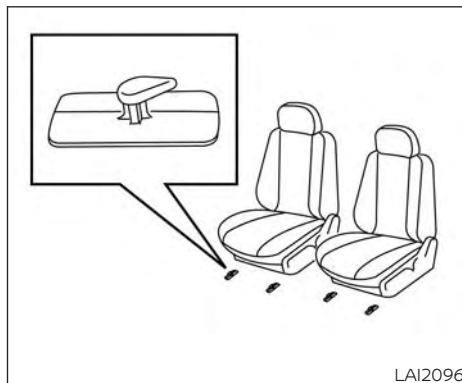
Le pare-soleil est fabriqué d'un matériel en tricot.

MISE EN GARDE

Pour éviter d'endommager le toit ouvrant lorsque vous le nettoyez :

- Ne frottez pas le matériel avec un chiffon, vous risqueriez d'endommager la surface du matériel ou de répandre la tache.
- N'utilisez jamais de benzine, de diluant ou de produit chimique similaire pour nettoyer le pare-soleil. Ces produits peuvent décolorer le toit ouvrant et endommager la surface.
- Nettoyez les taches à base d'eau en tapotant la surface avec un chiffon doux et propre humecté dans de l'eau chaude. Utilisez un chiffon sec et propre sur la surface pour enlever l'excès d'humidité, puis séchez-la à l'air.

- Nettoyez les taches à base d'huile en tapotant la surface avec un chiffon doux et propre humecté dans de l'eau chaude. Utilisez un chiffon sec et propre sur la surface pour enlever l'excès d'humidité, puis séchez-la à l'air.



CARPETTES (selon l'équipement)

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter d'obstruer le mouvement de la pédale qui pourrait provoquer une collision et des blessures graves ou mortelles :

- Ne placez **JAMAIS** une carpeite par-dessus une autre carpeite dans la position avant du conducteur ou ne les installez **JAMAIS** à l'envers ou du mauvais côté.

- Utilisez seulement des carpettes **NISSAN** d'origine ou des carpettes équivalentes, conçues en particulier pour votre modèle de véhicule et son année modèle.
- Placez correctement les carpettes dans l'espace pour les jambes à l'aide du crochet de positionnement de carpeite. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Installation des carpettes » dans cette section.
- Assurez-vous que la carpeite n'entrave pas le fonctionnement de la pédale.
- Vérifiez régulièrement les carpettes pour vous assurer qu'elles sont correctement posées.
- Après le nettoyage de l'intérieur du véhicule, vérifiez les carpettes pour vous assurer qu'elles sont correctement posées.

L'utilisation de carpettes **NISSAN** d'origine peut contribuer à maintenir la moquette de votre véhicule en bon état et à faciliter le nettoyage de l'habitacle. Les carpettes doivent être nettoyées régulièrement et remplacées en cas d'usage excessive.

Installation des carpettes

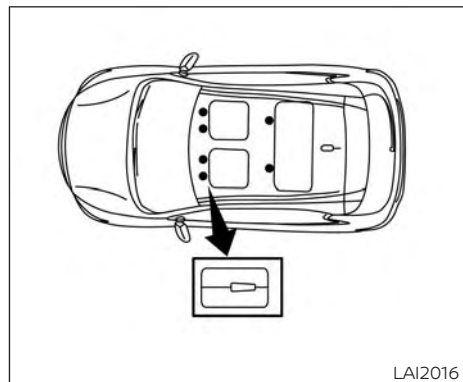
Votre véhicule est équipé de crochets de positionnement de carquette. Le nombre et la forme des crochets de positionnement de carquette pour chaque place varient selon le véhicule.

Lorsque vous posez les carpettes NISSAN d'origine, suivez les instructions d'installation fournies avec la carquette et les éléments suivants :

1. Lorsque le contact est COUPÉ, que le levier sélecteur est à la position P (stationnement) et que le frein de stationnement est complètement serré, placez le tapis du plancher dans l'espace pour les jambes de sorte que les trous de l'œillet du tapis soient alignés avec les crochets.
2. Fixez les trous de l'œillet dans les crochets et assurez-vous que la carquette est bien placée.
3. Assurez-vous que la carquette n'entrave pas le fonctionnement de la pédale. La clé de contact étant toujours en position OFF (hors fonction), le levier sélecteur en position P (stationnement) et le frein de stationnement serré, serrez complètement et relâchez toutes les

pédales. La carquette ne doit pas entraver le fonctionnement de la pédale ou empêcher que celle-ci revienne à sa position normale.

Nous vous recommandons de consulter un concessionnaire NISSAN pour obtenir des détails relatifs à la pose des carpettes dans votre véhicule.



Crochets de positionnement

L'illustration montre l'emplacement des crochets de positionnement de carquette.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les ceintures de sécurité peuvent être nettoyées en les essuyant avec une éponge préalablement humectée dans une solution de savon doux. Laissez les ceintures de sécurité sécher complètement à l'ombre avant de les utiliser. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Entretien des ceintures de sécurité » du chapitre « Sécurité - Siè-

PROTECTION ANTICORROSION

ges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire » du présent manuel.

AVERTISSEMENT

Ne laissez pas les ceintures de sécurité se rétracter dans l'enrouleur si elles sont mouillées. N'appliquez JAMAIS d'agent de blanchiment, de teinture ou de solvant chimique en guise de nettoyant sur les ceintures de sécurité puisque ces produits pourraient affaiblir considérablement les sangles.

NETTOYAGE DES GLISSIÈRES DE SIÈGE

MISE EN GARDE

Nettoyez régulièrement les glissières de siège pour éviter de réduire leur capacité de déplacement du siège.

Nettoyez-les régulièrement au moyen d'un aspirateur de grande puissance. La saleté et les débris peuvent réduire la capacité de réglage du siège. Un agent nettoyant mouillé peut être utilisé au besoin.

FACTEURS LES PLUS COURANTS CONTRIBUTANT À LA CORROSION D'UN VÉHICULE

Voici les facteurs les plus courants causant la corrosion d'un véhicule :

- Accumulation de boue et de débris humides sur des sections des panneaux de la carrosserie, dans des cavités ainsi qu'à d'autres endroits du véhicule.
- Dommages à la peinture et aux autres enduits protecteurs causés par du gravier et des éclats de caillou ou des dommages consécutifs à des accrochages mineurs.

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX INFLUENÇANT LA CORROSION

Humidité

L'accumulation de sable, de boue et d'eau sur le soubassement du véhicule peut accélérer le processus de corrosion. Les revêtements de plancher humides ne sécheront pas complètement s'ils sont laissés dans le véhicule. Ils doivent donc être retirés pour faciliter leur séchage et éviter la formation de corrosion sur le plancher.

Humidité relative

La corrosion est accélérée dans les régions où l'humidité relative est élevée, surtout lorsque la température demeure au-dessus du point de congélation, en présence de pollution atmosphérique et où du sel d'épandage est utilisé.

Température (température)

Les températures élevées accélèrent la corrosion des pièces qui ne sont pas bien aérées.

Pollution atmosphérique

La pollution industrielle, la présence de sel dans l'air dans des régions côtières et l'utilisation massive de sel d'épandage accélèrent le processus de corrosion. Le sel d'épandage accélère aussi la désagrégation des surfaces peintes.

POUR PROTÉGER VOTRE VÉHICULE CONTRE LA CORROSION

- Lavez et cirez fréquemment votre véhicule pour le garder propre.
- Examinez toujours le véhicule pour déceler tout dommage mineur à la peinture et effectuez les réparations nécessaires dès que possible.
- Évitez toute accumulation d'eau dans les portières en vous assurant que les trous d'écoulement du bord inférieur des portières ne sont pas obstrués.
- Vérifiez le soubassement du véhicule pour y déceler toute accumulation de sable, de boue ou de sel. Le cas échéant, lavez-le à l'eau dès que possible.

MISE EN GARDE

- **Ne vous servez JAMAIS d'un boyau d'arrosage pour enlever la poussière, le sable ou d'autres résidus de l'habitacle. Utilisez plutôt un aspirateur ou un balai.**
- **Ne laissez pas les composants électroniques situés à l'intérieur du véhicule entrer en contact avec de l'eau ou d'autres liquides risquant de les endommager.**

Les produits chimiques utilisés pour déglacer les routes sont extrêmement corrosifs. Ils accélèrent la corrosion et la détérioration des composants du soubassement, comme le système d'échappement, les canalisations de carburant et de frein, les câbles de frein, le plancher et les ailes.

En hiver, le soubassement doit être lavé régulièrement.

Pour obtenir une protection supplémentaire contre la rouille et la corrosion, qui peut être nécessaire dans certaines régions, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN.

MÉMENTO

8 Faites-le vous-même

Précautions d'entretien	8-2	Filtre à air	8-18
Points de vérification dans le compartiment moteur	8-4	Microfiltre de l'habitacle	8-18
Circuit de refroidissement du moteur	8-5	Balais d'essuie-glace	8-19
Vérification du niveau de liquide de refroidissement	8-6	Nettoyage	8-19
Vidange du liquide de refroidissement	8-6	Remplacement	8-19
Huile à moteur	8-7	Freins	8-20
Vérification du niveau d'huile à moteur	8-7	Fusibles	8-21
Vidange d'huile à moteur	8-8	Compartiment moteur	8-21
Remplacement du filtre à huile	8-10	Habitacle	8-23
Huile pour transmission à variation continue	8-11	Remplacement de la pile	8-24
Liquide de direction assistée (PSF)	8-12	Clé intelligente NISSAN Intelligent Key ^{MD}	8-25
Liquide de frein	8-12	Éclairage	8-26
Liquide lave-glace	8-13	Phares	8-26
Réservoir de liquide lave-glace de pare-brise	8-13	Phares antibrouillard (selon l'équipement)	8-27
Batterie	8-14	Éclairage extérieur et intérieur	8-28
Démarrage à l'aide d'une batterie de secours	8-16	Roues et pneus	8-30
Courroie d'entraînement	8-16	Pression des pneus	8-30
Bougies d'allumage	8-17	Marquage des pneus	8-34
Remplacement des bougies d'allumage	8-17	Types de pneus	8-37
		Chaînes antidérapantes	8-39
		Remplacement des roues et des pneus	8-39

PRÉCAUTIONS D'ENTRETIEN

Faites toujours preuve de prudence lorsque vous procédez à une inspection ou à un entretien de votre véhicule afin d'éviter de subir de graves blessures ou d'endommager votre véhicule. Les précautions générales suivantes doivent être respectées à la lettre.

AVERTISSEMENT

- **Stationnez le véhicule sur une surface plane, serrez le frein de stationnement et bloquez les roues pour empêcher le véhicule de se déplacer. Placez le levier sélecteur à la position P (stationnement).**
- **Assurez-vous que le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction) ou LOCK (antivol-verrouillé) avant de procéder à tout remplacement de pièces ou à toute réparation.**
- **Si vous devez travailler sur un moteur en marche, n'approchez pas vos mains, vos vêtements, vos cheveux ni vos outils des ventilateurs, courroies et autres pièces mobiles.**

- **Il est recommandé d'enlever ou de fixer en place tout vêtement ample avant de travailler sur votre véhicule. Retirez aussi votre montre, vos bagues et vos autres bijoux.**
- **Lorsque vous travaillez sur votre véhicule, portez toujours des lunettes de protection.**
- **Votre véhicule est équipé d'un ventilateur automatique de refroidissement du moteur. qui peut s'activer à n'importe quel moment sans avertissement, même si le commutateur d'allumage est à la position HORS FONCTION et si le moteur ne tourne pas. Pour éviter des blessures, débranchez toujours le câble négatif de la batterie avant d'effectuer une intervention près du ventilateur.**
- **Si vous devez faire tourner le moteur dans un espace clos, comme un garage, assurez-vous que l'endroit est correctement aéré et que les gaz d'échappement peuvent s'évacuer.**

- **Ne vous glissez jamais sous un véhicule si ce dernier n'est soutenu que par un cric. Si une intervention sous le véhicule est nécessaire, utilisez des tréteaux pour le soutenir.**
- **Tenez loin du réservoir de carburant et de la batterie les cigarettes ou cigares allumés, de même que toute flamme ou source d'étincelles.**
- **Les conduites de carburant sur les modèles à moteur à essence sont sous haute pression, même lorsque le moteur est coupé. C'est pourquoi nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour l'entretien du filtre à carburant et des canalisations de carburant.**

MISE EN GARDE

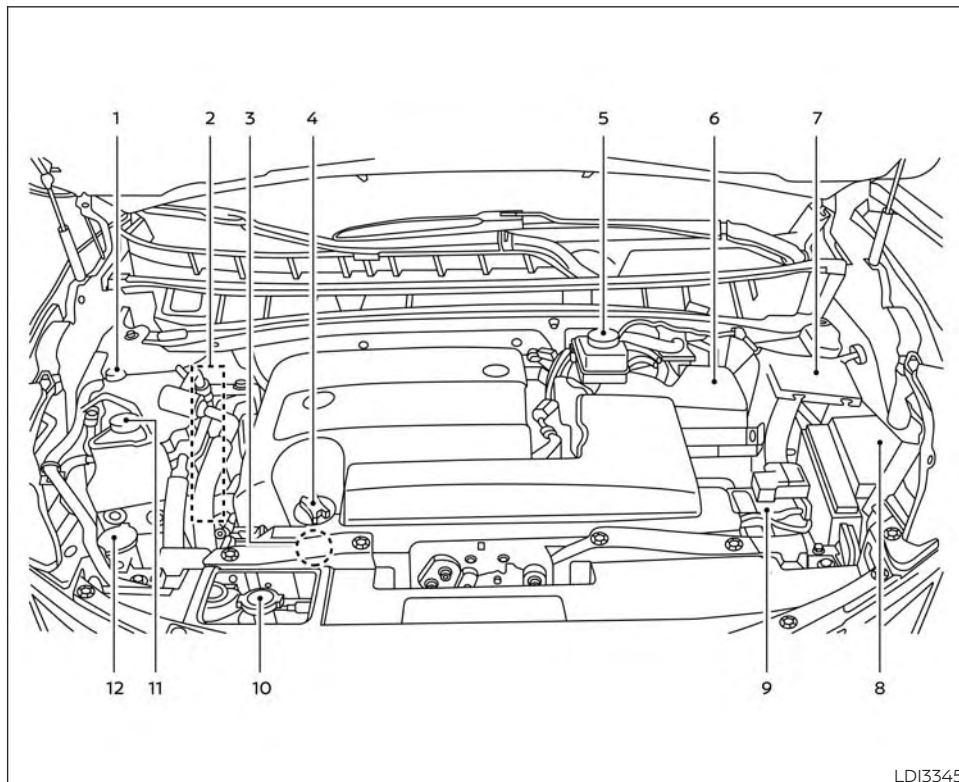
- **Ne procédez à aucune intervention sous le capot lorsque le moteur est chaud. Arrêtez le moteur et attendez qu'il refroidisse.**
- **Évitez tout contact avec de l'huile moteur ou du liquide de refroidissement usés. La mise au rebut inadéquate d'huile moteur, de liquide de refroidissement du moteur ou de tout autre liquide utilisé dans un véhicule peut nuire à l'environnement. Respectez toujours la réglementation municipale en ce qui concerne la mise au rebut de liquides utilisés dans un véhicule.**
- **Ne laissez jamais le moteur ou les faisceaux des composants connexes de la transmission à variation continue débranchés lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).**
- **Ne branchez ou ne débranchez jamais la batterie ni aucun autre composant transistorisé lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).**

Le présent chapitre fournit des instructions relatives à l'entretien qui peut être aisément effectué par le propriétaire.

Vous pouvez également vous procurer un manuel de réparation NISSAN d'origine. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Pour commander le manuel du conducteur ou le manuel de réparation » dans le chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

N'oubliez pas que des interventions incomplètes ou inadéquates peuvent engendrer des problèmes de fonctionnement ou des émissions d'échappement excessives et compromettre la couverture de garantie de votre véhicule. **En cas de doute concernant toute procédure d'entretien, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN.**

POINTS DE VÉRIFICATION DANS LE COMPARTIMENT MOTEUR



Moteur VQ35DE

1. Réservoir du liquide de refroidissement
2. Emplacement de la courroie d'entraînement
3. Jauge d'huile moteur
4. Bouchon de remplissage d'huile moteur
5. Réservoir de liquide de frein
6. Filtre à air
7. Boîte à fusibles
8. Boîte de fusibles et fils fusibles
9. Batterie
10. Bouchon du radiateur
11. Réservoir de liquide de direction assistée
12. Réservoir de liquide lave-glace de pare-brise

LDI3345

CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

Le circuit de refroidissement du moteur a été rempli à l'usine d'un mélange prédilué de 50 % de liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) et de 50 % d'eau pour assurer une protection contre le gel tout au long de l'année. La solution d'antigel contient des inhibiteurs de rouille et de corrosion. Il n'est pas nécessaire d'ajouter d'additifs dans le circuit de refroidissement du moteur.

AVERTISSEMENT

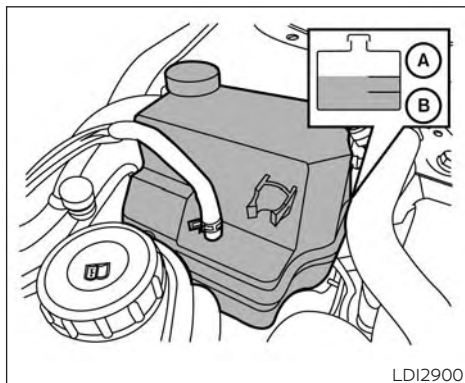
- **Ne retirez jamais le bouchon du radiateur ou du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud. Attendez que le moteur et le radiateur refroidissent. Du liquide de refroidissement bouillant à haute pression pourrait s'échapper du radiateur et provoquer des brûlures graves. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Si le moteur surchauffe » du chapitre « En cas d'urgence » du présent manuel.**
- **Le radiateur est muni d'un bouchon taré. Pour éviter d'endommager le moteur, utilisez uniquement un bouchon de radiateur NISSAN d'origine.**

MISE EN GARDE

- **N'utilisez jamais d'additifs pour circuit de refroidissement tels que du liquide d'étanchéité pour radiateur. Les additifs peuvent obstruer le circuit de refroidissement et causer des dommages au moteur, la boîte de vitesses ou le circuit de refroidissement.**
- **Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement ou que vous le remplacez, assurez-vous d'utiliser uniquement le liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) ou un produit équivalent. Le liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) est prédilué pour assurer une protection contre le gel à -37°C (-34°F). Si une protection supplémentaire contre le gel est requise en raison des températures extrêmes où le véhicule est utilisé, ajoutez du liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) en suivant les instructions indiquées sur le contenant. Si vous utilisez un produit équivalent à le liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur**

bleue), suivez les instructions du constructeur de l'antigel pour maintenir une protection antigel minimale à -37°C (-34°F). L'utilisation de types de liquide de refroidissement autres que le liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) ou un produit équivalent peut endommager le circuit de refroidissement du moteur.

- **La durée de vie du liquide de refroidissement d'origine est de 168 000 km (105 000 mi) ou sept ans. Si vous mélangez un autre type de liquide de refroidissement autre que le liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue), y compris le liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur verte), ou si vous utilisez de l'eau non distillée, la durée de vie utile du liquide de refroidissement d'origine sera réduite. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se reporter au chapitre « Entretien et calendriers » de ce manuel.**



VÉRIFICATION DU NIVEAU DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Attendez que le moteur soit froid pour vérifier le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir. Si le niveau est inférieur au repère MIN (B), ajoutez du liquide jusqu'à ce qu'il atteigne le repère MAX (A). Si le réservoir est vide, **attendez que le moteur soit froid** et vérifiez le niveau de liquide de refroidissement dans le radiateur. Si la quantité de liquide de refroidissement dans le radiateur est insuffisante, ajoutez du liquide jusqu'à l'ouverture de l'orifice de remplissage et ajoutez-en aussi dans le réservoir jusqu'au repère MAX (A).

8-6 Faites-le vous-même

Ce véhicule contient de l'antigel / liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue). La durée de vie du liquide de refroidissement d'origine est de 168 000 km (105 000 mi) ou sept ans. Si vous mélangez un autre type de liquide de refroidissement ou si vous utilisez de l'eau non distillée, la durée de vie du liquide de refroidissement d'origine sera réduite. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se reporter au chapitre « Entretien et calendriers » de ce manuel.

Si le circuit de refroidissement nécessite fréquemment l'ajout de liquide, faites vérifier celui-ci. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'emplacement du réservoir de liquide de refroidissement du moteur, consultez la section « Points de vérification dans le compartiment moteur » du présent chapitre.

VIDANGE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Vous pouvez faire appel à un concessionnaire NISSAN pour procéder à la vidange du liquide de refroidissement du moteur de votre véhicule. Cette procédure d'entretien est décrite dans le manuel de réparation NISSAN.

Des procédures d'entretien inadéquates peuvent compromettre le rendement du dispositif de chauffage et entraîner une surchauffe du moteur.

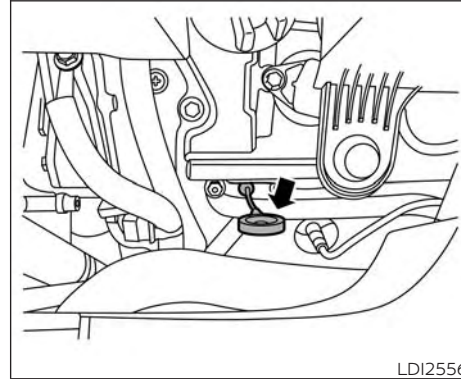
AVERTISSEMENT

- **Ne remplacez jamais le liquide de refroidissement de votre véhicule lorsque le moteur est chaud, car vous pourriez vous brûler.**
- **Ne retirez jamais le bouchon du radiateur ou du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud. Du liquide de refroidissement bouillant à haute pression pourrait s'échapper du radiateur et provoquer des brûlures graves.**

HUILE À MOTEUR

- Évitez tout contact direct du liquide de refroidissement usé sur la peau. Le cas échéant, lavez soigneusement la zone touchée avec du savon ou avec un détergent pour les mains aussitôt que possible.
- Gardez le liquide de refroidissement hors de la portée des enfants et des animaux.

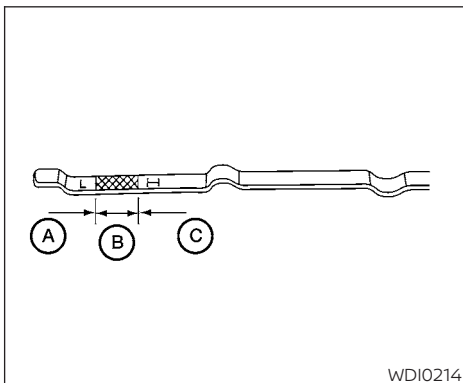
Le liquide de refroidissement doit être mis au rebut de façon adéquate. Consultez les règlements en vigueur dans votre municipalité.



VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE À MOTEUR

1. Stationnez votre véhicule sur une surface plane et serrez le frein de stationnement.
2. Démarrez le moteur et laissez-le fonctionner au ralenti jusqu'à ce qu'il atteigne sa température de fonctionnement.
3. Coupez le contact. **Attendez que l'huile se dépose dans le carter d'huile (plus de 10 minutes).**

4. Retirez la jauge et essuyez-la. Réinstallez la jauge.

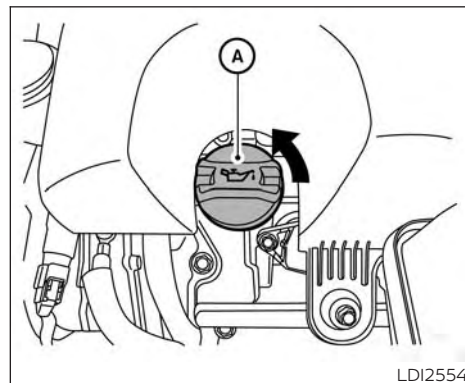


L'ajout d'huile entre les opérations d'entretien périodique ou pendant la période de rodage est normal si vous conduisez votre véhicule dans des conditions difficiles.

⚠ MISE EN GARDE

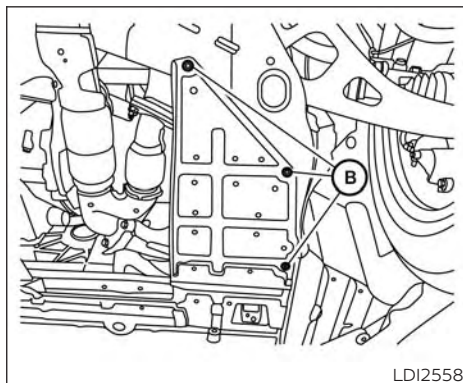
Le niveau d'huile doit être vérifié périodiquement. Le fait de laisser le moteur tourner lorsque la quantité d'huile est insuffisante peut entraîner des dommages au moteur qui ne seraient pas couverts par la garantie.

5. Retirez-la de nouveau et vérifiez le niveau d'huile. Celui-ci doit se trouver entre les repères H (élevé) et L (bas) **(B)**. Il s'agit du niveau d'huile normal. Si le niveau d'huile est inférieur au repère L (bas) **(A)**, retirez le bouchon de remplissage d'huile et versez de l'huile dans l'orifice. **Ne remplissez pas le réservoir au-delà de sa capacité (C)**.
6. Vérifiez de nouveau le niveau d'huile au moyen de la jauge.

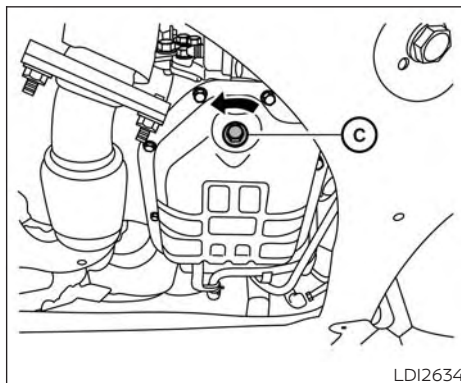


VIDANGE D'HUILE À MOTEUR

1. Stationnez votre véhicule sur une surface plane et serrez le frein de stationnement.
2. Démarrez le moteur et laissez-le fonctionner au ralenti jusqu'à ce qu'il atteigne sa température de fonctionnement, puis coupez le contact.
3. Tournez le bouchon de remplissage d'huile **(A)** dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour le retirer.



4. Retirez les goupilles (B) du dessous du protecteur du moteur.



5. Déposez un grand bac de vidange sous le bouchon de vidange (C).
6. Retirez le bouchon de vidange (C) à l'aide d'une clé en le tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et vidangez complètement l'huile.

Si le filtre à huile à moteur doit être changé, retirez-le et remplacez-le maintenant. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous au chapitre « Remplacement du filtre à huile moteur » dans cette section.

- **L'huile usée doit être mise au rebut de façon adéquate.**

- **Consultez les règlements en vigueur dans votre municipalité.**

⚠ AVERTISSEMENT

- **Des contacts prolongés et répétés avec de l'huile à moteur usée peuvent entraîner le cancer de la peau.**
- **Évitez tout contact direct de la peau avec de l'huile usée. Le cas échéant, lavez soigneusement la zone touchée avec du savon ou avec un détergent pour les mains aussitôt que possible.**
- **Gardez l'huile à moteur usée hors de la portée des enfants.**

⚠ MISE EN GARDE

Prenez soin de ne pas vous brûler. L'huile à moteur peut être très chaude.

7. Nettoyez et réinstallez le bouchon de vidange ainsi qu'une nouvelle rondelle. Au moyen d'une clé, vissez fermement le bouchon de vidange. N'utilisez pas une force excessive.

Couple de serrage du bouchon de vidange :

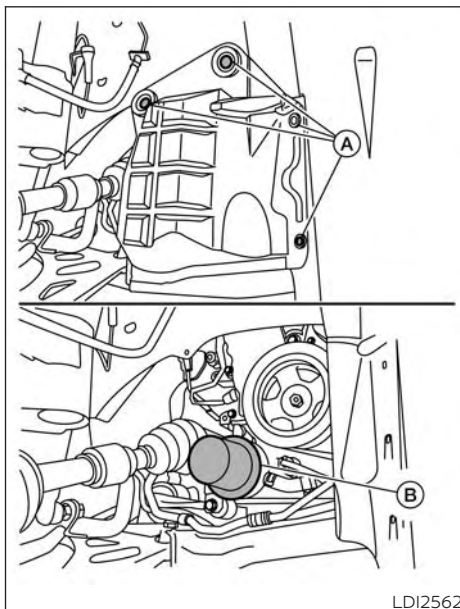
34 N·m (25 lb·pi)

8. Ajoutez l'huile à moteur recommandée dans l'orifice de remplissage d'huile, puis replacez le bouchon de remplissage d'huile en le serrant fermement.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les contenances de vidange et de remplissage, consultez la section « Contenances, liquides et lubrifiants recommandés » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

Ces contenances varient selon la température de l'huile et la durée de vidange. Utilisez ces spécifications à titre de référence seulement. Utilisez toujours la jauge pour déterminer le bon niveau d'huile dans le réservoir.

9. Démarrez le moteur. Vérifiez qu'il n'y a aucune fuite autour du bouchon de vidange et du filtre à huile. Dans le cas contraire, réparez la fuite.
10. Coupez le contact et attendez plus de 10 minutes. Vérifiez le niveau d'huile au moyen de la jauge. Ajoutez de l'huile à moteur au besoin.



REPLACEMENT DU FILTRE À HUILE

1. Stationnez votre véhicule sur une surface plane et serrez le frein de stationnement.

2. Coupez le contact.
3. Placez un grand bac de vidange sous le filtre à huile (B).
4. Détachez les agrafes (A) du protecteur du moteur de droite, situé dans le passage de roue droite, puis retirez le protecteur. Retirez le filtre à huile (B) au moyen d'une clé pour filtre à huile en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Retirez ensuite le filtre en le tournant à la main.

⚠ MISE EN GARDE

Prenez soin de ne pas vous brûler. L'huile à moteur peut être très chaude.

5. Essuyez la surface de montage du filtre à huile avec un chiffon propre.

HUILE POUR TRANSMISSION À VARIATION CONTINUE

MISE EN GARDE

- **Assurez-vous d'enlever toute trace résiduelle de l'ancien joint d'étanchéité de la surface de montage du moteur. Autrement, cela pourrait entraîner une fuite d'huile et des dommages au moteur.**
- **La jauge d'huile doit être insérée en place pour empêcher le renversement de l'huile de l'orifice de la jauge d'huile lors du remplissage d'huile à moteur.**

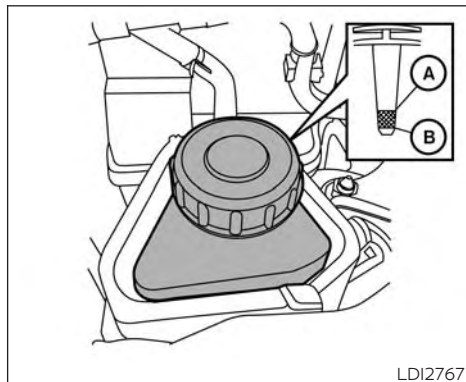
6. Enduisez d'huile à moteur propre le joint du nouveau filtre.
7. Serrez le filtre à huile jusqu'à ce qu'une faible résistance soit perçue, puis serrez-le de deux tiers de tour.
8. Démarrez le moteur et assurez-vous qu'il n'y a aucune fuite autour du filtre à huile. Dans le cas contraire, réparez la fuite.
9. Coupez le contact et attendez plus de 10 minutes. Vérifiez le niveau d'huile. Ajoutez de l'huile à moteur au besoin.

MISE EN GARDE

- **NISSAN recommande d'utiliser UNIQUEMENT le liquide pour transmission à variation continue NS-3 NISSAN d'origine (ou un produit équivalent) dans les transmissions à variation continue NISSAN. N'y mélangez pas d'autres liquides.**
- **N'utilisez pas de l'huile pour boîte de vitesses automatique (ATF) ou du liquide de boîte de vitesses manuelle dans une transmission à variation continue NISSAN, car elle peut endommager la transmission à variation continue. Les dommages causés par l'utilisation de liquides autres que ceux recommandés ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.**
- **L'utilisation de liquides qui ne sont pas équivalents au liquide pour transmission à variation continue NS-3 NISSAN d'origine peut également endommager la transmission à variation continue. Les dommages causés par l'utilisation de liquides autres que ceux recommandés ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.**

Consultez votre concessionnaire NISSAN pour obtenir de l'aide si une vérification ou un remplacement du liquide pour transmission à variation continue doit être effectué.

LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE (PSF)



Vérifiez le niveau du liquide dans le réservoir.

Le niveau de liquide doit être vérifié lorsque le liquide est froid et que la température du liquide se situe entre 0 à 30 °C (32 à 86 °F). Vous pouvez vérifier le niveau de liquide à l'aide de l'indicateur de niveau qui est fixé au bouchon. Pour vérifier le niveau de liquide, retirez le bouchon. Le niveau de liquide doit se situer entre les repères MAX **(A)** (maximum) et MIN **(B)** (minimum).

Si le niveau de liquide est inférieur au repère MIN **(B)** (minimum), ajoutez du liquide NISSAN d'origine E-PSF. Pour ce faire, retirez le bouchon et versez le liquide dans l'orifice.

8-12 **Faites-le vous-même**

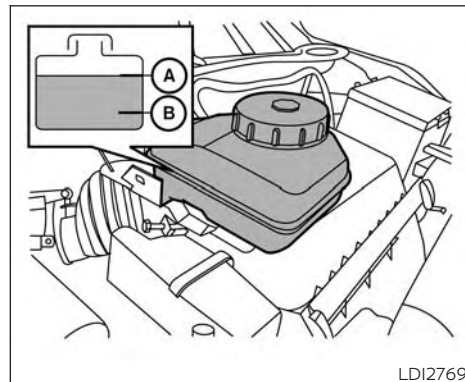
⚠ AVERTISSEMENT

Le liquide de direction assistée est toxique et il doit donc être conservé dans un contenant bien identifié, hors de la portée des enfants.

⚠ MISE EN GARDE

- **NE REMPLISSEZ PAS LE RÉSERVOIR AU-DELÀ DE SA CAPACITÉ.**
- **L'utilisation d'un liquide de direction assistée autre que le liquide d'origine NISSAN E-PSF ou un produit équivalent entraînera le mauvais fonctionnement de la direction assistée.**

LIQUIDE DE FREIN



⚠ AVERTISSEMENT

- **N'utilisez que du liquide frais provenant d'un contenant scellé. L'utilisation de liquide usagé, de qualité inférieure ou contaminé pourrait endommager le circuit de freinage. L'utilisation de liquides inadéquats peut endommager le circuit de freinage et compromettre la capacité de freinage du véhicule.**
- **Nettoyez le bouchon de remplissage avant de le retirer.**

LIQUIDE LAVE-GLACE

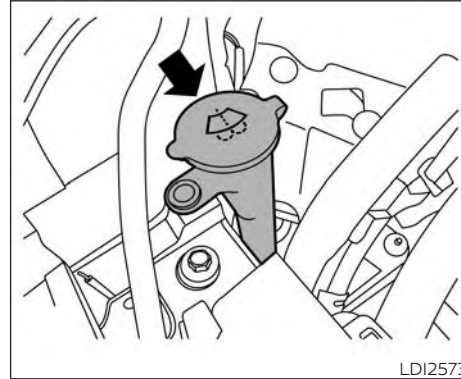
- **Les liquides de frein sont toxiques et ils doivent être soigneusement conservés dans un contenant bien identifié, hors de la portée des enfants.**

⚠ MISE EN GARDE

Ne renversez pas ce liquide sur les surfaces peintes. Il endommagera la peinture. Si du liquide est renversé, nettoyez immédiatement la surface avec de l'eau.

Vérifiez le niveau du liquide dans le réservoir. Si le liquide de frein est au-dessous de la ligne de MIN (B), le témoin de frein s'allume. Faites l'appoint en liquide de frein jusqu'à la ligne MAX (A). Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le type de liquide de frein, consultez la section « Contenances, liquides et lubrifiants recommandés » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

Faites vérifier le circuit de freinage de votre véhicule si vous devez en faire fréquemment l'appoint. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



RÉSERVOIR DE LIQUIDE LAVE-GLACE DE PARE-BRISÉ

Remplissez le réservoir de liquide lave-glace périodiquement. Ajoutez du liquide lave-glace lorsque le message d'avertissement « Liqu. lave-glace bas » s'affiche à l'écran multifonction.

Pour remplir le réservoir de liquide lave-glace, retirez le bouchon du réservoir et versez le liquide de lave-glace dans l'orifice du réservoir.

Ajoutez un solvant pour lave-glace pour obtenir de meilleurs résultats de nettoyage. En hiver, ajoutez un antigel pour lave-glace. Sui-

vez les instructions du constructeur concernant les proportions du mélange.








Remplissez le réservoir plus souvent lorsque les conditions de conduite exigent d'utiliser une grande quantité de liquide de lave-glace.

Du liquide lave-glace concentré nettoyant NISSAN d'origine avec antigel ou l'équivalent est recommandé.

⚠ MISE EN GARDE

- **N'utilisez pas de liquide de refroidissement du moteur dans le réservoir de liquide lave-glace. Ceci pourrait endommager les surfaces peintes du véhicule.**
- **Ne remplissez pas le réservoir de liquide lave-glace avec des concentrés de liquide de lave-glace non dilués. Les éclaboussures de certains concentrés de liquide de lave-glace au méthanol peuvent tacher la calandre de façon permanente pendant le remplissage du réservoir de liquide lave-glace.**
- **Mélangez le concentré de liquide de lave-glace avec de l'eau conformément aux recommandations du fabricant avant de verser le mélange dans le réservoir de liquide lave-glace. N'effectuez pas ce mélange dans le réservoir même.**

BATTERIE

Symboles de mise en garde pour la batterie			 AVERTISSEMENT
①		Pas de cigarette, pas de flammes nues et pas d'étincelles	N'exposez pas la batterie à une flamme, à des étincelles ou à une cigarette allumée. L'hydrogène qui se dégage de la batterie est un gaz explosif. Les batteries dégagent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures ou la cécité.
②		Protégez les yeux	Manipulez la batterie avec précaution. Portez toujours des lunettes de protection pour vous protéger contre une explosion ou l'acide de batterie.
③		Gardez la batterie hors de portée des enfants	Ne laissez jamais les enfants manipuler la batterie. Gardez la pile hors de la portée des enfants.
④		Électrolyte	Évitez tout contact de l'électrolyte avec vos yeux, votre peau, vos vêtements ou les surfaces peintes du véhicule. L'acide sulfurique peut causer la cécité ou de graves brûlures. Évitez de vous frotter les yeux si vous avez manipulé une batterie ou un bouchon de batterie. Lavez-vous soigneusement les mains. En cas de contact de l'électrolyte avec vos yeux, votre peau ou vos vêtements, rincez immédiatement à l'eau la zone touchée pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin. L'électrolyte est un acide. Si l'électrolyte pénètre dans les yeux ou entre en contact avec la peau, il pourrait provoquer une détérioration de la vue ou des brûlures.
⑤		Notez les directives d'utilisation	Avant de manipuler la batterie, lisez soigneusement cette directive pour assurer une manipulation appropriée et sécuritaire.
⑥		Gaz explosif	L'hydrogène qui se dégage de l'électrolyte est un gaz explosif. Les batteries dégagent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures ou la cécité.

- Assurez-vous que la surface de la batterie est propre et sèche en tout temps. Nettoyez la batterie avec une solution de bicarbonate de sodium et d'eau.
- Assurez-vous que les raccordements des bornes sont propres et bien serrés.
- Si vous prévoyez ne pas utiliser votre véhicule pendant une période de 30 jours ou plus, débranchez le câble négatif de la borne de la batterie pour empêcher cette dernière de se décharger.

REMARQUE :

Évitez le plus possible les situations qui risquent de provoquer la décharge potentielle de la batterie et les conditions de non-démarrage telles que :

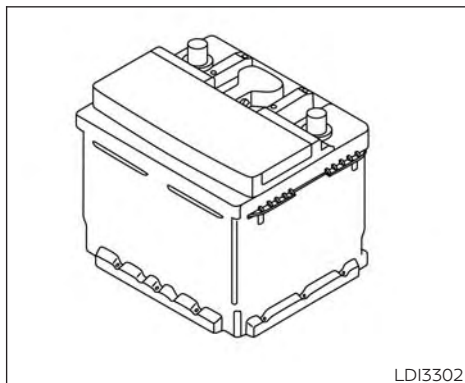
1. L'installation ou l'utilisation prolongée d'accessoires électroniques qui consomment l'alimentation de batterie lorsque le moteur est arrêté (chargeurs de téléphone, GPS, lecteurs de DVD, etc.).
2. Le véhicule n'est pas utilisé régulièrement ou il est utilisé lors de courtes distances seulement.

Dans ces cas, la batterie doit possiblement être rechargée afin de préserver sa durée de vie utile.

AVERTISSEMENT

- N'exposez pas la batterie aux flammes, à des étincelles, ni à une cigarette allumée. L'hydrogène qui se dégage de la batterie est un gaz explosif. Les batteries dégagent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures ou la cécité. Évitez tout contact de l'électrolyte avec vos yeux, votre peau, vos vêtements ou les surfaces peintes du véhicule. L'acide sulfurique peut causer la cécité ou de graves blessures. Évitez de vous frotter les yeux si vous avez manipulé une batterie ou un bouchon de batterie. Lavez-vous soigneusement les mains. En cas de contact de l'électrolyte avec vos yeux, votre peau ou vos vêtements, rincez immédiatement à l'eau la zone touchée pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin.
- Portez toujours des lunettes de sécurité et enlevez tous vos bijoux lorsque vous effectuez une intervention sur la batterie ou à proximité de celle-ci.

- Les cosses et bornes de la batterie ainsi que les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après les avoir manipulés.
- Gardez la batterie hors de la portée des enfants.
- Faites attention de ne pas renverser la batterie.



REMARQUE :

N'essayez pas d'ouvrir le dessus de la batterie.

Cette batterie n'est pas équipée de bouchons d'aération amovibles.

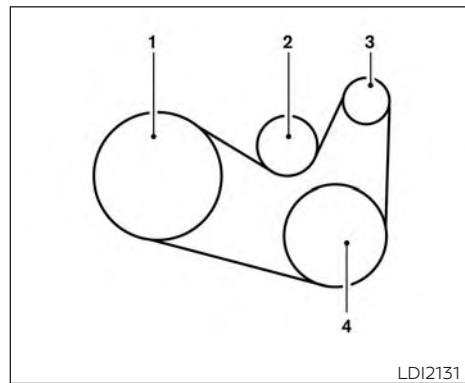
DÉMARRAGE À L'AIDE D'UNE BATTERIE DE SECOURS

Si un démarrage à l'aide d'une batterie de secours est requis, consultez la section « Démarrage à l'aide d'une batterie de secours » du chapitre « En cas d'urgence » de ce manuel. Si le moteur refuse de démarrer après avoir utilisé cette méthode, il est

8-16 **Faites-le vous-même**

peut-être nécessaire de remplacer la batterie. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

COURROIE D'ENTRAÎNEMENT



Moteur VQ35DE

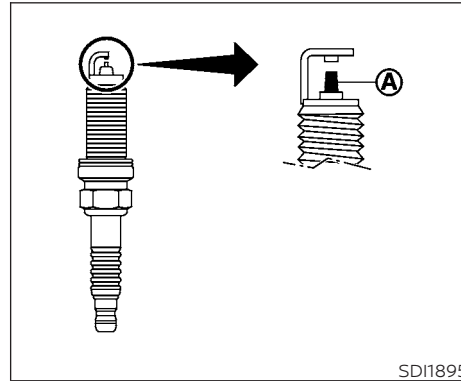
1. Poulie de vilebrequin
2. Poulie de tendeur automatique de courroie d'entraînement
3. Poulie de l'alternateur
4. Poulie du compresseur de climatiseur

BOUGIES D'ALLUMAGE

⚠ AVERTISSEMENT

Assurez-vous que le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction) ou LOCK (antivol-verrouillé) avant de procéder au réglage ou au remplacement de la courroie d'entraînement. Sinon, le moteur peut se mettre inopinément en marche.

1. Procédez à un examen visuel de la courroie pour vous assurer qu'elle n'est pas usée, coupée, effilochée ou détendue. Si une courroie est en mauvais état ou si elle est lâche, faites-la remplacer ou régler. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.
2. Faites vérifier l'état et la tension de la courroie de votre véhicule aux intervalles prescrits dans le chapitre « Entretien et calendriers » de ce manuel.



REPLACEMENT DES BOUGIES D'ALLUMAGE

Bougies à électrodes à l'iridium

Comme les bougies d'allumage à électrodes à l'iridium **A** durent beaucoup plus longtemps que les bougies conventionnelles, il n'est pas nécessaire de les remplacer aussi fréquemment. Suivez le programme d'entretien indiqué dans le chapitre « Entretien et calendriers » du présent manuel. Ne réutilisez jamais de bougies d'allumage à électrodes à l'iridium usées en nettoyant ou en corrigeant l'écartement des bougies.

- Remplacez toujours les bougies de votre véhicule par des bougies recommandées ou équivalentes.

⚠ AVERTISSEMENT

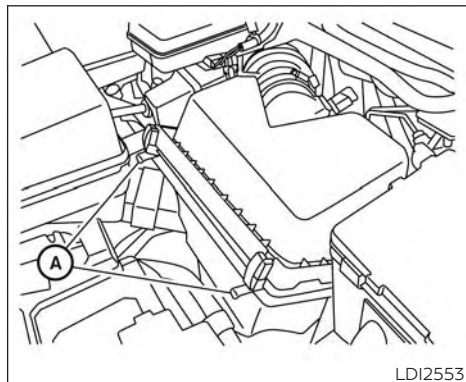
Assurez-vous que le moteur est arrêté, que le contact est coupé et que le frein de stationnement est bien serré.

⚠ MISE EN GARDE

Assurez-vous d'utiliser la bonne douille pour retirer les bougies d'allumage. Une douille inadéquate peut endommager les bougies d'allumage.

Si le remplacement est nécessaire, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

FILTRE À AIR



Le filtre à air ne doit pas être nettoyé et réutilisé. Remplacez-le conformément au programme d'entretien indiqué dans le chapitre « Entretien et calendriers » du présent manuel.

Pour retirer le filtre à air :

1. Dégrafez les attaches (A).
2. Déplacer le couvercle du filtre à air vers le haut.
3. Retirez le filtre à air. Essuyez l'intérieur du boîtier de filtre à air et son couvercle avec un chiffon humide, puis remplacez le filtre à air.

8-18 **Faites-le vous-même**

REMARQUE :

Après avoir installé un filtre à air neuf, assurez-vous que le couvercle de filtre à air est bien en place, puis refermez les attaches.

AVERTISSEMENT

- **En faisant fonctionner le moteur lorsque le filtre à air est retiré, vous risquez de vous brûler ou de brûler d'autres personnes. Le filtre à air ne nettoie pas seulement l'air, il permet également d'arrêter les flammes en cas de ratés du moteur. Si le filtre à air est retiré et si le moteur a des ratés, vous risquez des brûlures. Ne conduisez pas votre véhicule lorsque le filtre à air est retiré et soyez prudent lorsque vous devez effectuer des interventions sur le moteur dépourvu de filtre à air.**
- **Il ne faut jamais verser de carburant dans le corps de papillon ni tenter de faire démarrer le moteur lorsque le filtre à air est retiré. Vous pourriez vous infliger des blessures graves.**

MICROFILTRE DE L'HABITACLE

Le microfiltre de l'habitacle retient la poussière en suspension et les particules de pollen et il réduit également l'infiltration de certaines odeurs indésirables dans l'habitacle. Le filtre est situé derrière la boîte à gants. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez le chapitre « Entretien et calendriers » de ce manuel pour connaître les intervalles de remplacement.

Si le remplacement est nécessaire, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

BALAIS D'ESSUIE-GLACE

NETTOYAGE

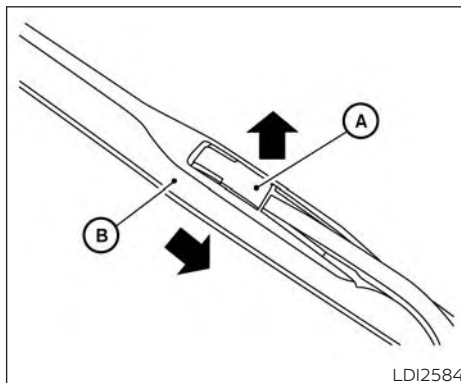
Si le lave-glace ne réussit pas à nettoyer le pare-brise de votre véhicule ou si un des balais d'essuie-glace fonctionne mal, des dépôts de cire ou d'autres matières se sont peut-être accumulés sur le balai d'essuie-glace ou sur le pare-brise.

Nettoyez l'extérieur du pare-brise avec une solution de lave-glace ou du détergent doux. Le pare-brise est propre si l'eau n'y perle pas lorsque vous le rincez à l'eau claire.

Nettoyez chaque balai d'essuie-glace avec un chiffon trempé dans une solution de lave-glace ou dans du détergent doux. Rincez ensuite les balais d'essuie-glace avec de l'eau propre. Si la propreté de votre pare-brise n'est toujours pas satisfaisante après avoir nettoyé les balais et utilisé les essuie-glaces, remplacez les balais.

AVERTISSEMENT

Des balais d'essuie-glace usés peuvent endommager le pare-brise et nuire à la visibilité du conducteur.



REPLACEMENT

Remplacez les balais d'essuie-glace lorsqu'ils sont usés.

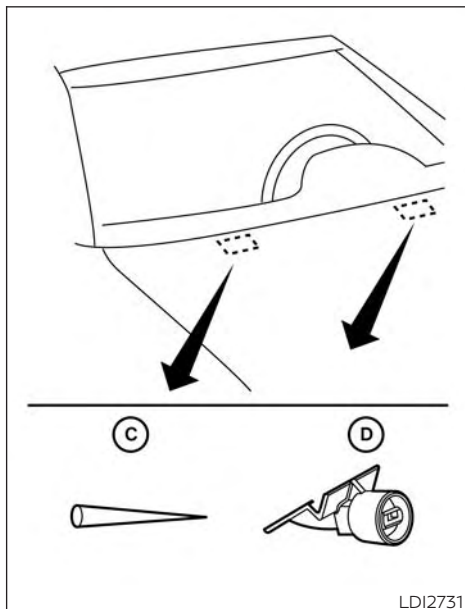
Pour remplacer les balais d'essuie-glace, procédez comme suit :

1. Écartez du pare-brise le bras d'un des essuie-glaces.
2. Soulevez la patte de déverrouillage (A).
3. Déplacez le balai d'essuie-glace vers le bas (B) et retirez-le.
4. Insérez un nouveau balai d'essuie-glace sur le bras d'essuie-glace.

5. Poussez la patte de déverrouillage vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche.
6. Poussez l'essuie-glace sur le pare-brise.

MISE EN GARDE

- **Après avoir remplacé les balais, remettez les bras d'essuie-glace à leur position d'origine. Sinon, vous pourriez les endommager en ouvrant le capot.**
- **Assurez-vous que les balais d'essuie-glace sont en contact avec la glace. Si ce n'était pas le cas, les bras d'essuie-glace risqueraient d'être endommagés par la pression du vent.**



Si vous cirez la surface du capot, assurez-vous que la cire ne pénètre pas dans les gicleurs de lave-glace **(D)**. Un colmatage ou un mauvais fonctionnement du lave-glace de pare-brise pourrait en résulter. Si de la cire pénètre dans le gicleur, retirez-la à

l'aide d'une aiguille ou d'une petite broche **(C)**.

Balai d'essuie-glace de lunette arrière

Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN si une vérification ou un remplacement est nécessaire.

FREINS

Si les freins ne fonctionnent pas correctement, faites-les vérifier. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Freins auto-réglables

Votre véhicule est muni de freins auto-réglables.

Les freins à disque avant et arrière se règlent automatiquement chaque fois que vous enfoncez la pédale de frein.

AVERTISSEMENT

Faites vérifier votre circuit de freinage si la pédale de frein ne revient pas à sa hauteur normale. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Indicateurs d'usure de plaquettes de frein

Les plaquettes de frein à disque de votre véhicule sont munies d'indicateurs d'usure sonores. Si une plaquette de frein doit être remplacée, l'indicateur d'usure émet un bruit de grattement ou un crissement aigu lorsque le véhicule roule. Le bruit se fait entendre, que la pédale de frein soit enfoncée ou non. Si les indicateurs d'usure des

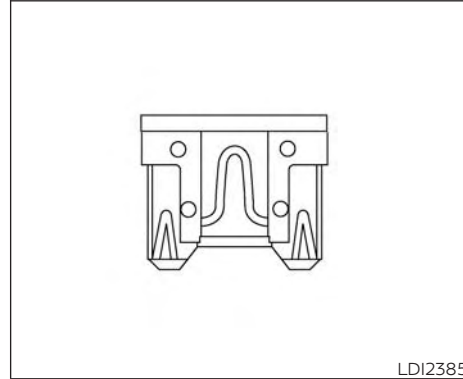
FUSIBLES

freins émettent un son, faites vérifier les freins de votre véhicule le plus tôt possible.

Des crissements, des sifflements ou d'autres bruits occasionnels provenant des freins peuvent se faire entendre dans certaines conditions de conduite ou climatiques. Il est normal d'entendre à l'occasion des bruits de frein au cours de freinages légers ou modérés et cette condition ne compromet en rien le fonctionnement ou le rendement du circuit de freinage de votre véhicule.

Une inspection adéquate des freins doit être effectuée aux intervalles prescrits.

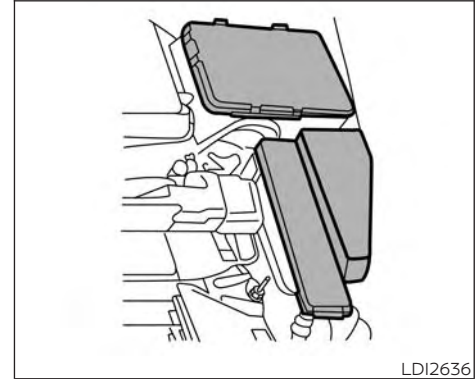
Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les intervalles d'inspection des freins, se reporter aux renseignements sur le programme d'entretien qui s'y rapportent dans le chapitre « Entretien et calendriers » du présent manuel.



Lorsqu'un des accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionne pas, vérifiez si le fusible correspondant est grillé.

Les fusibles sont utilisés dans l'habitacle et le compartiment moteur. Les fusibles de rechanges fournis se trouvent dans la boîte à fusibles de l'habitacle.

Lorsque vous installez un fusible, assurez-vous que le fusible est bien enfoncé dans la boîte à fusibles.



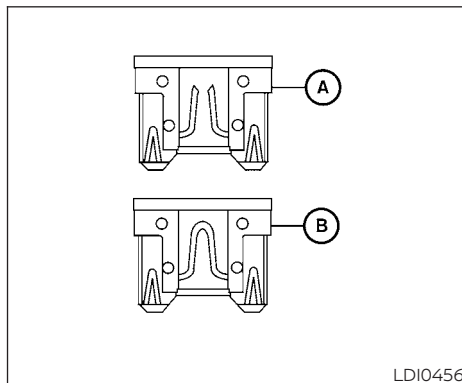
COMPARTIMENT MOTEUR

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais un fusible d'une intensité nominale supérieure ou inférieure à celle spécifiée sur le couvercle de la boîte à fusibles. Ceci pourrait endommager le circuit électrique ou les commandes électroniques ou encore causer un incendie.

Lorsqu'un des accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionne pas, vérifiez si le fusible correspondant est grillé.

1. Assurez-vous que le commutateur d'allumage et l'interrupteur des phares sont à la position OFF (hors fonction).
2. Ouvrez le capot.
3. Retirez le couvercle de la boîte à fusibles en poussant la languette, puis en le soulevant.
4. Au moyen de l'extracteur de fusible, retirez le fusible. L'extracteur de fusible est situé dans le centre du boîtier à fusibles dans l'habitacle.

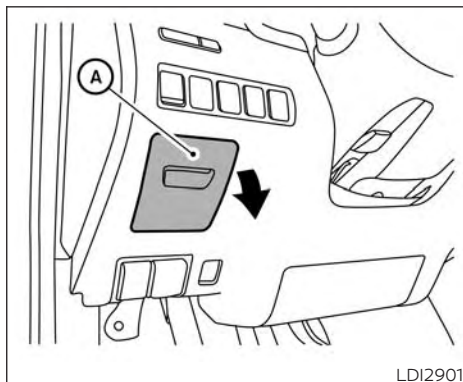


5. Si le fusible est grillé (A), remplacez-le par un fusible neuf (B).
6. Si un fusible neuf grille également, faites vérifier et réparer le circuit électrique. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Fils fusibles

Si un composant électrique ne fonctionne pas et que les fusibles sont en bon état, vérifiez les fils-fusibles dans les porte-fusibles. Si un des fils-fusibles a fondu, remplacez-le par un fil-fusible NISSAN d'origine.

Pour vérifier et remplacer les fils-fusibles, il est recommandé de visiter un concessionnaire NISSAN.



HABITACLE

⚠ AVERTISSEMENT

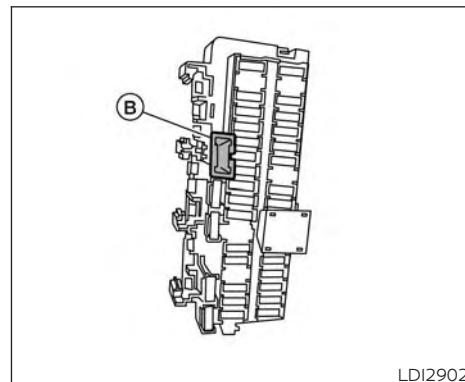
N'utilisez jamais un fusible d'une intensité nominale supérieure ou inférieure à celle spécifiée sur le couvercle de la boîte à fusibles. Ceci pourrait endommager le circuit électrique ou les commandes électroniques ou encore causer un incendie.

Lorsqu'un des accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionne pas, vérifiez si le fusible correspondant est grillé.

REMARQUE :

La boîte à fusibles est située dans le tableau de bord, du côté conducteur.

1. Assurez-vous que le commutateur d'allumage et l'interrupteur des phares sont à la position OFF (hors fonction).
2. Abaissez le couvercle de la boîte à fusibles **(A)** pour le retirer.
3. Localisez le fusible à remplacer.

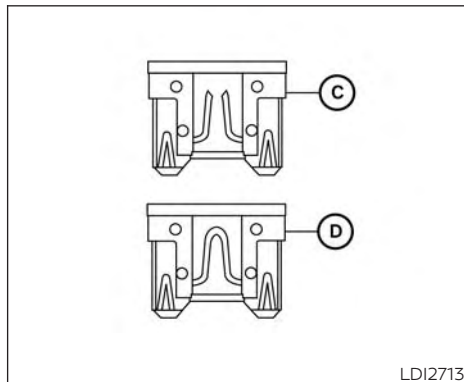


4. Au moyen de l'extracteur de fusible **(B)**, retirez le fusible.

REPLACEMENT DE LA PILE

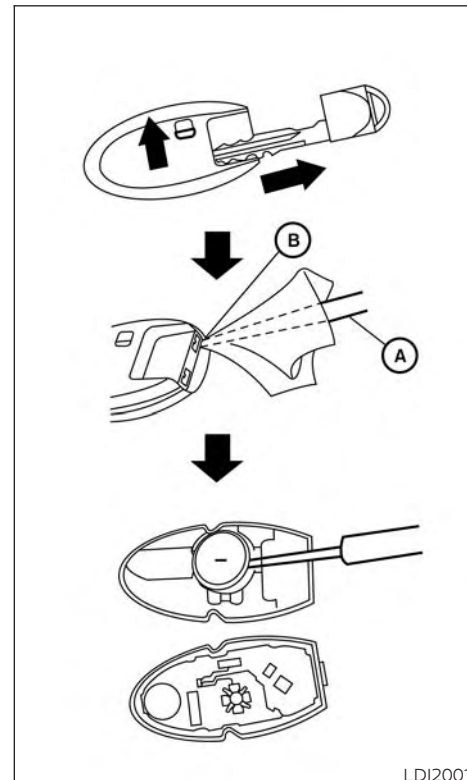
MISE EN GARDE

Prenez garde à ce que les enfants n'avalent pas la pile ou les pièces retirées.



5. Si le fusible est grillé (C), remplacez-le par un fusible équivalent en bon état (D).
6. Appuyez sur le couvercle de la boîte à fusibles pour le réinstaller.

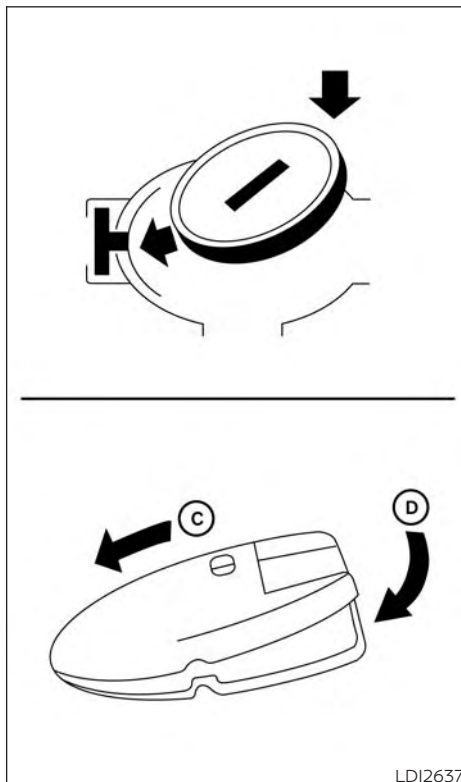
Si un fusible neuf grille également, faites vérifier et réparer le circuit électrique. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



CLÉ INTELLIGENTE NISSAN INTELLIGENT KEY^{MD}

Pour remplacer la pile de la clé intelligente, procédez comme suit :

1. Retirez la clé mécanique de la clé intelligente.
2. Insérez un petit tournevis à tête plate **(A)** dans la fente **(B)** du coin et tournez-le pour séparer la partie supérieure de la partie inférieure. Placez un chiffon sur le tournevis pour protéger le boîtier.



3. Remplacez la pile par une pile neuve.

Pile recommandée : CR2032 ou l'équivalent.

- Ne touchez pas aux circuits internes et aux bornes électriques pour ne pas l'endommager.
- Tenez la pile par les rebords. Ne tenez pas la pile par les points de contact, car la puissance de la pile diminuera grandement.
- Orientez l'extrémité + vers le bas de la partie inférieure.

4. Fermez fermement le couvercle tel qu'illustré avec **(C)** et **(D)**.

5. Enfoncez les boutons pour vérifier le fonctionnement.

Si vous avez besoin d'aide en vue du remplacement, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

LDI2637

ÉCLAIRAGE

Avertissement de la FCC :

Aux États-Unis :

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Remarque :

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Au Canada :

Ce dispositif est conforme aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence et (2) il doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

PHARES

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le remplacement d'ampoule du phare, veuillez vous référer aux instructions décrites dans cette section.

Remplacement d'une ampoule de phare à halogène (selon l'équipement)

Si le remplacement de l'ampoule est nécessaire, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

MISE EN GARDE

- Il n'est pas nécessaire de régler la convergence des phares après avoir remplacé l'ampoule. Lorsque le réglage de la convergence des phares est nécessaire, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

- Ne laissez pas un phare sans ampoule sur une période prolongée. La poussière, l'humidité, la fumée pourraient pénétrer dans le bloc optique et altérer le rendement du phare. Retirez l'ampoule du phare seulement lorsque vous êtes prêt à y poser une ampoule neuve.
- Ne touchez qu'à la base lorsque vous manipulez l'ampoule. Ne touchez jamais l'enveloppe de verre. En touchant le verre, vous pourriez compromettre de façon importante la durée de vie de l'ampoule ou le rendement du phare.
- L'ampoule à halogène contient un gaz halogène sous haute pression. L'ampoule risque de se briser si vous la laissez tomber par terre ou si vous rayez son enveloppe de verre.
- Utilisez les mêmes numéro et puissance que ceux indiqués sur le tableau.

De la buée pourrait se former provisoirement à l'intérieur des lentilles des feux extérieurs par temps de pluie ou après un passage au lave-auto. La buée est causée par l'écart de température qui se produit entre les faces intérieure et extérieure de la lentille. Cette condition est normale. Si vous constatez une accumulation d'eau à l'intérieur de la lentille, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN.

Remplacement d'une ampoule de phare à DEL (selon l'équipement)

Si le remplacement de l'ampoule du phare à DEL est nécessaire, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour ce service.

PHARES ANTIBROUILLARD (selon l'équipement)

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le remplacement d'ampoule du phare antibrouillard, veuillez vous référer aux instructions décrites dans cette section.

Remplacement d'une ampoule de phares antibrouillard à DEL

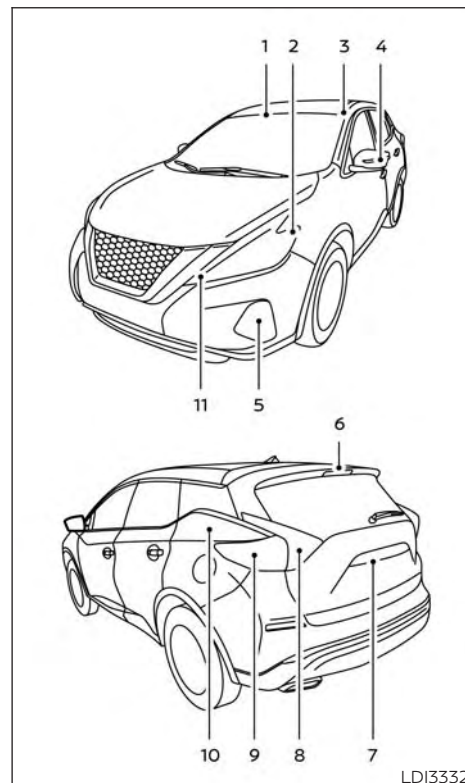
Si le remplacement de l'ampoule du phare antibrouillard à DEL est nécessaire, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR

Élément	Puissance (W)	Nº d'ampoule
Phare*		
Feu de route	—	—
Feu de croisement	—	—
Clignotant	—	—
Feu de position latéral	—	—
Feux de stationnement, feux de jour	—	—
Phares antibrouillard avant (selon l'équipement)*	—	—
Clignotant du rétroviseur de portière*	—	—
Lampe de lecture*	—	—
Lampe d'accueil*	—	—
Lampe individuelle*	—	—
Éclairage de miroir de courtoisie*	1,8	—
Éclairage de la boîte à gants*	1,4	—
Éclairage de l'espace de chargement*	5	—
Feu d'arrêt central*	—	—
Feux combinés arrière*		
Feu arrière, feu d'arrêt	—	—
Clignotant	—	—
Feu de position arrière	—	—
Ensemble de feux de recul (marche arrière)*		
Feux de recul	—	—
Feu arrière, feu d'arrêt	—	—
Éclairage de la plaque d'immatriculation*	5	W5W

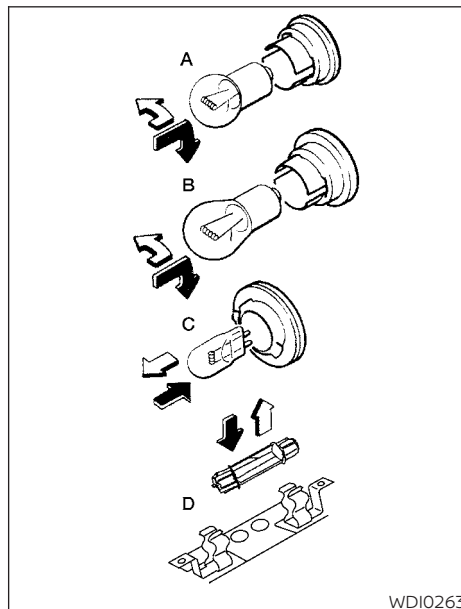
* Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour le remplacement.

Consultez toujours le service des pièces d'un concessionnaire NISSAN pour obtenir l'information la plus récente concernant les pièces de rechange.



LDI3332

1. Lampe de lecture
2. Phare
3. Lampe individuelle
4. Clignotant du rétroviseur de portière
5. Phares antibrouillard (selon l'équipement)
6. Feu d'arrêt central
7. Éclairage de la plaque d'immatriculation
8. Ensemble de feux de recul (marche arrière)
9. Feu combiné arrière
10. Éclairage de l'aire de chargement
11. Phares de jour



Indique le retrait de l'ampoule



Indique l'installation de l'ampoule

Procédures de remplacement

Tous les autres feux ou phares sont de type A, B, C ou D. Lorsque vous devez remplacer l'ampoule d'un de ces feux, retirez d'abord la lentille ou le couvercle.

ROUES ET PNEUS

En cas de crevaison, consultez le chapitre « En cas d'urgence » du présent manuel.

PRESSIION DES PNEUS

Système de surveillance de la pression des pneus

AVERTISSEMENT

Les ondes radioélectriques peuvent nuire au fonctionnement des appareils médicaux électriques. Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque doivent communiquer avec le fabricant de l'appareil médical électrique pour connaître les interférences possibles avant l'utilisation.

Ce véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus. Il surveille la pression de tous les pneus, à l'exception du pneu de la roue de secours. Lorsque le témoin d'avertissement de basse pression des pneus est allumé et l'avertissement « Pression de pneu. Ajouter air » s'affiche à l'écran multifonction, un ou plusieurs de vos pneus sont

insuffisamment gonflés. Si le véhicule en est muni, ce dispositif affiche également à l'écran la pression de chaque pneu (sauf pour la roue de secours) grâce aux données transmises par des capteurs montés sur chaque roue.

Le système de surveillance de la pression des pneus n'est actif que lorsque le véhicule roule à plus de 25 km/h (16 mi/h). De plus, ce dispositif peut ne pas détecter la chute soudaine de la pression d'un pneu (par exemple, un pneu crevé pendant la conduite).

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les sections « Témoin d'avertissement de basse pression des pneus » du chapitre « Commandes et instruments », « Système de surveillance de la pression des pneus » du chapitre « Démarrage et conduite » et « Pneu crevé » du chapitre « En cas d'urgence » de ce manuel.

Pression de gonflage des pneus

Vérifiez souvent la pression des pneus de votre véhicule (sans oublier le pneu de secours) et vérifiez-la toujours avant un long trajet. La pression de gonflage des pneus recommandée est indiquée sur l'étiquette FMVSS/NSVAC ou sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge sous « Pression de gonflage à froid ». L'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge est apposée sur le pied milieu du côté conducteur. Les pressions de gonflage des pneus doivent être vérifiées régulièrement, car :

- la plupart des pneus perdent naturellement un peu d'air avec le temps;
- les pneus peuvent perdre de l'air soudainement s'ils passent sur des nid-de-poule ou d'autres objets, ou si le véhicule heurte une bordure de trottoir pendant le stationnement.

Les pressions de gonflage des pneus doivent être vérifiées quand les pneus sont froids. Les pneus sont considérés comme FROIDS si votre véhicule est stationné depuis trois heures ou plus ou s'il a parcouru moins de 1,6 kilomètre (1 mille) à vitesse modérée.


Le « système de surveillance de la pression des pneus avec fonction d'alerte de gonflage facilité » fournit des signaux visuels et audibles à l'extérieur du véhicule pour le gonflage des pneus à la pression À FROID recommandée. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de surveillance de la pression des pneus avec fonction d'alerte de gonflage facilité » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Une pression inadéquate des pneus, incluant un sous-gonflage, peut réduire leur durée de vie et nuire à la tenue de route de votre véhicule.

AVERTISSEMENT

- **Des pneus mal gonflés peuvent éclater et causer un accident.**
- **Le poids nominal brut du véhicule (PNBV) est indiqué sur l'étiquette FMVSS/NSVAC. L'indice de charge du véhicule est indiqué sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge. Ne chargez pas votre véhicule au-delà de sa capacité. La surcharge de votre véhicule peut réduire la durée de vie des pneus, compromettre le fonctionnement sûr du véhicule par une défaillance prématurée des pneus ou par un comportement routier défavorable et provoquer des accidents graves. Une charge dépassant la capacité spécifiée peut également entraîner la défaillance d'autres composants du véhicule.**

- **Avant d'entreprendre un long trajet ou chaque fois que le véhicule est lourdement chargé, vérifiez la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour vous assurer qu'elle correspond à la pression préconisée.**
- **Pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du livret explicatif sur la garantie.**

	TIRE AND LOADING INFORMATION RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT				TIRE PNEU SIZE DIMENSIONS	COLD TIRE PRESSURE PRESSION DES PNEUS À FROID	SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS		
	SEATING CAPACITY NOMBRE DE PLACES	TOTAL TOTAL	X	FRONT AVANT				XXX/XXXX, XXXX	XXXkPa, XXPSI
	REAR ARRIERE	X	FRONT AVANT	XXX/XXXX, XXXX				XXXkPa, XXPSI	
	SPARE DE SECOURS	XXX/XXXX, XXXX	XXXkPa, XXPSI						
The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg of XXXX lbs. Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXXX lb.									

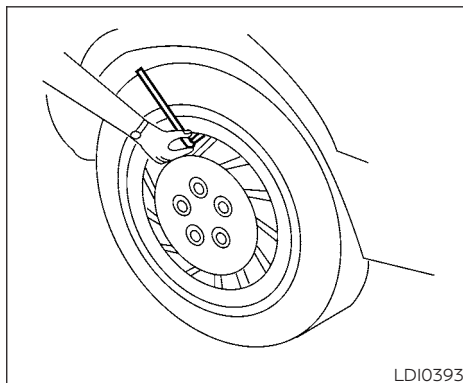
Étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge

- ① Nombre de places : nombre maximal d'occupants qui peuvent prendre place dans le véhicule.
- ② Taille des pneus : consultez la section « Marquage des pneus » dans le présent chapitre.

- ③ Pression des pneus à froid : gonflez les pneus à cette pression lorsqu'ils sont froids. Les pneus sont considérés comme FROIDS si votre véhicule est stationné depuis trois heures ou plus ou s'il a parcouru moins de 1,6 kilomètre (1 mille) à vitesse modérée. Le gonflage à froid recommandé des pneus est établi par le fabricant de façon à fournir le meilleur équilibre sur les plans de l'usure des pneus, de la maî-

trise du véhicule, de la qualité de conduite, du bruit de roulement, etc. selon le PNBV.

- ④ Taille des pneus d'origine : les dimensions des pneus installés à l'origine sur le véhicule, à l'usine.
- ⑤ Dimensions de la roue de secours.
- ⑥ Limite de charge du véhicule : consultez la section « Information relative au chargement du véhicule » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.



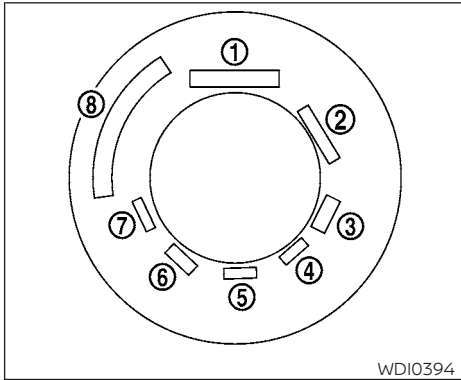
Vérification de la pression des pneus

1. Retirez le capuchon de la tige de soupape du pneu.
2. Appuyez le manomètre directement sur la tige de soupape. N'appuyez pas trop fort et ne poussez pas le corps de valve vers le côté, sinon de l'air s'échappera. Si vous entendez un sifflement d'air qui s'échappe lorsque vous vérifiez la pression,

replacez le manomètre de façon à éliminer la fuite.

3. Retirez le manomètre.
4. Lisez la pression du pneu sur la tige du manomètre et comparez-la à la spécification indiquée sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge.
5. Gonflez le pneu s'il y a lieu. Si le pneu est trop gonflé, appuyez brièvement sur le pointeau du corps de valve à l'aide de l'extrémité de la tige du manomètre pour relâcher la pression. Vérifiez de nouveau la pression et ajoutez ou relâchez de l'air au besoin.
6. Installez le capuchon de la tige de soupape.
7. Vérifiez la pression de tous les autres pneus, incluant celle de la roue de secours.

Taille	Pression de gonflage à froid
Pneus avant et arrière d'origine : 235/65R18	33 lb/po ² , 230 kPa
Pneus avant et arrière d'origine : 235/55R20	35 lb/po ² , 240 kPa
Roue de secours : T165/90D18	60 lb/po ² , 420 kPa

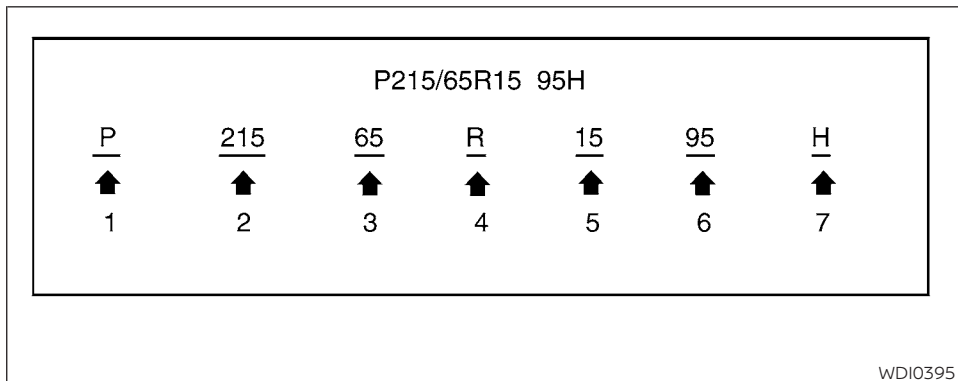


Exemple

MARQUAGE DES PNEUS

La loi fédérale aux États-Unis exige que les fabricants de pneus affichent des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques principales du pneu et fournissent également le numéro d'identification du pneu (TIN) pour l'homologation des normes de sécurité. Le numéro

d'identification du pneu peut être utilisé pour identifier le pneu en cas de rappel.



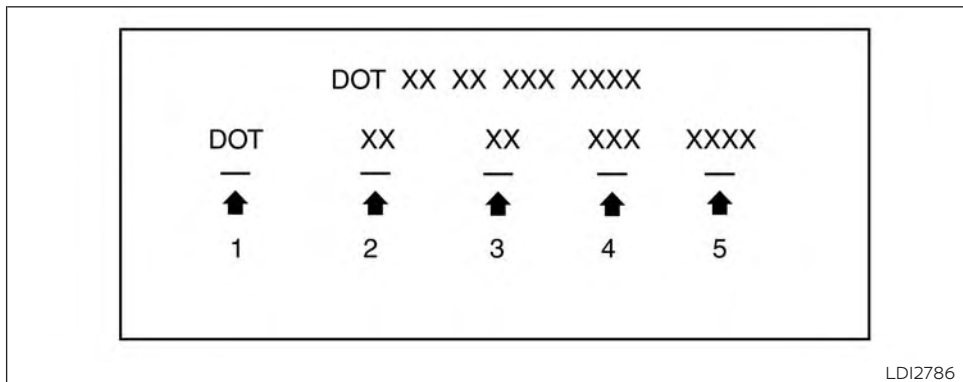
Exemple

① Dimensions du pneu (exemple : P215/65R15 95H)

1. P : le « P » indique que le pneu est conçu pour les véhicules de tourisme (ces renseignements ne figurent pas sur tous les pneus).
2. Numéro à trois chiffres (215) : ce numéro indique la largeur en millimètres du pneu à partir du bord des flancs.

3. Numéro à deux chiffres (65) : ce numéro, connu sous le nom de rapport d'aspect, indique le rapport entre la hauteur et la largeur du pneu.
4. R : le « R » identifie un pneu radial.
5. Numéro à deux chiffres (15) : ce numéro est le diamètre de la roue ou de la jante en pouces.

6. Numéro à deux ou à trois chiffres (95) : ce numéro représente l'indice de charge du pneu. Ceci est une indication du poids que chaque pneu peut supporter. Cette information peut ne pas être présente sur tous les pneus, car elle n'est pas requise par la loi.
7. H : vitesse nominale du pneu. Vous ne devriez pas conduire le véhicule à une vitesse supérieure à la cote de vitesse du pneu.



Exemple

② Numéro d'identification du pneu (TIN) pour un pneu neuf (exemple : DOT XX XX XXX XXXX)

3. Code à deux chiffres : taille du pneu.
4. Code à trois chiffres : code du type de pneu (en option).
5. Quatre chiffres représentant la semaine et l'année de fabrication du pneu. Par exemple, les chiffres 3103 représentent la 31^e semaine de l'année 2003. Si vous ne voyez pas ces chiffres, recherchez-les sur l'autre flanc du pneu.

1. DOT : abréviation de « Department Of Transportation » (ministère du Transport des États-Unis). Le symbole peut être placé au-dessus, au-dessous ou à la gauche ou à la droite du numéro d'identification du pneu.

2. Code à deux chiffres : identification du fabricant.

③ Composition et matériau de la carcasse du pneu

Le nombre de plis ou de couches de tissu enduit de caoutchouc dans le pneu. Les fabricants de pneus doivent aussi indiquer les matériaux du pneu, notamment l'acier, le nylon, le polyester, etc.

④ Pression de gonflage maximale admissible

Ce chiffre indique la pression d'air maximale pouvant être appliquée au pneu. Ne dépassez jamais la pression de gonflage maximale permise.

⑤ Charge nominale maximale

Ce chiffre indique la charge maximale en kilogrammes et en livres pouvant être transportée par le pneu. Lorsque vous remplacez les pneus du véhicule, utilisez toujours un pneu ayant la même charge nominale maximale que les pneus installés à l'usine.

⑥ Termes « tubeless » (sans chambre à air) et « tube type » (avec chambre à air)

Indique si le pneu exige une chambre à air (« tube type ») ou non (« tubeless »).

⑦ Terme « radial »

Le terme « radial » est présent si la structure du pneu est radiale.

⑧ Nom du fabricant ou de la marque

Le nom de fabricant ou la marque est indiqué(e).

Autre terminologie concernant les pneus

En plus des nombreux termes définis dans le présent chapitre, le « flanc extérieur prévu » est (1) le flanc blanc, celui qui porte un lettrage blanc ou qui indique le fabricant, la marque ou le nom du modèle moulé en relief par rapport à la même indication sur l'autre flanc du pneu, ou (2) le flanc extérieur d'un pneu asymétrique

dont un côté en particulier doit toujours faire face vers l'extérieur lorsque monté sur un véhicule.

TYPES DE PNEUS

AVERTISSEMENT

- **Lorsque vous remplacez ou changez les pneus de votre véhicule, assurez-vous que les quatre pneus sont du même type (par exemple, pneus d'été, pneus toutes saisons ou pneus d'hiver) et de la même construction. Un concessionnaire NISSAN pourra donner des renseignements relatifs au type, à la taille, à la cote de vitesse et à la disponibilité des différents pneus.**
- **Les pneus de rechange peuvent avoir une cote de vitesse inférieure à celui des pneus installés en usine et, par conséquent, ne pas pouvoir s'adapter à la vitesse maximale de votre véhicule. Ne dépassez jamais la vitesse de la cote de vitesse maximale d'un pneu.**

- **L'utilisation de pneus de remplacement autres que ceux recommandés par NISSAN peut nuire au fonctionnement du système d'avertissement de basse pression des pneus.**
- **Utilisez toujours des pneus des mêmes type, taille, marque, construction et dessin de bande de roulement sur les quatre roues. Le non-respect de cette directive peut entraîner une différence de circonférence entre les pneus aux essieux avant et arrière, ce qui peut causer une anomalie du système de contrôle dynamique du véhicule entraînant des blessures graves, voire mortelles, une usure excessive des pneus et endommager la transmission, la boîte de transfert et les engrenages pour différentiel.**
- **Pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du livret explicatif sur la garantie.**

Modèles à transmission intégrale

MISE EN GARDE

- **Utilisez SEULEMENT les roues de secours spécifiées pour le modèle à transmission intégrale.**

Si une usure excessive des pneus est décelée, il est recommandé de remplacer les pneus des quatre roues par des pneus des mêmes taille, marque et construction, et ayant le même dessin de bande de roulement. La pression des pneus et le réglage de la géométrie des roues doivent être également vérifiés et corrigés, le cas échéant. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Pneus toutes saisons

Certains modèles de véhicules NISSAN sont munis de pneus toutes saisons. Ces pneus offrent un bon rendement tout au long de l'année, même sur une chaussée enneigée ou glacée. Les mots ALL SEASON (toutes saisons) ou les lettres « MS » que l'on trouve sur le flanc des pneus identifient ce type de pneu. Les pneus d'hiver offrent une meilleure adhérence dans la neige que les pneus toutes saisons et ils peuvent être mieux adaptés au climat de certaines régions.

8-38 **Faites-le vous-même**

Pneus d'été

Certains modèles de véhicules NISSAN sont munis de pneus d'été. Ceux-ci offrent un rendement supérieur sur chaussée sèche. La neige et la glace nuisent considérablement au rendement des pneus d'été. L'indice d'adhérence identifié par les lettres « MS » n'apparaît pas sur le flanc des pneus d'été.

Si vous possédez un véhicule à quatre roues motrices, NISSAN vous recommande d'utiliser des pneus d'HIVER ou des pneus identifiés ALL SEASON (toutes saisons) si vous devez conduire sur une chaussée enneigée ou glacée.

Pneus d'hiver

Si vous installez des pneus d'hiver sur votre véhicule, assurez-vous que leur dimension et la charge maximale qu'ils peuvent porter sont les mêmes que celles des pneus d'origine. Sinon, les caractéristiques de sécurité et la tenue de route de votre véhicule pourraient être compromises.

Les pneus d'hiver ont généralement une cote de vitesse inférieure à celle des pneus installés en usine et ils risquent de ne pas s'adapter à la vitesse maximale que peut

atteindre votre véhicule. Ne dépassez jamais la vitesse de la cote de vitesse maximale d'un pneu.

Si vous installez des pneus d'hiver sur votre véhicule, la dimension, la marque, la construction et la sculpture de la bande de roulement doivent être identiques sur les quatre pneus.

Des pneus cloutés peuvent être utilisés pour bénéficier d'une adhérence accrue sur chaussée glacée. Toutefois, l'utilisation de tels pneus est prohibée dans certains États américains de même que dans certaines provinces du Canada. Consultez les règlements en vigueur dans votre localité, dans l'État ou la province où vous résidez avant d'installer ce type de pneu sur votre véhicule. Sur chaussée sèche ou mouillée, les capacités de patinage et d'adhérence d'un pneu d'hiver à clous peuvent être inférieures à celles d'un pneu d'hiver sans clous.

CHAÎNES ANTIDÉRAPANTES

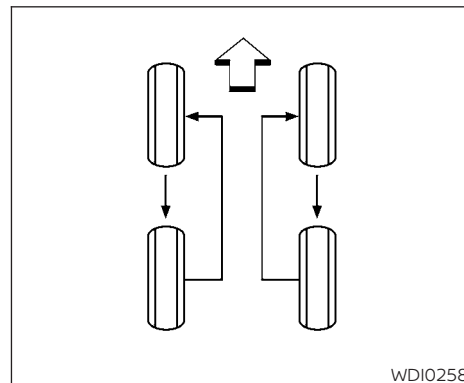
MISE EN GARDE

N'installez pas de chaînes ou de câbles antidérapants sur des pneus 235/55R20. L'installation de chaînes ou de câbles antidérapants sur des pneus 235/55R20 causera des dommages au véhicule. Si vous prévoyez installer des chaînes ou des câbles antidérapants, vous devriez installer des pneus 235/65R18.

L'utilisation de chaînes antidérapantes peut être prohibée dans certaines localités. Consultez les règlements en vigueur dans votre localité avant d'installer des chaînes antidérapantes sur les pneus de votre véhicule. Si vous installez des chaînes antidérapantes, assurez-vous qu'elles sont de la bonne dimension pour les pneus de votre véhicule et suivez les instructions d'installation fournies par le fabricant des chaînes. **N'utilisez que des chaînes SAE de catégorie « S ».** Les chaînes de catégorie « S » sont destinées aux véhicules dont l'espace des passages de roue est limité. Les véhicules sur lesquels les chaînes de type « S » peuvent être installées répondent au débattement minimal requis (entre le pneu et l'élément de suspension ou de caisse du

véhicule le plus proche) pour permettre l'installation d'un dispositif antidérapant pour l'hiver (chaînes antidérapantes ou câbles). Le débattement minimal requis est déterminé en fonction des pneus d'origine posés à l'usine. L'utilisation de chaînes d'une autre catégorie peut endommager votre véhicule. Lorsque recommandé par le fabricant, utilisez des tendeurs de chaînes pour vous assurer que les chaînes tiennent bien en place. Les maillons inutilisés de la chaîne antidérapante doivent être solidement fixés ou retirés afin d'éviter qu'ils ne heurtent les ailes ou le soubassement et ne les endommagent. Si possible, évitez de charger votre véhicule à sa capacité maximale lorsque vous utilisez des chaînes antidérapantes et conduisez plus lentement. Sinon, les chaînes peuvent endommager votre véhicule et compromettre sa tenue de route et son rendement.

Les chaînes antidérapantes ne doivent pas être utilisées sur une chaussée sèche. Les contraintes excessives engendrées par la conduite d'un véhicule dans de telles conditions peuvent causer des dommages aux divers mécanismes du véhicule.



REPLACEMENT DES ROUES ET DES PNEUS

Permutation des pneus

NISSAN recommande de permuter les pneus tous les 8 000 km (5 000 mi).

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les procédures de remplacement des pneus, consultez la section « Pneu crevé » du chapitre « En cas d'urgence » de ce manuel.

Au moyen d'une clé dynamométrique, serrez les écrous de roue au couple spécifié dès que possible.

Couple de serrage des écrous de roues :

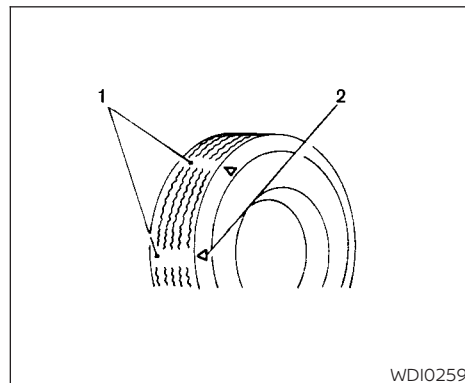
113 N·m (83 lb·pi)

Les écrous de roue doivent toujours être serrés au couple précisé. Il est recommandé de serrer les écrous de roue au couple spécifié à chaque permutation des pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

- Après avoir procédé à la permutation des pneus, vérifiez et réglez la pression des pneus.
- Resserrez les écrous des roues du véhicule après avoir parcouru une distance de 1 000 km (600 mi), ou après un pneu crevé, etc.
- La roue de secours ne fait pas partie des pneus à permuter.

- Pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du livret explicatif sur la garantie.



Usure et endommagement des pneus

1. Indicateur d'usure
2. Repère

AVERTISSEMENT

- Les pneus de votre véhicule doivent être vérifiés périodiquement pour y déceler la présence d'usure, de fissures, de gonflement ou d'objets coincés entre les sculptures. En présence d'une usure importante, de fissures, de gonflement ou de coupures profondes, le ou les pneus doivent être remplacés.
- Les pneus d'origine sont munis d'indicateurs d'usure de la bande de roulement incorporés. Lorsque ces indicateurs deviennent visibles, les pneus doivent être remplacés.
- Les pneus se détériorent au fil du temps. Faites vérifier les pneus, y compris la roue de secours, de plus de six ans par un technicien qualifié car certains dommages peuvent ne pas être évidents. Remplacez les pneus au besoin pour prévenir les défaillances du pneu et les blessures qui peuvent en découler.

- Une réparation incorrecte de la roue de secours peut entraîner des blessures graves. Si la roue de secours doit être réparée, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour que cet entretien soit effectué.
- Pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du livret explicatif sur la garantie.

Remplacement des roues et des pneus

Lorsque vous remplacez un pneu, utilisez un pneu dont la dimension, la sculpture de bande de roulement, la cote de vitesse et la capacité de charge sont similaires à ceux du pneu d'origine. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Roues et pneus » dans le chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

AVERTISSEMENT

- L'utilisation de pneus autres que ceux qui sont recommandés ou l'utilisation mixte de pneus de marque ou de construction (diagonale, ceinturée, radiale) diverses, ou dont les sculptures de bandes de roulement différent, peut nuire à la conduite, au freinage, au système de contrôle dynamique du véhicule, à la garde au sol, au jeu entre la carrosserie et les pneus, au jeu des chaînes antidérapantes, à l'étalonnage de l'indicateur de vitesse, à la convergence des phares ainsi qu'à la hauteur du pare-chocs. Certains de ces effets peuvent causer des accidents et entraîner des blessures graves.
- Pour les modèles à deux roues motrices, si votre véhicule possède à l'origine 4 pneus de même taille et que vous remplacez seulement 2 des 4 pneus, posez les pneus neufs sur l'essieu arrière. Le fait de placer les pneus neufs sur l'essieu avant peut causer la perte de la maîtrise du véhicule dans certaines conditions de conduite et entraîner un accident et de graves blessures.

- Si les roues doivent être changées pour quelque raison que ce soit, remplacez-les toujours par des roues au déport identique. Des roues au déport différent peuvent entraîner une usure prématurée des pneus, compromettre les caractéristiques du comportement routier, nuire au fonctionnement du système de contrôle dynamique du véhicule ou entraver le fonctionnement des disques et des tambours de frein. Cette interférence peut réduire l'efficacité du freinage ou entraîner une usure prématurée des plaquettes et segments de frein. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Roues et pneus » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel pour connaître les dimensions de déport des roues.

- Lors du remplacement d'une roue qui n'est pas équipée d'un système de surveillance de la pression des pneus, comme la roue de secours, le système de surveillance de la pression des pneus ne sera plus fonctionnel et le témoin d'avertissement de basse pression des pneus clignotera pendant environ une minute. Le témoin demeure allumé après une minute. Faites remplacer vos pneus ou réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.
- L'utilisation de pneus de remplacement autres que ceux précisés par NISSAN peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.
- Vous pouvez endommager le capteur du système de surveillance de la pression des pneus si vous ne le manipulez pas correctement. Soyez prudent lorsque vous manipulez le capteur du système de surveillance de la pression des pneus.

- Lorsque vous remplacez le capteur du système de surveillance de la pression des pneus, l'ID d'enregistrement peut être nécessaire. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour l'enregistrement du code d'identification.
- N'utilisez pas un capuchon de tige de soupape qui n'est pas recommandé par NISSAN. Le capuchon de corps de valve peut s'obstruer.
- Assurez-vous que les capuchons corps de valve sont correctement installés. Sinon, la soupape peut être obstruée par de la saleté, ce qui provoque une anomalie ou une baisse de pression.
- N'installez pas de roues ou de pneus endommagés ou déformés sur votre véhicule, même s'ils ont été réparés. Ceux-ci peuvent présenter des dommages structurels et entraîner une défaillance soudaine.
- L'utilisation de pneus rechapés est déconseillée.

• **Pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du livret explicatif sur la garantie.**

Équilibrage des roues

Des roues mal équilibrées peuvent nuire à la tenue de route du véhicule et réduire la durée de vie des pneus. Même si le véhicule est utilisé régulièrement, les roues peuvent devenir déséquilibrées. C'est pourquoi les roues doivent être équilibrées tel que recommandé.

Les roues doivent être retirées du véhicule pour effectuer l'équilibrage. Sinon, le véhicule pourrait subir des dommages mécaniques.

• **Pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du livret explicatif sur la garantie.**

Soin des roues

- Pour que les roues conservent un bel aspect, lavez-les lorsque vous lavez votre véhicule.
- Nettoyez la face intérieure des roues lorsqu'elles sont retirées ou lorsque vous nettoyez le soubassement du véhicule.
- Ne lavez pas les roues avec des nettoyants abrasifs.
- Inspectez régulièrement les jantes des roues à la recherche de bosses ou de traces de corrosion. De telles conditions pourraient entraîner une perte de pression ou une mauvaise étanchéité au niveau des talons de pneu.

- Si vous conduisez dans des régions où du sel est répandu sur les routes durant l'hiver, NISSAN vous recommande de cirer les roues de votre véhicule.

Roue de secours (À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT)

Lors du remplacement d'une roue qui n'est pas équipée d'un système de surveillance de la pression des pneus, comme la roue de secours, le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas.

Les précautions suivantes doivent être prises lorsque la roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT est utilisée. Sinon, votre véhicule pourrait être endommagé ou subir un accident.

AVERTISSEMENT

- La roue de secours ne doit être utilisée qu'en cas d'urgence. Elle doit être remplacée dès que possible par une roue de série pour éviter des dommages à la roue ou au différentiel.
- Conduisez prudemment lorsqu'une roue de secours à USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT est installée sur votre véhicule. Évitez les virages serrés et les freinages brusques.
- Vérifiez régulièrement la pression de gonflage du pneu de la roue de secours. Assurez-vous que la pression du pneu de la roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT est toujours de 420 kPa, 4,2 bars (60 lb/po²).
- Ne conduisez pas à une vitesse supérieure à 80 km/h (50 mi/h) lorsqu'une roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT est installée sur votre véhicule.

- Lorsque vous conduisez sur des routes enneigées ou glacées, la roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT doit être installée à l'arrière et les roues avant doivent être des roues d'origine (roues motrices).
- La bande de roulement du pneu de la roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT s'use plus rapidement que celle d'un pneu de série. Remplacez la roue de secours dès que les indicateurs d'usure de la bande de roulement apparaissent.
- N'installez pas votre roue de secours sur d'autres véhicules.
- N'installez pas plus d'une roue de secours sur le véhicule.
- Ne tractez pas de remorque si une roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT est installée sur votre véhicule.

MISE EN GARDE

- N'installez pas de chaînes antidérapantes sur une roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT. Les chaînes antidérapantes ne sont pas compatibles avec ce type de roue et elles pourraient endommager votre véhicule.
- Étant donné que la roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT est plus petite que la roue d'origine, la garde au sol s'en trouve réduite. Pour éviter d'endommager le véhicule, ne passez pas sur des obstacles. De plus, n'allez pas dans un lave-auto automatique avec votre véhicule, car celui-ci risque de rester coincé.

9 Entretien et calendriers

Exigences d'entretien.....	9-2	Programmes d'entretien	9-9
Entretien général.....	9-2	Éléments d'entretien supplémentaires	
Entretien périodique.....	9-2	en cas de conditions de	
Où aller lorsque des réparations sont		fonctionnement difficiles	9-9
nécessaires	9-2	Entretien standard	9-10
Entretien général.....	9-3	Entretien du dispositif antipollution.....	9-10
Explication des points d'intervention		Entretien du châssis et de la	
relatifs à l'entretien général.....	9-3	carrosserie	9-13
Composants faisant partie de l'entretien		Entretien dans des conditions de	
périodique	9-6	fonctionnement difficiles	9-16
Entretien du dispositif antipollution.....	9-7	Conditions de conduite extrêmes	9-16
Entretien du châssis et de la		Carnet d'entretien	9-17
carrosserie :	9-8		

EXIGENCES D'ENTRETIEN

Certaines vérifications quotidiennes et régulières sont nécessaires pour maintenir votre véhicule en bon état mécanique et assurer un rendement optimal du dispositif antipollution et du moteur.

Vous avez la responsabilité, à titre de propriétaire du véhicule, de vous assurer que l'entretien général et l'entretien périodique de votre véhicule sont effectués.

En tant que propriétaire, vous êtes la seule personne en mesure de vous assurer qu'un entretien approprié de votre véhicule est effectué. Vous jouez donc un rôle crucial dans le processus d'entretien.

ENTRETIEN GÉNÉRAL

L'entretien général comprend les points d'intervention relatifs à l'utilisation courante. Ils sont essentiels au bon fonctionnement du véhicule. Vous devez effectuer ces procédures d'entretien régulièrement, tel que prescrit.

Des connaissances sommaires en mécanique et l'utilisation de quelques outils de mécanique automobile suffisent pour effectuer les vérifications d'entretien général.

Vous pouvez effectuer ces vérifications ou inspections vous-même; elles peuvent également être faites par un technicien qualifié ou si vous le voulez, par un concessionnaire NISSAN.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Les éléments d'entretien énumérés dans le présent chapitre doivent être entretenus à des intervalles réguliers. Toutefois si vous conduisez votre véhicule dans des conditions extrêmes, un entretien supplémentaire ou plus fréquent est requis.

OÙ ALLER LORSQUE DES RÉPARATIONS SONT NÉCESSAIRES

Si votre véhicule requiert un entretien ou s'il fonctionne mal, faites vérifier et réparer les systèmes concernés. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Les techniciens NISSAN sont des spécialistes qui reçoivent une formation solide. Ils bénéficient en outre d'une formation continue au moyen de bulletins techniques, de conseils et de programmes de perfectionnement. Ils sont pleinement formés pour procéder à des interventions sur les véhicules NISSAN **avant** de commencer les travaux.

Vous pouvez faire appel au personnel du service après vente des concessionnaires NISSAN en toute confiance. Ils travailleront de façon à respecter les exigences d'entretien de votre véhicule.

ENTRETIEN GÉNÉRAL

Tel que prescrit dans le présent chapitre, un entretien général de votre véhicule doit être effectué régulièrement dans le cadre d'une utilisation courante. Si vous décelez des odeurs, des vibrations ou des bruits inhabituels, recherchez la source du problème ou faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais. En outre, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN si vous croyez qu'une réparation est nécessaire.

Lorsque vous devez effectuer des vérifications ou des interventions sur votre véhicule, observez attentivement les instructions de la section « Précautions d'entretien » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

EXPLICATION DES POINTS D'INTERVENTION RELATIFS À L'ENTRETIEN GÉNÉRAL

Des détails supplémentaires sur les points d'intervention marqués d'un astérisque sont fournis dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

À l'extérieur du véhicule

Les points d'entretien énumérés ici doivent être vérifiés de temps à autre, à moins d'indication contraire.

Portières et capot du moteur : assurez-vous qu'ils fonctionnent bien. Assurez-vous également que toutes les serrures se verrouillent correctement. Lubrifiez les charnières, les loquets, les goupilles de verrouillage, les rouleaux et les biellettes au besoin. Assurez-vous que le loquet secondaire maintient le capot fermé lorsque le loquet principal est délogé.

Vérifiez fréquemment la lubrification de ces éléments si vous conduisez sur des routes sur lesquelles du sel et d'autres matières corrosives ont été répandus.

Phares* : nettoyez les phares régulièrement. Assurez-vous que les phares, feux d'arrêt, feux arrière, clignotants et autres feux fonctionnent correctement et qu'ils sont fixés solidement. Vérifiez également le réglage des phares.

Écrous de roue* : assurez-vous que tous les écrous sont en place et qu'ils sont bien serrés au moment de la vérification des pneus. Serrez-les au besoin.

Permutation des pneus* : une permutation des pneus doit être effectuée tous les 8 000 km (5 000 mi).

Pneus* : vérifiez souvent la pression des pneus de votre véhicule au moyen d'un manomètre et vérifiez-la toujours avant un long trajet. Au besoin, réglez la pression des pneus, y compris celle de la roue de secours, au niveau spécifié. Vérifiez les pneus avec soin pour y déceler toute trace de dommages, de coupures ou d'usure excessive.

Composants des émetteurs du système de surveillance de la pression des pneus : remplacez la bague d'étanchéité, l'obus de valve et le capuchon des émetteurs du système de surveillance de la pression des pneus lorsque vous remplacez les pneus en raison de l'usure ou de l'âge des pneus.

Réglage de la géométrie et équilibrage des roues : si vous avez l'impression que votre véhicule tire d'un côté lorsque vous conduisez sur une route droite et sans relief, ou si vous notez une usure inégale ou excessive des pneus de votre véhicule, un réglage de la géométrie des roues peut se révéler nécessaire. Si vous sentez des vibrations au niveau du volant ou du siège de votre véhicule lorsque vous conduisez à

vitesse normale sur l'autoroute, un équilibrage des roues peut se révéler nécessaire.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du livret explicatif sur la garantie.

Pare-brise : nettoyez le pare-brise régulièrement. Vérifiez au moins tous les six mois s'il y a des fissures ou d'autres dommages. Si le pare-brise est endommagé, faites-le réparer dans un atelier de réparation qualifié.

Balais d'essuie-glace* : si vous constatez que les balais d'essuie-glace ne fonctionnent pas correctement, vérifiez s'ils sont fissurés ou usés.

À l'intérieur du véhicule

Les points d'intervention énumérés ci-après doivent faire l'objet de vérifications régulières, par exemple, au moment des opérations d'entretien périodique, du nettoyage du véhicule, etc.

Pédale d'accélérateur : assurez-vous que la pédale d'accélérateur s'enfonce en dou-

ceur, librement et sans effort. Gardez la carpepte loin de la pédale.

Pédale de frein : vérifiez le fonctionnement régulier de la pédale de frein. Si la pédale de frein s'abaisse soudainement plus loin que la normale, si la pédale semble spongieuse ou si la distance de freinage semble plus longue, faites vérifier votre véhicule immédiatement. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. Gardez la carpepte loin de la pédale.

Freins : assurez-vous que le véhicule ne dérive pas lorsque vous serrez les freins.

Mécanisme de la position P (stationnement) de la transmission à variation continue : dans une pente assez prononcée, assurez-vous que le véhicule reste immobilisé, sans serrer les freins, lorsque le levier sélecteur est à la position P (stationnement).

Frein de stationnement : vérifiez régulièrement le fonctionnement du frein de stationnement. Le véhicule devrait demeurer immobile sur une pente assez abrupte lorsque seul le frein de stationnement est serré. Si le frein de stationnement doit être

réglé. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Sièges : vérifiez les commandes de position des sièges, comme les dispositifs de réglage des sièges et d'inclinaison des dossiers, etc., pour vous assurer qu'ils fonctionnent bien et qu'ils se verrouillent correctement dans toutes les positions. Assurez-vous que les appuie-tête se déplacent librement vers le haut et vers le bas et que les verrous (selon l'équipement) se bloquent solidement dans toutes les positions de verrouillage.

Ceintures de sécurité : assurez-vous que toutes les pièces des ceintures de sécurité (par exemple, les boucles, les ancrages, les dispositifs de réglage et les enrouleurs) fonctionnent correctement et librement et qu'elles sont bien installées. Vérifiez les sangles des ceintures de sécurité pour vous assurer qu'elles ne sont pas coupées, effilochées, usées ou endommagées.

Volant : prenez note de tout changement dans le fonctionnement du système de direction assistée, par exemple, une course libre excessive du volant, une direction dure ou des bruits inusités.

Témoins et carillons : assurez-vous que tous les témoins et les carillons fonctionnent correctement.

Dégivreur de pare-brise : assurez-vous que l'air circule librement par les bouches de dégivrage et que le débit d'air est adéquat lorsque le chauffage ou le climatiseur est en fonction.

Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise* : assurez-vous que les essuie-glaces et le lave-glace fonctionnent bien et que les essuie-glaces ne laissent pas de traces sur le pare-brise.

Sous le capot et sous le véhicule

Les points d'entretien énumérés ci-après doivent être vérifiés régulièrement (p. ex., chaque fois que vous vérifiez l'huile à moteur ou que vous faites le plein de carburant).

Batterie* (pour les batteries sans entretien) : ce véhicule est équipé d'une batterie sans entretien scellée. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN à des fins d'entretien.

REMARQUE :

Évitez le plus possible les situations qui risquent de provoquer la décharge potentielle de la batterie et les conditions de non-démarrage telles que :

1. **L'installation ou l'utilisation prolongée d'accessoires électroniques qui déchargent la batterie lorsque le moteur est arrêté (chargeurs de téléphone, GPS, lecteurs de DVD, etc.).**
2. **Le véhicule n'est pas utilisé régulièrement ou il est utilisé lors de courtes distances seulement.**

Dans ces cas, la batterie doit possible-ment être rechargée afin de préserver sa durée de vie utile.

Niveau de liquide de frein* : assurez que le niveau de liquide de refroidissement est compris entre les repères MAX (maximum) et MIN (minimum) du réservoir.

Niveau de liquide de refroidissement* : attendez que le moteur soit froid pour vérifier le niveau de liquide de refroidissement.

Courroie d'entraînement du moteur* : assurez-vous que les courroies d'entraînement du moteur ne sont pas éraillées, usées, fendillées ou huileuses.

Niveau d'huile moteur* : vérifiez le niveau d'huile moteur lorsque votre véhicule est immobilisé sur une surface plane et que le moteur est à l'arrêt. Attendez que l'huile se dépose dans le carter d'huile (plus de 15 minutes).

Système d'échappement : assurez-vous que les supports du système d'échappement ne sont pas desserrés et que le système n'est pas fissuré ou perforé. S'il y a un son inhabituel ou une odeur de gaz en provenance du système d'échappement, faites vérifier le système immédiatement. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Gaz d'échappement (monoxyde de carbone) » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Fuites de liquide : immobilisez votre véhicule et, après un certain temps, vérifiez la présence de fuites de carburant, d'huile, d'eau ou d'autres liquides. Il est normal que de l'eau s'égoutte du climatiseur après son utilisation. Si vous décelez des fuites ou des vapeurs de carburant, recherchez la source du problème et faites réparer votre véhicule immédiatement.

Niveau de liquide de direction assistée* et canalisations : coupez le contact et attendez que le liquide de direction assistée refroidisse avant d'en vérifier le niveau. Assurez-vous que les canalisations sont bien raccordées et qu'elles sont exemptes de fuites, de fissures, etc.

Radiateur et flexibles : vérifiez l'avant du radiateur et retirez-en la saleté, les insectes, les feuilles, etc., qui s'y sont accumulés. Assurez-vous que les durites du radiateur ne sont pas fissurées, déformées, pourries ou desserrées.

Soubassement : le soubassement de votre véhicule entre fréquemment en contact avec des substances corrosives comme celles qui sont répandues sur une chaussée glacée ou utilisées pour contrôler la poussière. Il est très important de retirer ces substances. Sinon, le plancher, le

châssis, les canalisations de carburant et la zone autour du système d'échappement pourraient rouiller. À la fin de l'hiver, rincez abondamment le soubassement avec de l'eau, en particulier, les zones qui présentent une accumulation de boue et de saleté. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez le chapitre « Aspect et entretien » du présent manuel.

Liquide lave-glace* : assurez-vous qu'il y a suffisamment de liquide lave-glace dans le réservoir.

COMPOSANTS FAISANT PARTIE DE L'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Les descriptions suivantes vous sont données de façon que vous puissiez mieux comprendre les composants faisant partie des entretiens périodiques et devant être régulièrement vérifiés ou remplacés. Le programme d'entretien indique à quels intervalles et à quel kilométrage chaque composant doit être vérifié.

En plus d'un entretien périodique, certains composants de votre véhicule doivent être vérifiés dans le cadre d'une utilisation courante. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Entretien général » dans ce chapitre.

NISSAN recommande la vérification des composants suivis d'un astérisque « * » pour que votre véhicule fonctionne en toute fiabilité. Il n'est pas nécessaire que vous procédiez à l'entretien de ces composants pour que la garantie NISSAN dont bénéficie votre véhicule reste en vigueur. Vous devez toutefois procéder à l'entretien périodique des autres composants.

Vous trouverez des renseignements plus détaillés sous le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

REMARQUE :

NISSAN n'encourage aucunement l'utilisation de systèmes rinçage du marché des pièces de rechange non approuvés par NISSAN et recommande fortement de ne pas utiliser ces équipements sur un produit NISSAN. Un bon nombre des systèmes de rinçage du marché des pièces de rechange utilise des produits chimiques ou des solvants non approuvés par NISSAN; l'utilisation de ces produits n'a pas été validée par NISSAN.

Pour connaître le carburant, les lubrifiants, les liquides, les huiles et le frigorigène recommandés, reportez-vous à la section « Contenances, liquides et lubrifiants recommandés » du chapitre « Données techniques information au consommateur » du présent manuel.

ENTRETIEN DU DISPOSITIF ANTIPOLLUTION

Courroie d'entraînement* : vérifiez la courroie d'entraînement du moteur à la recherche d'usure, d'effilochement ou de fissures et pour vous assurer qu'elle est bien tendue. Remplacez toute courroie d'entraînement endommagée.

Filtre à air du moteur : remplacez le micro-filtre aux périodicités prescrites. Si vous conduisez longtemps dans des conditions poussiéreuses, vérifiez et/ou remplacez votre filtre à air plus souvent.

Liquide de refroidissement du moteur* : remplacez aux intervalles prescrits. Au moment d'ajouter ou de remplacer le liquide de refroidissement, assurez-vous d'utiliser uniquement du liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) ou tout produit équivalent avec le mélange approprié. (Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le mélange approprié selon votre région, consultez la section « Circuit de refroidissement du moteur » du chapitre « Interventions du propriétaire » de ce manuel.)

REMARQUE :

Le fait de mélanger tout autre type de liquide de refroidissement ou l'utilisation d'eau non distillée peut réduire l'intervalle de service prescrit pour le liquide de refroidissement.

Huile à moteur et filtre à huile : remplacez l'huile et le filtre à huile moteur aux périodicités prescrites. Pour connaître la viscosité et la qualité d'huile recommandées, reportez-vous à la section « Contenances,

liquides et lubrifiants recommandés » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

Jeu des soupapes du moteur* : ne le vérifiez que si le bruit augmente. Au besoin, réglez le jeu des soupapes.

Conduites de recyclage des vapeurs de carburant* : vérifiez les conduites du système de recyclage des vapeurs de carburant à la recherche de fuites ou desserrages. Resserrez tous les raccords desserrés. Au besoin, remplacez les pièces.

Filtre à carburant* : entretien périodique non requis. (filtre à l'intérieur du réservoir)

Canalisations de carburant* : vérifiez les flexibles, les conduites et les raccords de carburant à la recherche de fuites, de détériorations et pour vous assurer qu'ils ne sont pas desserrés. Resserrez tous les raccords desserrés. Au besoin, remplacez les pièces.

Bougies d'allumage : remplacez le micro-filtre aux périodicités prescrites. Posez des bougies neuves du même type que celles d'origine.

ENTRETIEN DU CHÂSSIS ET DE LA CARROSSERIE :

Câbles et conduites de frein : ils doivent être visuellement inspectés pour s'assurer qu'ils sont bien posés. Recherchez tout signe d'effilochements, de fissures, de détériorations et de fuites. Remplacez immédiatement toutes les pièces détériorées ou endommagées.

Disques et plaquettes de frein : vérifiez-les à la recherche d'usure, de détériorations et de fuites de liquide. Remplacez immédiatement toutes les pièces détériorées ou endommagées.

Système d'échappement : visuellement, inspectez les tuyaux d'échappement, le silencieux et les supports à la recherche de fissures, de détériorations et de dommages. Resserrez tous les raccords desserrés. Au besoin, remplacez les pièces.

Microfiltre de l'habitacle : remplacez le microfiltre aux périodicités prescrites. Si vous conduisez longtemps dans des conditions poussiéreuses, vérifiez, et au besoin, remplacez ce filtre plus souvent.

Arbres de transmission : vérifiez s'ils sont endommagés, desserrés ou s'il y a des fuites de graisse. TI (transmission intégrale)

Tringlerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions, soufflets des arbres de transmission : vérifiez s'ils sont endommagés, desserrés ou s'il y a des fuites d'huile ou de graisse. Si vous conduisez votre véhicule dans des conditions extrêmes, inspectez ces composants plus fréquemment.

Permutation des pneus : selon les instructions qui figurent dans la section « Explication des points d'intervention relatifs à l'entretien général » du présent chapitre, une permutation des pneus doit être effectuée tous les 8 000 km (5 000 milles). Au cours de l'opération de permutation, les pneus doivent être vérifiés à la recherche de dommages et d'usure inégale. Au besoin, remplacez-les.

Huile pour boîte de vitesses, huiles de différentiel et de transfert : inspectez visuellement pour déceler des fuites aux intervalles prescrits. Si le véhicule est utilisé pour tracter une remorque, s'il est muni d'une cabine de camping ou d'une galerie porte-bagages ou qu'il est conduit sur des routes cahoteuses ou boueuses :

- Remplacez le liquide/huile tous les 32 000 km (20 000 milles) ou 24 mois.

- Remplacez le liquide pour transmission à variation continue tous les 96 000 km (60 000 mi) ou demandez au concessionnaire de vérifier les données sur la détérioration du liquide à l'aide de l'outil CONSULT. Si les données sur la détérioration sont supérieures à 210000, remplacez le liquide pour transmission à variation continue.

Entretien après avoir conduit en tout terrain : vérifiez plus fréquemment les composants suivants si vous conduisez votre véhicule en tout terrain dans du sable, de la boue ou dans l'eau profonde.

- Disques et plaquettes de frein
- Les flexibles et les conduites de frein
- Huile de différentiel, de la boîte de vitesses et de la boîte de transfert
- Timonerie de direction
- Arbre(s) de transmission
- Filtre à air du moteur

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Pour assurer une conduite en douceur, sécuritaire et économique, NISSAN offre deux programmes d'entretien qui peuvent être utilisés, selon vos conditions habituelles de conduite. Ces programmes contiennent des intervalles de distance et de temps, jusqu'à 192 000 km (120 000 milles) ou 144 mois. Pour la plupart des gens, l'indication du compteur kilométrique indique quand l'entretien est nécessaire. Toutefois, si vous conduisez très peu, vous devez entretenir votre véhicule à des intervalles de temps réguliers indiqués dans le programme d'entretien.

Après 192 000 km (120 000 milles) ou 144 mois, continuez l'entretien aux mêmes intervalles de kilométrage ou de temps.

ÉLÉMENTS D'ENTRETIEN SUPPLÉMENTAIRES EN CAS DE CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT DIFFICILES

Les éléments d'entretien supplémentaires en cas de conditions de fonctionnement difficiles doivent être exécutés pour les véhicules utilisés dans des conditions spécialement rigoureuses. Les éléments d'entretien supplémentaires doivent être exécutés si vous utilisez votre véhicule principalement dans les conditions suivantes :

- Cours trajets répétés de moins de 8 km (5 milles).
- Cours trajets répétés de moins de 16 km (10 milles) avec des températures extérieures qui demeurent sous le point de congélation.
- Conduite par temps très chaud, pendant les « heures de pointe », lorsque le trafic nécessite des arrêts et des démarrages fréquents.

- Périodes de ralenti prolongées ou conduite à basse vitesse pendant de longues distances, tels que les véhicules de police, les taxis ou le service de livraison à domicile.
- Conduite sur des routes poussiéreuses.
- Conduite sur des chaussées déformées, boueuses ou sur lesquelles du sel a été épandu.
- Tractage d'une remorque, au moyen d'un campeur de camionnette ou utilisation d'une galerie porte-bagages.

REMARQUE :

Pour les véhicules utilisés au Canada, les éléments d'entretien en conditions d'utilisation standard et difficiles doivent être effectués à chaque intervalle.

ENTRETIEN STANDARD

Les tableaux suivants indiquent le programme d'entretien standard. En fonction de la météo et des conditions atmosphériques, des variations de la chaussée, des habitudes de conduite individuelles et de l'utilisation du véhicule, un entretien supplémentaire ou plus fréquent peut être nécessaire. **Après 192 000 km (120 000 milles) ou 144 mois, continuez l'entretien aux mêmes intervalles de kilométrage ou de temps.**

ENTRETIEN DU DISPOSITIF ANTIPOLLUTION

Abréviations : I = Inspecter et corriger ou remplacer au besoin, R = Remplacer

OPÉRATION D'ENTRETIEN Effectuez l'entretien au nombre de milles, kilomètres ou mois, selon la première éventualité.	km x 1 000 (milles x 1 000) Mois	PÉRIODICITÉ D'ENTRETIEN											
		8	16	24	32	40	48	56	64	72	80	88	96
		(5)	(10)	(15)	(20)	(25)	(30)	(35)	(40)	(45)	(50)	(55)	(60)
Courroie d'entraînement	Reportez-vous à la REMARQUE (1)								I*		I*		I*
Filtre à air	Reportez-vous à la REMARQUE (2)						R						R
Conduites de vapeur d'EVAP					I*				I*				I*
Canalisations de carburant					I*				I*				I*
Filtre à carburant	Reportez-vous à la REMARQUE (3)												
Liquide de refroidissement du moteur*	Reportez-vous aux REMARQUES (4) et (5)												
Huile à moteur		R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Filtre à huile à moteur		R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Bougie d'allumage (type à électrodes à l'iridium)	Reportez-vous à la REMARQUE (6)	Remplacez tous les 168 000 km (105 000 mi)											
Jeu de soupapes d'admission et d'échappement*	Reportez-vous à la REMARQUE (7)												

OPÉRATION D'ENTRETIEN Effectuez l'entretien au nombre de milles, kilomètres ou mois, selon la première éventualité.	km x 1 000 (milles x 1 000) Mois	PÉRIODICITÉ D'ENTRETIEN											
		104 (65)	112 (70)	120 (75)	128 (80)	136 (85)	144 (90)	152 (95)	160 (100)	168 (105)	176 (110)	184 (115)	192 (120)
		78	84	90	96	102	108	114	120	126	132	138	144
Courroie d'entraînement	Reportez-vous à la REMARQUE (1)		I*		I*		I*		I*		I*		I*
Filtre à air	Reportez-vous à la REMARQUE (2)						R						R
Conduites de vapeur d'EVAP					I*				I*				I*
Canalisations de carburant					I*				I*				I*
Filtre à carburant	Reportez-vous à la REMARQUE (3)												
Liquide de refroidissement du moteur*	Reportez-vous aux REMARQUES (4) et (5)												
Huile à moteur		R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Filtre à huile à moteur		R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Bougie d'allumage (type à électrodes à l'iridium)	Reportez-vous à la REMARQUE (6)	Remplacez tous les 168 000 km (105 000 mi)											
Jeu de soupapes d'admission et d'échappement*	Reportez-vous à la REMARQUE (7)												

REMARQUE :

(1) Après 64 000 km (40 000 mi) ou 48 mois, inspectez à tous les 16 000 km (10 000 mi) ou 12 mois. Remplacez la courroie d'entraînement si elle est endommagée.

(2) Si vous utilisez le véhicule principalement dans des conditions poussiéreuses, des entretiens plus fréquents peuvent être nécessaires.

(3) L'entretien périodique n'est pas requis.

(4) Le premier intervalle de remplacement est 168 000 km (105 000 mi) ou 84 mois. Après le premier remplacement, remplacez tous les 120 000 km (75 000 milles) ou 60 mois.

(5) Utilisez seulement le liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) ou un produit équivalent dont le mélange contient 50 % d'antigel et 50 % d'eau déminéralisée ou distillée. Si vous mélangez un autre type de liquide de refroidissement ou si vous utilisez de l'eau non distillée, la durée de vie du liquide de refroidissement d'origine peut être réduite.

(6) Remplacez la bougie d'allumage lorsque l'écartement de la bougie dépasse 1,35 mm (0,053 po), même s'il reste dans le kilométrage de remplacement périodique spécifié.

(7) L'entretien périodique n'est pas requis. Toutefois, si le bruit augmente, vérifiez le jeu des soupapes.

* NISSAN recommande que les éléments et les intervalles d'entretien avec un astérisque « * » soient vérifiés pour que votre véhicule fonctionne en toute fiabilité. Le propriétaire n'a pas besoin de procéder à l'entretien de ces composants pour que la garantie du dispositif antipollution dont bénéficie le véhicule ou la responsabilité de rappel du constructeur reste en vigueur. Vous devez toutefois procéder à l'entretien périodique des autres composants.

ENTRETIEN DU CHÂSSIS ET DE LA CARROSSERIE

Abréviations : I = Inspecter et corriger ou remplacer au besoin, R = Remplacer

OPÉRATION D'ENTRETIEN Effectuez l'entretien au nombre de milles, kilomètres ou mois, selon la première éventualité.	km x 1 000 (milles x 1 000) Mois	PÉRIODICITÉ D'ENTRETIEN											
		8	16	24	32	40	48	56	64	72	80	88	96
		(5)	(10)	(15)	(20)	(25)	(30)	(35)	(40)	(45)	(50)	(55)	(60)
Câbles et conduites de frein			I		I		I		I		I		I
Disques et plaquettes de frein★			I		I		I		I		I		I
Liquide de frein★					R				R				R
Liquide pour transmission à variation continue	Reportez-vous à la REMARQUE (1)		I		I		I		I		I		I
Liquide de boîte de transfert et huile à engrenage pour différentiel	Reportez-vous à la REMARQUE (2)		I		I		I		I		I		I
Timonerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions★					I				I				I
Permutation des pneus	Reportez-vous à la REMARQUE (3)												
Arbre de transmission et soufflets des arbres de transmission (modèles à transmission intégrale)★			I		I		I		I		I		I
Système d'échappement★					I				I				I
Microfiltre de l'habitacle				R			R			R			R
Pile de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key ^{MD}				I			R			R			R

OPÉRATION D'ENTRETIEN Effectuez l'entretien au nombre de milles, kilomètres ou mois, selon la première éventualité.	km x 1 000 (milles x 1 000) Mois	PÉRIODICITÉ D'ENTRETIEN											
		104 (65) 78	112 (70) 84	120 (75) 90	128 (80) 96	136 (85) 102	144 (90) 108	152 (95) 114	160 (100) 120	168 (105) 126	176 (110) 132	184 (115) 138	192 (120) 144
Câbles et conduites de frein			I		I		I		I		I		I
Disques et plaquettes de frein★			I		I		I		I		I		I
Liquide de frein★					R				R				R
Liquide pour transmission à variation continue	Reportez-vous à la REMARQUE (1)		I		I		I		I		I		I
Liquide de boîte de transfert et huile à engrenage pour différentiel	Reportez-vous à la REMARQUE (2)		I		I		I		I		I		I
Timonerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions★					I				I				I
Permutation des pneus	Reportez-vous à la REMARQUE (3)												
Arbre de transmission et soufflets des arbres de transmission (modèles à transmission intégrale)★			I		I		I		I		I		I
Système d'échappement★					I				I				I
Microfiltre de l'habitacle				R			R			R			R
Pile de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key ^{MD}				R			R			R			R

REMARQUE :

Les éléments d'entretien avec « ★ » doivent être effectués plus fréquemment, conformément aux « Procédures d'entretien sous des conditions de conduite extrêmes ».

(1) Si le véhicule est utilisé pour tracter une remorque, s'il est doté d'une cabine de camping ou d'un porte-bagages de toit ou qu'il est conduit sur des routes cahoteuses ou boueuses, vérifiez les données sur la détérioration du liquide pour transmission à variation continue tous les 96 000 km (60 000 mi), puis vidangez le liquide pour transmission à variation continue au besoin. Et si vous n'effectuez pas la vérification, vidangez (n'inspectez pas uniquement) le liquide pour transmission à variation continue tous les 96 000 km (60 000 mi). Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

(2) Si le véhicule est utilisé pour tracter une remorque, s'il est muni d'une cabine de camping ou d'un porte-bagages de toit ou qu'il est conduit sur des routes cahoteuses ou boueuses, vidangez (n'inspectez pas uniquement) l'huile moteur tous les 32 000 km (20 000 milles) ou 24 mois.

(3) Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la permutation des pneus, reportez-vous au chapitre « Entretien général » dans cette section.

ENTRETIEN DANS DES CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT DIFFICILES

Les périodicités d'entretien indiquées dans les pages précédentes sont destinées au fonctionnement normal. Si le véhicule est principalement utilisé dans des conditions de conduite extrêmes tel qu'illustré ci-dessous, les éléments suivants doivent être entretenus plus fréquemment comme illustré dans le tableau.

CONDITIONS DE CONDUITE EXTRÊMES

- Cours trajets répétés de moins de 8 km (5 milles).

- Cours trajets répétés de moins de 16 km (10 milles) avec des températures extérieures qui demeurent sous le point de congélation.
- Conduite par temps très chaud, pendant les « heures de pointe », lorsque le trafic nécessite des arrêts et des démarrages fréquents.
- Périodes de ralenti prolongées ou conduite à basse vitesse pendant de longues distances, tels que les véhicules de police, les taxis ou le service de livraison à domicile.
- Conduite sur des routes poussiéreuses.
- Conduite sur des chaussées déformées, boueuses ou sur lesquelles du sel a été épandu.
- Tractage d'une remorque, au moyen d'un campeur de camionnette ou utilisation d'une galerie porte-bagages.

Opération d'entretien : Inspectez = Inspectez et corrigez ou remplacez au besoin.

Élément d'entretien	Opération d'entretien	Périodicité d'entretien
Liquide de frein	Vidanger	Tous les 16 000 km (10 000 mi) ou 12 mois
Plaquettes et disques de frein	Inspecter	Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou 6 mois
Timonerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions	Inspecter	Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou 6 mois
Arbre de transmission et soufflets des arbres de transmission (modèles à transmission intégrale)	Inspecter	Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou 6 mois
Système d'échappement	Inspecter	Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou 6 mois

CARNET D'ENTRETIEN

<p>8 000 km (5 000 mi) ou 6 mois Nom du concessionnaire : Date : Kilométrage : Cachet du concessionnaire :</p>	<p>16 000 km (10 000 mi) ou 12 mois Nom du concessionnaire : Date : Kilométrage : Cachet du concessionnaire :</p>	<p>24 000 km (15 000 mi) ou 18 mois Nom du concessionnaire : Date : Kilométrage : Cachet du concessionnaire :</p>
<p>32 000 km (20 000 mi) ou 24 mois Nom du concessionnaire : Date : Kilométrage : Cachet du concessionnaire :</p>	<p>40 000 km (25 000 mi) ou 30 mois Nom du concessionnaire : Date : Kilométrage : Cachet du concessionnaire :</p>	<p>48 000 km (30 000 mi) ou 36 mois Nom du concessionnaire : Date : Kilométrage : Cachet du concessionnaire :</p>
<p>56 000 km (35 000 mi) ou 42 mois Nom du concessionnaire : Date : Kilométrage : Cachet du concessionnaire :</p>	<p>64 000 km (40 000 mi) ou 48 mois Nom du concessionnaire : Date : Kilométrage : Cachet du concessionnaire :</p>	<p>72 000 km (45 000 mi) ou 54 mois Nom du concessionnaire : Date : Kilométrage : Cachet du concessionnaire :</p>

<p>80 000 km (50 000 mi) ou 60 mois Nom du concessionnaire : Date : Kilométrage : Cachet du concessionnaire :</p>	<p>88 000 km (55 000 mi) ou 66 mois Nom du concessionnaire : Date : Kilométrage : Cachet du concessionnaire :</p>	<p>96 000 km (60 000 mi) ou 72 mois Nom du concessionnaire : Date : Kilométrage : Cachet du concessionnaire :</p>
<p>104 000 km (65 000 mi) ou 78 mois Nom du concessionnaire : Date : Kilométrage : Cachet du concessionnaire :</p>	<p>112 000 km (70 000 mi) ou 84 mois Nom du concessionnaire : Date : Kilométrage : Cachet du concessionnaire :</p>	<p>120 000 km (75 000 mi) ou 90 mois Nom du concessionnaire : Date : Kilométrage : Cachet du concessionnaire :</p>
<p>128 000 km (80 000 mi) ou 96 mois Nom du concessionnaire : Date : Kilométrage : Cachet du concessionnaire :</p>	<p>136 000 km (85 000 mi) ou 102 mois Nom du concessionnaire : Date : Kilométrage : Cachet du concessionnaire :</p>	<p>144 000 km (90 000 mi) ou 108 mois Nom du concessionnaire : Date : Kilométrage : Cachet du concessionnaire :</p>

<p>152 000 km (95 000 mi) ou 114 mois Nom du concessionnaire : Date : Kilométrage : Cachet du concessionnaire :</p>	<p>160 000 km (100 000 mi) ou 120 mois Nom du concessionnaire : Date : Kilométrage : Cachet du concessionnaire :</p>	<p>168 000 km (105 000 mi) ou 126 mois Nom du concessionnaire : Date : Kilométrage : Cachet du concessionnaire :</p>
<p>176 000 km (110 000 mi) ou 132 mois Nom du concessionnaire : Date : Kilométrage : Cachet du concessionnaire :</p>	<p>184 000 km (115 000 mi) ou 138 mois Nom du concessionnaire : Date : Kilométrage : Cachet du concessionnaire :</p>	<p>192 000 km (120 000 mi) ou 144 mois Nom du concessionnaire : Date : Kilométrage : Cachet du concessionnaire :</p>

10 Données techniques et information au consommateur

Contenances, liquides et lubrifiants recommandés	10-2	Étiquette d'information du dispositif antipollution.....	10-13
Recommandations concernant le carburant	10-5	Étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge	10-14
Recommandations relatives à l'huile à moteur et au filtre à huile.....	10-8	Étiquette des caractéristiques du climatiseur	10-14
Recommandations concernant le fluide frigorigène et le lubrifiant du climatiseur	10-9	Installation de la plaque d'immatriculation avant.....	10-14
Spécifications	10-10	Information concernant le chargement du véhicule	10-15
Moteur	10-10	Terminologie	10-15
Roues et pneus.....	10-11	Capacité de charge du véhicule	10-16
Dimensions et poids.....	10-11	Arrimage de la charge.....	10-18
Voyages ou immatriculation du véhicule à l'étranger	10-12	Conseils pour le chargement.....	10-18
Identification du véhicule	10-12	Mesure des poids	10-19
Plaque de numéro d'identification du véhicule (NIV)	10-12	Traction d'une remorque	10-20
Numéro d'identification du véhicule (numéro du châssis).....	10-12	Limites maximales de charge	10-20
Numéro de série du moteur	10-13	Caractéristiques et charges de remorquage.....	10-24
Étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC.....	10-13	Sécurité du remorquage	10-24
		Remorquage à plat pour véhicule à transmission intégrale (selon l'équipement).....	10-31

Remorquage à plat pour véhicule à traction avant (selon l'équipement)	10-31
Classification uniforme de qualité des pneus ..	10-32
Garantie du dispositif antipollution	10-33
Défauts compromettant la sécurité	10-33

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien.....	10-35
Enregistreurs de données routières	10-35
Pour commander le manuel du conducteur ou le manuel de réparation.....	10-36



CONTENANCES, LIQUIDES ET LUBRIFIANTS RECOMMANDÉS

Les contenances indiquées ci-après sont approximatives. Les contenances de remplissage réelles peuvent varier légèrement. Au moment du remplissage, suivez la méthode décrite dans le chapitre « Interventions du propriétaire » afin de déterminer les contenances adéquates.

Type de liquide		Contenances (approximatives)			Liquides/Lubrifiants recommandés
		Mesures métriques	Mesures américaines	Mesures impériales	
Carburant		71,9 L	19 gallon	15 7/8 gal	• Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Recommandations concernant le carburant » du présent chapitre.
Huile moteur * 1 Vidange et remplissage * 1 : Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la section « Huile moteur » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.	Avec changement de filtre à huile	4,8 L	5 1/8 pte	4 1/4 pte	• Huile moteur authentique Nissan « 0W-20 SN » (ou équivalente) recommandée. • Si l'huile moteur ci-dessus n'est pas disponible, il est possible d'utiliser une huile moteur synthétique 0W-20 GF-5 SN. Les dommages causés par l'utilisation d'huiles à moteur autres que celles recommandées ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN/INFINITI. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Recommandations concernant le filtre à huile et l'huile à moteur » du présent chapitre.
	Sans changement de filtre à huile	4,5 L	4 3/4 pte	4 pte	
Liquide de refroidissement du moteur avec réservoir		8,7 L	2 1/4 gal	1 7/8 gal	• Liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) pré-dilué ou un produit équivalent.

Type de liquide	Contenances (approximatives)			Liquides/Lubrifiants recommandés
	Mesures métriques	Mesures américaines	Mesures impériales	
Huile pour transmission à variation continue	—	—	—	<ul style="list-style-type: none"> • Liquide pour transmission à variation continue NS-3 NISSAN d'origine. • NISSAN recommande d'utiliser uniquement le liquide pour transmission à variation continue NS-3 NISSAN d'origine (ou un produit équivalent) dans les transmissions à variation continue NISSAN. N'y mélangez pas d'autres liquides. L'utilisation de liquides qui ne sont pas équivalents au liquide pour transmission à variation continue NS-3 NISSAN d'origine peut endommager la transmission à variation continue. Les dommages causés par l'utilisation de liquides autres que ceux recommandés ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.
Huile à engrenage pour différentiel	—	—	—	<ul style="list-style-type: none"> • Huile à engrenage hypoïde pour différentiel NISSAN d'origine Super GL-5 80W-90 ou un produit équivalent classique (non synthétique) d'huile.
Huile de boîte de transfert	—	—	—	
Liquide de direction assistée (PSF)	—	—	—	<ul style="list-style-type: none"> • Liquide de direction assistée NISSAN E-PSF d'origine ou un produit équivalent. • L'utilisation d'un liquide de direction assistée autre que le liquide d'origine NISSAN E-PSF peut entraîner le mauvais fonctionnement de la direction assistée.
Liquide de frein	—	—	—	<ul style="list-style-type: none"> • Liquide de frein de très haute tenue NISSAN d'origine*2 ou un produit équivalent DOT 3. *2 : Disponible dans la zone continentale des États-Unis chez un concessionnaire NISSAN.
Graisse universelle	—	—	—	<ul style="list-style-type: none"> • NLGI (National Lubrication Grease Institute) n° 2 (à base de savon de lithium).
Liquide lave-glace	4,6 L	1 1/4 gal	1 gal	<ul style="list-style-type: none"> • Liquide lave-glace de pare-brise concentré nettoyant NISSAN d'origine avec antigel ou équivalent.

Type de liquide	Contenances (approximatives)			Liquides/Lubrifiants recommandés
	Mesures métriques	Mesures américaines	Mesures impériales	
Frigorigène du système de climatisation	—	—	—	<ul style="list-style-type: none"> • HFC-134a (R-134a). • Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la section « Recommandations concernant le fluide frigorigène et le lubrifiant du climatiseur » dans ce chapitre.
Lubrifiant de système de climatisation	—	—	—	<ul style="list-style-type: none"> • Lubrifiant de climatiseur NISSAN de type ND-OIL8 ou un produit équivalent. • Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la section « Recommandations concernant le fluide frigorigène et le lubrifiant du climatiseur » dans ce chapitre.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE CARBURANT

Utilisez une essence ordinaire sans plomb à indice d'octane AKI de 87 ou plus (indice d'octane recherché de 91).

MISE EN GARDE

- Seuls les véhicules comportant une étiquette « E-85 » à l'intérieur de la trappe de carburant peuvent fonctionner avec du carburant à base d'éthanol E-85. Des dommages au circuit d'alimentation ou à d'autres éléments pourraient se produire en cas d'utilisation de carburant E-85 sur des véhicules non conçus pour ce type de carburant.
- L'utilisation de carburant autre que celui qui est prescrit pourrait nuire au fonctionnement du dispositif antipollution et avoir une incidence sur la couverture de garantie.
- N'utilisez en aucune circonstance de l'essence au plomb dans votre véhicule, car vous pourriez endommager le catalyseur trifonctionnel.

▪ **N'utilisez pas un carburant contenant plus de 15 % d'éthanol dans votre véhicule. Votre véhicule n'est pas conçu pour fonctionner avec un carburant contenant plus de 15 % d'éthanol. L'utilisation d'un carburant contenant plus de 15 % d'éthanol dans un véhicule non conçu pour être alimenté spécifiquement par ce type de carburant peut nuire aux dispositifs antipollution et aux systèmes du véhicule. Les dommages causés par l'utilisation de ces carburants ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.**

- **N'utilisez pas de carburant qui contient un renforçateur d'octane méthylcyclopentadiényle manganèse tricarbonyle (MMT). L'utilisation d'un carburant contenant du méthylcyclopentadiényle manganèse tricarbonyle (MMT) peut nuire au rendement du véhicule et au bon fonctionnement du dispositif antipollution. Tous les distributeurs de carburant ne sont pas étiquetés pour indiquer la teneur en MMT, vous devez communiquer avec le détaillant d'essence pour obtenir de plus amples renseignements. Notez que lois fédérales et californiennes interdisent l'utilisation du MMT dans l'essence nouvelle.**
- La réglementation des É.-U. impose l'identification des pompes de carburant à base d'éthanol à l'aide d'une petite étiquette carrée orange et noire indiquant l'abréviation commune ou le pourcentage autorisé dans cette région.

Spécifications pour l'essence

NISSAN recommande d'utiliser un carburant qui satisfait aux spécifications de la Charte mondiale des essences. Nombre de constructeurs de véhicules automobiles ont mis ces spécifications au point pour améliorer le rendement du dispositif anti-pollution et du véhicule. Demandez au gérant de la station-service si le carburant satisfait aux spécifications de la charte mondiale des essences.

Essence nouvelle

Certains fournisseurs de carburant produisent des essences nouvelles. Celles-ci sont spécialement conçues pour réduire l'émission de gaz d'échappement polluants par les véhicules. NISSAN encourage les initiatives visant à réduire la pollution et vous recommande l'utilisation de ces essences, si celles-ci sont disponibles dans votre région.

Essence contenant des substances oxygénées

Certains fournisseurs de carburant vendent de l'essence contenant des composés oxygénés tels que l'éthanol, le méthyle tert-butyle éther (MTBE) et le méthanol, avec ou sans publicité de leur présence. NISSAN déconseille l'utilisation de carburants dont la teneur en substances oxygénées et la compatibilité avec votre véhicule NISSAN ne peuvent pas être facilement déterminées. En cas de doute, adressez-vous au gérant de la station-service.

Si vous utilisez une essence contenant des substances oxygénées, veuillez prendre les précautions énoncées ci-après, car l'utilisation de ce type de carburant peut compromettre le rendement du véhicule ou causer des dommages au circuit d'alimentation.

- **L'essence doit être du carburant sans plomb avec un indice d'octane égal ou supérieur à celui recommandé pour l'essence sans plomb.**
- **Si une essence oxygénée est utilisée, sa teneur en substances oxygénées ne doit pas dépasser 15 % sauf les mélanges de méthanol.**

- **Si un mélange de méthanol est utilisé, sa teneur ne doit pas dépasser 5 % de méthanol (alcool méthylique, alcool de bois). Ce mélange doit aussi contenir une quantité suffisante de cosolvants et d'inhibiteurs de corrosion adéquats. Une mauvaise concentration de ces ingrédients peut entraîner des dommages au circuit d'alimentation ou compromettre le rendement du véhicule. Pour l'instant, nous ne disposons pas de suffisamment de données pour nous assurer que tous les mélanges de méthanol conviennent aux véhicules NISSAN.**

Si des problèmes surgissent (calage du moteur ou démarrage difficile lorsque le moteur est chaud) après avoir utilisé des mélanges oxygénés, utilisez alors une essence ne contenant pas de substances oxygénées ou à faible teneur en MTBE (méthyl-tert-butyléther).

Prenez soin de ne pas renverser d'essence lorsque vous faites le plein. L'essence contenant des substances oxygénées peut endommager la peinture.

Carburant E-15

Le carburant E-15 est un mélange d'environ 15 % d'éthanol et de 85 % d'essence sans plomb. Le carburant E-15 ne doit être utilisé que dans les véhicules conçus pour être alimentés par le carburant E-15. La réglementation des États-Unis impose l'identification des pompes de carburant à base d'éthanol à l'aide d'une petite étiquette carrée orange et noire indiquant l'abréviation courante ou le pourcentage autorisé dans cette région.

Carburant E-85

Le carburant E-85 est un mélange d'environ 85 % d'éthanol et de 15 % d'essence sans plomb. Le carburant E-85 ne peut être utilisé que pour les véhicules polycarburant. N'utilisez pas de carburant E-85 dans votre véhicule. La réglementation des É.-U. impose l'identification des pompes de carburant à base d'éthanol à l'aide d'une petite étiquette carrée orange et noire indiquant l'abréviation commune ou le pourcentage autorisé dans cette région.

Carburant contenant du MMT

Le MMT ou méthylcyclopentadiényle manganèse tricarbonyle est un additif qui accroît l'indice d'octane de l'essence. NISSAN

ne vous recommande pas d'utiliser du carburant contenant du MMT. L'utilisation d'un tel carburant peut nuire au rendement du véhicule et au bon fonctionnement du système antipollution. Notez que même si certains distributeurs d'essence sont étiquetés pour indiquer la teneur en MMT, d'autres ne le sont pas, vous devez communiquer avec le détaillant d'essence pour obtenir de plus amples renseignements.

Additifs de carburant du marché des pièces de rechange

NISSAN déconseille l'utilisation de tout additifs de carburant (p. ex., nettoyant d'injecteur de carburant, renforteur d'octane, suppresseur de dépôt de soupape d'admission, etc.) du marché des pièces de rechange. La majorité de ces additifs conçus pour éliminer les dépôts de gomme, de vernis ou autres peuvent contenir des solvants actifs ou des ingrédients similaires qui peuvent nuire au circuit d'alimentation et au moteur.

À propos de l'indice d'octane

L'utilisation d'une essence sans plomb dont l'indice d'octane est inférieur à l'indice préconisé précédemment peut occasionner des cognements à l'allumage lourds et persistants. (Le cognement à

l'allumage est un cognement métallique.) S'il est de forte intensité, il peut causer des dommages au moteur. Si un cognement persistant est audible, et ce, en dépit de l'utilisation d'essence à l'indice d'octane indiqué, ou si un cognement régulier est perçu à vitesse constante sur une route plane, faites corriger le problème par un concessionnaire NISSAN. Le fait de ne pas corriger cette condition constitue un usage abusif du véhicule pour lequel NISSAN se dégage de toute responsabilité.

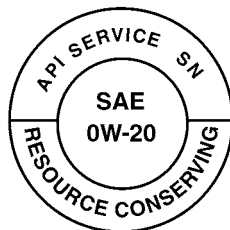
Un calage incorrect de l'allumage peut causer un cognement, l'auto-allumage ou une surchauffe du moteur qui, à leur tour, peuvent accroître la consommation de carburant ou endommager le moteur. Si vous notez la présence de l'un de ces symptômes, faites vérifier votre véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Cependant, un léger cognement peut être brièvement perçu à l'accélération ou dans les montées. Cette situation est normale, car sous condition de charge élevée du moteur, vous obtenez un meilleur rendement du carburant lorsqu'il y a brièvement un léger cognement.

Marque d'homologation API



Symbole API



LT12051

RECOMMANDATIONS RELATIVES À L'HUILE À MOTEUR ET AU FILTRE À HUILE

Sélection de l'huile à moteur appropriée

Le choix d'une huile moteur de catégorie, de qualité et de viscosité correctes est essentiel pour préserver la vie utile et le rendement du moteur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Contenances, liquides et lubrifiants recommandés » dans cette section. NISSAN recommande d'utiliser une

huile à économie d'énergie pour améliorer la consommation de carburant.

Ne sélectionnez que des huiles moteur homologuées par l'American Petroleum Institute (API) ou par l'International Lubricant Standardization and Approval Committee (ILSAC) et conformes à la norme de viscosité de la SAE. Ces huiles portent la marque d'homologation API (American Petroleum Institute) à l'avant du contenant. N'utilisez qu'une huile identifiée par le label de qualité spécifié. L'utilisation d'une huile non homologuée pourrait endommager le moteur.

Additifs d'huile

NISSAN déconseille l'utilisation d'additifs d'huile. L'utilisation d'un additif d'huile est superflue lorsque le bon type d'huile est utilisé et que la périodicité d'entretien est respectée.

N'utilisez jamais une huile usée ou susceptible de contenir des corps étrangers.

Viscosité de l'huile

L'épaisseur ou la viscosité de l'huile moteur varie selon la température. Il est donc important de sélectionner la viscosité de l'huile moteur en fonction des températures auxquelles le véhicule sera utilisé, et ce, jusqu'à la prochaine vidange d'huile. Le choix d'une huile à moteur de viscosité autre que celle recommandée peut causer de graves dommages au moteur.

Choix du bon filtre à huile

Votre véhicule NISSAN neuf est muni d'un filtre à huile NISSAN d'origine de qualité supérieure. Remplacez-le par un filtre NISSAN d'origine ou l'équivalent pour les motifs stipulés dans « Intervalles de changement ».

Intervalles de changement

Les intervalles de changement d'huile à moteur et de filtre à huile pour votre moteur sont déterminés en fonction de l'utilisation d'huiles et de filtres de la qualité spécifiée. L'utilisation d'une huile à moteur et d'un filtre de moindre qualité ou le dépassement des intervalles de changement peuvent réduire la vie utile du moteur. Tout dommage au moteur causé par un entretien incorrect ou par l'utilisation d'une huile de viscosité inadéquate, ou d'un filtre de mauvaise qualité, n'est pas couvert par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.

Votre moteur a été rempli à l'usine d'une huile moteur de qualité supérieure. Il n'est pas nécessaire de vidanger l'huile à moteur avant le premier intervalle de changement recommandé. Les intervalles de vidange d'huile à moteur et de remplacement du filtre varient selon l'utilisation que vous faites du véhicule.

Si vous utilisez votre véhicule dans les conditions suivantes, vous devrez vidanger l'huile à moteur et remplacer le filtre plus fréquemment :

- Trajets répétés sur de courtes distances par temps froid

- Conduite sur des routes poussiéreuses
- Périodes de ralenti prolongées
- Traction d'une remorque
- Conduite en ville

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez le chapitre « Entretien et calendriers » de ce manuel.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE FLUIDE FRIGORIGÈNE ET LE LUBRIFIANT DU CLIMATISEUR

Le climatiseur de votre véhicule NISSAN utilise du frigorigène HFC-134a (R-134a) et du lubrifiant pour climatiseur NISSAN de type ND-OIL8 ou des produits strictement équivalents.

MISE EN GARDE

L'utilisation de tout autre frigorigène ou lubrifiant causera des dommages graves au système de climatisation. Tous les composants de ce dernier devront alors être remplacés.

Le fluide frigorigène HFC-134a (R-134a) de votre véhicule NISSAN ne nuit pas à la couche d'ozone. Bien que ce fluide frigorigène n'ait pas d'impact sur l'atmosphère, la récupération et le recyclage du fluide frigorigène au moment de l'entretien d'un climatiseur automobile sont obligatoires en vertu de certains règlements gouvernementaux. Un concessionnaire NISSAN dispose des techniciens qualifiés et de l'équipement nécessaire pour récupérer et recycler le fluide frigorigène de votre climatiseur.

Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour procéder à l'entretien de votre climatiseur.

SPÉCIFICATIONS

MOTEUR

Modèle	VQ35DE
Type	Essence, 4-temps, double arbre à cames en tête
Disposition des cylindres	6 cylindres, bloc en V, incliné à 60°
Alésage x course	mm (po) 96 x 81 (3,780 x 3,189)
Cylindrée	cm ³ (po ³) 3 498 (213,45)
Séquence d'allumage	1-2-3-4-5-6
Régime de ralenti	
Transmission à variation continue [en position N (point mort)]	Aucun réglage n'est nécessaire.
Calage de l'allumage (degré avant le PMH au ralenti)	
% de CO au ralenti	
Bougie d'allumage	FXE22HR-11
Écartement de bougie d'allumage (nominal)	mm (po) 1,1 (0,043)
Commande de l'arbre à cames	Chaîne de distribution

Ce système d'allumage par étincelle de véhicule est conforme à la norme NMB-002 du Canada.

ROUES ET PNEUS

Roues	Déport mm (po)	Taille
Alliage	50 (1,97)	18 x 7,5J
	50 (1,97)	20 x 7,5J
Pneus	Taille	
Toutes saisons	235/65R18	
	235/55R20	
Roue de secours	Dimension de la jante	Dimension du pneu
Rechange temporaire – en acier ou en alliage	18 x 4T	T165/90D18

DIMENSIONS ET POIDS

Longueur hors tout sans le support de plaque d'immatriculation avant	mm (po)	4 888 (192,4)
avec le support de plaque d'immatriculation avant	mm (po)	4 898 (192,8)
Largeur hors tout	mm (po)	1 916 (75,4)
Hauteur hors tout	mm (po)	1 722 (67,8)
Largeur de voie avant et arrière	mm (po)	1 640 (64,6)
Empattement	mm (po)	2 825 (111,2)
Poids nominal brut du véhicule (PNBV)	kg (lb)	Consultez l'étiquette d'homologation
Poids technique maximal sous essieu Avant	kg (lb)	FMVSS/NSVAC sur le pied milieu, entre les
Arrière	kg (lb)	portières avant et arrière du côté conducteur.

VOYAGES OU IMMATRICULATION DU VÉHICULE À L'ÉTRANGER

Si vous prévoyez conduire votre véhicule NISSAN dans un autre pays, assurez-vous d'abord que vous y trouverez du carburant convenant au moteur de votre véhicule.

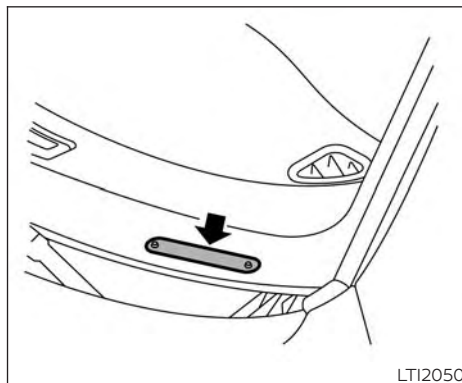
L'utilisation d'un carburant à l'indice d'octane trop bas peut endommager le moteur. Tous les véhicules à essence doivent utiliser de l'essence sans plomb. Évitez donc de conduire votre véhicule dans des régions ou des pays où le carburant adéquat n'est pas disponible.

Il peut être nécessaire de modifier votre véhicule afin de le rendre conforme aux lois et réglementations locales **s'il doit être immatriculé dans un autre pays, province, État ou district.**

Les lois et réglementations régissant le contrôle des émissions du véhicule et les normes de sécurité des véhicules varient selon le pays, la province, l'État ou le district. Par conséquent, les spécifications du véhicule peuvent être différentes.

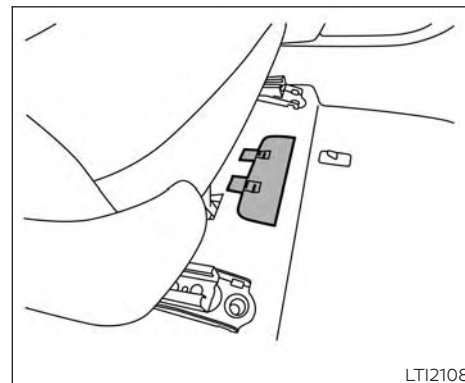
Lorsqu'un véhicule doit être immatriculé dans un autre pays, province, État ou district, les frais de modification, de transport et d'immatriculation sont à la charge du propriétaire. NISSAN décline toute responsabilité à cet égard.

IDENTIFICATION DU VÉHICULE



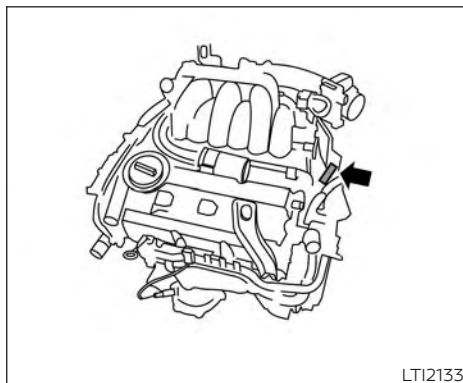
PLAQUE DE NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (NIV)

La plaque du numéro d'identification du véhicule (NIV) est fixée à l'endroit illustré. Ce numéro identifie votre véhicule et il est requis au moment de l'immatriculation du véhicule.



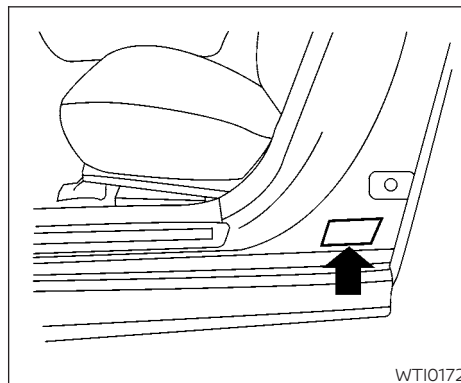
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (numéro du châssis)

Le numéro d'identification du véhicule est situé à l'endroit illustré.



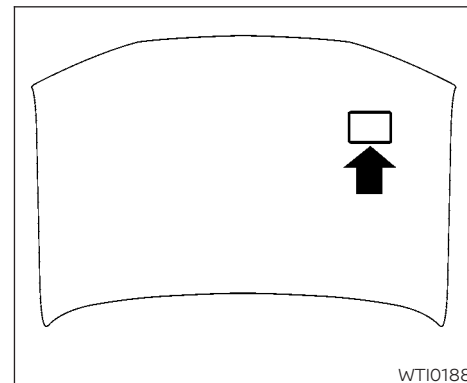
NUMÉRO DE SÉRIE DU MOTEUR

Le numéro est gravé sur le moteur à l'endroit illustré.



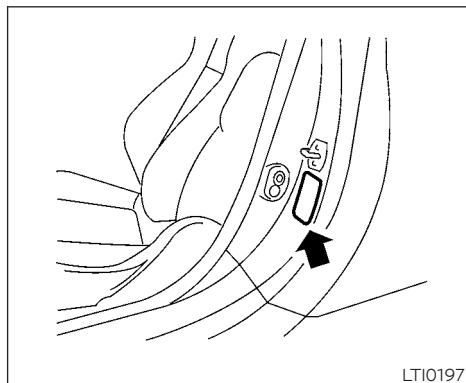
ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION FMVSS/NSVAC

L'étiquette d'homologation des Normes Fédérales de Sécurité des Véhicules Automobiles du Canada (FMVSS/NSVAC) est apposée tel qu'indiqué. Cette étiquette présente des renseignements importants relatifs au véhicule, tels que : le poids nominal brut du véhicule (PNBV), le poids nominal brut sur l'essieu (PTME), le mois et l'année de fabrication, le numéro d'identification du véhicule etc. Lisez attentivement cette étiquette.



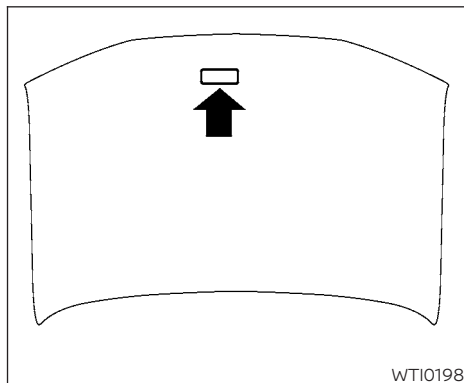
ÉTIQUETTE D'INFORMATION DU DISPOSITIF ANTIPOLLUTION

L'étiquette d'information du dispositif anti-pollution est apposée sous le capot, à l'endroit illustré.



ÉTIQUETTE DE RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX PNEUS ET À LA CHARGE

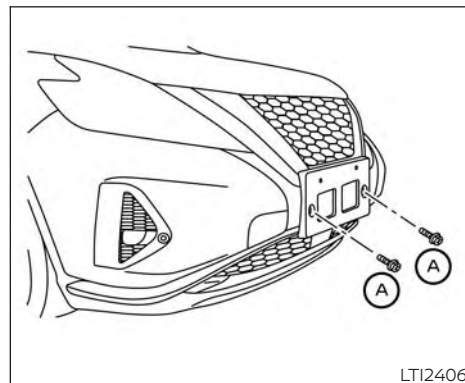
La pression de gonflage à froid des pneus est indiquée sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge. L'étiquette est apposée à l'endroit illustré.



ÉTIQUETTE DES CARACTÉRISTIQUES DU CLIMATISEUR

L'étiquette des caractéristiques du climatiseur est apposée sous le capot, à l'endroit illustré.

INSTALLATION DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION AVANT



Pour monter la plaque d'immatriculation à l'avant, fixez le support de plaque d'immatriculation sur l'enjoliveur en plastique aux marques indiquées (petites cavités) à l'aide des deux vis fournies à cet effet (A).

INFORMATION CONCERNANT LE CHARGEMENT DU VÉHICULE

AVERTISSEMENT

- **Il est extrêmement dangereux de prendre place dans l'aire de chargement d'un véhicule lorsque le véhicule est en marche. Les personnes s'y trouvant sont beaucoup plus susceptibles de subir des blessures graves, voire mortelles, en cas de collision.**
- **Ne permettez jamais à un passager de s'asseoir ailleurs que dans un siège muni d'une ceinture de sécurité.**
- **Assurez-vous que tous les passagers de votre véhicule ont pris place sur un siège et qu'ils ont bien bouclé leur ceinture de sécurité.**

TERMINOLOGIE

Avant de charger votre véhicule, il est important de vous familiariser avec la terminologie suivante :

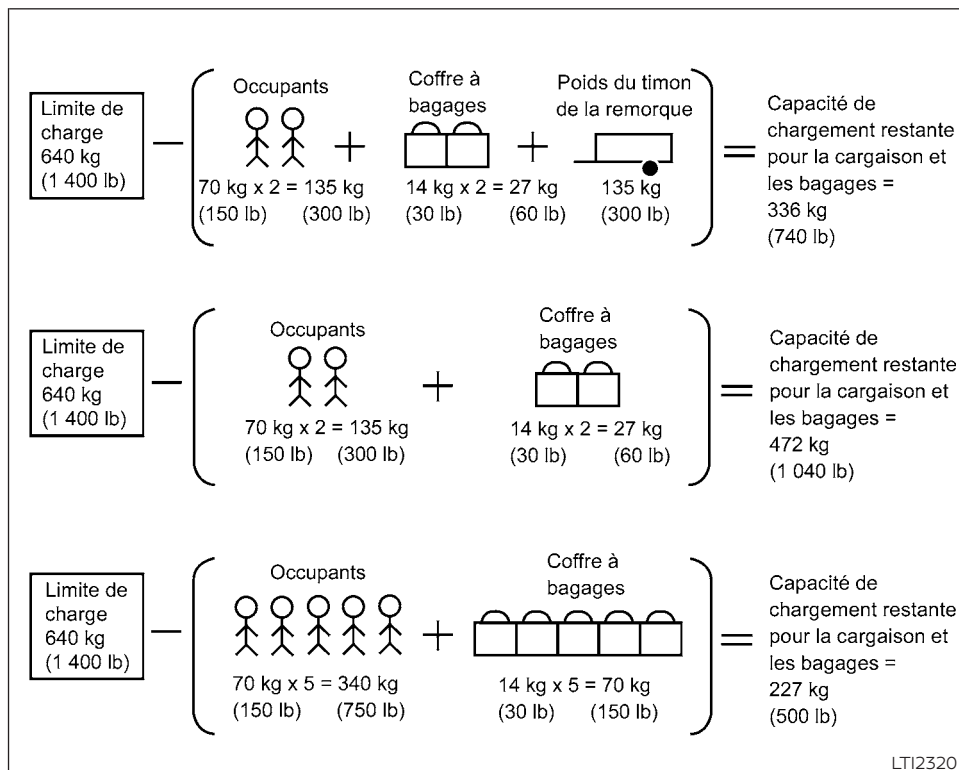
- Poids à vide (poids réel du véhicule) – poids du véhicule comprenant l'équipement de série et celui offert en option, les liquides, les outils de secours et la roue de secours. Ce poids **ne comprend pas** les passagers et les bagages.
- PNBV (poids total autorisé en charge) – poids à vide du véhicule plus le poids total des passagers et des bagages.
- PNBV (poids nominal brut du véhicule) – poids total maximal du véhicule non chargé, des passagers, des bagages, de l'attelage, de la charge sur la languette de remorque et de tout autre équipement offert en option. Ces renseignements sont inscrits sur l'étiquette d'homologation.
- PTME (poids technique maximal sous essieu) – poids maximal (véhicule chargé) spécifié pour l'essieu avant ou arrière. Ces renseignements sont inscrits sur l'étiquette d'homologation.
- PTMC (poids technique maximal combiné) – poids nominal total maximal du véhicule, des passagers, de la charge et de la remorque.
- Capacité du véhicule, limite de charge, capacité de charge totale – poids total maximal spécifié pour la charge (passagers et charge) du véhicule. Il s'agit du poids total maximal des occupants et de la charge que le véhicule peut accueillir. Si le véhicule est utilisé pour tirer une remorque, le poids au timon de la remorque doit être compris dans le calcul du poids de la charge. Cette information se trouve sur l'étiquette à propos des pneus et de la charge du véhicule.

- Capacité de charge – poids admissible de la charge résultant de la soustraction du poids des occupants de la limite de charge.

CAPACITÉ DE CHARGE DU VÉHICULE

Ne dépassez pas la limite de capacité de charge de votre véhicule, identifiée par le « Poids total des passagers et des bagages » sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Ne dépassez pas le nombre d'occupants précisé à la mention « Nombre de passagers » sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge.

Pour obtenir le « poids total des passagers et des bagages », additionnez le poids de tous les occupants, puis ajoutez le poids total des bagages. L'illustration suivante présente des exemples.



LT12320

Exemple

Étapes pour déterminer la limite de charge correcte

1. Recherchez la mention « Le poids total des passagers et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb » sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge du véhicule.
2. Déterminez le poids total du conducteur et des passagers qui prendront place dans votre véhicule.
3. Soustrayez le poids total du conducteur et des passagers des XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat est égal à la capacité de charge disponible pour la charge et les bagages. Par exemple, si XXX égale 1 400 lb et qu'il y aura cinq passagers de 150 lb dans votre véhicule, la capacité de charge de l'espace utilitaire et du porte-bagages sera

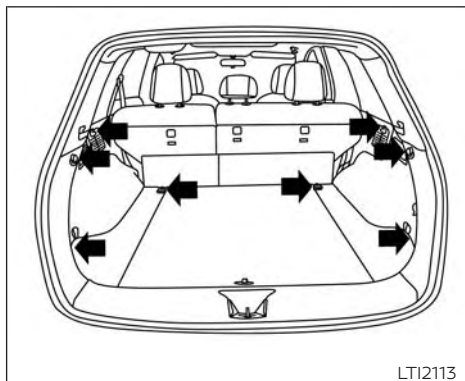
de 650 lb (1 400 – 750 [5 × 150] = 650 lb) ou (640 – 340 [5 × 70] = 300 kg).

5. Déterminez le poids total de la charge et des bagages chargés dans le véhicule. Ce poids ne peut dépasser la capacité de charge disponible (chargement et bagages) calculée à l'étape 4.
6. Si votre véhicule doit être utilisé pour tracter une remorque, une certaine charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer comment ceci réduit la capacité de charge disponible pour la charge et les bagages de votre véhicule.

Avant de conduire un véhicule chargé, assurez-vous que votre véhicule ne dépasse pas le poids nominal brut du véhicule (PNBV) ou le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) spécifiés. Pour obtenir des renseignements supplémentaires,

consultez la section « Mesure des poids » dans le présent chapitre.

Assurez-vous également que la pression de gonflage des pneus est adéquate. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge » dans le chapitre « Interventions du propriétaire » du présent manuel.



Crochets pour bagages d'aire de chargement

ARRIMAGE DE LA CHARGE

Des crochets pour bagages sont situés dans l'aire de chargement comme indiqué. Les crochets peuvent être utilisés pour fixer solidement les bagages à l'aide de cordes ou d'autres types de sangles.

Lorsque vous fixez des articles à l'aide des crochets pour bagages situés sur la garniture latérale, ne faites pas supporter une charge de plus de 29 N (6,5 lb) à un seul crochet.

Les crochets pour bagages situés sur le plancher ne doivent pas supporter une charge de plus de 490 N (110 lb) à un seul crochet.

⚠ AVERTISSEMENT

- Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. N'empilez pas les bagages plus hauts que les dossiers de sièges. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.
- La courroie d'attache supérieure d'un ensemble de retenue d'enfant peut être endommagée si elle entre en contact avec des articles rangés dans l'aire de chargement. Arrimez tous les articles qui se trouvent dans l'aire de chargement. Si la courroie d'attache supérieure est endommagée, votre enfant peut être gravement blessé, voire même tué, en cas de collision.

- Veillez à ne pas dépasser le PNBV (Poids Nominal Brut du Véhicule) ou le PTME (Poids Technique Maximal sous Essieu) avant et arrière lorsque vous chargez votre véhicule. Si vous dépassez ces spécifications, des pièces peuvent se briser, les pneus peuvent s'user prématurément et la tenue de route peut être compromise au point de vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule et de causer des blessures.

CONSEILS POUR LE CHARGEMENT

- Le PTAC ne doit pas dépasser le PNBV ou le PTME précisés sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC.
- Ne chargez pas l'essieu avant et arrière jusqu'à la limite du PTME. Le PNBV serait alors dépassé.

AVERTISSEMENT

- **Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. N'empilez pas les bagages plus hauts que les dossiers de sièges. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.**
- **Veillez à ne pas dépasser le PNBV (Poids Nominal Brut du Véhicule) ou le PTME (Poids Technique Maximal sous Essieu) avant et arrière lorsque vous chargez votre véhicule. Si vous dépassez ces spécifications, des pièces peuvent se briser, les pneus peuvent s'user prématurément et la tenue de route peut être compromise au point de vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule et de causer des blessures.**

- **La surcharge peut non seulement diminuer la durée de vie du véhicule et des pneus, mais elle peut aussi rendre le véhicule dangereux et demander de plus longues distances de freinage. Ceci peut occasionner une défaillance prématurée des pneus pouvant entraîner un accident grave et des blessures. Les défaillances causées par les surcharges ne sont pas couvertes par la garantie de votre véhicule.**

MESURE DES POIDS

Fixez solidement les articles susceptibles de se déplacer afin d'éviter des changements de poids qui pourraient nuire à l'équilibre de votre véhicule. Arrêtez-vous dans un endroit qui possède une balance lorsque votre véhicule est chargé et faites-y peser les roues avant et arrière séparément afin de déterminer la charge sur les essieux. La charge sur les essieux avant ou arrière ne doit pas dépasser le poids technique

maximal sous essieu (PTME). La charge totale sur les essieux ne doit pas dépasser le poids nominal brut du véhicule (PNBV). Ces mesures de poids sont indiquées sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Si les charges de votre véhicule dépassent ces mesures, déplacez ou retirez des bagages pour que leur poids se situe en deçà des limites de charge préconisées.

TRACTION D'UNE REMORQUE

⚠ AVERTISSEMENT

Surcharger la remorque ou la charger de façon inadéquate peut avoir des conséquences négatives sur le comportement routier, sur le freinage et sur le rendement de votre véhicule, et peut ainsi causer des accidents.

⚠ MISE EN GARDE

- **Ne tractez pas de remorque ni de charges lourdes pendant les 805 premiers kilomètres (500 milles) parcourus avec votre véhicule. Vous pourriez endommager le moteur, les essieux ou d'autres pièces de votre véhicule.**
- **La première fois que vous tractez une remorque, ne dépassez pas 80 km/h (50 mi/h) et ne démarrez pas à plein régime lors des 805 premiers kilomètres (500 milles). Le moteur et les autres pièces du véhicule peuvent ainsi être mieux rodés alors qu'ils sont en charge.**

Votre véhicule a été conçu principalement pour le transport de passagers et de bagages. La traction d'une remorque impose des contraintes additionnelles au moteur, à la transmission, à la direction, au circuit de freinage ainsi qu'aux autres composants du véhicule.

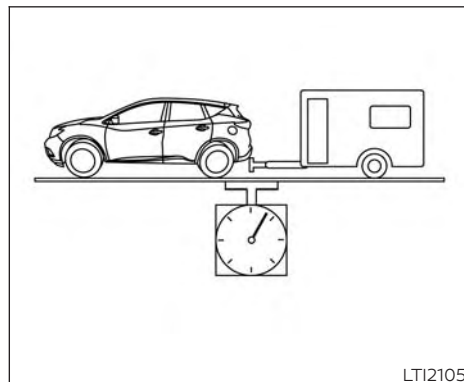
Un guide de remorquage NISSAN (É.-U. seulement) est disponible à l'adresse www.nissanusa.com. Ce guide présente des renseignements sur la capacité de remorquage et sur l'équipement spécial de remorquage.

LIMITES MAXIMALES DE CHARGE

Charges maximales de remorque

Ne dépassez jamais les valeurs de charge totale de la remorque précisées dans le tableau des caractéristiques et des charges de remorquage dans le présent chapitre. La charge totale de la remorque est égale au poids de la remorque plus le poids de sa charge.

Le poids technique maximal combiné (PTMC) ne doit pas dépasser la valeur précisée dans le Tableau des caractéristiques et des charges de remorquage ci-dessous.



LTI2105

Le poids technique maximal combiné (PTMC) correspond au poids total du véhicule tracteur (incluant les passagers et les bagages) et de la charge totale de la remorque. Une charge de remorquage supérieure à la limite spécifiée ou l'utilisation d'un équipement de traction de remorque inadéquat peut compromettre le comportement routier, le freinage et le rendement du véhicule.

La capacité de remorquage n'est pas seulement liée aux charges maximales de la remorque. Elle dépend aussi des endroits où vous prévoyez tracter une remorque. Les charges de remorquage acceptables pour la conduite sur autoroute peuvent devoir être réduites lorsque l'adhérence est moindre (par exemple, sur des rampes de mise à l'eau glissantes).

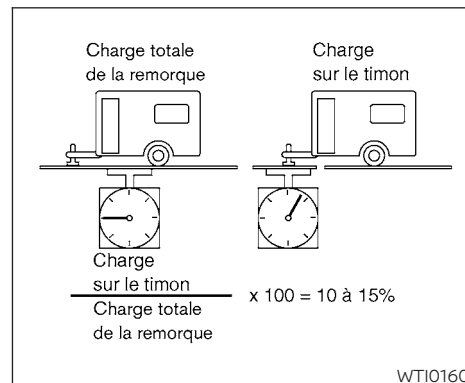
Les conditions de température peuvent également affecter le remorquage. Par exemple, la traction d'une remorque lourde par temps chaud sur des montées peut nuire au rendement du moteur et causer une surchauffe. Le mode de protection du moteur, qui aide à réduire les risques de dommages au moteur, pourrait s'activer et réduire automatiquement la puissance du moteur. La vitesse du véhicule peut diminuer lorsque la charge est élevée. Planifiez votre trajet soigneusement, en tenant compte de la charge du véhicule et de la remorque, ainsi que les conditions de température et de la route.

⚠️ AVERTISSEMENT

Une surchauffe peut entraîner une réduction de la puissance du moteur et de la vitesse du véhicule. Une vitesse inférieure à celle de la circulation fait augmenter les risques de collision. Soyez particulièrement prudent pendant la conduite. S'il n'est pas possible de maintenir une vitesse sécuritaire, rangez-vous en bordure de la route dans un endroit sûr. Laissez le moteur revenir à sa température normale de fonctionnement. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Si le moteur surchauffe » dans le chapitre « En cas d'urgence » de ce manuel.

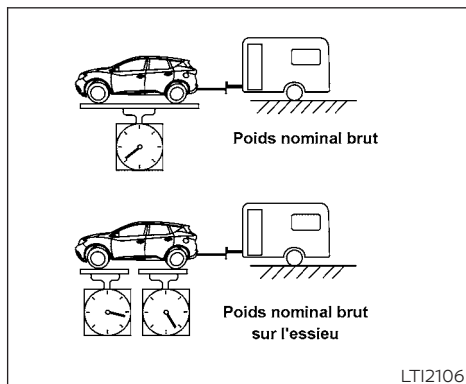
⚠️ MISE EN GARDE

Les dommages résultant d'un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par les garanties NISSAN.



Charge sur le timon

Lorsque vous utilisez un attelage porteur ou répartiteur de charge, le timon doit porter entre 10 % et 15 % de la charge totale de la remorque, tout en respectant la charge sur le timon de remorque indiquée par le fabricant de la remorque. La charge sur le timon doit respecter les limites maximales de charge sur le timon indiquées dans le « Tableau des caractéristiques et des charges de remorquage » ci-après. Si la charge sur le timon est trop élevée, déplacez la charge dans la remorque.



Poids total autorisé en charge (PTAC) maximal/Poids sous essieu (PSE) maximal

Le PTAC du véhicule tracteur ne doit pas dépasser le poids nominal brut du véhicule (PNBV) indiqué sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC. Le PTAC équivaut au poids total du véhicule vide, des passagers, des bagages, de l'attelage, de la charge sur la languette de remorque et de tout autre équipement en option. De plus, le PSE avant ou arrière ne doit pas dépasser le

poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) indiqué sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC.

Les capacités de remorquage sont calculées en fonction d'un véhicule de base avec conducteur et toutes les options requises pour atteindre le poids nominal. Les passagers additionnels, la charge et l'équipement en option, comme l'attelage de remorque, ajoutent du poids au véhicule et réduisent la capacité de remorquage maximale et la charge sur la languette de remorque.

Le véhicule et la remorque doivent être pesés pour confirmer que le véhicule respecte le PNBV, le PNBE avant, le PNBE arrière, le poids technique maximal combiné (PTMC) et la capacité de remorquage.

Tous les poids du véhicule et de la remorque doivent être mesurés à l'aide d'une balance à bascule qui se trouve généralement aux relais routiers, aux postes de pesée, aux centres d'approvisionnement ou aux dépôts de vieux véhicules.

Procédez comme suit pour déterminer la capacité de charge utile sur le timon ou le pivot.

1. Repérez le PNBV sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC.
2. Pesez votre véhicule sur la balance avec tous les passagers et la charge qui se trouvent normalement dans le véhicule lors de la traction d'une remorque.
3. Soustrayez le poids réel du véhicule du PNBV. Le résultat est la charge maximale sur le timon ou le pivot.

Procédez comme suit pour déterminer la capacité de remorquage disponible.

1. Repérez le PTMC de votre véhicule dans le Tableau des caractéristiques et des charges de remorquage dans le présent chapitre.
2. Soustrayez le poids réel du véhicule du PTMC. Le résultat est la capacité de remorquage maximale.

Pour déterminer le poids brut de la remorque, pesez votre remorque sur une balance avec l'équipement et la charge qui se trouvent normalement dans la remorque lorsqu'elle est remorquée. Assurez-vous que le poids brut de la remorque ne dépasse pas le poids nominal brut de la remorque ni la capacité maximale de remorquage calculée.

Pesez aussi les essieux avant et arrière sur la balance pour vous assurer que le poids technique maximal sous les essieux avant et arrière ne dépasse pas les valeurs précisées sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC. Il faut parfois déplacer ou enlever la charge dans la remorque et le véhicule pour respecter les valeurs précisées.

Exemple :

- Le poids total autorisé en charge (PTAC) pesé sur une balance – y compris les passagers, la charge et l'attelage – est de 2 880 kg (6 350 lb).
- Le poids nominal brut du véhicule (PNBV) sur l'étiquette d'homologation F.M.V.S.S./C.M.V.S.S – est de 3 289 kg (7 250 lb).
- Le poids technique maximal combiné (PTMC) du tableau des caractéristiques et des charges de remorquage est de 6 849 kg (15 100 lb).
- La capacité maximale de remorquage du tableau des caractéristiques et des charges de remorquage est de 4 128 kg (9 100 lb).

3 289 kg (7 250 lb)	PNBV
- 2 880 kg (6 350 lb)	PTAC
<hr/>	
= 409 kg (900 lb)	Disponible pour la charge sur le timon
6 849 kg (15 100 lb)	PTMC
- 2 880 kg (6 350 lb)	PTAC
<hr/>	
= 4 138 kg (9 123 lb)	Capacité disponible pour le remorquage
409 kg (900 lb)	Charge sur le timon disponible
<hr/>	
/ 3 969 kg (8 750 lb)	Capacité disponible
<hr/>	
= 10 % de la charge sur le timon	

La capacité de remorquage disponible peut être inférieure à la capacité de remorquage maximale à cause des passagers et de la charge dans le véhicule.

N'oubliez pas que la charge sur le timon de la remorque doit être de 10 % à 15 % du poids de la remorque, tout en respectant la charge sur la languette de remorque indiquée par le constructeur de la remorque. Si la charge sur le timon est trop élevée, déplacez la charge dans la remorque. Ne dépassez pas la charge maximale sur le timon de la remorque indiquée dans le « Tableau des caractéristiques et des charges de remorquage », même si le calcul de la charge sur le timon disponible donne un résultat supérieur à 15 %. Si le poids disponible calculé au timon est inférieur à 10 %, réduisez le poids total de la remorque afin qu'il corresponde au poids de timon disponible.

Vérifiez toujours si les capacités disponibles correspondent aux valeurs nominales.

Surface frontale de la remorque

MISE EN GARDE

Dans certains cas, la capacité de remorquage de votre véhicule pourrait se révéler insuffisante si la surface frontale de la remorque dépasse les valeurs prévues. Cette situation pourrait nuire au rendement de votre véhicule en traction et même l'endommager.

La surface frontale d'une remorque affecte la charge imposée sur celle-ci. La valeur de la surface frontale représente la somme des surfaces du véhicule et de la remorque qui sont soumises à la pression de l'air en traction. Ne dépassez pas la valeur de surface frontale maximale de la remorque telle que spécifiée dans le « Tableau des caractéristiques et des charges de remorquage ». La surface frontale se calcule en multipliant la largeur par la hauteur de la remorque. Par exemple, une remorque de 8 pi de largeur par 6 pi de hauteur donne une surface frontale de 48 pieds carrés.

CARACTÉRISTIQUES ET CHARGES DE REMORQUAGE

AVERTISSEMENT

Les capacités de remorquage fournies dans ce manuel sont à titre de référence générale seulement. La capacité de remorquage en toute sécurité de votre véhicule est affectée par les options installées par le concessionnaire et par celles installées en usine, ainsi que par le poids des passagers et la cargaison. Vous devez peser le véhicule et la remorque comme décrit dans ce manuel pour déterminer la capacité réelle de remorquage du véhicule. Ne dépassez pas la capacité maximale de remorquage indiquée ou le poids technique maximal combiné ou le poids nominal brut du véhicule indiqué sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC. Cela peut provoquer un accident et entraîner de graves blessures ou des dommages matériels importants.

Type d'essieu	Traction avant/ transmission intégrale
Capacité de remorquage maximale *1	680 kg (1 500 lb)
Charge maximale sur le timon	68 kg (150 lb)
Poids technique maximal combiné	2 900 kg (6 393 lb)

*1 : Les valeurs de capacité de remorquage sont calculées en partant d'un véhicule de base avec conducteur ainsi que toutes les options requises pour atteindre la capacité. Les passagers, la charge et l'équipement facultatif additionnels ajouteront du poids au véhicule et réduiront la capacité de remorquage maximale de votre véhicule.

SÉCURITÉ DU REMORQUAGE

Attelage de remorque

Votre véhicule peut être équipé d'un ensemble de remorquage en option. L'ensemble de remorquage comprend un attelage de type récepteur monté sur le cadre. Cet attelage est prévu pour la capacité de remorquage maximale de ce véhicule lorsque l'équipement de remorquage approprié est utilisé. Sélectionnez un attelage à boule et une boule d'attelage appropriés prévus pour votre véhicule et la re-

morque à tirer. Des attelages à boule et des boules d'attelage NISSAN d'origine sont disponibles chez un concessionnaire NISSAN.

Si votre véhicule n'est pas équipé de l'ensemble de remorquage en option, vérifiez la capacité de remorquage de l'attelage du pare-chocs de votre véhicule ou de l'attelage de type récepteur monté sur le cadre. Choisissez un attelage convenant aussi bien à votre véhicule qu'à la remorque. Un attelage de remorque NISSAN d'origine est disponible auprès d'un concessionnaire NISSAN. Assurez-vous que l'attelage de remorque est solidement fixé au véhicule pour éviter qu'un balancement inopiné de la remorque, provoqué par des vents latéraux, des routes à la surface irrégulière ou l'air déplacé par les camions, ne cause des blessures ou des dommages matériels.

AVERTISSEMENT

Les composants d'attelage de remorque ont des valeurs nominales de poids spécifiques. Votre véhicule peut être en mesure de tirer une remorque plus lourde que la valeur nominale de poids des composants de l'attelage. Ne dépassez jamais la valeur nominale de poids des composants de l'attelage, car cela peut causer de graves blessures ou des dommages matériels importants.

Boule d'attelage

Sélectionnez une boule d'attelage de taille et de valeur nominale de poids appropriées pour votre remorque :

- La taille de boule d'attelage requise est estampée sur la plupart des coupleurs de remorque. La plupart des boules d'attelage ont également leur taille estampée sur la boule.
- Sélectionnez la boule d'attelage appropriée selon le poids de la remorque.

- Le diamètre du goujon fileté de la boule d'attelage doit correspondre au diamètre du trou du support de boule. La différence de taille du goujon de la boule d'attelage et du trou du support de boule ne doit pas dépasser 1/16 po.
- Le goujon fileté de la boule d'attelage doit être assez long pour être correctement fixé au support de boule. Il devrait y avoir au moins deux filets visibles sous la rondelle de frein et l'écrou.

Support de boule

La boule d'attelage est fixée au support de boule et le support de boule est inséré dans le récepteur d'attelage. Sélectionnez un support de boule de classe appropriée selon le poids de la remorque. De plus, le support de boule devrait être sélectionné de sorte que le timon soit parallèle à la route.

Attelages porteurs de charge

Un support de boule porteur de charge est conçu pour porter toute la charge sur le timon et le poids brut directement sur le support de boule et sur le récepteur.

Attelage répartiteur de charge

Ce type d'attelage s'appelle aussi « attelage correcteur d'assiette » ou « attelage à équilibrage de charge ». Un ensemble de barres se fixe au support de boule et à la remorque afin de distribuer la charge du timon (poids de l'attelage) de votre remorque. Plusieurs véhicules ne peuvent pas porter toute la charge du timon de certaines remorques et il faut transférer une partie de la charge du timon au cadre, donc sur les roues avant. Ceci donne plus de stabilité au véhicule tracteur.

Il est recommandé d'utiliser un système d'attelage répartiteur de charge de classe IV si vous devez tracter des remorques dont le poids maximal dépasse 2 268 kg (5 000 lb). Renseignez-vous auprès du constructeur de la remorque ou de l'équipement de remorquage pour déterminer s'il est recommandé d'utiliser un système d'attelage répartiteur de charge dans votre cas.

REMARQUE :

Un système d'attelage répartiteur de charge pourrait modifier le comportement d'une remorque équipée de freins à inertie. Si vous souhaitez utiliser un système d'attelage répartiteur de charge pour tracter une remorque équipée de freins à inertie, renseignez-vous auprès du fabricant des freins à inertie, de l'attelage ou de la remorque pour déterminer si cette combinaison est possible et, le cas échéant, sur la façon de procéder.

Observez les instructions du fabricant relatives au montage et à l'utilisation du système d'attelage répartiteur de charge.

Les instructions générales de préparation et de réglage sont les suivantes :

1. Stationnez le véhicule vide sur une surface plane. Une fois le contact établi et toutes les portières fermées, laissez votre véhicule stationnaire pendant quelques minutes pour lui permettre de se mettre au niveau.
2. Mesurez la hauteur d'un point de référence sur les pare-chocs avant et arrière au centre du véhicule.

3. Attelez la remorque au véhicule, puis réglez les répartiteurs d'attelage de sorte que la hauteur des pare-chocs soit entre 0 et 13 mm (0 et 1/2 po) de la hauteur de référence mesurée à l'étape 2. Le pare-chocs arrière ne doit pas dépasser la hauteur mesurée à l'étape 2.

AVERTISSEMENT

Réglez correctement l'attelage à distribution de charge pour que l'arrière du pare-chocs ne soit pas plus haut que la hauteur de référence mesurée lorsque la remorque est attelée. Si le pare-chocs arrière est plus haut que la hauteur de référence mesurée, le véhicule peut avoir un comportement routier imprévisible, ce qui peut provoquer une perte de la maîtrise du véhicule et causer de graves blessures ou des dommages matériels importants.

Dispositif antiroulis

Les effets des coups de volant, des rafales de vent et du balancement causé par d'autres véhicules peuvent nuire au comportement de la remorque. L'utilisation d'un dispositif antiroulis peut aider à réduire ces conditions. Si vous optez pour un tel dispositif, adressez-vous à un revendeur d'attelages de remorque réputé pour vous assurer que ce dispositif est bien adapté au véhicule, à l'attelage, à la remorque ainsi qu'au circuit de freinage de la remorque. Observez les instructions du fabricant relatives au montage et à l'utilisation du dispositif antiroulis.

Attelage de classe I

L'équipement d'attelage de remorque de classe I (récepteur, support de boule et boule d'attelage) peut être utilisé pour tirer des remorques d'un poids maximal de 907 kg (2 000 lb).

Pression des pneus

- Lorsque vous tractez une remorque, gonflez les pneus du véhicule à la pression à froid recommandée sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge.
- L'état des pneus de la remorque, les dimensions, la charge nominale et la pression de gonflage doivent être conformes aux spécifications du fabricant de la remorque et des pneus.

Chaînes de sécurité

Installez toujours des chaînes de sécurité adéquates entre votre véhicule et la remorque. Les chaînes doivent être croisées et attachées à l'attelage, et non au pare-chocs ou à l'essieu du véhicule. Les chaînes de sécurité peuvent être fixées au pare-chocs si la boule d'attelage est installée sur le pare-chocs. Laissez suffisamment de jeu pour permettre au véhicule de prendre les virages.

Éclairage de remorque

MISE EN GARDE

Au moment de faire l'épissure au circuit électrique du véhicule, il faut utiliser un module-convertisseur d'alimentation pour tous les feux de la remorque. Un tel dispositif utilise la batterie du véhicule comme source d'alimentation pour tous les feux de la remorque ainsi que le circuit des feux arrière, des feux d'arrêt et des clignotants comme signal. Le module-convertisseur ne doit pas prélever plus de 15 milliampères des circuits des feux d'arrêt et arrière. L'utilisation d'un module-convertisseur dépassant ces caractéristiques d'électricité peut endommager le circuit électrique du véhicule. Il est recommandé de consulter un marchand de remorques renommé pour acheter et faire installer l'équipement approprié.

Les feux de la remorque doivent être conformes aux réglementations fédérale, provinciale et municipale. Pour obtenir de l'aide pour le branchement des feux de remorque, nous vous recommandons de communiquer avec un concessionnaire NISSAN ou un marchand de remorques renommé. Les véhicules équipés du groupe

remorquage optionnel sont munis d'un connecteur à 4 broches, un adaptateur sera nécessaire pour raccorder les feux de la remorque au véhicule. Les adaptateurs sont disponibles dans les magasins de pièces d'auto et chez les détaillants d'attelage.

Conseils préalables à la traction d'une remorque

- Assurez-vous que votre véhicule reste de niveau après qu'une remorque chargée ou déchargée a été fixée au timon. Ne prenez pas la route si votre véhicule est anormalement incliné vers l'avant ou vers l'arrière. Vérifiez la charge portée sur le timon, la surcharge de la remorque, l'usure de la suspension ou toute autre cause possible.
- Attachez toujours les objets dans la remorque pour éviter qu'ils ne se déplacent pendant la conduite.
- Maintenez la charge aussi basse que possible dans la remorque pour conserver un centre de gravité bas.
- Chargez la remorque de façon à ce qu'environ 60 % de la charge soit vers l'avant et 40 % vers l'arrière. Assurez-vous aussi que la charge est bien répartie latéralement.

- Vérifiez votre attelage, la pression des pneus de la remorque, la pression des pneus du véhicule, le fonctionnement des feux de la remorque et les écrous de roue de la remorque chaque fois que vous attellez une remorque au véhicule.
- Assurez-vous que vos rétroviseurs sont conformes à toutes les réglementations fédérales, provinciales et municipales. S'ils ne le sont pas, installez les rétroviseurs exigés pour la traction de remorque avant de prendre la route.
- Déterminez la hauteur hors tout du véhicule et de la remorque pour connaître le dégagement nécessaire.

Conseils sur la traction d'une remorque

Pour vous habituer à conduire avec une remorque et comprendre le comportement du véhicule dans une telle situation, entraînez-vous à prendre des virages, à freiner et à reculer dans un endroit dégagé. La traction d'une remorque nuit légèrement à la stabilité de la direction et au rendement des freins.

- Attachez toujours les objets dans la remorque pour éviter qu'ils ne se déplacent pendant la conduite.

- Verrouillez le coupleur d'attelage de remorque avec une goupille ou un verrou pour prévenir le déverrouillage inopiné du coupleur.
- Évitez les démarrages, les accélérations ou les arrêts brusques.
- Évitez de prendre un virage serré ou de changer brusquement de voie.
- Conduisez toujours le véhicule à une vitesse modérée.
- Lorsque vous reculez, maintenez la partie inférieure du volant d'une main. Déplacez votre main dans la direction où vous souhaitez que la remorque se dirige. Effectuez de légers ajustements et reculez lentement. Si possible, demandez à quelqu'un de vous guider lorsque vous reculez.

Lorsque vous vous stationnez, calez toujours les roues du véhicule et de la remorque. Il n'est pas recommandé de stationner le véhicule en pente; toutefois, si vous y êtes obligé :

MISE EN GARDE

Si le levier sélecteur est mis à la position P (stationnement) avant de caler les roues et de serrer le frein de stationnement, la boîte de vitesses peut subir des dommages.

1. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
2. Demandez à une personne de placer des cales contre les pneus du véhicule et de la remorque, du côté descendant de la pente.
3. Une fois les cales en place, relâchez lentement la pédale de frein jusqu'à ce que les cales absorbent la charge du véhicule.
4. Serrez le frein de stationnement.
5. Placez le levier sélecteur à la position P (stationnement).
6. Coupez le contact.

Pour repartir :

1. Démarrez le véhicule.
 2. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
 3. Engagez la boîte de vitesses.
 4. Desserrez le frein de stationnement.
 5. Roulez lentement jusqu'à ce que le véhicule et la remorque quittent les cales.
 6. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
 7. Demandez à quelqu'un de récupérer et de ranger les cales.
- Lorsque vous descendez une pente, le poids de la remorque qui pousse sur le véhicule tracteur peut réduire la stabilité de l'ensemble. Ainsi, réduisez votre vitesse et rétrogradez pour conserver la maîtrise du véhicule. Évitez d'utiliser les freins pendant de longues périodes ou de façon répétée lors de la descente d'une pente, car cela réduit leur efficacité et pourrait provoquer une surchauffe. Le fait de rétrograder assure plutôt un freinage moteur et réduit la nécessité de freiner aussi fréquemment.

- Si la température du liquide de refroidissement devient trop élevée, consultez la section « Si le moteur surchauffe » du chapitre « En cas d'urgence » du présent manuel.
- La traction d'une remorque augmente la consommation de carburant.
- Évitez de tracter une remorque pendant les 805 premiers kilomètres (500 milles) de votre véhicule.
- Durant les 805 premiers kilomètres (500 milles) de remorquage, ne conduisez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h).
- Faites faire l'entretien périodique de votre véhicule plus fréquemment qu'aux intervalles spécifiés dans le chapitre « Entretien et calendriers » dans ce manuel.
- Dans un virage, les roues de la remorque sont plus proches de l'intérieur du virage que celles du véhicule. Pour compenser, prenez les virages plus larges.

- Les vents latéraux et les routes dont la surface est irrégulière ont des répercussions sur la maniabilité d'un véhicule avec remorque, et peuvent causer un balancement du véhicule. Lorsque des camions vous dépassent, le véhicule peut être déstabilisé par des changements soudains des vents latéraux.

Procédez comme suit si la remorque présente un roulis :

1. Retirez votre pied de la pédale d'accélérateur pour laisser le véhicule avancer en roue libre, puis dirigez le véhicule directement vers l'avant dans la mesure où les conditions routières le permettent. Cette manœuvre contribue à stabiliser le véhicule.
 - Ne corrigez pas le roulis de la remorque par des manœuvres de direction ou de freinage.
2. Lorsque le roulis cesse, enfoncez doucement la pédale de frein et rangez le véhicule sur l'accotement en un endroit sûr.
3. Tentez de réorganiser la charge de la remorque pour qu'elle soit répartie comme il a été décrit dans le présent chapitre.

- Faites preuve de prudence lorsque vous dépassez un véhicule. La distance de dépassement d'un véhicule est considérablement plus longue lorsque vous tractez une remorque. N'oubliez pas que la longueur de la remorque doit également dépasser l'autre véhicule avant que vous puissiez changer de voie en toute sécurité.
- Rétrogradez pour profiter du frein moteur lors de la conduite sur des pentes descendantes abruptes ou longues. Cela contribue à ralentir le véhicule sans serrer les freins.
- Évitez de freiner trop longtemps ou trop fréquemment. Les freins pourraient surchauffer, réduisant ainsi leur efficacité.
- Augmentez la distance qui vous sépare du véhicule devant vous lorsque vous tirez une remorque afin de compenser pour la plus grande distance d'arrêt requise. Anticipez les arrêts et freinez graduellement.
- NISSAN recommande de ne pas utiliser le régulateur de vitesse lors de la traction d'une remorque.

- Certains états et provinces ont des règlements et des limites de vitesse précises pour les véhicules qui tractent une remorque. Respectez les limites de vitesse locales.
- Vérifiez votre attelage, les connexions du faisceau électrique de la remorque et les écrous de roue de la remorque après 80 km (50 mi) de trajet et à chaque pause.
- Lorsque vous mettez un bateau à l'eau, ne laissez pas le niveau d'eau dépasser le tuyau d'échappement ni le pare-chocs arrière.
- Assurez-vous de débrancher les feux de la remorque avant de reculer la remorque dans l'eau pour prévenir les dommages aux feux.

Pendant la traction d'une remorque, l'huile pour pignon d'entraînement final doit être remplacée et l'huile de la boîte de vitesses doit être vidangée plus fréquemment. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.

REMORQUAGE À PLAT POUR VÉHICULE À TRANSMISSION INTÉGRALE (selon l'équipement)

Le remorquage de votre véhicule avec les quatre roues au sol est parfois appelé « remorquage à plat ». Cette méthode est parfois utilisée pour remorquer un véhicule derrière un véhicule de plaisance, comme une autocaravane.

MISE EN GARDE

- **Si vous ne respectez pas ces instructions, la boîte de vitesses pourrait être gravement endommagée.**
- **Ne remorquez jamais à plat votre véhicule à transmission intégrale.**
- **NE remorquez PAS un véhicule à transmission intégrale avec les roues qui touchent le sol. Vous risqueriez en effet d'endommager gravement le groupe motopropulseur, ce qui occasionnerait des réparations coûteuses.**

- **Pour obtenir des renseignements supplémentaires relatifs aux procédures de remorquage d'urgence, consultez la section « Méthodes de remorquage recommandées par NISSAN » du chapitre « En cas d'urgence » de ce manuel.**

REMORQUAGE À PLAT POUR VÉHICULE À TRACTION AVANT (selon l'équipement)

Le remorquage de votre véhicule avec les quatre roues au sol est parfois appelé « remorquage à plat ». Cette méthode est parfois utilisée pour remorquer un véhicule derrière un véhicule de plaisance, comme une autocaravane.

MISE EN GARDE

- **Si vous ne respectez pas ces instructions, la boîte de vitesses pourrait être gravement endommagée.**
- **Lorsque vous remorquez votre véhicule à plat, tirez-le vers l'avant, jamais vers l'arrière.**

- **Ne remorquez jamais votre véhicule à traction avant avec les pneus avant au sol. Vous risqueriez en effet d'endommager gravement le groupe motopropulseur, ce qui occasionnerait des réparations coûteuses.**

- **NE remorquez PAS un véhicule à traction avant doté d'une transmission à variation continue en laissant les quatre roues au sol (remorquage à plat). Une telle action ENDOMMAGERAIT les organes de la boîte de vitesses, car celle-ci ne serait pas lubrifiée adéquatement.**

- **Pour obtenir des renseignements supplémentaires relatifs aux procédures de remorquage d'urgence, consultez la section « Méthodes de remorquage recommandées par NISSAN » du chapitre « En cas d'urgence » de ce manuel.**

Transmission à variation continue

Pour remorquer un véhicule doté d'une transmission à variation continue, vous **DEVEZ** poser les roues motrices sur un chariot de remorquage approprié. Suivez **toujours** les recommandations du fabricant du diabololo utilisé.

CLASSIFICATION UNIFORME DE QUALITÉ DES PNEUS

Indices de qualité du DOT (Department of Transportation [ministère du Transport des États-Unis]) : En plus des classifications énumérées ci-après, tous les pneus des voitures de tourisme doivent se conformer aux exigences fédérales en matière de sécurité.

Selon le cas, l'indice de qualité est indiqué sur le flanc du pneu, entre l'épaulement de la bande de roulement et la largeur de section maximale du pneu. Par exemple :

Treadwear 200 Traction AA Temperature A

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une estimation comparative basée sur le taux d'usure du pneu testé dans des conditions contrôlées sur une piste d'essai conforme aux normes gouvernementales. Par exemple, sur la piste d'essai gouvernementale, un pneu d'indice 150 aura une résistance à l'usure équivalente à une fois et demie (1 1/2) celle d'un pneu d'indice 100. La performance relative des pneus dépend toutefois des conditions réelles d'utilisation et peut dévier grandement de la norme à cause des différentes habitudes de conduite, des pratiques d'entretien et des différences de la chaussée et du climat.

Tractions AA, A, B et C

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ces indices représentent la capacité du pneu à freiner le véhicule sur une chaussée mouillée dans des conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte et de béton. Un pneu portant l'indice C peut avoir une mauvaise adhérence.

⚠ AVERTISSEMENT

L'indice d'adhérence de ce pneu a été établi à partir d'essais d'adhérence durant un freinage en ligne droite; il ne prend pas en compte les caractéristiques d'accélération, de virage, d'aquaplanage ou d'adhérence de pointe.

Température A, B et C

Les indices de température sont A (le plus élevé), B et C. Ils représentent la résistance d'un pneu à la chaleur et sa capacité à dissiper la chaleur lorsqu'ils sont testés dans des conditions précises en laboratoire. Des températures élevées constantes peuvent causer une dégradation du matériau du pneu et réduire la durée utile du pneu; une température excessive peut causer une défaillance soudaine du pneu. L'indice C correspond au niveau de rende-

ment minimal de tous les pneus de voitures de tourisme en vertu de la norme N° 109 de Federal Motor Vehicle Safety Standard (États-Unis). Les indices B et A représentent un rendement plus élevé que le minimum exigé par la loi lors d'essais réalisés en laboratoire.

⚠ AVERTISSEMENT

L'indice de température pour ce type de pneus est établi en fonction d'un pneu correctement gonflé et sans surcharge. Des conditions extrêmes telles que des vitesses excessives du véhicule, un sous-gonflage des pneus ou une charge excessive, prises séparément ou combinées, peuvent provoquer l'échauffement et la défaillance des pneus.

GARANTIE DU DISPOSITIF ANTIPOLLUTION

Votre véhicule NISSAN est couvert par les garanties du dispositif antipollution suivantes :

Aux États-Unis

1. Garantie contre les défauts du dispositif antipollution
2. Garantie de fonctionnement du dispositif antipollution

Les détails de cette garantie, ainsi que les autres garanties applicables au véhicule, sont fournis dans le livret explicatif sur la garantie livré avec votre véhicule NISSAN. Si vous n'avez pas reçu ce livret ou si vous l'avez perdu, écrivez à l'adresse suivante pour en obtenir un :

- Nissan North America, Inc.
Consumer Affairs Department
P.O. Box 685003
Franklin, TN 37068-5003

Au Canada

Garantie du dispositif antipollution

Les détails de cette garantie, ainsi que les autres garanties applicables au véhicule, sont fournis dans le livret explicatif sur la garantie livré avec votre véhicule NISSAN. Si vous n'avez pas reçu ce livret ou si vous l'avez perdu, écrivez à l'adresse suivante pour en obtenir un :

- Nissan Canada Inc.
5290 Orbitor Drive
Mississauga (ON) L4W 4Z5

DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ

Aux États-Unis

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et NISSAN.

Si la NHTSA reçoit des plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête, au terme de laquelle elle peut ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de service, si elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client et son concessionnaire ou NISSAN.

Pour communiquer avec la NHTSA, appelez sans frais la ligne directe sur la sécurité automobile au 1-888-327-4236 (ATS : 1-800-424-9153); visitez le site <http://www.safercar.gov>; ou écrivez à : Administrateur, NHTSA
400 Seventh Street, SW Washington,

D.C. 20590, ÉTATS-UNIS. Le site Web <http://www.safercar.gov> permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

Vous pouvez avertir NISSAN de tout problème concernant votre véhicule en communiquant avec le Service de la protection du consommateur, sans frais, au 1-800-NISSAN-1.

Au Canada

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident, des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement Transports Canada et NISSAN.

Si Transports Canada reçoit des plaintes, il peut ouvrir une enquête, au terme de laquelle il peut ordonner le lancement d'une campagne de rappel par NISSAN, s'il détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, Transports Canada ne

peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client et son concessionnaire ou NISSAN.

Pour communiquer avec Transports Canada, Enquêtes sur les défauts et rappels des véhicules, composez sans frais le numéro 1-800-333-0510. Vous pouvez également faire rapport sur un défaut lié à la sécurité sur un véhicule, en ligne à l'adresse suivante :

<https://wwwapps.tc.gc.ca/Saf-Sec-Sur/7/PCDB-BDPP/fc-cp.aspx?lang=eng> (anglais) ou <https://wwwapps.tc.gc.ca/Saf-Sec-Sur/7/PCDB-BDPP/fc-cp.aspx?lang=fra> (français).

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile en communiquant avec Transports Canada, Sécurité des routes et des véhicules automobiles, au numéro 1-800-333-0371 ou en ligne à l'adresse www.tc.gc.ca/roadsafety

(anglais) ou à l'adresse www.tc.gc.ca/securiteroutiere (français).

Si vous souhaitez informer NISSAN d'un problème lié à la sécurité du véhicule, veuillez communiquer avec notre Centre d'information aux consommateurs en composant le numéro sans frais 1-800-387-0122.

PRÉPARATION POUR LES CONTRÔLES D'INSPECTION ET D'ENTRETIEN

AVERTISSEMENT

Un véhicule équipé de transmission intégrale (AWD) ne devrait jamais être testé à l'aide d'un dynamomètre à deux roues (comme les dynamomètres utilisés par quelques états pour les essais d'émissions) ou tout équipement similaire. Avant de soumettre votre véhicule au dynamomètre, assurez-vous d'informer le personnel du centre de contrôle qu'il s'agit d'un modèle à transmission intégrale. L'utilisation d'un équipement d'essai inadapté pourrait endommager les organes de transmission du véhicule, ou ce dernier pourrait se déplacer soudainement et entraîner des dommages ou des blessures graves.

La réglementation de certaines provinces canadiennes et de certains États américains exige que votre véhicule soit en condition « prêt » pour les contrôles d'inspection et d'entretien du dispositif antipollution.

Le véhicule est en condition « prêt » après certains types de cycles de conduite. En général, la condition « prêt » est obtenue pendant l'utilisation normale du véhicule.

Si un composant du groupe motopropulseur est réparé ou si la batterie est débranchée, le véhicule peut être réinitialisé à une condition « non prêt ». Avant de subir le contrôle d'inspection et d'entretien, vérifiez que le véhicule est en condition « prêt ». Tournez le commutateur d'allumage à la position ON (marche) sans démarrer le moteur. Si le témoin d'anomalie s'allume en continu pendant 20 secondes, puis clignote pendant 10 secondes, le contrôle d'inspection et d'entretien est à une condition « non prêt ». Si le témoin d'anomalie ne clignote pas après 20 secondes, la condition pour le contrôle d'inspection et d'entretien est « prêt ». Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour réinitialiser le véhicule à la condition « prêt » ou pour préparer le véhicule en vue d'un nouveau contrôle.

ENREGISTREURS DE DONNÉES ROUTIÈRES

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données routières. L'objectif principal d'un enregistreur de données routières consiste à enregistrer, lors de certaines collisions ou de quasi-collisions, telles que le déploiement d'un sac gonflable ou de contact avec des obstacles sur la route, des données qui contribuent à comprendre le rendement des systèmes d'un véhicule. L'enregistreur de données routières est conçu pour enregistrer des données sur la dynamique et les systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période, généralement 30 secondes ou moins. L'enregistreur de données routières de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que :

- le fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;
- le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;
- le niveau d'enfoncement de l'accélérateur ou de la pédale de frein;
- la vitesse du véhicule;
- les sons ne sont pas enregistrés.

POUR COMMANDER LE MANUEL DU CONDUCTEUR OU LE MANUEL DE RÉPARATION

Les manuels de réparation NISSAN d'origine pour cette année modèle et les années antérieures peuvent être achetés. Un manuel de réparation NISSAN d'origine est la meilleure source d'information pour l'entretien et la réparation de votre véhicule. Ce manuel est également utilisé par les techniciens formés à l'usine qui travaillent chez votre concessionnaire NISSAN. Les manuels du conducteur NISSAN d'origine peuvent également être achetés.

Aux États-Unis

Pour connaître les prix courants et la disponibilité des **manuels de réparation NISSAN d'origine**, visitez :

www.nissan-techinfo.com

Pour connaître les prix courants et la disponibilité des **manuels du conducteur NISSAN d'origine**, composez le numéro :

1 800 247-5321

Au Canada

Pour acheter une copie d'un manuel de réparation ou d'un manuel du conducteur NISSAN d'origine pour cette année-modèle et les années antérieures, rendez-vous chez le concessionnaire NISSAN le plus proche. Pour connaître le numéro de téléphone et l'adresse d'un concessionnaire NISSAN dans votre région, veuillez appeler le Centre d'information NISSAN au 1-800-387-0122. Un représentant NISSAN bilingue pourra vous renseigner.

Ces données permettent de mieux comprendre les circonstances dans lesquelles les collisions et les blessures se produisent. **REMARQUE** : Les données sont mémorisées dans l'enregistreur de données routières de votre véhicule seulement en cas de situation de collision non négligeable; l'enregistreur ne mémorise aucune donnée en conditions normales de conduite et aucune donnée personnelle (p. ex., nom, sexe, âge, lieu de la collision) n'est mémorisée. Toutefois des tiers, tels que les corps policiers, peuvent combiner les données de l'enregistreur aux données d'identification personnelles généralement recueillies lors d'une enquête sur une collision.

Pour lire les données mémorisées par l'enregistreur de données routières, de l'équipement spécial est nécessaire et il faut avoir accès au véhicule ou à l'enregistreur. En plus du constructeur du véhicule et du concessionnaire NISSAN, des tiers, tels que les corps policiers, qui possèdent l'équipement spécial, peuvent lire les données s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur. Les données mémorisées par l'enregistreur seront uniquement consultées avec le consentement du propriétaire ou du locataire, ou dans la mesure où l'exige ou l'autorise la loi.

11 Index

A

Accoudoirs 1-7
Affichage au démarrage 2-24
Alerte de circulation transversale arrière (RCTA) 5-60
Alerte de portière arrière . . . 2-39, 2-40, 2-62
Alimentation
 Prise d'alimentation 2-64
Antenne 4-37
Antigel 5-158
Antivol (système antidémarrage du véhicule NISSAN), démarrage du moteur . . 2-44, 5-22
Appareil de chauffage et climatiseur (à commande automatique) 4-32
Appui-tête 1-10
Assistance au freinage 5-150
Assistée
 Direction assistée 5-147
 Liquide de direction assistée 8-12
Automatique
 Interrupteur automatique de glace électrique 2-76
 Positionneur automatique 3-43, 3-44, 3-45
Avant de démarrer le moteur 5-22
Avertissement
 Avertissement Loose Fuel Cap (bouchon de réservoir de carburant desserré) 2-36
 Système de surveillance de la pression des pneus 2-6

Témoin de bas niveau de carburant 2-16, 2-36
Témoin de bas niveau de liquide lave-glace 2-36
Témoin de charge de la batterie . . . 2-14
Témoin de faible pression des pneus 2-14
Témoin de frein 2-13
Témoin de frein antiblocage 2-12
Témoin de pression d'huile moteur . 2-14
Témoin des ceintures de sécurité 1-17, 2-17
Témoin du sac gonflable supplémentaire 1-79, 2-18
Avertissement intelligent de collision frontale (I-FCW) 5-125
Avertisseur sonore 2-55

B

Bac de rangement de l'aire de chargement 2-72
Bagages (reportez-vous à Information concernant le chargement du véhicule) 10-15
Balais d'essuie-glace 8-19
Batterie 5-158, 8-14
 Témoin de charge 2-14
Boîte à gants 2-68
Boîte de vitesses
 Conduite avec une transmission à variation continue 5-25

Liquide pour transmission à variation continue 8-11
Bon de commande du manuel de réparation 10-36
Bon de commande du manuel du conducteur 10-36
Bouches d'air 4-31
Bouchon du réservoir de carburant . . 3-34
Bougies d'allumage 8-17
Bouton eCall (SOS) 2-62

C

Caméra de marche arrière 4-3
Capot 3-26
Carburant
 Bouchon et trappe de réservoir de carburant 3-34
 Contenances, carburants et lubrifiants recommandés 10-2
 Économie de carburant 5-143
 Indicateur d'avertissement de bouchon de réservoir de carburant mal vissé 2-36
 Indicateur de carburant 2-9
 Indice d'octane du carburant 10-7
 Lever de déverrouillage de la trappe du réservoir de carburant 3-34
 Recommandations concernant le carburant 10-5
Carillons, rappels sonores 2-21
Carnet d'entretien 9-17

Casier de console	2-69	Clés		Commandes	
Catalyseur trifonctionnel	5-7	Clés du système antidémarrage du véhicule NISSAN	3-4	Commandes du chauffage et du climatiseur	4-33
Ceinture de sécurité centrale arrière.	1-23	Clé intelligente NISSAN Intelligent Key ^{MD}	3-2, 3-8	Commutateur d'allumage	
Ceintures de sécurité		Climatiseur		Commutateur d'allumage à bouton-poussoir.	5-18
À trois points, avec enrouleur	1-18	Chauffage et climatiseur (commande automatique) (selon l'équipement du véhicule).	4-32	Commutateur d'assistance dynamique du conducteur.	2-60
Bébés et jeunes enfants	1-29	Commandes du chauffage et du climatiseur	4-33	Commutateur de DÉSACTIVATION du système de contrôle dynamique du véhicule	2-61
Ceinture de sécurité.	1-23	Entretien du climatiseur	4-37	Commutateur de la planche de bord.	2-54
Ceintures de sécurité.	1-14, 7-7	Étiquette des caractéristiques du climatiseur	10-14	Commutateur de rangement déployé	2-65
Enfants plus âgés	1-29	Recommandations relatives au fluide frigorigène du climatiseur	10-9	Commutateur d'essuie-glace et de lave-glace.	2-45
Entretien des ceintures de sécurité	1-27	Recommandations relatives au frigorigène et à l'huile du climatiseur	10-9	Commutateur pour la planche de bord	2-54
Femmes enceintes	1-18	Utilisation du climatiseur.	4-33	Compartiment de rangement de lunettes	2-69
Personnes blessées	1-18	Commande		Composants faisant partie de l'entretien périodique	9-6
Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité	1-14	Quatre roues motrices, commutateur de passage en mode.	2-22	Compte-tours	2-8
Rallonges de ceinture de sécurité	1-26	Commande de clignotant.	2-54	Compteur journalier.	2-6, 2-7
Réglage de la hauteur du baudrier.	1-26	Commande de dégivreur		Compteur kilométrique	2-7
Sécurité des enfants	1-28	Commande de dégivreur de lunette arrière et de rétroviseur extérieur	2-47	Conduite	
Charge (reportez-vous à Information concernant le chargement du véhicule)	10-15	Commande de dégivreur de lunette arrière et de rétroviseur extérieur	2-47	Conduite avec une transmission à variation continue.	5-25
Chauffage		Commande de lave-glace		Conduite par temps froid.	5-158
Chauffage et climatiseur (commande automatique) (selon l'équipement du véhicule).	4-32	Commandes d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière	2-46	Précautions à prendre lors du démarrage et de la conduite	5-6, 5-15
Commandes du chauffage et du climatiseur	4-33	Commande de luminosité		Conduite du véhicule.	5-25
Fonctionnement du chauffage.	4-34	Planche de bord	2-54	Conduite par temps froid.	5-158
Chauffe-moteur		Commande de luminosité du tableau de bord	2-54	Conseils pour une conduite économe en carburant.	5-141
Moteur	5-159			Contenances, carburants et lubrifiants recommandés	10-2
Circuit de freinage	5-148				
Classification uniforme de qualité de pneus	10-32				
Clé	3-2				
Clé intelligente NISSAN Intelligent Key ^{MD}	3-2, 3-8				

Coupeure du moteur en cas d'urgence	5-21, 6-2
Courroie d'entraînement	8-16
Courroie (voir courroie d'entraînement)	8-16
Crochet de placement de carquette	7-7
Crochet pour bagages	2-72
Crochets	
Crochet pour bagages	2-72

D

Démarrage à distance du moteur	3-22, 5-24
Défauts compromettant la sécurité (É.-U.)	10-33
Dégagement d'un véhicule immobilisé	6-17
Démarrage	
Avant de démarrer le moteur	5-22
Démarrage d'appoint	6-11, 8-16
Démarrage du moteur	5-23
Démarrage en poussant	6-13
Précautions à prendre pour le démarrage et la conduite	5-6, 5-15
Démarrage d'appoint	6-11, 8-16
Démarrage du moteur	5-23
Démarrage en poussant	6-13
Détresse	
Étiquettes d'avertissement (pour SRS)	1-78
Interrupteur de feux de détresse	6-2
Système de sécurité du véhicule	2-42
Témoin de sac gonflable	1-79, 2-18
Témoins et rappels sonores	2-12, 2-18
Dimensions des roues et des pneus	10-11
Dimensions et poids	10-11

Dimensions et poids du véhicule	10-11
Direction	
Direction assistée	5-147
Liquide de direction assistée	8-12
Volant de direction chauffant	2-60
Direction assistée	5-147
Dispositifs de retenue pour enfant	
Emplacements des points d'ancrage pour la courroie d'attache supérieure	1-37
Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège d'enfant)	1-33
Dispositifs de retenue pour enfant ISOFIX	1-33

E

Écran Around View Monitor intelligent	4-13
Étiquette	
Étiquette des pneus et d'information sur la charge	10-14
Éclairage	8-26
Ampoules	8-26
Éclairage extérieur et intérieur	8-28
Éclairage intérieur	2-80
Feu de freinage (reportez-vous à Feu d'arrêt)	8-28
Interrupteur de commande des phares	2-48
Interrupteur des phares et commande des clignotants	2-48
Lampes de lecture	2-81
Lampes individuelles	2-81
Phares	8-26

Phares antibrouillard	8-27
Projecteurs (reportez-vous à Lampe de lecture)	2-81
Remplacement d'ampoule	8-28
Témoin de bas niveau de liquide lave-glace	2-36
Témoin de charge	2-14
Témoin de sécurité	2-20
Témoins et rappels sonores	2-12, 2-18
Vérification d'ampoule ou tableau de bord	2-12
Éclairage intérieur	2-80
Économie de carburant	5-143
Électrique	
Glaces arrière électriques	2-76
Glaces électriques	2-74
Verrouillage électrique des portières	3-6, 3-7
Emplacement des points d'ancrage	1-37
Enregistreurs	
Données d'événement	10-35
Enregistreurs de données d'événement	10-35
Ensemble de retenue d'enfant	
Précautions relatives aux ensembles de retenue d'enfant	1-31, 1-39, 1-46, 1-51
Ensemble de retenue enfant	1-28, 1-29, 1-31, 1-33
Ensemble de retenue enfant avec courroie d'attache supérieure	1-36
Ensemble de retenue enfant avec sangle d'ancrage supérieure	1-36
Entretien	
À l'extérieur du véhicule	9-3
À l'intérieur du véhicule	9-4
Entretien des ceintures de sécurité	1-27

Entretien général	9-3
Précautions d'entretien	8-2
Sous le capot et sous le véhicule	9-5
Entretien dans des conditions d'utilisation difficiles	9-16
Entretien du climatiseur	4-37
Entretien général	9-3
Entretien standard	9-10
Essuie-glaces	
Balais d'essuie-glace	8-19
Interrupteurs d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière	2-46
Étiquette d'avertissement de SRS	1-78
Étiquette de renseignements importants sur le véhicule	10-13
Étiquette d'homologation FMVSS	10-13
Étiquette d'information du dispositif antipollution	10-13
Étiquettes	
Étiquette des caractéristiques du climatiseur	10-14
Étiquette des pneus et d'information sur la charge	10-14
Étiquette d'homologation F.M.V.S.S.	10-13
Étiquette d'information du dispositif antipollution	10-13
Étiquette d'homologation NSVAC	10-13
Étiquettes d'avertissement (pour SRS)	1-78
Numéro de série du moteur	10-13
Numéro d'identification du véhicule (NIV)	10-12
Plaque de numéro d'identification du véhicule (NIV)	10-12
Étiquettes d'avertissement	1-78

Étiquettes d'avertissement concernant les sacs gonflables	1-78
Exigences d'entretien	9-2
Explication des points d'entretien	9-3

F

Feu d'arrêt	8-28
Feux de détresse (reportez-vous à Interrupteur des feux de détresse)	6-2
Fils-fusibles	8-22
Filtre à air	8-18
Filtre de boîtier de filtre à air	8-18
Freinage automatique arrière (RAB)	5-100
Freinage d'urgence automatique (AEB)	2-12, 2-13, 2-17, 5-106
Frein de stationnement	5-31
Freins	8-20
Accouvoirs	1-7
Circuit de freinage	5-148
Feu de freinage (reportez-vous à Feu d'arrêt)	8-28
Freins auto-réglables	8-20
Indicateurs d'usure de frein	2-21, 8-20
Liquide de frein	8-12
Témoin de frein	2-13
Freins auto-réglables	8-20
Fusibles	8-21

G

Garantie relative au dispositif antipollution	10-33
---	-------

Gaz d'échappement (monoxyde de carbone)	5-6
Glaces	2-74
Glaces arrière électriques	2-76
Glaces électriques	2-74
Verrouillage des glaces côté passagers	2-75
Glaces arrière électriques	2-76

H

Hayon	3-26
Huile	
Changement du filtre à huile	8-10
Contenances, carburants et lubrifiants recommandés	10-2
Huile moteur	8-7
Recommandations concernant l'huile moteur et le filtre à huile	10-8
Vérification du niveau d'huile moteur	8-7
Vidange d'huile moteur	8-8
Viscosité de l'huile moteur	10-8

I

Identification du véhicule	10-12
Immatriculation d'un véhicule à l'étranger	10-12
Indicateur d'avertissement de bouchon de réservoir de carburant mal vissé	2-36
Indicateur de carburant	2-9
Indicateur de décharge de la pile de la clé intelligente Key NISSAN Intelligent Key ^{MD}	5-21

Indicateur de température	
Indicateur de température du liquide de refroidissement	2-8
Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur	2-8
Indicateur de vitesse	2-6, 2-7
Indicateur de vitesse et compteur kilométrique	2-6
Indicateurs	
Compte-tours	2-8
Compteur journalier	2-6, 2-7
Compteur kilométrique	2-7
Indicateur de température du liquide de refroidissement	2-8
Indicateur de vitesse	2-6, 2-7
Niveau de carburant	2-9
Indice d'octane (reportez-vous à Indice d'octane du carburant)	10-7
Information concernant le chargement du véhicule	10-15
Instruments et jauges	2-6
Instruments et indicateurs de bord	
Commande de luminosité du tableau de bord	2-54
Interrupteur	
Commande de luminosité de l'éclairage du tableau de bord	2-54
Interrupteur de dégivreur de lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs	2-47
Interrupteur des phares antibrouillard	2-55
Interrupteur des phares automatique	2-49
Interrupteur des phares et commande des clignotants	2-48

Interrupteur de verrouillage électrique des portières	3-6, 3-7
Interrupteur de commande des phares	2-48
Interrupteur de feux de détresse	6-2
Interrupteur des phares antibrouillard	2-55
Interrupteur des phares automatique	2-49
Interrupteur des phares et commande des clignotants	2-48
Interrupteurs	
Commande de clignotant	2-54
Interrupteur automatique de glace électrique	2-76
Interrupteur de commande des phares	2-48
Interrupteur de feux de détresse	6-2
Interrupteurs d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière	2-46
Interrupteurs d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière	2-46
Intervention intelligente de changement de voie (I-LI)	5-42

L

Lampes de lecture	2-81
Lampes individuelles	2-81
« Témoin du sac gonflable, supplémentaire »	1-79, 2-18
Liquide	
Liquide pour transmission à variation continue	8-11
Liquide de frein	8-12

Liquide de refroidissement	
Changement du liquide de refroidissement	8-6
Contenances, carburants et lubrifiants recommandés	10-2
Indicateur de température du liquide de refroidissement	2-8
Vérification du niveau de liquide de refroidissement	8-6
Liquide lave-glace	8-13
Lubrifiants	
Contenances, carburants et lubrifiants recommandés	10-2
Huile moteur	8-7
Liquide de direction assistée	8-12
Liquide de frein	8-12
Liquide de refroidissement	8-5
Liquide lave-glace	8-13
Lubrifiants recommandés	10-2

M

Manuel du conducteur de NissanConnect ^{MD}	4-2
Microfiltre d'habitacle	8-18
Miroir de courtoisie	3-39
Miroirs	
Miroir de courtoisie	3-39
Moteur	
Avant de démarrer le moteur	5-22
Changement du filtre à huile	8-10
Changement du liquide de refroidissement	8-6
Chauffe-moteur	5-159

Circuit de refroidissement du moteur	8-5
Contenances, carburants et lubrifiants recommandés	10-2
Démarrage du moteur	5-23
Huile moteur	8-7
Indicateur de température du liquide de refroidissement	2-8
Numéro de série du moteur	10-13
Points de vérification du compartiment moteur	8-4
Recommandations concernant l'huile moteur et le filtre à huile	10-8
Spécifications du moteur	10-10
Témoin de pression d'huile moteur	2-14
Vérification du niveau de liquide de refroidissement	8-6
Vérification du niveau d'huile moteur	8-7
Vidange d'huile moteur	8-8
Viscosité de l'huile moteur	10-8

N

Nettoyage de l'intérieur et de l'extérieur du véhicule	7-2, 7-4
NSVAC - étiquette d'homologation	10-13
Numéro d'identification du véhicule (NIV)	10-12
Numéro d'identification du véhicule (NIV) (Numéro du châssis)	10-12

O

Ouverture du hayon	3-32
------------------------------	------

Ouvre-porte de garage, télécommande universelle Homelink ^{MD}	2-82, 2-83, 2-85, 2-86
--	------------------------

P

Pare-soleil	3-39
Période de rodage	5-141
Phares	8-26
Interrupteur des phares antibrouillard	2-55
Phares de jour (Canada seulement)	2-53
Plaque de numéro d'identification du véhicule (NIV)	10-12
Plaque d'immatriculation	
Installation de la plaque d'immatriculation	10-14
Plateau de rangement	2-67
Pneu	
Étiquette des pneus et d'information sur la charge	10-14
Pneu à plat	6-3
Pneus	
Chaînes antidérapantes	8-39
Classification uniforme de qualités de pneus	10-32
Dimensions des roues et des pneus	10-11
Permutation des pneus	8-39
Pneu à plat	6-3
Pression des pneus	8-30
Roue de secours	6-5, 8-43
Roues et pneus	8-30, 10-11
Types de pneus	8-37

Poids (reportez-vous à	
Dimensions et poids)	10-11
Porte-bagages	2-73
Porte-bagages (reportez-vous à	
Porte-bagages de toit)	2-73
Porte-tasses	2-70
Ports de chargement USB/iPod ^{MD}	4-37
Positionneur automatique	3-43, 3-44, 3-45
Pour commander le manuel du conducteur ou le manuel de réparation	10-36
Précautions	
Précautions à prendre pour le démarrage et la conduite	5-6, 5-15
Précautions à propos du système de retenue supplémentaire	1-54
Précautions concernant les rehausseurs	1-31, 1-39, 1-46, 1-51
Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité	1-14
Précautions de conduite sur route et hors route	5-12
Précautions d'entretien	8-2
Précautions relatives aux ensembles de retenue d'enfant	1-31, 1-39, 1-46, 1-51
Préparation aux contrôles d'inspection et d'entretien	10-35
Pression des pneus	
Témoin de basse pression des pneus	2-14
Prise d'alimentation	2-64
Programmes d'entretien	9-9
Projecteurs (reportez-vous à Lampe de lecture)	2-81
Protection contre la corrosion	7-8

R

Radio	
Téléphone de voiture ou radio BP	. 4-38
Rallonges de ceinture de sécurité	. 1-26
Range-lunettes	. 2-69
Range-lunettes au pavillon	. 2-69
Range-lunettes de soleil	. 2-69
Rangement	. 2-66
Rappels sonores	. 2-21
Régulateur de vitesse adaptatif (ICC) (pour les véhicules qui ne sont pas dotés de ProPILOT Assist)	. 5-73
Rétroviseur	
Vue arrière	. 3-40
Recommandations concernant le réfrigérant	. 10-9
Reconnaissance de signalisation routière (TSR)	. 5-32
Réduction de la consommation de carburant	. 5-143
Réglage de la hauteur du baudrier	. 1-26
Réglage des sièges	
Réglage des sièges avant à réglage électrique	. 1-5
Réglage des sièges avant à réglage manuel	. 1-3
Réglage des sièges avant à commande électrique	. 1-5
Réglage électrique	
Réglage du siège avant	. 1-5
Réglage manuel des sièges avant	. 1-3
Régulateur de vitesse	. 5-70
Rehausseurs	. 1-51

Remorquage

Caractéristiques et des charges de remorquage	. 10-24
Modèles à quatre roues motrices	. 6-16
Remorquage à l'aide d'une dépanneuse	. 6-14
Remorquage d'une remorque	. 10-20
Remorquage du véhicule avec les quatre roues	. 10-31
Remplacement d'ampoule	. 8-28
Remplacement de la batterie	. 8-24
Remplacement des batteries	
Clé intelligente NISSAN Intelligent Key ^{MD}	. 8-25
Télécommande	. 8-24
Remplacement des batteries de la télécommande	. 8-24
Remplacement des bougies d'allumage	. 8-17
Rétroviseur anti-éblouissement intérieur automatique	. 3-40
Rétroviseur intérieur	. 3-40
Rétroviseurs	. 3-40
Rétroviseur anti-éblouissement intérieur automatique	. 3-40
Rétroviseurs extérieurs	. 3-41
Rétroviseurs extérieurs	. 3-41
Roues et pneus	. 8-30, 10-11

S

Sac gonflable (reportez-vous à système de retenue supplémentaire)	. 1-54
Sac gonflables	
Frontaux (voir sac gonflables avant)	. 1-63

Sac gonflables frontaux	. 1-63
Sac gonflables frontaux (voir système de retenue supplémentaire)	. 1-63
Sécurité	
Ceintures de sécurité pour enfants	. 1-31, 1-39, 1-46, 1-51
Défauts compromettant la sécurité (É.-U.)	. 10-33
Verrouillage de portière arrière à dispositif de sécurité pour enfant	. 3-7
Serrures	
Serrures de portière	. 3-5
Verrouillage de portière arrière à dispositif de sécurité pour enfant	. 3-7
Verrouillage électrique des portières	. 3-6, 3-7
Serrures de portière	. 3-5
Siège à mémoire	. 3-43, 3-44, 3-45
Sièges	
Positionneur automatique	. 3-43, 3-44, 3-45
Réglage	. 1-2
Réglage manuel des sièges avant	. 1-3
Sièges arrière	. 1-6
Sièges avant	. 1-2
Sièges chauffants	. 2-57
Système de freinage antiblocage	. 5-149
Sièges arrière	. 1-6
Sièges arrière chauffants	. 2-58
Sièges avant	. 1-2
Sièges chauffants	. 2-57
Spécifications	. 10-10
Stationnement	
Stationnement ou stationnement en pente	. 5-146

Surchauffe	
Si votre véhicule surchauffe	6-13
Système antidémarrage du véhicule	2-44, 5-22
Système de Contrôle dynamique du véhicule	5-151
Système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons	5-115
Système de phares de jour	2-53
Systèmes d'avertissement du déport de couloir (LDW)	5-35
Système antidémarrage	2-44, 5-22
Système antidémarrage du véhicule NISSAN	2-44, 5-22
Système d'alarme (reportez-vous à Système de sécurité du véhicule)	2-42
Système d'assistance au départ en pente	5-154
Système d'avertissement d'angle mort (BSW)	5-49
Système de clé intelligente	
Clé mécanique	3-3
Fonctionnement de la clé	3-10
Fonctionnement du système de verrouillage et de déverrouillage sans clé à télécommande	3-14
Guide de dépannage	3-20
Portée de la clé	3-9
Signaux d'avertissement	3-19
Système de détection d'objets mobiles	4-26
Système de freinage antiblocage	5-149
Système de retenue supplémentaire	
Étiquettes d'avertissement et d'information	1-78

Précautions à propos du système de retenue supplémentaire	1-54
Système de retenue supplémentaire (sac gonflables)	1-54
Système de sécurité du véhicule	2-42
Système de sécurité du véhicule (système antidémarrage du véhicule NISSAN), démarrage du moteur	2-44, 5-22
Système de sécurité (système antidémarrage du véhicule NISSAN), démarrage du moteur	2-44, 5-22
Système de sonar avant et arrière	5-155
Système de surveillance de la pression des pneus	5-8
Système LATCH (ancrages et fixations inférieures pour siège d'enfant)	1-33
Systèmes de sécurité	
Système de sécurité du véhicule	2-42

T

Tableau de bord	0-8, 2-4
Télécommande	
Télécommande universelle	
HomeLink ^{MD}	2-82, 2-83, 2-85, 2-86
Télécommande universelle	
HomeLink ^{MD}	2-82, 2-83, 2-85, 2-86
Téléphone de voiture ou radio BP	4-38
Témoin	
Indicateur de décharge de la pile de la clé intelligente Key NISSAN Intelligent Key ^{MD}	5-21
Témoin de faible pression des pneus	2-14
Témoin de sac gonflable	1-79, 2-18

Témoin d'anomalie	2-19
Témoin de bas niveau de carburant	2-16, 2-36
Témoin de bas niveau de liquide lave-glace	2-36
Témoin de faible pression des pneus	2-14
Témoin de sac gonflable	1-79, 2-18
Témoin des ceintures de sécurité	1-17, 2-17
Témoin de sécurité	2-20
Témoin des freins antiblocage	2-12
Témoin du sac gonflable	1-79, 2-18
Témoins d'alerte	2-12, 2-18
Témoins d'avertissement et rappels sonores	2-12, 2-18
Rappels sonores	2-12, 2-18
Témoins	2-12, 2-18
Témoins d'avertissement, témoins et rappels sonores	2-11
Témoins et rappels sonores (reportez-vous à Témoins et rappels sonores)	2-12, 2-18
TI (transmission intégrale)	5-143, 6-15
Toit ouvrant	2-77, 7-5
Toit ouvrant transparent	2-77, 7-5
Toit ouvrant (voir toit ouvrant transparent)	2-77
Traction d'une remorque	10-20
Transmission à variation continue	5-25
Conduite avec une transmission à variation continue	5-25
Liquide pour transmission à variation continue	8-11
Transmission intégrale	5-143, 6-15
Trappe du réservoir de carburant	3-34

V

Vérification d'ampoule ou tableau de bord	2-12
Vérifiez la pression des pneus	2-37
Verrouillage	
Lever de déverrouillage de la trappe du réservoir de carburant	3-34
Ouverture du hayon	3-32
Verrouillage automatique des portières	3-7
Verrouillage de portière arrière à dispositif de sécurité pour enfant	3-7
Verrouillage et déverrouillage sans clé	
Avec système de clé intelligente (voir Système de clé intelligente)	3-14
Vide-poche de portière avant	2-66
Vide-poches	2-66
Vide-poches de dossier de siège	2-67
Vigilance intelligente de conduite (I-DA)	5-137
Volant	3-37
Volant de direction chauffant	2-60
Voyages ou immatriculation du véhicule à l'étranger	10-12
Voyages (voir Immatriculation du véhicule à l'étranger)	10-12

MÉMENTO

INFORMATION DE STATION-SERVICE

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE CARBURANT :

Utilisez une essence ordinaire sans plomb à indice d'octane AKI de 87 ou plus (indice d'octane recherché de 91).

MISE EN GARDE

- Seuls les véhicules comportant une étiquette « E-85 » à l'intérieur de la trappe de carburant peuvent fonctionner avec du carburant à base d'éthanol E-85. Des dommages au circuit d'alimentation ou à d'autres éléments pourraient se produire en cas d'utilisation de carburant E-85 sur des véhicules non conçus pour ce type de carburant.
- L'utilisation de carburant autre que celui qui est prescrit pourrait nuire au fonctionnement du dispositif antipollution et avoir une incidence sur la couverture de garantie.
- N'utilisez en aucune circonstance de l'essence au plomb dans votre véhicule, car vous pourriez endommager le catalyseur trifonctionnel.

▪ N'utilisez pas un carburant contenant plus de 15 % d'éthanol dans votre véhicule. Votre véhicule n'est pas conçu pour fonctionner avec un carburant contenant plus de 15 % d'éthanol. L'utilisation d'un carburant contenant plus de 15 % d'éthanol dans un véhicule non conçu pour être alimenté spécifiquement par ce type de carburant peut nuire aux dispositifs antipollution et aux systèmes du véhicule. Les dommages causés par l'utilisation de ces carburants ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.

▪ N'utilisez pas de carburant qui contient un renforteur d'octane méthylcyclopentadiényle manganèse tricarbonyle (MMT). L'utilisation d'un carburant contenant du méthylcyclopentadiényle manganèse tricarbonyle (MMT) peut nuire au rendement du véhicule et au bon fonctionnement du dispositif antipollution. Tous les distributeurs de carburant ne sont pas étiquetés pour indiquer la teneur en MMT, vous devez communiquer avec le détaillant d'essence pour obtenir de plus amples renseignements. Notez que lois fédérales et californiennes interdisent l'utilisation du MMT dans l'essence nouvelle.

▪ La réglementation des É.-U. impose l'identification des pompes de carburant à base d'éthanol à l'aide d'une petite étiquette carrée orange et noire indiquant l'abréviation commune ou le pourcentage autorisé dans cette région.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Contenances, liquides et lubrifiants recommandés » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

RECOMMANDATIONS RELATIVES À L'HUILE MOTEUR :

Consultez la section « Contenances, liquides et lubrifiants recommandés » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

PRESSIION DES PNEUS À FROID :

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Étiquette de renseignements sur les pneus et le chargement » dans le chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

L'étiquette est généralement apposée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur la portière du conducteur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Roues et pneus » dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

MÉTHODE DE RODAGE RECOMMANDÉE POUR UN VÉHICULE NEUF :

Pendant les premiers 2 000 km (1 200 mi) d'utilisation du véhicule, suivez les recommandations relatives à la procédure de rodage pour assurer la fiabilité et l'économie d'utilisation de votre véhicule neuf. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Programme de rodage » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel. Si vous ne suivez pas ces recommandations, vous pourriez provoquer des dommages à votre véhicule ou réduire la vie utile de votre moteur.



Imprimé en : Novembre 2018
Publication n.º : OM19FA 0Z52C0
Imprimé aux États-Unis

Z52-M